





Sol sapientiae  
nunquam occidet

*George Rosen*

Gift of Dr. George Rosen  
Yale Medical Library





DE  
**LA FOLIE**

CONSIDÉRÉE SOUS LE POINT DE VUE

**PATHOLOGIQUE, PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE  
ET JUDICIAIRE.**

ÉPIQUE

**TYPOGRAPHIE DE FÉLIX MALTESTE ET cie ,**  
Rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur , 18.

---

ÉPIQUE

DE  
**LA FOLIE**

CONSIDÉRÉE SOUS LE POINT DE VUE

**PATHOLOGIQUE, PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET JUDICIAIRE,**

DEPUIS LA RENAISSANCE DES SCIENCES EN EUROPE

JUSQU'AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE;

**DESCRIPTION DES GRANDES ÉPIDÉMIES DE DÉLIRE**

Simple ou compliqué, qui ont atteint les Populations d'autrefois  
et régné dans les Monastères.

EXPOSÉ DES CONDAMNATIONS AUXQUELLES LA FOLIE MÉCONNUE A SOUVENT DONNÉ LIEU.

**PAR L.-F. CALMEIL,**

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MÉDECIN DE LA MAISON DES ALIÉNÉS DE CHARENTON,  
MEMBRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Il est bon de dérouler les archives de la folie  
et de montrer à la raison ses écarts pour lui  
apprendre à éviter le danger des écueils.

---

TOME DEUXIÈME.

---

A PARIS,  
**CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,**  
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,  
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.  
A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

—  
1845.

ALBION



19th  
cent  
RC60/  
1845C  
2



---

---

# TABLE

## DES LIVRES, DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHES

CONTENUS DANS LE TOME SECOND.

---

---

### LIVRE QUATRIÈME.

DE LA FOLIE CONSIDÉRÉE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE..... 1

#### CHAPITRE TROISIÈME.

- Suite des faits dont l'interprétation a été mal saisie pendant le cours du dix-septième siècle..... *Ibid.*
- § I<sup>er</sup>. — Démonopathie des bénédictines de Madrid..... *Ibid.*
- § II. — La démonopathie, l'hystérie, la catalepsie, etc., atteignent les ursulines et les séculières à Loudun. Les mêmes accidens éclatent à Chinon et à Nîmes. — La démonopathie sévit sur plusieurs exorcistes. — Folie de Mannouri, du lieutenant Chauvet..... 7
- A. — Folie des ursulines. Supplice de Grandier..... *Ibid.*
- B. — L'hystéro-démonopathie atteint les séculières, à Loudun..... 42
- C. — La démonopathie atteint des femmes séculières, à Chinon..... 45
- D. — Apparition de la démonopathie dans les terres du pape et dans le midi de la France..... 47
- E. — Démonopathie du père Lactance..... 54
- F. — Démonopathie du père Surin..... 56
- G. — Démonopathie du père Tranquille..... 64
- H. — Démonomanie du père Lucas..... 68
- I. — Hallucinations de Mannouri..... 69
- J. — Lypémanie du lieutenant civil Chauvet..... 70
- § III. — Dix-huit religieuses sont atteintes d'hystéro-démonopathie, à Louviers. — Le parlement de Rouen condamne un prêtre au supplice du feu. — Le cadavre du curé Picard est aussi jugé et condamné à être brûlé sur la place publique..... 73
- § IV. — L'hystéro-démonopathie extatique règne comme épidémiquement à Auxonne..... 132
- § V. — Quatre-vingt-cinq démonolâtres sont brûlés à Elfdalem, en Suède. 140
- § VI. — Affaire de La Haye-Dupuis. Le délire de la sorcellerie donne lieu à un procès où plus de cinq cents villageois sont compromis et dix-sept condamnés à la peine de mort. Cassation de l'arrêt; célèbre remontrance du parlement de Rouen à Louis XIV..... 143

VI TABLE DES LIVRES, DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHERS.

§ VII. — L'hystérie devenue contagieuse parmi les jeunes garçons et les petites filles qui peuplent l'hospice des Orphelins, à Hoorn, est attribuée à l'influence des démons sur le corps de ces enfans. 155

§ VIII. — La choréomanie (monomanie de la danse) règne épidémiquement en Allemagne. Le tarentisme de la Pouille constitue une variété de la choréomanie. Les Jumpers ou Sauteurs sont affectés de théo-choréomanie ..... 159

§ IX. — L'hystérie compliquée de trouble dans les fonctions intellectuelles tend à devenir contagieuse dans les environs de Toulouse..... 171

§ X. — Démonopathie des filles des environs de Lyon. Cinquante dévotes sont atteintes en même temps de délire partiel à Saint-Étienne. — Prétendue possession de Marie Volet..... 182

LIVRE CINQUIÈME.

DE LA FOLIE CONSIDÉRÉE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE..... 189

CHAPITRE PREMIER.

État de la pathologie mentale pendant le cours du dix-huitième siècle..... *Ibid.*

CHAPITRE SECOND.

Des faits principaux dont l'interprétation n'a pas toujours été bien saisie au dix-huitième siècle..... 242

§ 1<sup>er</sup>. — La théomanie extato-convulsive règne épidémiquement parmi les calvinistes dans le Dauphiné, le Vivarais et les Cévennes. Des milliers de villageois, croyant obéir à la volonté du Saint-Esprit, se font écraser par les soldats et finissent par leur opposer une résistance forcée..... *Ibid.*

§ II. — Aboiemens (maladie de laïra) des filles du comté d'Oxford. Miaulemens épidémiques dans un couvent des environs de Paris..... 310

§ III. — L'hystérie, l'extase, le délire de la théomanie règnent épidémiquement parmi les jansénistes *appelans*, à Paris..... 313

§ IV. — La démonopathie compliquée de somnambulisme devient contagieuse dans la commune de Landes, près de Bayeux..... 400

§ V. — La démonopathie s'empare quelquefois aussi des néophytes convertis au catholicisme par les missionnaires. Cas de possession prétendue observé en Cochinchine..... 417

§ VI. — Le vampirisme devient épidémique en Pologne, en Hongrie, en Moravie, etc..... 425

§ VII. — Le délire transitoire que produit parfois le magnétisme est méconnu par Mesmer, qui attribue à l'action d'un fluide universel

TABLE DES LIVRES, DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHES. VII

	les accidens convulsifs, les phénomènes sensitifs, toutes les modifications fonctionnelles qui prennent naissance autour de ses baquets. Sylvain Bailly fait justice, dans un rapport admirable, des prétentions de Mesmer.....	434
§ VIII.	— Les disciples de Mesmer provoquent sur quelques malades une sorte de somnambulisme extatique, qu'ils attribuent aussitôt à l'action d'un agent magnétique. De nouvelles erreurs menacent la pathologie encéphalique et la pathologie mentale.....	462

FIN DE LA TABLE.



---

---

# LIVRE QUATRIÈME.

DE LA FOLIE CONSIDÉRÉE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

---

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

SUITE DES FAITS DONT L'INTERPRÉTATION A ÉTÉ MAL SAISIE PENDANT  
LE COURS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

### § I.

Démonopathie des Bénédictines de Madrid.

**De 1628 à 1631.**

Vers 1628, presque toutes les bénédictines qui penplaient un couvent de Madrid furent en proie à une affection nerveuse qui finit par dégénérer en une véritable folie. Llorente donne quelques détails sur cet événement dans son ouvrage sur l'inquisition d'Espagne (1).

« Une affaire qui fit beaucoup de bruit dans le monde, imprime-t-il, occupa alors à Madrid le conseil de la *Suprême*. Il avait été fondé dans cette ville un couvent de religieuses de Saint-Benoît, sous l'invocation de sainte Placide... La maison eut pour premier directeur spirituel et pour confesseur François Garcia, religieux du même institut, qui passait dans son ordre pour un homme plein

(1) Llorente, *Hist. crit. de l'inquis. d'Esp.*, t. 3, p. 484.

de savoir et de sainteté. Dona Thérèse de Sylva, qui avait eu la plus grande part à la nouvelle fondation, en fut nommée supérieure quoiqu'elle n'eût alors que vingt-six ans : distinction qui fut comme le prix des soins qu'elle s'était donnés pour l'établissement d'une maison qui devait son existence aux libéralités de sa famille et du protonotaire d'Aragon qui l'avaient fondée pour elle. La communauté fut composée de trente religieuses qui paraissaient toutes vertueuses et avoir embrassé la profession monastique de leur plein gré... Mais pendant que le nouveau couvent jouissait de la plus grande réputation, *les actions, les gestes et les paroles* d'une religieuse firent croire qu'elle était dans un état surnaturel. François Garcia eut recours aux exorcismes : le 8 septembre 1628, on annonça qu'elle était énergumène. Peu de temps après, plusieurs autres religieuses se trouvèrent dans le même état, et, le 28 décembre, l'abbesse fondatrice du couvent, dona Thérèse, y tomba elle-même ; le même accident arriva presque aussitôt à quatre ou cinq autres religieuses : enfin, sur trente filles qui composaient la communauté, vingt-cinq furent atteintes de cette espèce de contagion. On peut juger des choses extraordinaires qui durent se passer au milieu d'une communauté de trente femmes enfermées dans une seule maison avec vingt-cinq démons, vrais ou supposés, en possession de leurs corps. L'un d'eux, nommé *Peregrino*, était leur chef commandant, et tous les autres lui obéissaient. Il y eut des consultations, sur l'état de ces filles, entre des hommes savans et respectables par leurs vertus ; tous pensèrent que les religieuses étaient véritablement *possédées*. Leur confesseur répétait tous les jours ses exorcismes, et comme les accidens extraordinaires étaient fréquens, non seulement il entra dans le couvent, mais il passait encore

les nuits et les jours pour renouveler les conjurations ; il prit même à la fin le parti d'apporter le saint sacrement dans la salle où la communauté se réunissait pour vaquer au travail, et l'on y fit des prières de quarante heures. Une scène aussi singulière dura trois ans, et il serait difficile de dire quand elle aurait fini, si l'inquisition, informée de ce qui se passait, ne s'en fût mêlée. En 1631 elle fit traduire, dans les prisons secrètes de Tolède, le confesseur, l'abbesse et quelques-unes des religieuses que l'on dispersa quelque temps après dans divers couvens. François Garcia fut dénoncé comme *hérétique illuminé*, et l'on ajouta que les religieuses avaient voulu cacher leur état (d'illumination) en feignant d'être possédées.

Après plusieurs incidens... et lorsqu'on eut présenté au roi quelques requêtes... l'affaire fut jugée. Le confesseur et les religieuses furent déclarés suspects d'être tombés dans l'hérésie des *illuminés*... On fit subir à celles-ci diverses pénitences, et on les distribua dans d'autres couvens : l'abbesse fut exilée et privée du droit de délibérer pour quatre ans, et de celui de voter pendant huit années. Ce délai écoulé, elle rentra dans le couvent de Sainte-Placide, et il lui fut ordonné par ses chefs, sous peine de désobéissance, d'avoir recours au conseil de la *Suprême* et de demander la révision de son procès. L'abbesse obéit, en exposant qu'elle le faisait non pour l'honneur de sa personne, mais pour celui de toutes les religieuses et des autres maisons de l'ordre de Saint-Benoît...

La requête de dona Thérèse respire la candeur et l'humilité. Après avoir raconté les accidens qui étaient arrivés à trois de ses compagnes, elle ajouta : « Quand je commençai à me trouver dans cet état, j'éprouvai dans mon intérieur des mouvemens si extraordinaires, que je jugeai

que la cause n'en pouvait être naturelle. Je récitai plusieurs oraisons, en demandant à Dieu qu'il me délivrât d'une peine si terrible : voyant que mon état ne changeait pas, je priai plusieurs fois le prieur de m'exorciser ; comme il ne voulait pas le faire, il cherchait à m'en détourner, et me disait que tout ce que je racontais n'était qu'un effet de mon imagination : je faisais tout ce qui dépendait de moi pour le croire, mais le mal me faisait bien éprouver le contraire. Enfin le jour de Notre-Dame, le prieur prit une étole, après avoir fait plusieurs prières, et demanda à Dieu qu'il me fit connaître si le démon était dans mon corps, en le découvrant, ou de faire passer ces douleurs et cette peine que j'éprouvais intérieurement. Longtemps après qu'il eut commencé les exorcismes, et pendant que je me trouvais heureuse de me sentir libre, car je n'éprouvais plus rien, je tombai tout d'un coup dans une espèce d'anéantissement et de délire, faisant et disant des choses dont je n'avais jamais eu l'idée dans ma vie. Je commençai à éprouver cet état lorsque j'eus mis sur ma tête le bois de la croix, qui me sembla aussi pesant qu'une tour ; cela continua ainsi pendant trois mois, et je me trouvai rarement dans mon état naturel. La nature m'avait donné un caractère si tranquille que, même dans mon enfance, je n'avais rien de cet âge, et que je n'aimais ni les jeux, ni les vivacités, ni les mouvemens qui lui sont ordinaires. D'après cela on ne pouvait s'empêcher de regarder comme une chose surnaturelle qu'étant arrivée à vingt-six ans, et à être religieuse et même abbesse, je fisse des folies dont je n'avais jamais été auparavant capable...

» Il arrivait quelquefois que le démon *Peregrino* (c'est-à-dire la sœur possédée par ce diable, qui jouait le rôle de supérieur des diables) se trouvait dans le dortoir du se-



cond étage, lorsque j'étais au parloir, et il disait : dona Thérèse est-elle avec des visites ? je la ferai venir bientôt... Je n'entendais pas ces paroles, je ne voyais pas non plus *Peregrino*, mais j'éprouvais intérieurement une inquiétude inexprimable, et je prenais vite congé des personnes qui étaient venues me voir, et je le faisais sans avoir délibéré. Je sentais alors la présence du démon qui était dans mon corps ; je me mettais à courir sans réflexions, en marmottant : le seigneur *Peregrino* m'appelle, et j'allais où était le démon, et avant d'y aborder je parlais déjà de l'objet sur lequel on s'y entretenait et dont je n'avais eu auparavant aucune connaissance...

» Quelques personnes disaient que nous faisons semblant d'être dans cet état par vanité, et moi surtout pour gagner l'attachement de mes religieuses et d'autres personnes graves ; mais pour se convaincre que ce n'était pas ce sentiment qui nous faisait agir, il suffirait de savoir que sur trente religieuses que nous étions il y en avait vingt-cinq qui étaient dans cet état, et que des cinq autres trois étaient mes meilleures amies. Quant aux personnes du dehors, nous étions plus à même de leur inspirer de la crainte et de les faire fuir que de nous en faire aimer et rechercher(1)..... Le conseil de la Suprême reconnut l'innocence des filles ; mais François Garcia fut déclaré coupable pour s'être mis en relation avec les diables avant de commencer à les attaquer. »

François Garcia, comme véhémentement suspect d'hérésie, dut subir une condamnation à la prison, et se soumettre à des pénitences privées et publiques.

Ce récit, beaucoup trop succinct, ne laisse pas cepen-

(1) Llorente, ouvrage cité, t. 3, p. 484, 485, 486, 487, 488.

dant d'offrir un certain degré d'intérêt. Nous notons d'abord la tendance contagieuse d'une maladie qui atteint tout de suite vingt-cinq filles sur trente qui représentent le chiffre total de la population du couvent. Les choses étranges qui se passèrent au milieu de ces énergumènes ne sont pas décrites par Llorente; il ne rapporte pas non plus le texte des divagations auxquelles les religieuses de Sainte-Placide se laissaient aller; mais, d'après le dire de dona Thérèse, les propos et les actes des malades suffisaient que de reste pour caractériser un état de folie. Il est hors de doute encore que les conversations des religieuses roulaient principalement sur les maux qu'elles croyaient devoir attribuer à l'incitation des malins esprits. Ces filles, à en juger par la relation de la supérieure, éprouvaient intérieurement des sensations, ou, comme le disait dona Thérèse, des mouvemens terribles; il est clair aussi qu'elles s'imaginaient pouvoir deviner ce qui se passait loin d'elles, et lire dans la pensée les unes des autres; puisque l'abbesse, sans obéir à aucune hallucination vocale, s'empressait de quitter le parloir en disant : le démon Peregrino exige que je me rende auprès des énergumènes, et qu'elle croyait déjà, avant d'arriver parmi ses compagnes, connaître parfaitement le sujet de leur conversation. Enfin ces bénédictines tombaient probablement par instans dans des transports extatiques, car elles furent surtout condamnées comme *illuminées*. La maladie de Madrid représente incontestablement le type de celle qui affligea presque immédiatement après les filles de Loudun, de Louviers, d'Auxonne, de Toulouse, des Landes; on n'oubliera pas que les religieuses espagnoles furent accusées par leurs compatriotes de jouer la comédie, et qu'on leur infligea des châtimens corporels injustes, au lieu de

les soumettre à quelque traitement rationnel. Les filles de Saint-Benoît, par extraordinaire, ne formulèrent aucune plainte contre leur confesseur; l'inquisition s'abstint, de son côté, de poursuivre Garcia comme magicien. En le déclarant atteint du soupçon d'hérésie *de vehementi*, l'inquisition dut céder à des vues d'utilité sociale; toutefois, il n'est pas démontré que, dans le principe, Garcia ait contribué, par l'exaltation de ses doctrines, à provoquer le bouleversement des facultés morales et intellectuelles de ses pénitentes; et, en bonne justice, la responsabilité du mal qu'il leur fit pendant trois ans, par la continuité de ses exorcismes, ne devait pas peser tout entière sur sa personne; car les plus doctes théologiens d'Espagne, dont on avait pris les avis, avaient unanimement déclaré la possession réelle, et reconnu la nécessité d'attaquer les diables par les formules adoptées en cas pareils par l'Église.

## § II.

La démonopathie, l'hystérie, la catalepsie, etc., atteignent les ursulines et les séculières à Loudun. Les mêmes accidens éclatent à Clunon et à Nîmes. — La démonopathie sévit sur plusieurs exorcistes. — Folie de Mannouri, du lieutenant Chauvet.

### De 1632 à 1639.

A. — Folie des ursulines. Supplice de Grandier.

L'institut des filles de Sainte-Ursule prit naissance en Italie vers le milieu du seizième siècle, sous le patronage de la bienheureuse Angèle de Bresce. En 1611, Madeleine Luillier, dame de Sainte-Beuve, introduisit le même ordre à Paris, et en 1626, plusieurs nobles filles du Poitou, de la Saintonge et de la Touraine se réunissaient à Loudun

pour former une communauté d'ursulines. La prieure de ce nouveau couvent avait nom parmi le monde, pour parler le langage de l'Église, Jeanne de Belfiel ; elle était issue de la maison du baron de Cose. Au nombre des simples religieuses, on voyait figurer madame Claire de Sazilli, parente de Richelieu ; les deux dames de Barbezier, de la maison de Nogeret ; madame de la Mothe, fille du marquis de Baracé ; les deux dames d'Esconbleau, de la maison de Sourdis. Ces dames ne le cédaient à aucune personne de leur sexe pour la culture de l'esprit, la politesse des manières, le soin qui avait présidé à leur éducation. Toutes se vouèrent, en se conformant aux règles de leur ordre, à l'instruction des jeunes filles qui leur furent confiées à titre de pensionnaires ou d'externes. La communauté, sans être richement dotée, se trouvait à même de faire face à ses dépenses et à ses besoins. Un dérangement subit survenu dans la santé de plusieurs religieuses attira bientôt l'attention publique sur les ursulines de Loudun. La maladie de ces filles était assez étrange pour imposer à la crédulité du temps ; seize religieuses en proie au délire de la diablerie se plaignirent tout à coup d'être possédées, obsédées ou maléficiées par de nombreux démons. Le clergé paraît avoir cru sérieusement à la possession des ursulines de Loudun ; les écrivains protestans ont soutenu que ces religieuses s'entendaient avec les ennemis d'un homme dont on avait décidé la perte, et qu'elles n'avaient jamais éprouvé les symptômes d'une véritable monomanie convulsive. Cette calomnie est réfutée par le seul exposé des faits, quelque défigurés qu'ils soient, que l'on trouve consignés dans les récits des exorcistes et dans tous les mémoires qui traitent de l'affaire d'Urbain Grandier.

L'on peut regarder comme certain que la maladie des

ursulines de Loudun s'annonça d'abord par des hallucinations. Il est constaté que dès le printemps de 1632 plusieurs sœurs se plaignaient d'être obsédées la nuit par des spectres. Il leur arrivait de quitter leur lit, de s'échapper des dortoirs, de parcourir les corridors, les chambres des pensionnaires, et même de monter sur les toits. Peut-être le somnambulisme se mêlait-il aux aberrations qui constituaient un commencement de délire. Ces accidens étaient attribués par les religieuses à l'apparition de leur premier confesseur récemment décédé. Elles accusaient ce prétendu revenant de leur porter des coups dans l'obscurité et montraient à leurs compagnes les contusions qu'elles-mêmes probablement se faisaient à leur insu pendant les paroxysmes nocturnes. Une nuit le spectre du défunt prêtre fit entendre à une religieuse des paroles peu édifiantes, et la sollicita par des caresses impudiques. Elle tremble, crie, appelle, invoque le nom de Jésus. Personne ne l'assiste. Son corps est inondé de sueur, elle se débat contre le fantôme et perd connaissance. Ce narré, a-t-il été dit, rappelle l'accomplissement de l'acte vénérien. Peut-être ; mais il ne prouve pas que la couche de la religieuse ait été souillée. A toute minute, pendant la démonopathie de Louviers, des scènes pareilles se renouvelaient en plein jour sous les yeux de toute la communauté. Combien de béates ont sérieusement cru être mariées à des anges, à des chérubins ! Du reste, au bout de quelque temps les hallucinations des ursulines de Loudun devinrent permanentes ; ces énergumènes déposèrent devant la justice : que pendant quatre mois Urbain Grandier s'était introduit dans leur maison de jour et de nuit, sans qu'on sût comment il pouvait y entrer ; qu'il se présentait à elles lorsqu'elles étaient debout, vaquant à l'oraison, qu'il les sollicitait au mal ; qu'elles étaient frap-

pées par quelque chose qu'elles ne voyaient pas; que les marques des coups étaient si visibles, que les médecins et chirurgiens les pouvaient facilement reconnaître; que ces accidens avaient commencé par l'apparition du prieur Moussaut, leur ancien directeur de conscience (1). Il est clair que les caractères de la folie des ursulines se dessinaient avec une rapidité toujours croissante.

Bientôt madame de Belfiel fut prise de convulsions hystériques violentes, et l'explosion des phénomènes hystériques se compliqua sur madame de Sazilli d'une horrible perversion de tous les sentimens religieux et de tous les sentimens honnêtes. Le diable fut accusé de produire ces tourmens qui affligeaient la communauté; des carmes, des confesseurs s'empressèrent autour des énergumènes; on entreprit de conjurer les démons; l'exaltation des religieuses dégénéra en fureur.

Le 11 octobre 1632 le bailli et le commissaire civil de Loudun furent témoins pour la première fois des attaques convulsives de la prieure et d'une sœur laïc. Madame de Belfiel poussa des cris plaintifs, se tordit dans son lit et fit mille extravagances. Il semblait, à en juger par ses contorsions, par la nature de ses actes, qu'elle fût hors de son bon sens. Elle avala avec peine quelques alimens liquides dans un moment de calme et retomba aussitôt dans des crises nerveuses. Madame du Magnoux, étendue dans un autre lit du dortoir, présenta, à peu de chose près, la même série de phénomènes morbides. A partir de cette date, il ne se passe pas un jour peut-être sans que les religieuses soient soumises à des exorcismes ou privés ou publics de plusieurs heures, et il n'y a plus moyen de reproduire

(1) De la Ménarday, *Examen et discussion crit. de l'histoire des diables de Loudun*, Liège, 1748, in-12, de la page 446 à la p. 460.

toutes les scènes extravagantes qui se succèdent parmi ces énergumènes.

Telle religieuse provoque les exorcistes par des gestes lascifs, par des postures obscènes, par un débordement de paroles sales et ordurières. Telle autre, couchée sur le ventre, les bras tordus sur le dos, les jambes relevées vers l'occiput, défie de la sorte le prêtre qui la poursuit avec le saint sacrement. Celle-ci, courbée en arrière, pliée en double, affecte de marcher la nuque posée sur les talons. Celle-là imprime à sa tête des mouvemens étranges. « Je vis une chose qui me surprit beaucoup, confesse le père Surin, et qui était ordinaire à toutes les possédées ; c'est qu'étant renversées en arrière, la tête leur venait aux talons, et elles marchaient ainsi avec une vitesse surprenante et fort longtemps. J'en vis une qui étant relevée se frappait la poitrine et les épaules avec sa tête, mais d'une si grande vitesse et si rudement, qu'il n'y a au monde personne, pour agile qu'il soit, qui puisse rien faire qui en approche.... Quant à leurs cris, c'étaient des hurlemens de damnés, de loups enragés, de bêtes horribles. On ne saurait imaginer de quelle force elles criaient. Il n'y avait rien en cela non plus que dans tout le reste qui fût humain (1). »

Souvent la langue des énergumènes pendait hors de la bouche ; mais la noirceur, la tuméfaction et la dureté de cet organe disparaissaient aussitôt qu'il était rentré dans la cavité buccale.

Plusieurs malades présentaient par instans les signes de l'extase et de la catalepsie. On lit dans l'ouvrage de la Ménarday : « Un autre jour elles se distinguaient par leur souplesse... Dans leurs assoupissemens elles deve-

(1) De la Ménarday, ouvrage cité, p. 351.

naient souples et maniables comme une lame de plomb, en sorte qu'on leur pliait le corps en tous sens, en devant, en arrière, sur les côtés jusqu'à ce que la tête touchât par terre; et elles restaient dans la pose où on les laissait jusqu'à ce qu'on changeât leurs attitudes (1). »

Le trouble des facultés intellectuelles et affectives, les actes de déraison, les phénomènes musculaires s'observaient surtout pendant les exorcismes et au moment de la communion. Dans les intervalles de repos, les malades s'efforçaient de se rattacher aux exercices de la prière; de reprendre leurs habitudes de travail et le maintien qui convient à des filles de leur rang et de leur profession. Presque toujours l'arrivée d'un exorciste suffisait pour bouleverser de nouveau le système nerveux de ces infortunées. A peine Satan était-il conjuré que l'on n'entendait plus que blasphèmes et imprécations. Alors les ursulines se levaient, passaient leur pied par dessus la tête, écartaient les jambes au point de s'asseoir sur le périnée, cherchaient à arracher le ciboire de la main des prêtres, et au grand scandale des mœurs, voulaient se livrer sur elles-mêmes à des attouchemens révoltans pour la pudeur et pour la religion.

Quelques sœurs, dont la maladie est surtout caractérisée par la persistance et le retour d'hallucinations visuelles, attribuent leurs visions à la présence et à l'obsession des esprits malfaisans. La même malade aperçoit quelquefois jusqu'à trois démons autour de sa personne.

Les religieuses qui se disent possédées ressentent dans la tête, dans l'estomac, dans la région du cœur, vers le front ou vers la tempe des sensations d'une nature parti-

(1) De la Ménarday, *ibid.*, p. 479.



culière qui leur font supposer que ces parties sont occupées chaecune par un démon. Madame de Belfiel est épouvée par sept diables ; madame de Sazilli par huit ; madame de la Mothe par quatre ; la sœur Élisabeth par cinq (1). Madame de Belfiel, tout en répondant aux questions des exorcistes, entend parler un être vivant dans son propre corps, se figurant qu'une voix étrangère émane de son pharynx. Aussi toutes les paroles des énergumènes sont censées proférées par les démons. Ce sont les diables qui jurent, qui erient, qui hurlent, qui tempêtent, qui lancent des imprécations contre le ciel et la divinité ; Asmodée, Léviathan, Isaaearon ont des timbres de voix distincts. Chaque esprit contribue plus ou moins à l'extravaganee des actes auxquels se livrent les énergumènes ; tel démon agite la face ; tel autre pousse la langue jusque sur le menton ; celui-ci oblige la fille à imprimer des mouvemens brusques à ses épaules, à se rouler sur le carreau ; un autre la jette dans des accès de fureur. Le ealme revient-il, la raison reprend-elle momentanément quelque empire sur la volonté, les sensations morbides permettent-elles à la démoniaque de goûter quelques heures de repos ; la possédée se persuade que les suppôts de Satan se sont éloignés. Souvent les malades prétendent, hors le temps des exorcismes, ne plus eonserver le souvenir des diseours qui leur sont justement attribués par ceux qui assistaient à ees cérémonies. Cependant tous les souvenirs ne sont pas nécessairement effacés du moment où l'énergumène en a fini avec l'exorciste. Plus d'une fois des démoniaques ont refusé le pain de la eommunion dont elles se eroyaient indignes après ce qui s'était passé pendant que le prêtre interpellait les dia-

(1) *La démonomanie de Loudun*, in-12, La Flèche, 1634, p. 57 et suiv.

bles. Plus d'une ursuline a regretté, en faisant un retour sur les aveux qui lui étaient échappés sous l'influence de conjurations impératives, les dépositions insensées qu'un tribunal inique ou crédule écoutait avec un empressement suspect. Souvent, les jours de pluie, madame de Belfiel guidée par un instinct de son mal courait exposer sa tête aux filets d'eau qui dégouttaient des toits. Or, un jour où M. de Laubardemont était au couvent : « elle se mit en chemise, la corde au cou, un cierge à la main, resta dans cet état l'espace de deux heures au milieu de la cour où il pleuvait en abondance, et lorsque la porte du parloir où était M. de Laubardemont fut ouverte, elle se jeta à genoux devant lui, déclarant qu'elle venait satisfaire à l'offense qu'elle avait commise en accusant l'innocent Graudier. Elle se retira ensuite et alla attacher la corde à un arbre du jardin où elle paraissait vouloir s'étrangler si les autres sœurs n'y fussent accourues (1). »

Le repentir, le désespoir de cette démoniaque, qui jouait le principal rôle dans les exorcismes, indiquent assez que la prieure se rappelait au moins le point capital de ses confessions ; mais comme les exorcistes attestent que le diable *endormait* quelquefois les religieuses soumises à l'exorcisme, l'état de ces filles ressemblait, peut-être, par instans, à celui des somnambules magnétiques. Cette supposition permet d'expliquer l'impossibilité où les religieuses se trouvaient de raconter certains jours ce qu'elles avaient dit ou fait pendant une partie des accès nerveux ; les jours où elles échappaient à l'*assoupissement*, où elles étaient au contraire violemment exaltées par la nature de leurs sensations tactiles ou viscérales, elles ne se rappelaient

(1) De la Ménarday, ouvrage cité, p. 495.

que trop, quand arrivait le pouvoir de la réflexion, le cynisme dégoûtant de leurs actes, la hardiesse inouïe de leurs assertions.

J'ai cité quelque part l'observation d'un vieillard qui attribue certaines sensations viscérales à la présence d'un ver solitaire, et qui se croit d'autant plus sûr de la vérité de son explication qu'il entend très souvent ce prétendu ver parler dans son estomac. Quelques unes des énérgumènes de Loudun étaient confirmées dans l'idée de la réalité de leur possession par une hallucination de même nature. Comment ces démoniaques auraient-elles douté de la présence des diables dans leur corps, quand il leur semblait qu'une voix nettement articulée, et partant de leur intérieur, affirmait que les mauvais anges avaient pris possession de leur personne; quand cette voix allait jusqu'à indiquer le nom, le nombre et le lieu de la résidence des démons; quand elle semblait se complaire à prononcer les paroles les plus infâmes, les plus humiliantes et les plus contraires au respect que de chastes vierges portent au Seigneur; quand les exorcistes des docteurs en théologie soutenaient que la possession était aussi réelle qu'effective; quand, enfin, la perversion survenue dans les habitudes morales des religieuses, leurs cris forcenés, leurs grimaces, leurs accès convulsifs, leurs exercices de batelage, leurs rages comme frénétiques paraissaient aux yeux de chacun provenir d'une cause infernale ?

Aujourd'hui les principales formes de la monomanie ont été caractérisées; il n'est pas une nuance du délire religieux, du délire impulsif, du délire qui s'annonce par l'aliénation des sentimens; pas une espèce d'illusion sensoriale, pas une variété d'hallucination, de sensation viscérale qui n'aient été soigneusement étudiées par les médecins;

il est reconnu que l'on doit mettre sur le compte de la volonté lésée tous les actes, quelque extraordinaires qu'ils soient, qui ne peuvent s'expliquer que par l'entraînement d'une impulsion malade. Personne guère plus n'est préoccupé de la crainte des esprits; la catalepsie, le somnambulisme, la danse de Saint-Guy, les attaques de nerfs sont appréciés à leur juste valeur même par les gens du monde. Il n'est pas un magistrat, un ecclésiastique, un homme d'un esprit cultivé qui ne soit prêt à combattre, dans l'occasion, les faux écarts d'un cerveau qui tend à s'égarer dans les suppositions du délire exclusif. Cependant quelquefois encore vous voyez accroupis dans les coins de nos infirmeries des malheureux dont le teint hâve, la peau tannée, les traits sinistres, les membres effilés, la voix cassée ou le significatif marmotement attirent votre attention; celui-ci se croit déchu de la grace de Dieu et condamné au supplice d'une damnation éternelle; cet autre se plaint des vexations d'un démon caché dans ses entrailles. Aux raisonnemens que vous opposez à ces absurdes convictions, aux consolantes paroles que vous adressez à ces pauvres affligés, ils répondent par des marques d'impatience et de dépit, des lamentations, de sourds gémissemens, des cris de douleur et de désespoir! Et l'on viendra nous dire qu'à une époque où les têtes fortes osaient à peine douter de la puissance des esprits; où toute une classe de maladies était attribuée aux coupables manœuvres des démons; où il était reçu dans l'Église que ces maladies ne pouvaient céder qu'à l'influence de certaines cérémonies et de certaines prières; que dans un couvent où les directeurs des consciences proclament tous la nécessité de mourir sus aux compagnons de Satan, des femmes jeunes, timides, consacrées par goût aux exercices de la dévotion et de la piété,

se sont tout à coup concertées pour simuler des visions, des hallucinations viscérales, des idées fixes, la catalepsie, des accès convulsifs, des cris de démoniaques, la propension au suicide, pour se donner pendant six années tout de suite en spectacle aux curieux de tout un royaume; pour fouler aux pieds les liens de famille, les sentimens qui honorent le cœur de la femme, enfin pour porter l'audace jusqu'à la révolte contre l'Être suprême! Peut-on imaginer, s'écrie l'auteur de la *Démonomanie de Loudun*, que des religieuses se portent volontairement à faire des juremens et blasphèmes exécrables, à commettre des blasphèmes contre le saint sacrement?... Il est croyable que ces filles de maisons ont quelqn'honneur du monde en recommandation, qui les empêche de vouloir rien faire de messéant.... Comment une fille bien née se porterait-elle à faire en public des grimaces, des gestes indécens, à dire des paroles sales, à s'exposer à la risée et à la vue de tout le monde sans en avoir honte?... Le sexe, la qualité et condition des ursulines y répugnent! Ajoutez qu'elles ne possédaient pas les connaissances nécessaires pour soutenir le rôle d'hypocrisie qu'on a voulu leur prêter; des religieuses confinées dans une petite ville ne pouvaient avoir qu'une idée très imparfaite des accidens qui constituent l'hystéro-démonopathie. Sans être rare, ce genre d'aliénation était à peine soupçonné par le commun des médecins. Ceux qui ont calouنيé la bonne foi des ursulines n'ont pas tenu compte des souffrances physiques et morales qu'elles enduraient et qui devaient à leurs yeux ressembler en quelque sorte aux tourmens d'une damnation anticipée. Des témoins oculaires ont pris note de ce qui se passait aux exorcismes des ursulines; la lecture de ces pièces laisse dans l'ame une impression douloureuse; on a peine à comprendre que l'horreur d'une

pareille situation n'ait pas plus souvent abouti à un acte de désespoir. Il est vrai que les malades étaient surveillées avec soin et qu'au besoin on les attachait ; enfin l'on n'a pas perdu de vue la tentative de suicide de la supérieure. Quand vous aurez jeté les yeux sur les fragmens de procès-verbaux que jé vais rapporter, vous sentirez combien l'état des énergumènes devait causer d'affliction à tous les vrais croyans. Le morceau suivant est emprunté au *véritable* père Joseph, dont je cite textuellement les paroles (1).

Un jour la supérieure (2) « pria le père de faire une neuvaine en l'honneur de saint Joseph, pour obtenir que ses dévotions ne fussent pas si souvent troublées et interrompues ; ce qui fut aussitôt accordé par l'exorciste, lequel ne douta pas du bon succès de cette dévotion extraordinaire, et qui promit de son côté de dire des messes à la même intention, dont les démons furent enragés, et, pour s'en venger, le jour des Rois, qui était le troisième de cette neuvaine, ils la troublèrent. Ils rendirent son visage bleuâtre et firent arrêter fixement ses yeux sur une image de la Vierge... Il était déjà tard ; mais le père Surin prit la résolution d'exorciser puissamment, et de faire adorer avec effroi au démon celui devant lequel les mages s'étaient prosternés... Pour cet effet, il fit passer l'énergumène dans la chapelle, où elle prononça quantité de blasphèmes, voulant frapper les assistans et faisant de grands efforts pour outrager le père même, lequel la conduisit pourtant enfin doucement à l'autel où il la fit lier sur un banc, et, après quelques

(1) Consultez aussi : Pilet de la Ménardière, *Traité de la mélancolie*, in-4°, 131 pages ; — *La démonomanie de Loudun*, in-12, 1634, La Flèche ; — Pidoux, *In actiones Juliodunensium virginum exercitatio medicinae*. Ad. Duncan, in-4°, 1635.

(2) *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu ou Histoire des diables*, etc., édit. de 1716, p. 297 et suivantes.

oraisons, il ordonna au diable Isaacharum de se prosterner en terre avec signes de révérence et de sujétion, pour honorer l'enfant Jésus ; ce que le démon refusa de faire en blasphémant horriblement. Alors l'exorciste chanta le *magnificat*, et lorsqu'il vint à ces paroles : *gloria patri*, etc., cette impie religieuse, dont le cœur était véritablement rempli du démon, s'écria : maudit soit le père, maudit soit le fils, maudit soit le Saint-Esprit, maudite soit Marie et toute la cour céleste!... Le diable redoubla encore ses malédictions contre Marie à l'occasion de l'*Ave Maria Stella*, et dit qu'il ne craignait ni Dieu ni Marie et qu'il les défiait de l'ôter du corps qu'il occupait... On lui demanda pourquoi il défiait un dieu qui est tout-puissant. Je le fais par rage, répliqua-t-il, et désormais ni moi ni mes compagnons ne ferons plus autre chose.... Alors il recommença ses malédictions et il maudit en même temps la neuvaine. Le père Surin commanda de nouveau à Isaacharum d'adorer Jésus et de faire satisfaction, tant à ce divin enfant qu'à la sainte Vierge, de tant de blasphèmes qu'il avait vomis contre eux... Isaacharum n'étant pas traitable, il refusa d'obéir... Le *gloria*, qui fut chanté sur-le-champ, ne servit qu'à lui faire proférer de nouveaux blasphèmes contre la Vierge. Il fut fait encore de nouvelles instances pour obliger le diable *Béhémoth* à faire amende honorable à Jésus, et *Isaacharum* à sa sainte mère, pendant lesquelles la supérieure ayant eu de grandes convulsions, elle fut déliée parce que l'on s'imagina que le démon voulait obéir ; mais *Isaacharum*, la laissant tomber par terre, s'écria : Maudite soit Marie, et maudit soit le fruit qu'elle a porté. L'exorciste lui commanda à l'instant de faire satisfaction à la Vierge de ces horribles paroles en se vautrant sur la terre comme un serpent... et en léchant le pavé de la cha-

pelle, en trois endroits, de demander pardon en termes exprès... Mais il y eut encore refus d'obéir, pour le coup, jusqu'à ce que l'on vint à continuer le chant des hymnes. Alors le diable commença à se tordre, et en se vautrant et se roulant, il conduisit son corps jusqu'au bout de la chapelle où il tira une grosse langue bien noire et lécha le pavé avec des trémousse-mens, des hurle-mens et des contorsions à faire horreur. Il fit encore la même chose auprès de l'autel, après quoi il se releva de terre et demeura à genoux avec un visage plein de fierté, faisant mine de ne vouloir pas passer outre ; mais l'exorciste, avec le saint sacrement en main, lui ayant commandé de le satisfaire de paroles, ce visage changea et devint hideux, et, la tête se pliant en arrière, on entendit prononcer d'une voix forte et précipitée, qui était tirée du fond de la poitrine : Reine du ciel et de la terre, je demande pardon à votre majesté des blasphèmes que j'ai dits contre votre nom (1). »

Lorsque la supérieure s'avisa de demander une neuvaine au père Surin, elle venait de faire une dissertation dont la durée avait été de deux heures. A la fin de ce discours elle ignorait absolument tout ce qu'elle avait débité pendant son improvisation. Obéissait-elle alors à l'inspiration du somnambulisme ? Elle était certainement en extase quand sa figure parut prendre une teinte pourpre, et que ses yeux restèrent fixes en regardant l'image de la Vierge. L'accès de délire furieux qui obligea l'exorciste à se rendre maître des mouvemens de l'énergumène, et qui s'était déclaré au moment même où il avait été question d'*exorciser puissamment*, se traduisit bientôt par un débordement de paroles impies et de malédictions quand la démoniaque se

(1) *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu ou Histoire des diables*, 1716, p. 227.



sentit contenue, et que les conjurations et les chants eurent porté au plus haut degré l'exacerbation du système nerveux. L'accès déclinant, on crut que les diables arrivaient à résipiscence et que le Christ avait vaincu. Mais aujourd'hui que la question de possession n'est plus en litige, et que l'on commence à s'entendre sur les symptômes propres à la monomanie affective, l'on ne peut pas contester l'état de folie d'une abbesse qui ne peut plus satisfaire à ses dévotions, qui se laisse aller à des voies de fait, qu'on est forcé de lier, qui refuse de s'incliner devant l'image de son Dieu, qui maudit la Vierge et la trinité, et qui se vautre publiquement sur les dalles du temple consacré aux exercices de la prière et de la piété. En vain l'on objecte que cette abbesse a plusieurs fois simulé de faux miracles : on sait que dans la folie affective les malades semblent souvent se complaire dans la fourbe et le mensonge, et c'est surtout cette dernière disposition qui rendait les énergumènes d'autrefois si dangereuses pour leur entourage. Souvent les ursulines de Loudun, cédant à une conviction maldive, annonçaient au public que tel ou tel diable les enlèverait, à heure fixe, à six ou sept pieds de hauteur, que tel ou tel démon emporterait, devant tout le monde, la chaire de la chapelle sur le sommet de la plus haute tour du château, que le Saint-Esprit signalerait sa puissance en gravant certaines lettres ensanglantées sur la main de la pricure, que l'on serait averti de la retraite de tel ou tel diable par une traînée de flamme qui s'échapperait de la bouche de la possédée. Faut-il conclure de ce que ces monomaniaques mettaient ensuite tout en œuvre pour faire accroire aux assistans que les esprits déchus n'avaient point manqué à l'accomplissement de leurs promesses, qu'elles n'ont jamais joué qu'un rôle de convention? Je réponds que si toutes les folles qui trompent ou cherchent à trom-

per avec une certaine habileté étaient déclarées bien portantes, il faudrait renoncer à caractériser la folie. L'existence du délire partiel se déduit de la réunion d'un ensemble de phénomènes dont l'existence n'était pas contestable sur les filles de Loudun. Qu'importe que ces nonnes aient eu recours à des moyens ridicules pour persuader aux simples qu'elles étaient bien réellement au pouvoir des anges déchus, du moment où la nature de leurs sensations, la nature de leurs idées malades, ne peuvent laisser aucun doute sur la réalité de leur délire? Nier l'existence de la démonopathie dans une circonstance où l'évidence des faits parle si haut, c'est vouloir nier la valeur des signes adoptés pour la distinction des diverses espèces de monomanie. L'aliéné qui se dit empereur cherche aussi, lui, à imposer par la fierté de sa contenance : sa vie se passe à simuler des marches, des contre-marches, à donner des ordres comme si le sort des armées et des peuples dépendait d'un caprice de sa volonté. Le théomane se pose comme le représentant de Dieu sur la terre ; dans l'enivrement de son orgueil il soutient que les ressorts qui font mouvoir la nature et les corps célestes sont maintenant entre ses mains ; l'individu qui se figure porter un chien dans son ventre imite l'aboiement de cet animal, comme les filles de Prætus, qui se disaient changées en vaches, imitaient le mugissement des génisses. Chaque variété de délire partiel suggère donc aux malades l'idée de jouer un rôle qui varie suivant la tendance des idées morbides. Satan, père du mensonge, capital ennemi de Dieu, devait naturellement pousser les possédées dans la voie du scandale et de l'imposture ; voilà pourquoi des malades qui abhorraient le joug de la religion s'évertuaient si souvent à tromper.

Au mois de mai 1635, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, voulant juger par lui-même de l'état des ursu-

lines, se rendit à Loudunet assista à quelques séances des exorcistes. La supérieure, exorcisée par le père Surin, adora d'abord le saint sacrement en donnant tous les signes d'un violent désespoir. Bientôt : « le père, répétant le commandement qu'il avait déjà fait, mit le corps de la prieure dans une effroyable convulsion ; tirant une langue horriblement difforme, noirâtre et boutonnée ou grénée comme du maroquin, sans être pressée des dents, et sèche comme s'il n'y avait jamais eu d'humeur, et la respiration n'était nullement forcée. On remarqua entre autres postures une telle extension des jambes qu'il y avait sept pieds de long d'un pied à l'autre... Après cela le démon alla la jeter aux pieds du père, qui tenait le saint sacrement en main... Il tourna premièrement la paume des deux mains en haut, puis acheva le tour entier, en sorte que la paume de chaque main touchait le carreau ; il reporta les mains ainsi tournées en les joignant sur le bout de l'épine du dos, et aussitôt y porta les deux pieds joints aussi ; en sorte que les deux paumes des mains touchaient des deux côtés le dehors de la plante des pieds. Elle demeura en cette posture assez longtemps, avec des tremblemens étranges, ne touchant la terre que du ventre. S'étant relevée, il fut commandé encore une fois au démon de s'approcher du saint sacrement... Ayant proféré quelques paroles, il (le démon) devint encore plus forcené, et témoignant une grande rage de ce qu'il avait dit, se mordant aux bras et contournant horriblement tous les membres. L'agitation cessa peu après et la fille revint entièrement à elle, n'ayant le pouls pas plus ému que s'il ne se fût rien passé d'extraordinaire (1). »

(1) *Histoire des diables*, etc., édit. cit., p. 226.

Cette scène de démoniaque a été envisagée par les anti-possessionistes comme un jeu, comme un exercice destiné à procurer au prince un passe-temps qui avait au moins pour lui le mérite de la nouveauté. Que se passa-t-il au moment où la supérieure des ursulines semblait revenir à des habitudes plus décentes?

« Le père Surin qui parlait à Monsieur, et qui allait finir l'exorcisme, sentit les attaques d'Isaacharum (l'un des diables de la possédée) qui le renversa deux fois, et lui remua les bras et les jambes avec des frémissemens et des tremblemens. Le démon, forcé de se retirer par le saint sacrement qu'on lui appliquait, rentra tout à coup dans la prieure qui était à deux pas de là... et dans un moment lui fit un visage horrible et furieux. Au même temps l'exorciste s'étant relevé, alla combattre Isaacharum auquel le père Tranquille demanda d'où lui venait cette audace de vexer le père Surin. Il répondit en furie, s'adressant au père Surin même : « C'est pour me venger de toi (1)... »

On verra bientôt si le père Surin simulait le délire de la possession. La démonopathie a inspiré à madame de Belfiel ces postures de tréteaux, ces emportemens, ces rages d'énergumènes... Je ne crains pas que les manigraphes soient tentés de contester la valeur des phénomènes que je juge propres à caractériser la monomanie de la prieure des ursulines; aux nombreuses preuves scientifiques que je viens de faire valoir, il faut ajouter, dans l'intérêt de l'opinion que j'ai la prétention d'établir ici, les preuves que je vais encore rassembler.

Vers 1636 il arrivait souvent à cette démoniaque d'éprouver pendant son sommeil des émotions bizarres, des

(1) *Histoire des diables*, p. 234.

visions de béates, des hallucinations de l'odorat et de l'ouïe. Quelquefois les sensations de l'odorat persistaient après le réveil. Sans se faire en apparence illusion sur la cause de ces phénomènes sensitifs, qu'elle attribuait à l'égarément de l'imagination, il est constant que ces songes exerçaient cependant une grande influence sur ses déterminations. On sait combien ces dispositions vicieuses de l'esprit sont fréquentes sur les monomaniaques.

Les hallucinations que je vais rapporter ont eu lieu pendant la veille. Un jour cette religieuse s'imagina ouïr des accens plaintifs, des gémissemens partant d'un dortoir. Bientôt elle vit entrer dans sa cellule un cadavre flamboyant qu'elle estima sortir du purgatoire, soit qu'il montât au ciel ou qu'il eût l'intention de réclamer l'assistance de ses prières. L'hallucinée court à son bénitier, asperge le spectre d'eau bénite, et s' imagine entendre bruire le liquide comme bruit l'eau qui tombe sur un métal rougi à blanc. Il lui sembla aussi que sa main était brûlée par le contact de la vapeur.

Pendant le cours d'une inflammation de poitrine qui la mit à deux doigts de sa perte, la supérieure fut frappée des sensations les plus diverses. Elle parle, dans une lettre au père Surin, du terrible assaut que lui livra un soir, sur les six ou sept heures, le diable Béhémot. Il faut qu'on sache que ce diable, au dire de la supérieure, sortait quelquefois de son corps pour faire des promenades au dehors, et qu'elle était avertie que *Béhémot battait aux champs* par une sensation analogue à celle qu'elle aurait pu ressentir s'il se fût échappé quelque chose de sa tête. Or, le soir en question, l'esprit infernal se rendit visible à la malade. Pendant l'espace de demi-heure, écrit cette monomaniaque, ce malheureux diable se présenta à moi sous une

forme hideuse et épouvantable, avec une grande gueule, jetant feu et flamme tant par la bouche que par les yeux. Il avait de grandes griffes qu'il étendait sur ma tête en me disant que j'étais condamnée de Dieu aux flammes éternelles, et qu'il attendait mon ame à sortir pour l'emporter aux enfers. Il tâcha, pendant ce temps, de me donner de vives impressions de désespoir ; mais Dieu... me soutint dans ce combat. » Dans cette crise, elle se sentit troublée et effarée ; Béhénot lui avait ôté la mémoire, et jusqu'à la liberté de se jeter entre les bras de Dieu et de pratiquer un acte de dévotion (1).

Un autre passage de la même lettre est ainsi conçu : « Sur les neuf heures du jeudi au soir, ce malheureux (Béhénot) commença à me donner de grandes traverses d'esprit, et à me représenter l'état de toute ma vie depuis l'âge de six ans, et me remit dans l'esprit, par une *locution qu'il faisait dans ma tête*, jusqu'aux moindres actions déréglées où je m'étais laissée aller ; surtout il fit de grandes instances sur le temps de ma possession et sur ce mélange de l'esprit de la fille avec celui du diable ; et, à vous dire le vrai, je me trouvai alors en grande perplexité (2). »

Cette continuité d'aberrations intellectuelles, sensibles et morales n'est pas simulée. Cette hallucination qui fait dire à la prieure que le diable parle dans sa tête n'est pas de l'invention de cette fille ; les manigraphes savent combien ce phénomène est rare dans tous les genres de folie.

La sœur Agnès, apercevant le duc d'Orléans, parut un peu troublée et éprouva des tressaillemens qui furent attribués à la présence du démon Asmodée, l'un des quatre qui la possédaient. On l'exorcisa sur l'heure, et Asmodée

(1) *Histoire des diables*, p. 322, 374.

(2) *Ibid.*, p. 374.

ne tarda guère à faire paraître sa plus haute rage, secouant diverses fois la fille en avant et en arrière, et la faisant battre comme un marteau avec une si grande vitesse que les dents lui en craquaient et que son gosier rendait un bruit forcé. Dans ces agitations, son visage devint tout à fait méconnaissable, son regard furieux, sa langue prodigieusement grosse et pendante en bas hors de la bouche, livide et sèche à tel point que le défaut d'humeur la faisait paraître toute velue... Un autre démon, Béhérit, fit un visage riant et agréable... Le démon Asmodée, étant adjuré d'adorer le saint sacrement, dit d'abord qu'il voulait être lui-même adoré; mais enfin il obéit, prosternant son corps en terre. Après diverses autres contenance, la sœur Agnès porta un pied par le derrière de la tête jusqu'au front, en sorte que les orteils touchaient quasi le nez. L'exorciste lui ayant commandé de baiser le ciboire et de dire quel était celui qu'elle avait adoré, le démon, après avoir fait beaucoup de difficulté, obéit au premier commandement, mais refusa d'obéir au second.... Le père, insistant, le diable répliqua comme en se moquant : Ne vois-tu pas que je viens de le dire ! Alors la fille, revenant à elle, dit au duc : qu'elle se ressouvenait de certaines choses qui s'étaient faites, mais pas de toutes; et qu'elle avait ouï les réponses qui étaient sorties de sa bouche, comme *si une autre les eût proférées* (1).

Cette religieuse n'en imposait pas; qui est-ce qui lui aurait enseigné que dans certaines affections nerveuses la personne qui parle croit entendre parler une autre créature par sa propre bouche; qu'à la suite de certaines attaques les malades n'ont pas toujours la conscience de tout ce

(1) *Histoire des diables*, p. 299.

qu'ils ont pu faire pendant la violence de leurs accès? La sœur Agnès a pu perdre connaissance pendant que le système musculaire était sous l'influence des secousses convulsives répétées; ultérieurement elle a pu entrer dans un état de somnambulisme; enfin sa dernière assertion ne perdrait rien de sa vraisemblance quand bien même elle n'eût constamment parlé et agi que sous l'influence d'idées ou de sensations malades. Qui ne sait qu'une foule de monomaniaques n'ont dans la période lucide qu'un souvenir incomplet de ce qui s'est passé pendant la période d'exaltation?

Madame de Sazilli fut également exorcisée en présence du prince. Nous lisons que le premier démon qui se montra d'après le commandement du père Élisée assoupit la religieuse et la rendit souple comme une lame de plomb; que l'exorciste lui plia ensuite le corps en diverses façons, en arrière et en avant et des deux côtés, en sorte qu'elle touchait presque la terre de la tête, le démon la retenant dans la posture où elle avait été mise jusqu'à ce qu'on la changeât, n'ayant durant ce temps, qui fut assez long, aucune respiration par la bouche, mais seulement un petit soufle par le nez; qu'elle était presque insensible, puisque le père lui prit la peau du bras et la perça d'outre en outre avec une épingle sans qu'il en sortit de sang ou que la fille fit paraître aucun sentiment; que le diable Sabulon parut ensuite, qui la roula par la chapelle et lui fit faire diverses contorsions et des tremblemens; qu'il porta cinq ou six fois son pied gauche pardessus l'épaule à la joue, tenant cependant la jambe embrassée du même côté; que durant toutes ces agitations son visage fut difforme et hideux, sa langue grosse, livide, pendante jusqu'au menton...; que la respiration fut égale, les yeux immobiles et toujours ouverts



sans cligner ; qu'il lui fit après cela une extension de jambes en travers qui fut telle qu'elle touchait du périnée contre terre ; que pendant qu'elle était dans cette posture, l'exorciste lui fit tenir le tronc du corps droit et joindre les mains ; que le diable Sabulon, conjuré d'adorer le saint sacrement, fit quelque résistance, mais qu'étant pressé, il se traîna le corps tout courbé.... et alla baiser le pied du ciboire.... témoignant par ses gestes, ses tremblemens, ses cris et ses larmes de l'horreur de cette révérence (1)....

L'exorciste provoque ici à son insu la catalepsie, des convulsions hystériques, une scène de somnambulisme avec prédominance des idées relatives à la démonopathie. Deux diables sont accusés de produire tout ce désordre fonctionnel ; aujourd'hui la puissance magnétique détermine une partie des effets dont on prétendait rendre alors les démons responsables. En définitive madame de Sazilli n'agissait pas moins sans la participation de sa volonté, ou n'agissait que sous l'empire d'une volonté pervertie par la maladie.

La même religieuse exécuta aussi sur la fin de l'exorcisme un ordre que le duc venait de communiquer secrètement à l'exorciste. Dans cent occasions on put croire en effet que les énergumènes lisaient dans la pensée des religieux chargés de combattre les démons. Il est certain que ces filles étaient douées, pendant leurs accès d'hystérie ou d'exaltation nerveuse, d'une pénétration d'esprit unique ; mais souvent aussi cette pénétration les abandonnait, soit qu'alors la finesse des sens fût moins exquise, ou que la mimique de l'exorciste fût moins significative.

Les démoniaques de Loudun, comme la plupart des per-

(1) *Histoire des diables*, p. 231.

sonnes qui délirent sur les matières religieuses, discouraient à tort et à travers sur la grâce, sur le péché, sur l'attrait des vices, mais le plus souvent sur les ruses des fils de Satan. Mettant en avant l'autorité des démons, elles trahissaient quelquefois sans scrupule les secrets de l'enfer; puis se reprochant tout à coup ces indiscretions, il leur arrivait de s'emporter, de jurer le nom de Dieu, comme si l'esprit infernal eût recommencé à les tyranniser et leur eût fait subir le ressentiment de sa vengeance. Je signale l'état de surexcitation intellectuelle qui portait ainsi les ursulines à débiter tout ce qui leur passait par l'esprit, comme une nouvelle preuve d'aliénation partielle. Le diable Isaacaron, après avoir longtemps fait parler la supérieure de Loudun, parut, dit-on, enragé; il lui fit pousser des hurlemens et tenter des efforts pour frapper l'exorciste. Ce diable était outré de ce qu'on le contraignait de parler au profit des hommes, tandis qu'il ne désirait que détruire les œuvres de Dieu; il se repentait d'être entré dans un corps où il donnait des conseils utiles contre sa volonté. Il se vanta d'avoir obsédé l'âme de Job et contribué aux tourmens de son être; alors, dit-il, il ne s'était pas encore avisé de s'introduire dans les cavités du corps humain; ce fut l'incarnation de Jésus qui lui suggéra l'idée de recourir à ce genre de vexation! Le lendemain de la cérémonie funèbre du père Tranquille, le démon Léviathan fit dire à une religieuse qu'il se sentait brûlé; cette religieuse se rendit sur la fosse du défunt, la foula aux pieds, gratta la terre avec les mains comme si elle eût voulu exhumer le cadavre, et remuant de grosses pierres elle s'écria en affectant les airs d'une forcenée: Sors de là, bourreau! Sors de là! Léviathan voulait manifester par de telles démonstrations sa haine pour un religieux qui lui avait livré de si rudes combats,

comme on le disait à cette époque. Tant d'actes déraisonnables, d'emportemens, tous ces élans de fureur, ces blasphèmes, ces hurlemens, cette association d'idées étranges trahissent l'existence d'un mal cruel.

Chaque jour l'on entend répéter à des hallucinés, à des lypémaniques qu'ils sont empoisonnés, battus par leurs meilleurs amis ou par leurs proches ; qu'ils sont poussés à bout par les vexations des maguétiseurs et des physiciens. Très souvent les membres du parquet, les magistrats chargés de veiller à la sûreté des citoyens se trouvent dans la nécessité de faire séquestrer des aliénés qui menacent d'une vengeance exemplaire un père, un frère, une épouse qui ne leur prodiguent que des marques de tendresse et d'affection ; d'autres réclament l'arrestation d'un voisin, d'un homme qu'ils ont perdu de vue depuis dix, quinze ou vingt ans, et qu'ils voudraient voir figurer sur les bancs destiné saux criminels ; ces monomaniaques, s'apercevant bientôt qu'on ne tient aucun compte de leurs plaintes et de leurs récriminations, ne tardent pas à s'en prendre à la scélératesse des juges qu'ils accusent eux-mêmes de corruption et de complicité. Trop d'exemples funestes et récents apprennent que l'exaltation de ces aliénés ne se traduit pas toujours par de simples plaintes et par de simples menaces. De tout temps les sujets affectés de délire sensorial se sont récriés que leur mal n'était point ordinaire, que leur martyre ne pouvait être imputé qu'à la perfidie, qu'aux machinations de misérables dont il fallait avoir hâte de purger la société. Les démoniaques étaient portés par la nature même de leur délire à se plaindre de l'humanité entière, des personnes dont ils avaient lieu de soupçonner les intentions. Une croyance religieuse qui établissait en principe que le diable n'avait point le pouvoir de pren-

dre possession des corps vivans sans y être attiré par les pactes des magiciens rendait encore les soupçons des évergumènes plus légitimes. Finalement, partout les démoniaques étaient encouragés à rejeter la cause de leurs maux sur les prétendus fauteurs de la magie par l'exemple des poursuites et des condamnations auxquelles avaient donné lieu plusieurs affaires dites de possession.

Les ursulines de Loudun attribuèrent le dérangement de leur santé à la connivence d'un prêtre de la ville nommé Grandier avec les puissances de l'enfer. Depuis l'année 1620, Urbain Grandier, curé de l'église Saint-Pierre et chanoine de Sainte-Croix, avait presque constamment tenu fixés sur sa personne l'attention et les regards de ses concitoyens. Éducation brillante, distinction d'esprit et de talent, avantages physiques, éclat des manières, mœurs faciles et galantes, procès scandaleux, inimitiés passionnées, alternatives de revers et de fortune, rien n'avait manqué à l'existence, tour à tour enviée ou tourmentée, de cet homme véritablement superbe. Le nom de Grandier avait dû retentir plus d'une fois aux oreilles des ursulines, qui avaient pour directeur de conscience un sieur Mignon, l'ennemi le plus acharné du curé de Saint-Pierre. Ne concluez pas de là que ce fût Mignon, comme on l'a soutenu, qui suggéra aux religieuses l'idée de perdre Grandier. L'imagination des démoniaques était remplie de la peinture du brillant prédicateur, du prêtre qu'il fallait fuir sous peine de subir la plus dangereuse fascination. Les malheureuses en devenant hallucinées n'eurent plus sous les yeux d'autre image que celle de Grandier ; dans les abois où succombait leur chasteté domptée par la force de la maladie et de la jeunesse, toujours les sens rapportaient à ce déhonté fantôme, désormais pris pour une réalité, les sensations qui cau-

saient leurs remords. Puisque, s'entre-disaient-elles, la macération, le jeûne, l'arme de la prière, la lutte de la volonté soutenue par le désir de rester fidèles à leur Dieu se trouvaient impuissantes pour les garantir des coupables entreprises du curé de Saint-Pierre, il fallait donc que lui-même s'appuyât sur un pouvoir surnaturel; en s'arrêtant donc à l'idée que ce pouvoir émanait du diable, elles durent considérer Grandier comme un redoutable magicien.

Depuis le 11 d'octobre 1632 jusqu'au 21 mars 1633, les craintes d'Urbain Grandier ne durent être que médiocrement sérieuses. Ordre avait été donné d'exorciser les énergumènes, et plusieurs prêtres remplissaient les fonctions d'exorcistes avec une grande chaleur d'enthousiasme; mais jusque là l'autorité ecclésiastique et l'autorité judiciaire ordinaire n'avaient pas paru se soucier d'intenter un procès à Grandier. Le bailli et le lieutenant civil, qui assistaient aux exorcismes des énergumènes, paraissaient même veiller avec une grande sollicitude à ce qu'on ne forçât pas la valeur des imputations qui échappaient aux religieuses, et il n'est pas une des réclamations à eux signifiées par Grandier qui n'ait reçu du bailli le plus impartial accueil. De son côté, l'archevêque de Bordeaux avait fini par ordonner que les démoniaques fussent séquestrées et confiées à des docteurs, et qu'on ne reculât ni devant les menaces, ni devant les punitions pour s'assurer si les accidens attribués à la possession ne tenaient point à un calcul de la volonté. Cependant il n'est pas moins vrai que plusieurs nonnes avaient maintes et maintes fois affirmé devant tout le monde que les diables seuls excitaient les attaques nerveuses et les autres accidens dont le peuple était témoin, et que Grandier avait attiré ces redoutables esprits dans leurs corps. Beaucoup d'honnêtes citoyens,

touchés de la profonde affliction des religieuses, ne dissimulaient pas l'indignation que leur inspirait le prétendu magicien ; la conviction des exorcistes, de la plupart des religieux qui hantaient journallement le couvent des évergumènes, dégénérait en idée exclusive ; d'un autre côté, la haine acharnée à perdre un ennemi qui s'était montré sans pitié dans ses jours de fortune et d'orgueil, songeait en secret à exploiter la folie des démoniaques et l'aveuglement des ministres de la religion. Grandier put comprendre enfin que sa réputation, sinon sa vie, était en jeu ; il se défendit avec une vigueur, une énergie dignes d'un meilleur sort. La présence d'une créature de Richelieu dans la ville de Loudun décida de la perte du prévenu.

Pendant l'été de 1633, plusieurs religieuses qui n'avaient point ressenti jusque là les atteintes de l'hystéro-démonsopathie commencèrent à leur tour à déraisonner et à imiter les actes de leurs compagnes. Les médecins affluaient dans le couvent ; mais les filles tourmentées de convulsions couchaient pêle-mêle dans les mêmes infirmeries, et l'affluence des curieux, le contact incessant des individus de l'autre sexe, contribuaient, ainsi que les exorcismes, à entretenir les centres nerveux dans un état de surexcitation funeste. Le conseiller d'État Laubardemont, qui avait été envoyé à Loudun pour présider à la démolition du château-fort de cette ville, se chargea de débarrasser les ursulines du malheureux prêtre qu'elles accusaient de pactiser avec les suppôts de l'enfer. L'histoire affirme que Laubardemont, en mettant dans la main des ursulines la torche qui servit à allumer le bûcher de Grandier, n'avait d'autres vues que de punir l'auteur d'un libelle qui avait paru offensant pour l'amour-propre du cardinal de Richelieu. Le féroce acharnement de ce conseiller d'État, l'in-

solence dont il ne cessa de faire parade en foulant lentement à ses pieds une victime qui lui était livrée pieds et poings liés; mille autres preuves accablantes dont on chercherait vainement à pallier la force, attestent jusqu'à l'évidence que dans cette circonstance, et à leur insu, la folie et le fanatisme servirent d'instrument à la vengeance de l'implacable cardinal; le procès de Grandier reste comme un monument irréfragable du parti que l'hypocrisie et la scélératesse ont su tirer de bonne heure des plus affligeantes infirmités de l'espèce humaine pour assouvir leurs criminelles passions.

Il n'entre pas dans mes vues d'exposer dans cet ouvrage toutes les formalités de l'inique, mais habile procédure auxquelles on eut recours pour colorer aux yeux des personnes qui agissaient avec bonne foi la cruauté si peu évangélique dont on ne cessa pas d'user jusqu'à la dernière heure envers l'ancien curé de Loudun. Il faut qu'on sache seulement, quant à présent, que le 31 novembre 1633 Laubardemont fut chargé, en qualité de commissaire extraordinaire, de faire arrêter Grandier et ses complices, et d'informer diligemment contre lui sur tous les faits dont il avait été déjà accusé, et autres qui lui seraient de nouveau mis à sus touchant la possession des ursulines de Loudun et autres personnes qu'on disait aussi possédées et tourmentées des démons par le maléfice dudit Grandier, etc. Les pouvoirs de Laubardemont étaient sans bornes; ses décisions et arrêts sans appel; aucune cour judiciaire, pas même le parlement, n'avait le droit de connaître de ses sentences. Il ne servit de rien à Grandier de faire entendre, du fond de son cachot, des paroles pleines d'éloquence et de raison; il n'est pas jusqu'aux larmes et autres légitimes moyens de défense de sa propre mère que

l'on ne s'empressât d'étouffer. Le commissaire de Richelieu fit raser Grandier nu comme la main ; des sondes acérées furent enfoncées par son ordre sur tous les points où la chair du prévenu fut soupçonnée de porter les marques du diable. Grandier se contenta de se récrier contre la folie des énergumènes et contre la dureté de ses bourreaux. Il fallait cependant, pour donner aux décisions des juges qu'on se proposait d'adjoindre plus tard à Laubardemont une apparence de fondement, recueillir les preuves de culpabilité que les ursulines et autres démoniaques n'articulaient qu'avec trop de persévérance contre leur prétendu persécuteur. L'on atteignit ce but en divisant les énergumènes par troupes et en dressant des procès-verbaux de ce qui se passait dans toutes les églises où les démoniaques étaient exorcisées et interrogées publiquement, mais par bandes séparées. Le scandale se trouvait ajouté à l'humiliation inséparable d'un pareil genre de misères. Ce fut pendant l'une de ces séances, et devant le saint sacrement, qu'une ursuline accusa le prisonnier d'aller porter la nuit aux filles de la ville certaine liqueur qu'on n'ose pas nommer, pour leur faire engendrer des monstres, et que l'on entendit sortir de sa bouche des paroles qui ne se peuvent répéter. Le 23 de juin 1634, Grandier fut extrait de sa prison, conduit en présence de l'évêque de Poitiers, de Laubardemont, des exorcistes, d'une affluence considérable de gens d'église et de peuple, dans l'église de Sainte-Croix ; l'on apercevait dans le sanctuaire douze énergumènes entourées de quelques compagnes raisonnables, de carmes, de récollets, de capucins, d'un chirurgien et de quatre médecins. On voyait sur la table de conviction quatre prétendus pactes que les démoniaques avaient, disaient-elles, découverts par le moyen de



leurs démons, et dont le plus énergique était censé composé de chair d'enfant et de beaucoup d'autres choses dégoûtantes, et avoir été rapporté par Urbain Grandier du sabbat d'Orléans. Après que l'évêque de Poitiers eut donné sa bénédiction à l'assistance, que le père Lactance se fut apitoyé sur la maladie étrange des religieuses, sur sa longue durée; qu'il eut insisté sur les devoirs de la charité, obligeant les ecclésiastiques à travailler à l'expulsion des démons, à la délivrance des misérables possédés, il exhorta Grandier lui-même à saisir le rituel, et avec la permission de son seigneur évêque, d'essayer, en sa qualité de prêtre, d'interpeller les démons. L'évêque, accédant à cette proposition, le créateur est invoqué; Grandier se lève, et il se prépare à interroger les énergumènes tout en déclarant que, sauf le respect dû aux décisions de l'Église, il n'est pas pour son compte persuadé de la réalité de leur possession. Sa présence avait suffi, dès le commencement de la cérémonie, pour exciter une certaine rumeur parmi les malades; bientôt il devint difficile de contenir leur exaltation. A peine eut-il ouvert la bouche pour adresser la parole à la sœur Catherine, que le saint lieu commença à retentir de cris forcenés. Madame de Sazilli, s'avançant de son côté, l'interpella d'abord sur son aveuglement, et continua à parler avec volubilité, à tort et à travers, sans qu'il devînt possible de fixer son attention. Quand il en vint à madame de Belfiel, ce fut pis encore.

« Toutes les possédés recommencèrent leurs cris et leurs rages avec des désespoirs non pareils, des convulsions fort étranges et toutes différentes; persistant d'accuser Grandier de magie et du maléfice qui les travaillait, s'offrant de lui rompre le cou si on voulait le leur permettre, et faisant toutes sortes d'efforts pour l'outrager; ce qui fut

empêché par les deffences de l'église et par les prêtres et les religieux là présents, travaillant extraordinairement à réprimer la fureur dont toutes étaient agitées. Lui cependant demeura sans aucun trouble ni émotion, regardant fixement les possédées, protestant de son innocence et priant Dieu d'en être le protecteur. »

Il ne s'en tint pas là; interpellant l'évêque et le sieur Laubardemont, il leur dit « qu'il implorait l'autorité ecclésiastique et royale dont ils étaient les ministres, pour commander à ces démons de lui rompre le cou ou du moins de lui faire une marque visible au front, au cas qu'il fût l'auteur du crime dont il était accusé, afin que par là la gloire de Dieu fût manifestée, l'autorité de l'église exaltée, et lui confondu, pourvu toutefois que ces filles ne le touchassent pas de leurs mains. » L'auteur ajoute : « qu'ils ne voulurent point le permettre, tant pour n'être point cause du mal qui aurait pu lui en arriver, que pour n'exposer point l'autorité de l'Église aux ruses des démons qui pouvaient avoir contracté quelque pacte sur ce sujet avec l'accusé. »

Les exorcistes, au nombre de huit, ayant commandé le silence aux diables, on fit apporter un brasier dans lequel on jeta tous les pactes les uns après les autres. Pendant cette opération « les premiers assauts redoublèrent avec des violences et des confusions si horribles, des cris si furieux, des postures si épouvantables, que cette assemblée pouvait passer pour un sabbat, sans la sainteté du lieu où elle était, et la qualité des personnes qui la composaient, dont le moins étonné de tous, au moins à l'extérieur, fut Grandier, quoiqu'il en eût plus de sujet qu'aucun autre; les diables continuant leurs accusations, lui cottant les

(1) *Histoire des diables*, p. 118 à 124.

lieux, les heures et les jours de leurs communications avec lui, ses premiers maléfices, ses scandales, son insensibilité, ses renoncements à la foi et à Dieu... Grandier ayant le tout démenti, il est impossible que le discours exprime ce qui tomba sous les sens: Les yeux et les oreilles reçurent l'impression de tant de furies qu'il ne s'est jamais vu rien de semblable, à moins d'être accoutumé à de si funestes spectacles, comme le sont ceux qui sacrifient aux démons... Grandier... demeura toujours lui-même, c'est-à-dire, insensible à tant de prodiges, chantant les hymnes de l'église avec le reste du peuple, assuré comme s'il eût eu des légions d'anges pour sa garde ; et de fait l'un de ces démons cria que Beelzébuth était alors entre lui et le père Tranquille, capucin... Presqu'aussitôt tous (les démons ou les filles démoniaques) voulurent se jeter sur lui, s'offrant de le déchirer, de montrer ses marques et de l'étrangler quoiqu'il fût leur maître... Enfin, ces violences et ces rages crurent jusqu'à un tel point que sans le secours et l'empêchement des personnes qui étaient au chœur, l'auteur de ce spectacle aurait infailliblement fini là sa vie, et tout ce que l'on put faire fut de le sortir de l'église et de l'ôter aux furieuses qui le menaçaient. Ainsi il fut reconduit dans sa prison sur les dix heures du soir, et le reste du jour fut employé à remettre l'esprit de ces pauvres filles hors de la possession des diables ; à quoi il n'y eut pas de peine (1).»

La moitié de la population de Loudun pouvait être compromise par cette dangereuse troupe de furieuses. La femme du bailli, assistant aux exorcismes, fut apostrophée par une démoniaque qui lui reprocha d'avoir apporté un pacte dans l'église. La femme du magistrat, après avoir

(1) *Histoire des diables*, p. 125.

invoqué Dieu à haute voix, fit des imprécations contre les diables et contre les magiciens, puis somma l'exorciste de confondre sur l'heure elle ou le témoignage de la possédée. Le démon, conjuré pendant plus de deux heures, ne put montrer le pacte, et, pour cette fois, l'accusation de magie ne fut pas considérée comme suffisamment valable.

Le 8 juillet 1634, l'on connut le nom des juges dont on avait fait choix pour prononcer définitivement sur les torts de Grandier. Le 26 de juillet, ces redoutables commissaires se réunirent au couvent des Carmes qui devint le lieu ordinaire de leurs séances. Le 27, ils firent choix d'un rapporteur ; le 28, ils donnèrent au prévenu signification de leur mission ; le 18 août 1634 sortit l'arrêt par lequel Urbain Grandier était déclaré dûment atteint et convaincu du crime de magie, etc., et qui le condamnait à faire amende honorable nu tête, la corde au cou, tenant en main une torche ardente, devant la principale porte de l'église de Saint-Pierre et devant celle de Sainte-Ursule, etc., et ce fait à être conduit à la place de Sainte-Croix, pour y être attaché à un poteau, sur un bûcher, et y être son corps brûlé vif avec les pactes et caractères magiques restés au greffe (1).

On distingue, parmi les pièces qui restent d'Urbain Grandier, celle où il dit à ses juges : « Je vous supplie en toute humilité de considérer mûrement, et avec attention, ce que le prophète dit au psaume 82, qui contient une très sainte remontrance qu'il vous fait d'exercer vos charges en toute droiture ; attendu qu'étant hommes mortels, vous aurez à comparaître devant Dieu, souverain juge du monde, pour lui rendre compte de votre administration. C'est l'oïnt

(1) *Histoire des diables*, p. 151.

de Dieu qui parle aujourd'hui, à vous qui êtes assis pour juger, et vous dit : Dieu assiste en l'assemblée du fort ; il est juge au milieu des juges. Jusques à quand aurez-vous égard à l'apparence?... Faites droit au chétif et à l'orphelin, faites justice à l'affligé et au pauvre... Vous êtes dieux et enfans du souverain ; vous mourrez comme hommes (1). »

On ne peut pas lire non plus sans émotion une supplique qu'une partie des habitans de Loudun, accourue au branle de la cloche communale, adressait à Lōuis XIII, et où elle lui exposait, dans sa panique, que, depuis qu'on ajoutait foi aux dires et réponses des démons, les familles les plus considérables n'étaient pas exemptes de diffamation ; que des demoiselles avaient été arrêtées dans les églises, et qu'on s'y était livré, les portes fermées, à des perquisitions tendant à prouver qu'elles cherchaient à faire usage des pactes.

Grandier obtint comme une grace d'être étranglé avant de devenir la proie des flammes : faveur qu'on ne lui tint même pas. Un instant, assure-t-on, il se vit menacé de l'arrachement de tous les ongles, les commissaires supposant que le diable avait caché ses marques au-dessous de ces parties délicates ; il crut donc avoir une obligation réelle au chirurgien Fourneau qui se contenta de lui raser les poils et les cheveux. Telle fut la rage que l'on mit à le torturer à la question que les muscles de ses jambes se trouvèrent littéralement broyés par le rapprochement et la compression des planchettes, et qu'il fallut emporter sur une civière cette victime de la fatalité et du malheur.

Pendant qu'on commettait toutes ces atrocités, Grandier priait, suppliait l'Être suprême d'abrégér ses douleurs.

(1) *Histoire des diables*, p. 152.

Quand vint le moment de lire tout haut la sentence du condamné, le père Lactance et un autre récollet, revêtus d'aubes, affublés d'étoles, entreprirent d'exorciser sa personne, l'air, la terre, les élémens, tous les milieux qu'ils supposaient pouvoir servir, dans ce moment décisif, d'asile aux démons. La même cérémonie fut de nouveau accomplie au pied du bûcher. Tant que la flamme permit au patient de respirer, il put entendre la voix des moines qui lui criaient de se reconnaître et de renoncer à son attachement pour Beelzébuth!

Les horreurs qui se passèrent à Loudun de 1632 à 1634 témoignent de nouveau combien il y avait de danger à être autrefois remarqué par les prétendues possédées; les détails que je vais maintenant rapporter confirment tout ce qui a été dit jusqu'ici de la tendance qu'avait le délire religieux à se répandre à la manière des maladies épidémiques.

B. — L'hystéro-démonopathie atteint les séculières, à Loudun.

La maladie des ursulines ne resta que quinze à seize mois circonscrite dans l'enceinte de leur couvent, et, comme on pouvait s'y attendre, les symptômes de l'hystéro-démonopathie se manifestèrent bientôt à Loudun parmi un certain nombre de femmes. L'auteur de la démonomanie cite les noms de sept filles auxquelles la vue et le voisinage des religieuses devinrent funestes. Susanne Ammon crut sentir un diable dans son sein. Elisabeth Blanchard se crut possédée par six démons; Françoise Filastreau par quatre; Lionne Filastreau par trois. Les autres malades se plaignaient simplement d'obsession ou de maléfices. Plusieurs de ces filles se confessaient au prêtre chargé de diriger la

conscience des ursulines ; quelques-unes étaient sœurs, ou habitaient dans le cercle de la même famille.

Elisabeth Blanchard se fit distinguer par la violence de ses accès hystériques et par l'emportement de son délire. Ce fut elle qui soutint que Grandier, qui ne la connaissait pas, lui avait procuré des jouissances criminelles, et offert de la conduire aux assemblées diaboliques pour la créer reine du sabbat. Le mal de cette fille fut aggravé par les assauts incessans des exorcistes et des confesseurs. Elisabeth excellait surtout dans les exercices de batelage. Le 10 mai 1635 elle fit, dans l'église de Sainte-Croix, en présence du duc d'Orléans, des extravagances qui prouvent combien était grand l'empire de l'exorciste sur les déterminations de cette folle. Après s'être roulée sur le pavé, elle reçut l'hostie ; le diable, dit-on, exerça alors sur son corps de grandes violences et donna des marques horribles de rage ; après quoi il la renversa trois fois en arrière en forme d'arc, en sorte qu'elle ne touchait au pavé que de la pointe des pieds et du bout du nez, et qu'il semblait qu'elle voulait faire toucher l'hostie à la terre... mais l'exorciste, réitérant ses premières deffences, l'en empêcha toujours... Beelzébuth ayant eu commandement de monter au visage, l'on vit un battement de la gorge qui l'enfla extraordinairement et la rendit dure comme du bois ; Gaston ayant désiré de voir paraître tous les diables qui possédaient cette fille, l'exorciste les fit venir au visage les uns après les autres, tous le rendant fort hideux, mais chacun faisant sa difformité différente (1). La fille Blanchard nommait ses diables Astaroth, Beelzébuth, Charbon d'impureté, Lion d'enfer, Peron et Maron. Un jour Astaroth promit de la tenir sus-

(1) *Histoire des diables*, p. 228.

pendue en l'air à la hauteur de six pieds, et Lion d'enfer de lui percer le pied gauche. Elisabeth profanait souvent le nom de Dieu en grinçant les dents, tournant les yeux, faisant mille contorsions. Quelquefois pendant ses crises convulsives elle proférait des cris perçans. Cette démoniaque avait aussi la prétention d'opérer des miracles, de concourir, par ses retours à Dieu, à l'édification des pécheurs; son délire était alternativement anti-religieux et religieux. La finesse de ses sens avait porté plusieurs personnes à croire qu'elle lisait dans la pensée de son exorciste.

Trois jours après la mort de Grandier, le père Thomas, carme, ayant donné la communion à Elisabeth Blanchard, cette énergumène « fut agitée par l'un de ses diables qui ne voulut point dire son nom. Dans cette agitation l'hostie, retenue par l'un de ses bords et élevée dans toute son étendue sur la lèvre inférieure de la possédée, fut vue par tous les assistans rouge et marquée de sang en plusieurs endroits.... L'exorciste interrogea le diable en latin et lui commanda de dire ce que c'était que ce prodige. La possédée répondit en français que c'était du sang de Jésus... ce qui fut confirmé par de grands sermens et par un nouveau miracle.... » Le lendemain, pendant un exorcisme, Elisabeth dit que ce sang était celui d'un maître tout-puissant. L'exorciste lui ordonna de dire quel était ce tout-puissant maître. « Elle prononça un jurement horrible... et ensuite elle répondit: Si je l'avais, tu ne l'aurais jamais. — L'exorciste continua: Je te commande par la vertu de ce sang de me dire qui est ce tout-puissant maître. — Je ne te répondrai point sur ce sang-là. — De qui est ce sang-là? — J'enrage, tu le sais bien.... Elle prononça ces paroles en jurant encore horriblement le saint nom de Dieu.... — De qui est ce sang-là qui te tourmente? Si tu n'obéis!....



— Tu le sais, je te le dis hier ; je ne saurais le dire sans souffrir du mal. — Elle ne proféra ces paroles qu'après avoir grincé les dents, tourné les yeux et paru souffrir quelques convulsions. — Dis-le, afin que les assistans l'entendent maintenant. — Nous ne saurions songer à Dieu que cela n'augmente nos peines ; j'enrage. Elle renia Dieu en achevant cette dernière réponse. — De qui est ce sang ? — C'est le sang... — Là elle s'arrêta tout court et tomba dans une nouvelle convulsion.... Bientôt elle fit des grimaces affreuses avec les dents et des cris épouvantables.... etc., (1). »

La maladie des séculières de Loudun n'était qu'un reflet de celle des ursulines. Aubin, dont je viens de citer le récit, soutient, suivant ses principes, que les séculières n'étaient pas malades pas plus que les religieuses ; il donne donc aux paroles et aux actes des démoniaques une interprétation que je suis loin d'accepter. Je ne crois pas devoir insister plus longtemps sur la cause des accidens qui firent croire à la possession d'Elisabeth Blanchard et des autres séculières ; l'on comprend aujourd'hui que les convulsions et les idées malades des ursulines auraient pu se reproduire en ville sur un nombre beaucoup plus considérable de filles et de femmes.

C. — La démonopathie atteint des femmes séculières, à Chinon.

Les idées qui caractérisent la démonopathie furent pour ainsi dire inoculées aux femmes de Chinon par un fanatique nommé Barré qui, en sa qualité de prêtre, avait tenté l'un des premiers l'administration des secours spiri-

(1) *Histoire des diables*, etc., p. 203.

tuels sur les ursulines de Loudun. L'état maladif des femmes de Chinon s'aggrava très promptement sous l'influence des exorcismes auxquels Barré s'opiniâtra à soumettre ce nouveau troupeau d'énergumènes. En vain le cardinal de Lyon, les évêques d'Angers, de Chartres et de Nîmes, réunis à Bourgueil, déclarèrent, après avoir examiné avec soin ces prétendues possédées, qu'elles n'étaient que mélancoliques et que le diable n'était point cause de leur état de souffrance; l'exorciste de Chinon jura par le saint sacrement qu'il était, lui, intimement persuadé que des diables résidaient dans les entrailles de ses paroissiennes, et il refusa d'obéir à la défense qui lui fut faite par ses supérieurs de continuer à traiter dorénavant la maladie de ces filles par le secours des exorcismes. Une lettre de cachet, obtenue par le cardinal de Lyon contre le curé récalcitrant, semblait devoir étouffer le germe d'une maladie convulsive et morale dont les vrais catholiques commençaient à s'effrayer. Par malheur l'archevêque de Tours ne put pas, à défaut de fonds, donner cours aux poursuites qui devaient réprimer l'audace et les dangereuses manœuvres du curé de Chinon; et Barré, resté libre de sa personne, continua d'exorciser les filles qu'il comptait bien guérir. Sur ces entrefaites le médecin Duclos s'attacha à démontrer la réalité de cette possession, combattue par Quillet. Les énergumènes, qui avaient déjà accusé Grandier de s'entendre avec des démons pour exciter les tourmens dont elles se sentaient atteintes, ne sachant plus, depuis la mort de ce prêtre, à qui s'en prendre pour expliquer le dérangement de leur santé, s'avisèrent de tourner leurs accusations contre Santerre, curé de Saint-Même, et elles le dénoncèrent à l'autorité comme magicien. Le chanoine, encore terrifié par le souvenir de la catastrophe de Loudun,

se hâta d'invoquer la protection du parlement. L'officialité de Paris intervenant, un décret rendu en faveur de Santerre intima l'ordre au lieutenant-criminel de Chinon de placer Barré et les éner gumènes dans les prisons. On devait espérer que cette mesure de justice trop tardive, mais énergique, contribuerait enfin à purger la ville de Chinon d'un fléau qui portait le trouble dans la société, et entretenait le désordre dans plusieurs familles ; cet espoir, une fois encore, ne se réalisa pas. Laubardemont, qui avait été pourvu de l'intendance du Maine, de l'Anjou et de la Touraine, eut le crédit de faire surseoir indéfiniment à l'exécution du décret qui avait été lancé par le tribunal de Paris, et, en 1640, la démonopathie n'était point encore éteinte à Chinon. Un incident imprévu coupa enfin le mal comme dans sa racine. L'une des éner gumènes de cette petite ville s'avisa de faire planer sur le curé Giloire une accusation tellement abominable et tellement absurde que le coadjuteur, en l'absence de l'évêque de Tours, d'accord avec les juges séculiers, fit enfin séquestrer toutes les éner gumènes, et prononcer l'interdiction et l'exil du curé Barré. Ce coup d'éclat, en modifiant la direction des idées qui préoccupaient depuis tant d'années les pénitentes et l'exorciste, fit renaître le calme dans les esprits les plus ombrageux, et personne n'osa plus se plaindre des pactes des magiciens et des vexations des mauvais anges (1).

D. — Apparition de la démonopathie dans les terres du pape et dans le midi de la France.

Pendant un instant on dut craindre que l'hystéro-démonopathie ne se répandît dans les environs d'Avignon. A

(1) *Histoire des diables de Loudun*, etc., Amsterdam, édit. de 1716, p. 136, 282, 283, 284, 285, 286, 305, 306, 307.

Tourdon, sur le Rhône, une fille qui se croyait possédée par quatre démons obtint d'être traitée par les exorcismes et d'être conduite dans l'église de Roquefort, ville alors renommée par l'éclat de ses miracles, et où il était à espérer, assurait-on, que la délivrance de l'énergumène ne se ferait pas beaucoup attendre. Cette lypémanique nommait hautement le nom des individus qui avaient, disait-elle, attiré dans son corps les diables Guilmon, Carmin, Barabas et Beelzébuth. L'affaire en était là lorsque Mazarin, qui remplissait à Avignon les fonctions de vice-légat du pape, reconnut la maladie de la prétendue possédée, et fit défense aux exorcistes, sous peine des châtimens ecclésiastiques, d'accréditer les idées de possession et de produire en public une fille dont l'esprit seul était dérangé. Cette sage conduite coupa court à la propagation du délire de la diablerie dans cette partie des États du pape.

J'ignore ce qui put contribuer à propager, parmi la population de Nîmes, un genre de monomanie qui avait été heureusement comprimé dans les pays limitrophes ; mais il est constant qu'un grand nombre de filles et de femmes, à Nîmes et dans ses environs, donnèrent exactement dans toutes les extravagances qui avaient attiré et qui attiraient encore l'attention publique sur la ville de Loudun. Des doutes, sagement conçus, sur la réalité de la prétendue cause surnaturelle des phénomènes nerveux qui venaient de se manifester dans cette contrée du Languedoc, engagèrent quelques membres instruits du clergé à en référer à l'opinion de l'université de Montpellier. La consultation, qui fut adressée dans cette circonstance aux professeurs d'une université aussi justement célèbre, est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle résume en partie le tableau des phénomènes pathologiques qu'on était encore généralement

porté alors à mettre sur le compte de Beelzébuth et des autres démons.

Le pli, courbement et remuement du corps, la tête touchant quelquefois la plante des pieds, avec autres contorsions et postures étranges :

La vélocité du mouvement de la tête par devant et par derrière, se portant contre le dos et la poitrine :

L'enflure subite de la langue, de la gorge et du visage, et le subit changement de couleur :

Le sentiment stupide et étourdi, ou la privation de sentiment jusqu'à être pincé sans se plaindre, sans remuer et même sans changer de couleur :

L'immobilité de tout le corps, arrivant à de prétendues possédées par le commandement de leurs exorcistes pendant et au milieu de leurs plus fortes agitations :

Le japement ou clameur semblable à celle d'un chien, qui se fait dans la poitrine plutôt que dans la gorge :

Le regard fixe sur quelqu'objet, sans mouvoir l'œil d'aucun côté ; des réponses faites en français à quelques questions faites en latin ; le vomissement de choses rendues telles qu'on les avait avalées ; des piqûres de lancette faites sur diverses parties du corps, sans qu'il sorte de sang, sont-ils un signe certain de possession ? Telle fut la série de questions qui furent par les consultans posées aux professeurs de Montpellier :

La réponse des professeurs est ainsi conçue : Les mimes et sauteurs font des mouvemens si étranges et se plient et replient en tant de façons, que l'on doit croire qu'il n'y a sorte de posture de laquelle les hommes et les femmes ne se puissent rendre capables par une sérieuse étude ou un long exercice ; pouvant même faire des extensions extraordinaires et écarquillemens de jambes, de cuisses et autres

parties du corps, à cause de l'extension des nerfs, muscles et tendons, par longue expérience et habitude: partant, telles opérations ne se font que par la force de la nature :... L'élévation et agitation de poitrine par interruption sont des effets de l'aspiration ou inspiration, action ordinaire de la respiration, dont on ne peut inférer aucun obsédement. L'enflure de la gorge peut procéder du souffle retenu, et celle des autres parties des vapeurs mélancoliques qu'on voit souvent vaguer par toutes les parties du corps..:

Le jeune Lacédémonien qui se laissa ronger le foie par un renard qu'il avait dérobé, sans faire semblant de le sentir, et ceux qui se faisaient fustiger devant l'autel de Diane jusqu'à la mort sans froncer le sourcil, montrent que la résolution peut bien faire souffrir des piqûres d'épingle sans crier; étant d'ailleurs certain que dans le corps humain il se rencontre en quelques personnes de certaines petites parties de chair qui sont sans sentiment, quoique les autres parties qui sont à l'entour soient sensibles; ce qui arrive le plus souvent par quelque maladie qui a précédé:

Le mouvement des parties du corps étant volontaire, il est naturel aux personnes bien disposées de se mouvoir ou de ne se mouvoir pas, selon leur volonté; partant la suspension du mouvement n'est pas un effet considérable pour en inférer un obsédement diabolique, si en cette immobilité il n'y a pas privation entière de sentiment:

L'industrie humaine est si souple à contrefaire toutes sortes de sons, qu'on voit tous les jours des personnes façonnées à exprimer parfaitement le son, le cri et le chant de toutes sortes d'animaux, et à les contrefaire sans remuer les lèvres qu'imperceptiblement. Il s'en trouve même plusieurs qui forment des paroles et des voix dans l'estomac, qui semblent plutôt venir d'ailleurs que de la personne qui

les forme de la sorte , et l'on appelle ces gens-là engastri-logues ; un tel effet est naturel :....

Le mouvement de l'œil est volontaire comme celui des autres parties du corps, et il est naturel de le mouvoir ou de le tenir fixe ; partant il n'y a rien en cela de considérable :

Il est certain que d'entendre et de parler des langues que l'on n'a pas apprises sont choses surnaturelles et qui pourraient faire croire qu'elles se font par le ministère du diable ou de quelqu'autre cause supérieure ; mais de répondre à quelques questions seulement, cela est entièrement suspect, parce qu'un long exercice ou des personnes avec lesquelles on est d'intelligence peuvent contribuer à de telles réponses ; de sorte qu'on peut dire que c'est un songe de croire que les diables entendent les questions qui leur sont faites en latin et qu'ils répondent toujours en français et dans le naturel langage de celui que l'on veut faire passer pour possédé ; d'où il s'en suit qu'un tel effet ne peut prouver la résidence d'un démon, principalement si les questions ne contiennent pas plusieurs paroles et plusieurs discours :

Del Rio, Bodin et autres auteurs disent que par sortilège les sorciers font quelquefois vomir des clous, des épingles et autres choses étranges par l'œuvre du diable ; ainsi sur les vrais possédés le diable peut faire de même. Mais de vomir les choses comme on les a avalées, cela est naturel, se trouvant des personnes qui ont l'estomac faible et qui gardent pendant plusieurs heures ce qu'elles ont avalé, puis le rendent comme elles l'ont pris....

La difficulté de faire sortir du sang par une piqûre superficielle et étroite s'expliquait, suivant la docte faculté par la prépondérance du tempérament mélancolique qu'elle

supposait devoir augmenter la consistance des humeurs(1).

L'université de Montpellier donna à entendre qu'elle ne rejetait pas d'une manière absolue la possibilité des maladies surnaturelles; elle n'hésita pas à déclarer néanmoins que les accidens qui avaient attiré l'attention sur les énergumènes de Nîmes pouvaient s'expliquer sans difficulté par la connaissance des lois physiques, et que rien ne prouvait dans cette circonstance la réalité de l'intervention d'une puissance diabolique. Personne ne rechercha si les malades du Languedoc n'étaient point dans des conditions de santé anormales; il semblait, du moment où il était constaté qu'ils n'étaient point au pouvoir de Satan, qu'on dût nécessairement les considérer comme une troupe de misérables, cherchant à se jouer de la bonne foi du public et de la tendresse de leurs proches. Duncan, Pidoux, Pilet de la Menardière, s'étaient cependant demandé si les contorsions, les cris, les sensations douloureuses, la perversion des sentimens religieux et autres phénomènes tant de fois observés sur les ursulines de Loudun, ne devaient point être attribués à quelques lésions fonctionnelles; mais l'érudition de ces auteurs n'avait servi qu'à augmenter l'incertitude et l'embarras de leur position. Nulle part la démonopathie n'était décrite comme l'expression d'une simple altération des fonctions naturelles; il fallait en venir, après avoir compulsé ce que les médecins avaient dit de la mélancolie, des affections spasmodiques, à confesser que l'ensemble des accidens que l'on avait sous les yeux ne ressemblait positivement à rien de ce qui avait été signalé jusque là par les pathologistes, et opter entre la manière de voir des anti-posses-

(1) *Histoire des diables*, p. 247 et suiv.; Bekker, ouvrage cité, t. 4, p. 221.



sionnistes qui soutenaient que l'hystéro-démonopathie était une maladie feinte, et l'opinion des écrivains ecclésiastiques qui soutenaient d'après les livres saints que de tels maux ne pouvaient s'expliquer que par l'occupation de l'organisme humain par les démons. Les professeurs de Montpellier se montrèrent heureusement opposés aux idées de la plus grande partie du clergé qui s'était habitué à juger de son importance par le zèle inconsidéré qu'il ne manquait presque jamais de déployer chaque fois qu'il s'agissait de se raidir contre les prétendues agressions des esprits déçus. Mais une université qui comptait dans son sein des hommes tels que Lazzarre Rivière, Ranchin, de Belleval, devait-elle se contenter d'affirmer que les tours des bateleurs et des saltimbanques ne devaient être attribués qu'à l'emploi que ces individus savaient faire des moyens physiques que la nature avait mis à leur disposition, en laissant entrevoir que les démoniaques se jouaient impudemment de la pitié du peuple; et que loin de mériter les marques de sympathie qui s'attachent aux souffrances de l'espèce humaine, les énergumènes ne méritaient que honte et châtimement? Il me semble que c'était un devoir pour les professeurs de proclamer hautement que les contorsions, les sensations viscérales, les actes désordonnés, les crises convulsives, en un mot tous les phénomènes observés sur les énergumènes pouvaient fort bien dépendre d'un état pathologique. Une fois cette vérité reconnue, les professeurs auraient eu à examiner si, en réalité, les filles de Nîmes étaient affectées de mélancolie convulsive, ou si elles étaient dans la catégorie des personnes qui simulent une affliction qu'elles supposent devoir appeler sur elles un certain intérêt. La maladie des démoniaques de Nîmes fut réputée feinte par cela même qu'on déclara qu'elle ne présentait rien de diabolique.

## E — Démonopathie du père Lactance.

Un écrivain du dix-septième siècle fait remarquer « que les exorcistes participent presque tous, peu ou plus, aux effets des démons par les incommodités qu'ils en reçoivent, et que peu de personnes ont entrepris de donner la chasse aux diables, qu'elles n'aient été exercées par eux. Pour appuyer son assertion, cet écrivain ajoute : « Témoin le P. Lactance Gabriel, de bonne mémoire, qui, tandis qu'il a été dans cet emploi, où il est mort glorieusement après avoir classé trois démons de la mère prieure ( de Loudun ), a senti de grandes infestations de ces malins esprits, perdant tantôt la vue, tantôt la mémoire et tantôt la connaissance, souffrant des maux de cœur, des infestations en l'esprit et diverses autres incommodités. » Cette citation prouve que la tendance contagieuse de certaines affections morales a été entrevue avant d'être convenablement expliquée. Les anti-possessionnistes eux-mêmes ne niaient pas le danger attaché à la profession d'exorciste, seulement ils refusaient d'attribuer à une possession effective et réelle l'invasion d'un délire qu'ils croyaient le plus souvent causé par les tortures du remords. Aubin s'exprime nettement à cet égard quand il dit, en parlant du P. Lactance : « Si l'on ne veut pas croire qu'il ait été possédé par des démons effectifs, au moins faut-il demeurer d'accord que sa conscience lui a servi de bourreau et de démon, puisqu'il est constant qu'il mourut dans les accès d'une fureur et d'un désespoir qui ne se peuvent exprimer (1). »

Le bruit de la possession du père Lactance commença

1) *Histoire des diables*, édit. citée, p. 207 et suiv.

à se répandre tout de suite après la mort de Grandier. Dans un intervalle de calme, le père religieux fit le vœu de se rendre à Saumur et de venir prier à Notre-Dame-des-Ardilliers. Le malheur voulut que le carrosse qui le portait versât deux fois pendant le trajet d'un court voyage. L'on peut présumer que cet accident si peu extraordinaire ne fit qu'exagérer les fâcheuses dispositions nerveuses d'un ecclésiastique qui rapportait déjà aux artifices et à la colère du diable tout ce qu'il éprouvait en lui et tout ce qui arrivait de fâcheux autour de sa personne. Bientôt l'état maladif de Lactance sembla désespéré, et il ne s'écoula que trente jours entre la mort de Grandier et celle de cet exorciste. Jusqu'à sa dernière heure, Lactance fut en proie aux transports d'une exaltation qu'on crut devoir comparer à celle de la rage.

On assura parmi le peuple que Grandier, du haut de son bûcher, avait apostrophé Lactance en l'assignant à comparaître dans un bref délai au tribunal de la justice divine. On conçoit qu'une menace pareille jetée à la tête d'un fanatique, dans un moment aussi solennel, dans un moment où son cerveau ne pouvait être que bouleversé par le concours des émotions les plus diverses et les plus vives, eût pu suffire pour porter le trouble et le désordre dans les ressorts de son entendement et hâter le terme de son existence; mais il est présumable aussi, si l'on en juge par la conduite que tint le père Lactance pendant les dernières semaines du procès, et d'après la tendance qu'a le délire de la démonopathie à se propager, que depuis assez longtemps déjà cet ecclésiastique avait le cerveau frappé, et que les accidens achevèrent de s'aggraver à la lueur des flammes qui consumèrent l'infortuné Grandier.

## F. — Démonopathie du père Surin.

Après la mort de Lactance, le père Surin, alors âgé seulement de trente-cinq ans, et résidant à Marennes, reçut l'ordre de se rendre à Loudun et de remplir auprès des religieuses les fonctions d'exorciste. Le père Surin, comme on le voit d'après tout ce qui précède, n'avait joué aucun rôle dans la procédure de Grandier; c'était un homme estimé dans son ordre et particulièrement prisé pour son habileté à diriger les pécheurs dans les voies étroites du salut. Le nouveau père exorciste devait principalement s'attacher à deux ou trois diables récalcitrans qui possédaient encore, disait-on, la sœur prieure. Après un examen très attentif de cette démoniaque, Surin déclara que la possession était effective et qu'il pouvait jurer devant Dieu et son église que plus de deux cents fois les démons lui avaient déconvert des choses très secrètes, cachées en sa pensée ou en sa personne. On voit combien la conviction du père Surin était profondément établie. Il n'y avait pas un mois que l'exorciste fréquentait les démoniaques, qu'il tomba lui-même dans un état cruel de monomanie.

L'histoire du jésuite de Marennes ne pouvait manquer, après ce qui était arrivé à son prédécesseur, de faire sur tous les esprits une grande sensation; on raconte que « les démons le menacèrent d'abord par la bouche de la mère prieure qui lui avait été donnée en charge, de lui faire de mauvais traitemens et de se bien venger de lui.... Comme il poursuivait toujours son dessein, ajoute-t-on, les diables entreprirent, sollicités, comme ils ont dit, par quelques magiciennes, de le molester extraordinairement pour lui faire quitter son ministère; si bien qu'il commença dès le dix-

sept de janvier 1635 à sentir plusieurs signes de la présence et de l'opération maligne des démons, et que l'on remarqua en ce temps-là que, faisant son exorcisme, il perdait la parole tout à coup; de sorte qu'on était obligé d'appeler quelqu'un des autres exorcistes qui, lui appliquant le saint sacrement sur la bouche, le délivrait entièrement; que cet accident continua longtemps, et même en la présence de l'évêque de Nîmes, lequel, tandis qu'un démon nommé *Isaacarum* occupait le visage de la mère supérieure et parlait par sa bouche, a vu comme ce démon, menaçant audacieusement le père de lui imposer silence, venait à disparaître tout à coup du visage de la possédée et qu'au même instant il attaquait le père, qu'il le faisait changer de couleur, qu'il lui pressait la poitrine et lui arrêtait la parole; et que bientôt après, obéissant au commandement qu'on lui faisait de le quitter, il retournait au corps de la prieure, parlait par sa bouche et se montrait extrêmement hideux et horrible sur son visage; que le père rentrant en combat continuait sa fonction avec la même liberté que s'il n'eût senti aucune atteinte du démon, et qu'ainsi dans une après-dinée il fut attaqué et quitté jusqu'à sept ou huit fois consécutivement; que ces assauts ont été suivis par d'autres plus forts qui commencèrent avant la semaine sainte, avant laquelle environ quinze jours le diable disait souvent à l'exorciste par la bouche de la possédée: Je te ferai faire la passion, mes amis y travaillent; et que de fait, le vendredi saint sur le soir, le père étant dans sa chambre en compagnie de huit ou dix personnes, il sentit de grands maux de cœur et certaines impétuosités qui l'émouvaient en dedans et le contraignaient à se tordre comme il arrive à rigueurs de la colique; que ces attaques qui commencèrent à la maison continuèrent depuis... en public, sui-

vant les menaces que le diable en faisait souvent au père, protestant qu'il lui ferait quitter le métier et le contraindrait de retourner d'où il était venu; qu'on vit dans les exorcismes que le démon exorcisé par le père, quittant la prière, frappait l'exorciste intérieurement... et le portait par terre; que là il criait et était violemment secoué par son adversaire; qu'après avoir continué en cet état quelque demi-heure ou une heure, par le secours des autres exorcistes et l'application du saint sacrement aux lieux où il sentait la présence du démon, tantôt à la poitrine, tantôt à la tête, qu'il marquait de la main, comme étant toujours à soi et en liberté d'esprit... il était délivré, et que le démon allait paraître au visage de la supérieure où le père, s'étant relevé, par une sainte vengeance, allait le poursuivre comme si rien ne fût arrivé (1)... »

On juge très bien, à travers les explications et les singularités de langage qui ne donnent que plus de prix à ce récit, que les tourmens du père Surin étaient de même nature que ceux des ursulines; du reste on se fera une idée beaucoup plus exacte encore de la maladie de cet exorciste en lisant la peinture qu'il en a lui-même tracée dans une lettre par lui adressée au père d'Attichi, jésuite à Rennes, datée du 3 mai 1635, et où il lui dit: « Mon révérend, depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, je suis tombé dans un état bien éloigné de ma prévoyance, mais bien conforme à la providence de Dieu sur mon ame. Je ne suis plus à Marennes, mais à Loudun, où j'ai reçu la vôtre depuis peu....

» Je suis en perpétuelle conversation avec les diables où j'ai eu des fortunes qui seraient trop longues à vous déduire

(1) *Histoire des diables*, p. 215 et 216.

et qui m'ont donné plus de sujet que je n'eus jamais de connaître et d'admirer la bonté de Dieu... Je vous en veux dire quelque chose, et je vous en dirais davantage si vous étiez plus discret...

» Je suis entré en combat avec quatre démons des plus puissans et malicieux de l'enfer, moi de qui vous connaissez les infirmités... Dieu a permis que les combats ont été rudes et les approches si fréquentes que le moindre champ de bataille était l'exorcisme, car les ennemis se sont déclarés en secret, de nuit et de jour, en mille manières différentes. Vous pouvez vous figurer quel plaisir il y a à se trouver à la merci de Dieu seul ; je ne vous en dirai pas davantage ; il suffit que, sachant mon état, vous en preniez sujet de prier pour moi.

» Tant il y a que depuis trois mois et demi je ne suis jamais sans avoir un diable auprès de moi en exercice. Les choses en sont venues si avant que Dieu a permis, je pense, pour mes péchés, ce qu'on n'a peut-être jamais vu en l'Église, que, dans l'exercice de mon ministère, le diable passe du corps de la personne possédée, et, venant dans le mien, m'assaut et me renverse, m'agite et me traverse visiblement en me possédant plusieurs heures comme un énergumène. Je ne saurais vous expliquer ce qui se passe en moi durant ce temps, et comme cet esprit s'unit avec le mien, sans m'ôter ni la connaissance ni la liberté de mon âme, en faisant néanmoins comme un autre moi-même, et comme si j'avais deux âmes, dont l'une est dépossédée de son corps et de l'usage de ses organes et se tient à quartier en voyant faire celle qui s'y est introduite. Les deux esprits se combattent dans un même champ qui est le corps, et l'âme est comme partagée. Selon une partie de soi, elle est le sujet des impressions diaboliques, et,

selon l'autre , des mouvemens qui lui sont propres ou que Dieu lui donne.

» En même temps je sens une grande paix , sous le bon plaisir de Dieu , et sans connaître comment me vient une rage extrême et aversion de lui qui produit comme des impétuosités pour m'en séparer, qui étonnent ceux qui les voient ; et en même temps une grande joie et douceur qui se produit par des lamentations et cris semblables à ceux des démons. Je sens l'état de damnation, et l'appréhende, et me sens comme percé des pointes du désespoir en cette âme étrangère qui me semble mienne , et l'autre âme qui se trouve en pleine confiance se moque de tels sentimens et maudit en toute liberté celui qui les cause... Voire, je sens que les mêmes cris qui sortent de ma bouche viennent également de ces deux âmes, et je suis en peine de discerner si c'est l'allégresse qui les produit ou la fureur extrême qui me remplit. Les tremblemens extrêmes qui me saisissent quand le saint sacrement m'est appliqué viennent également, ce me semble, de l'horreur de sa présence, qui m'est insupportable, et d'une révérence cordiale et douce sans le pouvoir attribuer à l'une plutôt qu'à l'autre , et sans qu'il soit en ma puissance de les retenir. Quand je veux , par le mouvement de l'une de ces deux âmes, faire un signe de croix sur ma bouche, l'autre me détourne la main avec une grande vitesse et me saisit le doigt avec les dents pour me le mordre de rage. Je ne trouve guères jamais l'oraison plus facile et plus tranquille qu'en ces agitations : pendant que le corps roule par la place et que les ministres de l'Église me parlent comme à un diable et me chargent de malédictions , je ne saurais vous dire la joie que je ressens, étant devenu diable, non par rébellion à Dieu , mais par la calamité qui me représente naïvement



l'état où le péché m'a réduit ; et comme quoi , m'appropriant toutes les malédictions qui me sont données , mon âme a sujet de s'abîmer en son néant...

» Lorsque les possédées me voient en cet état , c'est un plaisir de voir comme elles triomphent et comme les diables se narguent de moi , disant : Médecin , guéris-toi toi-même ; va-t-en à cette heure monter en chaire ; qu'il fera beau à le voir prêcher après qu'il aura roulé par la place ! Quel sujet de bénédiction de se voir le jouet des diables , et que la justice de Dieu en ce monde tire raison de mes péchés ! Voilà où j'en suis à cette heure quasi tous les jours. Il se forme sur cela de grandes disputes , savoir s'il y a possession ou non , s'il se peut faire que les ministres de l'Évangile tombent en de si grands inconvéniens ? Les uns disent que c'est un châtement de Dieu sur moi , en punition de quelqu'illusion , les autres disent quelqu'autre chose ; et moi je m'en tiens là et ne changerais pas ma fortune avec un autre , ayant ferme persuasion qu'il n'y a rien de meilleur que d'être réduit en de grandes extrémités. Celle où je suis est telle que j'ai peu d'opérations libres ; quand je veux parler , l'on m'arrête la parole ; à la messe , je suis arrêté tout court. A la table je ne puis porter le morceau à la bouche ; à la confession j'oublie tout à coup mes péchés et je sens le diable aller et venir chez moi comme en sa maison...

» Dès que je m'éveille , il est là à l'oraison. Il m'ôte la pensée quand il lui plaît ; quand le cœur commence à se dilater en Dieu , il le remplit de rage ; il m'endort quand je veux veiller , et publiquement par la bouche de la possédée (la sœur prieure) il se vante qu'il est mon maître. A quoi je n'ai rien à contredire , ayant le reproche de ma conscience et sur ma tête la sentence prononcée contre les pécheurs ,

je la dois subir et révéler l'ordre de la providence divine à laquelle toute créature se doit assujétir.... »

« Ce n'est pas un seul démon qui me travaille ; ils sont ordinairement deux, et l'un est Léviathan opposé au Saint-Esprit.... Or, les opérations de ce faux paracète sont toutes contraires au véritable et impriment une désolation qu'on ne saurait assez bien représenter. C'est le chef de toute la bande de nos démons et il a l'intendance de toute cette affaire qui est une des plus étranges qui se soient vues peut-être jamais. Nous voyons en même lieu le paradis et l'enfer, des religieuses qui sont comme des Ursules, prisés en un sens, et en l'autre pires que les plus perdues en toutes sortes de déréglemens, de saletés, de blasphèmes et de fureurs!... Je ne désire point que votre révérence rende ma lettre publique, s'il lui plait ; vous êtes le seul à qui, hors mon confesseur et mes supérieurs, j'en ai voulu tant dire.

» Je vous prie de me moyenner des prières, en ayant besoin. Je suis des semaines entières si stupide vers les choses divines, que je serais bien aise que quelqu'un me fit prier Dieu comme un enfant et m'expliquât grossièrement le *Pater noster*.... Le diable m'a dit : Je te dépouillerai de tout, et tu auras besoin que la foi te demeure ; je te ferai devenir hébété.... Il a fait pacte avec une magicienne pour m'empêcher de parler de Dieu et avoir forcé de me tenir l'esprit bridé ; ce qu'il effectue fort fidèlement comme il a promis, et je suis contraint, pour avoir quelque conception, de tenir le saint sacrement sur ma tête, me servant de la clef de David pour ouvrir ma mémoire (1). »

Les énergumènes annoncèrent un jour au père Surin

(1) *Histoire des diables*, p. 217 et suiv.

que le diable s'était emparé de trois hosties afin de leur faire subir les plus indignes profanations; Surin offrit à Dieu le sacrifice de sa propre vie à la condition que le diable serait tenu de rapporter les pains qui étaient tombés en son pouvoir. Les hosties se retrouvèrent, mais l'incident que nous venons de raconter acheva d'ébranler le moral du père exorciste; Surin s'attendait à chaque instant à succomber, ce qui lui faisait dire: J'ai engagé mon existence; il semble que le diable, par les maux mortels qu'il me cause, veuille user de son droit et me consumer peu à peu!...

Après deux années passées presque en entier dans les angoisses de la démonopathie, le père Surin quitta Loudun pour se rendre à Bordeaux où il put reprendre l'exercice de la chaire. De retour à Loudun vers la fin de 1637, Surin retomba bientôt tout entier sous l'empire de ses idées dominantes; il ne laissa pas cependant de se rendre en 1638 au tombeau de saint François de Sales, en passant par Ancey où il fut accueilli par la fameuse mère Chantal. Mais ce voyage ne profita point à son rétablissement, et pendant vingt années Surin n'offrit que de rares intervalles lucides. « Privé de l'exercice extérieur de ses facultés, dit un biographe, il ne pouvait ni marcher, ni parler, ni écrire, et était en proie à des tentations violentes. Dans cet état humiliant on crut, pour sa propre sûreté, devoir le tenir enfermé. Objet du mépris des uns et de l'inquiétude des autres, il eut assez de force pour offrir à Dieu ses peines; et ce fut même pendant cette époque de douleurs de tout genre qu'il composa son *Catéchisme spirituel* (1)... » Ce malheureux démoniaque éprouvait aussi par instans le

(1) *Biogr. universelle de Michaud*, article *Surin*.

besoin d'en finir avec les tribulations de son ame; j'ai lu quelque part: « Le démon lui tenait l'esprit tellement lié des semaines entières, qu'il restait stupide au point d'être incapable de dire même son *Pater*. Une fois le démon le jeta par sa fenêtre sur la roche où était bâti le monastère des jésuites et il lui cassa la cuisse. Enfin il se guérit et vécut encore longtemps. »

Effectivement vers 1658 le père Surin put reprendre l'exercice de son ministère et renouer le fil de sa correspondance qui avait été forcément interrompue pendant sa longue maladie. Il ne déguisait pas dans ses lettres l'état de souffrance où il avait péniblement languï. Ses supérieurs ne jugèrent pas prudent d'accéder au désir qu'il éprouvait de tenter encore une fois le voyage de Loudun, et il mourut dans la plénitude de sa raison en 1665 sans avoir revu les pénitentes qu'il avait autrefois exorcisées avec un si grand zèle.

#### G. — Démonopathie du père Tranquille.

Le sort du père Tranquille ne fut pas moins cruel que celui du père Lactance, mais le capucin résista jusqu'au printemps de 1638 aux angoisses de son mal. Le panégyriste de Tranquille en dit assez sur la nature des sensations et des idées qui préoccupaient son héros, pour ne laisser aucun doute sur le genre de folie d'un homme qui passait pour un des plus terribles exorcistes de son temps; ce n'est certainement pas sans fondement que le père Tranquille a été mis au nombre des énergumènes; combien il est à regretter que tous les symptômes d'un pareil état maladif ne nous aient pas été transmis par des observateurs capables d'en apprécier l'importance!

Nous lisons que le père Tranquille attribuait à la rage du démon des pesanteurs de tête, des embarras de mémoire, des serremens de cœur, mille sensations viscérales qui faisaient le tourment de sa vie. Il était obligé, pour obtenir quelque quiétude d'esprit, de combattre le diable par les armes de la prière, appelant à son secours son compagnon exorciste. Quelquefois il tombait dans un état de tristesse poussé jusqu'au dégoût, et n'éprouvait plus que de l'aversion pour les affaires du salut. En sortant de la mélancolie, il lui devenait impossible de réprimer ses mouvemens d'impatience. Il lui arrivait de se rouler sur le parquet, de tirer la langue, de siffler, de jurer, de blasphémer contre la Providence. Un jour de Pentecôte qu'il devait monter en chaire, il fallut faire des sommations au diable pour que le religieux reconvrât la faculté de prêcher. Quelque temps après il contracta l'habitude de tempêter et de vociférer. Telle fut la violence de ses cris, vers les dernières heures de sa vie, qu'une partie de la population de Loudun se rendit aux abords du couvent pour constater par elle-même l'état cruel de l'exorciste(1).

On me permettra encore cette courte citation : « Le père Tranquille était natif de Saint-Remy en Anjou ; il fut le plus fameux prédicateur de son temps. L'obéissance l'appela aux exorcismes de Loudun. Les diables, redoutant cet ennemi, allèrent au-devant de lui pour l'épouvanter s'il leur eût été possible, et lui firent sentir sur le chemin une telle débilité dans les jambes qu'il pensa s'arrêter et demeurer. Il a été quatre ans dans l'emploi d'exorciste, pendant lesquels Dieu l'a épuré par la tribulation comme l'or dans la fournaise. Il pensait d'abord qu'il expulserait

(1) *Histoire des diables*, p 347 et suiv.

promptement les démons, appuyé sur l'autorité que l'Église a reçue du Seigneur; mais ayant connu par l'expérience qu'il s'était trompé, il résolut de prendre patience et d'attendre la volonté de Dieu... Les diables, voyant son humilité, en conçurent tant de rage qu'ils résolurent de camper dans son corps. Tout l'enfer s'assembla pour cet effet, et néanmoins il ne put le faire ni obséder, ni posséder pleinement, Dieu ne l'ayant pas permis. Il est vrai que les démons se ruaient en ses sens intérieurs et extérieurs; ils le reuversaient par terre, criaient et juraient par sa bouche; ils lui faisaient tirer la langue en sifflant comme un serpent; ils lui bandaient la tête, resserraient le cœur et lui faisaient endurer mille autres maux, mais son esprit s'allait unissant à Dieu, et avec l'aide de son compagnon, il mettait promptement en déroute le démon qui le tourmentait et qui s'écriait à son tour par sa bouche : Ah ! que je pâtis ! Les autres religieux et exorcistes plaignaient le père Tranquille dans ses souffrances ; mais il s'y délectait à merveille ; mais il y avait cette différence entre lui et Job que Dieu ne permit pas au démon de toucher à la vie de ce dernier, au lieu qu'il lui abandonna celle du père Tranquille (1)... »

Les moines ses compagnons restèrent si bien persuadés que le diable l'avait tué, qu'ils écrivirent sur sa tombe : « Cy gît l'humble P. Tranquille, de Saint-Remy, prédicateur, capucin ; les démons, ne pouvant plus supporter son courage en son emploi d'exorciste, l'ont fait mourir par leurs vexations ! »

Plus nous avançons dans l'étude des documens qui concernent les événemens de Loudun, moins il reste de doute

(1) *Histoire des diables*, p. 354.

sur la sincérité de la bonne foi des exorcistes; cependant Aubin s'écrie, à propos de la relation de la mort du père Tranquille : « Quelle matière à réflexions cette histoire imprimée en 1638 ne fournit-elle pas alors aux incrédules ! Ils concluent que cette vexation des diables, si elle était véritable, ou au moins les tourmens du père Tranquille, qui n'étaient que trop réels, et qui ne pouvaient procéder que des remords et des agitations d'une conscience bourrelée, étaient des marques bien sensibles de la sévérité des jugemens de Dieu, qui permettait que les démons, ou les idées des démons et de l'enfer, vussent ainsi tourmenter à l'heure de la mort ces prétendus exorcistes qui s'étaient si impunément joué pendant leur vie et de l'enfer, et des diables, et de Dieu même; que d'ailleurs, supposé que les démons eussent agi d'une manière sensible et immédiate sur ce capucin, la conséquence que son panégyriste en tire pour prouver la sainteté du défunt était faussée et qu'elle devait être rétorquée contre lui, parce qu'on ne trouve dans l'Écriture que deux exemples, tout au plus, de fidèles affligés immédiatement en leurs personnes par le ministère des diables, savoir Job sous l'ancien Testament, et peut-être saint Paul sous le nouveau; ce qui montre que Dieu permet rarement que cela arrive; que s'il emploie quelquefois ces malins esprits pour affliger ses enfans, on ne lit point qu'il s'en soit servi pour leur ôter la vie... que puisqu'on demeurerait d'accord que les diables étaient les bourreaux qui avaient fait mourir l'humble père Tranquille, il fallait nécessairement conclure qu'il avait bien mérité d'être leur martyr.... Mais que, soit que tant de sermens horribles, tant de blasphèmes épouvantables, tant d'autres paroles de désespoir aient été prononcés par l'opération des malins esprits, et qu'ils

aient réellement agité ce malheureux père lorsqu'il les proférait et qu'il criait en tirant la langue et sifflant comme un serpent; soit qu'il ait fait toutes ces choses par la seule perversité de la nature, et sans être autrement possédé que par son désespoir, son état avait bien moins de rapport avec celui d'un fidèle qui ne manque jamais d'avoir recours à son Dieu lorsqu'il se trouve dans les souffrances et à l'agonie qu'à celui d'un réprouvé (1)... »

La seule conclusion que l'on puisse admettre ici, c'est que la puissance de la conviction avait sur ce capucin contribué, avec la violence des émotions, à enfanter la démonomanie.

#### II. — Démonomanie du père Lucas.

Pendant qu'on donnait les derniers sacrements au père Tranquille, un révérend père qui assistait pieusement à cette cérémonie fut saisi tout à coup d'un délire fongueux. Voici en quels termes cet événement est raconté par les auteurs contemporains :

« Quand on administra l'extrême onction au père Tranquille, les démons, sentant l'efficacité de ce sacrement, furent obligés de lever le siège, mais ce ne fut pas pour aller bien loin, car ils entrèrent dans le corps d'un bon père, très excellent religieux, qui était là présent et qu'ils ont depuis toujours possédé; lequel ils vexèrent d'abord de contorsions et agitations fort étranges et violentes, de tiraillemens de langue et d'hurlemens très affreux, en redoublant encore leur rage à chaque onction que l'on faisait au malade, et l'augmentant de nouveau à l'aspect du très saint sacrement que l'on alla quérir. »

(1) *Histoire des Diables*, p. 357, 358.



Au moment où le père Tranquille rendit le dernier soupir, l'exaltation du malheureux démoniaque fut poussée au plus haut degré.

« Les démons se rnant alors de plus belle sur le pauvre religieux, est-il dit dans la narration de ce fait, l'agitèrent si étrangement et si horriblement, qu'encore que les frères qui le tenaient fussent en assez grand nombre, ils ne pouvaient néanmoins empêcher qu'il ne ruât des coups de pieds vers le défunt jusqu'à ce qu'on l'eût emporté de là, et il demeura ainsi fortement et cruellement agité jour et nuit jusqu'après l'enterrement; de sorte qu'on fut contraint de laisser toujours des religieux auprès de sa personne pour l'assister (1). »

I. — Hallucinations de Mannouri.

Mannouri avait aggravé la position de Grandier en constatant, en sa qualité de chirurgien expert, l'existence d'un certain nombre de cicatrices, ou, comme on le disait à l'audience, de marques diaboliques sur les membres et sur le corps du curé de Loudun. Il avait aussi, assure-t-on, fait preuve d'une dureté de cœur peu commune en renouvelant à l'infini les épreuves de sa sonde qu'il enfouçait cruellement dans les chairs du patient chaque fois qu'il avait intérêt à lui arracher des cris de douleur. Plus tard la conscience de Mannouri se trouva mal à l'aise en présence de ces souvenirs rendus plus poignans par les reproches et les sentimens d'animadversion dont les anti-possessioistes et les amis du supplicié prenaient plaisir à charger le chirurgien; enfin Mannouri en vint à un point de démoralisation tel, qu'il se crut poursuivi par l'ombre de Gran-

(1) *Histoire des diables*, p. 354.

dier. La version qu'on va lire indique mieux que beaucoup d'autres que je pourrais aussi transcrire, la manière dont le public fut mis dans le secret de ce nouvel événement, et dont cessa de vivre Mannouri.

« Un soir, assure-t-on, qu'il revenait sur les dix heures d'un des bouts de la ville visiter un malade, marchant de compagnie avec un autre homme et son *frater* qui portait une lanterne devant eux, il s'écria tout à coup comme un homme qui se réveille en sursaut : Ah ! voilà Grandier ! Que me veux-tu ? — Il entra en même temps dans un tremblement et un frémissement dont les deux hommes qui étaient avec lui ne purent le faire revenir. Ils le ramenèrent à sa maison toujours parlant de Grandier qu'il croyait avoir devant les yeux. On le mit au lit saisi de la même frayeur et avec les mêmes tremblemens. Il ne vécut que quelques jours durant lesquels son état ne changea point. Il mourut en croyant toujours voir ce malheureux et tâchant de le repousser pour en éviter les approches (1). »

J. — Lypémanie du lieutenant civil Chauvet.

Chauvet, lieutenant civil à Loudun, loin de se montrer favorable à l'accusation de Grandier, avait témoigné par ses démarches et par son opposition à certaines procédures qu'il ne croyait point à la possession des diables, et qu'il ne les redoutait en aucune façon. Ce magistrat ne fut point affecté de démonopathie ; mais la perte qu'il fit de sa raison ne démontre pas moins le danger des secousses morales auxquelles les personnes qui étaient obligées de jouer un rôle quelconque dans les affaires de diableries étaient exposées. L'accident du lieutenant civil de Loudun

(1) *Histoire des diables*, p. 377.

est raconté dans tous les opuscules de l'époque; d'après un historien du Poitou : « Louis Chauvet avait de l'esprit, de la politesse, de la probité ; mais comme il n'avait pas voulu applaudir à la possession, la cabale, pour le rendre suspect, avait eu recours au moyen ordinaire et général qui fut de le faire accuser de magie par l'une des possédées... Il ne put résister à la frayeur qui le saisit et le posséda si bien, qu'elle ne l'abandonna plus pendant le reste de sa vie...

» Il s'était moqué d'abord de cette accusation et l'avait traitée de ridicule... ; mais lorsqu'il eut vu la fin tragique du curé, son courage fut ébranlé, et il commença à s'épouvanter. Dans cette disposition il fit un voyage à Poitiers où l'on tenait les grands jours ; il y trouva un homme de considération et de qualité, duquel il était connu très particulièrement ; il eut avec lui un long entretien sur le sujet de la possession de Loudun et de la condamnation de Grandier ; sur quoi cet ami lui assura qu'après avoir fait attention à toutes les circonstances de cette affaire, il demeurerait persuadé que tous ceux qui avaient été accusés de magie, et qui le seraient à l'avenir, couraient grand risque de perdre l'honneur et la vie, et que s'il se voyait lui-même accusé de ce crime, comme Grandier l'avait été, il se croirait perdu sans ressource, quelque crédit, quelques amis et quelque bonne réputation qu'il eût... Cette déclaration surprit le lieutenant civil ; il en fut accablé, et les mouvemens de la frayeur s'emparèrent si violemment de son esprit qu'ils le renversèrent, et le réduisirent dans un tel état, que depuis on ne l'a jamais vu rétabli dans son bon sens(1)... »

(1) Ouvrage cité, p. 209.

En définitive la folie convulsive des religieuses de Loudun persista pendant près de neuf années; elle ne tarda pas à se communiquer aux filles de la commune et aux filles de Chinon, ville située à quelques lieues de là; à se communiquer aux filles de Nîmes et des environs; à se communiquer à plusieurs exorcistes; elle causa le délire de Manouri et coûta la perte de la raison à un officier civil; elle entraîna la condamnation d'Urbain Grandier et jeta la consternation dans la ville de Loudun où plusieurs innocens durent craindre le sort du principal accusé. A Chinon et dans les États du pape les énergumènes distillèrent également le venin de l'accusation. La démonopathie, sous quelque point de vue qu'on la considère, a donc constitué une véritable affliction sociale.

Les souvenirs de la maladie de Loudun font peu d'honneur à la science des médecins de l'époque. Les ursulines appelèrent à leur secours presque tous les médecins des villes grandes ou petites situées dans un rayon distant de vingt-cinq à trente lieues de la communauté; des remèdes internes furent prodigués aux malades; personne ne s'avisait de recourir à un plan de traitement régulier et méthodiquement suivi. A dire vrai, la volonté des médecins était dominée par celle du clergé, et la médication la plus rationnelle eût été rendue infructueuse par la stimulation qu'entretenaient les conjurations, les adjurations de tant de moines occupés à combattre les démons; mais il n'est que trop vrai que presque tous ces médecins comptaient plus sur l'efficacité des exorcismes que sur la puissance de leur art. Jamais la crédulité de leur esprit ne se montra d'une manière plus fâcheuse que dans les réponses qu'ils firent aux questions qui leur furent posées pendant le cours du procès d'Urbain Grandier. Sur vingt-quatre à vingt-

cinq rapports qu'ils rédigèrent, non seulement il n'en est pas un seul où il soit dit explicitement que la maladie des ursulines n'offrait rien que de très naturel, mais encore on s'extasie dans tous sur l'étrangeté des phénomènes que l'on a sous les yeux et on finit par conclure que la science du diable est seule capable d'opérer de pareils prodiges. Il eût été dangereux de tenir un autre langage; cette considération, qui ne fit point fléchir Dunean, n'influa point, bien certainement, sur les décisions de tant d'autres hommes attachés à l'honneur d'une noble profession; mais l'influence qu'ils subissaient, c'était celle des idées alors reçues et de leur propre conviction.

### § III.

Dix-huit religieuses sont atteintes d'hystéro-démonopathie, à Louviers. — Le parlement de Rouen condamne un prêtre au supplice du feu. — Le cadavre du curé Picard est aussi jugé et condamné à être brûlé sur la place publique.

### 1642.

Le monastère de Louviers, comme celui des bénédictines de Madrid, comme celui des ursulines de Loudun, ne comptait qu'un petit nombre d'années de fondation lorsque la monomanie des cloîtres s'y déclara. Le zèle ardent, la piété mystique et contemplative du curé Picard, qui avait été chargé pendant quelque temps de diriger la conscience des religieuses, passèrent généralement pour avoir contribué à ce terrible malheur.

L'exorciste Bosroger parle en ces termes du confesseur des filles de Sainte-Élisabeth : « Sa démarche grave et modérée, ses yeux baissés, sa barbe longue et négligée, la pâleur de son visage exterminé à dessein, la douceur de

ses entretiens, sa condescendance envers ceux qui lui parlaient, l'ardeur de son zèle, l'attention de ses actions, la suspension de son esprit marqué sur son front, le débit sérieux de ses idées, sa retenue étudiée, quelques mots enflammés qui donnaient un sentiment exquis de Dieu et du paradis, quelques fervens soupirs, sa mine réformée en contemplatif, ses longues messes pendant lesquelles il paraissait extatique, ses actions de grâce entrecoupées de sanglots, soudainement arrêtés par un silence paisible.... tout en lui promettait quelque chose de grand (1). »

La mémoire de Picard a été calomniée, sa dépouille mortelle indignement profanée ; mais peut-être n'a-t-on pas supposé sans raison qu'un prêtre habitué à se poser de la sorte, qu'un confesseur qui poussait l'amour de Dieu jusqu'à l'enivrement, qui se montrait avide du bonheur des illuminés, avait pu contribuer à incendier l'imagination de ses jeunes pénitentes.

Quoi qu'il en soit, les saintes filles se montrèrent jalouses d'atteindre à un haut éclat de sainteté. On les vit courir au-devant de toutes les macérations, passer les nuits en prière, s'exténuer par des jeûnes excessifs, meurtrir leur chair à coups de discipline, et pour mettre le comble à tant de bonnes œuvres se rouler à moitié nues dans la neige !

Le résultat que devaient amener tant d'imprudences ne se fit pas longtemps attendre. Vers la fin de l'automne de 1642, le curé Picard succomba aux atteintes d'une courte maladie. Plusieurs religieuses dont la raison était déjà chancelante, affligées de cette perte, contrariées par les

(1) *La piété affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses dites de Sainte-Elisabeth, à Louviers*, par Esprit de Bosroger, capucin, Rouen, 1752, in-4°, p. 44.

observations et les réprimandes de leur nouveau confesseur, tombèrent presque en même temps alors dans un état nerveux inquiétant. Au bout de quelques mois, dix-huit sœurs, sur cinquante qui peuplaient la communauté, étaient affectées de convulsions et de monomanie(1).

Les religieuses qui affichaient dans le principe le plus de vénération pour les objets saints et pour les sacrements, les ont en horreur depuis l'invasion de la maladie. Cent fois par jour on les entend s'emporter en blasphémant contre la divinité, on les surprend à cracher sur l'hostie, à proférer des juremens obscènes. De temps à autre elles obéissent à des transports de fureur et commettent de continuelles extravagances. La nuit, elles sont assiégées par des visions, parlent seules, et troublent le repos de la communauté, en faisant retentir l'air de leurs plaintes et du vacarme de leurs hurlemens.

Les sentimens, les habitudes, les goûts, sont pervertis. Les filles qui se délectaient anciennement par la prière sont à présent dans l'impossibilité de prier, dans l'impossibilité de garder la retenue convenable à leur sexe, à leur éducation, à leur profession. La présence de l'eucharistie

(1) Voici la preuve que la monomanie avec penchant au suicide a régné dans les monastères dès le treizième siècle. « Une religieuse d'un âge avancé, raconte Césaire, d'une sainteté exemplaire, se sent tout à coup troublée par le mal de tristesse et tourmentée de l'esprit de blasphème, de doute et d'incrédulité; elle tombe dans le désespoir, refuse les sacrements; puis, se croyant condamnée au feu éternel et craignant que, suivant la menace du prieur qui la dirige, son corps ne soit enterré sans honneur dans les champs, elle se précipite dans la Moselle dont on parvient à la retirer vivante. — Un convers, jusqu'à la vieillesse, avait mérité l'estime et les éloges de ceux qui l'entouraient par la régularité de sa conduite et par le rigorisme de ses pratiques religieuses. Mais enfin il fut pris d'une sombre mélancolie, il s'imagina que ses péchés étaient trop grands pour que Dieu voulût les lui pardonner, et désespéra de son salut. Il ne pouvait plus prier, et, plein d'un doute accablant, il se jeta dans un réservoir d'eau voisin du monastère, où il périt noyé. (M. Bourquelot, *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 4, p. 251.)

soulève chez elles des transports de crainte, de rage ou d'indignation, des sensations viscérales poignantes. Les hallucinations de la vue, de l'ouïe, du toucher, de l'odorat, et du goût, persuadent à ces malades qu'elles sont possédées, mordues, brûlées intérieurement par des démons, qu'elles subissent l'obsession diabolique, que Satan met tout en œuvre pour les effrayer, les perdre ou les séduire.

Les mouvemens sont tumultueux, les attitudes dégoûtantes, les penchans érotiques exaltés. A tout instant les religieuses tombent dans de longs accès convulsifs ; leur corps replié en arrière offre l'aspect d'un arc. Après l'attaque, cris, vociférations, hurlemens, mouvemens de la mâchoire, congestion de la face, immobilité du globe de l'œil, suspension apparente de l'acte respiratoire.

Jean Lebreton s'exprime ainsi en parlant de la possession des filles de Louviers (1) :

« Il y a environ quinze filles religieuses dans le couvent de Saint-Louis qui se disent depuis sept ou huit mois grandement travaillées des démons, intérieurement et extérieurement, et de la vie et mœurs desquelles toutes les autres religieuses du même cloître non travaillées rendent de grands témoignages de sagesse, d'ingénuité et de piété. Et jusque là même que dans la confrontation que l'on a faite d'elles avec une autre fille qui a demeuré depuis plusieurs années dans le même couvent et qui a été par elles accusée de magie et de les avoir maléficiées, cette prétendue magicienne n'a rien eu à leur reprocher, mais au contraire les a toutes reconnues pour très dignes religieuses, comme il se voit encore à présent par le procès qui en a été fait. Et telles aussi elles paraissent encore maintenant durant

(1) J. Lebreton (théologien), *La défense de la vérité touchant la possession des religieuses de Louviers*, Evreux, 1643, in-4°, 27 pages.



leurs intervalles (de raison) à tous ceux qui les considèrent et particulièrement à ceux qui gouvernent leurs consciences et entr'autres à messieurs les ecclésiastiques envoyés par Sa Majesté (Anne d'Autriche), lesquels joignirent à leur examen extérieur celui de l'intérieur de toutes ces religieuses, en les confessant durant tout le temps qu'ils furent à Louviers, selon la prière que leur en fit monseigneur l'évêque d'Evreux.

Ces quinze filles témoignent maintenant dans le temps de leur communion une horreur étrange du saint sacrement, lui font la grimace, lui tirent la langue, crachent contre lui et le blasphèment avec une apparente impiété extrême.

Elles blasphèment et renient Dieu plus de cent fois par jour avec une audace et impudence effrayables.

Plusieurs fois le jour elles témoignent de grands transports de fureur et de rage, durant lesquels elles se disent démons, sans offenser néanmoins personne et sans blesser la main des prêtres lorsqu'au plus fort de leurs rages ils leur mettent les doigts en la bouche.

Durant ces fureurs et ces rages, elles font d'étranges convulsions et contorsions de leur corps, et entre autres se courbent en arrière en forme d'arc, sans y employer les mains, et en sorte que tout le corps est appuyé sur le front autant et plus que sur leurs pieds et tout le reste en l'air, et demeurent longtemps en cette posture et la réitèrent sept ou huit fois. Après tous ces efforts et mille autres continués quelquefois quatre heures durant, principalement dans les exorcismes, et pendant les plus chaudes après-dinées des jours caniculaires elles se sont, au sortir de là, trouvées aussi saines, aussi fraîches, aussi tempérées et le pouls aussi haut et aussi égal que si rien ne leur était arrivé.

Il y en a parmi elles qui se pâment et s'évanouissent durant les exorcismes, comme à leur gré, en telle sorte que leur pamaison commence lorsqu'elles ont le visage le plus enflammé et le pouls le plus fort. Pendant cet évanouissement qui dure quelquefois demi-heure et plus, l'on ne peut remarquer ni de l'œil ni de la main aucune respiration en elles. Et elles reviennent de cet évanouissement sans que l'on y employe aucun remède et d'une façon encore plus merveilleuse que n'en a été l'entrée ; car c'est en remuant premièrement l'orteil, puis le pied, puis la jambe, puis la cuisse, puis le ventre, puis la poitrine et puis la gorge, mais ces trois derniers par un grand mouvement de dilatation, le visage demeurant cependant toujours apparemment interdit de tous ses sens, lesquels enfin il reprend tout à coup en grimaçant ; et la religieuse hurlant et retournant en même temps en ses violentes agitations et précédentes contorsions (1)... »

Aux accidens dont on vient de nous donner un aperçu, et qui ne peuvent se rapporter qu'à la démonopathie hystérique, se joindront encore par la suite, sur quelques malades, les symptômes de la démonomanie. Il semble que la maladie de Louviers ne soit que la continuation ou le reflet de celle qui vient de ruiner la maison des nonnes de Loudun.

D'après Bosroger, il suffit de peser les actions morales des religieuses de Louviers, pour acquérir l'assurance qu'elles sont possédées.

« La première preuve en ce genre, dit cet exorciste, est prise des continuels, horribles et injustes blasphèmes que profèrent malgré elles ces pauvres filles à toutes heu-

(1) *La défense de la vérité touchant la possession des religieuses de Louviers*, par J. Lebreton, in-4°, 1643, Évreux, p. 7, 8.

res et à tous momens ; ce qui , par un sentiment de compassion , tire les larmes des yeux aux personnes sages , et fait porter ce jugement en leur esprit , que ces horreurs proviennent nécessairement d'un principe étranger , et en cela ils discernent infailliblement l'opération diabolique , n'étant pas imaginable qu'une si grande multitude de dix-sept ou dix-huit religieuses nourries si saintement , souillent leurs bouches par tant de blasphèmes. C'est une fantaisie d'esprit de vouloir dire que c'est par folie , car on les voit raisonner solidement en toutes autres choses.

» La seconde preuve... ( de la possession ) est celle-ci : on les voit dire souvent des paroles sales , telles que les préfèrent les débauchés et les femmes perdues , et elles raisonnent aussitôt en tout le reste , comme nous venons de dire ci-dessus des blasphèmes : ce qu'un esprit sage sait assurément ne pouvoir venir de jeunes filles nourries si purement dans la religion ; mais il faut que cela procède de la force d'un charme et d'un démon qui leur est attaché , et en cela se voit visiblement l'opération des diables.

» Troisième preuve. — Que pourrait conclure un bon esprit de la description si étonnante qu'elles font du sabbat, du bouc , des horreurs qui s'y commettent , de l'explication qu'elles en donnent et de toutes leurs circonstances , sinon que ce sont leurs démons qui y président qui leur ont révélé ces choses horribles?....

» Quatrième preuve.... Mais pourquoi cette aversion si étrange des sacremens de confession et de communion , qui lors leur fait produire tant de rage , tant de résistance , tant de contorsions et de blasphèmes ? D'où peut procéder tout ce désordre ? Non d'une fille que l'on voit un instant après adorer Dieu , mais du démon , ennemi des sacremens,

» Cinquième preuve. — On voit des actions si entremêlées, si différentes et si opposées se faire presque en même temps en elles : louer Dieu en ce moment, et au suivant le blasphémer ; parler des choses saintes, et à l'instant proférer des saletés et dire des effronteries ; nous avons vu plusieurs fois ces filles, en leur disant adieu, témoigner mille regrets, et de grands ressentimens pour l'absence des personnes qui leur sont nécessaires, et venir jusqu'aux larmes ; et à l'instant la même bouche proférer des exécutions, des malédictions, des imprécations : Que le diable te rompe le col, qu'il t'emporte en enfer, qu'il t'enfonce dans les entrailles de Beelzébuth... D'où ces mouvemens si contraires (viennent-ils?) sinon de deux esprits contraires, du propre de la fille et de l'assistance du démon, n'étant pas possible, moralement parlant, qu'un seul esprit fasse tant de diverses saillies et passe si promptement d'une extrémité à l'autre?... Ceux qui, avec prudence, ont considéré ces mouvemens si divers ont vu aussi facilement dans ces filles la résidence de deux esprits opposés, de l'humain et du diabolique, comme ils ont vu deux opérations diverses et opposées.

» La sixième preuve... est prise des horribles opérations intérieures des démons, des tentations insupportables de tout genre, des afflictions démesurées d'esprit, passant l'humain, des ruses inconcevables, des pièges subtils, des oppressions des sens intérieurs... des soustractions de toutes lumières et des attributions que font les diables de leurs propres malices à ces pauvres filles, essayant par toutes voies et subtilités de leur faire accroire qu'elles-mêmes opèrent ces horreurs, qu'eux exercent diaboliquement et très subtilement ; et enfin des agonies extrêmes où ils réduisent leurs esprits, et, en un mot, du

terrible état où ils les mettent par ces tentations, certes toutes au-dessus des forces humaines avec la grace commune et ordinaire...

» Septième preuve. — Il n'est aucunement à présumer que tant de filles de si différentes complexions et se portant fort bien d'ailleurs, soient affligées d'une même maladie, ayant pour mêmes symptômes les paroles de blasphèmes ou de saletés, ou qu'elles soient folles d'une même folie, raisonnant fort bien en tout le reste (1). »

En définitive, cette énumération des désordres moraux observés sur les religieuses de Sainte-Élisabeth démontre qu'elles n'avaient pas pu se soustraire à cette aliénation des sentimens honnêtes, à ces antipathies insurmontables, qui font le désespoir de certains monomaniaques habitués à suivre, depuis l'enfance, toutes les pratiques de la dévotion la plus stricte. Les observations de Bosroger ne sont que trop souvent surchargées de raisonnemens, de réflexions capables d'inspirer le dégoût; mais ces raisonnemens nous font voir que, pendant longtemps autrefois, la compatibilité de la folie avec une espèce de raison, sur la même personne, que la manifestation subite de certaines lésions fonctionnelles sur un assez grand nombre de personnes, ont été estimées absolument impossibles.

Une de ces pauvres moineses écrivit à son confesseur : « Mon esprit, noirci des plus hideuses vues de l'enfer, ne me permet d'autre raisonnement que les blasphèmes, et comme je voudrais bien empêcher, devant le monde, cet endiablé procédé, je retourne mon esprit de tout sens, et ne puis venir à bout de ma prétention; c'est pourquoi je vomis ma rage devant toi, et veux éclaircir mon obscurité

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 321, 322, 324, etc.

par la vue des flammes de mon désespoir ! Mais quoi ! Tout augmente , au lieu d'ordre je ne rencontre que confusion , je péris quand je veux me sauver , il me semble que mes affaires se renversent ; jamais de paix , tout en confusion , tout en rage.... Le blasphème est ma nourriture , et ce qui conserve mon être est le mépris et l'anéantissement que je fais du Verbe , ce chien de pendu ; je me ris de la gloire que tu prends de ce que je dis ; je t'apprendrai que c'est une fille et non ce que tu penses qui dit qu'à jamais soit maudite l'idée de Dieu sur toi...

» Je ne comprends point ce que je dis présentement , souffrant une rébellion horrible dans mon esprit et dans mes sens , et un endurcissement de cœur inimaginable. Je crois certainement que je me trompe ; j'aime mieux me flatter d'une idée métaphorique , et d'une conduite de Dieu particulière , que de me voir dans une continuelle rage , haine , désespoir , furie , contre Dieu et les hommes. J'aime mieux être dans une tromperie enragée ; je sais si bien comme il faut faire , et néanmoins je ne sais qui m'empêche... Il ne m'est point permis de prendre d'autre procédé que celui que je tiens , et si la créature pouvait le souffrir plus enragé , et plus fortement , je le ferais ; cela ne se peut que dans sa destruction.... Je ne sais qui me fait tomber dans ce discours qui n'a ni suite ni raison ; la raison t'en sera dite quelque jour...

» Il faut que je vous avoue en vérité que vous me faites souffrir extrêmement dans les prières que vous faites pour cette damnée maison , mais les particulières que vous y ajoutez particulièrement me font désespérer !... Je ne puis me soumettre à tout ce que vous voulez ; ne commandez donc plus , s'il vous plaît , si vous ne voulez que ma misérable vie se termine par le désespoir. Je ne veux faire

autre chose que de m'unir dans l'horreur de tous les blasphèmes qui ont été produits, qui se produisent et qui se produiront à jamais ; ne me contraignez point de dire des louanges ; il est bien difficile à une personne de louer ce qu'elle abhorre le plus au monde. Je me compare ici à l'ordinaire de l'homme par nécessité ; tu sais bien ce que je veux dire. Peut-on rencontrer une créature au monde qui ait plus de haine qu'une personne unie au diable ? Que je suis enragée dans ma haine, que j'honore ma haine, puisqu'elle a le pouvoir de me faire être contre ce pouvoir infini !... Amour, tu étais autrefois le second principe de ma beauté en Dieu, et de présent, tu es changé tout le premier sans ressource. Malheur à moi (1) ! •

Nous avons tous rencontré des exemples de cette horrible monomanie qui fait qu'un fils, qu'une fille, épris jusque là d'une tendresse, d'un respect exemplaires pour leurs père et mère, sentent tout à coup ces dispositions si douces remplacées par une haine furibonde ; nous avons tous vu de jeunes mères implorer la vindicte des lois, en se qualifiant de monstres dénaturés, parce qu'une sorte de rage insurmontable et insensée les poussait à étouffer le premier fruit de leur amour ; l'exemple des religieuses, qui ne pouvaient plus penser sans frémir à l'amour et à la perfection de Dieu, qui ne ressentaient plus de sympathie que pour le démon, prouve que l'existence de la monomanie affective est fort ancienne.

Bosroger, voulant donner une idée des tourmens que l'obsession des diables causa aux filles de Sainte-Elisabeth, débute de la sorte : « Ceux qui ont lu les livres de la *Providence*, composés par saint Chrysostôme, y auront appris

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, p. 284, 285.

l'étrange vision qui tourmenta le moine Stragire auparavant que d'être possédé. Ce bon religieux, que le saint docteur tâche de consoler, fut inquiété par un démon déguisé sous la forme d'un sanglier tout hérissé, furieux et couvert de fange, qui se jetait avec rage sur lui comme s'il l'eût voulu déchirer par morceaux. Ce vertueux personnage était saisi d'une peur extraordinaire, qui ne laissait aucun repos à son esprit affligé. Cette cruelle possession de Stragire n'est qu'une ombre ou tout au plus qu'un léger crayon de celle que nous décrivons, qui a été accompagnée d'apparitions effrayables et d'horribles obsessions, dont nous omettons la plus grande partie, parce que plusieurs volumes ne les pourraient enfermer (1). »

Cet exorde annonce que les religieuses de Louviers n'étaient pas exemptes d'hallucinations. Effectivement il est douteux que dans aucune épidémie analogue les hallucinations de la vue, du toucher, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, que les hallucinations viscérales se soient jamais manifestées en aussi grand nombre et sous autant d'aspects différens. Ce n'est qu'après avoir suivi au désert, ou dans quelque solitude écartée, les anachorètes, les ermites adonnés à la contemplation ou aux rêveries de la mysticité, ce n'est qu'en se glissant dans l'enceinte monotone des anciens cloîtres qu'on parvient à soupçonner la nature des créations fantastiques qui tourmentent l'existence d'une certaine classe d'aliénés.

Quelques faits particuliers, dont nous devons la connaissance à Bosroger, offrent une importance réelle pour l'étude de la démonopathie, et surtout de ces conceptions délirantes qui font accroire aux malades que leurs sens

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, p. 127.



sont sans cesse sollicités par des objets qui n'ont pourtant qu'une existence fictive. On lit dans la notice qui traite des événemens de Louviers :

« La sœur Barbe de Saint-Michel a vu plusieurs fois la nuit en sa cellule grand nombre de chandelles allumées... La même sœur était... tellement tourmentée, qu'elle ne pouvait faire trois pas qu'on ne lui vist plier avec violence le genouil jusqu'à terre, et puis après elle tombait.... Je passe sous silence les flambeaux allumés contre la grille de l'église au temps des communions de cette religieuse... Je laisse à part tous ces fantômes et ces hommes qui paraissaient, la persécutaient, et après lui avoir donné beaucoup d'inquiétude et de peine, prenaient la fuite par les cheminées.

» La sœur Marie de Saint-Nicolas aperçut deux formes effrayables, l'une représentait un vieil homme avec une grande barbe, lequel ressemblait... (au feu curé Picard); ce fantôme, qu'elle aperçut à quatre heures du matin, environ le soleil levant, s'assit sur les pieds de sa couche, et lui dit d'un ton d'homme désespéré: Je viens de voir Madeleine... et la sœur du Saint-Sacrement. Ah! que Madeleine est méchante! elle est entièrement à nous, etc....

» L'autre forme était seulement comme une tête fort grosse et fort noire que cette fille envisagea en plein jour... Cette tête la regarda longtemps et lui causa une grande frayeur. Elle ne laissa pourtant pas de la considérer attentivement jusqu'à ce qu'elle remarqua que cette tête commençait à descendre de la fenêtre, car pour lors elle fut saisie de la peur et se retira....

» .... Les diverses apparitions faites à la sœur Anne de la Nativité... commencèrent dès l'année 1642..

» C'est une chose étonnante comme quoi ce maudit en-

nemi se montrait presque à tous momens à cette pauvre fille en de terribles et affreuses figures, comme quoi en cet état il se tenait toute la nuit dans sa cellule, immobile devant elle, comme il marchait le premier partout où elle voulait aller, même dans le chœur, où il faisait toutes sortes de bouffonneries pour la divertir; et elle n'avait point de peur alors; elle n'en fut saisie que quand elle eut déclaré cette vision à sa mère-maîtresse. Le diable commença à la menacer qu'il la tourmenterait avec plus de violence, lui disant qu'elle serait à eux, à la fin, et qu'elle ne pourrait résister à tout ce qu'ils lui feraient, lui et ses compagnons, puisqu'elle avait dit leur secret à la chienne de mère.... Ces menaces durèrent une nuit entière, après laquelle cette affligée rendit compte de tout à sa maîtresse, qui fit ce qu'elle put pour la consoler et lui commanda de faire un mépris absolu de toutes ces illusions sans raisonner ni parler avec le diable....

» Pendant les *coulpes* ou le temps qu'on pratiquait quelques autres actions d'humiliation, il s'enfuyait, et revenait après en se moquant de ce qui s'était passé. Lorsqu'on chantait au chœur l'office divin, et qu'on célébrait la sainte messe, il représentait à ses yeux des horreurs abominables et se montrait en forme d'une affreuse bête qui ouvrait la gueule pour l'engloutir, à cause qu'elle ne voulait regarder de telles sottises, résistant courageusement. Il la frappait rudement et la tourmentait à tout moment; il la faisait choir rudement sur les montées ou autres lieux et souvent il lui montrait des spectres ou des figures d'hommes et de femmes qui dansaient nus avec une grande effronterie et impudence qui lui donnaient de l'horreur....

» Un jour.... pendant la sainte messe.... un crucifix se montra à elle, qui lui dit: Ma fille, mon épouse, ma bien

aimée, je viens à vous pour vous délivrer de votre affliction, etc.... Il détacha ses bras de la croix et s'approcha d'elle pour l'embrasser, mais elle se retira, se souvenant de l'enseignement qu'on lui avait donné, de n'écouter ni de répondre à rien.... Cette forme continua à l'exhorter qu'elle ne méprisât point ses graces, etc.... Elle rendit compte de tout ceci à la mère, toutefois avec grand'peine. Il lui semblait qu'on lui ôtait les idées de la mémoire....

» Le même jour, sur le soir, la même forme du crucifix lui dit, avec des paroles amoureuses : Ma chère fille, mon épouse, donne-moi ton cœur, etc... Alors elle fit un mépris, même extérieur, et cracha contre le fantôme, et aussitôt il disparut. Après cela elle fut saisie d'une grande tristesse, pour la crainte qu'elle avait d'avoir mal fait. Toute la nuit ensuite, elle fut beaucoup tourmentée par des visions déshonnêtes qui la sollicitaient au mal avec des formes humaines impudiques. Elle dit le matin qu'elle n'avait pas fermé l'œil et qu'elle était si lasse qu'elle n'en pouvait plus, et que Dieu lui avait fait la grace de combattre toute la nuit.

» ...Elle commençait d'avoir de la peine à se confesser, et on lui ôtait la mémoire de ses fautes et même les paroles de la bouche.... Le père confesseur s'avisa alors de faire les prières de l'exorcisme pour la rendre plus libre de se confesser et communier. Les jours qu'elle avait communié, cette forme de crucifix s'apparaissait à elle et lui disait : Eh bien, ma fille, vous m'avez reçu aujourd'hui; vous ai-je pas bien consolée? etc...

» Cette fille prit ensuite la résolution de faire une neuvaine à la très sainte Vierge, pour se mettre sous sa protection, afin d'avoir plus de force pour se maintenir contre les tentations du diable. La première fois qu'elle alla à la

ehapelle et qu'elle comença sa prière en s'humiliant... il se présenta devant elle un soleil si beau et si ravissant qu'elle assure n'avoir jamais rien aperçu sur la terre de plus charmant... Elle entendit une voix qui sortit de cette lumière... Quelques nuits après, le diable lui proposa de sales représentations, et elle souffrait beaucoup en une si fâcheuse occasion, lorsque ce soleil éelatant vint ineontinent combattre pour elle, et chasser le tentateur impudique, en proférant ces douces flatteries : Ma fille, mon épouse, je viens pour vous défendre, etc...

» Souvent le diable prenait la forme de quelques religieuses qui disaient à sœur Anne du mal du père confesseur, et de ses supérieurs, avec des paroles trompeuses, les louant d'une façon et les blâmant de l'autre. Une fois, elle croyait parler à sa mère-maîtresse, l'étant allée trouver en sa cellule où elle semblait être assise en sa chaire, et où elle commença de tanser ladite sœur, lui reprochant, avec un visage rigoureux, qu'elle était bien infidèle à Dieu et qu'elle en recevrait le châtiment... Lorsqu'à même temps elle fut inspirée et portée tout ensemble à s'enfuir, et elle courut fort promptement au noviciat, où étant, elle fut bien étonnée d'y voir la mère-maîtresse, à qui elle venait de parler en sa cellule, et lui dit donc son étonnement, et la mère l'assura qu'elle avait toujours resté là, et lui fit confirmer par les sœurs présentes, lui prouvant ainsi que c'était une illusion, et qu'elle ne crut point une autre fois la voir si elle ne lui faisait le signe de la croix avant de lui parler.

» Quelques jours après, une forme représentant la mère-maîtresse porta à cette fille deux noix confites, lui disant : Tenez, ma fille, prenez cela pour vous fortifier, car vous êtes bien débile : dont ladite sœur eut une grande défiance,

à cause que la mère ne faisait point le signe de la croix, et cria courageusement : Sortez d'ici, vous n'êtes point ma mère. A l'instant même qu'elle eut dit cela, elle ne vit plus ce fantôme.

» Durant les jeûnes, elle apercevait devant elle des viandés les plus exquisés, et des formes humaines qui l'excitaient à manger, et partout où elle allait, elle sentait l'odeur des viandes. Son appétit en était fort excité jusqu'à ce qu'elle l'eut dit au père confesseur et à sa mère, car elle se sentit alors plus forte pour mépriser cette tentation.

» ..... Sœur Anne eut encore la vision d'un ange d'une beauté, disait-elle, admirable, qui l'assura être envoyé de Dieu pour lui enseigner la perfection, parce que Dieu la voulait gouverner immédiatement, par lui ou par ses anges, que pour cela il était député... Il se vanta d'être un séraphin, etc...

» Le lendemain, la nuit, elle vit la même apparition qui l'entretint de la vie illuminative, etc...

» Il revint encore le lendemain, sur la nuit, pour la troisième fois, et discourut bien longtemps de la vie intuitive... C'est une grace bien singulière, disait-il, et qu'il ne faut découvrir à personne...; que ce serait une grande infidélité contre Dieu de communiquer, et peut-être une cause que Dieu ne lui donnerait plus des graces si particulières, mais, au contraire, qu'il laisserait faire le diable qui la tourmenterait beaucoup. Vous l'avez expérimenté, disait ce pipeur, pour n'avoir pas été fidèle... à garder votre secret; ce sera pis à l'avenir, si vous ne me promettez pas de faire mieux...

» Le lendemain, elle dit tout ce qui s'était passé avec beaucoup de peine, et puis elle se soumit à croire que tout

cela était artifice du diable. Après quoi elle fut saisie d'une grande peur, qui lui continua plusieurs jours. Il lui était avis qu'on la voulait tuer, et partout où elle allait, particulièrement lorsqu'elle était seule, il lui semblait qu'elle entendait des épées faire du bruit ensemble ; néanmoins elle ne savait pas ce qui faisait cela, pour lors, si non qu'elle apercevait des formes épouvantables qui la faisaient trembler de peur, principalement sur le soir ; et quand elle était à l'office, on lui faisait toujours quelque mal sensible. On lui voyait souvent la chair de ses doigts enfoncée en forme de cercle ; elle dit qu'on lui faisait cela avec des griffes que les démons entortillaient dans ses doigts...

» ..... Après tant d'illusions, et d'apparitions de crucifix, de soleil, d'ange de lumière, il ne restait plus rien, si non que ce serpent se déguisât en la forme de Marie. Une nuit donc, cette fille aperçut un fantôme d'une beauté admirable qui lui dit : Ma fille, n'ayez point peur, je suis Marie, mère de miséricorde, j'ai prié mon fils de surseoir encore un peu de temps les effets de sa justice ; c'est pourquoi, ma chère fille, je viens vous avertir que vous avez fait de grandes fautes d'avoir refusé tant de fois les graces de mon cher fils, etc... Enfin cette forme lui dit qu'elle ne s'étonnât pas, désormais, quand elle serait tourmentée des diables jusqu'à être possédée, et que ce serait par sa faute, et puis elle disparut.

» Mais l'obsédée eut bien de la peine à dire cela à sa mère-maitresse ; elle avait comme l'esprit perdu. Quand elle pensait dire une parole, elle entendait sensiblement que l'on se dépitait auprès d'elle, à cause qu'elle disait cela. Elle ne laissa pourtant pas de se soumettre à l'avis de ses supérieures ; elle fut retirée de sa cellule et mise dans une chambre avec deux religieuses couchées à ses

côtés pour l'assister et voir ce qui se passerait et aussi pour la grande peur qu'elle avait. Il y avait une lampe toujours allumée pour la nuit, mais on la soufflait fort souvent, etc...

» Ce procédé fut bientôt suivi d'un autre, savoir de fortes convulsions, suspensions et raideurs qui la faisaient souffrir incroyablement. Cette pauvre créature a, plusieurs fois, été trouvée, par sa maîtresse, couchée contre terre, raide comme un bâton. Durant l'office divin, on lui faisait jeter le livre qu'elle tenait assez loin d'elle, sans lui voir remuer les bras, ce qui arrivait souvent quatre ou cinq fois pendant un seul office. Et durant l'oraison, on la poussait fort rudement pour la faire choir sur le nez; et d'autres fois elle avait les sens extérieurs aliénés (1)...

» La pauvre sœur Marie du Saint-Esprit ayant fait, dix jours avant Noël, avec grande dévotion, une retraite intérieure, et étant, le propre jour de la fête, devant le saint sacrement exposé depuis midi jusqu'à une heure, tâcha pendant ce temps là de faire une revue de toute sa vie passée..... Voici que sur cela elle fit une nouvelle donation de tout soi-même à son Seigneur, et renouvela ses vœux; ce qui dura jusqu'à une heure. Mais en même temps, ô Providence divine, cette fille tomba dans des horreurs d'esprit, fureurs et plusieurs idées de blasphème contre Dieu. Elle ne sut ni n'osa plus regarder le soleil dans lequel était l'adorable sacrement, parce qu'elle y voyait des choses que l'aspect humain ne peut souffrir. Voilà la première heure de son affliction et la première invasion de l'esprit possédant.

» La nuit suivante, la dite sœur couchée en sa cellule

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, ch. 10, de la page 127 à 140.

sentit une pesanteur qui se posa trois fois sur sa tête ; après quoi elle demeura toute interdite des sens, et ne put parler ni remuer, ayant seulement la vue et l'esprit libres ; et demeura environ une heure comme cela ; puis lui apparurent deux formes de diables, l'un grand comme un homme, qui s'assit dans la chaise, et l'autre n'ayant qu'une coudée de hauteur, qui se mit sur l'estomac de l'illudée, ainsi qu'un singe a coutume de s'asseoir, tout en monceau, et qui pour être petit n'était pas moins épouvantable à regarder.

» Les voilà tous deux qui se mettent à parler de la maison de Louviers, et comme toutes les religieuses étaient à eux, et la dite sœur aussi, et pour marquer leur présence, lui interdisaient tous les sens, et elle n'avait pas le pouvoir de dire : *verbum caro factum est...* et... ce petit diable qui était sur elle ne faisait que crier : dis-donc ton *verbum...* cependant qu'il lui tenait la main droite sur le cœur, avec sa griffe. Quand ils eurent ainsi causé de plusieurs choses contre Dieu, et sollicité cette fille de se donner à eux, ils disparurent, comme s'élançant en haut, en se riant et gaussant, et faisant en l'air des cris épouvantables.

» Une autre nuit, cette affligée ne pouvant dormir étant sur sa couche, environ les dix heures, entendit la cellule voisine s'ouvrir et refermer, et incontinent marcher vers la sienne que l'on ouvrit, et vit comme un homme qui entra seul, et ferma la porte sur lui ; alors elle voulut crier, mais tout pouvoir lui en fut interdit. De quoi ayant été avertir la mère-maîtresse, elle consola l'affligée, la vint faire coucher elle-même, et jeta de l'eau bénite par toute la cellule. Voilà qu'une heure après qu'elle fut retirée, le diable, en forme de mère-maîtresse, alla trouver la fille qu'il entretint... Mais quand il vint à dire qu'il fallait re-



noncer à Dieu, pour adhérer au diable... et que ce serait une chose bien agréable à la majesté divine, cette pauvre obsédée se scandalisa de cette religieuse déguisée, s'effraya, et répartit hardiment qu'elle ne commettrait jamais un crime si énorme et si manifeste.

» La forme qui paraissait l'appela plusieurs fois inobédiente et attachée à son sens, et voyant que la fille demeurerait ferme, elle s'en alla comme par dépit, et lui donna un grand soufflet, en la laissant dans une bien mauvaise opinion de la mère-maîtresse, dont elle fut détrompée le lendemain entièrement par la mère, qui l'avisa de se donner garde, une autre fois, de ces transformations.

» Quelques jours après, voilà la même forme qui revint, et la sœur Marie n'oublia pas ce que la mère avait enseigné, qui était de faire dire à toutes les personnes qui se présenteraient : *Verbum caro factum est*.... La forme fit tout cela, et néanmoins la fille n'était point contente, mais elle demeurait en la croyance que c'était une illusion, laquelle disparut pour peu de temps et se présenta demi-heure après accompagnée d'une autre sœur, fit tout ce qu'il fallait pour signe de la vraie mère.... Puis, comme elle vit que la défiance continuait en cette illudée, et qu'elle ne voulait point parler du tout, elle la querella et cria qu'elle avait l'esprit mal fait, qu'elle ne prenait point les choses comme on les lui disait, et puisqu'elle avait donné toutes les marques qu'elle avait enseignées, il n'y avait plus lieu à faire aucune difficulté, que jamais les illusions ne pouvaient représenter deux personnes à la fois, sur quoi la sœur qui était avec elle éclata de rire... Or, comme tout cela ne changea point l'impression du premier doute, ces deux spectres quittèrent leurs figures de religieuses et découvrirent leurs formes de diables, et après ils disparurent tout à fait.

» La dernière vision de cette fille lui arriva dans le chœur, pendant qu'elle prenait la discipline avec la communauté, après complies; et s'apparut à elle une forme de diable de stature grande comme le plus puissant homme, qui avait la tête horrible, avec double corne et une clarté qui sortait de ses yeux et de sa bouche qui était épouvantable; il avait les pieds et les mains en griffes, et le corps tout plein de petits crocs qui sortaient de la chair... lequel commença à demander pourquoi elle faisait cela, et qu'aussi bien elle perdait le temps, et qu'elle lui appartenait, et qu'elle était tellement à lui que devant qu'il fût pen, il lui ferait faire tout ce qu'il voudrait. Il faisait signe avec sa griffe qu'il ferait aller la fille là-bas dans l'enfer; elle méprisa pourtant tout ce qu'il disait et ne lui répondit rien du tout; mais à la fin elle cracha sur lui par dédain, et en même temps il disparut et la jeta par terre d'une si grande raideur que toute la communauté en eut grand' peur (1)... »

La sœur Marie du Saint-Sacrement a consacré près d'un demi-volume à la peinture de ses souffrances; voici ce qu'elle-même raconte dans ses principaux passages :

« Mathurin Picard, passant auprès de moi une fois, et m'ayant touchée sur l'estomac... je ne tardai guère de temps après sans être tourmentée par des pensées qui m'inquiétaient; et, étant couchée vers les neuf heures du soir, je vis tomber par trois fois du plancher de grosses étincelles de feu sur notre couverture... J'eus grande frayeur... On m'arracha d'autres fois la discipline de la main... On me la jeta au visage; on me poussa rudement. Un jour, dans l'infirmerie, on me tira trois fois par la manche; on éteignit ma chandelle, au grenier, et, m'ayant pris par le

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, ch. 10, de la page 141 à 145.

nœud de ma corde, on me transporta et précipita au bas de la montée... On tirait souvent la couverture... Puis un jour se posa une masse pesante, sur mes épaules, qui me pensa étouffer ; je me traînai comme je pus vers la chambre de la mère, et je sentis tomber cette masse... avec grand bruit. A l'instant je fus moi-même précipitée et blessée, jetant le sang par le nez et par la bouche...

» ...Une nuit, sur les dix heures, l'on vint frapper deux petits coups à la porte de notre cellule ; je dis *Ave Maria*, comme c'est la coutume de la religion... On ouvrit aussitôt, et je vis une femme de religieuse... Je croyais que ce fût notre mère qui venait voir ce que je faisais ; elle était toute vêtue comme une de nos autres religieuses. Elle avait son voile d'étamine tout bas, de sorte que je ne voyais pas son visage ; elle avait ses mains dans ses manches et tenait une bougie ardente, etc...

» Elle commença à me dire d'une voix assez triste : Ma sœur, je vous prie, n'ayez pas peur ; je suis la sœur de la Passion... J'ai été religieuse dans ce monastère et suis retenue en purgatoire jusqu'à ce que j'aie satisfait à la justice divine, etc...

» ...Le 27 ou le 28 de février de l'année 1642, travaillée que j'étais d'affliction, je commençai de m'assoupir sur les onze heures et demie. Lorsqu'on sonnait matines, je dormais, mais bientôt après m'éveillai. On me tourmente, je crie : Hélas ! j'avais un peu de repos, il s'en fallait bien étonner... On ouvre notre porte fort doucement ; je regarde, j'avise la forme d'un prêtre qui avait sa robe de chambre. Je m'effraye et j'appelle hautement Dieu à mon aide : sur quoi ce fantôme changea de forme et ouvrit une grande gueule, pour me dévorer, en criant et hurlant : Ça, ça, tu es à moi ; nous verrons qui aura plus de force de nous

deux... Je dis trois fois : O mon Dieu ! miséricorde ! secours !... Et le spectre jeta à l'instant du feu et des flammes partout, hurlant terriblement : Tu as beau faire, tu ne m'échapperas pas ou je cesserai d'être... Enfin, je fus tellement battue de toutes parts, que je ne savais plus de quel côté me tourner...

» Sur la fin du mois de mai, entrant en notre cellule, je trouvai, sur notre couche, un petit billet écrit en rouge et en latin. Je faisais tout ce que je pouvais pour le lire, et je n'en pouvais venir à bout. Le diable prit la forme de la mère de l'Assomption, qui me demanda à voir ce papier. Je le lui donnai aussitôt. Après avoir bien discouru, le diable passa par la petite fenêtre qui était dans la cellule. Il retourna depuis, et me tourmenta beaucoup... Il me pinçait, piquait et me mordait. Une de nos sœurs vint apporter du linge, dans notre cellule, et me délivra de ce cruel tourment.

» M. d'Évreux vint, et le lendemain matin fit sa visite dans le couvent.... Et comme il venait de passer devant notre cellule, le diable prit la forme de notre père confesseur, qui vint me dire, tenant un papier : Ma fille, voilà un écrit que j'ai fait faire par M. d'Évreux ; il faut que vous le signiez... J'entrai dans la cellule d'auprès, car je n'avais point d'encre en la nôtre, et il se tint à la porte pendant que je mettais mon nom où il avait dit. Je m'en vais, dit-il, car si on me voyait seul avec vous, cela... scandaliserait. Je vous le lirai une autre fois ; gardez-le. Il sortit aussitôt ; je pliai ce papier que je mis.... sur mon estomac ; mais je ne le portai guère loin, car, en entrant dans le dortoir, qui était proche, on me le prit... Je fus surprise et fort triste, et envoyai promptement dire à notre père qu'il me vint trouver au parloir, que c'était chose pressée... Il était à la grille avec monsieur (l'évêque) et le révérend

père Benoit.... Je dis à notre père qu'on m'avait pris ce papier, sans savoir qui c'était. Monsieur lui demanda ce que c'était, mais il dit qu'il n'en savait rien, et je leur dis comme tout s'était passé. Monsieur écrivit une protestation de foi et renonciation à tout ce que le diable m'aurait fait faire par tromperie, puis il me fit signer... Le diable, tous les jours, paraissait en forme très horrible, qui me montrait ce papier. Par deux fois il me prit les deux mains, et me fit voir ce qui était écrit dedans. C'était d'horribles blasphèmes contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre la très sainte Vierge, contre les anges, etc...

» Un autre jour le diable prit la forme d'une religieuse qui me montrait des témoignages d'une grande affection, parce que nous avons été compagnes devant que d'entrer en religion... Il me vint trouver à l'heure du silence, me témoignant de grands regrets de me voir ainsi travaillée, et être jusqu'au soir tous les jours sans manger, me disant que l'on avait envie de me faire mourir ou tout le moins de me faire troubler.... Le diable a plusieurs fois pris la forme de cette religieuse pour me tromper, m'apportant des roses et des œillets. Quelquefois elle me les montrait pour me divertir; puis, quand elle m'avait menée dans un lieu éloigné, elle me faisait beaucoup souffrir, car elle me frappait rudement et me mordait comme un chien.

» Une autre fois que je roulais dans mon esprit l'état étonnant où je me trouvais à cause de ces piperies et transformations fréquentes, et que, pour me préserver, notre père confesseur avait ordonné à la mère-vicaire de me venir voir de temps à autre..., le diable, qui est toujours au guet, se servit de cette occasion, prenant la forme de la mère-vicaire, et cette détestable figure ne manqua pas de faire toutes les mines qu'il fallait pour se donner croyance.

Elle dit aussitôt qu'elle était envoyée de la part de notre père confesseur pour prendre garde à moi.... Je lui dis que j'étais en grande peine, que je ne savais à qui je parlais, que le diable prenait toutes sortes de figures pour me tromper, que je ne savais plus à qui me fier... Elle répart que je lui faisais grande compassion, etc....

» .... Le jour suivant, la dite forme ne manqua point de revenir à trois heures du matin. Elle me proposa quantité de fausses doctrines et hérétiques, en sorte que je croyais que ces méchantes doctrines-là m'enseignaient le vrai chemin pour aller à Dieu... et me résolus de l'entretenir sur ce sujet... Je fus bien environ huit jours dans ces entretiens qui étaient tout remplis de blasphèmes et d'erreurs....

» Une nuit, étant couchée, lorsque chacun reposait, un jeune homme parut tout nu dans notre cellule. Je faisais des signes de croix, je disais : *Verbum caro factum est*, je jetais de l'eau bénite... mais cet impudent se moquait. Il voulut me tourmenter; j'eus recours à Dieu, disant tout haut : Mon Dieu, je n'en puis plus, donnez-moi de la force! Puis je m'élançai, croyant que ce fût un spectre, et le pris fortement. Quand j'aperçus que ce n'était pas un fantôme, mais véritablement un sorcier, je fus saisie de grande frayeur et criai de toute ma force. La mère de l'Assomption me demandait ce que c'était. Je ne lui répondis point, je ne faisais que crier. Il ouvrit notre porte et s'en alla par une cheminée qui était en notre cellule. Il me traînait avec lui, parce que je le tenais et ne voulais point quitter; de sorte qu'il m'enleva bien deux pieds de terre... et j'eus peur d'être enlevée hors de notre couvent. Je quittai ma prise et retombai dans notre chambre, où l'on me trouva la main pleine et gâtée de la graisse dont ce sorcier s'était frotté. Elle était très puante et noire tirant sur le rongé. On m'es-

suya les mains avec un linge blanc qu'on jeta tout aussitôt dans le feu... »

« Un auge de lumière, dont il sera parlé bientôt fort souvent, me jure, me persuade, m'avise que le confesseur (du couvent) est vrai magicien, et qu'il est amoureux de moi, et qu'en bref il me doit découvrir sa flamme. Enfin ce pipeur en vient aux transformations ; il se travestit comme lui de geste, d'habit et de paroles ; il donne les mêmes enseignemens et consolations, se fait tout pareil à notre père, et en prend entièrement la forme, laquelle, un jour bien matin, entra dans notre cellule, et commença à me déclarer sa passion par ces mots : qu'as-tu, ma fille ? Je vois bien que tu es incommodée : puis ajouta : que si je voulais, je me pouvais confesser, et communier, afin qu'après je me reposasse ; qu'il voyait bien qu'à cette heure j'étais sa bonne petite fille et que je l'aimais, et que pour cela il me voulait parler confidemment et en liberté ; mais, me dit ce spectre, me promets-tu pas fidélité ? Je pensais qu'il me voulait dire quelque chose pour le repos de mon esprit ; je lui dis : oui-dà, mon père, je vous promets fidélité comme je vous ai toujours promis. Puis il poursuivit : c'est un secret que je te veux dire comme en confession... Moi je mourais d'envie de le savoir, je lui promis d'être secrète ; il me dit que depuis longtemps il souffrait une passion d'amour pour moi et qu'il n'avait jamais osé me la découvrir, mais que puisque l'occasion se présentait si à propos, il se déclarait. Il me rapporta plusieurs choses qu'il disait être dans la Sainte-Écriture, pour me faire voir qu'il n'y avait point de péché à m'aimer ; puis il me tint des discours fort amoureux : alors je demeurai fort interdite d'étonnement et ne savais que dire. Néanmoins j'ai pensé qu'il n'était pas temps de se taire ; je m'écriai fort haut : ah ! mon

Dieu, à qui se fiera-t-on? Quoi! êtes-vous si misérable que de me tenir ces propos, et d'avoir ces méchantes pensées-là? Il répart : ne fais point de bruit, parlons d'autre chose, je m'en vais quérir la communion... Non, non, lui dis-je, je ne communierai point de votre main, après le discours que vous me venez de tenir...

» Je commençai à dire : ce n'est point notre père, c'est un diable qui a pris sa forme pour me tromper ; sors, infâme, au nom de Jésus-Christ, afin que ta fourbe soit découverte, et que je sache qui tu es... Je fis le signe de la croix, pris de l'eau bénite que je lui jetai, puis il sortit, et environ la longueur de trois *miserere*, il revint vêtu du surplis, tenant un ciboire à la main. Prenant une hostie, il me dit : approche, ma fille, viens recevoir ton Dieu, c'est lui qui guarira toutes tes peines, et qui confondra tous tes ennemis. Je lui résistai fort, lui disant que je ne communierais point autre part qu'au cœur, de sorte qu'il fut contraint de disparaître.

» Un peu après, quand notre père confesseur m'envoya quérir tout de bon, je n'y voulais point aller, car je pensais que c'était un méchant homme qui me voulait induire au mal, à cause de ce qui s'était passé touchant l'apparition que j'avais eue de lui. Je fus pourtant tellement importunée que j'allai au parloir, là où le père confesseur me fit voir clairement que c'était le diable qui m'avait illudée et non lui ; mais Dieu permit une chose après qui me fit bien connaître le reste.

» Un jour, sur les trois heures après midi, notre père m'envoya quérir au parloir ; j'y fus aussitôt, et lui demeura dans la cour pour parler à un religieux qui prêchait l'octave du saint sacrement à Notre-Dame. Ce pendant, le diable prit sa forme que je trouvai au parloir, lequel m'en-



tretint comme notre père environ une demi-heure. Je lui disais tous mes sentimens avec grande liberté; il me faisait faire des promesses de fidélité, d'obéissance et de soumission à toutes ses volontés; mais à cause de la crainte que j'avais d'être surprise, je disais toujours : Oui, mon père; je vous promets cela en tant que ce sera la volonté de Dieu. Mais comme je lui disais les soupçons que j'avais eus de lui, notre père entra au parloir, et aussitôt ce diable passa par la grille, et me frappa, me renversant par terre et disparut. Cela me fit connaître la vérité et m'ôta les soupçons que je m'étais formés, dans l'esprit, de notre père confesseur.

» Vrai Dieu ! à quel point cet esprit de séduction mena ses illusions ! Jusque là, chose étonnante, qu'il me promit de me faire voir, dans les saintes hosties, les marques de la magie du confesseur, et le fit selon sa promesse.

» Un jour donc, m'ayant apparu en ange de lumière, il me tint ce discours : Je t'avais tant de fois avertie de prendre garde. Tu te confies en un misérable qui, sous prétexte de dévotion et de soulager tes peines, te veut attirer à un sale et vilain amour. Ah ! le dissimulé confesseur ! il n'ose te découvrir sa folle et méchante passion, car il ne serait pas bien reçu ; mais il se sert de son art magique pour empêcher le bien de ton âme, et toutes les fois qu'il te donne la communion, il te donne un charme d'amour très sale ; considère l'hostie qu'il te donne, et tu verras qu'elle est écrite en rouge par dessous ; c'est lui, n'en doute plus, qui, par sa magie, te donne horreur du saint sacrement, et te procure toutes les pensées qui t'affligent... Ah ! l'impie et abominable hypocrite, qui t'a pervertie et perdue par le charme et l'artifice de son art magique !

» Ainsi, demi-persuadée et incroyablement embarrassée, je m'en allai au parloir voir notre père, à qui je cellai le discours de l'hostie marquée; je voulais voir si cela était vrai; je me présentai pour communier, comme les autres religieuses, pensant le surprendre, et j'aperçus à la sainte hostie tout ce que l'ange m'avait dit. Cela m'étonna fort, je ne voulus pas la recevoir, quoi que l'on pût dire.

» Après la messe, je fus au confessional trouver notre père; je lui racontai tout ce que cet ange m'en avait dit. Il demeura tout étonné, et ne savait que me dire, si non qu'il me répliqua: Ma fille, vous savez qui je suis et qui sont mes parens; je vous laisse à penser quel sujet j'aurais en qui m'aurait pu enduire à être si misérable. Vous connaissez ma vie, ai-je jamais donné mauvais exemple? Il apporta d'autres raisons qui me firent croire le contraire de cette illusion diabolique, puis il me dit: Venez communier, je vous montrerai toutes les hosties l'une après l'autre et je vous donnerai celle que vous voudrez: ce qui fut fait, et je communiai fort paisiblement et avec grande satisfaction.

» Une autre fois, comme j'étais au chœur pour communier, je vis le diable en forme fort horrible qui me dit: J'ai commandement exprès de ton père confesseur de me mettre dans l'hostie qu'il te doit donner, afin de posséder ton cœur et le réduire entièrement à ma volonté, car je suis son dieu et je serai aussi le tien, et pour marque que ce que je dis est vrai, je serai à une partie de l'hostie, et cette partie te paraîtra infailliblement noire. Cela arriva comme il avait dit, et notre père eut bien de la peine à me communier. Il me montra bien vingt hosties, et toutes me paraissaient à moitié noires. A la fin, je produis des actes de confiance et d'amour de Dieu, puis je communiai: il me prit un trem-

blement fort grand, qui me dura bien demi-heure, puis je demurai libre et en repos.

» Un jour, ajoute quelque part Bosroger, ce faux ange lui fit voir un grand et horrible fantôme, une autre fois un gros et vilain diable de forme terrible, de même qu'un homme qui a la tête d'un éléphant, dont la trompe était de feu, qu'il élançait avec une puanteur intolérable, et ce monstre rugissant en lion criait à la fille : Ça, ça, tu es à moi ; l'ange du Seigneur t'a abandonnée et m'a commandé de t'engloutir... Une nuit après, le diable, en la même figure, vint à elle hurlant, volant et disant : Voici l'heure venue... Tantôt il lui apparut en une bête... beaucoup plus grande qu'un cheval qui jetait feu et flammes par la gueule, volaut, rugissant et criant : C'est à ce coup que je te réduirai en poudre, car tu es à moi ; et tantôt dans un furieux éclat de tonnerre qui ébranla toute la maison et qui fut suivi d'une foudre et d'un tourbillon de feu qui entra par la fenêtre et remplit toute la cellule de cette affligée, la renversant par terre avec un terrible effroi sans la blesser... Enfin c'étaient bien les plus furieux cris et hurlemens en l'air que jamais ait pu supporter créature humaine (1)...»

Il demeure établi par le contenu des histoires précédentes, que le jugement des nonnes de Louviers était entièrement fasciné par les hallucinations, qu'elles n'étaient plus en état, dans beaucoup de circonstances, de distinguer les sensations illusoires d'avec les sensations réelles, et, en un mot, que la perversion des facultés sensibles était portée aussi loin chez elles que celle des facultés morales. On répète à chaque ligne dans tous les ouvrages qui traitent des principales *possessions diaboliques*, que dans tous

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, lire tout le ch. 11 et le 12<sup>e</sup>, de la page 145 à 198, édition in-4<sup>e</sup>, p. 156 à 176.

les pays les symptômes de l'*obsession* compliquent singulièrement l'affliction des malades ; il aurait fallu dire que partout la continuité et la nature des hallucinations faisaient de la démonopathie une espèce de folie tout à fait cruelle.

Les religieuses de Louviers se laissaient entraîner à tout bout de champ à un désordre d'action, à des transports de violence qui annoncent qu'elles n'étaient pas toujours capables de régler leurs déterminations ou de réprimer l'élan de leurs impulsions malades. Souvent on était contraint de les enfermer, de les attacher, de les garder à vue, et tout indique que plusieurs d'entre elles éprouvaient quelquefois de véritables paroxysmes de fureur.

Dans un endroit de son singulier livre, Bosroger s'écrie : « N'avons-nous pas vu encore cent terribles violences, et autant d'efforts, en tout genre, impossibles à des filles, et si grands qu'il a toujours été besoin de beaucoup de personnes pour arrêter une possédée dans ses agitations, et dedans et dehors des exorcismes?..... *Dagon*, le diable, qui possède la sœur Marie du Saint-Esprit, transporté de furie, en un exorcisme que le père Esprit lui faisait, fit empoigner à cette fille la grosse corde dont elle était ceinte, qui n'est pas moindre que celle des capucins, et, bien que cette corde fût bonne et non usée, elle la prit de ses deux mains, et, sans s'efforcer, elle la rompit en deux aussi facilement qu'on romprait une paille. »

Une autre fois, suivant le même historien, comme elle entendait la messe : « *Dagon*, rempli d'une grande rage, partit de sa place, et, s'approchant de l'autel, après la consécration, se voulut jeter sur la sainte hostie... Ce qu'apercevant le père Esprit, qui disait pour lors la messe, se tourna vers le démon, la sainte hostie à la main, et par

plusieurs fois cria de suite : Le voilà ce Dieu vivant.... Oseras-tu le toucher ? Cède, malheureux et abominable... Sur quoi *Dagon*, en rage extrême, avança une infinité de fois les deux mains de la fille tout autour de l'hostie , pour la prendre et la briser, sans que jamais il la pût toucher, bien qu'il eût à toute heure les doigts tout contre ; et alors, transporté de furie, il jeta rudement la fille en arrière, la tourmenta cruellement, et, se relevant, s'élança comme un chien, et prit à belles dents la patène que le père tenait à la main gauche : ce qui lui étant défendu par le père, il la quitta aussitôt sans rupture, et, par dépit et moquerie, il allongea la langue de la fille et lécha le dedans de la patène (1). »

Bosroger cite ailleurs le trait que voici : « Le jour de la Pentecôte (en 16/4), le même *Dagon*, continuant à posséder cette sœur, fut quatre bonnes heures dans la plus grande rébellion qu'on puisse imaginer, pour empêcher la fille de communier, et, pendant tout ce temps-là, il fit souffrir à la fille d'étranges contorsions, la jeta par terre plusieurs fois, lui fit faire cent bonds, cent courses autour de l'église; la fit pousser, choquer et renverser le monde, s'élançer et sauter sur les autels, tâcher à tout rompre, dire cent paroles d'insolence, demander à tout le peuple des adorations, mépriser Dieu avec des bravades et des rages inouïes, défier sa grandeur et sa puissance... Enfin, il lui fit dire cent blasphèmes horribles, le refrain ordinaire du démon... Pendant cette rage, les exorcistes, voyant ce *Dagon* sur le grand autel, demandant avec insolence qu'on l'adorât, l'interpellèrent par des prières... Comme si ce démon eût été frappé d'un coup de foudre, il tomba par

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, p. 240, 237, in-4°, p. 257.

terre jusque contre le balustre, sur la face, à plus de quatre ou cinq pas de l'autel (1). »

Voici ce que rapporte Bosroger d'une autre démoniaque : « L'on a vu , en une procession où M. l'évêque d'Évreux portait le saint sacrement, un autre trait d'Accarron, possédant la sœur de Jésus, qui d'abord lui fit souffrir d'inconcevables violences, proférer force blasphèmes, et prononcer plusieurs paroles de fureur, tout le long de la procession... Comme la fille fut rentrée dans le chœur, et retenue par un exorciste, de peur d'insolence, le saint sacrement vint à passer. Accarron la fit élancer de fort loin en l'air pour abattre le soleil où l'adorable eucharistie était placée, et l'arracher des mains du sieur évêque; et l'exorciste s'efforçant de la retenir, le démon lui fit illusion, et, sans qu'il s'en aperçût, il éleva la fille en l'air par-dessus un accoudoir haut de trois pieds, la voulant emporter, comme il dit, jusqu'à la voûte; ce qu'il ne put, l'exorciste la retenant, et dont il blasphéma furieusement le reste du jour; et seulement ce qu'il put faire, ce fut de jeter presque en même temps la fille et l'exorciste par-dessus le banc. Tous deux tombèrent à terre dans le chœur, et cela si soudainement, que l'exorciste illudé se trouva à terre avant que d'y penser (2). »

La fréquente répétition de pareilles scènes doit faire supposer que l'appareil nerveux de ces filles était le siège d'une violente surexcitation.

Il ne faut pas croire que l'existence de ces monomaniaques fût toujours à l'abri du danger. Une fois, dit en continuant Bosroger, *Dagon* jeta la sœur du Saint-Esprit, qui est une fort grande fille, dans la cour du monastère,

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 246.

(2) Bosroger, ouvrage cité, p. 239.

tout de sa hauteur, plus de quatre ou cinq pas en arrière sur le pavé qui est de grès, et d'un étrange effort la fit tomber sur le derrière de la tête avec un grand bruit et à l'effroi de toute la compagnie; et après l'avoir furieusement roulée par terre, la fille se releva sans mal ni douleur...

Le même *Dagon* fit grimper cette sœur par le moyen de quelques vieux bois, sur une muraille de dix pieds de hauteur, et l'ayant menée sur la dite muraille en un lieu où il n'y avait plus moyen de descendre, n'y ayant ni échelle ni autres choses pour cela; après que longtemps plusieurs filles eurent prié la possédée de s'avancer sur le mur vers un lieu où elle pourrait revenir à elles sans péril, et qu'un exorciste qui était accouru lui en eut fait commandement, et pour mieux forcer le démon eut aussi commencé à genoux à dire le chapelet, *Dagon* s'écria en grande furie : diantre, si tu ne cesses le chapelet je te jeterai cette chienne à bas, et aussitôt, lui laissant voir le péril où elle était, il lui en donna un grand effroi et la fit tomber du haut de cette muraille sur des pierres et des tuiles qui étaient là; et cependant elle fut tellement préservée qu'elle n'eut aucune lésion ni blessures en tout son corps, mais seulement pour quelque temps un peu d'effroi et d'étourdissement (1).

Un matin la sœur du Saint-Esprit était comme ravie en extase. L'évêque commanda au diable de la laisser libre... Tout de suite elle éprouva des contorsions et des accès de rage, et soudain, ajoute l'exorciste, son démon partit comme un éclair, et alla jeter cette fille dans un feu assez grand, et lui mit la face et une main entre les deux che-

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 242-243.

nets ; et l'on courut pour l'en retirer ; l'on vit que ni la main et le visage n'avaient été aucunement brûlés.

Le démon Putiphar agitant la sœur du Saint-Sacrement la fit monter d'une grande impétuosité sur un mûrier dont le pied n'était pas difficile ; mais comme elle fut dedans, il la poussa si avant qu'il la fit approcher du sommet des plus petites branches et lui fit faire presque tout le tour du mûrier... de sorte qu'un homme la voyant de loin s'écria qu'elle volait comme un oiseau... Le démon à dessein lui laissa voir le péril où elle était, dont elle pâlit, eut peur et s'écria. Comme en hâte l'on accourut pour lui porter une échelle, Putiphar se moquant, crie : j'ai bien fait monter cette chienne sans échelle, elle descendra bien sans échelle ; et alors il la fit retourner par-dessus les mêmes petites branches et la descendit au gros du même arbre.

Voulez-vous quelque chose de plus considérable... et qui en son temps a causé beaucoup de frayeur à plusieurs ? Cent fois les démons, au sortir des exorcismes, et en d'autres rencontres, ont essayé de précipiter les énergumènes dans les puits ; et autant de fois elles se sont trouvées dans la capacité et le vaste du puits, tantôt tout le corps descendu et ne se tenant plus que du bout des épaules appuyées contre un des bords, et du bout du pied contre l'autre bord au-dessus du puits ; tantôt en descendant avec toute la longueur du corps, et l'autre pied en l'air, dans le rond du même puits (1).

La sœur Marie du Saint-Esprit fut trouvée couchée en travers sur l'ouverture du puits, soutenue seulement d'un côté par les pieds et de l'autre par la tête. Trois démoniaques, qui se disaient possédées par les diables *Incitif*,

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit in-12, p. 242, 230, 231.



*Putiphar* et *Ramond*, et plusieurs autres religieuses, s'exerçaient quelquefois à se renverser au-dessus des margelles, se tenant seulement cramponnées avec les doigts aux angles des pierres. Le jour du vendredi saint de l'année 1644, la sœur du Saint-Sacrement, s'étant échappée des mains de ses gardes, courut se précipiter dans le puits, où elle entra de toute sa longueur ; mais on put la saisir et la retenir à temps, pour l'empêcher de gagner le fond. Tous ces tours de force pouvaient entraîner des accidens funestes.

Le passage où Bosroger argumente pour prouver que les énergmènes ne cédaient ni à une influence morbide ni au besoin de se singulariser, et qu'elles étaient certainement possédées, mérite encore d'être transcrit ici, parce qu'il exprime avec des couleurs de plus en plus vives la succession d'émotions auxquelles étaient exposées et les nonnes qu'épargnait l'hystéro-démonopathie et les malades elles-mêmes : « O bon Dieu ! s'écrie le capucin, quels étonnans mouvemens, quelles étranges contorsions, quels furieux roulemens, tantôt en boule, tantôt en d'épouvantables figures ! Quelles fréquentes et rudes convulsions en de si délicates créatures, et avec tant de réitérations et de renforcement ! L'on m'aura beaucoup persuadé, je vous assure, quand je croirai que les hommes sensés et judicieux feront passer toutes ces convulsions pour maladie, et tous ces étranges mouvemens et roulemens pour gentillesses de bateleurs... Mais ce qui démonstrativement convainc tout esprit humain, et qui est entièrement sans réplique, et ce que hautement ont avoué tous les fameux médecins est ceci qu'il est du tout impossible que des convulsions, et de si terribles, arrivent naturellement par maladie, durent si longtemps, reprennent si fréquemment, et qu'elles soient

sans lassitude, après qu'elles sont passées, et qu'enfin elles ne détruisent pas le sujet... Et cependant nous voyons que ces filles sont saines, bien que depuis quatre ans elles aient souffert des convulsions de nuit et de jour, et que trois ou quatre heures, pendant l'exorcisme, deux ans durant, elles aient subsisté en ces rages, contorsions, hurlemens, cris et contentions de voix, et que d'autres fois, outre cela, elles aient ressenti le propre mouvement de leur démon trois ou quatre fois par jour (1). »

Les filles de Sainte-Elisabeth étonnaient singulièrement les confesseurs, les exorcistes et les curieux, par l'aspect de leurs convulsions, de leurs postures et par l'état de déformation momentanée de leur corps et de leurs membres.

Il est dit dans le *discours* de Bosroger : « Les plus subtils de ce temps se trouveront, je m'assure, bien embarrassés en leur discernement..... lorsque mille personnes leur auront fait savoir qu'ordinairement les démons, après leurs contorsions et agitations, mettent ces filles ainsi tourmentées en un arc parfait, ce qu'ils pratiquent en leur approchant la tête en arrière contre les talons, et les faisant porter sur la face et sur la bouche, les bras raidement étendus, tellement que les reins s'arrondissent comme le dessous d'un arc. Ce qui arrive presque à toutes, et très souvent, et ce que nous avons vu plus particulièrement et plus parfaitement en la sœur de Saint-Laurent, traitée et pliée de la sorte par son démon Béhénot ; laquelle parfois est demeurée en arc accompli... pendant une heure, en deux ou trois reprises...

» Et non moins en la sœur du Sauveur, que possède

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 233.

Asmodée, qui parmi cent étranges mouvemens corporels s'est trouvée bien souvent toute pliée en arc parfait, la tête contre les pieds jusque sur la bouche, et le ventre élevé en arcade, et y demeurer plusieurs fois des quarts et des demi-heures, voire et se jeter en cet état de toute sa hauteur et tout d'un coup... Une fois, particulièrement en la présence de feu... l'évêque, nous vîmes cette pauvre fille, après une furieuse agitation de son démon... être debout, les reins pliés en deux si fortement que la tête et le visage lui pendaient en arrière jusqu'au dessous de la moitié des jambes et assez proche des talons, paraissant... de même qu'un mouchoir porté sur le doigt dont les deux extrémités seraient pendantes.... chacune de leur côté...

» ... La sœur Louise de l'Ascension, possédée par Orphaxat..., comme savent plusieurs, a été travaillée presque tous les jours environ l'espace d'un an des plus horribles contorsions et convulsions, et des plus furieux mouvemens, de toutes sortes de renversemens d'yeux, suspension de sens et de mille autres tourmens, souvent deux ou trois heures par jour, pendant le temps de la confession et de la communion; de quoi la rage de son démon n'étant nullement assouvie, il l'a diverses fois mise en une posture étonnante, car il ne la faisait porter sur la terre que sur le flanc du côté gauche ou sur un côté du ventre de la largeur seulement de quatre pouces, et tout le reste du corps était en l'air, les deux bras étendus et courbés en arrière de bas en haut... la tête toute renversée sur le dos presque jusqu'aux reins, comme l'on dépeint les sirènes; les pieds et les jambes renversés tout de même en arrière et proche de la tête, sans que les genoux ni les cuisses, ni le ventre, ni l'estomac, ni aucune partie du corps, touchassent la terre, sinon le flanc gauche...

» ... Ramond possédant la sœur Marie de Saint Nicolas... voulant empêcher la fille de se confesser au père Esprit, commença de la saisir avec violence et de lui donner force contorsions et agitations. Il résiste fortement, il blasphème, il essaye de retirer la fille, il la veut jeter par dessus un banc, lui plie la tête au dedans du cœur et la descend contre le plancher sans le toucher. Une fille vient pour lui soutenir la tête; la possédée est retenue seulement pour la décence par le petit bord de son habit, et ainsi elle ne se tient plus sur le banc que de la moitié des jambes...

» Dagon opérant sur la mère du Saint-Esprit... plia une fois le corps de cette fille en trois plis, comme quand un gros serpent s'entortille la tête, et lui tourna tout le corps et l'estomac vers le côté, comme une colonne torse, tor-dant les jambes d'une autre forme de contorsion, et la tête repassant et retortillée par-dessous les aisselles, et se relevant beaucoup, ainsi que celle d'un serpent qui se lie comme en un peloton.

» M<sup>r</sup> l'archevêque de Toulouse entretenant la sœur du Sauveur, en présence de messieurs les assistans et du père Esprit, de choses de dévotion, et elle à genoux lui racontant ce qui se passait en son intérieur, fort paisiblement, sans agitation, son démon appelé Asmodée vint inopinément en rage, se saisit de la fille, et la laissant appuyée seulement sur le talon du pied droit, il lui courbe tout le corps et lui plie les reins, lui approchant la tête contre les talons, en arrière, à deux doigts proche de terre, sans que la tête y touchât aucunement, les bras raidement étendus de toute leur force, les épaules, ni le dos, ni aucune partie du corps ne touchant à terre... le pied gauche en l'air, hant, élevé... de sorte que tout ce corps demeura ainsi plié... quelque'espace de temps, et en cet état le démon

vomit force blasphèmes par la bouche de la fille (1)... »

L'hystérie qui, dans certaines circonstances, plie, replie, renverse, contourne, raidit le corps à la manière des affections purement tétaniques, a dû avoir la plus grande part à la production des effets qu'on vient de mentionner; mais il a pu arriver quelquefois aussi que ces filles aient obéi à la suggestion d'une volonté malade en se donnant des poses forcées, et que l'invasion subite d'une sorte de raideur cataleptique les ait ensuite obligées à rester plus ou moins longtemps dans ces attitudes. En somme, les accès hystériques étaient journaliers sur la plupart des filles de Louviers.

Ces malades s'influençant les unes les autres soit par des menaces, soit par des prédictions, contribuaient dans certaines occasions à rappeler leurs attaques convulsives. En voici deux preuves choisies entre trente exemples tout aussi positifs.

Dagon, qui possédait la mère du Saint-Esprit, enrageant un jour s'écria: « J'ai tout perdu, cette chienne est plus forte que jamais, et par grande fureur il la jeta par terre, lui fit mille contorsions et agitations. Sur quoi accourant comme les autres, pour la tenir, la sœur Marie de Jésus, possédée par Accaron, mais alors pleinement libre de son démon, Dagon cria à cette fille... : Si tu me tiens davantage et si tu ne me laisses, diantre, j'appellerai Accaron... Et comme... la fille ne voulut pas quitter cette action de charité, Dagon appela Accaron, et aussitôt la sœur de Jésus fut agitée et roulée furieusement par terre comme l'autre... »

« Un jour que les démons avaient eu de rudes commandemens... Dagon qui avait rendu Madeleine Bavau magicienne... monta en une haute furie dans la chapelle de

(1) Bosfogel, ouvrage cité, liv. 2, ch. 1.

Lorette, produisant plusieurs blasphèmes, faisant plusieurs résistances et donnant d'horribles tourmens et contorsions à la fille, jurant et protestant que jamais il n'obéirait... La sœur Marie de Jésus, se confessant librement alors, Accaron vint la posséder à l'instant, et avec ses hauts et puissans discours il encouragea Dagon et le piqua d'honneur sur sa force (1)... »

Cette sorte de renvoi des effets nerveux contribuait dans ce monastère ; comme dans toutes les autres localités où nous l'avons observé, à éterniser la durée des phénomènes spasmodiques et celle des phénomènes psychiques.

Je suis porté à croire que les convulsionnaires de Louviers étaient aussi exposés, dans certains momens, à des espèces de transports extatiques. J'ignore si ces transports ont été fréquens et notés sur un certain nombre de ces aliénées. Lebreton les indique comme peu rares.

« Le diable Gonsang (c'est Bosroger qui parle) mit une fois la sœur de Saint-Augustin en une horrible suspension de tous ses sens, par l'espace de six heures; sur quoi, après plusieurs prières, un des assistans de M<sup>r</sup> l'évêque d'Evreux et le père Esprit commandèrent à ce démon de la part de Dieu de laisser à la fille l'ouïe libre... et qu'elle leur en donnât un signe en leur serrant la main. Il fut donc forcé d'obéir à l'instant... Ils lui dirent qu'au foud de son cœur elle consentit... à un vœu qu'ils allaient faire pour elle... Elle donc consentit aussitôt et leur en donna le signe en leur serrant la main, et à l'instant le démon cessa cette furieuse suspension des sens, sur les cinq ou six heures du soir, et jura qu'il pensait la prolonger jusqu'à minuit, mais que le vœu avait rompu cette impression (2)... »

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, p. 252, 253, 254.

(2) *Ibid.*, p. 264, édit. in-4<sup>o</sup>.

L'état qu'on vient de signaler sur cette démoniaque se reproduira souvent dans l'épidémie convulsive de Saint-Médard, et sera désigné sous le nom d'*état de mort*. Dans ce cas, il existait, en définitive, une suspension de l'exercice sensorial plutôt qu'un véritable raptus extatique. Les fauteurs du magnétisme animal estiment que les possédées étaient en extase lorsqu'elles se courbaient en arc; cette opinion, confirmée dans quelques cas par l'étude des faits, comporte beaucoup d'exceptions et ne pourrait être généralisée qu'aux dépens de la vérité.

Je mettrai incessamment sous vos yeux des improvisations que des monomaniaques attribueront au Saint-Esprit. Les possédées de Louviers se figuraient, elles, que le diable parlait par leur bouche. La sœur Marie de Jésus prouva, en prononçant le discours suivant, qu'elle avait identifié sa personnalité avec celle d'Accaron.

« J'ai quatre noms, dit-elle, répondant aux quatre qualités ou douaires glorieux que je possède... Je me nomme Accaron, grand prince, et à ce nom répond le douaire de la subtilité qui me fait faire ces hauts discours que vous admirez tant vous autres, et encore si je ne les accommodais à vos faiblesses, vous n'y comprendriez rien du tout...

» Je me nomme Beelphégor; je suis le dieu qui faisait idolâtrer la synagogue, qui fit forger le veau d'or à Aaron et les veaux d'or à Jéroboam, et à ce second nom répond la clarté dont je me suis servi, leur donnant de faux prétextes, de fausses connaissances et de fausses lumières... Je suis celui qui est tout et qui n'est rien... qui jamais ne se peut changer et qui persiste toujours à vouloir être tout, c'est-à-dire Dieu et souverain de toutes choses....

» Je suis le grand prince Beelzébuth, et à ce glorieux nom répond le douaire de l'impassibilité... et si je souffre,

si j'endure des tourmens, c'est par la tyrannie de celui de là-haut qui m'opprime...

» Pour mon quatrième nom, je m'appelle Delphon..... signifiant le dieu des lumières... et à ce nom répond le douaire glorieux de l'agilité..... C'est par le mouvement et l'agilité, va chien, que le soleil communique sa clarté par tout l'hémisphère, et ainsi fait Delphon par son agilité, allant partout pour se faire révéler et honorer(1)... »

Tous les monomaniaques auxquels il arrive dans certains momens de tomber dans une abstraction d'eux-mêmes telle qu'ils n'ont plus la conscience de ce qui se passe dans leur propre intellect, et qui croient, en s'écoutant parler, n'être pas moins passifs que s'ils étaient dépourvus de tête, offrent cependant cette particularité, que constamment leurs idées se rapportent, dans ces momens, à l'objet principal de leur délire. Il en est de même des hallucinations qui font dire aux malades qu'ils aperçoivent des objets effrayans, qu'on leur adresse des injures. Les figures qu'ils voient, les paroles qu'ils entendent, se rapportent au type principal de leur mal. On voit par là ce qu'il faut penser de l'état des femmes magnétisées, qui répètent les oracles d'une *voix intérieure*, et qui dissertent sur l'agent magnétique; elles obéissent alors à l'inspiration d'un délire momentané.

Une affection mélancolique, tenace par sa propre nature et aggravée par de nombreuses complications, comme l'était celle des nonnes de Sainte-Elisabeth, ne devait céder que très difficilement, dans les conditions défavorables où ces malades se trouvaient placées, à l'application des secours de la médecine. Quelques essais infructueux qui furent tentés par des médecins peu connus, pour la plupart, pour

(1) Bospoger, ouvrage cité, édit. in-12, p. 265.



modifier les désordres fonctionnels signalés à leur attention, semblèrent donner gain de cause à ceux qui inclinaient à croire qu'on avait affaire à une maladie purement diabolique. Bientôt on s'engagea dans une voie où, pour l'honneur du sacerdoce, on n'aurait jamais dû songer à entrer.

Pendant le cours de l'année 1642, l'évêque d'Evreux visita quelquefois le couvent de Louviers, cherchant à ramener la confiance et le calme dans l'esprit et dans l'ame des religieuses. Ce prélat, sans s'expliquer ouvertement, était convaincu intérieurement que le diable avait jeté son dévolu sur la communauté, que les convulsions, les accès de rage, l'aversion des nonnes pour la prière et les sacrements, la perte du sommeil, les visions diaboliques ne cesseraient d'avoir lieu qu'après qu'on serait parvenu à anéantir la puissance des démons. Tout le couvent participait à cette dernière manière de voir, et beaucoup de religieuses non attaquées encore de délire s'attendaient à subir d'un moment à l'autre les plus cruelles obsessions, à être envahies à l'intérieur par quelqu'esprit malfaisant, à subir de leur vivant les tourmens des damnés... Le reflet de la crainte se voyait empreint sur tous les visages, la désolation régnait dans tous les cœurs. Jamais les austérités du cloître n'avaient été aussi rudes, les secours de la prière déployés avec autant de ferveur. Le père confesseur, sans cesse empressé autour des filles malades, soulageait un instant leur moral, en adressant au diable de rudes apostrophes; ce rayon d'espérance s'éclipsait dans l'ame des possédées à la vue d'une hostie, d'un ciboire, d'une croix, du saint sacrement. Les imprécations, les juremens, l'impuissance de la volonté contre l'entraînement du délire irrégulier, décelaient bientôt le peu d'empire que les saintes filles exerçaient sur leurs fâcheuses impulsions. On se demandait

en confidence s'il n'existait point dans le couvent, comme on le disait alors, des *charmes*, des *maléfices* cachés et capables d'agir sur la constitution des récluses. Un incident insignifiant engagea le clergé à recourir à l'usage de moyens réservés pour les grandes calamités monastiques.

Un jour de cérémonie, vers la fin de février, en 1643, il arriva au sortir d'un sermon où le prédicateur avait cherché à relever de toutes ses forces la puissance de Dieu en cherchant à rabaisser les prétentions du diable, il arriva qu'une des filles atteintes de démonopathie s'écria qu'on verrait si le pouvoir de Satan était nul; on partit de là pour faire planer sur cette monomaniacque le soupçon de magie.

Le 1<sup>er</sup> de mars 1643, Péricard, évêque d'Evreux, somma lui-même trois ou quatre religieuses choisies entre les plus malades de déclarer si elles étaient ou non possédées par quelques démons; de dire si les maux qui affligeaient les sœurs étaient causés par la présence de quelques maléfices; de nommer tout haut les magiciens dans le cas où il s'en serait trouvé d'assez infâmes pour attirer des démons dans le cloître de Sainte-Elisabeth.

Les religieuses déclarèrent qu'elles servaient d'enveloppes à des esprits déchus; que feu Picard, leur confesseur, et la sœur Bavan qui avait pris le parti du diable au sortir du sermon dont il a été parlé tout à l'heure, connaissaient à fond tous les secrets de la magie; qu'ils avaient trouvé le moyen de contraindre tout un troupeau de diables à prendre possession des religieuses de Sainte-Elisabeth.

Madeleine Bavan s'était souvent plainte, quand elle avait commencé à sentir les premières atteintes hystériques et les premières hallucinations, d'être battue par Satan; ce ne fut donc pas sans une extrême surprise qu'elle s'entendit

reprocher un crime de cette nature. Cependant, ses compagnes continuant à faire peser sur sa tête les charges les plus abominables, Madeleine avoua, mais pour ainsi dire par complaisance, qu'elle appartenait à la secte des magiciens. Bien certainement cette fille jouissait alors d'un intervalle lucide, et elle fut victime de l'acharnement que les énergumènes mirent à l'inculper. Par la suite son état de folie pourra être assimilé à celui qui nous a causé tant de dégoût quand nous avons rendu compte des dépositions de Marie Desains.

« Madeleine Bavan, aux yeux des juges ecclésiastiques, parut convaincue d'apostasie, de sacrilège et de magie; convaincue d'avoir été au sabbat et assemblées des sorciers par plusieurs et diverses fois; d'avoir obéi aux diables et obtenu d'eux le pouvoir d'employer des *charmes* sur telle personne qu'elle voudrait; d'en avoir fait mettre en plusieurs lieux du monastère de Saint-Louis; de s'être donnée au diable par billets, et par cédules signées de son sang; d'avoir abusé des sacremens et particulièrement pris la sainte hostie, lorsqu'elle communiait, pour la porter au sabbat, et l'employer à faire des charmes et autres choses abominables, honteuses, détestables; d'avoir prostitué son corps au diable, aux sorciers et autres personnes; d'être devenue grosse, plusieurs fois, par le fait des copulations; de s'être procuré au moyen de fausses couches des germes par elle portés au sabbat, dont une partie aurait servi à composer des charmes; d'avoir voulu séduire plusieurs religieuses du dit monastère, et les attirer à son affection démesurée à mal faire; d'avoir conspiré avec les sorciers et les magiciens, dans leurs assemblées et pendant le sabbat, au désordre et à la ruine générale de son cloître, à la perdition des religieuses et de leur ame; d'avoir été

désobéissante à sa supérieure et montré un mauvais exemple aux autres sœurs.

» En conséquence de cette déclaration, Madeleine Bavan fut, le 15 mars 1643, déclarée indigne de porter à l'avenir le nom et la qualité de religieuse, condamnée à être dépouillée du saint voile et revêtue d'habits séculiers; condamnée à être confinée à perpétuité, tant qu'il plairait à Dieu de prolonger ses jours, dans la basse-fosse ou dans l'un des cachots de l'officialité; à jeûner au pain et à l'eau les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine (1). »

Tout de suite après cette condamnation, la sœur Bavan manifesta la crainte d'avoir déplié au diable, d'être étran-glée par lui dans sa prison; fondant en larmes, elle demandait à être admise à la table des sacremens pour assurer au moins le salut de son ame.... Dans d'autres momens elle exprimait le désir d'être brûlée vive, et priait instamment ceux qui l'entouraient de ne la jamais perdre de vue, prétendant qu'elle ne restait jamais seule, sans retomber dans l'abîme du crime et sans attirer sur le prochain les plus affreuses calamités.

Dans la prison où elle fut reléguée, cette malheureuse, dont le sein était le siège d'une plaie cancéreuse, fit plusieurs tentatives de suicide sans venir à bout de trancher le fil de sa pénible existence. Douze prises de verre écrasé qu'elle avala en trois jours ne produisirent que quelques vomissemens de sang; des incisions qu'elle se fit à la saignée du bras droit et à la partie antérieure du cou, en s'efforçant de se percer le *sifflet*, n'occasionnèrent qu'une hémorrhagie suivie de syncope. Enfin une vaste plaie qu'elle obtint en se plongeant une lame de couteau dans

(1) Bosroger, ouvrage cité, *Extrait de la sentence du parlement de Rouen*, p. 413 et suivantes.

le ventre , et dont on put voir les marques , ne purent point la débarrasser du poids de l'existence.

Etant lasse de vivre , dit-elle , elle demanda par désespoir quelque chose aux diables ( aux démoniaques ) pour se faire mourir. « Les démons lui apportèrent bien plein les deux mains de verre pilé qu'elle prit tout, à plusieurs fois, l'espace de trois jours, en avalant quatre fois par jour, ce qui lui causait de grands vomissemens de sang, nonobstant lesquels elle continua de prendre tout le dit verre. De quoi la mort ne s'étant ensuivie, comme elle prétendait, et son désespoir et désir de mourir continuant, elle demanda aux diables un couteau... Elle se frappa du dit couteau avec la main gauche le bras droit où elle se coupa quelques veines dont il sortit du sang en si grande abondance qu'elle en demeura longtemps évanouie; mais, voyant que cela ne lui avait causé la mort, elle porta le couteau à sa gorge pour se couper le sifflet, ce que n'ayant pu, prit le couteau de sa main droite, et se l'enfonça dans le ventre jusqu'au manche, et le tint en cet état l'espace de quatre heures, et enfin, contrainte par la débilité, elle le retira.... Ce qu'elle avoua depuis à M. de Langle, pénitencier d'Evreux, lequel étant entré deux jours après, elle lui montra ses blessures, tâchant de lui persuader que le diable l'avait traitée de la sorte (1). »

Une fois qu'il fut démontré que le témoignage des religieuses hallucinées pesait à l'égal de la vérité dans la balance des juges de Louviers, plusieurs innocens durent trembler pour leur honneur et pour leur salut. Le jour même de la condamnation de la sœur Bavan, le cadavre du curé Picard, qui avait été enterré dans la chapelle du

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 378, 415.

couvent, au pied de la grille où les sœurs venaient recevoir la communion, fut exhumé par ordre de l'évêque d'Evreux, et précipité dans une sorte de cloaque destiné à recevoir les immondices de la voirie, et désigné dans le pays sous le nom de Puits-Chronier.

« C'est un magicien, se dit-on, il doit être absolument exterminé; la gloire de Dieu, le secours des filles doit prévaloir sur la magie et sur tout ce qui s'en ressent. Quoi donc qu'il en puisse arriver, il faut exhumer le corps d'un si maudit instrument de Satan... Il est nécessaire de faire deux choses ensemble, exhumer le prêtre et en sauver l'honneur en célérant l'exhumation... de sorte que voilà le corps de Mathurin Picard, premièrement excommunié sur la fosse par M. l'évêque, puis déterré de nuit et porté en lieu profane et caché dans une caverne aussi profonde que la hauteur d'un clocher... avec un tel secret, que le dit seigneur commanda à ce peu de gens qui avaient servi à enlever le dit corps de ne le jamais révéler à personne, sous peine d'excommunication; que pouvait faire de plus la sagesse des mortels (1)? »

On juge bien que la santé des convulsionnaires ne gagna rien à cette inique profanation. Alors on se mit en devoir de procéder à la recherche des maléfices que les énergumènes prétendaient avoir été enfouis dans différens endroits du couvent, et en insistant sur l'emploi des exorcismes, en multipliant les sommations qu'on croyait adresser aux démons, on porta promptement la maladie des religieuses au dernier degré d'exaspération.

Un jour cependant le bruit se répandit dans le public qu'un cadavre avait été aperçu dans le Puits-Chronier, et

(1) Bosroger, ouvrage cité, édit. in-12, liv. 3, ch. 1.

que ce corps n'était autre que celui de l'ancien curé Picard.

« Voilà un grand bruit et un grand murmure ; on demande qui a déterré cet homme ? Arrive le lieutenant criminel, qui le premier en informe par office. On dépose librement que l'exhumation a été commandée par M. l'évêque d'Evreux, et voici l'origine d'un grand procès... La cour prend connaissance, le conseil en veut être informé ; il députe des commissaires ; la reine envoie des docteurs avec M. l'archevêque de Toulouse ; on redouble les exorcismes ; les charmes se trouvent : Madeleine Bavan dépose... les preuves de la possession se déclarent évidemment... On appréhende le vicaire de Picard ; il est présenté devant les démons, accusé en un exorcisme, sondé et trouvé marqué... Enfin le procès est laissé par le conseil entre les mains du lieutenant de Pont-de-l'Arche pour l'instruire entièrement (1)... »

Les poursuites du lieutenant criminel vont être dirigées contre le cadavre du curé Picard, auquel on a nommé un curateur, et contre le sieur Thomas Boullé, curé au Ménil-Jourdain. Le crime de magie servira de prétexte à l'accusation. Le principal témoin à charge sera cette Madeleine Bavan que les dépositions des religieuses aliénées ont fait condamner à une injuste prison, et dont l'état d'aliénation mentale nous est si bien démontré. Cependant le parlement de Normandie accordera une pleine confiance à toutes les conceptions qu'enfante le cerveau de cette monomaniaque, et ne craindra pas de sévir contre l'innocence.

Madeleine Bavan déclare qu'elle a cédé de bonne heure, ainsi que trois autres religieuses, aux suggestions d'un

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 385.

insigne magicien, et que depuis longtemps elle hante les assemblées diaboliques.

Elle dit : J'ai été mariée au sabbat à un diable nommé Dagon, qui occupe un rang distingué dans les enfers ; ce démon m'apparaissait souvent autrefois, et me causait par ses caresses plus de douleur que de volupté.

J'atteste que le curé Picard a composé un grand nombre de charmes, et j'en ai composé moi-même de fort dangereux.

J'ai cherché, à l'instigation de Picard, à convertir la mère-abbesse et la mère-vicaire du couvent de Sainte-Élisabeth à la religion de Satan. Pour parvenir à ce but, j'ai déposé des charmes au-dessous d'une infirmerie.

J'ai su tout de suite que j'étais unie à un diable par les liens du mariage ; je n'en ai pas moins continué à cohabiter avec lui.

J'ai donné par écrit la propriété de mon corps à ce Dagon. Il existe plusieurs actes, signés de mon sang, par lesquels je reconnais que mon corps lui appartient.

Souvent je me suis prostituée à des diables métamorphosés en chats. J'ai commis avec Picard le péché de sodomie sur l'autel du sabbat.

J'ai bu du sang consacré qui m'a été présenté par Picard. J'ai donné au démon plus de cinquante hosties consacrées.

Cent fois j'ai soumis à dessein des hosties à toutes sortes de profanations : un jour après avoir communiqué, j'ai retiré de ma bouche le painsacré, que j'ai foulé aux pieds en prononçant mille blasphèmes.

J'ai adoré un diable qui était moitié homme et moitié bouc.

J'ai assisté au sabbat à l'accouchement de plusieurs



sorcières. Les enfans de ces malheureuses ont été aussitôt dépecés et employés à faire des charmes. Picard et moi avons contribué à les mettre à mort.

Un jendi saint, jour de la cène du Seigneur, j'ai mangé ma part d'un enfant, au sabbat. Le corps de la victime fut servi tout rôti sur la table. Le curé Picard alors vivant, Thomas Boullé maintenant poursuivi, prirent part à ce repas. Un diable qui avait pris la forme d'un troisième curé, nommé David, figura aussi parmi les convives.

Une fois, j'ai vu les habitués du sabbat saisir deux enfans que des mères sorcières venaient d'y apporter. « Ces pauvres petits furent attachés en croix; les magiciens et les sorciers percèrent les mains et les pieds du premier avec des clous, et lui ouvrirent le côté avec un grand poignard en forme de coutelas... Auparavant que de clouer le second, les magiciens lui appliquèrent de petites hosties consacrées sur tous les endroits où il devait être percé, au travers desquelles ils faisaient passer les clous... Ce petit enfant fut ainsi cruellement crucifié par tous les magiciens et sorciers qui se moquaient en sa personne du Sauveur du monde, s'adressant à lui-même comme s'il eût été présent, et afin de l'outrager avec excès, et de surpasser la cruauté de ses bourreaux, ils enfoncèrent dans la tête de cet enfant quantité de clous en forme de couronne, qu'ils firent entrer jusque dans le cerveau... Les deux enfans étant morts, ils les détachèrent de croix et les cachèrent dans la terre; de l'un desquels plusieurs assistans emportèrent quelque chose des parties internes, comme du cœur, pour en composer des maléfics s.... »

« J'ai vu commettre au sabbat des actes de la dernière cruauté sur deux hommes qui paraissaient appartenir à un rang élevé et qui avaient été entraînés à cette assem-

blée soit par force, soit par curiosité... Un d'eux fut attaché sur une croix, nu et sans chemise; on lui perça les mains, les pieds et les côtés; il mourut aussitôt... L'autre homme fut attaché à un poteau et éventré par les diables et magiciens qui lui firent auparavant, contre son gré, renier Dieu et les sacremens de l'Église... »

Une nuit qu'on avait outragé le sang du Sauveur, le Christ fit une apparition au sabbat, lança la foudre et réduisit plusieurs sorciers en poudre. Picard fut témoin de ce spectacle. Des tourbillons de fumée, qui remplirent tous les rangs de l'assemblée, obligèrent les démonolâtres à se séparer en cherchant ailleurs un refuge plus sûr.

Thomas Boullé a été marqué par le diable en ma présence; il a cohabité sous mes yeux avec la reine du sabbat; j'ai commis avec lui le péché de fornication.

Quand Picard célébrait la messe au sabbat, Thomas Boullé remplissait les fonctions de diacre. D'autres messes ont été dites en ma présence, au sabbat, par des prêtres revêtus de chasubles vertes.

Le plus ordinairement c'était Picard qui présidait aux réunions des magiciens et des démons.

J'ai de grands reproches à faire à Picard. Un matin, alors qu'il était aumônier du couvent, il me toucha le sein en me donnant la communion, et me dit : Tu verras ce qui t'arrivera ! Je ressentis alors de grandes agitations intérieures, et fus contrainte de quitter le chœur pour aller respirer l'air dans le jardin. Presque aussitôt un horrible chat qui m'apparut posa ses pieds de devant sur mes épaules; ses pattes de derrière portaient sur mes genoux; sa gueule était béante et posée vis-à-vis de ma bouche qui se trouvait ouverte comme si j'eusse été disposée à parler. J'ignore ce qui arriva dans ce moment; je présume que ce

chat représentait un démon, et que son intention était d'attirer à lui l'hostie que je venais de recevoir.

Après la mort de Picard, j'ai été transportée dans la grange de la maison qu'il avait jusque là habitée au Menil-Jourdain. Là, j'ai aperçu le misérable cadavre de Picard qu'une sorte de forme humaine, épouvantable à voir, soutenait par les bras. Le cadavre m'a parlé comme s'il eût été vivant, et m'a rappelé la promesse que j'avais faite autrefois de ne jamais appartenir qu'au diable..: Une grande bête noire qui sortit comme d'un nuage, et qui fit trois fois le tour du cadavre, m'épouvanta beaucoup en me conseillant de continuer à faire avec Boullé ce que j'avais coutume de pratiquer auparavant avec Mathurin Picard. Thomas Boullé, se trouvant comme moi dans la grange, obtint de mon consentement tous les pouvoirs que Picard avait anciennement exercés sur ma personne.

Vous devez trouver sur le corps de Boullé l'empreinte d'un fer rouge qu'on y a appliqué au sabbat. Quant à moi je porte à la tête et aux lombes les marques de Satan.

— Le lieutenant criminel à la dépositante : n'est-ce point seulement par imagination que vous êtes allée au sabbat ?

— Mademoiselle Bavan proteste et assure être toujours allée réellement et corporellement... Ce qu'elle prouve premièrement parce que quantité de fois elle a eu habitation au sabbat avec diverses sortes de personnes dont elle est devenue enceinte, et ensuite s'est provoquée à des décharges qui ont été réelles et effectives, parce qu'il y avait des enfans formés... Secondement, parce que toutes fois et quantes que l'on a égorgé des enfans ou fait mourir d'autres personnes, aux sabbats où elle a été présente, elle ne s'est contentée de les voir... mais les a touchés et maniés, en a composé des charmes, a distingué les os d'avec la chair

d'un homme qui y fut éventré. Troisièmement... depuis sa prison, et plus de quatre mois auparavant, sur le doute qu'on avait eu au monastère qu'elle allait au sabbat, le sieur Langlois, prêtre, son confesseur, ayant fait fermer sa cellule à clef tous les soirs, elle n'avait été ni pu aller depuis au sabbat, et n'avait eu aucunes décharges (1)...

Ce que Madeleine Bavan a maintenu comme vrai dans ses dépositions écrites, soit qu'on l'ait interrogée sur ses propres crimes, sur les crimes du feu curé Picard ou sur ceux de Boullé, elle le soutint encore, à quelques variantes près, devant la cour quand le parlement en vint à écouter ses réponses verbales.

Thomas Boullé, sommé à son tour d'avouer les crimes qu'on lui impute, confronté avec Madeleine Bavan, appliqué à la question, repousse constamment avec force et indignation toutes les accusations qui l'allaient accabler.

Le 21 août 1647 le parlement rendit l'arrêt qu'on va lire :

« Vu par la cour, les grandes chambres, tournelle et édict assemblées, le procès criminel extraordinairement commencé par le conseiller d'icelle, à ce député, etc....

» La cour a dit que, par le juge d'église, il a été mal, nullement et abusivement procédé à l'exhumation du corps de Picard; et vu ce qui résulte des preuves du procès, a déclaré et déclare le dit Mathurin Picard et Thomas Boullé dûment atteints et convaincus des crimes de magie, sortilèges, sacrilèges et autres impiétés et cas abominables commis contre la majesté divine mentionnés au procès, et la mémoire du dit Picard condamnée comme impie et détestable.

(1) Bosroger, ouvrage cité, liv. 3. — Lire en entier le cahier des charges avouées par la fille Bavan, composé de plus de 147 pages.

» Pour punition et réparation desquels crimes ordonne que le corps du dit Picard et le dit Boullé seront, ce jour-d'hui, délivrés à l'exécuteur des sentences criminelles pour être traînés sur des claies par les rues et lieux publics de cette ville, et étant le dit Boullé devant la principale porte de l'église cathédrale... faire amende honorable, tête, pieds nus et en chemise, ayant la corde au cou... Ce fait, être traîné en la place du vieil marché, et là y être le dit Boullé brûlé vif, et le corps du dit Picard mis au feu, jusqu'à ce que les dits corps soient réduits en cendres, lesquelles seront jetées au vent...

» Et la dite cour a ordonné et ordonne que sœur Simone... ci-devant supérieure au monastère... de Louviers, sera prise et appréhendée au corps, amenée et constituée prisonnière en la conciergerie du palais pour être interrogée sur les charges contre elle rapportées par les informations... que les sœurs Catherine Legrand, dite de la Croix, Anne Barré, dite de la Nativité, et la sœur de Sainte-Geneviève, religieuses au dit monastère... seront assignées à comparoir en la cour pour être ouïes sur aucuns points résultant du procès, le jugement de la dite Bavan étant différé.

» Et si a la cour ordonné que, par le conseiller commissaire rapporteur du procès, en la présence de l'évêque d'Evreux ou de ses grands vicaires, il sera procédé à la translation des religieuses du dit monastère en un autre monastère, chez leurs parens ou telles maisons religieuses ou séculières qui seront par eux avisées, jusqu'à ce qu'autrement y ait été pourvu, etc., (1)... »

Le 21 août 1647, dans l'après-midi, Thomas Boullé expirait douloureusement sur cette même place où Jeanne-

(1) Bosroger, ouvrage cité, p. 413 et suiv. — Lire les considérations et l'arrêt en entier.

d'Arc avait autrefois ressenti l'atteinte des flammes et rendu le dernier souffle de vie. En montant sur le bûcher, le curé du Menil-Jourdain dut se remémorer que l'héroïne de Vaucouleurs avait été qualifiée de sorcière. Au quinzième siècle les visions de la Pucelle, l'éclat de ses faits d'armes et de ses exploits avaient pu faire penser à des moines barbares ou à des ennemis vindicatifs que Jeanne s'aidait de l'assistance et du secours des êtres surnaturels. Boullé périt comme Grandier, sain d'esprit, sous les coups grossiers qui lui furent portés par une troupe de convulsionnaires privées de sens et de raison. Le supplice de Boullé eut cela d'atroce et de particulier, que ce prêtre mourut accouplé à un cadavre. Le peuple de Rouen, en voyant lancer en l'air les cendres de deux ecclésiastiques qualifiés de meurtriers, d'anthropophages, convaincus aux yeux d'un célèbre parlement d'avoir exercé le plus grand empire sur les puissances de l'enfer, d'avoir eu le pouvoir de faire ressentir des tourmens diaboliques à dix-huit pauvres nonnes, commença à respirer plus à l'aise, comme cela arrive à quiconque vient d'être soustrait à la crainte d'un danger que la prudence humaine ne semble pas assez forte pour conjurer. Nul doute que ce même peuple ne se fût empressé de sauver les jours de Boullé s'il eût seulement pu soupçonner qu'une tournelle vénérée à l'égal d'un aréopage fût capable de commettre une erreur qu'on voudrait pouvoir désavouer ou tenir couverte du manteau de l'oubli.

J'ai parcouru ou lu tout ce qu'il m'a été possible de rassembler de livres ou de brochures traitant de la prétendue possession des filles de Louviers ; j'espérais découvrir parmi ces pièces quelque secret document propre à justifier ou à expliquer la conduite du parlement de Rouen à l'égard de Picard et de Boullé. Je déclare que mes recherches

n'ont fait que me confirmer dans la persuasion que ces deux prêtres n'avaient aucunement mérité d'être traités comme ils le furent. Bien certainement le parlement de Normandie, s'il eût pu se persuader et comprendre que la folie et les convulsions des filles de Sainte-Elisabeth provenaient d'un dérangement encéphalique, n'eût jamais consenti à rendre l'indigne sentence que j'ai tout à l'heure transcrite. Des témoins appelés de Louviers à Rouen déclarèrent, je le sais, que Picard avait su nouer l'aiguillette, qu'on l'avait souvent entendu sortir nuitamment dans son jardin, qu'on l'avait quelquefois surpris dès l'aube dans la compagnie d'un fantôme qui paraissait en tout semblable à un diable; des témoins assurèrent que Boullé éprouvait quelquefois à l'église des attaques de nerfs; qu'il avait emporté un homme en l'air; qu'il savait guérir les maux de dents; qu'il se plaisait à lire des livres dont les couvertures étaient enfumées; mais ces charges, qui n'étaient pas à une certaine époque exemptes de gravité, ne suffisaient pas pour contrebalancer dans l'opinion des juges les bons témoignages qui s'élevaient de toutes parts en faveur de Picard et de Boullé, et on peut regarder comme certain que si les monomaniaques qu'on exorcisait dans le couvent de Sainte-Elisabeth n'eussent pas appelé la justice à leur secours, personne jamais n'eût songé à attaquer la mémoire de Picard, qui avait vécu en odeur de sainteté, ni à dénoncer comme adonné à la magie un prêtre tel que Boullé, qui remplissait dignement les fonctions du sacerdoce. Bien certainement les religieuses de Louviers, Picard et Boullé n'étaient pas gangrenés d'immoralité, comme on l'a prétendu, comme quelques-uns, peut-être, le répéteront encore; l'ignorance a pu seule faire prévaloir l'idée que les charges de Madeleine et de l'ancien sacristain de la chapelle ne devaient pas être considérées comme purement imaginaires.

## § IV.

L'hystéro-démonopathie extatique règne comme épidémiquement à Auxonne (1).

**De 1652 à 1662.**

Au commencement de 1662, le garde-des-sceaux chargea l'archevêque de Toulouse, les évêques de Reims, de Rhodéz et de Châlons, et cinq docteurs en médecine (Leroy, Cornet, Annat, Morel et Grandin) d'émettre une opinion sur la nature d'une affection nerveuse inquiétante, qui s'était déclarée, il y avait près de dix ans, dans l'un des cloîtres de la ville d'Auxonne, et qui avait fini par atteindre, hors des murs de la communauté, plusieurs femmes séculières. A l'époque où nous nous reportons, le nombre des malades s'élevait à dix-huit. Parmi ces femmes qui appartiennent à différentes classes de la société, et dont plusieurs se distinguent par le privilège de la naissance et de la fortune, il en est de jeunes, d'assez avancées en âge et d'infirmes; on y remarque des novices, des postulantes et des professes, enfin des femmes étrangères à la profession religieuse. Les commissaires royaux déclarèrent à l'unanimité : que tout bien considéré, les actions extraordinaires observées sur les filles d'Auxonne excédaient les forces de la nature humaine, et qu'elles ne pouvaient partir que de l'opération du démon possédant et obsédant les corps de ces infortunées. Ce jugement fut motivé sur le dire du sieur évêque de Châlons, qui consacra quatorze jours, concurremment avec un grand nombre d'ecclésiastiques de son choix, à l'examen des préten-

(1) Consultez la pièce intitulée : *Jugement de nos seigneurs les archevêques, évêques, docteurs de Sorbonne, et autres savans députés du roi, sur la prétendue possession des filles d'Auxonne.*



dues possédées. Le rapport de ce prélat, tout incomplet qu'il me paraît être, contient des détails qui me portent à rapprocher les phénomènes notés à Auxonne de ceux qui avaient excité tant d'étonnement à Loudun et à Louviers. Toutefois, je n'hésite pas à penser, pour mon compte, que beaucoup de faits avancés dans cette circonstance par les exorcistes ont été cette fois encore mal observés, et mal racontés par leurs secrétaires.

Il est certain que les nonnes et les autres aliénées d'Auxonne obéissaient par momens à des transports de manie, et aux antipathies du délire irrégulier, que l'orgasme du cerveau était poussé quelquefois à un tel degré de violence qu'il donnait lieu à l'explosion des phénomènes convulsifs. Vous trouverez la preuve de cette vérité dans la citation ci-jointe : « Ces filles ont presque toutes universellement témoigné, surtout dans la chaleur de leurs agitations, une grande aversion des choses saintes, particulièrement dans les sacremens de pénitence et d'eucharistie, étant nécessaire, souvent, d'employer plusieurs heures pour en confesser une, à cause des résistances extrêmes et des cris dont leurs confessions sont interrompues, et qu'on ne surmonte qu'à force d'imprécations et de commandemens au démon. Avant la communion elles étaient saisies de convulsions et de mouvemens apparemment involontaires ; dès qu'elles avaient reçu la sainte hostie, elle faisaient des cris et des hurlemens effroyables, se roulant par terre, la sainte hostie demeurant toujours sur la pointe de la langue qu'elles avançaient et retiraient horriblement au commandement de l'exorciste..... Dans la chaleur des exorcismes, surtout pendant la sainte messe, elles ont souvent proféré des blasphèmes et des exécractions si horribles et si fréquentes contre Dieu et sa sainte

mère, qu'il était impossible de les ouïr sans frayeur, et qui ne peuvent sortir vraisemblablement que de la bouche du démon (1). »

Tous les sujets en proie au délire de la démonopathie semblent s'être donné le mot pour se tordre d'une manière convulsive, crier, hurler, blasphémer chaque fois qu'on les oblige à mettre le pied dans les lieux saints, qu'on exige d'eux l'aveu de leurs péchés, qu'on veut leur faire avaler l'hostie ou les rendre témoins des cérémonies du culte. C'est que la nature de la démonopathie est la même sur les dévots de tous les pays, que l'imitation joue souvent un rôle positif dans les affections mélancoliques, et que les historiens ont mieux aimé souvent employer, dans leurs narrations, des expressions consacrées par l'usage, que de recourir à une rédaction tout-à-fait nouvelle et originale.

Les religieuses d'Auxonne, comme la plupart des malades qu'on avait précédemment jugés possédés, laissaient échapper de leur bouche, après des conjurations réitérées, des cheveux, des cailloux, des morceaux de cire, des ossements et jusqu'à des reptiles vivans. Ces objets offraient aux yeux du clergé une preuve non équivoque de possession.

Elles entraient en extase ou dans le somnambulisme, tantôt au commandement des exorcistes, tantôt à l'heure précédemment indiquée par leurs compagnes d'infortune. L'évêque de Châlons ayant commandé au démon qui possédait la nommée Denise de suspendre la sensibilité de cette fille, et de la rendre inaccessible à la souffrance, on put enfoncer une épingle sous la racine de l'ongle sans ob-

(1) Dans *Le pour et contre de la possession des filles de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux*, p. 60 et 61.

tenir un signe de douleur. « La sœur de la Purification ayant été empêchée de sortir du monastère, une nuit qu'elle devait être enlevée au sabbat, selon que les autres avaient assuré dans l'exorcisme, les jours précédens; dans l'heure même de cette assemblée prétendue, elle était tombée tout d'un coup dans une espèce d'assoupissement et d'insensibilité merveilleuse, qui avait duré cinq quarts d'heure et plus, aliénée de tous ses sens, sans mouvement, sans parole et sans connaissance, les bras croisés sur sa poitrine, et si raides qu'il fut impossible de les ouvrir; et les yeux fermés et puis ouverts, mais fixes et arrêtés sans rien voir... Etant revenue de cette extase, elle disait avoir été transportée au sabbat en esprit, et disait tout ce qu'elle y avait vu (1). »

Lessomnambules que les magnétiseurs présentent chaque jour à notre observation tombent dans le ravissement dans un moment qu'elles ont elles-mêmes indiqué, ou qui leur a été prédit par d'autres somnambules; dans cet état elles se figurent que leurs sens peuvent s'exercer sur des saveurs, des odeurs, des corps palpables placés à une grande distance, que leur vue surtout peut franchir les plus grands espaces : ces hypnosscopes obéissent momentanément aux illusions du délire sensorial auquel obéissait la sœur de la Purification quand elle contemplait en imagination les splendeurs du sabbat... Plus encore que l'état de véritable sommeil, l'état extatique se distingue par la vivacité des hallucinations des principaux sens.

Les nonnes d'Auxonne excellaient, comme celles de Loudun, comme celles de Louviers dans des exercices de corps qui indiquent qu'elles ne respectaient plus aucunes

(1) Voir le recueil déjà cité, p. 62, 63, 64.

convenances. « La sœur de Saint-François, commandée d'adorer le saint sacrement, s'est prosternée, touchant la terre de la pointe de l'estomac, la tête, les pieds, les mains, aussi bien que le reste du corps portés en l'air. La sœur de la Résurrection a fait la même chose, a paru prosternée quelquefois tout le corps plié comme un cerele, en sorte que la plante de ses pieds venait lui toucher au front. Les nommées Constance et Denise ont été vues quelquefois renversées contre la terre, qu'elles touchaient seulement du sommet de la tête et de la plante des pieds, tout le reste du corps en l'air; elles marchaient en cet état. Toutes, ou presque toutes, demeurant à genoux et les bras croisés sur l'estomac, se sont courbées en arrière, de sorte que le haut de la tête allait joindre la plante des pieds, la bouche venait baiser la terre, et la langue former un signe de croix sur le pavé (1). »

Étaient-elles, pendant ces exercices, dans l'état de somnambulisme? Probablement. Cela se passait parfois de la sorte dans la maladie des ursulines de Loudun. A Bayeux, c'était pendant les accès extatiques que les démoniaques exécutaient les actes les plus extraordinaires : preuve certaine que l'empreinte de la démonopathie ne s'efface point même hors de l'état de veille. L'évêque de Châlons fait remarquer que pendant un exorcisme la sœur Catherine avait paru la tête renversée, les yeux ouverts, la prunelle absolument retirée sous la paupière supérieure, le blanc des yeux demeurant seul en évidence, et la faculté visuelle restant suspendue; il est presumable que cette religieuse était plongée pour lors dans une sorte de ravissement extatique.

(1) Ouvrage cité, p. 67.

On crut constater sur ces malades l'existence de facultés étranges. L'évêque de Châlons rapporte : « que toutes lesdites filles qui sont au nombre de dix-huit, tant séculières que régulières, et sans en excepter une, lui ont paru avoir le don de l'intelligence des langues, en ce qu'elles ont toujours répondu fidèlement au latin qui leur était prononcé par les exorcistes, qui n'était point emprunté du rituel, et encore moins concerté avec eux : souvent elles se sont expliquées en latin, quelquefois par des périodes entières, quelquefois par des discours achevés.....

» Que toutes ou presque toutes ont témoigné avoir connaissance de l'intérieur et du secret de la pensée, quand elle leur a été adressée ; ce qui a paru particulièrement dans les commandemens intérieurs qui leur ont été faits très souvent par les exorcistes en diverses occasions, auxquels elles ont obéi très exactement pour l'ordinaire, sans que les commandemens fussent exprimés ni par paroles ni par aucun signe extérieur, ce dont ledit seigneur évêque a fait plusieurs expériences, entre autres sur la personne de Denise Parisot..... à laquelle ayant fait commandement, dans le fond de sa pensée, de le venir trouver pour être exorcisée, elle y est venue incontinent quoique demeurant dans un quartier de la ville assez éloigné, disant au seigneur évêque qu'elle avait été commandée par lui de venir : ce qu'elle a fait plusieurs fois..... Et encore en la personne de la sœur Jamin, novice, qui, en sortant de l'exorcisme, lui dit le commandement intérieur qu'il avait fait au démon pendant l'exorcisme ; et en la personne de la sœur Borthou..... à laquelle ayant commandé mentalement au plus fort de ses agitations de venir se prosterner devant le saint sacrement, le ventre contre terre et les bras étendus, elle exécuta le commandement au même

instant qu'il eut été formé avec une promptitude et une précipitation toute extraordinaire (1)..... »

A tout bout de champ les monomaniaques d'Auxonne se jouaient de la bonne foi et de l'inexpérience des exorcistes ; il n'est pas douteux que sur les hystériques, la pénétration, la finesse des sens et de l'intelligence, tandis que la suspension apparente de la plupart des facultés sensitives et intellectuelles nous inspire une confiance presque aveugle, rendent l'appréciation des résultats fournis par l'expérimentation très délicate, et l'erreur facile ; aussi c'est surtout pour ne rien omettre d'important, et pour ne pas m'attirer le reproche d'avoir tronqué un récit historique, que je mentionne la connaissance des langues non apprises, et la faculté de lire dans la pensée d'autrui, comme un double privilège dont on a cru les filles d'Auxonne douées. Mais au total, les expériences et les assertions des théologiens n'établissent point d'une manière décisive l'existence de pareilles facultés sur les personnes auxquelles ils ont coutume de les attribuer. Ne sait-on pas que le rappel subit de connaissances depuis longtemps ensevelies, si on peut le dire, dans les profondeurs du cerveau ; que la pénétration d'un tact maladif mais exquis, tel qu'on le note souvent sur les extatiques, ont cent fois mis en défaut la Minerve des théologiens ; c'est précisément parce que cette sorte d'illumination subite de l'encéphale et de l'intellect, qui fait que les démoniaques, et beaucoup de somnambules, ont si souvent paru douées d'une véritable science divinatoire, expose les observateurs à de continuelles erreurs, que je n'ai pas cru devoir passer sous silence même cette partie du récit

(1) Ouvrage cité, p. 57, 58.

qui traite de la possession des religieuses et des autres femmes d'Auxonne.

Autre assertion digne d'exercer la sagacité des physiologistes ! Tel était, dit-on, sur les monomaniaques d'Auxonne l'empire de la volonté sur les parois des canaux artériels du bras, que plusieurs de ces nonnes pouvaient suspendre à volonté les pulsations du poulx.... « Denise Parisot commandée par Monseigneur de faire cesser le poulx entièrement au bras droit, pendant qu'il battait à gauche, et puis de transférer le battement du bras gauche au bras droit, pendant qu'il cesserait à gauche, elle l'a exécuté ponctuellement en présence du médecin (Morel) qui l'a reconnu et déposé, et de plusieurs ecclésiastiques... » La sœur de la Purification a fait la même chose deux ou trois fois.... le faisant battre ou cesser selon qu'il lui était commandé par l'exorciste (1).

Cheyne expérimenta lui-même que le colonel Townshend, auquel nous devons d'importans ouvrages sur l'Espagne, jouissait vers les derniers temps de son existence du pouvoir de suspendre les battemens de son cœur, et toute apparence de mouvement circulatoire. Pendant l'épreuve qui fut tentée par Cheyne et par le docteur Baynard, épreuve qui dura environ une demi-heure, le cœur du colonel cessa entièrement de battre, et l'on appréhenda une mort réelle. Les médecins étaient prêts à se retirer quand on sentit renaître les pulsations artérielles et les mouvemens du principal centre circulatoire (2).

L'influence de la volition sur la suspension des mouvemens du cœur ne doit pas nous étonner absolument; nous sommes habitués à voir les battemens du cœur devenir

(1) Ouvrage cité, p. 61, 62.

(2) G. Cheyne. *The english malady*, etc., 1733, p. 77.

précipités ou tumultueux sous l'influence d'une idée, d'une passion, d'un sentiment, d'une impression émanés de l'encéphale où siège aussi le point de départ de la volition ; mais l'action du cerveau sur un tube artériel déterminé me paraît difficile à saisir, alors même qu'on ferait intervenir le concours d'une portion de l'axe rachidien et des grands plexus nerveux. Les nonnes d'Auxonne combinaient peut-être leurs poses et les contractions de leurs muscles avec assez de précision pour exercer une action compressive sur les conduits chargés de porter le sang artériel à la main. Ici se terminent les observations qui m'ont été suggérées par la lecture des faits consignés dans la relation de la maladie nerveuse qui a régné épidémiquement autrefois dans la ville d'Auxonne.

#### § V.

Quatre-vingt-cinq démonolâtres sont brûlés à Elfdalem, en Suède.

#### 1670.

Il faut être doué d'une patience à toute épreuve pour ouvrir souvent le livre de Bekker sur *le monde enchanté*. Cet ouvrage utile autrefois prouve que, sur le déclin de ce siècle, la démonolâtrie faisait des ravages fâcheux dans plusieurs contrées du Nord (1).

« L'on a fait grand bruit,... dit Bekker dans son vingt-neuvième chapitre, d'un ensorcèlement inouï qui fut en Suède, au village de Mohra, dans la province d'Elfdalem où les sorcières transportaient plusieurs enfans dans un lieu inconnu qu'ils appelaient *Blocula*. Le bruit et les plaintes que l'on en fit allèrent si loin que le roi fut obligé d'y

(1) Balth. Bekker, *Le monde enchanté*, etc, t. 4, p. 576.



envoyer des commissaires (vers 1670) pour, avec les prêtres et les juges du lieu, établir un tribunal, lesquels condamnèrent plus de septante personnes comme sorcières, et quinze enfans qui s'y trouvèrent enveloppés, sans compter cinquante-six autres que l'on punit plus doucement, et quarante-sept que l'on laissa jusqu'à un nouvel examen. Le fameux Anglais Glanvill (1) fait bien du bruit de cette affaire jusque là qu'il en a fait faire un extrait... qu'il a mis à la fin de son *Sadducismus triumphatus*, comme une preuve incontestable, à son avis, de la véritable magie diabolique.

Les habitans du district de Mohra payaient leur tribut à une maladie importée, qu'on savait bien avoir eu partout pour cortège les supplices, l'épouvante et la mort, mais qui n'en continuait pas moins, malgré la différence des temps, des climats et des constitutions, à exercer le plus funeste empire sur l'esprit et sur l'imagination des peuples qu'elle atteignait. Les exécutions du district de Mohra rappellent celles auxquelles les commissaires royaux avaient présidé, dans le pays de Labourd, soixante ans auparavant.

Les Suédois qu'on mettait à mort faisaient en général un récit tel que celui que l'on va lire : Nous invoquons un diable nommé Antesser, qui nous rassemble en un lieu appelé Blocula. L'esprit nous apparait presque toujours pour la première fois sous la forme d'un homme vêtu de gris, portant une barbe rousse, des bas bleus, des souliers rouges, un chapeau pointu orné de touffes de rubans. Nous exécutons la nuit de fréquens voyages à travers les airs ; nous sommes portés alors sur des chèvres, des moutons, des diables transformés en bêtes de somme ; nous déro-

(1) Joseph Glanvill, *Sadducismus triumphatus*, un vol. in-8°. London, 1700.

bons beaucoup d'enfans que nous déposons à Blocula.

La première fois que nous sommes admis au sabbat, nous renonçons au vrai Dieu et nous donnons au diable notre corps et notre ame. On nous administre un baptême particulier, et nous prononçons des vœux et des paroles abominables. Il se passe à Blocula beaucoup de choses défendues. Les sorciers se battent, dansent, s'y livrent au plaisir de l'amour et de la table. Le diable joue de la harpe et recherche la compagnie des sorcières et des sorciers ; les succubes et les incubes s'unissent ensemble et engendrent des reptiles ; quelquefois Antesser se laisse mourir pour reparaître par l'effet d'une prompte résurrection. On nous apprend à traire les vaches à distance, à faire périr des hommes sans les toucher. On nous fait présent d'un quadrupède et d'un oiseau blanc dont nous nous servons pour prendre du gibier. Tout ce qui tombe sous la griffe de l'oiseau nous appartient ; le diable réclame pour sa part tout ce que le quadrupède est parvenu à saisir. Il arrive aussi que l'ame est transportée seule à Blocula, tandis que le corps reste comme privé de vie, au domicile du démonolâtre.

Ces pauvres villageois, étrangers à toute espèce de civilisation, avaient certainement prêté l'oreille aux récits de la sorcellerie ; car la peinture qu'ils faisaient de leurs fêtes différait à peine de celle que faisaient de leurs sabbats les monomaniaques de France et d'Italie. Sans doute ils représentaient le diable sous un costume nouveau ; ils sont les seuls aussi qui aient parlé de ces animaux chasseurs que l'on voit figurer dans leur procédure ; mais les hallucinations, les idées qui se rapportent à la démonomanie ne peuvent pas toujours se reproduire exactement sous la même forme. On n'a pas oublié que pendant toute la durée

de la folie du Labourd, les mariniers soutenaient que le diable les emportait sur les vergues des vaisseaux, pour les employer à la ruine de notre commerce; les pâtres de la Suisse soutenaient surtout dans leur délire que le diable se servait de leur ministère pour faire mourir les bestiaux et languir la végétation; presque partout les démonolâtres ont affirmé qu'on leur avait servi au sabbat les mets pour lesquels on avait une prédilection marquée dans leur village; en définitive, au fond, le tableau de la démonolâtrie n'en restait pas moins le même dans tous les pays.

La maladie du comté d'Elfdalem se manifesta sous des dehors sérieux, puisque le gouvernement prit l'alarme, qu'on crut devoir se hâter de constituer un tribunal exceptionnel, et que les juges n'hésitèrent pas à frapper à la fois sur un aussi grand nombre de victimes; mais par malheur les détails qui auraient pu présenter un véritable intérêt pour la médecine mentale ont été, comme toujours, négligés dans la description de cette affection nerveuse.

## § VI.

Affaire de La Haye-Dupuis. Le délire de la sorcellerie donne lieu à un procès où plus de cinq cents villageois sont compromis et dix-sept condamnés à la peine de mort. Cassation de l'arrêt; célèbre remontrance du parlement de Rouen à Louis XIV (1).

1670.

Le parlement de Normandie avait fourni une preuve éclatante de sa crédulité dans la mémorable affaire de Louviers; un procès absurde auquel la folie et des hallu-

(1) Consultez : Saint-André, etc., *Lettres à quelques-uns de ses amis*, etc., Paris, 1725, 1 vol. in-12. — Boissier, *Recueil de lettres au sujet des maléfices et du sortilège*, etc., in-12, 1731.

cinations donnèrent encore lieu en 1670 servit à démontrer combien ce même parlement tenait à rester fidèle aux errements de sa redoutable jurisprudence.

Un jeune homme, nommé Ernouf, s'était plaint souvent au bailli de La Haye-Dupuis d'être en butte aux persécutions des sorciers dont il redoutait sans cesse les embûches. D'après le bruit commun, Ernouf se livrait souvent, devant tout le monde, à des actions ridicules ou déraisonnables ; il lui arrivait de faire des grimaces, des contorsions involontaires, de pousser des cris aigus et subits. Le bailli, tout en se demandant si le démon n'était point l'auteur des souffrances de ce jeune garçon, hésitait à faire une enquête, lorsque le 25 février 1669 il reçut ordre du procureur fiscal de procéder à une information en règle.

La mère d'Ernouf, qui fut appelée la première à donner des éclaircissemens sur l'état du plaignant, déclara que depuis longtemps son fils paraissait atteint d'une maladie nerveuse grave ; qu'il lui arrivait par intervalles de tomber tout à coup à la renverse et d'éprouver de fortes attaques convulsives ; qu'au moment des crises, il lui arrivait aussi de pousser des vociférations effrayantes et de se débattre en se livrant aux mouvemens les plus désordonnés ; qu'il avait l'habitude, dans certains momens, de parler seul, et qu'alors il paraissait effrayé par une foule de visions.

Le sieur Noel, professeur de philosophie au collège d'Harcourt, oncle d'Ernouf, auquel on demande des explications sur l'état de son neveu, s'empresse de répondre : que les accidens fâcheux qui s'observent sur le fils de sa sœur proviennent d'une affection du cerveau, et non d'une cause surnaturelle ; que de savaus médecins de la capitale,

dont il a pris l'avis, ont reconnu que son neveu était atteint d'épilepsie, sujet à des visions et aux illusions de l'hypocondrie; que les magiciens et les esprits ne sont pour rien dans ce malheur; que si l'on a pris le parti de donner à son jeune neveu une profession manuelle, c'est qu'on a senti de bonne heure que l'infirmité dont il était atteint le privait de toute aptitude pour les études littéraires.

Romy, sellier à Coutances, maître d'Ernouf, dépose que ce dernier tombe du haut-mal, qu'il éprouve de fréquentes visions, qu'il croit par instans apercevoir des diables autour de sa personne, qu'il se plaint aussi d'être importuné par la voix des malins esprits, qu'un soir il a failli se pendre chez sa mère en croyant céder à l'instigation de Satan, que c'est par un pur effet du hasard si l'on est arrivé à temps pour l'empêcher de se donner la mort.

Le bailli fait observer que le diable a intérêt à ce que les maléficiés se tuent, parce qu'il craint qu'ils ne dénoncent ses suppôts à l'autorité.

Ernouf, interrogé à son tour, fait la déclaration qu'on va lire : J'ai la certitude d'avoir été maléficié par des sorciers. Un jeune homme nommé Godefroy a d'abord été chargé de m'attirer dans leur corporation. Godefroy m'a prié, m'a supplié de consentir à ses vues, de ne pas opposer un refus à l'offre qu'il me faisait de me conduire au sabbat. Je l'ai irrité par ma résistance, et il m'a fait des menaces. Une nuit ce misérable est entré dans ma chambre accompagné d'un grand homme noir, et m'a fait éprouver toutes les transes de la peur; le diable voulait à toute force que je lui fisse hommage de mon corps. J'ai entendu un bruit effrayant lorsque les deux fantômes après m'avoir fait endurer mille persécutions ont pris le parti de s'éclipser.

Une autre fois, j'ai été renversé sur le pavé, en pleine

rue, devant la porte de la cathédrale de Coutances, par une force invisible; mon chapeau, ma lanterne furent lancés loin de moi; les habitans se hâtèrent de venir à mon secours; j'éprouvai encore des pertes de connaissance dans une maison où l'on m'avait déposé et je me trouvai dans l'impossibilité de regagner seul l'habitation de mon maître.

Quelques jours après cet accident, j'ai aperçu dans la rue un homme noir dont l'aspect était repoussant. Cet individu était armé d'une longue perche; il chercha à m'entraîner dans une mauvaise direction et me poursuivit jusqu'à l'entrée de la maison de Romy.

J'ai éprouvé d'autres vexations à la Haye-Dupuis, où j'allais passer les jours de fête avec ma mère. Le nommé Arrivel m'a fait des menaces; j'ai été jeté contre terre au milieu de la ville. Un jour d'hiver, au commencement de la nuit, j'ai passé plusieurs heures à me débattre sur le sol; les voisins, accourant à la fin à mes cris, m'ont trouvé couvert de boue, dans l'état le plus déplorable. J'ai été porté à penser d'abord qu'un homme que j'avais aperçu à quelque distance de moi avait agi sur ma personne par l'action d'une force surnaturelle; de violens accès convulsifs s'étant encore fait sentir les jours suivans, j'ai réfléchi de nouveau et je me suis rappelé que mes convulsions avaient succédé à une violente frayeur. En effet, quelques instans avant ma chute, j'avais fait rencontre, non loin de la maison du bailli, d'une troupe de sorciers qui dansaient tout nus au milieu d'un pré. Jacques Arrivel et Nicolas Lemoine s'étaient détachés de leur compagnie et avaient cherché à m'entraîner à leur bal. La frayeur m'avait fait trouver mal et tomber à la renverse sur la terre. En me relevant j'avais aperçu une forme humaine, à tête surmontée de cornes, et l'on avait tenté de me séduire en me présentant des fem-

mes jeunes et belles. Les accidens terribles que je ne cesse d'éprouver depuis lors sont le résultat de la vengeance de ces malfaiteurs qui craignent à présent ma dénonciation et qui ne peuvent supporter l'idée de mon dédain...

La maladie d'Ernouf avait été dès le principe reconnue et caractérisée par plusieurs médecins. Les parens, les voisins de ce visionnaire avaient été cent fois témoins de ses attaques convulsives. Tout le monde à Coutances avait été frappé du dérangement de ses facultés intellectuelles, du fréquent retour de ses idées mélancoliques. Partout l'on savait qu'il était plus ou moins souvent assiégé par des hallucinations de la vue, du toucher, de l'ouïe, dont l'intensité redoublait chaque nuit et le privait souvent de repos et de sommeil. Bien des fois on l'avait vu s'arrêter au milieu de promenades, témoigner de l'irritation et de l'impatience, s'en prendre dans son délire à des êtres fantastiques. Son maître, sa propre mère reconnaissaient que l'existence lui était très souvent à charge; lui-même se plaignait d'être exposé à de fréquentes pertes de connaissance. Les causes qui donnaient lieu à toute cette série d'accidens cérébraux devaient aussi servir à l'explication des chutes que le malade avait été à même de faire dans les lieux publics, à Coutances et à la Haye-Dupuis. C'est surtout à la suite des phénomènes musculaires que les hallucinations obsèdent les épileptiques; il était tout simple de mettre sur le compte d'une perversion de la sensibilité toute l'histoire du bal dont Ernouf avait fait la description. On préféra ajouter foi à la déposition de cet insensé, et admettre que Jacques Arrivel et Lemoine avaient passé une nuit entière, dans le mois de décembre, à danser tout nus en plein air; on admit aussi sans hésiter que Godefroy, qui n'était pas encore sorti des écoles, avait été choisi par les

partisans du démon pour attirer Ernouf dans la secte du diable. Les accès convulsifs d'Ernouf furent attribués à une influence surnaturelle; l'on ne douta plus que les démons ne fussent sans cesse aux troussees de cet épileptique et qu'ils n'excitassent le dérangeement qui se remarquait dans les fonctions de l'innervation. Pour se montrer conséquent jusqu'au bout, les hommes qui tenaient en main le pouvoir, et qui regardaient Ernouf comme victime d'un attentat cruel, donnèrent l'ordre de faire arrêter plusieurs citoyens qui inspiraient le plus d'ombrage à ce malheureux halluciné.

Pendant qu'on s'occupait à constater les torts des prévenus, un méuétrier de village, nommé Baille, signala à la justice une nouvelle bande de sorciers, qu'il prétendait avoir rencoutrés dansant la nuit au milieu des forêts. Cet homme fut jeté dans les prisons, parce qu'il refusa d'abord d'indiquer le nom des acteurs du sabbat; mais après avoir supporté quelque temps les rigueurs du cachot, il désigna plusieurs personnes comme ayant fait partie du rassemblement qu'il prétendait avoir surpris au milieu des ténèbres. Il est à remarquer que cet homme se plaignit aussi d'un mal qu'il ne pouvait définir, qui l'empêchait depuis longtemps, disait-il, de vaquer convenablement à ses travaux, et qu'il se suicida presque tout de suite après qu'on lui eut ouvert la porte de la prison. En y regardant de près, on eût peut-être constaté sur ce malheureux, comme sur Ernouf, l'existence de quelque dérangeement ancien ou nouveau de l'encéphale. En définitive, plusieurs des témoins qui déposèrent dans cette affaire, et l'on n'en interrogea pas moins de deux cent soixante-cinq, firent des révélations qu'il eût été difficile de prévoir et qui attestent combien le mal de la sorcellerie était prompt à renaître. Sans entrer dans les détails de ce procès, où cinq cent



vingt-cinq personnes de tout âge, de tout sexe, de toutes les conditions furent sur le point d'être compromises, je ne puis me dispenser de constater qu'aussitôt que le bruit se fut répandu à la Haye-Dupuis que le diable rassemblait ses élus dans certains endroits de la commune ou des paroisses limitrophes, il se trouva un nombre considérable de campagnards qui se prirent à déraisonner sur les sujets qui se rapportent à la sorcellerie.

Un curé écrivait à Saint-André, en lui renvoyant le dossier du procès de la Haye-Dupuis : « Le sabbat de ces sorciers est fait comme ceux de tous les livres, de tous les temps, de tous les lieux. Ils se graissent tous, et un grand homme à cornes les emporte par la cheminée. Leur danse, leur genre de plaisir, les enfans coupés par morceaux, bouillis avec des serpens dans la chaudière, la poudre de maléfice, le contrat écrit par le grand-maître avec du sang, le grand bonc et les chandelles noires, tout cela va toujours le même train. Ce que je trouve de particulier au sabbat de la Haye, c'est que le diable, pour plus de sûreté, met souvent sa marque sur ses vassaux. C'est encore une chose bien extraordinaire que les sorciers y aient reconnu plus de cent prêtres... Pour moi je suis convaincu de la vérité de tout ce qui est rapporté au procès, et même qu'un rat a réellement parlé à un accusé âgé de dix ans (1). »

Ce digne ecclésiastique avait grandement raison de prendre en pitié l'extravagance de tous les sorciers, et de ne faire aucun cas des confessions des villageois de la Haye-Dupuis ; mais ce furent en grande partie ces confessions qui firent que l'on martyrisa le pauvre curé Quettier, impliqué dans le procès de Carentan, et qui entraîna-

(1) Saint-André, ouvrage cité p. 343.

rent sa condamnation à mort ; ces accusations durent faire trembler le curé Marin, auquel le nommé Couturier reprocha d'avoir parodié la sainte messe, en plein sabbat, de s'y être mis les pieds en l'air, tandis que les autres prêtres souffletaient avec la patène les démonolâtres qui n'arrivaient pas assez vite à l'offerte : une maladie qui exposait ainsi, et à tout bout de champ, tout ce qu'il y avait de plus respectable dans chaque canton, méritait peut-être d'être traitée avec un peu moins d'indifférence et de légèreté.

La Haye-Dupuis, Carentan ou Querentan, Valognes ou la Hongne, tout le pays de Vire, ne se distinguaient guère au dix-septième siècle que par la rusticité de leurs habitants ; les illusions de la sorcellerie qui commençaient alors à perdre sur le reste du territoire français une partie de leur crédit, conservaient probablement encore dans ces parages tout l'empire qu'elles avaient coutume d'exercer sur les imaginations incultes ; il s'en suivit de ce défaut de lumières et de discernement que les accusés de la Haye-Dupuis se peignirent souvent, ou consentirent à se laisser représenter comme des créatures capables de toutes les abominations.

Gastebois affirme qu'il a mangé cinq à six fois de la chair humaine au sabbat, en moins de quatre à cinq années de temps. Marguerite atteste qu'elle a vu apporter à ces fêtes un enfant encore vivant et deux ou trois petits cadavres de nouveau-nés. Lecouturier rapporte qu'il a aperçu une moitié d'enfant sur la table de l'autel, pendant qu'on célébrait la messe, à une assemblée de sorciers. Les trois frères Deshayes accusent leur propre mère d'avoir fait cadeau d'un petit enfant au diable. Jeanne raconte qu'un soir qu'elle était occupée à traire ses vaches dans la prai-

rie, elle avait vu voltiger au dessus de sa tête une troupe d'individus absolument nus, et que pendant près d'une demi-heure elle a pu distinguer des formes humaines qui planaient en l'air à différentes hauteurs. La nommée Bèlé atteste qu'elle a vu tomber une sorcière de l'atmosphère, et d'autres témoins assurent de leur côté qu'ils ont vu cette même créature fondre du ciel vers la terre, comme un météore, etc.

Les dépositions de ces prétendus disciples de Satan sont trop significatives pour qu'on puisse être tenté de révoquer en doute aujourd'hui l'existence d'un certain nombre de sensations et d'idées erronées sur les villageois qui s'obstinaient, quand il y allait de leur propre vie, à soutenir la vérité de pareils témoignages. Toutefois, il est à regretter qu'on ne puisse pas déterminer, vu le peu de soin avec lequel les détails qui concernent l'état mental des monomaniaques de la Haye-Dupuis ont été recueillis, si c'était pendant le sommeil, pendant des attaques extatiques ou pendant la veille, que les idées qui finissaient par devenir si dangereuses pour ces mélancoliques s'enracinaient ainsi dans le cerveau.

Six mois entiers furent consacrés à l'instruction de l'affaire de la Haye-Dupuis. Au moment où les pièces du procès furent expédiées au parlement de Rouen, le procureur général donna ordre que les prévenus fussent transférés dans les prisons de la conciergerie. Bientôt intervint un arrêt de la tournelle portant sentence de mort contre les principaux accusés.

Le roi n'ayant pas voulu souscrire à cette condamnation et ayant commué la peine de mort en celle du bannissement perpétuel, le parlement de Normandie lui adressa une vigoureuse remontrance où, entre autres passages, j'ai remarqué les suivans :

« Votre Majesté est bien informée qu'il n'y a point de crimes si opposés à Dieu que celui du sortilège, qui détruit les fondemens de la religion et tire après soi d'étranges abominations. C'est par cette raison, sire, que l'Écriture prononce des peines de mort contre ceux qui le commettent, que l'Église et les saints pères ont fulminé leurs anathèmes pour essayer de l'abolir, que les décisions canoniques ont décerné leurs plus grands châtimens pour en détourner l'usage, et que l'Église de France, animée par la piété des rois vos prédécesseurs, en a témoigné une si grande horreur que, n'ayant pas cru que les prisons perpétuelles, qui sont la plus grande peine qu'elle puisse imposer, fussent suffisantes pour les punir, elle les a renvoyés à la justice séculière...

» C'a été aussi le sentiment général de toutes les nations de les condamner au dernier supplice, et tous les anciens en ont été d'avis. La loi des Douze Tables, tirée de la jurisprudence des Athéniens, qui a été le principe des lois romaines, ordonne la même punition; tous les jurisconsultes y sont conformes, ainsi que les constitutions des empereurs, et notamment celles de Constantin et de Théodose qui, éclairés des vérités de l'Évangile, non seulement renouvelèrent les mêmes peines, mais aussi défendirent de les recevoir appelans des condamnations contre eux jugées, et les déclarèrent même indignes de l'indulgence du prince... »

« La condamnation de plusieurs sorciers et sorcières au feu et à la roue, rapportée par Grégoire de Tours, liv. 6, chap. 35, de son histoire de France, tous les arrêts du parlement de Paris rendus suivant et conformément à cette ancienne jurisprudence de ce royaume, rapportés par Imbert en sa Pratique judiciaire; tous ceux rapportés par Monstrelet en 1459, contre des accusés du pays d'Artois;

les arrêts du même parlement du 13 octobre 1593, contre une sorcière d'Argenton; du 12 octobre de la même année, contre Marie Lefief, native de Saumur; du 21 octobre 1596, contre le sieur de Beaumont, qui se défendait de ne s'être servi de ses secrets que pour lever les maléfices et soulager les malades; du 4 juillet 1606, contre Françoise Dubosc; ceux du 20 juillet 1582, contre Abel Delarue, natif de Coulommiers; du 23 octobre 1593, contre Rousseau et sa fille; de 1608, contre les nommés Lepeley, pour maléfices et l'adoration du démon, au sabbat, sous la figure de bouc, confessés par les accusés; l'arrêt du 4 février 1615, rendu contre le nommé Leclerc, appelant de sentence du juge d'Orléans, qui fut condamné pour avoir assisté aux sabbats, et confessa, ainsi que deux de ses complices qui moururent en prison, l'assistance du grand homme noir, l'adoration du bouc, les conjonctions illicites, les sacrifices, la renonciation au chrême et baptême, les danses dos à dos, toutes circonstances reconnues et rappelées au procès, qui sont présentement à juger au parlement de Normandie; les arrêts du 16 mai 1616, contre Minguet et sa femme, se reconnaissant coupables de la même assistance au sabbat; du 10 octobre 1616, contre un nommé Leger, pour une même accusation; la grace donnée par le roi Charles IX, au nommé Trois-Échelles, condamné à mort, à condition de révéler ses complices; l'arrêt du même parlement de Paris rapporté par Mornac :

» Les jugemens rendus en conséquence de la commission adressée par le roi Henry IV au sieur Delancre, conseiller au parlement de Bordeaux; du 20 mars 1619, contre Etienne Audebert; ceux de la chambre de l'édit de Nérac, du 16 juin 1620, contre plusieurs accusés; ceux rendus au parlement de Toulouse, en 1577, rapportés par Grego-

rius Tolosanus, contre quatre cents accusés de ce crime, tous marqués d'une marque insensible; depuis lesquels Delancre atteste qu'il s'en est rendu plusieurs au parlement de Provence, et notamment celui de Gaufridi, en 1611; quantité d'autres arrêts en votre parlement de Dijon et de Rennes, suivant l'exemple de la condamnation du maréchal de Retz, en 1441, qui fut brûlé en présence du duc de Bretagne pour crime de magie; tous ces arrêts font foi que l'accusation de sortilège est reçue et punie de mort dans tous les parlemens de votre royaume, et justifient l'uniformité de leur jurisprudence.

» Ce sont là, sire, les motifs sur lesquels le parlement s'est fondé pour rendre les jugemens de mort contre ceux qu'il a trouvés convaincus de ce crime (1)... »

Le parlement suppliait le roi, en terminant sa remontrance, « de souffrir l'exécution des arrêts en la forme qu'ils avaient été rendus, et de lui permettre de continuer l'instruction et jugement des procès des personnes accusées de sortilège... »

Louis XIV maintint heureusement sa première décision; non seulement les condamnés de la Haye-Dupuis et ceux de Carentan, qui avaient confessé les mêmes choses que leurs voisins, et qui devaient subir comme eux la peine de mort, eurent la vie sauve, mais les poursuites qu'on devait exercer contre une foule de suspects furent encore à tout jamais abandonnées.

L'entêtement du parlement, les motifs et les antécédens qu'il fait valoir n'indiquent que trop combien il fallait de fermeté pour abolir une aussi ancienne jurisprudence; je n'ai pas voulu passer sous silence le nom du

(1) Lisez la remontrance tout entière dans l'ouvrage de Boissier, p. 370.

monarque auquel l'humanité est redevable d'un aussi grand bienfait. A partir de ce jour la démonomanie n'a plus été punie de mort en France; et en 1682, si je ne me trompe, une réforme complète fut introduite dans la législation pour tout ce qui concernait les prétendus sorciers.

### § VII.

L'hystérie devenue contagieuse parmi les jeunes garçons et les petites filles qui peuplent l'hospice des Orphelins, à Hoorn, est attribuée à l'influence des démons sur le corps de ces enfans (1).

### 1673.

On attribua encore à l'obsession du diable une épidémie convulsive qui survint vers 1673, dans la maison des enfans trouvés de Hoorn, et dont Kuiper a fait connaître les principaux symptômes. Voici ce que rapporte Kuiper de cette espèce de contagion :

« Un fort grand nombre de ces orphelins, tant garçons que filles, jeunes et vieux, mais dont pas un ne comptait moins de douze ans, la plupart libertins, furent pendant quelques mois saisis d'un mal fort pesant. Plusieurs médecins que l'on appela parurent être au bout de leur science, ne sachant quel remède leur apporter.....

» Ce mal consistait en ce que ces enfans tombaient subitement en pamoison, et se trouvaient au même moment comme hors d'eux-mêmes. Ils se tiraillaient et se déchiraient, frappaient de leurs jambes, de leurs bras et de leur tête contre la terre, criant, hurlant, aboyant comme des chiens; en sorte que c'était une chose pitoyable à voir.

(1) Balh. Bekker, *Le Monde enchanté*, t. 4, p. 523.

Aux uns le ventre battait si épouvantablement que l'on eût dit qu'il y avait dedans une créature vivante, et même qu'on tournait un tonneau dans leur corps; en telle sorte qu'on était obligé quelquefois de les tenir à trois, quatre, cinq ou six personnes, dont l'une tenait la tête et deux autres les mains. Une autre se mettait sur les jambes, et quelquefois aussi il en fallait une pour s'asseoir sur le ventre, afin de le tenir. Quand ils ne se remuaient plus, ils étaient aussi raides qu'une barre, tellement qu'en les prenant seulement par la tête et par les pieds, on pouvait les porter où l'on voulait sans qu'ils se remuassent, ce qui durait plusieurs heures tout de suite et même la nuit.... Comme il arriva une fois à une fille appelée Catherine Lucas, qui était une des plus grandes de la maison, laquelle fut attaquée de ce mal à huit heures du matin, justement comme la cloche sonnait pour appeler les enfans à déjeuner, et resta dans cet accès jusqu'à quatre heures après midi, sans interruption. Lorsque la cloche commença à sonner pour appeler les enfans à la collation, cette patiente, revenant à elle, crut qu'elle n'y avait été qu'un petit moment parce qu'elle entendait encore la cloche, et elle déclara qu'elle croyait que la prière de la collation était celle du déjeuner qui commençait lorsqu'elle était tombée.

» Les enfans étaient pour l'ordinaire plutôt repris de ce mal quand ils voyaient leurs camarades en cet état, et quand ils les entendaient crier, hurler, aboyer. C'est pourquoi ils se mettaient souvent en devoir de s'enfuir, mais la plupart du temps inutilement, à moins qu'ils n'eussent assez de temps pour gagner la porte de la maison et en sortir, car alors il semblait qu'il n'y avait pas tant de danger pour eux. A force d'en voir tomber et d'en entendre, il en tombait une si grande quantité, qu'à peine il en restait assez



de sains pour secourir les malades. En second lieu, ce mal leur prenait souvent et presque toujours pendant les exercices de piété, comme dans l'église, pendant la prédication, pendant le catéchisme, mais surtout pendant la prière qui se faisait à haute voix, au milieu de tous les orphelins, à des heures fixées par les maîtres de la maison... Mais plus les prières étaient ardentes, plus l'on demandait à Dieu qu'il lui plût de réfréner la puissance de Satan, plus les enfans souffraient de mal et restaient longtemps dans l'accès. Néanmoins, pendant le *carnaval*, qui dura presque une semaine, les enfans qui étaient tourmentés de cette maladie étaient les plus libertins et les plus débauchés; il semblait même qu'ils fussent tout de feu, et l'on ne pouvait en venir à bout sans que, pendant tout cet intervalle, l'on en vît un seul fort incommodé de cette infirmité... L'on n'a pas trouvé de meilleur expédient pour remédier au mal de ces enfans que de faire en public et dans toutes les assemblées protestantes de nombreuses prières, et de mettre ensuite ces enfans chez les bourgeois, où, dès qu'ils y furent, ils commencèrent à se mieux porter, et par ce moyen le mal diminuant peu à peu, ils en furent tous quittes, les uns plus tôt, les autres plus tard, excepté deux filles qui s'en ressentirent encore quelquefois (1). »

Les cris des enfans de Hoorn, la durée prolongée des accès convulsifs, l'intensité des contractions musculaires, les bruits d'entrailles, le déplacement des intestins qui s'agitaient comme l'eût fait un animal vivant dans la cavité abdominale, le retour des attaques sous l'influence de la crainte ou d'impressions que les malades éprouvaient en voyant leurs camarades se débattre sur le sol, la raideur

(1) Bekker, *Extrait du certificat des notaires*, t. 4, p. 523. (*Le Monde enchanté*.)

qui succédait par instans à la violence des convulsions, la facilité avec laquelle les accidens s'éloignaient sous l'influence de la distraction et de sensations agréables, caractérisent nettement l'hystérie cataleptiforme. Dans la période hystérique, les convulsionnaires hurlent et se roulent en agitant leurs membres d'une façon étrange; dans la période de catalepsie, le corps reste tendu, immobile, les sens sont fermés aux impressions, l'exercice de la pensée est suspendu; mais d'un moment à l'autre la scène peut changer et la fibre musculaire entrer subitement dans de nouvelles contractions. Telle fut la succession des accidens notés dans l'hospice de Hoorn. Du reste, dans cette maison comme dans beaucoup de communautés où nous avons vu l'hystérie régner épidémiquement, l'on ne se méprit point sur les circonstances qui paraissaient favoriser l'invasion des attaques, et l'on fut forcé d'avouer que les convulsionnaires s'influençaient les uns les autres. Les orphelins de Hoorn appartenaient à la religion réformée; ils ne furent point soumis à l'épreuve des exorcismes; toutefois, l'idée que le diable agitait les membres de ces enfans engagea les ministres à multiplier les prières : or, comme les enfans vauquaient en commun aux exercices de piété, l'on juge combien ils eurent à souffrir chaque fois qu'on eut l'imprudence de les réunir dans une chapelle peu spacieuse, et de leur faire réciter à haute voix des paroles qui ne tendaient qu'à les exalter en fixant leur attention sur la prétendue cause surnaturelle de leurs maux, dans un moment où ils étaient encore affectés par les cris et par la vue de leurs compagnons d'infortune. Mais les accidens commencèrent à s'affaiblir aussitôt qu'on eut pris le sage parti de disperser les jeunes convulsionnaires; les centres nerveux, préservés dorénavant de tous les ébran-

lemens qui contribuaient à les maintenir dans un fâcheux état de stimulation et d'éréthisme, rentrèrent peu à peu dans les conditions normales, sauf un petit nombre d'exceptions qui indiquent que dans cette circonstance il existait comme toujours différens degrés d'intensité dans les lésions auxquelles l'hystérie devait être attribuée; les médecins qui furent consultés dans cette circonstance ne furent pas sans conseiller peut-être dès le principe de rompre toute espèce de communications entre les malades; mais il est, en général, difficile de se faire écouter à temps des personnes qui croient avoir à lutter contre la puissance des démons.

#### § VIII.

La choréomanie (monomanie de la danse) règne épidémiquement en Allemagne. Le tarentisme de la Pouille constitue une variété de la choréomanie. Les *Jumpers* ou Sauteurs sont affectés de théo-choréomanie.

1680 à 1695.

La jeunesse avide d'émotions se passionne pour le bal comme elle vole, entraînée par un secret instinct, au devant de toutes les fêtes où elle espère rencontrer le bonheur. Certaines personnes n'éprouvent de passion que pour la danse, et l'ardeur avec laquelle elles se livrent à cet exercice semble tenir de la frénésie. L'impulsion transmise au système nerveux sensitif par les instrumens de musique agit sur les choréomanes en produisant une sorte de transport irrésistible, qui a besoin de se traduire à l'extérieur par une succession de mouvemens rythmiques et cadencés. Il est arrivé fréquemment que le dérangement de la raison et l'enthousiasme de la théomanie se sont manifestés par un besoin incessant de danser; cette bizarre monomanie est

susceptible d'une rapide propagation et devient facilement contagieuse.

Vincent de Beauvois, qui ébauchait presque à lui tout seul un vaste monument encyclopédique au milieu des ténèbres du treizième siècle, cite déjà un exemple de choréomanie. Dix-neuf personnes, rapporte-t-il, se prirent à danser dans un cimetière; le curé de la paroisse les voua à l'anathème dans un accès d'indignation. Toutes se trouvèrent saisies par la fureur de la danse; pendant un assez long temps, il leur fut impossible de s'arrêter et de ralentir leur action. On resta persuadé dans le pays qu'une puissance surnaturelle avait tenu ces impies en haleine (1).

Ce premier fait avait été observé dans le cours du onzième siècle. Trois cents ans plus tard, la choréomanie régnait comme épidémiquement en Allemagne et en Hollande.

Dans ces deux pays, suivant le témoignage des historiens, beaucoup d'habitans se mettaient nus, ou presque nus, hommes et femmes, au sortir de leurs maisons, se couronnaient de fleurs, parcouraient les rues par bandes, et par intervalles se mettaient à danser jusqu'à extinction des forces physiques, sur les places publiques, dans les carrefours, jusque dans les églises. Plusieurs de ces insensés tombaient hors d'haleine sur le sol dans un état complet d'épuisement; d'autres éprouvaient un ballonnement considérable du ventre et quelques uns périssaient de tympanite. Le mal semblait se communiquer, et atteindre les spectateurs. Les danseurs étaient considérés comme possédés, et on les traitait par des conjurations et des exorcismes. Des liens fortement appliqués autour de l'abdomen prévenaient quelquefois le danger de la tympanite.

(1) Vincent de Beauvois, *Speculum historiale*, lib. 26, chap. 10.

A ces symptômes se joignaient encore, assure-t-on, ceux de l'épilepsie, des hallucinations de la vue et de l'ouïe, une exaltation forcenée qui les forçait, comme malgré eux, à recommencer leurs mouvemens rythmiques avec une nouvelle ardeur, et jusqu'à ce que de nouvelles crises les renversassent subitement encore sur la terre ou sur le carreau (1).

Sauvages, mettant à contribution Mézerai, parle ainsi de cet état maladif : « En 1373, il y eut en Hollande une maladie épidémique qu'on nomma mal de Saint-Jean. Les gens du pays qui en étaient attaqués quittaient leurs habits, se couronnaient de fleurs, et, se tenant par la main, couraient par les rues et dans les temples en chantant et en sautant jusqu'à ce que plusieurs, hors d'haleine, tombassent à terre. Leur ventre se gonflait au point que plusieurs en mouraient s'ils n'avaient pas soin de se serrer avec des liens. On croit que ce mal se communiquait à ceux qui regardaient les malades trop attentivement. On l'attribuait au diable et on se faisait exorciser en conséquence (2). »

Sauvages fait observer ailleurs que pendant l'espèce de folie épidémique dont les habitans d'Abdère, qui étaient allés aux représentations de l'*Andromède* d'Euripide, furent atteints, les malades chantaient en dansant à l'imitation de Persée. Presque toujours, les anciens corybantes, en s'élançant en cadence, au bruit de leurs cymbales, agitant violemment la tête, communiquaient leur enthousiasme à ceux qui les considéraient de trop près. Les convulsions qui surviennent quelquefois en pareilles circonstances of-

(1) Bzovius, *Annales*, n° 13, an 1374, p. 1501. — Raynaldus, n° 13, an 1374, p. 327.

(2) Sauvages, *Nosologie*, t. 2, p. 735.

frent presque constamment les caractères de l'hystérie ; il est présumable que dans l'épidémie de 1373 l'ignorance des observateurs fit rapporter au mal caduc des accidens qui devaient être classés parmi les phénomènes hystériques : du reste il est bien constaté que la monomanie dansante simple, ou compliquée soit d'attaques nerveuses, soit de transports extatiques, soit d'hallucinations, est très susceptible de propagation.

Les villageois qui venaient chaque année chercher du soulagement à la chapelle consacrée à saint Wit étaient affectés de choréomanie. Les femmes qui affluent au temple situé dans le cercle de Souabe, dit Horstius, y dansent jour et nuit, au point de se procurer des extases et du délire ; cet exercice semble calmer leur anxiété ; mais l'année suivante, quand approche la fête de saint Wit, les sensations que les mêmes personnes éprouvent dans les membres les forcent à retourner danser (1).

Parmi les genres de délire les plus extraordinaires, imprime Sennert, il faut noter la fureur de la danse ou chorée, qui a reçu le nom de danse de saint Wit parce que le préjugé des malades a fait croire que ce saint contribuait à leur rétablissement (2).

Ceux qui sont atteints de cette manie dansent jour et nuit ; à peine s'ils peuvent modérer leur ardeur, ils se lassent difficilement, goûtent un plaisir particulier à danser, fatiguent les champions les plus intrépides, ne s'arrêtent que quand ils tombent d'épuisement, souffrent beaucoup s'il ne leur est pas permis d'obéir à l'œstre qui les pousse (3).

(1) Horstii epist. med., *De admirandis convulsion.*, sec. 7.

(2) D. Sennerti, *Opera omnia*, in-folio, t. 1, p. 422.

(3) *Ibidem*, t. 1, p. 395.

A ces traits qui ne conviennent nullement à la *chorée* de Sydenham, vous reconnaîtrez la maladie qui a été si souvent indiquée sous le nom de *tarentisme*.

Un long passage de Matthiolo, inséré presque textuellement dans la chirurgie d'Ambroise Paré, tend à prouver que la choréomanie a été observée dès le quinzième siècle dans la Pouille.

Ceux qui ont été mordus de la tarentule, est-il dit dans l'ouvrage de Matthiolo, éprouvent, entr'autres symptômes, le besoin de rire ou de pleurer; les uns chantent ou crient, tombent dans l'assoupissement ou dans l'insomnie, sautent, dansent, sont en proie à la frayeur, ou exaltés comme les frénétiques et les furieux. Leur fait-on entendre les sons de la musique; ils s'oublient aussitôt eux-mêmes, et se livrent aux évolutions de la danse, comme s'ils possédaient la meilleure santé. Cesse-t-on de jouer des instrumens; ils se couchent sur la terre et retombent dans leur premier état. On est donc obligé, pour les satisfaire, d'avoir des musiciens à gages, qui jouent à tour de rôle et sans interruption, et qui accompagnent les pas des malades jusqu'à leur parfaite guérison(1).

L'heureux changement qui s'opérait quelquefois dans les dispositions morales des choréomanes, sous l'influence d'un exercice violent et longtemps soutenu, était attribué, bien avant Matthiolo, à l'expulsion du venin de la tarentule à travers les pores de la peau. A présent, on peut regarder comme prouvé que l'espèce de folie qui vient d'être mentionnée était souvent, si ce n'est toujours, spontanée, ou due à une cause tout autre qu'à l'introduction d'un virus dans l'économie vivante. Matthiolo lui-même confesse que

(1) P. An. Matthiolo, *Commentarii in 6 libros P. Dioscoridis, etc.*, in-folio, p. 223.

tous les danseurs n'avaient point été mordus par des tarentules. Or, si la manie de danser s'emparait aussi des personnes réellement tarentulées, cela devait tenir à l'imitation, et à la ferme persuasion où étaient les habitans de la Pouille, que l'inoculation du venin de la tarentule cause des maux qui ne cèdent qu'à la continuité des mouvemens rythmiques. Beaucoup de villageois qui étaient mordus à leur insu par des tarentules ne songeaient nullement au besoin de la danse. C'était donc surtout l'exaltation de l'imagination qui donnait lieu à la choréomanie sous le climat embrasé de la Pouille.

On lit dans les œuvres de Ferdinand Epiphane : Les joueurs d'instrumens qui vont de village en village, par toute la Pouille, s'enrichissent vite aux dépens des pauvres dont ils dévorent la plus grande partie de la subsistance. Dans les campagnes, dans les villes, sur les places publiques, on voit sauter des individus qui passent pour tarentulés. Les uns dansent pendant un jour, les autres pendant une semaine, d'autres pendant un laps de temps bien plus considérable (1).

Ces nouveaux corybantes n'étaient point stimulés par l'action d'un venin ; ils obéissaient si bien à l'impulsion d'une monomanie contagiense, que souvent beaucoup de spectateurs se mettaient tout à coup à danser avec les prétendus tarentulés, et que presque toujours les mêmes individus éprouvaient, dans le cours de la même année, ou dans le cours de leur vie, une rechute ou plusieurs accès de choréomanie.

La choréomanie s'observait à tout bont de champ, dans plusieurs contrées d'Italie, mais surtout en Pouille, du

(1) *Ferdinandi (Épiphane) Centum historiae, seu observationes et casus medici, etc., 1621, Venise, Observat. 60.*



temps de Baglivi, dont les observations se rapportent à la fin du dix-septième siècle. Baglivi n'assigne point à cette affection nerveuse d'autres symptômes que ceux qui lui sont attribués par ses devanciers. Il croit que c'est l'introduction du venin de la tarentule ou du scorpion, dans les tissus de l'organisme, qui développe cette espèce de délire. Mais en émettant encore une semblable opinion, Baglivi prévient qu'il a vu un grand nombre de filles chlorotiques non tarentulées rechercher avec une folle ardeur l'occasion de satisfaire leur passion pour la danse. Il confesse qu'il arrive journellement en Pouille que des femmes contrariées dans leurs amours, dans leurs espérances, dans leurs affections de famille, dégoûtées des occupations de la vie et des soins de leur ménage, se plaignent, sans motif, d'éprouver les accidens qui font croire au tarentisme, afin d'obtenir d'être mises en présence des joueurs d'instrumens, et d'avoir un prétexte pour faire des pirouettes jusqu'à ce que la fatigue ne leur permette plus de se tenir debout. Il confesse que la plupart du temps il est impossible de s'assurer que les moissonneurs, qui sont préoccupés de l'idée qu'ils ont été mordus, l'ont été effectivement. Ces remarques auraient dû, ce me semble, faire soupçonner à Baglivi que la monomanie dansante ne devait point être confondue avec un empoisonnement.

La peinture que fait Baglivi des extravagances auxquelles s'abandonnent les danseurs de la Pouille aurait également dû lui donner à penser que la folie seule produit ce corybantisme insensé. Voici à peu près ce que raconte ce savant médecin en parlant des prétendus tarentulés : « Pendant qu'ils sont occupés à la danse, ils poussent de longs soupirs, n'ont plus que des sensations et des idées confuses, et ils se comportent avec l'inconvenance

de gens ivres. Perdant de vue le sentiment de la déférence qu'ils doivent à leur famille, au public, ils ne tiennent plus aucun compte des bienséances, ni du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes. Les uns recherchent avec un empressement puéril certaines couleurs éclatantes, telles que la couleur rouge et la bleue, qui leur procurent une satisfaction évidente; d'autres se trouvent mal à la vue du noir qui les impressionne d'une manière fâcheuse. Ceux-ci ont la tête chargée de branchages, de guirlandes, les bras et le cou ornés de feuilles; ceux-là courent comme des effarés, s'inondent la figure et les mains d'eau froide; ceux-là se vautrent de préférence dans la fange à la manière des pourceaux; il en est qui demandent à cor et à cri des glaives nus, et qui, tout en pirouettant, s'évertuent à exécuter mille jongleries. Il en est qui se font apporter des miroirs où ils contemplent leur image en soupirant. Plusieurs exigent qu'on leur donne des bijoux, leurs vêtemens les plus riches, tous les objets qui flattent actuellement leur caprice. Ces choses leur passent tour à tour par les mains pendant qu'ils continuent leurs évolutions (1).

La persistance de semblables dispositions cérébrales constitue la choréomanie, qui offre encore cette particularité en Pouille, que les malades sont à tort affectés de l'idée qu'ils sont empoisonnés par un virus. Le cerveau se dérange de préférence dans les pays chauds pendant l'époque des fortes chaleurs; on conçoit que dans un pays où anciennement les moissonneurs étaient persuadés d'avance qu'ils allaient être exposés dans les champs à la morsure d'une arachnide dont le venin était réputé funeste à la raison, plusieurs d'entre eux se plaignissent, au mo-

(1) G. Baglivi, *Opera omnia*, etc., in-4°. Venise, 1761, p. 276 et suiv.

ment de l'invasion du délire, d'avoir été atteints par le venin de la tarentule ; mais en définitive il n'existait peut-être pas un tarentulé sur cent malades épris de la manie de danser.

Mead, qui a émis des vues très saines sur la folie, et traduit dans sa propre langue la plus grande partie du mémoire de Baglivi sur les dangers du tarentisme, ne manque pas de faire remarquer à son tour que la Pouille est brûlée des feux d'un long été, qu'il y tombe à peine chaque année quelques légères pluies, que l'air qu'on y respire est échauffé comme celui d'une fournaise, que ses habitans se font remarquer par leur pétulance et l'excès de leur sensibilité, qu'ils sont très sujets à la frénésie, à la mélancolie, à tous les genres de folie ; qu'une cause qui ne produirait ailleurs qu'une légère mélancolie excite dans cette contrée les plus violens accidens ; que les femmes chlorotiques y accusent les mêmes souffrances, ou à peu près, que les vrais tarentulés ; qu'on les guérit par l'application des mêmes moyens ; il ne paraît pas avoir soupçonné que la tradition populaire était le véritable motif qui contribuait à éterniser la choréomanie parmi les peuples de la Calabre (1). Sauvages fait preuve de plus de perspicacité en soutenant que la choréomanie n'est point l'effet d'un empoisonnement ; que la plupart des danseurs savaient très bien qu'ils n'avaient point été mordus par des scorpions ni par des tarentules ; que dans le cas où il serait prouvé que la monomanie dansante aurait été causée quelquefois par la morsure d'un animal, ce n'aurait point été là un motif pour penser que la choréomanie spontanée fût feinte ; que le tarentisme, qui a pour cause la chlorose,

(1) OEuvres de Mead, trad. franç. in-8°, 1774, t. 2, p. 133.

l'hystérie, la mélancolie, la nymphomanie, n'était pas plus simulé que celui qui succède à l'inoculation d'un venin (1). Depuis longtemps le tarentisme est considéré, par la plupart des manigraphes, comme une véritable monomanie.

Le récit que beaucoup de voyageurs s'accordent à faire des extravagances de certains sectaires du pays de Galles nous autorise à rapprocher ces individus des anciens choréomanes allemands. On lit dans l'ouvrage publié par l'abbé Grégoire, sur certaines sectes religieuses :

« On dit qu'au septième siècle parut une secte éphémère d'hérétiques, nommés *Cicétes*, qui sautaient et dansaient en priant Dieu. Dans l'islamisme, les derviches continuent cet usage; on serait surpris de retrouver les mêmes extravagances au dix-neuvième siècle, chez des nations civilisées, si des preuves multipliées n'attestaient que les cervelles humaines sont accessibles à tous les genres de folie.

» Sur la tige du méthodisme, naquirent vers 1760, dans le pays de Galles et le comté de Cornouailles, les *Jumpers* ou les Santeurs, sectateurs de H. Rowland et de W. Williams, surnommé le poète gallois. Ce dernier publia un pamphlet pour justifier la singularité de leur dévotion, et malgré l'improbation des hommes sensés, l'usage de sauter, hurler, grogner, réitérer trente ou quarante fois la même stance, la même prière, fit des prosélytes.

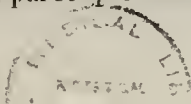
» Ces prédicans voyageurs du pays de Galles recommandent la plupart de répéter fréquemment les mots *amen* et *gogoniant*; ce dernier signifie gloire, en langue celtique, qui est celle du pays, et dans laquelle on prêche : ils conseillent de s'exalter aux transports et de sauter jusqu'au point de tomber par terre....

(1) Sauvages, *Nosologie*, t. 2, p. 697.

» Le sénateur Volney m'a parlé des *Ischours* ou *Ecu-meurs* du Caire qui, du ton le plus bas, s'élèvent graduellement aux cris les plus aigus, auxquels ils associent des extravagances inouïes. Il en est de même des Jumpers qui se croient mus par une impulsion divine. On remarque que les jeunes gens d'un tempérament sanguin sont plus affectés. Tel débute en prononçant des sentences détachées à voix presque sourde qu'il pousse jusqu'au beuglement avec des gestes exagérés et finit par des sanglots; un autre lui succède et se borne à des exclamations; un troisième qui est en extase saute de toutes ses forces et entrecoupe ses bonds par quelques mots dont le plus usité est gloire...; un quatrième tire de son gosier des cris qui imitent ceux de l'instrument d'un scieur de pierre. L'enthousiasme se communique à la foule qui, hommes et femmes échelés et habits en désordre, crient, chantent, battent des pieds, des mains, sautent comme des maniaques; ce qui ressemble plus à une orgie qu'à un service religieux.

» En sortant de là, ils continuent leurs grimaces à trois ou quatre milles de distance; mais il en est, surtout parmi les femmes, qu'on est obligé d'emporter dans un état d'insensibilité; car cet exercice, qui dure quelquefois deux heures, épuise plus que le travail le plus dur, et Bingley remarque que si au lieu d'assemblées une ou deux fois la semaine, il y en avait tous les jours, les constitutions les plus robustes y succomberaient.

» Evans assista en 1785 à une scène de ce genre à Newport, en Montmouthshire. Le prédicant, qui était un des élèves de lady Huntingdon, finit son sermon en recommandant de sauter, parce que David dansa devant l'arche, parce que saint Jean-Baptiste tressaillit de joie dans le sein de sa mère, parce que l'homme purifié par la grace divine



doit exalter de jubilation et de reconnaissance. Le prédicant accompagnait son discours d'une agitation violente qui semblait préluder à la danse.

» Alors neuf hommes et sept femmes, en gémissant, commencèrent à sauter çà et là avec une sorte de frénésie; une partie de l'auditoire leva la séance, d'autres spectateurs restèrent stupéfaits; mais les Jumpers continuèrent leurs gambades depuis huit heures du soir jusqu'à onze; puis formant un cercle, tous à genoux, ils élevèrent les mains tandis que l'un d'eux priait avec ferveur. Ils terminèrent la cérémonie en regardant le ciel et se disant mutuellement que bientôt ils y seraient réunis pour n'être jamais séparés.

» Williams Sampson.... étant sur la côte du nord du pays de Galles, y vit les Jumpers.... Le droit d'y prêcher par inspiration appartient, dit-il, à tout âge, à tout sexe; parmi ceux qui étaient en convulsion, il vit des vieillards mordre et mâcher l'extrémité de leurs bâtons en grognant comme des chats à qui on chatouille le dos. Les plus jeunes s'élançaient en l'air vers l'agneau invisible de Dieu, et une jeune fille de cette secte qu'il interrogeait sur le motif de ces sauts lui dit qu'elle sautait en l'honneur de l'agneau (1). »

Au total, il existe un état morbide qui porte parfois l'homme à exécuter, comme s'il cédait à une force invincible, une série de mouvemens harmoniques prolongés, des évolutions plus ou moins déraisonnables. Les choréomanes des temps anciens se croyaient presque tous mus par une force diabolique; ceux d'Italie par un venin capable de faire danser jusqu'aux animaux; ceux du pays de Galles par une impulsion divine. Ceux de Souabe dansaient en

(1) Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, etc., édition de 1814, t. 1, p. 82 à 86.

l'honneur de saint Wit; les curètes, les cicètes, les derviches se livraient à l'exercice de la danse par motif de dévotion. Il est certain que les idées religieuses, les idées mélancoliques, l'exaltation des sentimens mystiques exercent beaucoup d'influence sur les actes de tous ces danseurs. L'action qu'exerce la musique sur une certaine classe d'individus n'a pas dû contribuer pour peu à augmenter le transport de la choréomanie sur les Italiens, les cicètes, les corybantes, les derviches; l'habitude observée sur beaucoup de sectaires enclins à la manie de la danse, de s'exciter en poussant des exclamations, en marmotant des prières, des psalmes, une sorte de récitatif, en battant des mains, a dû agir sur leur cerveau, comme la musique sur celui des autres choréomanes. On doit donc trouver tout simple, en récapitulant dans son esprit la nature des influences qui paraissent particulièrement agir sur le système nerveux des individus qui obéissent à l'œstre de la choréomanie, que ce mal soit déclaré contagieux. Bientôt je prouverai que la théomanie extato-convulsive a beaucoup de traits de ressemblance avec le genre de folie que nous venons d'étudier (1).

### § IX.

L'hystérie compliquée de trouble dans les fonctions intellectuelles tend à devenir contagieuse dans les environs de Toulouse.

1681.

Le docteur Graugeron et François Bayle, médecin, professeur aux arts libéraux de Toulouse, nous ont transmis

(1) Voir le paragraphe sur la théomanie des camisards et des méthodistes, etc.

un rapport intéressant sur une affection cérébrale qui menaça de se répandre parmi quelques bourgades du haut Languedoc vers les dernières années du dix-septième siècle (1).

En 1781, au plus fort des chaleurs de l'été, une femme nommée Marie Clusette se donna en spectacle à tous les habitans d'une paroisse située dans le voisinage de Toulouse. Parcourant les rues en sautant, en dansant, en débitant mille extravagances, elle s'écriait à haute voix qu'elle était *Robert*, et que celui-ci était le maître de tout le monde. On crut parmi la populace qu'elle était possédée par un diable nommé Robert; le bruit de cette aventure se répandit partout et on courut en foule sur les traces de la prétendue possédée qui finit par chercher un refuge dans une église. Clusette jeta loin d'elle ses vêtemens, dansa scandaleusement dans le lieu saint et bientôt tomba sur le sol, prise d'attaques de convulsions. Le peuple se précipita en foule dans l'église, et beaucoup d'enfans y entrèrent pêle-mêle avec leurs parens. Cette scène fut encore renouvelée les jours suivans, et l'étonnement des habitans fut alors porté à son comble.

Quelque temps après on vit faire les mêmes grimaces et les *mêmes figures* à une autre femme âgée d'environ quarante ans, nommée Jeanne Ponchique; c'est-à-dire qu'elle fit la folle par les rues, qu'elle dansa dans l'église et qu'elle alarma de nouveau tout le village (2).

Dans le courant du mois d'août, une jeune fille nommée Jeanne, atteinte de pâles couleurs, présenta quelques symptômes d'hystérie. Il lui arrivait de se rouler sur la terre,

(1) *Relation de quelques personnes prétendues possédées, faite d'autorité du parlement de Toulouse*, par J. Bayle, etc., et H. Grangeron, in-12, 1682.

(2) Ouvrage cité, p. 24.



de sangloter, de parler seule et de se tordre dans des efforts convulsifs.

Au mois de septembre, Françoise éprouva la même série d'accidens. Les accès de cette jeune fille étaient annoncés par une sensation de douleur accompagnée d'engourdissement dans le bras droit.

An mois d'octobre, invasion de l'hystérie sur la demoiselle Marie-Anne, et sur Françoise-Denise. Cette dernière accuse, au moment de l'accès, une sensation de chaleur dans le bras gauche, et un refroidissement notable du bras droit.

Vers la fin de décembre, cinq autres villageoises et un jeune garçon paraissent atteints du même mal. Par arrêt de la tournelle, Bayle et Grangeron sont chargés d'explorer les convulsionnaires, et de donner leur avis sur la cause de ces phénomènes nerveux, que l'on attribuait généralement à la possession du diable.

La demoiselle Marie-Anne, placée dans la maison de l'Enfance; Jeanne, Françoise et Françoise-Denise, placées dans la maison de Saint-Joseph de la Grave, sont soumises à un examen attentif.

Ces quatre jeunes filles accusent de la céphalalgie et des maux d'estomac. Par instans, elles sont prises de hoquets, de borborygmes, de gonflement du ventre, de tension de la région épigastrique, de mouvemens des boyaux, de gargonillement, de serrement du gosier. Il leur arrive de tomber par terre, de s'y rouler, de s'agiter au milieu des convulsions. Pendant ces attaques, elles parlent seules et déraisonnent; leur pouls est petit, accéléré. Elles cherchent, dans l'intervalle des crises nerveuses, à avaler des morceaux de rubans, des épingles crochues. Les mouve-

mens convulsifs éclatent surtout à l'église et à la suite de quelques contrariétés.

Les attaques de la demoiselle Marie-Anne ont été précédées d'épigastralgie ; elles se sont manifestées , pour la première fois, pendant l'office divin par des *étiremens* nerveux , accompagnés de sueurs froides et de perte de connaissance. Elles sont ensuite revenues à des intervalles irréguliers. Elles ont éclaté plusieurs fois le jour où cette demoiselle a été installée dans la maison de l'Enfance ; mais elles ont cessé presque immédiatement , et depuis lors la malade n'a pas tardé à se trouver soulagée.

La figure de cette hystérique est triste, la pression du ventre douloureuse, et l'hypocondre droit tuméfié.

Jeanne est prise de convulsions au moment même où les médecins sont occupés à interroger et à explorer Françoise-Denise et Françoise , qui habitent avec elle une même pièce en commun. Son pouls est accéléré, l'abdomen ballonné et tendu ; elle se plaint de gêne dans la poitrine , de constriction au gosier ; on l'entend marmoter quelques paroles difficiles à saisir, attendu que sa voix est faible et cassée ; elle assure que c'est le *diable qui parle par sa bouche*.

Le lendemain, Jeanne éprouve deux nouvelles attaques hystériques , pendant la messe , et les crises nervenses reviennent ensuite à des intervalles irréguliers.

Françoise-Denise et Françoise passent , à la Grave, plusieurs jours sans donner le moindre signe d'indisposition ; au bout d'une semaine les convulsions de ces deux filles reparaissent et continuent à éclater les jours suivans, tantôt dans la matinée, tantôt vers l'après-midi.

Françoise, Jeanne, Marie-Anne, Françoise-Denise, les cinq autres hystériques et le jeune garçon, sur lesquels

l'attention du parlement s'était particulièrement fixée, sont soumis à l'épreuve d'exorcismes vrais ou simulés, en présence d'un conseiller, des docteurs et d'une grande assistance de peuple.

Dans les nombreuses expériences qui furent tentées, il fut constaté que les convulsions n'éclataient pas toujours, à beaucoup près, sur toutes les malades que l'on exorcisait dans une même séance; que les conjurations fausses ou vraies agissaient de la même manière sur les centres nerveux de ces convulsionnaires; que telle ou telle jeune fille, suivant la manière dont elle était disposée ou impressionnée, pouvait également ou rester calme, ou tomber dans des attaques musculaires, soit que l'on récitât des mots indifférens ou que l'on récitât de vraies prières.

La forme des attaques convulsives des filles de Toulouse est mal indiquée dans les notes des commissaires; mais il est évident qu'elles ne perdent pas entièrement connaissance pendant leurs accès, puisqu'elles se frappent volontairement la poitrine, et qu'elles-mêmes rendaient un compte fidèle de leurs principales sensations malades; ces remarques suffisent, avec la constriction gutturale et le soulèvement du ventre, pour nous engager à classer ces accidens parmi les phénomènes hystériques. Du reste, comme les filles qui figurent dans les autres possessions, celles-ci étaient préoccupées d'idées qui se rapportaient à la démonopathie; l'assertion de Jeanne, qui affirme que le diable parle dans son intérieur, ne permet pas de conserver de doute à cet égard; vous ne devez pas vous laisser aller à conclure ici, surtout si vous vous rappelez les réflexions que nous avons émises en parlant de Marthe Brossier, que les convulsions des filles de Toulouse étaient simulés, parce qu'un récit insignifiant a plusieurs fois suffi

pour provoquer chez elles l'explosion de l'hystérie. Encore une fois, l'incitation qui met en jeu le système musculaire peut surgir, au sein des hémisphères cérébraux, sous l'influence des stimulans les plus divers.

Bayle et Grangeron, après avoir combattu et blâmé l'opinion des personnes qui s'obstinent à nier le pouvoir du démon sur l'organisme humain, ne qualifièrent pas moins d'absurde et d'exagérée la manière de voir des individus qui maintiennent que tout ce qui arrive ici-bas d'un peu extraordinaire provient de la méchanceté de certains esprits. Voici en somme la conclusion finale de leur rapport :

« N'ayant rien trouvé dans les divers accidens et affections des susdites filles qui ne puisse être produit par les mauvaises dispositions, tant des humeurs que du cerveau et des autres parties ci-dessus mentionnées, nous jugeons qu'aucun des susdits accidens ou affections en particulier, ni tous ensemble, ne peuvent être pris pour une preuve de sortilège, possession ou obsession (1). »

C'est, si je ne me trompe, la première fois que l'on exprime dans une circonstance pareille une opinion aussi nettement tranchée. Dans l'affaire de la fille Brossier, les avis des commissaires avaient été primitivement partagés.

Bayle et Grangeron, voulant justifier par des considérations et des développemens le jugement qu'ils émettent, font quelque part les réflexions qu'on va lire. « Ce qui paraît au premier abord extraordinaire dans cette histoire, c'est que plusieurs personnes sont atteintes du même mal dans un petit lieu ; mais il est important de rappeler ce qui a été dit ci-dessus, qu'une certaine Clusette fut la

(1) Relation citée, p. 84.

première atteinte de ces accidens, qu'elle attira tout le monde après elle par ses extravagances; que tous, grands et petits, la suivirent partout, et que les pères et les mères y menaient leurs enfans pour voir ses manières et entendre les folies qu'elle disait; qu'on ne parlait plus d'autre chose dans le village; que c'était l'unique entretien dans les familles, où chacun raisonnait à sa mode, selon leur portée, et conformément à leurs préjugés, sur les sorciers et leurs maléfices, qui sont le sujet le plus ordinaire des conversations du menu peuple, qui est ignorant, et par conséquent timide et superstitieux; que Jeanne Ponchique se trouva atteinte des mêmes maux quelque temps après, et ensuite quantité d'autres; il faut, en second lieu, faire réflexion que la première attaque de Clusette fut plus remarquable dans l'église où, après quelques folies, elle tomba avec des mouvemens convulsifs, ce qui redoubla la surprise, et de plus, qu'on dit que c'est dans l'église qu'elle et les autres ont eu depuis les plus grandes attaques (1). »

Toutes ces remarques étaient effectivement importantes à rappeler, car c'est ainsi que les affections hystériques devenaient partout contagieuses; aussi les rapporteurs ajoutent-ils avec fondement :

« On ne saurait ordinairement s'empêcher de bâiller sans se faire quelque contrainte quand on voit bâiller les autres, et il y a des personnes qui ne sauraient du tout s'en empêcher. Quelquefois même la seule pensée du bâillement nous force à bâiller.

» Quand on voit un homme faire de grands efforts pour tirer, pousser ou enlever quelque corps qui fait beaucoup

(1) Relation citée, p. 85.

de résistance, on a de la peine à ne se pas mettre dans la posture la plus commode à faire ces efforts; et ceux qui n'ont pas accoutumé de composer leurs actions s'y mettent d'abord, ou font quelques grimaces, et suivent la disposition de la pente de leur machine. Les enfans qui apprennent à parler prononcent les syllabes qu'ils entendent sans savoir ce qu'ils font....

» ... Les jeunes poulains sautent dans la prairie dès qu'ils voient sauter quelqu'un de leur troupe; ce que les vieux chevaux ne font pas, parce que leur cerveau trop ferme ne reçoit pas facilement les impressions... On ne saurait entendre chanter certains airs sans se sentir poussé à certains mouvemens, et ceux qui sont accoutumés à danser, s'ils les écoutent avec attention, en marquent du moins la cadence par quelques mouvemens du corps, s'ils ne se font quelque violence. On a vu autrefois des gens de guerre au milieu d'un festin quitter la table pour prendre les armes au bruit des trompettes... Le manger fait venir la salive à la bouche; la seule présence et même la seule pensée des alimens fait le même effet. Les chevaux qui ont été frappés du fouet vont plus vite dès qu'ils l'entendent claquer. Ces exemples et une infinité d'autres nous convainquent que certaines impressions faites dans le cerveau par les objets des sens sont nécessairement suivies de certains mouvemens du corps et des humeurs, même dans l'homme, à moins que le cours des esprits soit détourné par une forte application de l'ame à quelque autre chose, ou qu'elle résiste formellement à ces mouvemens, s'ils sont de ceux qui dépendent d'elle; ils nous convainquent encore qu'en l'absence des objets, la pensée produit les mêmes effets.

» Ces vérités établies, si l'on se représente une foule de gens de tout âge et de tout sexe qui courent après la nom-

mée Clusette pour voir ses extravagances, l'on n'aura pas de peine à comprendre que ces folies doivent avoir fait une forte impression dans le cerveau de ces personnes qui n'avaient jamais rien vu de pareil ni même d'approchant, principalement dans le cerveau des plus jeunes. Si l'on fait en même temps réflexion que tous les spectateurs de ces folies, ou la plupart, étaient prévenus des opinions des sorciers et du sortilège, on reconnaîtra la nécessité qu'il y a que ces gens aient attribué au diable des effets qu'ils regardaient comme des prodiges; et qu'ensuite la dite Clusette criant à haute voix qu'elle était *Robert*, que *Robert* était le maître de tous, ils se soient persuadé qu'il y avait dans le corps de cette femme un diable qui s'appelait *Robert*, et d'autant mieux que l'on sait que c'est la coutume de cette sorte de gens de regarder le diable comme l'auteur de tout ce qui est extraordinaire et tout ensemble terrible ou dangereux ou pernicieux à quelqu'un. On voit bien que ces personnes ne furent plus en état de douter que Clusette ne fût possédée quand elles la virent tomber par terre dans l'église avec des mouvemens qui leur paraissaient épouvantables, parce qu'elles avaient ouï dire que le diable, par l'aversion qu'il a pour les lieux saints, y tourmente davantage ceux qu'il possède ou obsède. Si toutefois on considère bien les accidens de Clusette dans l'église, on trouvera qu'elle n'eut rien au-delà de ce que l'on voit ordinairement dans les paroxismes épileptiques, etc. »

Toutes ces observations, tous ces raisonnemens sont d'une justesse parfaite; nos deux auteurs sont encore dans le vrai quand ils avancent ce qui suit :

« Une des principales causes qui augmentent la lésion de l'imagination sur ces personnes, e'est l'humeur mélancolique... C'est ainsi que les lycanthropes jettent leurs ha-

bits et font tout ce qui convient aux loups, autant qu'ils le peuvent; et de même ceux qui croient être lapins, dont on a vu quelques-uns agir en hommes fort raisonnables dans la ville, qui dans un jardin ou dans les champs voulaient faire les actions des lapins, persuadés qu'ils l'étaient, et se fâchaient contre ceux qui les détournaient de leur travail... On pourrait se promettre la guérison ou du moins le soulagement de toutes ces filles si on les mettait dans des lieux où elles trouvassent quelque consolation et où elles n'entendissent plus parler de sorciers ni du diable qu'autant qu'il en faudrait pour leur faire connaître leur erreur, et si on leur faisait des remèdes pour empêcher les effets de la mélancolie qui les porte à des pensées tristes (1). »

On doit supposer que les consolations morales, les conseils éclairés et les remèdes physiques ne manquèrent pas aux jeunes filles de Toulouse, car il ne fut plus question, dans ce pays, au bout de quelque temps, ni de convulsionnaires, ni de possédées. Il était à craindre, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle les idées de possession et les phénomènes convulsifs se succédèrent d'abord sur un certain nombre de sujets, que le délire et l'hystérie ne fissent des progrès sérieux dans le Languedoc; grace à la prudence et à l'habileté des commissaires désignés par le parlement de Toulouse, le germe du mal fut étouffé à temps, comme une étincelle à laquelle il ne manquait que des conditions favorables pour produire les plus grands ravages.

Bayle et Grangeron n'eurent pas seulement le mérite de caractériser parfaitement la maladie de Clusette et celle de la femme Pouchique; ils démontrèrent aussi par des faits empruntés à l'observation et par le raisonnement que l'idée

(1) Relation déjà citée, p, 85, 86, 110, 112.



que l'on se faisait encore parmi le peuple de la puissance du diable sur l'organisme, et que cette disposition du système nerveux qui fait que certains phénomènes physiologiques ou pathologiques se manifestent à peu près constamment, soit sur les animaux, soit sur l'homme, dans des circonstances déterminées, avaient seules provoqué le délire et les convulsions des jeunes filles soumises à leur observation. En dotant définitivement la science de vérités qui demeurent incontestables, ils contribuèrent à ruiner l'ancienne théorie de la possession diabolique. Depuis longtemps il était à peine question du diable dans les traités de pathologie; mais dans les rapports relatifs à l'hystérie, il était rare que les médecins n'attribuassent pas l'explosion de phénomènes musculaires à l'action d'une cause surnaturelle. Bayle et Grangeron, après avoir longuement disserté sur le pouvoir du démon et avoir fait à l'Église les concessions d'usage, employèrent, au contraire, toute la subtilité de leur esprit et toute la force de leur raison pour établir que les symptômes qu'ils avaient sous les yeux se résumaient par de simples lésions fonctionnelles; le siècle était assez avancé pour prêter l'oreille aux explications scientifiques; cela est si vrai, que Bayle, le philosophe, imprimait quelques années plus tard en parlant de la folie contagiense des Abderitains: « L'esprit est sujet aux maladies épidémiques tout comme le corps; il n'y a qu'à commencer sous de favorables auspices et lorsque la matière est bien préparée. Qu'il s'élève alors un hérésiarque ou un fanatique dont l'imagination contagiense et les passions véhémentes saient bien se faire valoir, ils infecteront en peu de temps tout un pays, ou, pour le moins, un grand nombre de personnes. En d'autres lieux, ou en d'autres temps, ils ne sauraient gagner trois disciples.

Voyez ces filles de Milet qui furent pendant quelque temps si dégoûtées du monde qu'on ne put les guérir de la fantaisie de se tuer qu'en menaçant d'exposer nues aux yeux du public celles qui se tueraient. Le remède seul témoigne que leur passion n'était qu'une maladie d'esprit où le raisonnement n'avait nulle part. On vit à Lyon quelque chose de semblable vers la fin du quinzième siècle. La différence qu'il y a entre ces maladies et la peste ou la petite vérole, c'est que celles-ci sont incomparablement plus fréquentes. Je croirais volontiers que le ravage que le comédien Archélaüs et le soleil firent dans l'esprit des Abdérites est moins une marque de stupidité que de vivacité; mais c'était toujours une marque de faiblesse; et je m'en rapporte à ceux qui ont observé quelles gens étaient les plus ébranlées de la représentation d'une pièce de théâtre (1). » Pour que de telles vérités fussent généralement senties, il fallait qu'une révolution complète se fût opérée dans les esprits.

## § X.

Démonopathie des filles des environs de Lyon. Cinquante dévotes sont atteintes en même temps de délire partiel à Saint-Étienne. — Prétendue possession de Marie Volel

De 1687 à 1690.

Le docteur de Rhodes, agrégé au collège des médecins de Lyon, a imprimé dans un opuscule devenu rare aujourd'hui :

« J'allai voir il y a quelques années à Milleri, village à trois lieues de cette ville, une prétendue possédée qui,

(1) Pierre Bayle, *Dictionn. hist. et crit.*, édit. de Beuchot, article *Abdère*, t. 1, p. 38. — Voyez dans Plutarque, trad. d'Amyot, *Sur les vertueux faits des femmes*, t. 25, p. 156, paragraphe *Milésiennes*.

par des mots barbares, par ses contorsions et ses grimaces, avait imposé à quantité d'habiles gens. Je lui fis boire du vin émétique; en peu de temps cette malheureuse vomit une infinité *de démons jaunes et verts* qui faisaient cette prétendue possession, et qui, n'osant plus revenir, la laissèrent en liberté. Je crois que si on faisait prendre de cette liqueur aux cinquante dévotes de la paroisse de Chambon, en Forets, proche Saint-Etienne, dont l'une aboie, les autres bêlent, hennissent, hurlent, braient et contrefont les cris de cent animaux divers, on les guérirait de leur manie causée par un prétendu sortilège (1). »

La fille de Milleri et les cinquante dévotes du Forets étaient en proie, si je ne me fais pas illusion, aux terreurs de la démonopathie.

Le docteur de Rhodes parle longuement ailleurs de la maladie de Marie Volet, dont le clergé n'avait pas pu obtenir la guérison.

« La dévotion, qu'elle avait embrassée avec chaleur, dit-il, n'avait pas été bien réglée; la méditation de l'enfer lui avait formé des idées de démons de figures horribles; sa superstition et ses scrupules avaient tenu son esprit inquiet et l'avaient obligé d'appeler au tribunal de la conscience ses pensées et ses actions les plus innocentes; elle craignait toujours de tomber entre les griffes de ces animaux hideux que son imagination lui représentait. Elle perd le sommeil et l'appétit; la rate et la mère (la matrice) s'en mêlent, envoient des vapeurs noires à son cerveau et achèvent de la démonter. Enfin elle s'imagine que le démon la possède. Les objets de dévotion, comme eau bénite, reliques, prières, la sainte messe et les exorcis-

(1) De Rhodes, *Lettre sur les maladies auxquelles les eaux minérales artificielles sont propres*, etc., p. 22.

mes lui renouvelaient ces idées tristes qui causaient une cruelle irritation à ses esprits, et ensuite ces hurlemens, ces mots barbares, ces convulsions et quantité d'autres symptômes surprenans : ceux qui l'ont vue dans nos églises, et entre autres dans celle des Grands-Carmes... où elle a été exorcisée plusieurs fois... peuvent témoigner des cris, des grimaces, des postures, des agitations terribles et affreuses de cette pauvre fille, et de ce qu'elle souffrait dans ce temps-là (1). »

Vous avez déjà reconnu dans ce peu de mots les symptômes qui caractérisent la démonopathie convulsive; l'usage intérieur des eaux minérales de Lyon fit disparaître le délire et l'hystérie dont il était compliqué. De Rhodes, en annonçant ce fait au comte Destaing, prouve de plus en plus qu'il avait eu à combattre, dans cette circonstance, l'hystéro-démonopathie la plus grave.

« Je vous dirai, écrivait-il à ce personnage, je vous dirai qu'après avoir bu nos eaux pendant quinze jours avec succès, elle s'en retourna en son pays n'ayant aucune marque de possession et n'ayant plus ces terribles accidens qui avaient imposé à quantité d'habiles gens, et obligé plusieurs zélés ecclésiastiques de lui faire les exorcismes permis et approuvés de l'Église. Elle souffrait qu'on lui parlât de Dieu, des saints, de nos mystères, ce qu'elle ne pouvait auparavant sans ressentir des agitations et des convulsions très violentes. Depuis son retour en son pays, elle a paru se porter encore mieux et a donné des marques de raison et de piété, comme quelques personnes de sa paroisse m'avaient rapporté.

(1) De Rhodes, *Lettre en forme de dissertation à M. Destaing, comte de Lyon, au sujet de la prétendue possession de Marie Vollet*, etc., in-12, 1690, brochure de 75 pages, p. 57.

» Mais l'abbé Quinton, son curé, que j'ai vu il y a peu de jours, m'a assuré que cette fille était bien remise, qu'elle ne faisait plus ses hurlemens horribles, qu'elle ne disait plus ses mots barbares que les uns disaient être hébreux, les autres arabes, et plusieurs la langue des démons; qu'elle prenait à présent ses repas réglément, elle qui demeurait des huit jours quelquefois sans manger; qu'elle dormait toutes les nuits des six et sept heures, elle qui demeurait des quinze jours sans fermer les yeux; qu'elle disait ses prières soir et matin, et assistait tous les dimanches et fêtes au service divin, elle qui, à l'aspect d'une image de dévotion, d'une goutte d'eau bénite et d'une relique, tombait dans des convulsions avec des cris et des grimaces effroyables; que ses vomissemens, ses syncopes, ses oppressions, ses rêveries et les autres accidens qui la tourmentaient cruellement depuis trois ans étaient entièrement finis, et qu'elle travaillait à présent à la tisseranderie qui était sa première occupation (1). »

Le hasard, l'habileté et le zèle du médecin ne contribuèrent pas pour peu à cet heureux dénouement. On lit dans la lettre de Rhodes :

« Après que vous l'eûtes vue... et que vous lui eûtes fait toucher à son insu de saintes et véritables reliques..., sans que son prétendu démon fit aucun changement en elle, vous me confirmâtes dans la pensée où j'étais que ses maux étaient naturels, et qu'au défaut des autres remèdes qui lui avaient été inutiles, nos eaux minérales lui pourraient être salutaires.

» Je voulus lui en faire boire; mais je fus fort surpris de voir qu'elles lui procuraient les mêmes agitations que

(1) Ouvrage cité, p. 4, 6.

l'eau cause à ceux qui sont atteints de la rage, ce qui me persuada que son imagination était frappée et lui faisait croire que nos eaux étaient bénites et lui causaient ces égaremens.

» En effet, comme elle a avoué depuis, elle crut qu'on y avait trempé quelques reliques et n'en voulut point boire, ni par prières, ni autrement, ce qui m'obligea d'agir d'une autre manière. Je recommandai à la femme qui l'avait en charge de ne lui parler de quinze jours, ni de Dieu, ni de prières, ni d'aucune dévotion, de la réjouir le mieux qu'elle pourrait, de la conduire dans nos promenades les plus agréables, le long de nos rivières, auprès de nos fontaines, et là de lui faire boire des eaux de la source et d'en boire avec elle pour l'y accoutumer, ce qui fut ponctuellement exécuté. Ensuite, un matin, sa gouvernante lui ayant dit qu'elle ne pouvait pas sortir de la maison, et, ayant envoyé quérir de nos eaux minérales artificielles semblables aux eaux de fontaine, quant à la pureté, à la couleur et au goût, son démon n'y connut rien. La pauvre fille en but et continua d'en boire tous les matins, pendant quinze jours, avec un tel succès qu'après avoir vidé une infinité de *démons bilieux* de toutes les couleurs, et vomî plusieurs autres des plus aigres et des plus amers, dans peu de temps nous vîmes que ses accidens diminuaient, qu'elle devint capable de raison et de docilité, et ne fut plus troublée quand on lui parla de dévotion.

» Quand elle fut un peu raisonnable, elle nous dit les grands maux qu'elle avait soufferts, son aversion insurmontable pour les prières et les reliques, et les tourmens qu'elle souffrait quand on priait et que l'on exorcisait. Elle se souvint fort bien de ce que vous lui aviez dit; elle était encore touchée de la force de vos raisons et de la douceur avec

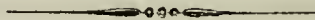
laquelle vous lui aviez parlé, ce qui avait calmé, pour un temps, son esprit égaré, quoique fortement préoccupé contre tout ce qui s'appelle dévotion (1). »

Si les convulsions et le délire ne se sont pas manifestés avec intensité, au moment où l'application des reliques fut tentée sur Marie Volet, c'est que le comte Destaing procéda à cette épreuve de la manière la plus adroite et la plus discrète. Ce n'est enfin que parce qu'elle fut confiée aux soins d'un médecin plein de lumières et d'habileté, et que le traitement moral et le traitement physique purent être dirigés sur cette monomaniacque avec une parfaite convenance, qu'elle finit par perdre de vue ses idées de possession, et par être délivrée de ses attaques convulsives. Si les ursulines de Loudun, si les religieuses de Louviers, au lieu d'avoir affaire à un père Tranquille, à un père Surin et à un Bosroger, eussent été placées de bonne heure entre les mains d'un homme tel que le docteur Rhodes, on eût évité à ces pauvres filles des tortures morales prolongées, des maux physiques affreux, et la honte de la calomnie qui a déteint sur leur réputation. Le seigneur de Laupartie, dont je vous parlerai prochainement, fixera pour toujours votre conviction sur le danger des secours religieux dans la démonopathie.

La droiture du docteur Rhodes ne lui acquit du reste que de l'estime dans l'esprit du haut clergé. Un jour, les chanoines d'un célèbre chapitre l'envoyèrent consulter, avant d'user du secours des exorcismes, sur une nouvelle convertie qu'on disait obsédée par l'esprit malin : on répétait partout que le démon la maltraitait toutes les nuits, à coups de fouet et à coups de bâton ; chaque matin on aper-

(1) Ouvrage cité, p. 7, 8, 9, 10.

cevait sur son corps de nouvelles marques de contusion. Rhodes, en examinant cette malade, jugea bientôt qu'elle était sujette à des convulsions, et déclara « que le démon était accusé à faux, qu'il était innocent, que le mal caduc était seul coupable. » Cet exemple de savoir et d'indépendance n'était pas commun avant le dix-huitième siècle; il y avait plus que du courage à se prononcer alors avec autant de franchise dans des cas pathologiques tels que celui de Marie Volet, tels que ceux de cette épileptique et des filles des environs de Saint-Étienne.





---

---

# LIVRE CINQUIÈME.

---

DE LA FOLIE CONSIDÉRÉE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

---

---

## CHAPITRE PREMIER.

---

ÉTAT DE LA PATHOLOGIE MENTALE PENDANT LE COURS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Le règne de Louis XIV, que nous venons de traverser, touche à son déclin. Moins d'un demi-siècle a suffi pour que la poésie, l'éloquence, l'art d'écrire en tous genres, pour que les arts qui n'empruntent leur perfectionnement qu'aux seules forces de l'imagination et aux conceptions du génie atteignissent au plus haut degré de splendeur. Le péripatétisme a fait son temps; les décisions de la théologie sont bien loin d'avoir maintenant force de loi; les agens incorporels, l'ame exceptée, ont été bannis de l'organisme vivant où leur présence et leur intervention avaient été jugées si nécessaires autrefois à l'accomplissement des phénomènes fonctionnels. Sans méconnaître l'importance de l'abstraction, on a senti généralement que l'étude des phénomènes psychiques devait commencer par celle de la physiologie du système nerveux. Bientôt on aura à déplorer la

perte d'un Leibnitz, d'un Locke, d'un Bayle, d'un Malebranche, d'un Newton; mais la Société royale de Londres, l'Académie des sciences de Paris ajoutent chaque jour de nouvelles découvertes aux connaissances que possèdent déjà la médecine, la chimie, la physique des corps célestes, la physique des corps inorganiques et organisés. Partout la raison est en pleine voie de progrès. Les beaux travaux d'Hermann Boerhaave, de Morgagni, de Haller, de Frédéric Hoffmann, de Stahl, de Cullen, de Condillac, de Hume, de Charles Bonnet, de Diderot, suffiront pour justifier jusqu'à un certain point l'orgueil de ce dix-huitième siècle, auquel on pourrait tout au plus reprocher d'avoir trop tôt oublié les obligations dont il était redevable aux grands hommes qui avaient préparé ses succès.

L'anatomiste Vioussens, dont les travaux sur la névrologie sont depuis longtemps en possession d'une réputation méritée, s'abandonne sans aucune retenue dans sa *Pathologie* à sa passion pour les explications de la chémiatrie et del'humorisme. S'agit-il, par exemple, d'expliquer le mécanisme des phénomènes de l'hypocondrie; Vioussens s'empresse d'assurer que les aigreurs, les flatuosités dont se plaignent les hypocondriaques tiennent à la fermentation des levains impurs contenus dans l'estomac. La lymphe dégénérée par une surcharge de matière saline acidule communique au sang, dit-il, des qualités vicieuses; ce liquide devenu épais, serré, terreux, altéré par un limon grossier, par une lie impure, va former dans les capillaires du cerveau des espèces d'engorgemens qui s'opposent à la libre sécrétion et à la circulation des esprits animaux. La rareté ou la lenteur de l'écoulement de ces esprits font que le cœur, qui en reçoit moins de l'encéphale qu'il n'en devrait recevoir, se laisse assiéger par les sentimens les plus

tristes. L'appétit devient languissant, attendu que ces mêmes esprits n'agissent plus par leur présence et par leur picotement sur l'orifice de l'estomac où dans l'état de santé ils engendrent la sensation de la faim. C'est aussi parce que ces esprits comme éclipsés ne coulent plus à pleines filières vers les membres et vers le tronc que les malades se livrent à l'action de se mouvoir avec une si grande répugnance, qu'ils respirent avec lenteur, qu'ils se sentent à chaque instant menacés de faiblesses et de lipothymie. Les impressions, les sensations désagréables qu'ils perçoivent dans les différens viscères, sur différens points du corps, proviennent de ce que le sang lâche sur les tissus une sérosité piquante qui poinçonne douloureusement partout les filamens nerveux. Vieussens se sert des mêmes explications pour rendre raison de plus de vingt faits d'hypocondrie qui se trouvent racontés brièvement dans ses ouvrages, et il fonde sa thérapeutique sur des aperçus aussi dangereux (1).

La manie, d'après Vieussens, tient à l'agitation des esprits animaux, provenant d'un grand feu existant dans le sang. « Le délire mélancolique est occasionné par un sang atrabilaire dont les parties terrestres, adustes, bilieuses, sulfurées, salines qui y dominant, changent le tempérament du cerveau, communiquent leur âcreté aux esprits et les meuvent irrégulièrement... L'imagination étant troublée à cause de la sécheresse du cerveau et des esprits, le malade se forge des fantômes qui l'effrayent; sa peur, se prolongeant un peu trop, le tient dans des veilles opiniâtres, et le sang n'étant pas propre pour la nutrition, à cause des parties salines, âcres dont il est imprégné, le corps tombe dans l'exténuation... »

(1) Raimond de Vieussens, OEuv. comp., tom. 3, pag. 65 et suiv.

Il ne faut pas se figurer avec Sennert, que la catalepsie soit produite par une coagulation véritable du suc nerveux ou de l'esprit animal. Il n'existe dans cette maladie qu'épaississement du sang et du fluide nerveux par une vapeur mélancolique-aigre ; mais ce liquide n'est pas tout à fait figé, complètement immobile ; c'est parce que son écoulement dans les nerfs n'est suspendu qu'en partie, que plusieurs cataleptiques avancent encore quand on les pousse. Raimond de Vieussens a constaté que le sang n'était que visqueux et imparfaitement coagulé sur deux enfans, qui venaient d'être foudroyés par l'électricité atmosphérique, qui paraissaient raides, immobiles, et comme privés de vie. On parvint à opérer la résurrection de ces deux enfans à l'aide de médicamens cordiaux et diffusibles ; c'est, assure Vieussens, parce que la fluidité du sang put être rétablie qu'ils furent rendus à l'existence. Deux adultes qui avaient essayé la même décharge électrique, et qui ressemblaient en tout à des cataleptiques, si ce n'est qu'ils étaient absolument privés de respiration et de battemens artériels, restèrent frappés de mort du même coup, ainsi que plusieurs animaux domestiques. On ne peut pas douter que sur ces derniers le sang, la lymphe et le suc nerveux n'aient été complètement coagulés par l'action de la lumière nitreuse du tonnerre.

Vieussens, consulté sur la cause des accidens hystériques auxquels une dame est devenue sujette, répond : « Toutes les fois qu'il se fait quelque fermentation sourde dans les entrailles de la malade, une partie des ferments vicieux qui la causent passe dans les vaisseaux sanguins et se porte avec le sang jusqu'à la tête sous la forme d'une vapeur propre à pénétrer le tissu intérieur du cerveau. Cette vapeur la porte tantôt à rire et tantôt à pleurer, et elle cause

quelquefois des mouvemens involontaires dans les membres, parce qu'elle donne quelquefois aux fibres moelleuses de son cerveau des secousses semblables à celles qui leur viennent par l'esprit animal de la part des objets qui ont coutume d'exciter dans l'ame des idées agréables et propres à faire rire ; et quelquefois cette même vapeur, se trouvant moins douce et plus épaisse , ébranle les fibres moelleuses du cerveau plus rudement et de la même manière qu'elles sont ébranlées par les objets qui produisent dans l'ame ces idées tristes et affligeantes qui sont toujours suivies de larmes.

Dans la nymphomanie avec penchant effréné pour les plaisirs vénériens , une vapeur très fine saline-âcre-sulfurée-volatile s'allie avec les esprits animaux du cerveau et y excite des mouvemens rapides et déréglés ; ainsi l'équilibre des principales fonctions de l'ame se trouve troublé. Mais cette vapeur réagit bientôt sur les organes génitaux, la semence entre alors en fermentation, et les impressions émanées secondairement des organes sexuels, réagissant à leur tour par l'intermédiaire des conducteurs nerveux sur la fibre cérébrale, ne tardent pas à y faire naître une espèce d'emportement qu'il est difficile de tempérer. La suspension des règles , en retenant dans le liquide sanguin des sels âcres et piquans qui finissent par se briser, par se subtiliser, contribue souvent à exciter ce dérèglement fâcheux des plus bas penchans de l'âme.

On le voit, chaque fois que Vieussens observe quelque trouble , quelque dérangement dans les fonctions de la sensibilité , dans l'exercice des fonctions intellectuelles, dans le jeu des contractions musculaires, c'est bien vers l'encéphale et vers les principaux centres nerveux que se reporte , en définitive , toute son attention ; mais, au lieu

de faire des efforts pour apprécier dans ses recherches cadavériques le véritable état des solides, en cherchant à y rattacher les diverses lésions fonctionnelles qui ont attiré son attention avant la mort, il préfère supposer et admettre que c'est la réaction des ferments ou des matières salines circulant avec la masse du sang qui a fait naître dans l'encéphale des vapeurs nuisibles, que ces matières vaporeuses ont pu distendre ou oblitérer les plus petits filamens nerveux encéphaliques, qu'elles ont pu entraîner la coagulation du suc nerveux; et grâce à ces fuites hypothèses, il n'est pas un phénomène pathologique qu'il ne parvienne à expliquer avec facilité. Vieussens s'est pourtant appliqué avec beaucoup d'ardeur à l'anatomie pathologique, et nous insistons sur ce nouveau titre qu'il a à notre reconnaissance; mais comme tant d'autres il trouve malheureusement toujours le moyen de rattacher les altérations de tissus qu'il a sous les yeux à l'action d'agens chimiques qui n'ont probablement jamais figuré dans les tissus de l'organisme vivant.

De 1707 à 1733, Ridley, Pitcairn, Viridet, Robinson, Stahl, Hoffmann, Cheyne, publièrent sur l'hypocondrie et sur l'hystérie des paragraphes ou des dissertations instructifs et cherchèrent à expliquer les phénomènes qui constituent l'essence de ces maladies, tantôt en les attribuant, comme l'avaient fait Willis, Vieussens et les autres humoristes, à un vice des liquides; tantôt en les rattachant à un engorgement du système veineux abdominal avec augmentation ou diminution du mouvement tonique, tantôt en les faisant dépendre d'un état de spasme des filamens nerveux contenus dans les parois du canal digestif ou dans les autres tissus des cavités splanchniques, avec effort fluxionnaire et stase du sang dans telle ou telle partie de

l'économie vivante (1). Pendant longtemps toutes les théories qu'on invoquera pour expliquer les affections vaporeuses se rattacheront à l'humorisme, au stahlisme ou au vitalisme d'Hoffmann.

La théorie des fonctions encéphaliques, considérées soit dans l'état sain, soit dans l'état morbide, fut mieux comprise et mieux exposée par Boerhaave vers 1733 qu'elle ne l'avait été jusque là par les autres pathologistes. D'après cet homme véritablement digne de sa célébrité, il existe dans l'organisme un lieu dont les lésions méritent une grande attention, parce que c'est là qu'aboutissent les ébranlemens qui doivent produire les sensations, là que se forment les idées, là que naît l'incitation ou l'impulsion qui doit agir sur les muscles volontaires pour exciter l'effort de contraction. Faites une piqûre au doigt, dit H. Boerhaave, vous exciterez de la douleur; placez une ligature sur les cordons nerveux qui établissent la communication entre l'encéphale et l'endroit piqué, la douleur cessera d'être perçue. Montrez un fruit à un enfant, il étendra la main pour le saisir; que le nerf soit lésé à sa sortie du cerveau, le mouvement deviendra impossible. Donc la sensation et l'incitation ont un siège limité.

La nature seule enseigne à exécuter les actes musculaires les plus compliqués; l'anatomiste le plus instruit ne réussit pas mieux à cet égard qu'un enfant; à peine le chat a-t-il aperçu la souris qu'il guette, qu'il a disposé tous ses muscles pour la saisir d'un seul bond, et qu'il a pu fondre

(1) H. Ridley, *Observationes quædam medico-practicæ*, etc., in-8°, 1708. — Ar. Pitcairn, *Elementa medicinæ physico-mathematica*, 1717. — Viridet, *Dissertation sur les vapeurs*, etc., 1726. — Nic. Robinson, *A new system of the spleen vapours and hypochondriack melancholy*, 1727. — Stahl's, *Theoria medica vera*, 1708. — Fridir. Hoffmanni, *Medicina rationalis systematica*, 1718. — G. Cheyne, *The english malady*, etc., 1733.

sur elle avec la rapidité de la foudre. C'est l'incitation qui lance de la sorte le chat sur sa proie; c'est l'incitation qui fait que, même pendant le sommeil, on exécute certains mouvemens, lorsqu'on est prié de les exécuter.

Dans l'état de santé, il suffit qu'il s'exécute dans l'appareil nerveux des modifications d'une certaine nature, pour que la nature de nos idées soit tout de suite modifiée. L'homme ne peut se soustraire à cette loi de la nécessité. Syracuse est assiégée; Archimède, étendu sur le sable, profondément occupé de la solution d'un problème de géométrie, ne songe qu'à son sujet; un soldat se présente à ses côtés; Archimède prononce ces paroles: N'effacez pas ma figure. Il est clair qu'une simple modification opérée sur les nerfs visuels du grand géomètre a suffi pour lui suggérer des idées qu'il n'avait pas auparavant.

C'est toujours dans un point donné du cerveau que doit exister la modification qui produit de pareils résultats, bien qu'on la rapporte souvent à une partie du corps située loin de la tête. Un malade est atteint d'inflammation à l'orteil; la gangrène qui s'empare des tissus oblige son chirurgien à faire l'extirpation de ce doigt; le patient pourra continuer à souffrir dans le doigt qui n'existe plus, de sorte qu'il pourrait se persuader que l'orteil n'a pas été enlevé. Un militaire a les cuisses emportées par un projectile sur un champ de bataille; après sa guérison il continue à accuser dans les membres inférieurs les douleurs qu'il avait ressenties au moment de l'accident. Les hystériques, les hypocondriaques accusent des sensations dans des viscères qui sont exempts de souffrance. Que le cerveau soit détruit, ou simplement comprimé par du sang, par de la sérosité, sur tous les malades dont il vient d'être question, de pareilles perceptions n'auront plus lieu.



Quoi de plus merveilleux que cette puissance qu'on nomme incitation, qui nous met à même de faire naître les actes du mouvement, d'en diriger, d'en changer l'emploi, d'en prolonger l'exécution, de la suspendre, de la renouveler au gré de nos désirs et de nos inspirations ! Dans un moment de gaieté il prend fantaisie à un écolier de tenter un tour de force ; il s'assied sur le sol, plie ses jambes sous ses cuisses et sous son siège et il dit : Quand j'aurai compté jusqu'à trois je me releverai d'un seul bond... Il compte un, deux, trois, et voilà que subitement la détente de ses muscles le place debout sur ses pieds ! Certains hommes peuvent imprimer à leurs mouvements une vitesse qui leur permet de dépasser la vitesse d'un coursier ; c'est l'incitation qui met cet individu à même de faire de pareilles choses.

Commandez à un enfant de remuer tel ou tel doigt que vous aurez soin de lui désigner par un signe ; aussitôt il le remue. D'où lui vient cette présence qui lui permet d'opérer un semblable déplacement ? Il exécutera tout de même, si vous l'en priez, certains actes nécessaires pour l'exécution de la prononciation ou du chant ; on peut donc régler l'emploi de l'incitation, la mettre à profit pour accomplir un acte musculaire déterminé...

Les muscles du cou ne laissent pas d'être nombreux ; l'anatomiste seul connaît bien ceux dont le concours est nécessaire aux divers mouvements de l'œil ; cependant le premier venu peut diriger son œil à droite, à gauche, en haut, en bas, sans avoir appris comment se doivent effectuer tous ces mouvements. On a cherché à apprécier par le calcul à l'aide de combien de muscles s'effectue, pendant le chant, l'élévation ou l'abaissement des différents tons ; on a trouvé que pendant un pareil exercice l'ouverture du

larynx était susceptible de prendre les dimensions les plus variables, et que pour obtenir certains effets vocaux il était nécessaire que tels ou tels muscles entrassent seuls en action : la plupart des artistes ignorent bien certainement tout cela ; cependant une fois qu'ils ont appris la valeur des tons, ce qu'on entend par un ton, par un demi-ton, ils chantent avec une promptitude, une habileté, une perfection à laquelle il serait impossible d'atteindre par le moyen d'un instrument non doué de vie.

Il dépend de la volonté du mime de faire le mort, de rester plus ou moins longtemps immobile comme une colonne, et de recommencer tout à coup à agir ; on peut suivre le jeu de tous ces mouvemens, mais on ne devinera jamais comment ils se peuvent accomplir... Qui déterminera, à plus forte raison, le rôle de chaque fibre musculaire, de chaque fibre nerveuse dans l'accomplissement de tous nos actes ?

Ce qui doit causer le plus d'étonnement quand on réfléchit à toutes ces merveilles, c'est que les actes de la volonté s'exécutent en un clin-d'œil : j'ai l'intention d'agiter ma main, elle s'agite. Comment apprécier le mode de combinaison moléculaire existant dans le cerveau lorsque cette action est produite ? Nul doute qu'elle ne laisse après elle dans cet admirable instrument aucune trace qu'on puisse se flatter de saisir. Cette vérité doit être sans cesse présente à l'esprit tandis qu'on procède à l'étude de certaines classes de maladies. Un épileptique est pris subitement d'attaques convulsives ; pendant la durée de cet accès, il n'est pas une fonction, une sécrétion qui ne soient troublées ; en moins de quelques secondes, l'urine, les matières fécales, la liqueur spermatique, la sueur, la salive s'échappent de leurs réservoirs ou de leurs cavités. Bientôt

tout le corps paraît frappé d'immobilité; les mouvemens de la respiration et du cœur indiquent seuls que la vie n'est pas entièrement éteinte. Eh bien, le malade s'endort, et lorsqu'il s'éveille au bout d'un certain nombre d'heures ou de minutes, on ne se douterait jamais que son existence a été exposée à un pareil danger. Comment déterminer la modification de tissu qui a provoqué tout ce tumulte fonctionnel; ne semble-t-il pas que la force qui met en jeu sur ce malheureux tous les ressorts musculaires soit précisément la même que celle qui fait entrer en action les muscles d'un mendiant qui simule à dessein les phénomènes du mal caduc?

Les nerfs des sens ne sont pas organisés pour répondre aux mêmes excitans, et la nature des sensations est différente, suivant qu'elles sont dues à l'action de tel ou tel nerf. Il n'appartient qu'aux nerfs olfactifs de faire naître la sensation remplie de délectation qu'on éprouve en flairant de l'ambre gris, et qu'on voudrait pouvoir toujours savourer parce qu'elle remplit l'ame d'une volupté indéfinissable; appliquez la même substance sur les nerfs optiques, sur la langue, sur un cordon nerveux des membres mis à découvert accidentellement ou avec intention, vous n'excitez aucune sensation voluptueuse. La faculté de transmettre à l'encéphale l'impression des couleurs n'appartient qu'aux nerfs visuels; le rôle de la plupart des nerfs, autres que ceux qu'on vient de passer en revue, est également très distinct.

Il n'est pas toujours nécessaire que les nerfs dont la destination est de percevoir les ébranlemens du monde matériel soient actuellement soumis à l'action des agens extérieurs pour que des sensations se puissent engendrer dans l'encéphale. Il arrive souvent, même quand les yeux

sont fermés, dans le sommeil, par exemple, qu'on se figure voir un objet teint de telle couleur, et qu'on est impressionné avec la même vivacité que s'il était réellement soumis à l'action de la vue. Il suffit pour que cette hallucination puisse avoir lieu que l'homme, en vertu d'une mutation intestine de son cerveau, perçoive précisément le même genre d'ébranlement que si l'objet en question se trouvait sous ses yeux ; or l'observation apprend qu'une foule de sensations peuvent être produites par le fait seul d'une modification purement encéphalique.

On comprend sans peine que la faculté que possède le cerveau de reproduire les sensations pendant l'absence des agens qui ont coutume de les faire naître en modifiant d'abord les nerfs, doit contribuer, lorsqu'elle dépasse certaines limites, et qu'elle prend un certain caractère de fixité, à exciter des maladies fâcheuses ; c'est en effet à cette disposition qu'il faut attribuer les plaintes de beaucoup de mélancoliques qui accusent mille et mille souffrances physiques qui ne paraissent point justifiées par l'état apparent de l'organisme.

Certaines sensations déterminées telles que celles de la faim, de la soif, paraissent dépendre, pour l'ordinaire, d'une modification nerveuse partie de l'estomac et transmise au cerveau par l'intermédiaire des conducteurs nerveux ; le dégoût, les pointes de la volupté paraissent souvent aussi provenir d'un point primitif éloigné de la tête ; mais il n'est pas sûr que les choses se passent toujours de la sorte ; en rêve ou se figure boire des vins exquis, savourer quelquefois des mets appétissants : il est possible que ces sensations surgissent directement dans le cerveau.

Les affections morales, dont l'entraînement est quelquefois si impérieux que les préceptes de la religion et de la

sagesse n'en tempèrent pas toujours facilement la violence, se lient plus ou moins intimement à la nature des sensations et à celle des mouvemens nerveux qui les font naître. Les passions ne sont pas moins inexplicables que tous les autres effets attribuables à l'état de l'innervation.

Les effets nerveux consécutifs que soulève le déchaînement de certaines passions sont presque innombrables. Le bouillonnement de la colère semble parcourir les moindres subdivisions de l'arbre nerveux ; que devient dans ce moment l'empire de la raison ? L'homme en colère, entraîné par le vice de ses organes, accomplit bon gré mal gré une foule d'actes qu'il ne saurait maîtriser. Vous avez reçu un affront, le sentiment de la vengeance s'est allumé dans votre ame, toutes vos pensées, tous vos désirs, tout ce qu'il y a de puissance et d'énergie dans votre cœur ne sont pas de trop pour seconder les vues de votre passion ; le sacrifice d'un empire, de l'existence, de l'honneur, ne coûte rien à l'homme qui brûle de se venger : le père sacrifie ses enfans, toute sa famille pour obéir à la vengeance ; c'est pourtant l'idée d'une insulte qui alimente seule une pareille tempête. Tournez vos regards du côté de cet homme qui paraissait jouir tout à l'heure avec tant de calme du charme d'une conversation agréable ; le nom de son ennemi vient d'être prononcé, à présent le frisson parcourt tous ses membres, la colère bouillonne au fond de son ame. Ces effets se reproduisent jusque dans le sommeil ; la même chose arrive aux chiens qui rêvent ; vous savez que ces animaux grondent et aboient quelquefois en dormant comme s'ils se trouvaient en présence d'un ennemi, etc.

La terreur, dirait-on, s'insinue jusque dans la moelle des os ; il semble qu'elle fige le sang ; la voix expire sur les

lèvres de l'homme qui est sous l'empire de l'épouvante, sa respiration est comme étouffée, son cœur palpite avec tumulte, la lipothymie est imminente. Les nausées chez lui se succèdent sans relâche, l'estomac se soulève; des renvois, des coliques, des bruits d'entrailles, ajoutent malgré lui de nouveaux maux à la malaise de sa position; l'urine est sécrétée en abondance; force nous est de supporter tous ces inconvéniens. Vous voyez que l'organisme est souvent le siège de mouvemens inexplicables, que de nombreuses lésions fonctionnelles peuvent se manifester sous le concours de telles influences.

Vous comptez sur l'énergie de votre caractère; on vous apprend une nouvelle fatale. Apparemment que vous allez déployer toute la force de votre âme stoïque. Voulez-vous, ne voulez-vous pas? Des larmes sillonnent vos joues, et déjà l'affliction est peinte sur les traits de votre figure. Toutes les fois que le système nerveux sera ainsi affecté par de violentes commotions, elles se réfléchiront sur la physionomie, et y imprimeront un cachet auquel il sera impossible qu'on se méprenne. L'expression de figure de ceux qui fuient devant l'ennemi suffit pour entraîner dans la déroute commune le brave qu'elle frappe, qui a donné mille preuves de courage, qui a mille et mille fois bravé le danger et la mort... Chaque passion a sa mimique propre; la colère et la rage font bondir le cœur, dresser les cheveux; ce n'est pas là tout; dans les cas de ce genre, la face devient turgescence, les sphincters se relâchent, les yeux, les muscles des joues se contractent d'une manière effrayante... Une sueur glacée succède à l'épouvante, les déjections s'échappent involontairement sur le poltron qui tremble... Quelques hypochondriaques rendent quelquefois en vingt-quatre heures des quantités énormes

d'urine ; il n'est pas jusqu'aux canaux circulatoires , jusqu'aux viscères qui ne puissent ressentir l'influence de pareilles secousses , etc... La sécrétion du mucus intestinal, de la bile , de la sueur, l'excrétion de toutes ces matières, etc. , peuvent aussi être modifiées par la tourmente des passions.

Ne changent-elles pas jusqu'à la teinte des tégumens ? La honte fait monter le rouge aux pommettes. Les joues d'Amarillis , en se teignant de rose, indiquent que la pureté de son ame ne le cède point à la beauté de ses formes. L'enfant rougit , dit Socrate , c'est une marque qu'il conserve sa pudeur... On objecterait sans fondement que ces renvois des effets nerveux n'ont lieu qu'autant qu'ils s'adressent à des organes placés sous l'empire de la volonté. Ne sait-on pas qu'il suffit quelquefois d'une parole désobligeante qui nous est adressée pour exciter la suffocation , pour faire battre tumultueusement le cœur , et que la paralysie de cet organe et la mort sont quelquefois la conséquence d'une simple mais subite et violente affection morale ? Donc, si leur empire s'étend jusque sur les fonctions organiques , on peut dire qu'il s'étend sur l'existence tout entière.

L'effet des passions ne se fait pas seulement sentir pendant le sommeil et pendant l'exercice de la veille, il s'observe jusque pendant le délire, comme le prouvent le rire et les pleurs de beaucoup de malades.

On démontre sans peine que le siège des idées, des sentimens, des sensations, le point de départ de l'incitation est dans l'encéphale. Nous avons fait remarquer déjà qu'une sensation peut se réveiller en nous alors même que le nerf qui l'avait primitivement fait naître est détruit depuis un grand nombre d'années ; mais cet effet ne peut avoir lieu

qu'autant que le cerveau est resté intact. On n'a pas oublié que les impressions du monde extérieur ne sont plus perçues dès que le nerf qui les recueille cesse de communiquer avec le sensorium ; que le mouvement volontaire demeure aboli dès que l'incitation cérébrale n'est plus transmise au muscle par l'intermédiaire des cordons nerveux. Il est donc bien certain que l'encéphale est le point où l'ébranlement doit parvenir pour exciter la sensation, qu'il est le point d'où l'incitation doit émaner pour exciter les actes musculaires.

Habitué comme nous le sommes à envisager séparément les idées, les sentimens, l'acte de la volition, nous devons trouver étonnant qu'il suffise d'un simple ébranlement, communiqué au cerveau par un nerf, pour y faire naître aussitôt, par voie de filiation, des sensations, des émotions, des mouvemens qui s'enchaînent : cela arrive pourtant ainsi. Un filet nerveux vient d'être impressionné, l'ébranlement est parvenu jusqu'au cerveau, il s'en est suivi une idée qui n'existait pas ; tout de suite des mouvemens qui n'avaient pas lieu auparavant dans l'organisme, dans le système musculaire affecté à la locomotion, surtout, se lient à l'existence de cette idée imprévue. Une porte s'ouvre subitement, une arme à feu fait explosion auprès de votre oreille ; vous ne vous attendiez pas à être impressionné de la sorte, votre cœur palpite avec violence. Vous apercevez subitement, au milieu de la nuit, un fantôme blanc, vous ne pouvez pas réprimer le frisson qui vous atteint, vous effectuez certains mouvemens imprévus. Remarquez que tous ces effets sont la conséquence de la sensation ; cependant le fantôme a d'abord agi sur les filets des nerfs visuels et non sur les nerfs qui exécutent le déplacement de vos membres ; c'est donc le cerveau modifié



par l'ébranlement sensitif qui a réagi par l'incitation sur les muscles locomoteurs; donc, dans les cas analogues, l'impression provenant du monde corporel engendre la sensation ou l'idée, et les autres phénomènes sont consécutifs.

Quand on cherche à préciser le siège de la sensation et le point de départ de l'incitation, dans le cerveau, on est donc conduit, par le raisonnement, à admettre que ce siège doit être là où se trouve la réunion des extrémités cérébrales de tous les filets nerveux sensoriels et de tous les filets nerveux propres à exciter le mouvement. On est conduit à admettre aussi qu'il est placé au point d'union de la substance blanche et de la substance grise, car c'est de ce lieu que les filamens nerveux semblent tous émaner. Peut-être la sensation, l'idée, l'incitation s'engendrent-elles dans un même canevas; car souvent une même lésion porte en même temps atteinte à la sensibilité, à l'intelligence et à la faculté locomotrice.

Ce siège ne doit pas laisser d'avoir une certaine étendue; car les extrémités encéphaliques des filamens sensoriels ou locomoteurs se doivent compter par millions de millions; or, comme le lieu où résident la sensation, l'idée, l'incitation doit être en rapport avec chacune de ces extrémités, bien qu'il ne soit pas possible de déterminer l'espace nécessaire à leur placement, on juge très bien que cet espace ne mérite nullement le nom de point. Wepfer, en cherchant à déterminer expérimentalement, sur des animaux vivans, le siège de ce sensorium, est parvenu à détruire la plus grande partie de la substance grise encéphalique sans exciter aucun phénomène remarquable; mais à peine eut-il atteint l'origine de la moelle, qu'il vit éclater de violentes convulsions. L'expérimentation a constamment

reproduit les mêmes résultats... Il semblerait donc, d'après cela, que le siège du sensorium n'est pas éloigné de cet endroit.

Au demeurant, ce sensorium, ce lieu où l'impression devient pensée et où la pensée devient mouvement, constitue l'essence de l'homme, non pas seulement considéré comme être pensant ou comme être agissant, mais considéré à la fois comme agissant et pensant.

Nos sensations et nos mouvemens sont peut-être passibles de subir autant de variations qu'il y a de filamens nerveux différens implantés dans le sensorium, et susceptibles d'être mis en action; ou mieux, autant de variations que chacun de ces petits filets peut être modifié de manières différentes par l'action des agens corporels susceptibles de l'influencer; car il est à croire que chaque filament nerveux est chargé dans l'organisme d'un rôle propre. Il suffit, pour ne pas élever de doute à cet égard, de réfléchir au mécanisme qui est nécessaire pour que l'œil saisisse à la fois et sans confusion toutes les teintes, toutes les qualités d'un objet qui le frappe; pour que l'oreille perçoive en même temps, dans un concert, les vibrations d'une multitude de cordes, pour que le chanteur accomplisse avec sa trachée, ses bronches, son larynx, son pharynx, sa langue, ses lèvres, ses joues, etc., les mouvemens fibrillaires nécessaires à l'exécution de tel ou tel chant. Les choses n'auraient pas lieu de la sorte si chaque fibrille nerveuse n'avait pas à remplir une tâche distincte. Ainsi l'induction nous conduit à conclure que le filament nerveux reste le même, depuis sa séparation du cerveau jusqu'à sa terminaison à la périphérie du corps, et qu'autant il y a de points d'implantation divers dans le sensorium, autant il doit s'en trouver au lieu de terminaison, vers la circonférence

du système. Dieu a eu besoin de toute sa sagesse pour combiner un tel instrument ; mais à combien de dérangemens un appareil aussi fragile ne doit-il pas être exposé !

Rendons justice au savant médecin qui a su tirer aussi habilement parti de l'observation et du raisonnement, pour parvenir à l'explication des phénomènes les plus compliqués de la physiologie. En ajoutant à tout ce qui précède ce que Boerhaave ne manque pas d'ajouter encore sur le croisement des effets nerveux, sur les conséquences qui en découlent, pour l'établissement complet de la théorie des sensations et des mouvemens, ce qu'il dit du mode d'accomplissement présumable des phénomènes intellectuels, des phénomènes moraux, des actes rapportés à la mémoire, à la puissance de l'imagination, du mode possible de leur enchaînement mutuel, de leurs perturbations, ce qu'il dit du renvoi des différens effets nerveux des membres et des viscères sur l'encéphale, du cerveau vers les cavités splanchniques, ou les agens locomoteurs, des différentes portions du cerveau entr'elles, on s'aperçoit avec satisfaction qu'on possède un point de départ solide pour procéder avec fruit à l'analyse des phénomènes de la folie et de ses innombrables complications (1).

Fleming, Schacht, Gorter, Perry, Fracassini, Hunauld, Kloekof, Raulin, poursuivent avec ardeur la description des phénomènes morbides propres à l'hypocondrie et à l'hystérie. Les travaux de ces pathologistes, riches d'observations pratiques, se recommandent à l'attention des manigraphes, qui sont particulièrement intéressés à con-

(1) Her. Boerhaave, *opere citato*. Lisez surtout *De morbis ipsius sensorii communis, de morbis ex imaginatione, de animi affectibus et morbis ex iis natis, de sensorio communi affecto per venena*, etc., l. 2.

naître les modes d'influence que la perversion de la sensibilité physique est susceptible d'exercer sur les conditions des facultés morales et intellectuelles. Il faut dire pourtant que la plupart de ces auteurs se sont montrés bien plus jaloux d'indiquer fidèlement les signes locaux de l'hypocondrie, et d'expliquer le mécanisme probable des accidens spasmodiques dont se plaignent les hypocondriaques, que d'approfondir le véritable état des centres encéphaliques et des facultés psychiques sur ces singuliers malades. Kloekof, Flemyng et Schacht, ont cependant tourné leurs vues de ce côté. Ainsi, Flemyng place dans l'encéphale le point de départ des accidens qui caractérisent l'hystérie et l'hypocondrie, et c'est, dit-il, parce que les fibres cérébrales sont, ainsi que les filamens des nerfs, dans un état particulier de relâchement et d'atonie, et parce que le suc nerveux est devenu trop aqueux, que les fonctions digestives des hypocondriaques subissent des dérangemens inquiétans et que le chyle, le sang, toutes les humeurs principales se trouvent bientôt plus ou moins complètement viciés. Mais rien de pareil ne serait arrivé si le cerveau ne se fût pas le premier éloigné de l'état normal (1).

Kloekof pense aussi, lui, que le cerveau est le premier affecté dans l'hypocondrie. Il attribue à un excès ou à un défaut d'irritabilité du tissu cérébral la vivacité des impressions, le défaut d'application, la paresse du jugement, la teinte de l'imagination, les absences de mémoire qui se remarquent particulièrement sur les hypocondriaques; et il rattache les variations que subit elle-même l'irritabilité à une augmentation ou à une diminution de

(1) *Flemyng, névropathie, etc., in-8°, 1738*

consistance du tissu nerveux encéphalique. Mais le défaut de cohésion de ce tissu lui paraît surtout jouer le principal rôle lorsque le jugement s'exerce avec lenteur, que les conceptions languissent, que tous les actes intellectuels tendent à l'affaiblissement. Il enseigne aussi que l'engorgement des filets nerveux encéphaliques et des filamens propres aux nerfs est souvent la conséquence de leur état de mollesse et d'atonie, que cet engorgement fait qu'ils perdent sur les hypocondriaques la faculté de stimuler convenablement les tissus éloignés qui leur sont redevables de la contractilité, de l'irritabilité et de la sensibilité, et que les obstructions viscérales si fréquentes dans l'hypocondriacisme ne proviennent le plus souvent que de l'atonie de l'innervation. La manière de voir de Klockof diffère à peine de celle de Flemyng; elle n'est appuyée non plus sur aucune preuve anatomique directe; mais elle ne doit pas être accueillie avec indifférence, parce qu'elle montre comment on peut être rationnellement conduit à considérer d'abord l'hypocondrie comme une affection cérébrale idiopathique, tandis qu'on enseigne assez généralement que les lésions viscérales et les phénomènes splanchniques des hypocondriaques sont réellement primitifs, et que ce sont leurs souffrances morales qui doivent être reléguées au rang des accidens secondaires (1).

Schacht nomme mélancolie nerveuse, mélancolie hystérique, mélancolie sans matière humorale, celle qui dépend d'une modification directe du tissu encéphalique; sans exclure absolument dans ce cas la possibilité d'un état de raideur des fibres cérébrales et nerveuses, il est

(1) C. Aib. Klockof, *De morbis animi, etc., dissertatio*, in-8°, 1753.

bien plus porté à voir dans ces parties un excessif relâchement, et c'est ce relâchement qui explique à ses yeux l'irritabilité nerveuse à laquelle les mélancoliques sont sans cesse en proie.

La mélancolie purement cérébrale, si elle n'est pas promptement guérie, peut engendrer la mélancolie atrabilaire. Cette espèce est avec matière humorale, car le sang, devenu huileux, salin, terrestre, charrie partout avec lui, dans l'organisme, des principes qui compliquent par leur mode d'action l'état de perversion des fonctions cérébrales; mais ces principes ne sont fixés nulle part.

Si la matière atrabilaire vient à se déposer, à se fixer sur quelques-uns des viscères abdominaux ou thoraciques, on verra apparaître tous les phénomènes attribués à l'hypocondrie qu'il faut nommer mélancolie hypocondriaque. Dans cette troisième espèce l'humeur stagnante peut entraîner des inflammations locales et même la fonte, la destruction des viscères. La mélancolie hypocondriaque est toujours précédée par la mélancolie cérébrale ou hystérique. La théorie de Schacht rentre dans celle des deux précédens écrivains dont nous avons exposé l'opinion (1).

Quant à Gorter, il n'accuse point le cerveau des hystériques et des hypocondriaques d'avoir fait naître les accidens qu'on note vers le canal alimentaire, le poumon, le cœur, les organes sexuels de ces malades; il croit tout simplement qu'une matière humorale âcre, attachée à l'enveloppe des filamens nerveux qui s'irradient, soit dans l'estomac, soit dans la rate, le foie, le pancreas, le tissu pulmonaire, etc., suffit pour causer par son action corrosive toutes les perturbations qui se succèdent sur les

(1) J.-O. Schacht, *Institutiones medicæ*,

hypocondriaques ; et comme cette matière s'attache tantôt à une place , tantôt à l'autre, il est impossible de calculer jusqu'où peut aller la variation des symptômes hypocondriaques. Les accidens les plus divers peuvent aussi troubler l'harmonie des fonctions encéphaliques sur les sujets affectés d'hypocondrie ; il suffit, pour que cela ait lieu , que l'humeur peccante s'infiltré dans les centres nerveux intra-crâniens (1).

Tout compte fait , l'humorisme perd du terrain, et les écrivains qui cultivent l'étude des maladies nerveuses commencent à prendre en considération l'état des solides et à sentir que les modifications de structure doivent entraîner dans l'appareil de l'innervation des inconvéniens non moins graves et non moins fréquens que l'altération des humeurs et des sucs réparateurs.

Pierre Pomme , dont l'ouvrage sur les affections vaporeuses a presque toujours été cité avec éloge depuis 1763, époque de sa première publication, loin de croire que l'hystérie et l'hypocondrie dépendent du défaut de consistance de la fibre nerveuse, soutient que les symptômes qui caractérisent ces deux maladies proviennent du racornissement spasmodique , d'une sorte d'éréthisme des filamens nerveux , et que cette espèce de *ratalinement* se propage au tissu des viscères ; ce qui explique la fréquence des engorgemens dans les affections mélancoliques. La médication de Pomme se fonde sur la nécessité de substituer, dans les nerfs, le *laxum* au *strictum*, et le succès donne souvent raison, sinon à sa théorie, du moins à l'emploi des mucilagineux et des délayans qu'il met presque constamment en usage. Tout solidistes qu'ils étaient, Flemmyng, Kloekof

(1) J. Gorter, *Praxis medica*, etc.

et Schacht étaient conduits par la nature de leurs idées théoriques à chercher à substituer au contraire le *strictum* au *laxum*, et c'est précisément à l'usage des médicamens toniques et fortifiants qu'ils accordaient toute leur confiance. On peut donc dire avec vérité que les théories, alors même qu'elles ne reposent que sur de pures hypothèses, exercent presque toujours une certaine influence sur notre thérapeutique (1).

Morgagni ne s'est occupé que très accessoirement de l'étude des affections mentales; c'est surtout dans les livres de Willis, dans les conversations de Valsalva qu'il a puisé pour acquérir quelques notions très incomplètes sur les modes d'expression les plus ordinaires de la folie. Il ne s'arrête presque pas sur les causes de l'allénation mentale, sur la filiation de ses principaux phénomènes; cependant, en faisant sentir de nouveau la nécessité de chercher à rattacher les lésions de l'entendement à des lésions de l'appareil nerveux; en donnant de nouveau l'exemple de la manière dont on doit procéder à la recherche, à la description des altérations existant dans l'encéphale, dans les différens viscères des maniaques, des mélancoliques, des hydrophobes; en comparant ce qu'il avait été à même de remarquer dans ses propres dissections avec les faits d'anatomie consignés dans les observations de Baglivi, de Wepfer, de Geoffroy, de Littre, etc.; en faisant des efforts de raisonnement pour établir la nullité d'influence ou l'influence probable des altérations jusque-là observées dans le cerveau des fous sur la manifestation des troubles fonctionnels, Morgagni, cela est évident, devait entraîner dans la direction qu'il avait si glorieusement suivie les nombreuses générations qui viendraient après lui.

(1) Pomme, *Traité des affections vaporeuses*, etc., in-4°, édit. de 1782.



L'épaississement de la membrane fibreuse qui enveloppe les hémisphères cérébraux, l'hypertrophie des bourgeons cellulux qui se remarquent si fréquemment sur les côtés de la grande faux du cerveau, l'infiltration séreuse de la pie-mère, la diminution partielle de consistance de la substance grise cérébrale ou cérébelleuse, la dégénérescence squirrheuse ou l'induration de la glande pinéale, le changement de couleur de la substance médullaire des hémisphères cérébraux, l'injection sanguine et l'état vésiculeux des plexus choroïdes, telles sont les altérations qui ont principalement fixé l'attention de Morgagni pendant qu'il procédait à l'investigation des désordres qui se peuvent rencontrer sur les cadavres des sujets qui ont vécu dans un état avéré de déraison. Mais l'induration de la substance médullaire du cerveau paraît surtout digne d'être notée au grand anatomiste de Padoue, par la raison qu'il l'a à peu près rencontrée sur tous les aliénés qu'il a été à même de disséquer. Morgagni est bien loin d'inférer de ses observations que l'endurcissement de la substance blanche soit toujours une cause de folie; il prend même soin de faire remarquer que cet endureissement a manqué plus d'une fois sur des mélancoliques ou des maniaques, tandis qu'on notait son existence sur des individus qui n'avaient jamais donné aucune marque de délire; toutefois il estime qu'on doit tenir un compte tout particulier d'une semblable altération dans la consistance des grands centres nerveux des aliénés.

Morgagni, loin d'approuver les mauvais traitemens auxquels les médecins croient devoir soumettre les furieux, dans l'espoir de les intimider par la crainte et la douleur, recommande de ne leur jamais infliger que des corrections paternelles; il cite les inconvéniens funestes qui résultent

pour ces malades soit de la violence, soit du défaut de surveillance; il cite l'exemple de Valsava, qui n'omettait jamais de prendre toutes les précautions pour que les frénétiques et les maniaques fussent traités avec douceur, pour que les serviteurs et les gardiens n'employassent jamais des liens trop rudes pour les contenir; enfin il affirme que plusieurs d'entre eux ont été rendus à un calme parfait par le seul usage des boissons émulsives et d'une dose modérée de sirop de pavot. Au demeurant, on possède maintenant un ouvrage où les aliénations mentales se trouvent placées, comme toutes les autres altérations fonctionnelles, sur la ligne des simples dérangemens de l'organisme (1).

Les recherches de Morgagni sur l'épilepsie, sur les convulsions hystériques, sur les convulsions des enfans, sont du plus haut intérêt; il ne faut posséder que des connaissances médicales très ordinaires pour diagnostiquer sans difficulté maintenant les différentes lésions des fonctions intellectuelles, fussent-elles compliquées de symptômes accessoires tout à fait insolites (2).

Boissier de Sauvages vient d'accomplir une tâche dont l'importance ne saurait être contestée, et qui annonce de la part de cet auteur un vif désir de hâter l'avancement de la pathologie. Sauvages a eu l'idée de réunir, et a effectivement rapproché dans des cadres systématiques faciles à consulter, tous les groupes de symptômes qui lui ont semblé devoir constituer des espèces morbides particulières, en fondant ses distinctions de classes, d'ordres, de genres, d'espèces sur la prédominance d'autant de phé-

(1) J.-B. Morgagni, *De sedibus et causis morborum*, etc., in-4<sup>o</sup>, 1766. Lettres 8, 45, 59.

(2) *Ibidem*, Lettres 9, 30, 40, 49, 50, 1, 2, etc.

nomènes fonctionnels caractéristiques, principaux ou secondaires. L'œuvre du professeur de Montpellier est entachée de nombreuses imperfections; elle offre surtout l'inconvénient de reproduire plusieurs fois la même chose sous des noms différens; mais, au demeurant, on doit fermer les yeux sur ces défauts, parce qu'au moins on est presque sûr de trouver inventoriés dans ce vaste catalogue tous les désordres fonctionnels qui ont coutume d'affecter l'organisme, et que, jusque là, les hommes voués à la pratique de la médecine n'avaient jamais eu à leur disposition un manuel de pathologie aussi bien conçu et aussi riche en détails. Le parti que Sauvages a su tirer des matériaux qui sont du ressort de la pathologie mentale, et qu'il a dû rassembler avec assez de difficulté, atteste, comme on va le voir, toute la pénétration d'esprit de cet habile nosographe.

Sauvages considère l'homme comme un être mixte, comme un composé d'esprit et de matière, c'est-à-dire comme une espèce intelligente qui est mise et se peut mettre en rapport soit avec l'ensemble de ses organes corporels, soit avec le monde extérieur, par le secours et l'intermédiaire de l'appareil nerveux. Les sensations, les jugemens, les affections, les actes de la volonté prennent naissance dans l'ame à l'occasion de certains mouvemens déterminés des centres nerveux encéphaliques, et c'est l'ame qui réagit sur ces mêmes centres et sur les rayons qui en dépendent pour leur transmettre ses incitations. Dans l'état de santé, tout ce concours d'opérations compliquées s'effectue sans trop de désaccord; mais dans l'état de folie, le dérangement des agens de l'innervation ne permet plus à l'ame de recevoir d'une manière convenable les ébranlemens matériels qui lui sont nécessaires

pour former régulièrement ses sensations ; les ébranlemens qui lui sont nécessaires pour rappeler convenablement ses souvenirs, pour former des jugemens sains, pour faire exécuter convenablement ses déterminations bien ou mal calculées. Il résulte de cet inconvénient que le désordre s'introduit dans les fonctions sensibles et intellectuelles, dans les instrumens destinés à répondre aux volitions, et que l'homme spirituel se trouve pour plus ou moins de temps comme asservi à l'empire des organes destinés à son service. On ne peut qu'applaudir à une manière de philosopher aussi sage et aussi orthodoxe ; mais il importe de noter aussi que, même d'après la manière de voir des plus rigides animistes, toujours les désordres fonctionnels, sensitifs et intellectuels doivent avoir, comme ceux des volitions, une fois au moins qu'ils sont apercevables à l'extérieur, leur représentation matérielle dans l'encéphale. En conséquence donc, les médecins animistes qui, apparemment, n'ont pas moins à cœur que les autres de délivrer promptement l'ame des aliénés de l'état pénible d'asservissement où elle se trouve engagée, et qui jugent qu'il n'est pas indifférent, pour en mieux venir à bout, d'acquérir des données plus ou moins positives sur la nature des lésions qui affectent le système nerveux des fous, ne manqueront pas d'applaudir à l'empressement que beaucoup de personnes sont disposées à mettre dans leurs recherches d'anatomie pathologique. Sans montrer un goût décidé pour ce genre de recherches, Sauvages en apprécie si bien l'utilité, qu'il n'hésite pas, dans une foule de circonstances, à attribuer le vice observé dans les fonctions de l'ame à l'accumulation de la sérosité dans le cerveau, à la rigidité, à la sécheresse des fibres de cet organe, enfin à une altération constatée de son tissu. Il est donc

bien certain que Sauvages n'a point repoussé les secours de l'anatomie, alors même que son attention était surtout portée du côté de l'ame; et en agissant autrement, il aurait encouru le reproche d'avoir obéi à des vues rétrogrades, reproche qu'on ne saurait justement lui adresser.

Comment le nosographe de Montpellier va-t-il procéder à la classification des maladies de l'ame? Ces maladies, dit-il, sont constituées par des lésions des sensations, par des lésions des inclinations, par des lésions de l'entendement; donc on peut les distribuer en trois ordres.

Dans le premier ordre, Sauvages réunit sous le titre d'*hallucinations* des maladies qui ont pour causes certaines lésions des appareils sensitifs, et pour symptômes des erreurs de l'imagination. Dans ce groupe doivent se ranger comme autant de types de genres : le vertige, la berlué, la diplopie, le tintoin, l'hypocondrie, le somnambulisme.

Dans le second ordre, celui des *bizarreries*, qui est caractérisé par la prédominance de certains penchans ou de certaines répulsions morbides de l'ame, Sauvages institue des genres qui portent le nom de *piea*, de *boulimie*, de *polydipsie*. Les *antipathies*, la *nostalgie*, la *panopobie*, le *satyriasis*, la *nymphomanie*, le *tarentisme*, ou *choréomanie*, enfin l'*hydrophobie* achèvent de remplir son cadre.

Dans le troisième ordre, celui des vrais délires, se trouvent les affections attribuées à l'encéphale et à l'entendement. Cette troisième coupure embrasse le genre *paraprosynie* ou transport aigu de l'ame, les genres *mélancolie*, *démence*, *manie* et *démonomanie*.

Sauvages place dans une coupure accessoire la perte de la mémoire et celle du sommeil.

Sans être positivement plus défectueuse que telle ou telle autre, que l'on pourrait proposer, cette combinaison

semble destinée à prouver la presque impossibilité d'établir une classification satisfaisante des maladies psychiques. On sent tout de suite combien il est difficile qu'une maladie reste longtemps constituée par un symptôme isolé, ou qu'un symptôme, assez prédominant d'abord pour attirer à lui tout seul l'attention, conserve longtemps le degré d'importance qu'il avait semblé présenter dans le principe. Il devra donc arriver presque nécessairement que telles ou telles maladies attribuées à l'ame, telles que l'hypocondrie, la nostalgie, la choréomanie, la nymphomanie, le satyriasis qu'on s'était cru fondé, dans un premier aperçu, à placer dans la catégorie des hallucinations ou des penchans maladifs, sembleront, après qu'on aura réfléchi à l'ensemble de leurs symptômes, devoir être placées avec plus de fondement dans l'ordre des délires. Mais il sera toujours loisible à la critique de s'exercer avec plus ou moins de raison sur les classemens établis pour introduire un certain ordre dans nos connaissances. Finalement Sauvages est rarement en désaccord avec les conventions qui marquent le point d'où il est parti pour établir ses divisions systématiques.

Les sensations malades, et la perversion des inclinations, jouant un rôle incessant dans la production des faux raisonnemens et dans l'envahissement du délire, l'idée de commencer l'étude des folies par les hallucinations et par les bizarreries, comme les appelle Sauvages, était certainement une idée féconde en résultats. Sauvages n'avait pas été sans remarquer, il le répète plusieurs fois dans différens passages de son ouvrage, que souvent la source des hallucinations, des appétits vicieux était purement cérébrale, qu'il arrive à chaque minute aux hallucinés de prendre l'ombre des sensations anciennes pour des sensations

actuelles. Eh bien, le nosographe de Montpellier n'avait qu'à mettre cette observation à profit, qu'à mettre en relief les sensations qui s'engendrent spontanément dans le cerveau de ces malades, qui se rapportent à la vue, à l'ouïe, au toucher, au goût, à l'odorat, qu'à les poursuivre dans leurs combinaisons mutuelles, qu'à constater que ce ne sont pas seulement des sensations simples et isolées que perçoivent les hallucinés, mais des idées toutes faites, toutes combinées, des conversations longues et soutenues, et il reculait certainement les limites de la pathologie mentale. Malheureusement l'idée que le délire seul avait le droit de domicile dans l'encéphale, et que le point de départ des hallucinations avait lieu, le plus ordinairement, par le fait, dans l'extrémité périphérique des appareils sensitifs, est venue remplacer, dans l'esprit de Sauvages, un premier aperçu important, et il a consacré son temps à définir les causes présumées du tintoin, de la berluie et d'autres semblables affections qui sont presque toujours étrangères à la production des véritables folies. Cet écart de la véritable voie qui s'offrait à Sauvages ne sera cependant pas tout à fait sans résultats pour la science ; il forcera les pathologistes à arrêter leur attention sur les causes des sensations erronées dont l'origine est étrangère au cerveau, et qui supposent l'influence actuelle d'un agent réel sur les expansions des nerfs préposés à la transmission des impressions jusqu'à l'encéphale. Sauvages a fait des efforts qu'on ne peut trop louer pour expliquer le mécanisme des sensations illusoires tenant à un vice local de l'œil ; il a bien vu que dans l'hypocondrie le cerveau était influencé dans son mode de sentir par l'état des nerfs éloignés ; mais il a complètement négligé de parler des fausses sensations qui paraissent tenir à l'état vicieux du cerveau, et dont on trouve

des exemples sur les individus qui prennent le sifflement de l'air pour des voix articulées, la tête d'un homme pour la tête d'un cheval, un chien pour un cochon ; le temps devait seul apprendre à distinguer convenablement ces singulières erreurs de jugement.

En établissant un ordre fondé sur la prédominance des penchans et des antipathies, Sauvages ne pouvait guère manquer d'inspirer aux médecins l'idée d'étudier à fond tous les phénomènes de la folie impulsive. En faisant entrer dans cette subdivision des vésanies, des affections telles que la boulimie, le satyriasis, la nymphomanie, il leur indiquait d'une manière positive que les folies impulsives se rattachaient plus ou moins fréquemment à une lésion viscérale éloignée de nature spéciale, et qu'il n'était pas sans importance, pour les malades, et pour les médecins désireux de s'instruire, de toujours avoir cette dernière vérité en vue. La portée de cette remarque est si bien appréciée par Sauvages, qu'il dit quelque part que c'est parce que les sensations qui accompagnent la boulimie, le satyriasis, la nymphomanie, se compliquent constamment d'un mouvement de l'âme plus ou moins comparable à la passion, qu'il a cru devoir séparer ces affections d'avec ses hallucinations. De pareilles réflexions supposent des connaissances physiologiques toutes spéciales et d'un ordre véritablement élevé. On ne s'attend pas d'abord à trouver dans une sorte de manuel des observations aussi judicieuses et aussi solides.

L'ordre des vrais délires est peut-être celui de tous où Sauvages a le plus obéi à l'esprit d'imitation, ou du moins c'est celui où les caractères génériques lui ont coûté le moins de peine à établir. Il appelle démence un délire apyrétique général, continu, exempt d'excitation; manie, un délire



apyrétique continu, général, compliqué de fureur; mélancolie, un délire apyrétique calme, partiel, qui s'exerce de préférence sur un sujet triste; démonomanie, un délire mélancolique qui est attribué à une influence diabolique; paraphrosyie, un transport éphémère et transitoire qui est le plus souvent occasionné par l'ingestion d'une substance vénéneuse dans l'organisme. Telle était à peu près la classification des aliénations mentales établie jusque là par les manigraphes. Examinons à présent s'il y avait quelque avantage à instituer un aussi grand nombre d'espèces morbides que l'a cru devoir faire Sauvages.

Il est quelquefois nécessaire de fixer d'une manière particulière l'attention des médecins sur la présence de certains phénomènes fonctionnels qui se trouvent mêlés comme par hasard aux symptômes dont le groupe représente habituellement une espèce morbide; c'est ainsi qu'il est très important de signaler l'embarras de la prononciation venant compliquer tout à coup la manie ou la mélancolie. On peut, à la rigueur, dans des cas pareils, adapter au nom générique un mot qui fera ressortir l'existence de ce phénomène accidentel, et, en procédant de la sorte, ériger, en espèce, par exemple, la manie ou la mélancolie avec paralysie. Mais on tombera dans la superfétation si on saisit le symptôme accidentel le plus insignifiant pour fonder des espèces à l'infini. La plupart des espèces distinguées par Sauvages ne méritent pas d'être mentionnées dans un ouvrage sérieux.

On note, du reste, dans la *Nosologie* de Sauvages, beaucoup de faits d'observation pratique tels que ceux qu'on va rapporter. Souvent la panophtobie nocturne, qui se remarque sur les enfans, est occasionnée par la présence des vers qui remouvent de la partie déclive du canal alimen-

taire vers l'œsophage. Les femmes hystériques acquièrent souvent une impressionnabilité nerveuse telle que le moindre bruit les fait tressaillir, leur cause des battemens de cœur tumultueux, des frayeurs et des lipothymies. La vue d'une araignée, d'une chauve-souris, d'un insecte dégoûtant, suffit pour renouveler le dérèglement de leurs émotions. La même chose survient quelquefois dans l'hydrophobie contagiense; les hydrophobes sont saisis de terreur à la vue des personnes qui entrent dans leur appartement; l'éclat de la lumière, l'impression causée par l'aspect imprévu d'un objet vulgaire, le mouvement de l'air réveillent chez eux de nouveaux accès d'épouvante. Le satyriasis peut compliquer ce terrible état.

La nymphomanie tourmente souvent les filles les plus pures, les vierges vouées aux pratiques de la dévotion la plus exemplaire. En vain, elles cherchent à étouffer le feu qui s'allume dans leurs sens, et que la vue d'un confesseur infirme et repoussant suffit quelquefois pour porter à un degré d'exacerbation humiliant : l'insomnie, le chagrin, l'amaigrissement, des remords incessans, le désespoir, le suicide, des élans furieux peuvent aggraver cette espèce de délire. On peut se laisser aller à penser qu'elles feignent la manie ou la possession diabolique pour sortir des cloîtres où elles sont enfermées. Le cynisme des propos et des actions peut être poussé à un degré révoltant; certaines filles nymphomanes, après avoir vomi les paroles les plus obscènes, se portent sur ceux qui les contiennent à des voies de fait qui les rendent dangereuses. On a vu le travail de la conception calmer tout ce désordre des penchans amoureux et suffire pour rétablir l'empire de la raison.

La mélancolie dansante, la fureur de la danse, a été ob-

servéc dans plusieurs pays. Les jeunes filles y sont disposées à certaines époques de l'année, dans plus d'une contrée, notamment dans les montagnes des Cévennes. La musomanie ou le désir insensé de percevoir les accens de la musique constitue aussi un état maladif ; les habitans d'Abdère, qui se prirent, à certaine époque, à déclamer publiquement, qui abandonnaient leurs occupations pour danser en chantant tous à la fois, étaient atteints de la muso-choréomanie. L'élan insurmontable qui pousse parfois les habitans des campagnes de la Pouille à danser jour et nuit, et qu'on dit provenir de l'inoculation d'un venin, de l'humeur de la tarentule surtout, tient de la nature de cette même affection nerveuse. La muso-choréomanie est fréquemment contagieuse, et elle a été remarquée jusque sous les climats d'Afrique.

Parmi les délires éphémères qui constituent les paraphrosynies, on doit s'attacher à définir ceux qui peuvent être causés par l'introduction de certains agens toxiques dans l'organisme vivant : les liquides de nature alcoolique, le principe narcotique des *datura*, de la jusquiame, de la belladone, de la conie maculée, de la ciguë vireuse, les substances opiacées introduits dans l'estomac, ont pour effet de susciter presque aussitôt une sorte de folie, un délire éphémère qui peut épuiser le principe de la vie. Le vin, préparé avec les semences de la pomme épineuse, commence par provoquer le sommeil ; à son réveil l'individu qui a fait usage de cette boisson est comme insensé, la futilité de ses idées, la bizarrerie de ses gestes, les saillies qui lui échappent excitent le rire des assistans ; quelquefois cette sorte d'intoxication ne se dissipe qu'au bout de plusieurs jours, et certains malades, pendant ce temps, refusent de parler, indiquant par signes leurs principaux

besoins. On a vu dans le midi des bandes de voleurs, des femmes perdues, mettre à profit la connaissance de ce poison pour exercer leur redoutable ou immorale industrie. Le bourreau d'Aix, ayant avalé du vin empoisonné, passa une nuit entière à danser dans le cimetière de la ville.

Dans l'Inde on se procure souvent à dessein une sorte de transport féérique en avalant un breuvage aromatisé, préparé avec de l'opium, de la stramoine et des semences de chanvre. Les jeunes bayadères qu'on amène parées de leurs plus riches atours, en présence du peuple, au Malabar, les jours où l'on se propose d'apaiser la colère des idoles, et qui, au milieu des évolutions d'une danse rendue plus animée par le concert des instrumens, finissent par écumer et se débattre comme si elles étaient possédées par quelques génies, ont bu, avant de sortir du sanctuaire, une certaine dose de ce magique breuvage. Le peuple qui voit quelques heures plus tard ces chastes prêtresses rentrées dans leurs habitudes de décence, parce qu'on leur a fait avaler un philtre d'une nature calmante, se figure que le démon qui les tourmentait d'abord est maintenant dompté.

Rien n'est plus curieux que l'étude des phénomènes physiques qui succèdent dans certains cas à l'ingestion des substances opiacées dans l'estomac; ce qu'il y a de bizarre, c'est que le transport peut éclater quelquefois sur des individus habitués à faire usage d'opium, d'eau-de-vie, sous l'influence d'une privation absolue de ces substances, et se dissiper aussitôt que le même individu peut recommencer à avaler des doses modérées d'opium ou de liqueur.

La calenture est un transport apyrétique subit qui saisit quelquefois les gens de mer sous la région tropicale, qui leur fait apercevoir sur la surface des flots des ombres, des figures d'arbres, des feuilles, et qui les porte à se pré-

cipiter dans la mer. Ces accidens cèdent bientôt à un régime et à des soins faciles à administrer.

La paraphrosynie hystérique ressemble parfois au délire du somnambulisme ; l'état des sens, le mode d'association des idées, la raideur des membres, la bizarrerie des postures donnent à cette espèce de délire une expression toute particulière.

Les nouvelles accouchées sont exposées à un désordre d'idées qui est souvent compliqué de tintemens d'oreille, de douleurs de tête insupportables, et qui peut aboutir à une apoplexie comateuse, si on s'avise de tonifier ces malades en leur faisant accepter des alimens restaurans.

Il faut distinguer, parmi les nombreuses variétés de la démence, la démence des vieillards, qui paraît surtout dépendre de l'excès de consistance du cerveau, et la microcéphalie, qui fait ressembler jusqu'à un certain point les malades à des singes, et qui provient vraisemblablement d'un arrêt de développement des organes affectés à l'imagination. Les démens à petites têtes ont les facultés de l'entendement plus ou moins étroites.

L'excès du froid a pu occasionner quelquefois la suspension de l'exercice des facultés intellectuelles. Trois filles voyageant en voiture, pendant un hiver rigoureux, se trouvèrent tout à fait imbéciles en arrivant chez leurs proches. Bartholin fit couvrir avec des peaux de mouton la tête de ces filles, dont l'état stupide persistait depuis quatorze jours ; les fonctions de l'ame ne tardèrent pas à reprendre leur ancienne liberté.

L'érotomanie n'a rien de commun avec le satyriasis et la nymphomanie. Le culte sentimental et idéal que rend l'érotomane à l'objet de son amour exclut tout sentiment charnel. Vivre dans la contemplation de cet objet, souffrir

de son absence, se réjouir à sa vue, oublier ses occupations, ses devoirs, le temps du repos, devenir insensible à l'aiguillon de la faim, tel est le rêve qui fait les délices de ce nouveau Don Quichotte.

L'érotomanie n'est point annoncée, comme le satyriasis et la nymphomanie, par la violence des désirs physiques. L'érotomane se complait dans l'adoration de l'objet aimé auquel il rend une sorte de culte romanesque ; sacrifiant tout à son amour, il perd le sommeil, passe rapidement du désespoir à la joie et oublie jusqu'au besoin de la faim. Aristote, Orphée, Salomon, le Tasse brûlèrent, assure-t-on, de ce délire insensé. Aristote offrait à son épouse la fumée des parfums ; Salomon poussait l'amour jusqu'à l'idolâtrie ; Orphée, au dire des poètes, alla chercher Eurydice jusque dans les gouffres du Tartare ; Lucrèce trancha le fil de ses jours dans un accès d'amour ; le Tasse passa quatorze ans dans les rêves d'une flamme malheureuse.

La mélancolie religieuse est le partage des âmes timorées qui s'effraient de la crainte des jugemens de Dieu, et qui n'osent plus compter sur les bienfaits de sa clémence. Elle atteint souvent les individus qui ont usé tous les plaisirs de la vie et qui espéraient retremper leur âme dans les douceurs d'une suave dévotion ; mais qui, au lieu d'y puiser, comme ceux qui ont mis de bonne heure toute leur âme en Dieu, la résignation nécessaire pour se conformer à ses volontés, pour accepter ses châtimens, tombent dans une fluctuation d'idées, dans une irrésolution qui aboutit à la folie la plus méticuleuse. Ce genre de délire n'est pas rare en Egypte. Ceux qui dans ce pays ambitionnent le titre de saints sont reconnaissables à l'émaciation de leur corps, à la malpropreté de toute leur personne, à la couleur bronzée de leur peau. Le peuple, auquel ils prêchent le mépris

des richesses et des jouissances de la vie, qui les voit tout sacrifier pour vivre dans des solitudes arides, ne doute pas de leur sainteté. Ainsi le diable a aussi ses martyrs.

Il ne faut pas confondre avec l'hypocondrie une variété de mélancolie qui porte certains individus parfaitement frais et dont toute la personne respire un air de vie et de santé à croire cependant qu'ils sont à deux doigts de la mort. Ces malades, qui accusent incessamment des vertiges, des maux de tête, des maux de poitrine, qui semblent à tout bout de champ sur le point de défaillir, font de leur situation une peinture tellement alarmante, qu'on pourrait aisément, si on ne se tenait pas sur ses gardes, s'en laisser imposer par la chaleur de leurs plaintes. Mais on s'aperçoit bien vite, en les examinant avec quelque attention, qu'ils n'éprouvent point, comme les vrais hypocondriaques, ces renvois, ces phénomènes spasmodiques, ces sensations viscérales douloureuses qui minent l'existence des personnes dont les expansions nerveuses sont réellement lésées; que tout, au contraire, contraste chez eux avec le tableau qui remplit leur imagination. Cette espèce de folie, rare parmi les pauvres, les artisans, les individus d'un esprit inculte et borné, empoisonne souvent l'existence des individus qui vivent dans l'oisiveté et dans la mollesse. Les femmes, les hommes de génie, les adolescents dans la force de l'âge, y sont surtout enclins. L'enfance et la vieillesse en sont également exemptes.

Dans la folie constituée par l'excès d'orgueil, l'homme peut se croire l'égal de la divinité. Alexandre, abusé par les flatteries de ses courtisans, eut besoin de voir couler son sang pour reconnaître l'infirmité de sa nature. Salmonée, se croyant le père des dieux, se complaisait à imiter le bruit du tonnerre en lançant son char sur un pont d'ai-

rain. Un étudiant parcourut un jour la Cité en criant tout haut qu'il était roi de France.

Les interdits ou stupides restent immobiles à la même place, refusant de s'asseoir s'ils sont debout, de se lever s'ils sont assis, de sortir du lit si une fois ils sont couchés. Ils ne marchent qu'autant qu'on les pousse ; sans éviter la présence des autres hommes, ils ne s'inquiètent ni de ce qu'on leur demande, ni de ce qu'on leur dit, et se comportent comme s'ils ne sentaient, ne voyaient ni n'entendaient point ; on dirait que rien au monde ne peut les distraire d'une idée qui les absorbe ; il faut saisir un moment propice pour leur introduire dans la bouche l'aliment qu'ils ne songeraient pas à prendre, et qu'ils avalent comme machinalement. Un architecte de Barcelone ayant perdu toute sa fortune tomba dans la mélancolie, et devint comme interdit. La haine qu'il conçut pour sa femme et la crainte de l'inquisition lui suggérèrent d'abord le désir de changer de pays ; bientôt il refusa de parler, et de répondre de la voix ou du geste à ceux qui lui témoignaient de l'intérêt ; on ne pouvait pas douter qu'il n'entendît et qu'il ne vît, car il indiquait encore par un signe les besoins naturels qu'il sentait la nécessité de satisfaire. Il fallait le menacer pour le décider à manger ; mais il devenait difficile de l'arrêter une fois qu'il avait commencé à avaler le premier morceau. La durée de son sommeil n'était au plus que de deux heures par nuit ; le reste du temps il demeurait immobile, les yeux tout grands ouverts ; le pouls était naturel ; rien n'indiquait la perte des forces.

Il arrivait souvent aux riches marchands scythes que des intérêts commerciaux obligeaient à faire à cheval des courses longues et répétées, et qui ignoraient l'usage des étriers, de tomber dans l'impuissance et de se persuader



qu'ils étaient changés en femmes. Plusieurs de ces mélancoliques prenaient les vêtemens de l'autre sexe et s'exerçaient à manier le fuseau. Les pauvres qui voyageaient le plus ordinairement à pied ne contractaient pas ce genre d'aliénation mentale.

Le dégoût de la vie accompagné d'une certaine propension au suicide est commun parmi les Anglais. Ceux qui se sentent pressés par ce mal font leur testament, mettent en règle leurs principales affaires, adressent à leurs amis quelques lignes d'adieux et se donnent la mort en se pendant ou en avalant quelque poison énergique. On sait que la fureur du suicide devint épidémique parmi les filles de Milet, et que le seul remède qui réussit au sénat de cette ville pour les empêcher de se pendre fut de faire afficher que celles qui, dorénavant, se tueraient seraient exposées nues sur la place publique, à la vue du peuple. Une fureur analogue porta pendant un temps les femmes de Lyon à se noyer par bandes dans les eaux du Rhône. Le penchant au suicide s'observe communément sur les mélancoliques et sur les maniaques ; mais le dégoût de l'existence qui est familier à ceux de la Grande-Bretagne offre cela de particulier qu'il n'est point précédé de vraie folie, qu'il n'est point motivé par des causes sérieuses et que le suicide est exécuté pour ainsi dire à froid.

La mélancolie vagabonde pousse ceux qui en éprouvent les atteintes à changer sans cesse de place et de lieu sans qu'ils se puissent au juste rendre compte du motif qui les porte à agir de la sorte. Ces malades sont craintifs et vaguent surtout quand les autres hommes reposent, choisissant le moment des ténèbres pour s'enfoncer dans des lieux abandonnés, tels que les cimetières. Leur langue est aride, leur peau rude et sèche, leur corps émacié, leurs

yeux sont caves, ternes, secs; soif ardente, fréquens ulcères aux tégumens des membres inférieurs.

Dans la zoanthropie les malades se croient changés en animaux... Forestus, Schenk ont examiné de près plusieurs lycanthropes; Donat cite l'observation de deux lycanthropes qui furent trouvés emportant à travers les champs des portions de cadavres. Leur peau était livide, leur teint hâve, la soif inextinguible. On a vu à Montpellier un homme qui croyait être transformé en chat, et qui avait une frayeur mortelle des chiens.

Dans la mélancolie dite d'inspiration, les aliénés sont persuadés qu'il existe en eux une lumière qui participe de l'essence divine, qui les illumine et les incite à prophétiser. Paracelse assurait que le génie qui l'inspirait se tenait caché dans le pommeau de son épée; les fanatiques des Cévennes croyaient fermement que leurs prophétesses étaient illuminées par l'esprit saint et que leurs prédictions étaient infaillibles. On sait que ces folles n'éprouvaient le besoin de prophétiser qu'au sortir des accès convulsifs qui les tenaient plus ou moins longtemps étendues sur le sol. Les convulsionnaires de Saint-Médard se vantaient aussi de lire dans les destinées à venir.

La démonomanie persuade à ceux qui en sont affectés qu'ils sont magiciens, sorciers, obsédés ou possédés; qu'ils sont travaillés par la force occulte des maléfices. Ceux qui sont particulièrement préoccupés des idées de sorcellerie se figurent qu'ils ont fait un pacte avec le dieu du mal, et qu'ils sont devenus omnipotens. Il est très commun de rencontrer des vieilles qui assurent qu'elles ont le pouvoir de ruiner la santé des nouveau-nés, de les débarrasser de leurs maladies, de rendre impossible le rapprochement des nouveaux époux. Les bergers font mille choses

absurdes pour obtenir du démon une prétendue monnaie volante, pour obtenir que leurs troupeaux ne soient jamais assaillis par les loups. Ceux qui croient être devenus magiciens, ceux qui croient aux effets de leur puissance, sont dans un véritable état de délire. L'usage des poisons somnifères a concouru plus d'une fois à faire naître la démonomanie. Il est sûr que l'huile qu'on extrait de la graine du stramoine, lorsqu'elle est appliquée sur les tempes, enfante des visions féeriques. Gassendi a connu en Provence un homme qui chaque fois qu'il lui prenait fantaisie de voir les fêtes des démons s'introduisait dans l'anus un pessaire enduit de cette huile ; à peine était-il endormi, qu'il croyait sortir par la cheminée et être emporté au sabbat par un diable.

Une foule de malheureux ont soutenu jusque sur le bûcher qu'ils avaient eu le diable dans leurs entrailles, qu'ils avaient participé aux plaisirs de ses fêtes, qu'ils avaient consommé avec lui le péché de la chair. Cette obstination malade explique l'acharnement qu'on mettait autrefois à les brûler.

Le fanatisme religieux constitue une espèce de folie. Dire tout ce qu'il a fait commettre de forfaits, combien il a fait périr de millions d'hommes au milieu des flammes et des plus douloureux supplices, c'est une chose impossible ; mais on peut affirmer que les ravages de la peste ne sont pas pires que ceux du fanatisme. On a vu en Suisse des fanatiques qui croyaient abattre la mitraille avec leur souffle, et qui se faisaient écharper en se disant invulnérables.

Un médecin d'Argenton en Berry a publié l'observation de deux filles hystériques dont le délire était tellement extraordinaire qu'on aurait pu être tenté de les qualifier de démoniaques.

L'abus de l'opium provoque quelquefois dans l'Inde, sur les nègres qui veulent s'exciter à la vengeance, une sorte de fureur homicide qui ressemble à une rage effrénée. Ces misérables s'élancent dans les rues le poignard à la main, égorgent tous ceux qui se trouvent sur leur passage, sans s'inquiéter s'ils frappent un ami ou un ennemi. Il arrive souvent à Java et dans d'autres contrées de l'Inde orientale que les citoyens se voient obligés d'accourir en armes au-devant de ces forcenés et de les mettre à mort comme des bêtes féroces. Ce délire constitue la rage de l'hamuc; quand ce mot est proféré dans les cités, la terreur s'empare des passans, qui se hâtent de chercher leur salut dans la fuite.

Les caractères généraux de la manie sont bien saisis et bien indiqués par Sauvages. Il expose bien aussi les différences qui s'observent entre les symptômes de cette maladie et ceux de l'imbécillité, de la mélancolie, de l'hydrophobie et de la démonomanie; mais il ne laisse pas, en procédant à la description des différentes espèces de manie, de confondre quelquefois le délire général avec le délire partiel.

Il nomme manie laiteuse celle qui éclate de temps à autre vers le dixième jour de l'accouchement, et qui peut persister plus ou moins longtemps après la parturition; il l'attribue à l'accumulation du lait dans le cerveau, et prévient qu'elle ne doit pas être confondue avec certains phénomènes hystériques qui s'observent fréquemment sur les nouvelles accouchées.

On sait, dit-il, que les bœufs deviennent comme furieux lorsqu'ils se voient assaillis par des insectes ailés dont la larve est destinée à vivre dans leur chanfrein; on a remarqué aussi que les rennes, lorsqu'ils se voient poursuivis

par les femelles d'œstre qui semblent vouloir faire leur ponte sur leurs naseaux, courent pendant plusieurs heures avec une rapidité étonnante. On a vu de même la manie persister pendant six mois sur un paysan qui rendit une larve d'œstre par le nez, et qui fut rétabli aussitôt qu'il fut débarrassé de cette espèce de ver. Un second maniaque dont la folie fut jugée dépendre de la même cause fut rendu aussi à ses habitudes de raison par l'expulsion d'une larve chargée de poils.

Le retour de la manie peut coïncider avec le retour de la pleine lune ; elle peut chaque jour paraître et disparaître avec le soleil. Mead a remarqué que ce violent délire suspendait quelquefois subitement les progrès de la phthisie pulmonaire et que la peste n'atteignait point les maniaques.

Les phénomènes sensitifs intellectuels et moraux, les élans convulsifs qui se notent dans l'hystérie sont relatés avec soin par Sauvages. Les alternatives de gaieté et de tristesse, la tendance aux spasmes, la constriction du gosier, le gonflement du ventre n'ont point échappé à l'attention de ce nosographe. Il prévient aussi le lecteur que cette affection peut s'accompagner de désirs impérieux, et cite le fait d'une religieuse qui, à la suite de ses crises hystériques, s'abandonnait à des actes de déraison et ne manquait jamais, tout en dansant et sautant dans l'appartement, de lâcher des paroles ordurières et de chanter des vers érotiques. Cette dame, dans l'intervalle des accès, ne paraissait pas se ressouvenir de ce qu'elle avait fait ni de ce qu'elle avait dit au sortir de ses attaques. La chlorose, la suppression des règles, la leucorrhée, la gastralgie, sont notées comme autant d'états morbides qui prédisposent aux convulsions hystériques.

A propos de l'extase, de la catalepsie, de la complication

de ces maladies étranges, soit avec le délire mélancolique, soit avec l'hystérie, soit avec le somnambulisme, Sauvages accumule les observations les plus instructives; seulement l'analyse des phénomènes psychiques de l'extase et de la catalepsie demandait à être poursuivie avec plus de soin qu'il n'en a consacré à leur étude.

Sauvages range à tort parmi les épilepsies simulées les attaques convulsives survenues chez les jeunes prophètes et sur les prophétesses des Cévennes. C'est également à tort qu'il place le délire et les autres accidens nerveux observés sur les ursulines de Londun parmi les maladies feintes. Mais il démontre très à propos, en citant l'histoire d'une religieuse qui possédait le grec et le latin, et qui se mit tout à coup à parler ces deux langues pendant un accès de délire fébrile, que beaucoup de prétendus démoniaques ont réellement appris autrefois les langues dont ils font usage dans certains états morbides. Il ne craint pas de s'élever contre l'opinion de Frédéric Hoffmann, qui soutient qu'il existe en réalité des sorciers, des magiciens et de véritables possédés. Il loue le bon esprit des parlemens qui viennent enfin de proclamer que toute cette classe d'individus devait être considérée comme privée de raison, et comme telle soumise au traitement qui s'administre aux aliénés confinés dans les hospices (1).

Aujourd'hui qu'on multiplie le nombre des mémoires et quelquefois des volumes pour tracer l'histoire d'une lésion fonctionnelle plus ou moins facile à éclaircir, peut-être sera-t-on tenté de se plaindre de la concision des exposés de Sauvages; il est certain pourtant que les ébauches esquissées par ce classificateur ont donné l'idée de

(1) B. de Sauvages, *Nosologia methodica*, etc., in-4°, 1768, t. 2, p. 150 et suiv.

plus d'un travail sérieux à ceux qui, par la suite, ont su se rendre compte de l'importance des données représentées par des cadres d'une apparence aussi mince.

Le *Synopsis de médecine pratique* de Lieutaud, qui parut deux ans environ après la *Nosologie* de Sauvages, n'apprit rien de neuf sur les maladies du cerveau; on peut dire même que Lieutaud ne s'est pas donné la peine de reproduire dans son ouvrage les types des principales véreuses, et qu'il a sauté pour ainsi dire à pieds joints par-dessus la classe entière des affections mentales. Cependant cette publication eut le grand avantage d'entretenir les esprits dans la direction que leur avait imprimée tout récemment Morgagni, et d'habituer la jeunesse à toujours faire marcher de front l'étude des lésions anatomiques avec celle des lésions fonctionnelles. A l'occasion de l'amnésie, Lieutaud fait une remarque qui annonce que, même dans les maladies dites psychiques, il ne perdait jamais de vue les conditions et l'influence des instrumens matériels.

« On se tromperait grossièrement, est-il dit, dans la traduction du *Synopsis*, si, d'après le titre de ce chapitre, on jugeait que l'âme est sujette à des maladies ou qu'il y en a de plusieurs espèces. On ne saurait douter que l'être immatériel qui nous aime ne soit également parfait dans tous les hommes et qu'il ne saurait changer de nature. Il ne faut pas cependant être surpris qu'il y ait, par rapport à l'esprit, une si grande distance d'un homme à un autre; que cette substance intellectuelle soit capable de si peu de chose dans l'enfance et dans l'extrême vieillesse; qu'elle perde tous ses agrémens et ne soit presque plus reconnaissable dans l'état de maladie; que l'esprit des femmes paraisse être d'une autre trempe que celui des hommes;

qu'une nation, à cet égard, soit supérieure aux autres, et que les siècles même ne se ressemblent pas. Les physiiciens n'ignorent pas qu'il faut rapporter ces différences à la disposition du corps et aux objets qui l'environnent. En effet, il paraît évident que l'esprit et le corps ont l'un sur l'autre un pouvoir réciproque dont on ne connaît guère l'étendue... (1). » Un médecin qui a tenu une fois un pareil langage ne serait pas excusable de négliger les recherches nécroscopiques ; aussi Lieutaud, soit qu'il parle de la manie, de la mélancolie, de la perte de la mémoire ou de la frénésie, a toujours l'attention de relater ce qui a été trouvé par lui ou ses prédécesseurs, et dans les centres encéphaliques et dans les principaux viscères des individus qui ont succombé à la suite de l'une ou de l'autre de ces affections. Mais il est véritablement à regretter qu'en se plaçant franchement à côté de Willis, de Bonet, de Manget et de Morgagni, pour tout ce qui a trait à l'anatomie morbide, ce pathologiste ait négligé aussi complètement qu'il l'a fait l'étude des hallucinations, par exemple, celle des différentes espèces de manie, de mélancolie et des maladies telles que l'extase, la catalepsie, la nymphomanie, l'hypocondrie, dont les formes et les complications n'étaient pourtant pas tout à fait indignes de son intérêt.

L'ouvrage publié par Lorry, en 1765, sous le titre de *Traité de la mélancolie*, roule bien plus sur l'hystérie et l'hypocondrie que sur les affections mentales proprement dites ; mais le soin avec lequel Lorry décrit les spasmes, les convulsions, les anomalies de la sensibilité physique qui viennent compliquer quelquefois certaines dispositions intellectuelles qu'on ne s'habitue que difficilement dans le

(1) *Précis de médecine pratique*, t. 1, p. 296. — *Synopsis universæ praxeos medicinæ*, etc., t. 1, p. 126.



monde à rapporter à la folie, donne un grand prix à son travail.

Sous le nom de mélancolie *humorale*, Lorry décrit une forme d'hypocondrie qu'il croit causée par l'action des humeurs impures sur les agens de l'innervation. Comme Schacht, il pense que tantôt l'atrabile peut imprégner toutes les humeurs et faire sentir son influence nuisible à toutes les parties du système nerveux à la fois, que tantôt elle peut se fixer particulièrement, soit sur le cerveau, soit sur l'appareil digestif, soit sur tel ou tel viscère, et que la diversité qui s'observe dans les phénomènes de la mélancolie humorale doit être attribuée principalement à la différence d'action des parties sur lesquelles s'est précipitée l'humeur peccante. On ne lira pas sans intérêt les raisons invoquées par Lorry pour justifier l'existence des folies atrabilaires; mais les observations d'hypocondrie qu'il rapporte inspirent surtout un haut degré d'intérêt.

Par mélancolie *nerveuse*, Lorry entend une affection qui s'annonce par une certaine débilité d'esprit, avec augmentation de la susceptibilité nerveuse; il l'attribue à une modification inappréciable des instrumens de l'innervation, et la nomme encore *mélancolie spasmodique*, *spasme mélancolique*. On reconnaît à ces caractères la mélancolie hystérique de Schacht et de quelques autres névrosistes.

A en croire Lorry, il suffit d'une augmentation de tension dans le tissu des nerfs et dans le tissu des masses nerveuses intra-crâniennes, pour que le degré de sensibilité dont ces parties sont naturellement douées se trouve augmenté, ainsi que leur puissance de contraction. Or, les causes de la mélancolie spasmodique agissent précisément, dit-il, en augmentant la tension et la vibratilité des appareils destinés à l'accomplissement des actes de la sensibi-

lité et du mouvement, et, dans cet état morbide, les troubles fonctionnels sont en rapport avec la violence de l'éréthisme de la fibre nerveuse.

La mélancolie nerveuse doit être considérée comme *simple* lorsque l'impression des agens extérieurs est ressentie comme dans l'état de santé, mais de manière à causer cependant à l'individu des sensations beaucoup plus vives que dans l'état ordinaire. On a un exemple de ce genre de souffrance chez les personnes que le tintement d'une cloche, l'odeur d'une rose affectent douloureusement, mais qui ne se trompent point sur la nature des sensations qu'elles sont à même de percevoir.

La mélancolie spasmodique, qui s'annonce par la perversion de la sensibilité et du mouvement, dans laquelle les effets fonctionnels ne sont plus en rapport avec l'action habituelle des causes, où les hallucinations, par exemple, sont prises pour des sensations provenant du dehors, et sont capables de faire naître des effets musculaires désordonnés, constitue une sorte de délire ; elle doit former une espèce à part, et ne peut pas être confondue avec la mélancolie simple.

Mais du mélange de ces deux espèces, il résulte un état maladif complexe, et où l'éréthisme des agens de l'innervation se trouve associé à la perversion des phénomènes fonctionnels. Ce troisième état ne survient que trop promptement lorsque l'on ne parvient pas à faire cesser de bonne heure l'excès de tension qui donne lieu à la mélancolie simple.

On juge qu'un malade est atteint de spasme mélancolique simple lorsqu'un bruit insignifiant lui procure une sensation très intense, que la moindre émotion excite de violentes palpitations de cœur, qu'un sentiment un peu vif

est suivi de mouvemens précipités du thorax, de tressaillemens des épaules, que la moindre offense soulève des mouvemens de haine implacables, que le moindre succès produit des transports de joie démesurés, que tous les effets moraux viennent aussitôt se peindre dans les gestes, dans les poses, dans le jeu de la physionomie, que les accens de la musique, le grincement d'une lime sur l'acier suffisent pour causer des émotions délicieuses ou pour provoquer des crises convulsives. On peut regarder comme certain que si de pareilles dispositions persistent longtemps, et que si l'ame vient ensuite à être assaillie par des sujets de chagrin ou de crainte, la perversion de l'action nerveuse ne surviendra que trop facilement.

On ne voit pas trop cependant par quel effet mécanique se peut effectuer cette perversion, mais on connaît bien les circonstances qui influent le plus sur sa manifestation. On sait positivement, par exemple, que la répétition fréquente de certaines douleurs, de certaines impressions viscérales, que la violence des appétits vénériens non satisfaits, et en général que toutes les sensations un peu intenses qui émanent d'un point déterminé de l'organisme, tandis que les autres parties du corps sont exemptes d'ébranlemens, favorisent beaucoup l'invasion de la mélancolie avec délire.

On reconnaîtra toujours la mélancolie délirante à la bizarrerie des hallucinations, à la fausseté des principes qui servent de base aux raisonnemens, à la ténacité des idées prédominantes, à la perversion des passions affectives. On peut être sûr d'avance que toutes les personnes atteintes de ce genre de souffrance obéissent à des sentimens de haine ou d'amour, de crainte ou de joie, qu'elles ont en horreur certains objets ou que sur d'autres se concentrent toutes leurs affections. Jamais l'irrégularité des phénomènes

nes musculaires n'est portée plus loin que sur ces derniers mélancoliques.

On comprend, d'après ce court exposé, que Lorry, en partant du point de départ qu'il s'était lui-même assigné, devait être conduit à décrire et les principales formes du délire mélancolique, et les principales affections convulsives qui sont susceptibles d'aggraver le sort des mélancoliques. Mais l'habileté avec laquelle Lorry a surmonté les difficultés de sa tâche ne peut réellement être bien appréciée qu'autant qu'on a médité ce qu'il dit des symptômes de la mélancolie hystérique, de la mélancolie extatique, des symptômes des différentes espèces d'enthousiasme, de ceux du fanatisme religieux, et de la liaison trop fréquente qu'offrent entr'eux les dérangemens rapportés à la sensibilité, à l'intelligence et au mouvement. En général, les pathologistes n'ont rien tant à cœur que d'isoler les phénomènes fonctionnels, pour les peindre dans leur plus grand état de simplicité; Lorry n'avait pas été sans s'apercevoir de bonne heure que le plus souvent tout se tient dans les maladies de l'appareil nerveux; il s'est au contraire appliqué à représenter fidèlement les groupes de phénomènes que la nature lui offrait tout formés. Ne soyons donc pas surpris si ce respect scrupuleux pour l'observation et la vérité a concilié à ses écrits une importance que l'ignorance seule pourrait être tentée de leur contester(1)....

La crainte de tomber dans des répétitions difficiles à éviter, plus encore que la nécessité de mettre fin à ce chapitre, me porte à négliger l'examen des écrits de Tissot et de Cullen où il se trouve pourtant beaucoup de

(1) *De melancholiâ et morbis melancholicis*, 2 vol. in-8°, 1765.

choses intéressantes sur les maux de nerfs et sur les différentes affections de l'intellect (1). Je me tairai complètement aussi sur le contenu des ouvrages de Greding et de Pinel, attendu que ces deux pathologistes me paraissent ouvrir la marche aux manigraphes du dix-neuvième siècle, et que mon intention formelle, depuis le commencement de ces études, a toujours été de m'arrêter au point où Pinel a pris la pathologie mentale lorsqu'il a commencé à asseoir les bases de ses immortels travaux.

(1) Tissot, *Œuvres complètes*, édit. de Lausanne, 1790, t. 9, 13, 14. — Cullen, *Éléments de médecine pratique*, 2 vol. in-8°, 1787.



---

---

## CHAPITRE SECOND.

---

DES FAITS PRINCIPAUX DONT L'INTERPRÉTATION N'A PAS TOUJOURS  
ÉTÉ BIEN SAISIE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

### § I.

La théomanie extato-convulsive règne épidémiquement parmi les calvinistes dans le Dauphiné, le Vivarais et les Cévennes. Des milliers de villageois, croyant obéir à la volonté du Saint-Esprit, se font écraser par les soldats et finissent par leur opposer une résistance forcenée.

De 1686 à 1707.

Il a été dit de ceux qui, croyant obéir à l'inspiration du souffle prophétique, allaient proclamant, comme à son de trompe, les secrets et les volontés de Dieu, pour embraser les imaginations, qu'ils *fanatisaient* : la théomanie et le fanatisme religieux se touchent de très près.

La manie de se croire inspiré, de se croire et de se dire prophète, de vouloir copier le langage et les actes des véritables prophètes, s'est montrée si fréquente parmi les sectaires de presque toutes les religions que le choix des exemples propres à caractériser ce triste état maladif peut seul causer quelque embarras.

Il a existé très anciennement en Palestine des dévots qu'une inspiration qu'ils croyaient partie d'en haut portait à vivre dans les plus affreux déserts, où bientôt hommes et femmes renonçaient à l'usage des vêtemens, et contractaient l'habitude de se nourrir d'herbes crues. Au fur et à mesure que le corps s'amaigrissait, ces fanatiques tombaient à ce qu'il paraît dans un affaiblissement moral exces-

sif, si ce n'est dans un état complet d'hébétude. Peu à peu la timidité devenue outrée les portait à s'enfuir à toutes jambes et à se réfugier dans l'ombre des cavernes aussitôt qu'ils apercevaient à distance une figure humaine. Se laissaient-ils aborder, se décidaient-ils à se rattacher aux habitudes sociales; ceux qui étaient à même de les examiner avec quelque attention ne manquaient jamais de s'étonner de l'affaiblissement de leurs facultés mentales et de leur état de dégradation morale. Il s'est souvent rencontré dans les siècles héroïques du christianisme, et même dans les temps modernes, des insensés qui, sous le nom d'*adamites*, ont cédé à la tentation de copier ces beaux exemples de piété. On assure que toute la bande qui fut massacrée au commencement du quinzième siècle, dans les environs de Thabor, par les troupes de Zisca, avait renoncé à l'usage des vêtemens, Picard, son chef, lui ayant intimé l'ordre de toujours marcher nue. Ce même Picard prenait le titre de fils de Dieu, et affirmait que le père céleste l'avait expédié sur la terre pour y établir la loi de nature, c'est à dire pour enseigner aux hommes qu'ils doivent vivre tout nus et établir la communauté des femmes. L'on condamna aux flammes, en 1535, sept misérables qui jetaient l'épouvante dans Amsterdam en faisant retentir l'air de ces cris : malheur, malheur, le jour de la divine vengeance est arrivé ! Théodore Sartor, leur chef, se croyait prophète. Il avait visité, assurait-il, l'enfer et les cieux, avait contemplé le créateur dans la splendeur de sa gloire et s'était entretenu avec lui. Ainsi il avait appris la prochaine arrivée du jugement dernier. Ce prophète priait étendu sur le sol; c'était lui qui avait forcé ses sectaires à proférer des cris de terreur; avant de s'échapper par les rues, ces insensés avaient jeté leurs habits au feu, et

ils étaient absolument nus lorsqu'on s'empara de leurs personnes (1).

La manière de prier du prophète d'Amsterdam n'était pas nouvelle. On a dit des manichéens : « Pour sembler être des demi-dieux, et hors du rang des autres hommes, ils firent semblant d'être ravis en extase et possédés d'un esprit qui les faisait soudainement jeter en terre, en présence de tout un peuple, et ils se tenaient couchés, sans dire mot, comme tout éperdus ; puis, comme s'ils fussent sortis de quelque caverne profonde, se mettaient à prophétiser en la même sorte qu'ont fait les anabaptistes (2)... »

D'après Mélanchthon : « Nicolas Stork, précepteur de Muncer, faisait entendre que Dieu, par songes, lui révélait ce qu'il désirait savoir, qu'un ange communiquait avec lui, que ses élus, sous sa conduite, devaient commander à la terre, qu'il fallait purger l'Église..... Thomas Muncer, prêtre renié..., annonça au peuple, par ses prêches et par ses écrits, qu'il était inspiré de Dieu pour abolir la sévère religion du pape et la libertine secte de Luther... Souvent il feignait d'entrer en méditation, comme s'il eût été ravi en extase ; au réveil de laquelle il contait merveille de ses visions ; que son esprit veillant, sous le voile de ce sommeil, s'était fantastiqué, comme s'il venait de parler à Dieu.... Ayant attendu en bataille rangée les princes armés contre lui, il fut défait et ses troupes taillées en pièces.... Ces pauvres gens... comme transportés d'entendement, ne se défendaient point, ni ne se mettaient en fuite pour se sauver, mais chantaient une chanson que Muncer leur avait apprise pour invoquer le Saint-Esprit, attendant,

(1) Bayle, *Dict. hist. et crit.*, t. 12, p. 46.

(2) Florimond de Remond, *Histoire des hérésies*, t. 1, p. 186.



mais en vain, le secours du ciel qu'il leur avait promis (1)... »

Les disciples de Jean Mathieu conféraient le Saint-Esprit à leurs coreligionnaires en leur soufflant dans la bouche et en prononçant ces paroles : Reçois l'Esprit-Saint. On lit dans une *Histoire des hérésies* trop critiquée :

Des anabaptistes.... « Parce que le Seigneur a dit : ce que vous aurez ouï à l'oreille, annoncez-le sur les toits, montaient souvent sur les couvertures des maisons et sur les précipices des rochers hauts et dérompus, et là élevés, criaient à pleine tête et à cris redoublés, qui sortaient du plus profond de leur estomac, et les yeux renversés parfois vers le ciel : Mes frères, amendez-vous, le Seigneur vous le commande ; faites pénitence, laissez votre péché, je suis envoyé de Dieu (2)... »

Il est sûr que les ermites, les adamites, les manichéens dont je viens de parler avaient le cerveau lésé par la dévotion.

La moitié de ces anabaptistes, presque tous ces inspirés, qui se disaient les successeurs d'Elie, d'Enoch, des saints apôtres, et qui au seizième siècle allaient de ville en ville en rebaptisant les adultes et en traînant à leur suite des flots de paysans, en Suisse, en Alsace, en Pologne, en Lorraine, dans presque toutes les principautés d'Allemagne, cédaient à leur insu à un transport maladif ; qu'on cesse donc de répéter que les inspirations de ces réformateurs étaient feintes, que leurs visions n'étaient que supposées. Le père Catron, en entreprenant de raconter, dans son intéressante *Histoire des anciennes sectes luthériennes*, les

(1) Florimond de Remond, *Histoire des hérésies*, etc., ch. 1, p. 120 et suiv.

(2) *Ibid.*, t. 1, p. 140.

croyances et les principaux exploits des anabaptistes, semble avoir aussi pris à tâche de démontrer la longue persistance de la théomanie sur beaucoup de ces fanatiques.

Au rapport de Catrou, le fameux anabaptiste Hutter prêchait constamment sur le ton de l'inspiration. « Ecoutez les paroles du Seigneur; voici ce que l'Éternel vous annonce : » tel était l'exorde prophétique de toutes ses improvisations. Ses extases, ses visions, les colloques qu'il se vantait d'avoir souvent avec Dieu lui concilièrent une autorité qui tenait de l'adoration. On l'entendait souvent mugir comme un lion; c'était, à l'en croire, l'esprit de Dieu qui l'agitait.

Un autre anabaptiste donna en Pologne un exemple d'enthousiasme religieux bien plus piquant. Cet homme, qui appartenait à une noble famille, commença par se faire adorer de ses vassaux, parce qu'il avait appris par des révélations qu'il était Christ. Bientôt il se choisit douze apôtres, et parut au milieu de la populace entouré de ses disciples.

A Appenzell, les filles anabaptistes préludaient à leurs prophéties en chantant des hymnes en pleine rue. Un jour on entendit une jeune prophétesse s'écrier : Je suis le Christ, le véritable Messie, le désiré des nations. C'est moi qui viens en personne autoriser le second baptême ! Qu'on ne soit point étonné du sexe que j'ai choisi pour paraître une seconde fois aux yeux des hommes ; j'ai voulu honorer Eve dans un second avènement, comme j'avais honoré Adam au temps de ma première naissance.... Que de si grands mystères ne vous surprennent point ; rien n'est impossible à Dieu. Cela dit, elle choisit ses apôtres, en se servant à peu près des mêmes paroles que Jésus-Christ

employa lorsqu'il envoya les siens, et elle leur ordonna de ne baptiser qu'après avoir instruit.

L'anabaptiste Georges se disait de la maison de Jacob; lorsqu'il voyait la populace attroupée autour de lui, il se laissait tomber subitement à terre. Il y demeurait quelque temps sans mouvement, puis reprenant tout à coup ses esprits, on lui voyait faire d'épouvantables contorsions de visage. Ses gestes étaient si affreux et l'agitation de son corps était si violente, que les plus sages le prenaient pour un possédé. Il se relevait ensuite, et comme s'il fût revenu à lui, il prédisait l'avenir, et manifestait au peuple les volontés du Père céleste.

Il désigna un jour qui, selon lui, devait être le dernier du monde... La créance qu'on eut à ses paroles fut suivie de toutes les extravagances du fanatisme. On vit les uns se dépouiller tout nus, d'autres se revêtir de cilices et se couvrir de cendre, les autres cacher leur nudité avec des feuilles, comme le premier homme après son péché. En cet état ils se donnaient en spectacle au peuple. C'étaient de nouveaux Jonas qui fixaient à quarante jours la destruction d'une nouvelle Ninive. Malheur! encore une fois malheur, s'écriaient-ils, à l'infortuné Zurich! La hache est déjà mise à la racine de l'arbre. Pénitence, pénitence, ayez recours à la pénitence. Les prophètes anabaptistes entraient ensuite dans les maisons des personnes qu'ils croyaient leur être affectionnés; ils les exhortaient sérieusement à prévenir le jour des vengeances par une conversion sincère, et rebaptisaient des familles entières hors les petits enfans.

Les prophètes anabaptistes paraissaient comme atteints d'épilepsie. Une grande altération régnait sur leur visage, Par momens ils tombaient sur le sol, tournaient la bouche, roulaient les yeux dans les orbites, et semblaient être aux

prises avec quelque démon. Lorsqu'ils avaient reçu la curiosité des assistans de ce spectacle, ils laissaient échapper leurs sentences prophétiques (1).

On voyait les héros du parti se conduire par des révélations, affecter des extases et des visions... changer tout à coup de visage, effrayer l'assemblée par des gestes et par des contorsions, tomber à terre comme s'ils eussent été attaqués d'épilepsie, y demeurer quelque temps comme morts, sans qu'on aperçût aucun signe de respiration, trembler quelquefois de tout leur corps comme si leurs os eussent été disloqués, quelquefois paraître raides et insensibles comme au temps de la plus profonde léthargie.

A Munster, plusieurs prophètes donnèrent cours à leur transport au milieu des places publiques. « Les uns tenaient leurs yeux attachés au ciel des heures entières, comme si le Seigneur leur eût ouvert le sein de la gloire; d'autres parlaient à une personne invisible et faisaient des réponses aux interrogations d'un ange qui, disaient-ils, était présent à leurs yeux. Quelques autres s'écriaient qu'ils apercevaient en l'air des dragons lumineux qui, par leurs sifflemens, s'excitaient au combat. On vit un fanatique monté sur un cheval maigre courir par la ville à bride abattue, annoncer au peuple qu'on entendait déjà la fatale trompette, et qu'à l'instant on devait voir sortir les morts de leurs tombeaux. »

On y vit des théomanes inspirés courir nus par la ville et crier comme des insensés : « Malheur, malheur à toi, Munster ! malédiction sur la superbe Babylone ! vengeance de Dieu sur l'abominable Sodome ! Malheur aux filles trop superbement parées ! malheur aux femmes vêtues d'étoffes

(1) Catrou, *Histoire des anabaptistes*, Paris, 1706, 1 vol. in-4°.

d'or et d'argent ! Dépouillez-vous de vos parures, changez-les en cilices et parsemez vos têtes de cendre ! »

« Pendant quelque temps presque tout le sénat se trouva composé de théomanes. Comme la république n'était administrée que par des insensés et par des furieux, on ne peut croire à quel point on porta dans Munster l'extravagance et la fureur ; chacun des magistrats ne proposa plus pour règle de gouvernement que les chimères de son imagination déguisées sous le beau nom de révélations. C'était une pitié que d'entendre les délibérations d'un sénat tout composé de fanatiques : l'inspiration dictait aux uns le contraire de ce qu'elle avait suggéré aux autres ; cependant chacun s'ahurait à sa décision parce qu'il la croyait révélée (1). »

Quand il se passe de pareilles choses dans un pays ; qu'on y tolère des prophètes semant l'épouvante et courant sans vêtemens dans toutes les rues ; que les hommes, les femmes y affichent des prétentions surhumaines ; que les inspirés des deux sexes y cheminent au milieu d'un cortège de disciples ou d'apôtres ; que la volonté de l'Être suprême y est censée servir de règle à toutes les déterminations des mortels, on ne peut plus savoir où s'arrêtera le débordement du délire religieux.

Les anabaptistes se laissaient couper les doigts, la langue, le nez, les oreilles, noyer par centaines dans les tours, plutôt que de renier un instant les ordres qu'ils s'imaginaient tenir de Dieu. L'un d'eux se mit à prophétiser d'un air imposant au pied du poteau où on le tenait enchaîné par le cou. « J'aperçois l'ange du Seigneur, s'écria-t-il ; c'est lui qui me console au temps de mes plus

(1) Catrou, ouvrage cité, p. 260, 360, 361, 373.

grands affronts. Il m'apprend que l'anabaptiste cesserait de vous être odieux si vous cessiez d'être pécheurs ! Frappe, bourreau ; c'est pour Jésus, pour son baptême que je souffre ; frappe, et fais de mon corps une victime agréable à l'Éternel. » Une femme anabaptiste, enfermée dans les prisons de Bâle, s'étant persuadé que le Seigneur la soutiendrait par des alimens invisibles si elle tentait, comme le fils de Dieu, un jeûne de quarante jours, se laissa mourir d'épuisement plutôt que de renoncer à son dessein. A Fulde, un prophète rebaptisé annonça qu'il pouvait marcher sur les eaux, et qu'il traverserait la rivière à la vue de tout le peuple. Quand arriva le jour qui devait être témoin d'un si grand miracle, le nouveau Moïse, s'avancant d'un air inspiré sur les bords du fleuve, demanda à porter entre ses bras un innocent à la mamelle. Une mère enthousiaste se hâta de lui présenter le fruit de ses entrailles. Quelques secondes plus tard l'enfant et le théomane avaient disparu dans les profondeurs des eaux.

Ne soyez point surpris si les plus grands prophètes de l'anabaptisme n'éprouvent par momens aucune répugnance à verser le sang de leurs proches ou de leurs antagonistes ; jamais, à les en croire, les souillures de la chair ne s'étendaient jusqu'à l'ame, tandis que le corps devait se constituer l'esclave des ordres du Très Haut. Grâce à la maxime que l'esprit est impeccable et aux hallucinations, la polygamie, la prostitution, le meurtre pouvaient passer pour des institutions louables ou pour des actes de vertu.

« L'abominable principe de *l'esprit impeccable* détruisit généralement chez les anabaptistes, suivant le père Catrou, toute l'horreur des plus grands crimes. On commit jusqu'au fratricide sans scrupule et quelquefois même on y donna un tour de piété. Dans la ville de Saint-Gal,

dit cet auteur, deux frères vivaient paisiblement de leur métier. Nulle jalousie ne troublait l'union fraternelle et ils exerçaient en paix le même art sous le même toit. L'anabaptisme avait déjà fait de fortes impressions sur leur esprit. Les contorsions des prophètes, leurs extases, leurs prédictions avaient échauffé la tête de ces deux bons artisans. Léonard, c'était le nom de l'aîné, avait passé toute la nuit à coudre et à conférer avec Thomas, c'était le nom du cadet. Il lui avait exagéré jusqu'à quel point doit aller l'obéissance du chrétien pour la révélation de Dieu lorsqu'il se manifeste par les prophètes. On n'avait point oublié, dans la conversation, l'ordre que reçut autrefois Abraham de sacrifier Isaae. Enfin les deux frères se trouvèrent disposés à souffrir la mort ou à la donner si la volonté du Père céleste se manifestait à eux. Jamais les expressions de tendresse entre deux frères ne furent plus vives qu'en ce moment d'enthousiasme. Ils s'embrassèrent mille fois et s'attendrirent mutuellement. C'était pour faire à Dieu un sacrifice plus parfait de leur tendresse. En effet Léonard rassemble toute sa famille et tous ses voisins. Lorsque l'assemblée fut assez nombreuse, sans se déclarer, il fait venir Thomas au milieu de la chambre qui servait de logement aux deux frères. Léonard redouble ses embrassemens ; il verse des larmes, il fait mettre son frère à genoux, puis tirant tout à coup une épée qu'il avait tenue cachée jusqu'alors : vous apercevez, mon frère, lui dit-il, dans la sensibilité de votre aîné, toute la tendresse qu'eut Abraham pour son fils ; trouverai-je dans vous le courage et l'obéissance d'Isaae pour recevoir la mort de la main d'un frère qui vous aime ? C'est Dieu, c'est le Seigneur lui-même qui m'inspire de renouveler dans ces derniers temps, en vous et en moi, tout l'héroïsme qui signala autre-

fois un père et un fils au temps d'une loi imparfaite ! Thomas parut constant, et sans verser de larmes il tendit le cou à l'épée de son frère. Seulement la victime regarda tendrement son sacrificateur comme pour lui dire un dernier adieu. La nouveauté du spectacle surprit tellement l'assemblée, et glaça si fort les assistans que personne ne songea à se jeter sur le fratricide pour arrêter sa fureur. Léonard perça la gorge de Thomas, et du tranchant de l'épée il lui coupa la tête qu'il fit rouler froidement aux pieds de ses parens et de ses amis.

Dans la chaleur d'un si furieux enthousiasme, il sort dans la rue portant encore à la main l'épée fumante du sang de son frère ; puis d'une voix effrayante : la volonté du Père est accomplie ! s'écrie-t-il. Il court de là dans la place publique, la tête nue et sans chaussure. Le principal magistrat vint à la rencontre du furieux et tâcha de calmer ses transports. Léonard le menaça du jugement dernier. Enfin, tenant bonne contenance en la présence de son juge : allez, lui dit-il, entrez dans mon logis et connaissez par vous-même l'action la plus héroïque que la religion ait produite depuis Abraham. Le fanatique poursuivit ses courses dans le reste de la ville ; il y annonça la ruine de Saint-Gal et la fin du monde. Cependant on s'informe du fratricide, on arrête le coupable et on lui fait expier sur la roue une folie impardonnable.

« Chaque jour produisait un nouvel incident..... qui rendait les anabaptistes odieux. Un jeune homme passait par Angerbach, il entra dans une auberge pour y prendre un repas : tandis qu'il buvait, un rebaptisé qui s'y trouvait lui coupa la gorge. Le meurtrier parut de sang froid après son crime ; il prit sa route vers une prairie, s'y promena lentement les yeux élevés vers le ciel. Enfin il se



laisa prendre sans peine par la justice du lieu. Interrogé sur les motifs qui l'avaient porté à attenter sur la vie d'un inconnu : c'est la volonté du Père céleste ! répondit-il... (1). »

Les pendans de ces récits sont à présent très multipliés ; en fait de eruauté, les théomanes anabaptistes peuvent rivaliser de prétentions avec les monomaniaques les plus sanguinaires.

La biographie d'une Elisabeth Barthon, d'un David Georges, d'un Guillaume Haequet, d'un Kotterus ; celle de Morin, de Christine Poniatova, de Kulmann et de cent autres fous qui ont joui anciennement d'une célébrité momentanée, nous offrent de nouvelles preuves de la fréquence de la théomanie parmi les chrétiens.

Elisabeth Barthon, dite la religieuse de Kent, eut le malheur d'attirer l'attention sur sa personne en annonçant, pendant une attaque hystérique, la mort prochaine d'un enfant atteint depuis plusieurs jours d'une fièvre cérébrale et qui succomba effectivement bientôt comme elle l'avait prédit. Cette fille, entendant répéter à tout le monde qu'elle possédait le don de prophétie, au moins à la suite de ses crises, se figura qu'elle était illuminée par la lumière de l'Esprit saint. Ce qui advint par la suite n'était pas de nature à détruire la bonne opinion qu'Elisabeth avait conçue de sa sainteté. Au fort d'un raptus extatique elle se erut transportée dans les régions célestes, et éjaeula subitement des hymnes, des prières, des prédications qui eausèrent un étonnement universel parmi ses familiers et ses admirateurs. La même surexcitation des centres intellectuels se reproduisant par la suite d'une manière à peu près constante, au moment de chaque nouvelle attaque

(1) Catrou, ouvrage cité, p. 149, 158.

convulsive, il s'en suivit que les hallucinations et les autres conceptions délirantes devinrent comme habituelles chez elle. Cependant Elisabeth prophétisa que l'Esprit saint ne tarderait pas à l'abandonner et qu'elle serait guérie de ses accès hystériques. Cette prédiction ne s'étant pas réalisée et la prophétesse ayant jugé à propos de prendre le voile, parce que, disait-elle, la mère de Dieu lui avait enjoint, pendant une de ses visions, de renoncer aux habitudes mondaines, le régime de la vie dévote acheva de précipiter la perte de cette monomaniaque. Jamais, en effet, ses extases et ses prédictions ne se succédèrent avec plus de rapidité que lorsqu'elle se trouva tout à fait sous la domination des moines; et le bruit s'étant généralement répandu que la religieuse de Kent avait prophétisé que la mort du roi ne se ferait pas attendre longtemps dans le cas où l'amour le porterait à introduire Anne de Boulen dans la couche de Catherine d'Aragon, Henri VIII, importuné de pareilles prédictions, s'y prit de manière à faire tomber la tête de cette visionnaire (1).

Guillaume Hacquet lança dans les rues de Londres deux personnages auxquels il avait persuadé qu'il était le messie, dont l'un avait pris le titre de prophète de miséricorde et l'autre celui de prophète du jugement; tous deux, suivis d'une affluence immense de peuple, s'écriaient, : Repens-toi, Angleterre, repens-toi, le fils de Dieu est ici! Le prophète de miséricorde se laissa mourir de faim en prison; Guillaume Hacquet refusa de se découvrir devant ses juges. Depuis longtemps il s'était déclaré immortel, le fils du Très Haut, l'envoyé de Dieu pour procéder au jugement des pécheurs. Quelques minutes avant d'être pendu et

(1) *Biographie de Michaud; Moréri, article Tanderus.*

écartelé, il adressa ces paroles au ciel où il croyait avoir reçu autrefois l'onction du Saint-Esprit : Dieu du firmament ! Jehovah ! Dieu omnipotent, Dieu des rois, Roi des rois, Dieu de toute éternité, toi le commencement et la fin de toutes choses, souviens-toi en ce moment que je suis ton fils bien aimé, le messie que tu as adopté et choisi ; fais descendre du haut des nuages un signe miraculeux qui contraigne ces bourreaux à épargner ma vie ! si tu n'obéis pas, bientôt, en arrivant dans le ciel, je me fais fort de te précipiter de ton trône et de te mettre en pièces de mes propres mains ! (1592) (1).

David George (2) commença à prophétiser dans la Frise, où il fit de nombreux prosélytes. Il lui arrivait quelquefois, à ce qu'il paraît, d'adresser la parole aux oiseaux comme s'il eût soutenu une conversation avec eux. Il prenait le titre de véritable Daniel, de rédempteur, de restaurateur de la maison d'Israel, de fils bien-aimé du père ; croyait être né de l'esprit du Christ, et participer du Saint-Esprit. Il ne rougissait point de recevoir les adorations de ses plus fervens disciples. La surprise du peuple, qui le croyait réellement immortel, fut grande le jour où il cessa de vivre. Ce ne fut qu'au moment fixé par lui à son heure dernière, pour sa résurrection, que ceux qu'il était parvenu à fanatiser revinrent enfin de leur stupide erreur, et ses restes, tirés alors du cercueil, furent ignominieusement brûlés.

A peu près dans le même temps, selon Delancre, on vit apparaître plusieurs autres prophètes, « lesquels la justice, en plusieurs contrées, tenant simplement pour fols naturels et sans dessein, laissoit échapper par compassion

(1) Bayle, *Dict. hist. et crit.*, etc, t. 7, p. 419.

(2) Delancre, *Tableau de l'inconst.*, p. 335.

et respect du trouble de leur entendement. Mais en d'autres lieux, assure-t-il, on leur levoit le masque tout-à-fait, et on punissoit de mort leur audace, irreligion et imposture (1).

» Témoin, poursuit-il, celui, lequel, s'étant jeté dans ce grand univers de Paris, abusoit de cette foule de peuple, se vantant qu'il avoit l'esprit de l'apôtre et évangéliste saint Jean. Et étant arrivé en cette ville de Bordeaux, semant et publiant même chose, en échappa néanmoins si favorablement qu'on se contenta de le mettre en prison, où il demeura longuement sans varier, se tenant constamment en cette première réputation. Mais quand il vit qu'on ne tenoit compte de l'élargir, il mit le feu aux prisons, desquelles une partie s'étant brûlée, cela donna occasion de l'élargir et mettre hors, donnant simplement contre lui un arrêt de bannissement. Et ordonnant, comme par risée de ses folles et capricieuses opinions de sainteté, qu'il déposeroit cette grande barbe qu'il portoit, ne voulant pas qu'il couvrît d'un si bel ornement une bouche si infecte.... Echappé de Bordeaux, il s'en va dans Tholoze où il porta cette même frénésie, mais il n'en échappa à si bon marché, car le tenant pour hérétique, on le fit brûler comme tel.... (2). »

Simon Morin ne craignit pas de dédier au roi un livre rempli de folles conceptions qui, à la vérité, aurait dû le faire absoudre, mais qui contribua à le faire brûler vif en pleine place de Grève (1663). Morin s'était figuré qu'il était le fils de Dieu, incorporé pour la seconde fois, que son avènement allait entraîner la réforme générale de l'Eglise et

(1) Delancre, *ibid.*, etc., p. 337.

(2) Delancre, *ibid.*, p. 338.

l'unanime conversion des peuples à la vraie foi. Il maintenait qu'on verrait bientôt sur terre une armée de combattans, ou d'âmes parfaites, participant à l'état glorieux du Christ, que cette armée le soutiendrait dans l'accomplissement de sa mission (1)... Il répondit au président Lamouignon qui lui demandait avec peu de charité : s'il était écrit quelque part que le grand prophète, le nouveau Messie, allait périr par le feu ? Vous me soumettez à l'épreuve de la flamme, je serai trouvé sans taches ! Les cendres de ce malheureux furent lancées au vent (2).

(1) Ce fut au milieu des fêtes d'une cour brillante, parmi les amours et les plaisirs, ce fut même dans le temps de la plus grande licence que ce malheureux fut brûlé à Paris en 1663. C'était un insensé qui croyait avoir eu des visions et qui poussa la folie jusqu'à se croire envoyé de Dieu et à se dire incorporé en Jésus-Christ. Le parlement le condamna très sagement à être enfermé aux Petites-Maisons. Ce qui est extrêmement singulier, c'est qu'il y avait alors dans ce même hôpital un autre fou qui se disait le père éternel, de qui même la démence a passé en proverbe. Simon Morin fut si frappé de la folie de son compagnon, qu'il reconnut la sienne. Il parut rentrer pour quelque temps dans son bon sens ; il exposa son repentir aux magistrats, et, malheureusement pour lui, il obtint son élargissement. Quelque temps après, il retomba dans ses accès ; il dogmatisa. Sa mauvaise destinée voulut qu'il fit connaissance avec Saint-Sorlin Desmarest, qui fut pendant plusieurs mois son ami, mais qui, bientôt, par jalousie de métier, devint son plus cruel persécuteur. Desmarest n'était pas moins visionnaire que Morin. Et après avoir avoué qu'il avait engagé des femmes dans l'athéisme, il s'érigea en prophète. Il prétendit que Dieu lui avait donné de sa main la clé du trésor de l'*Apocalypse* ; qu'avec cette clé il ferait une réforme de tout le genre humain et qu'il allait commander une armée de cent quarante mille hommes contre les jansénistes. Rien n'eût été plus raisonnable et plus juste que de le mettre dans la même loge que Simon Morin ; mais pourra-t-on s'imaginer qu'il trouva beaucoup de crédit auprès du jésuite Annat, confesseur du roi ? Il lui persuada que ce pauvre Simon Morin établissait une secte presque aussi dangereuse que le jansénisme même. Enfin, ayant porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur, il obtint du lieutenant-criminel un décret de prise de corps contre son malheureux rival. Osera-t-on le dire ? Simon Morin fut condamné à être brûlé vif. Lorsqu'on allait le conduire au supplice, on trouva dans un de ses bras un papier dans lequel il demandait pardon à Dieu de toutes ses erreurs. Cela devait le sauver ; mais la sentence était confirmée, il fut exécuté sans miséricorde. (Voltaire, édition de Faudouin, t. 39, p. 52.)

(2) Bayle, *Dict. crit. et hist.*, t. 10, édit. de 1820, p. 547.

La fin de Kuhlman fut tout aussi affreuse que celle de Morin (1689). La monomanie prophétique de ce visionnaire avait succédé à une maladie aiguë. Pendant cette maladie, un jour qu'on le croyait à deux doigts de la mort, il se crut tout à coup transporté au milieu de l'enfer et entouré de milliers de diables. Immédiatement après ces hallucinations, il crut voir Jésus-Christ accompagné de ses saints. Redevenu bien portant quant au corps, il ne cessa pourtant pas de voir à sa gauche un cercle lumineux qui l'accompagnait partout. Par la suite, il lui arriva de tomber dans des ravissements extatiques qui l'isolaient momentanément du monde corporel. Enfin il se figura que toutes les extravagances qui pullulaient dans son cerveau lui étaient suggérées par la sagesse incarnée, et qu'il devait ses moindres conceptions à l'inspiration de l'Esprit Saint... Les écrits de Jean Rothe et de Behme attestent sur ces deux personnages l'existence du même délire prophétique (1).

Les prophéties de Kotterus reposent sur des hallucinations, et il ne s'en est fallu que de bien peu qu'elles ne lui aient coûté la vie. « Au mois de juin 1616, dit-on, il crut voir un ange sous la forme d'homme, qui lui ordonna d'aller annoncer aux magistrats que si l'on ne faisait pénitence, la colère de Dieu ferait de terribles exécutions.... Au mois d'avril 1619, ayant cru voir le même esprit qui le menaçait de la damnation éternelle s'il demeurait dans le silence, il s'acquitta de sa commission en pleine assemblée des magistrats. Par la suite, ce monomaniac devint sujet à des extases et à des songes prophétiques; il annonça publiquement l'abaissement de la maison impé-

(1) Bayle, ouvrage cité, t. 8, p. 614.

riale et l'élévation de l'électeur palatin; s'étant laissé saisir et arrêter par les officiers de justice de l'empereur, il obtint de n'être pas mis à mort, mais à la condition qu'il vivrait dans un bannissement perpétuel. Kotterus ne put pourtant pas prendre sur lui de garder le silence, et passa le reste de ses jours à colporter et à répandre ses révélations et ses prophéties (1).

De nos jours encore on a voulu donner un nouveau retentissement aux prophéties de Christine Poniatova; ces productions du délire, réunies à celles de Kotterus et de Drabicius, reçurent en 1657, grace au zèle de Coménius, les honneurs de la publicité. Christine, devenue extatique à la suite de longues attaques hystériques, éprouva d'abord quelques visions singulières. Des jeûnes assidus qu'elle s'imposa ensuite pour se conformer, disait-elle, aux ordres qu'elle recevait d'en haut, devaient la préparer à des révélations sublimes. Il est certain que les crises extatiques se rapprochèrent, qu'elle entendit une voix qui lui annonça qu'elle allait perdre l'usage de la parole et qu'elle se trouva muette au sortir d'un accès de ravissement. Le plus ordinairement les prédictions de cette inspirée se bornaient à prévoir les phénomènes morbides dont elle se croyait menacée. Un jour, après une sorte d'état léthargique, elle soutint qu'elle était ressuscitée. Dans ses improvisations elle dissertait de préférence sur l'amour et sur la politique. Un matin elle assura entre autres choses que le fils de l'homme l'allait prendre pour épouse, que la salle du festin nuptial était déjà préparée... Elle annonça avec non moins d'assurance la fin prochaine de plusieurs pasteurs, et c'est dans le ciel qu'elle avait appris ce secret. Christine devint

(1) Bayle, ouvrage cité, t. 8, p. 592 et suiv.

l'épouse d'un simple mortel et perdit dans le commerce du mariage tous ses dons prophétiques (1).

La plupart des inspirés dont j'ai parlé depuis le commencement de cet article se posaient en réformateurs du catholicisme romain ; plusieurs d'entr'eux, comme on l'a pu voir, se rattachaient aux idées du protestantisme. C'est avec beaucoup de raison qu'on a remarqué que les discussions et les luttes qu'avaient enfantées les prétentions de Luther avaient fait surgir des nuées de prophètes ; mieux eût valu faire traiter tous ces monomaniaques que de les tuer, en répétant qu'ils avaient tort de choisir un métier aussi dangereux.

A l'heure qu'il est, beaucoup d'hommes instruits inclinent encore à croire que les inspirés que je qualifie de visionnaires étaient doués de facultés physiologiques exceptionnelles, qu'on a tort de révoquer la réalité de leurs prophéties en doute, que la clairvoyance d'un Drabicius, d'un Kuhlman devraient être pour nous tous un sujet d'admiration ; on va jusqu'à dire que les témoignages contemporains donneront éternellement raison à la sagesse de ces personnages privilégiés.

Je soutiens, d'après toutes les chroniques historiques, que les prédictions des visionnaires qui ont infecté les états d'Allemagne à l'époque des guerres de religion sont pour la plupart en opposition formelle avec l'issue des événemens qui devaient leur servir de contr'épreuve. L'empreinte d'une aliénation mentale partielle est, du reste, si bien marquée dans les discours et dans les productions écrites des théomanes dont j'ai précédemment esquissé l'histoire, qu'il n'y

(1) Comenius, *Revelationum divinarum in usum seculi nostri factarum epitome*, anno 1657; et *Lux e tenebris novis radiis aucta*.



a pas moyen de contester la signification des symptômes dont j'ai exposé l'énumération. Après tout, l'accomplissement d'une prédiction faite par un aliéné n'est point incompatible avec l'état de délire. Le monomaniac qui se croit à lui tout seul plus riche que tous les potentats du monde, qui se croit roi, pape, empereur, monarque universel, qui prend à chaque minute le ciel et la terre à témoin que c'est la voix de Dieu qui lui assure la possession de pareils avantages, n'en sera pas moins fou pour avoir prévu et prédit la perte ou le gain d'une bataille. Quelle qu'ait été la clairvoyance des Drabicius, des Hacquet, des Kuhlman, des Morin et de cent autres prophètes dont j'évite d'exhumer les noms, c'est parmi les théomanes qu'il faut ranger tous ces inspirés.

J'ai souvent été frappé de la ressemblance du délire des monomaniacques qui se disent prophètes, dans nos hospices d'aliénés, avec celle du délire des Kotterus, des Kuhlman, des Drabicius et des anciens anabaptistes. Les prétendus voyans que j'ai été à même d'examiner de près étaient tous sujets à des hallucinations qui se manifestaient pendant la veille, pendant le sommeil ou pendant un état extatique. Ceux dont les sensations malades étaient subordonnées à un état momentanément de ravissement commençaient, en général, par s'agenouiller et par prier; ce n'était qu'après quelques instans de recueillement, qu'ayant perdu de vue les objets réels, ils en venaient à se persuader, grâce à l'exaltation de leur cerveau, qu'ils étaient en rapport avec la divinité ou avec d'autres essences surnaturelles. Nous avons vu, il n'y a pas bien longtemps, que les idées erronées des théomanes luthériens étaient précisément basées sur des illusions sensoriales; comme ces anciens illuminés étaient constamment en prière, les hallucinations extati-

ques étaient plus fréquentes autrefois qu'elles ne le sont à présent.

La monomanie prophétique gagna en France des milliers de calvinistes sous le règne de Louis XIV. Quand elle s'était déclarée avec le plus d'intensité parmi les partisans de Muncer, parmi certains anabaptistes, ces sectaires étaient réduits aux abois ; quand elle s'empara des Drabicius, des Kuhlman, des Kotterus, la maison d'Autriche poursuivait sans rémission tout ce qui tenait aux principes de la réforme. L'excès du malheur produisit sur nos compatriotes huguenots le même genre de maladie.

Louis-le-Grand, tant qu'il avait su comprendre les véritables intérêts de sa gloire et de son peuple, avait laissé les calvinistes, qu'encourageait le génie de Colbert, féconder par tout le royaume le commerce et la prospérité des manufactures. Louis XIV assiégé, sur la fin de sa carrière, par des scrupules de conscience, obsédé par des maîtresses hypocrites, par des confesseurs ambitieux et inquiets, tourmenté des importunités de Letellier et de Louvois, laissa imprimer sur son nom une tache de sang qui ne s'effaça plus.

Bien avant 1685, époque où, comme chacun sait, la révocation de l'édit de Nantes, devenue définitive, défendit aux calvinistes français l'exercice de leur religion, l'on avait déjà organisé contre eux mille persécutions. Plusieurs de leurs temples avaient été supprimés ; il avait été décidé que le mariage ne pourrait plus avoir lieu entre les huguenots et les filles catholiques ; on mettait tout en œuvre pour exclure les réformés de la communauté des arts et métiers ; on forçait leurs enfans à abjurer, et on les baptisait sans tenir compte de l'opposition des familles ; des soldats placés dans les maisons rendaient la vie insupportable.

table aux calvinistes dont on confisquait les biens en cas de désertion à l'étranger. La peine des galères ou de la prison était imposée aux émigrans qu'on avait surpris tandis qu'ils cherchaient à s'échapper. Les écoles des maîtres calvinistes avaient été fermées; les emplois, les professions d'avocat, de notaire avaient été interdits aux huguenots; ceux qui avaient possédé des charges reçurent l'ordre de les vendre ou de s'en défaire; les maires protestans furent dépouillés de leur titre de noblesse; dans quelques localités où ces religionnaires tentèrent de se réunir pour prier, on les écrasa sans pitié, et plusieurs de leurs pasteurs furent roués tout vifs. Bientôt le Vivarais et le Dauphiné furent encombrés de soldats, et une partie du Midi dut se résigner à supporter tous les genres d'injustice, de vexations et de mauvais traitemens: le pays se dépeupla, l'effroi glaça les cœurs de ceux qu'on plaçait dans l'alternative de souffrir de la sorte, ou d'abjurer la croyance de leurs pères (1).

La révocation de l'édit de Nantes mit le comble aux maux des nouveaux religionnaires de nos provinces. Presque partout les temples furent démolis, les ministres durent s'exiler ou changer immédiatement de religion; il fut arrêté qu'on enleverait les enfans huguenots à leurs pères et mères, et qu'ils seraient remis à des parens catholiques. L'espace manqua dans les prisons et sur les galères pour contenir ceux qu'on arrêtait aux frontières, ceux qui étaient convaincus d'avoir chanté des psaumes, refusé les secours de la religion de l'État. Des ministres bannis qu'on surprit revenant visiter les leurs furent étranglés à des potences ou rompus vifs sur des roues. Des malheureux qui ne pu-

(1) Court de Gébelin, *Hist. des troubles des Cévennes*, etc., t. 1, p. 4 et suiv.

rent avaler l'hostie furent passés par les flammes ; ceux qui moururent sans avoir réclamé l'administration des sacremens furent, après la mort, trainés sur des claies et jetés à la voirie.

L'homme que le sort opprime et accable ici bas, qui ne sait plus où placer son espoir sur la terre, se persuade facilement que c'est du ciel que lui doit venir l'assistance dont il a besoin pour écraser ses persécuteurs. Les huguenots, dont la foi n'avait pas besoin d'être ravivée, crurent, en se mettant sur la défensive, qu'il leur suffisait d'invoquer avec ferveur l'Être suprême pour qu'il accordât sa protection à la cause du martyr. La parole des prédicans, le chant des psaumes, le récit des écritures prophétiques, la lecture des prophéties de Drabicius et de Kottelus, contribuèrent bientôt, avec la combinaison des autres influences que nous avons déjà énumérées, à fomentier dans le cerveau des calvinistes un degré d'exaltation dont le pouvoir n'avait prévu ni la possibilité de l'explosion ni la gravité des effets.

Florimond de Remond constatait comme une vérité certaine, il n'y a qu'un instant, que Muncer était excité à combattre par des visions extatiques, que ses troupes croyaient se défendre en chantant des hymnes, que les disciples de Matthieu croyaient posséder un moyen pour se transmettre les uns aux autres l'Esprit Saint. Les protestans du Vivarais et du Dauphiné d'abord, ceux des Cévennes ensuite, s'inspirèrent de pareilles rêveries, d'un pareil fanatisme, pour organiser une guerre d'extermination contre un roi qui les sacrifiait si inhumainement aux exigences de sa politique et de ses ministres.

On a reproché à je ne sais quel théomane d'avoir tiré à outrance le canon sur les ennemis qui assiégeaient sa ville,

après avoir hautement prophétisé que Dieu donnerait la victoire aux combattans de son parti ; on a dit d'une manière générale des prophètes luthériens, qu'ils avaient l'air de se défier de la Providence et de leurs prédictions, qu'ils méritaient d'être comparés à ces demi-croyans qui voulaient qu'on invoquât les dieux en mettant la main à l'œuvre, que le laboureur fit ses prières en mettant la main à la charrue, que le général, pour obtenir la victoire, la demandât aux dieux en se battant courageusement... Beaucoup de prétendus prophètes, beaucoup de prophétesses firent souvent preuve, dans le Vivarais, le Dauphiné et les Cévennes, d'une conviction inébranlable.

Voici comment s'exprime Fléchier, en rendant compte des premières expéditions que firent le régiment de Flandre, les milices et les dragons contre les assemblées calvinistes du Vivarais :

« On se saisit d'abord d'une prophétesse qu'on fit conduire à la Torrette, redisant mille fois en chemin : coupez-moi les bras, coupez-moi les jambes, vous ne me ferez point de mal, et refusant de manger de peur d'offenser le Saint-Esprit qui la nourrissait.... Le frère de cette folle n'était pas moins fou qu'elle. Il prêchait qu'il voyait le diable dont il faisait des peintures fort bizarres, que le Saint-Esprit parlait par sa bouche, qu'il était plus grand prophète que Moïse, qu'il changerait quand il voudrait la pierre en pain, et qu'enfin il représentait la personne de Jésus-Christ, qu'il était lui-même le fils du Père éternel, que c'était là un évangile qu'il fallait croire sous peine de damnation (1)... »

Assurément la foi de ces deux théomanes ne se fût pas démentie en présence du plus poignant martyr. Fléchier

(1) Fléchier, *Lettres choisies*, etc., t. 1, p. 390, 391.

raconte dans un autre endroit qu'un jour, au moment où la troupe se préparait à charger les nouveaux religionnaires, plusieurs furent d'avis de se disperser, mais que : « Les prophètes et les prophétesses les regardèrent comme des réprouvés, et leur dirent qu'ayant tous le Saint-Esprit, et se trouvant sous la protection des saints anges, ils n'avaient rien à craindre, que les gens de guerre ne pouvaient nuire à ceux qui avaient la foi et qu'en tous cas le paradis était ouvert. Les uns, ajoute encore Fléchier, disaient que les anges tombaient sur eux comme troupes de mouches et les environnaient ; les autres, que les anges voltigeaient autour d'eux blanes comme neige et petits comme le doigt ; quelques uns, qu'ils voyaient le ministre Homel se promenant dans le ciel tout vêtu de blane(1). »

Comment vont-ils se comporter au moment du danger ? Quand la troupe en vint à donner sur cette multitude de fous, « ils s'ébranlèrent, se divisèrent en plusieurs pelotons, s'embrassèrent les uns les autres et s'entre-soufflèrent à la bouche pour se communiquer le Saint-Esprit ; puis ils vinrent hardiment au devant des troupes dans la pensée qu'ils étaient devenus immortels et invulnérables ou que du moins ils ressusciteraient peu de jours après. Mais ils furent investis, et c'est l'opinion commune qu'il y en eut trois ou quatre cents de tués ou blessés (2). »

Les plus vaillans capitaines de Louis XIV ne dissimulaient pas qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable et que le courage sans folie leur paraissait insuffisant pour inspirer et expliquer un pareil mépris de l'existence et de la douleur.

(1) Fléchier, t. 1, p. 392.

(2) *Id.*, *ibid.*, t. 1, p. 394.

Lorsque des médecins ont cru devoir signaler de nos jours certaines nuances, certaines variétés de monomanie, quelques prétendus défenseurs des intérêts religieux n'ont pas manqué de se récrier contre le peu de piété des manigraphes. On avouera peut-être, après avoir lu les paragraphes que j'ai empruntés à Fléchier, que ce sont surtout des hallucinations, et de prétendues inspirations de la divinité, qui poussent certains dévots à voler avec joie au devant d'une mort qu'ils peuvent même, toute certaine qu'elle est, juger impossible.

Brueys reconnaît comme Fléchier, et atteste avec tous ceux qui avaient fréquenté les théomanes calvinistes, qu'ils étaient hors d'état, dans une foule de circonstances, d'apprécier la portée et les conséquences de leurs folles déterminations, et beaucoup trop exaltés pour se défier une seconde de l'assistance qu'ils attendaient d'en haut. Brueys, après avoir raconté qu'un colonel qui avait été averti, par les hurlemens qui partaient de la montagne du Cheilharet, qu'il existait un rassemblement de fanatiques dans ces rochers, prit la résolution de faire investir les défilés et de tomber brusquement sur les protestans, termine ainsi son récit :

• Alors on vit commencer le plus extraordinaire et le plus ridicule combat qu'on ait peut-être jamais vu. Tandis que les rebelles qui étaient parmi les enthousiastes faisaient pleuvoir d'en haut une grêle de pierres entremêlée de coups de fusil sur les dragons et sur l'infanterie, les prophètes et les prophétesses s'avançaient au devant des troupes avec un air furieux en soufflant sur elles de toutes leurs forces, en criant à haute voix *tartara! tartara!* Ces fols croyaient fermement qu'il ne leur en fallait pas davantage pour mettre en fuite les gens de guerre ; mais voyant qu'ils avançaient tou-

jours et que les plus inspirés tombaient par terre comme les autres, ils prirent la fuite eux-mêmes (1). »

Nous devons trouver tout simple que des monomaniaques qui avaient la prétention de participer de la nature suprême, qui s'étaient proclamés invulnérables et immortels, se soient aussi persuadé qu'ils pouvaient arrêter leurs ennemis avec des paroles ou renverser une armée avec leur souffle. Pendant longtemps on vit les prophétesses du Vivarais recourir à des mots et au souffle de leur haleine pour culbuter les gens de guerre qui les écrasaient sous les pieds de leurs chevaux. On apprenait quelquefois à la fin d'une expédition qu'une jeune prophétesse s'était jetée sur les soldats en sifflant comme un reptile, et qu'on avait été obligé de lui ôter la vie pour mettre un terme à ses invectives et à ses actes de fureur; un autre jour on entendait raconter que quelque théomaue était venu de sang froid prier les soldats de le mettre à mort afin qu'il pût tout de suite prendre rang parmi les élus du firmament. Pendant une action où le rôle des troupes se borna presque à égorger, on vit la prophétesse Sarra, fille du théomaue Beraud, s'avancer au-devant des mousquetaires en soufflant comme une furie et en criant de toute la force de ses poumons : *tartara!* Ayant vu périr son père, dangereusement blessée elle-même, elle soutint néanmoins à ses vainqueurs qu'elle possédait en elle le Saint-Esprit, et ce ne fut qu'au bout de plus de soixante heures, et quand elle eut mangé et dormi suffisamment, qu'elle commença à comprendre qu'elle avait pu obéir aux illusions de la folie (2).

L'histoire du père de cette prophétesse prouve mieux

(1) Brueys, *Histoire du fanatisme de notre temps*, 3 vol. in-18, t. 1, p. 180, 181.

(2) Brueys, ouvrage cité, t. 1, p. 145.



que tous les raisonnemens du monde que les théomanes calvinistes réunissaient parfois, au moins, la plupart des signes d'une affection mentale pleinement caractérisée. « Cet homme, dit Fléchier, était âgé de soixante ans, laboureur de profession, fort et robuste pour son âge. Il avait paru jusqu'alors d'assez bon sens, il ne s'était jamais trouvé aux assemblées, il avait même souvent repris ses enfans d'y avoir assisté et témoigné beaucoup de regret des malheurs que cela causait. Mais ses enfans lui faisaient tous les jours des récits si merveilleux de ce qu'ils avaient vu, du pouvoir des prophètes, des grimaces et des cérémonies étonnantes qu'ils faisaient, des cieus ouverts et des anges qu'on voyait, que ce bon homme, s'estimant pour le moins autant que ces prophètes dont on lui parlait, se prit tout d'un coup à faire comme eux. Il était couché et se levait en sursaut, il enleva le ciel de son lit, quoique fort pesant, et le jeta à trois pas de là, en criant et en marmotant je ne sais quoi (il inventait des termes inconnus) que personne ne pouvait comprendre. Aussitôt il convoqua tout le village, et ses enfans tout glorieux de cette aventure allaient de maison en maison, disant : venez voir mon père qui a reçu le Saint-Esprit et qui prophétise... ! Pour premier essai, il se fit appeler saint Paul, et se frottant par tout le corps il faisait entendre en son langage confus qu'il voyait des anges blancs qui descendaient par la cheminée. Il se fit apporter un siège et commença de chanter tout seul le ton d'un psaume, car il n'en avait jamais appris les paroles et ne savait ni lire ni écrire. Il remuait les assistans et les faisait passer les uns à sa droite, les autres à sa gauche, comme s'il eût entendu quelque finesse à ce déplacement. Il voulut prêcher et bredouilla une demi-heure sans articuler dans tout son discours que les mots

de miséricorde et de repentance. Tantôt il croyait voir des anges qui se battaient en l'air, tantôt Jésus-Christ qui descendait le long de la cheminée... Il s'agitait à perte d'haleine et disait qu'il n'en pouvait plus et que son Saint-Esprit le brûlait. Il se couchait à la renverse et faisait mille extravagances que les assistans à genoux admiraient (1)... ! »

On est forcé de convenir après avoir lu ce récit que les soldats étaient employés dans la guerre du Vivarais à combattre contre de véritables aliénés. Et on a lieu d'être surpris qu'une vérité aussi patente n'ait pas été développée plus tôt par les manigraphes. Quand, en outre, on entend prédire à une prophétesse que la grêle va saccager les campagnes, que les incrédules iront bientôt errans de montagne en montagne, qu'une étoile détachée du ciel va écraser la ville du saint père; quand on entend dire à une autre que la messe est la mère et la femme du diable; quand d'autres répètent qu'ils voient des anges rouges, blancs, portant dans leurs mains les fioles de la colère de Dieu, et que chez tous l'extravagance des actions est en rapport avec l'extravagance des sensations et des idées, on ne peut que s'apitoyer sur le sort d'une population que le malheur avait jetée dans un tel excès de délire et qu'on ne peut qu'immoler, parce qu'elle n'est plus susceptible de prêter l'oreille à aucun raisonnement et qu'elle se rend formidable par la hardiesse de ses coups.

Les théomanes qui inondèrent, en quelque sorte, le Vivarais et le Dauphiné de 1679 à 1690, présentèrent tous, à quelques nuances près, la même série de phénomènes morbides. Le nombre des prétendus prophètes se trouva

(1) Fléchier, *Lettres choisies*, t. 1, p. 394.

alors, à ce qu'il paraît, plus considérable que celui des prophétesses. Beaucoup d'enfans subissaient, aussi bien que les adultes, l'inspiration du fanatisme religieux. « La folie de ces enthousiastes se répandit avec tant de rapidité dans ce malheureux pays, que la flamme d'un embrasement, poussée par le vent, ne passe pas plus vite de maison en maison, que cette fureur vola de paroisse en paroisse... Je n'exagère pas quand je dis que les Boutières se trouvèrent alors remplies de ces fanatiques ou des insensés qui couraient après eux. Tous ceux du pays qui ont vu les assemblées qu'ils firent presque en même temps à Saint-Cierge, Pranlez, Tazuc, Saint-Sauveur, Saint-Michel, Gluyras, Saint-Genieys, assurent que les moindres étaient de quatre ou cinq cents, et qu'il y en a eu quelques-unes de trois ou quatre mille personnes (1). »

Madame de B\*\*, veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble, se trouva inspirée après avoir prêté l'oreille aux improvisations de la prophétesse Isabeau. Cette dame, poursuivie par l'intendant du Dauphiné, parcourut les bords de la Drôme en cherchant à gagner sa résidence de campagne située à Liveron. Près de trois cents personnes qui l'entendirent improviser furent saisies de l'esprit prophétique; « et si M<sup>r</sup> Bouchu, qui avait l'œil partout, n'y eût promptement remédié, il est certain, suivant Brueys, que dans peu il n'y aurait pas eu un seul homme qui ne fût devenu prophète (2). »

Les prophètes se comptaient par cent et par mille. Vingt, trente, cinquante montagnards se trouvaient inspirés pendant une même nuit. Pour un prophète que l'on arrêtait, dit Jurieu, l'on en voyait surgir vingt. « Un homme qui ne

(1) Brueys, ouvrage cité, t. 1, p. 145, 168.

(2) *Ibid.*, t. 1, p. 131 et suiv.

pensait à rien moins qu'à prophétiser, dans un temps où l'on emprisonnait les prophètes, se retirant de nuit d'une assemblée avec des gens de son village, tomba tout à coup comme frappé du haut mal, se vautra sur une couche de deux pieds de neige; puis, les yeux fermés comme une personne endormie, se mit à prêcher et à prophétiser (1). »

Les anciennes prêtresses sentant venir, comme elles le disaient, le souffle de l'inspiration, s'écriaient : Voilà le dieu, voilà le dieu dont l'esprit nous pénétre ! Après quoi elles tombaient à la renverse, se débattaient un instant dans des efforts convulsifs, et un reste d'écume à la bouche, se mettaient à prophétiser avec enthousiasme... Les théomanes du Dauphiné obéissaient au même genre de transport maladif que ces folles sibylles.

Passé 1700, quand l'enthousiasme prophétique se fut déclaré dans les Cévennes, les femmes et les enfans se montrèrent surtout très accessibles à cette espèce de contagion. Des milliers de femmes, suivant le marquis de Guiscard, s'obstinaient à prophétiser et à chanter des psaumes, quoiqu'on les peudît par centaines. J'ai vu dans ce genre-là, dit le maréchal de Villars, qui termina la guerre des Camisards, des choses que je n'aurais pas crues si elles ne s'étaient point passées sous mes yeux. Dans une ville entière, toutes les femmes et les filles, sans exception, paraissaient possédées du diable. Elles treombaient et prophétisaient publiquement dans les rues (2). »

« Lorsque les papistes croyaient avoir entièrement triomphé de la constance des protestans, la Providence renversa leurs espérances par le ministère de ces mêmes enfans qu'ils avaient pris tant de soin d'élever dans leurs erreurs,

(1) Jurieu, *Lettres prophétiques*.

(2) *Vie du maréchal de Villars*, p. 325.

et qui, comme autant de prophètes, réveillèrent leurs pères et mères de leur léthargie spirituelle. Ces prédicateurs imprévus ne surprirent pas peu les papistes qui, pour prévenir les effets de leurs exhortations, tâchèrent d'insinuer qu'ils étaient instruits et dressés par des imposteurs. Ils en firent fouetter quelques-uns et ils brûlèrent la plante des pieds à d'autres... Mais tout cela n'ayant pu être capable d'ébranler ces jeunes prophètes, et leur nombre s'étant bientôt accru jusqu'à près de huit mille dans les Cévennes et le Bas-Languedoc..., l'intendant de la province ordonna à messieurs les docteurs de Montpellier, qu'on appelle la Faculté de médecine, de s'assembler à Uzès, où l'on avait emprisonné une grande quantité de petits enfans. Conformément à cet ordre, ces médecins... observèrent à leur manière la contenance de ces enfans, leurs extases et les discours qu'ils faisaient sur le champ (1). »

La Faculté déclara ces petits prophètes atteints de fanatisme; mais rien ne put tempérer chez eux la violence de l'inspiration. Les parens que l'on punissait aussi, parce qu'on supposait qu'ils contribuaient à développer sur ces enfans l'exaltation des centres nerveux, finissaient souvent par les remettre eux-mêmes entre les mains des administrateurs en disant: Traitez-les comme bon vous semblera; quant à nous, nous ne saurions les empêcher de fanatiser.

Des témoins dignes de foi assurent qu'il était très ordinaire de voir des enfans à peine âgés de sept à huit ans saisis par le transport de la théomanie extatique.

Pierre Chaman : « J'ai connu à Tyès un nommé G.... qui avait un petit garçon de cinq ans qui prophétisait. Il a tombé plusieurs fois en ma présence, par le saisissement

(1) *Le théâtre sacré des Cévennes*, etc., in-12°, Londres, 1707, p. 17.

de l'esprit, avec des agitations de la tête et de tout le corps. Après cela il parlait, il prédisait des malheurs à Babylone et des bénédictions à l'Église. Il faisait de grandes exhortations à la repentance ; mais le pauvre petit était quelquefois si agité que ses paroles étaient alors fort entrecoupées. Il parlait toujours français. Il se servait de ces expressions : je te dis, mon enfant ; mon enfant, je t'assure, etc., (1). »

Guillaume Bruguier « J'ai vu à Aubessargues trois ou quatre enfans inspirés entre l'âge de trois et de six ans. Comme j'étais chez un nommé Jacques Boussigue, un de ses enfans, âgé de trois ans, fut saisi de l'esprit et tomba à terre. Il fut fort agité et se donna de grands coups de main sur la poitrine, disant en même temps que c'étaient les péchés de sa mère qui le faisaient souffrir. Il ajouta que nous étions dans les derniers temps, qu'il fallait combattre vaillamment... pour la foi, et se repentir de ses péchés... J'ai entendu cela.

» J'étais aussi présent lorsqu'une fois la petite Suzanne Jonquet, qui était âgée de quatre à cinq ans, tomba dans des agitations à peu près semblables à celles du petit Boussigue. Elle parla haut distinctement en bon français, et je suis sûr que hors de l'extase elle n'aurait pas parlé ce langage. Elle dit que la délivrance de l'Église était prochaine et elle exhorta beaucoup à l'amendement de vie. Ces deux enfans se servaient l'un et l'autre de ces expressions : je te dis, mon enfant, etc.

» Comme j'étais à Terroux, je vis une petite fille de six ans nommée Marie Sucl, qui, après un quart d'heure de mouvemens de tout le corps, et particulièrement de la poi-

(1) Ouvrage cité, p. 19.

trine, commença à parler. Ses père et mère, deux de ses frères et plusieurs autres personnes étaient présens avec moi. Elle dit que nous ne faisons tous autre chose qu'offenser Dieu et qu'il fallait changer de conduite et mieux vivre à l'avenir. Elle ajouta que Babylone (l'église papiste) serait détruite dans peu de temps, etc., (1). »

Jacques Bresson : « Comme il y avait quantité de ces inspirés, dans mon voisinage, et de ma connaissance particulière, j'ai souvent eu occasion de me rencontrer avec eux quand ils tombaient dans leurs extases. Il y avait beaucoup d'enfans de sept ou huit ans ; mais je ferai mention particulière d'un enfant de trois ans que j'ai vu quatre ou cinq fois dans les agitations, pendant l'inspiration. Il parlait distinctement assez haut, en bon français et faisait des exhortations fort touchantes (1). »

Jacques Dubois : « Dans une vallée nommée la combe du Renard, proche de la Rouvière, à une lieu d'Anduze, je fus chez un de mes amis dans la maison de qui il y avait un petit garçon de six ans qui s'y était réfugié ou plutôt caché. Cet enfant tomba en ma présence dans des agitations de tête et de poitrine, parla à voix haute et en bon français, exhorta beaucoup à la repentance, fit aussi quelques prédictions et dit entre autres choses qu'une partie de la grande Babylone serait détruite l'an mil-sept-cent-huit (3). »

David Flotard : « J'allai voir avec un certain prêtre une petite fille de six à sept ans, qui fut saisie de l'esprit en notre présence. Le prêtre fut fort étonné ; car quelque semblant qu'il fit je suis très persuadé que dans son cœur

(1) *Ibid.*, p. 36.

(2) *Ibid.*, p. 22.

(3) *Ibid.*, p. 33.

il voyait là dedans quelque chose qui n'était pas naturel... Il eut beau faire et beau dire lui-même, elle soutint toujours que ce n'était pas elle qui s'agitait ainsi, et qu'elle n'avait non plus aucun dessein ni volonté de parler; que c'était quelque chose qui était plus fort qu'elle, encore qu'elle ne le vît point, qui faisait tout cela en elle, etc.»

« J'ai vu une infinité d'autres enfans et de gens de tout autre âge, de l'un et l'autre sexe, dans l'inspiration. Selon le calcul des personnes qui s'étaient appliquées à cet examen il y en avait pour le moins huit mille dans la province, et c'était particulièrement dans les assemblées qui se faisaient pour prier Dieu qu'on en trouvait beaucoup. J'en ai vu conduire par troupes en diverses prisons, et quoiqu'on les maltraitât fort, ils paraissaient toujours pleins de joie, chantant des psaumes et priant Dieu continuellement. Les prisons se trouvèrent en peu de temps si remplies de ces pauvres gens-là, et particulièrement d'enfans, qu'on ne savait qu'en faire, de sorte qu'il vint un ordre de la cour de leur ouvrir les portes et de ne plus faire à l'avenir de tels prisonniers, etc., (1).»

Les premières démonstrations de l'enfance ne sont le plus souvent que le reflet des démonstrations qui la frappent chaque fois qu'elle promène ses regards sur ceux qui veillent avec sollicitude sur chacun de ses besoins; les premiers mots qu'elle essaie de bégayer ne sont aussi que la répétition des mots qu'elle entend le plus souvent retentir à son oreille; il est arrivé, à ce qu'il paraît, que des enfans, à peine sortis du berceau, ont éprouvé, dans les Cévennes, des attaques de spasmes suivies d'une sorte de transport de l'entendement.

(1) Ouvrage cité, p. 60.



— Jacques Dubois : « J'ai vu un garçon de *quinze mois* entre les bras de sa mère, à Quissac, qui avait de grandes agitations de tout le corps et particulièrement de la poitrine. Il parlait avec sanglots en bon français, distinctement et à voix haute, mais pourtant avec des interruptions, ce qui était cause qu'il fallait prêter l'oreille pour entendre certaines paroles. L'enfant parlait comme si Dieu eût parlé par sa bouche, se servant toujours de cette manière d'assurer les choses : je te dis, mon enfant. Ce même enfant fut mis avec sa mère en prison... Je suis persuadé que j'ai vu plus de soixante autres enfans entre l'âge de trois et de douze ans qui étaient dans un semblable état (1). »

— Jean Vernet : « Environ un an avant mon départ, deux de mes amis et moi allâmes visiter Pierre-Jaques, notre ami commun, au moulin d'Ève, près de Vernon..... Comme nous étions ensemble, une fille de la maison vint appeler sa mère, qui était avec nous, et lui dit : Ma mère, venez voir l'enfant. Ensuite de quoi la mère nous appela, nous disant que nous vinssions voir le petit enfant qui parlait. Elle ajouta qu'il ne fallait pas nous épouvanter et que ce miracle était déjà arrivé. Aussitôt nous courûmes tous : l'enfant, âgé de treize ou quatorze mois, était emmailloté dans le berceau, et il n'avait encore jamais parlé de lui-même ni marché. Quand j'entrai avec mes amis, l'enfant parlait distinctement en français, d'une voix assez haute, vu son âge, en sorte qu'il était aisé de l'entendre par toute la chambre. Il exhortait, comme les autres que j'avais vus dans l'inspiration, à faire des œuvres de repentance.... La chambre où était cet enfant se remplit ; il y avait pour le moins vingt personnes, et nous étions tous pleurant et

(1) Ouvrage cité, p. 32.

priant autour du berceau. Après que l'extaxe eut cessé, je vis l'enfant dans son état ordinaire. Sa mère nous dit qu'il avait eu des agitations de corps au commencement de l'inspiration, mais je ne remarquai point cela quand j'entrâi (1)... »

L'amour du merveilleux a fait dire à quelques écrivains que les enfans des calvinistes français avaient prophétisé jusque dans le sein de leur mère. Fléchier, dont les paroles ont été mal interprétées, a imprimé ce qu'on va lire :

Un inspiré auquel on représentait charitablement qu'il devait obéir au roi : « Répondit insolemment qu'il ne craignait rien et qu'il avait le Saint-Esprit. Il découvrit son estomac, et, faisant deux pas en arrière : tirez-moi ce fusil, disait il au maître d'école, vous ne sauriez me faire de mal. Il ajouta qu'en quinze jours il serait confirmé en grâce et qu'il irait à Paris convertir le roi. La femme, par contagion, devint aussi folle que le mari. Elle s'imagina que l'enfant qu'elle portait dans son ventre prophétiserait dès qu'il serait né et se ferait entendre à tout le monde. Des soldats l'ayant depuis arrêtée, avec sa sœur, et les conduisant à la voûte, eurent pendant tout le chemin le divertissement de les entendre, l'une, penchée vers son ventre, disant : Écoutez mon enfant qui prophétise dans mon ventre ; l'autre, leur répétant de temps en temps : Ne voyez-vous pas le Saint-Esprit qui saute et danse sur mes mains (1) ? »

L'une de ces femmes soutenait que son fruit parlait parce qu'elle s'en laissait imposer par des hallucinations vocales, comme ceux qui entendent parler les arbres ou

(1) Ouvrage cité, p. 15.

(2) Fléchier, *Relation des fanatiques*, etc., t. 1 des *Lettres choisies*, p. 365.

les poissons. L'autre s'en laissait imposer par des hallucinations visuelles.

Fléchier, tout porté qu'il était à tourner en dérision le fanatisme des théomanes calvinistes, émet cependant des réflexions très justes sur la cause de la propagation des influences qui bouleversaient l'entendement des prétendus inspirés. Il ne veut pas qu'on s'étonne de la multiplication des prophètes et des prophétesses, et cherche à en signaler la raison.

« Ces pauvres gens, fait-il observer, n'entendaient parler que de ces sortes de dévotions ; leur imagination en était remplie ; ils voyaient dans les assemblées ces représentations dont ils s'entretenaient sans cesse en eux-mêmes. On leur ordonnait de jeûner plusieurs jours, ce qui leur affaiblissait le cerveau, et les rendait plus susceptibles de ces visions creuses et de ces vaines créances. Les courses qu'ils faisaient de paroisse en paroisse, de montagne en montagne, pour y passer les jours et les nuits, sans prendre d'autre nourriture que des pommes ou quelques noix ; les spectacles et les exhortations de tout quitter pour se trouver dans l'assemblée des élus et des fidèles, et d'y faire, comme les autres, des prédictions imaginaires ; la petite gloire d'être élevé sur un théâtre, d'être écouté comme un oracle, de faire tomber d'un seul mot mille personnes à la renverse, de consacrer pour ainsi dire ses extravagances et de rendre sa folie vénérable par le mélange de quelques textes mal expliqués de l'Écriture, c'était autant de causes de cette corruption générale. Les ignorans sont disposés à suivre et à imiter ; on leur soufflait l'erreur dans le cœur et dans la bouche ; il se faisait une génération spirituelle de prophètes et de prophéties par les yeux et par les oreilles plutôt que par l'esprit et par la foi,

de sorte qu'ils devenaient tous ou trompeurs ou trompés par contagion. Voilà ces communications de l'Esprit de Dieu, et ce prodige dont on a voulu faire tant de bruit (1).. »

L'évêque de Nîmes assure du reste que le délire de la théomanie fermenta d'abord dans le cerveau d'un protestant qui fréquentait des théologiens réfugiés établis à Genève, et comme il fait voir aussi que plusieurs prophètes rebaptisaient les enfans, répétant que le baptême du Christ n'était que le baptême du diable, il devient évident que la maladie des protestans français n'était que la réapparition de celle des anciens anabaptistes, dont ils avaient en quelque sorte exhumé les idées extravagantes.

Bruëys prétend, ainsi que beaucoup d'autres catholiques, que les premiers théomanes qui parurent céder à l'élan prophétique n'étaient que des imposteurs inspirés par un épouvantable calcul d'intérêt, et qui mettaient en avant les mystères de l'Apocalypse pour exalter jusqu'au délire des malheureux dont ils avaient l'intention d'exploiter la fureur. A en croire Bruëys, un vieux montagnard, suborné par un conciliabule de ministres protestans réfugiés à Genève, aurait seul jeté la première étincelle du mal, en fondant de sang-froid, au milieu des précipices, une école de fanatisme, et en amenant, par l'excès du jeûne, un certain nombre d'adolescens à tomber en extase, et à improviser sur les matières religieuses comme s'ils eussent été saisis par l'inspiration du Saint-Esprit. Un dialecticien habile a fait observer il y a longtemps que ce montagnard pouvait bien lui-même être atteint de théomanie. Cette supposition me paraît presque certaine, et n'est point contredite par Fléchier. Qu'il nous suffise de noter que pro-

(1) Fléchier, *Relation des fanatiques*, dans l'ouvrage déjà cité, t. 1, p. 370, 371.

bablement la première petite troupe de prophètes sortit de la montagne de Peyra en Dauphiné, et que positivement tous les inspirés étaient maîtrisés par une impulsion malade; Brueys lui-même va nous aider à établir cette vérité; cet auteur a dit : « Il fallait que ceux qu'on voulait faire passer pour des gens inspirés du Saint-Esprit crussent effectivement l'être, afin qu'ils le pussent plus facilement persuader aux autres, et que leur folie les mettant au-dessus de la crainte des châtimens, aucune considération ne les empêchât d'aller répandre de tous côtés les prophéties séditeuses qui devaient porter les peuples à la révolte, c'est-à-dire qu'il fallait commencer par faire devenir fous ceux qu'on voulait rendre prophètes, et que le renversement de l'esprit était le premier degré par où devaient passer ceux qui aspiraient au don de prophétie (1). »

Il est clair, d'après cette citation, que le premier inspiré seul avait fait naître parmi les catholiques romains des soupçons sur sa probité et sa bonne foi; mais au demeurant, il n'était pas indispensable que ce calviniste fût véritablement atteint lui-même de théomanie pour faire naître dans le cerveau de ses coreligionnaires des accidens plus ou moins sérieux : Mesmer ne provoquait-il pas les accidens hystériques les plus variés sans avoir jamais manifesté pour son compte aucune disposition aux attaques de nerfs? Il arrive encore chaque jour que des magnétiseurs font naître sur les autres les accidens du somnambulisme dont jamais ils n'ont éprouvé les atteintes; il y a aussi des procédés connus pour provoquer l'extase. Donc, quand bien même le premier prophète qui se vit à Peyra

(1) Brueys, ouvrage cité, t. 1, p. 103.

n'eût été qu'un fourbe, il ne s'en suivrait pas de là que la théomanie des autres inspirés fût feinte; mais il est plus que douteux que ce premier prophète ait simulé à dessein une maladie qu'il ne devait connaître que très imparfaitement.

Voici, en définitive, ce qui a pu faire penser et dire qu'on mettait tout en œuvre pour augmenter et multiplier le nombre des théomanes. Pendant quelque temps, pour être considéré comme véritablement prophète, dans le Vivarais et dans le Dauphiné, il fallait avoir été reconnu comme tel par un prophète en titre et en présence d'un grand nombre de coreligionnaires. On procédait donc à la réception des prétendans avec une sorte de solennité.

Quand les calvinistes d'une contrée s'étaient constitués en assemblée, le prophète qui présidait aux exercices religieux de cette réunion finissait toujours, après avoir poussé à plusieurs reprises le cri de miséricorde, et avoir fait chanter un certain nombre de psaumes, par tomber à la renverse avec une partie ou la presque totalité des fidèles, et au bout de quelques instans il obéissait à l'aiguillon de l'inspiration. Une fois son discours achevé, il s'approchait des néophytes qu'il estimait dignes de recevoir le don prophétique, et soufflant dans la bouche de l'un d'eux : Reçois, lui disait-il, le souffle du Saint-Esprit. Tout de suite le nouvel élu se mettait à parler comme par inspiration, et après avoir fini de *prophétiser*, il se hâtait à son tour de souffler *l'esprit* à quelque autre prétendant, dont la langue se trouvait également aussitôt déliée, et qui rendait le même office à ses amis.

Mais il faut bien qu'on sache que les nouveaux prophètes étaient malades longtemps avant qu'on pratiquât cette cérémonie. Ceux qui se mettaient sur les rangs pour rece-

voir la marque des inspirés affirmaient, pour la plupart, qu'ils avaient senti que l'esprit prophétique avait commencé à les gagner lorsqu'ils soutenaient sur leurs genoux la tête de quelque prophète tombé en convulsion, que cet esprit avait semblé s'introduire en eux par la cuisse, qui leur *avait paru être de fer*, et de là par tout le corps qui était agité d'un frisson. Ils ne tombaient pas seulement à l'assemblée, dit Brueys, quand on criait miséricorde, mais à la campagne ou dans leurs maisons; et pour faire croire que ces chutes avaient quelque chose de merveilleux et de divin, ils disaient qu'elles commençaient par des frissons et des faiblesses semblables à celles des fébricitans qui leur faisaient étendre les bras et les jambes, et bâiller plusieurs fois auparavant que de tomber; que lorsqu'ils étaient par terre, ils avaient des convulsions qui les faisaient écumer, que leur ventre et leur gosier s'enflaient, qu'ils souffraient beaucoup en cet état, et qu'il y en avait à qui ces accidens duraient plusieurs heures, et plus longtemps aux personnes avancées en âge qu'aux jeunes gens (1). » Donc, ce n'était pas parce qu'on leur soufflait dans la bouche que le cerveau s'affectait, mais cette opération pouvait les enhardir à improviser, et comme le don de la parole est la marque de l'inspiration, on pouvait se croire fondé à leur refuser le titre de prophète jusqu'à ce qu'ils eussent prononcé publiquement leur première improvisation.

Par la suite on n'ignora pas qu'on pouvait prophétiser sans avoir reçu le souffle par la bouche. Partout des théomanes improvisèrent spontanément, comme ils étaient tombés spontanément dans des crises convulsives; que si l'on

(1) Brueys, ouvrage cité, t. 1, p. 156.

procéda encore quelquefois publiquement à la réception d'un prophète ou d'une prophétesse, ce fut uniquement pour répandre une sorte d'éclat sur son apostolat.

Au demeurant, il devait exister quelques dissemblances entre un nombre aussi considérable de malades. Les théomanes parfaits étaient sujets à des convulsions, à des extases, à des hallucinations, à des idées fixes, et ils jouissaient de la faculté d'improviser. Quelques calvinistes, au contraire, n'avaient que des convulsions ou des hallucinations.

L'intensité des convulsions était variable. On appelait *trembleurs* les prophètes qui n'éprouvaient que des secousses convulsives dans la tête, les épaules, les jambes et les bras. Les autres passaient pour *épileptiques*. Quelquefois les accès étaient assez violens pour renverser les malades dans des instans où ils s'y attendaient le moins. Aussi couraient-ils des dangers véritables quoiqu'ils n'en voulussent pas convenir. « Mon frère Pierre, dit Brugnier, reçut ses grâces étant âgé de quinze à seize ans. Je l'ai entendu plusieurs fois pendant l'inspiration. Quand l'esprit le saisissait, il tombait ordinairement à terre et devenait tout à fait pâle. Comme nous étions ensemble dans une assemblée d'environ deux cents personnes, proche d'Aubessargues, il fut placé en sentinelle sur un arbre presque joignant à l'assemblée. Je le vis tomber de cet arbre de la hauteur de plus de douze pieds, ayant été soudainement saisi (de ses attaques); il ne se fit aucun mal. Après diverses agitations, qui durèrent environ un quart d'heure, il dit entre autres choses qu'il y avait des gens dans l'assemblée qui étaient venus pour la vendre(1)... » « Étant un jour cinq ou six ensemble, proche de notre maison, le nommé Jacques Rebout, de notre com-

(1) *Théâtre sacré des Cévennes*, première partie, p. 37.



pagnie, qui avait reçu les grâces, et qui était assis sur un rocher escarpé tout auprès de nous, à la hauteur de sept ou huit pieds, tomba dans le chemin, ayant été soudainement saisi de l'esprit, mais il ne se fit aucun mal. Les agitations continuèrent et furent violentes dans tout son corps. Quelqu'un de nous, qui n'était pas accoutumé à voir de pareilles choses, crut qu'il avait eu quelque faiblesse et qu'il s'était blessé par la chute, de sorte qu'on alla promptement lui chercher de l'eau-de-vie; mais il n'avait garde de la recevoir dans l'état où il était. Après les plus grandes agitations, il se mit à parler et fit de grandes exhortations à la repentance (1). »

Des chutes aussi subites avaient lieu pendant les marches, les contre-marches, les expéditions les plus importantes, jusque pendant les retraites. Je ne connais que l'hystérie et l'épilepsie qui puissent produire de pareils accidens. Les théomanes du Dauphiné, qui se plaignaient d'avoir beaucoup souffert pendant l'accès convulsif, qui avaient éprouvé un gonflement douloureux de l'abdomen et du cou, précédé de pandiculations et de bâillemens, étaient, si je juge bien, atteints de simples accès hystériques. Claude Arnassan rapporte le fait suivant, qui a été recueilli dans les Cévennes : « Il y avait chez mon père un berger nommé Pierre Bernaud, qui était un pauvre imbécille. Il me priait quelquefois de le mener aux assemblées, mais je n'osais pas le faire, me défiant de sa faiblesse et par conséquent de son indiscretion. Je me hasardai pourtant une fois, et je le menai à une assemblée qui se fit de nuit. Étant là, je remarquai qu'il se mit à genoux et qu'il y demeura environ deux heures. Incontinent après, il tomba

(1) *Ibid.*, première partie, p. 15.

comme mort, et ensuite tout son corps fut beaucoup agité. Le lendemain, il retomba et ses agitations furent extraordinairement plus grandes. Comme il était couché à la renverse, son corps se soulevait et sautait comme s'il avait été ainsi secoué par quelqu'homme fort. Nous eûmes peur qu'il ne se blessât, et trois d'entre nous voulurent le tenir, mais il fut impossible d'arrêter la violence de ses mouvemens. Il continua dans le même état, en se frappant, et il était trempé de sueur. Les mêmes accidens lui arrivèrent encore deux ou trois fois avant qu'il parlât; mais enfin son grand maître (le Saint-Esprit) lui ayant ouvert la bouche, la première chose qu'il dit fut qu'il avait été ainsi tourmenté à cause de ses péchés (1)... » Dans cette circonstance la nature de la maladie paraît se rapprocher beaucoup de la nature de l'épilepsie. La violence des accidens musculaires et leur prolongation doivent cependant faire penser de préférence que ce berger avait été renversé par des attaques hystériques. Ce diagnostic semble encore confirmé par la prompte cessation des phénomènes spasmodiques, qui eut lieu dès que le malade put donner cours à ses idées en improvisant.

Il est si souvent parlé des convulsions des inspirés dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, qu'on peut se faire une idée très exacte de l'expression des phénomènes convulsifs. Plusieurs improvisateurs pouvaient se dispenser de s'asseoir ou de s'étendre sur le sol, et se bornaient à faire un certain nombre de contorsions ou de grimaces avant de parler ou pendant le débit de leur harangue. L'agitation involontaire des omoplates, du cou, de la tête, de l'échine et du torse, devaient, dans les cas de ce genre, faire ressembler

(1) Ouvrage cité, p. 31.

jusqu'à un certain point les inspirés à des malades affectés de danse de Saint-Guy. — Jacques Bresson : « J'ai vu dans les Cévennes un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe qui recevaient des inspirations... Je suis persuadé que j'en ai vu autour de quatre ou cinq cents dans les diverses assemblées où je me suis trouvé ou ailleurs. Quand ils étaient saisis de l'esprit, ils avaient tous des *agitations*, les uns d'une manière, les autres d'une autre, plus ou moins. Mais les mouvemens de la tête, de la poitrine et de l'estomac étaient les plus ordinaires... » — Jean Cabanel : « J'ai vu plusieurs de ces mêmes personnes fort agitées pendant l'inspiration... Ils avaient de grandes secousses de tout le corps, des mouvemens de tête, de bras et de poitrine. Ils exhortaient fortement à la repentance et assuraient que Dieu détruirait Babylone..... » — Isabeau Charrus : « J'ai vu dans le Velay quantité de personnes de tout âge et sexe qui tombaient dans des accès d'agitation de corps extraordinaires... Lorsque ces inspirés prêchaient ou exhortaient en public, leurs agitations... n'étaient pas fort grandes et ne duraient pas longtemps..... Mais quand ils prédisaient les jugemens de Dieu, et qu'ils disaient certaines autres choses touchant l'avenir, il arrivait presque toujours qu'ils tombaient d'abord à terre. La tête, les bras, la poitrine et le corps entier souffraient quelquefois de grandes secousses, et une certaine difficulté qu'ils semblaient avoir de respirer ne leur permettait pas de parler avec facilité!... » Dubois a remarqué que plusieurs convulsionnaires avaient les entrailles bruyantes (1).

Tout bien considéré, l'on doit rapporter de préférence au type hystérique la plus grande partie des désordres

(1) Ouvrage cité, p. 22, 20, 95, 35.

spasmodiques et convulsifs observés sur les théomanes du Languedoc et des Cévennes.

En général, on donnait le nom de période *extatique* à la période d'agitation et à celle de l'improvisation. Tous les inspirés étaient pleinement persuadés que le Saint-Esprit s'introduisait dans leur poitrine au moment où ils se sentaient comme entraînés par une puissance qui les contraignait à prophétiser. Tous s'exprimaient aussi comme si l'Esprit de Dieu leur eût adressé ses propres paroles... Je vais laisser parler d'anciens théomanes ; personne mieux qu'eux n'a mis en évidence le mode de succession des sensations intestines et des idées qui font que parfois on est contraint de raisonner et d'agir autrement que le commun de l'espèce humaine.

—Jean Cavalier : « Aussitôt après que la prédication (d'un certain jeune prophète) fut finie, je sentis comme un coup de marteau qui frappa fortement ma poitrine, et il me sembla que ce coup excita un feu qui se saisit de moi et qui coula par toutes mes veines. Cela me mit dans une espèce de défaillance qui me fit tomber. Je me relevai aussitôt sans aucune douleur, et comme j'élevai mon cœur à Dieu, dans une émotion inexprimable, je fus frappé d'un second coup avec un redoublement de chaleur. Je redoublai aussi mes prières, ne parlant et ne respirant que par grands soupirs. Bientôt après un troisième coup me brisa la poitrine et me mit tout en feu.... J'eus quelques momens de calme, et puis je tombai soudainement dans des agitations de la tête et du corps qui furent fort grandes et semblables à celles que j'ai eues depuis jusqu'à présent que je raconte ceci. Ces grands mouvemens ne durèrent pas, mais l'émotion et l'ardeur du dedans continuèrent. J'étais alors tout occupé du sentiment que j'eus de mes péchés... Les fautes

du libertinage, auquel j'étais le plus sujet, me parurent des crimes énormes et me mirent dans un état que je ne saurais décrire...

» Cependant le prédicateur faisait une seconde prière. Après qu'il eut fait chanter le psaume centième, il me fit venir devant lui et il m'adressa des exhortations que je ne pus recevoir que comme venant d'une part extraordinaire, tant elles frappèrent vivement mon cœur...

» Sur le chemin, comme je m'en retournais chez mon père, j'étais toujours en prière et en admiration, non seulement à cause des grandes choses qui m'étaient arrivées, mais pour toutes les autres merveilles que j'avais vues et entendues. Je ne cessais de pleurer, et les grandes agitations que j'eus de temps en temps me jetèrent plusieurs fois à terre ou m'obligèrent de m'arrêter... Je fus près de neuf mois dans cet état. La main de Dieu me frappait souvent, mais ma langue ne se déliait point. Il est vrai que sa grâce me consolait d'ailleurs, car j'obéissais avec plaisir à l'esprit intérieur qui me portait toujours à l'invoquer... Je ne me souciai plus de mes jeux et de mes divertissements, et surtout je me sentis une véritable haine pour tout cet attirail du culte public des papistes.... Je ne pouvais seulement pas regarder leur église sans frissonner...

» Enfin, après environ neuf mois de sanglots et d'agitations sans parole, un dimanche matin, comme je faisais la prière dans la maison de mon père, je tombai dans une extase extraordinaire, et Dieu m'ouvrit la bouche... Pendant trois fois vingt-quatre heures, je fus toujours sous l'opération de l'Esprit, en différent degré, sans boire ni manger ni dormir, et je parlais souvent avec plus ou moins de véhémence, selon la nature des choses. On fut bien convaincu, dans la famille, par l'état plus extraordinaire que

jamais où l'on me vit alors, et même par le prodige d'un jeûne de trois jours, après lequel je n'eus ni faim ni soif, qu'il fallait que des choses semblables vinsent de la souveraine puissance (1)... »

— « Elie Marion : Lorsque l'esprit de Dieu me veut saisir, je sens une grande chaleur dans mon cœur et dans les parties voisines, qui est quelquefois précédée par un frissonnement de tout mon corps. D'autres fois je suis saisi tout à coup, sans en avoir eu aucun pressentiment. Quand je me trouve saisi, mes yeux se ferment sur le champ, et cet esprit me cause des agitations du corps, me faisant pousser de grands soupirs, avec des sanglots entrecoupés, comme si j'avais de la peine à respirer. J'ai même fort souvent des secousses extrêmement rudes ; mais tout cela se fait sans douleurs, et sans que je perde la liberté de penser. Je demeure dans cet état pendant un quart d'heure, plus ou moins, avant que je ne profère aucune parole. Enfin je sens que cet esprit forme dans ma bouche les paroles qu'il me veut faire prononcer, lesquelles sont presque toujours accompagnées de quelques agitations ou mouvemens extraordinaires, ou au moins d'une grande crainte. Il y a des fois que le premier mot qui me reste à prononcer est déjà formé dans mon idée ; mais assez souvent j'ignore comment finira le mot que l'Esprit m'a déjà fait commencer. Il m'est arrivé quelquefois que croyant aller prononcer une parole ou une sentence, ce n'était qu'un simple chant inarticulé qui se formait par ma voix. Pendant tout le temps de ses visites, je sens toujours mon esprit extrêmement tendu vers mon Dieu. Je proteste donc ici, et je déclare devant cet Être Suprême que je ne suis nullement sollicité, ni ga-

(1) *Ouvrage* cité, p. 43, 44, 45.

gué, ou séduit par qui que ce soit, ni porté par aucune vue mondaine... à prononcer nulles autres paroles que celles que l'Esprit ou l'ange de Dieu forme lui-même en se servant de mes organes. Et c'est à lui que j'abandonne entièrement, dans mes extases, le gouvernement de ma langue, n'occupant alors mon esprit qu'à penser à Dieu, et à me rendre attentif aux paroles que ma bouche même récite. Je sais que c'est alors un pouvoir étranger et supérieur qui me fait parler. Je ne médite point ni ne connais point par avance les choses que je dois dire moi-même. Pendant que je parle, mon esprit fait attention à ce que ma bouche prononce, comme si c'était un discours récité par un autre, mais qui laisse ordinairement des impressions plus ou moins vives dans ma mémoire(1)... »

— « Le premier jour de l'année 1703, comme nous étions retirés, la famille et quelques parens, pour passer une partie de la journée en prières et autres exercices de piété, l'un de mes frères reçut une inspiration, et quelques momens après je sentistout d'un coup une grande chaleur qui me saisit le cœur et qui se répandit par tout le dedans de mon corps. Je me trouvai aussi un peu oppressé, ce qui me forçait à faire de grands soupirs. Je les retenais autant qu'il m'était possible, à cause de la compagnie. Quelques minutes après, une puissance à laquelle je ne pus résister davantage s'empara tout à fait de moi et me fit faire de grands cris, entrecoupés de grands sanglots, et mes yeux versèrent des torrens de larmes. Je fus alors violemment frappé par une idée affreuse de mes péchés qui me parurent noirs et hideux et en nombre infini. Je les sentais

(1) *Avertissemens prophétiques d'Élie Marion, l'un des chefs des protestans qui avaient pris les armes dans les Cévennes, etc.*, Londres, 1707, in-12, p. 6.

comme un fardeau qui m'accablait la tête, et plus ils s'ap-pesantissaient sur moi, plus mes cris redoublaient et mes pleurs. Toutefois je ressentais quelque chose de bon et d'heureux qui ne permettait pas à ma frayeur de se tourner en murmure ; mon Dieu me frappait et m'encourageait tout ensemble....

» Je passai doucement la nuit ; mais à mon réveil je tombai dans des agitations semblables à celles qui depuis ce temps-là jusqu'à présent m'ont toujours saisi dans l'extase, et qui furent accompagnées de sanglots très fréquens. Cela m'arriva trois ou quatre fois par jour pendant trois semaines ou un mois, et Dieu me mit au cœur d'employer ce temps-là en jeûnes et oraisons. Plus j'allai en avant, plus ma consolation s'augmenta, et enfin, loué soit mon Dieu, j'entrai en possession de ce bienheureux contentement d'esprit qui est un grand gain. Je me trouvai tout changé ; les choses qui m'avaient été le plus agréables avant que mon créateur m'eût fait un cœur nouveau, me devinrent dégoûtantes et même épouvantables. Et enfin ce fut une nouvelle joie pour mon âme, lorsqu'après un mois d'extases muettes, si je puis les appeler ainsi, il plut à Dieu de délier ma langue et de mettre sa parole en ma bouche. Comme son saint Esprit avait mu mon corps, pour le réveiller de sa léthargie et pour en terrasser l'orgueil, sa volonté fut aussi d'agiter ma langue et mes lèvres, et de se servir de ces faibles organes selon son bon plaisir. Je n'entreprendrai pas d'exprimer quelle fut mon admiration et ma joie lorsque je sentis et que j'entendis couler par ma bouche un ruisseau de paroles dont mon esprit n'était point l'auteur, et qui réjouissaient mes oreilles. Dans la première inspiration, que Dieu m'envoya en déliant ma langue, son saint Esprit me parla en ces propres termes : Je t'assure, mon enfant, que je



t'ai destiné pour ma gloire dès le ventre de ta mère(1)... »

Il est presque impossible qu'un croyant qui s'étudie lui-même, et qui observe en lui des phénomènes nerveux et psychiques aussi peu ordinaires, ne s'enfonce pas de plus en plus dans ses idées exclusives. Brueys trouve très singulier qu'un prophète calviniste ait soutenu devant la justice qu'il était lui-même le Saint-Esprit, que les prophètes de l'assemblée de Tausuc aient tous pris la qualité d'Esprits-Saints, en écrivant au juge de Saint-Pierre-Ville pour le sommer de relâcher des protestans retenus dans les prisons; nous devons, nous, trouver cette manière d'agir très conséquente chez des théomanes. Nous avons vu des lettres de possédées signées Dagon, Asmodée, Charbon d'impureté; les théomanes de Tausuc s'appropriaient le nom de leur esprit, comme les femmes possédées s'appropriaient le nom de leur démon. Vous ne serez pas non plus étonnés de lire dans la déclaration d'un inspiré qui avait combattu dans les Cévennes : « Quand l'inspiration nous avait dit, *marche, ne crains rien*, ou bien : *obéis à mon commandement, fais telle ou telle chose*, rien n'aurait été capable de nous en détourner.... Lorsqu'il s'agissait d'aller au combat, j'ose dire que quand l'Esprit m'avait fortifié par ces bonnes paroles : *n'apprehende rien, mon enfant, je te conduirai, je t'assisterai*, j'entrais dans la mêlée comme si j'avais été vêtu de fer, ou comme si les ennemis n'avaient eu que des bras de laine. Avec l'assistance de ces heureuses paroles de l'Esprit de Dieu, nos petits garçons de douze ans frappaient à droite et à gauche comme de vaillans hommes. Ceux qui n'avaient ni sabre ni fusil faisaient des merveilles à coups de perche et à coups de fronde, et

(1) *Théâtre sacré des Cévennes*, etc., p. 66, 67, 68.

la grêle de mousquetade avait beau nous siffler aux oreilles, et percer nos chapeaux et nos manches, comme l'Esprit nous avait dit : *ne craignez rien*, cette grêle de plomb ne nous inquiétait pas plus qu'aurait fait une menue grêle ordinaire (1). »

Evidemment les camisards, tout en croyant déférer à l'impulsion d'un être divin, comme ils le répètent continuellement eux-mêmes, en étaient le plus souvent réduits à n'avoir plus, pour ainsi dire, d'autre gouverne que celle d'un puissant délire.

Les hallucinations de la vue, de l'ouïe, présentaient sur les inspirés des Cévennes, soit pendant l'extase, soit pendant la veille, le même caractère de mysticité que les idées dominantes. — « J. Dubois : J'ai vu plusieurs fois des personnes inspirées de l'un et de l'autre sexe qui, dans le temps de leur ravissement, avaient les yeux ouverts et tendus vers le ciel, et voyaient alors des armées d'anges, quelquefois des combats d'anges contre des armées d'hommes et diverses autres choses dont je ne me souviens pas. » — « J. Cavalier : Il témoigna (le prophète Compan, pendant une extase) qu'il voyait des armées d'anges qui assistaient devant le trône de Dieu, et ces mille milliers de bienheureux revêtus de robes blanches, qui chantaient des cantiques de louanges et de bénédictions. Il chanta mélodieusement, comme étant avec eux, et nous fûmes témoins de toutes ces merveilles.... » — « J. Charras : Encore que beaucoup de gens se soient moqués des chants de psaumes qui ont été entendus en beaucoup d'endroits, comme venant du haut des airs, je ne laisserai pas d'assurer ici que j'en ai plusieurs fois ouï de mes propres oreilles. J'ai en-

(1) Ouvrage cité, p. 119.

tendu plus de vingt fois cette divine mélodie en plein jour, et en compagnie de diverses personnes, dans des lieux écartés des maisons où il n'y avait ni bois ni creux de rochers, et où en un mot il était absolument impossible que quelqu'un fût caché. On avait bien considéré tout, et ces voix célestes étaient si belles, que les voix de nos paysans n'étaient assurément pas capables de former un pareil concert. Dieu faisait tant d'autres merveilles, au milieu de nous, que celles-là ne nous paraissaient pas plus incroyables que les autres, et même il y a une circonstance qui marque nécessairement le prodige : c'est que tous ceux qui accouraient, pour entendre, n'entendaient pas tous ; du moins plusieurs protestaient qu'ils n'entendaient rien, pendant que les autres étaient charmés de cette mélodie angélique(1)... »

On s'est astreint à recueillir textuellement pendant quelques mois les discours, les avertissemens, proférés par le fameux prophète cévennois, Marion, tandis qu'il était, comme il le dit lui-même, *sous l'opération de l'Esprit*. Ces improvisations, qui forment un demi-volume, offrent, sans qu'on en puisse excepter une seule, une teinte caractéristique et qui fait voir avec quelle profusion les idées mystiques pullulent, à l'exclusion de presque toutes les autres, dans le cerveau de certains théomanes. Quelques inspirés ont débité dans les Cévennes jusqu'à sept improvisations par jour ; chaque mot, dans cet encombre de paroles, trahit une prétention d'homme malade, qui s'égaré dans un déluge de conceptions chimériques, en oubliant sa propre personnalité.

« Elie Marion : Mon enfant, tu te réjouis de ce que mon

(1) Ouvrage cité, p. 33, 56, 103.

règne approche ; tu fais bien. Ecrivez-vous d'un ton de réjouissance : voici l'agneau qui va combattre ! Je ne suis pas loin de toi, je viens frapper dans ton cœur, je viens te visiter. Prépare-toi à recevoir de doubles graces ; dans peu de jours je découvrirai mes mystères. Je veux que tu portes ma parole. Je ne demande de toi que ton cœur ; donne-moi ton cœur, mon enfant. Bénis mon nom, prépare-toi à recevoir mes bénédictions en plus grande abondance ; prépare-toi par le jeûne et par la prière, etc... »

« Eh bien, mon enfant, je viens te déclarer ma volonté... Je viendrai et plus tôt que le monde ne m'attend. Ah ! que de gens surpris, que de troubles arriveront dans peu de jours, en plusieurs endroits de la terre ! Je me ferai connaître. Ma parole ne peut pas se faire entendre ; mes foudres, mes malédictions et mes carreaux parleront pour moi, et se feront entendre, puisque ma parole ne le peut, contre un tel peuple qui refuse de me connaître pour Dieu. Ne suis-je pas celui qui a fait le ciel et la terre ? N'ai-je pas formé toutes choses pour l'homme ? et l'homme me délaïsse ! Je le détruirai ; mais, mon enfant, je planterai ma vigne ; je la planterai d'un nouveau plant, et le diable n'y jettera point son venin ; je la garderai, j'en serai le vigneron, etc. »

« Mes enfans, parlez hardiment, confessez mon nom hardiment : mes enfans, ne craignez point le torrent qui se déborde, je l'assècherai dans peu de jours. Tenez-vous sur mes promesses qui sont certaines et fidèles. Ma voix tonnera dans peu de jours, du ciel, voix étonnante, qui effrayera les poissons de la mer. La terre en tremblera et sera effrayée ; les montagnes, je te dis, se renverseront, les torrens s'assècheront, les bois s'abattront, toutes choses prêteront obéissance à la voix du Tout-Puissant. Les bêtes

farouches des champs se retireront dans leurs cachettes... Qui ne tremblera, mes enfans, au son épouvantable de ma voix? Je tonnerai du ciel, et les cieux en seront ébranlés, et les poissons de la mer en mourront. Je crierai, je te dis, et les baleines en seront assommées dans les abîmes de la mer. Qui résistera, mon enfant, lors de ces évènements? Je vous dis : qui ne craindra pas ma voix, lorsqu'elle partira? Je vous dis : épouvantez-vous, pécheurs, tremblez maintenant ; voici votre juge irrité, voici son courroux qui s'allume comme le brasier du fourneau. Où sont, mon enfant, ces chiens muets(1)?... »

On disait de chaque prophète calviniste qu'il avait une *bouche d'or* ; que l'éloquence s'échappait de ses *lèvres par torrent*, tout le monde fondait en pleurs quand un prophète entraît dans le transport. On pleurait encore lorsqu'on ne comprenait pas le sens des paroles ; car l'improvisation était débitée quelquefois dans une langue inintelligible.

— Le maréchal de Villars : « Une prophétesse, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, fut arrêtée, il y a environ dix-huit mois, et menée devant M. d'Alais. Il l'interrogea en présence de plusieurs ecclésiastiques. Cette créature, après l'avoir écouté, lui répond d'un air modeste et l'exhorte à ne plus tourmenter les vrais enfans de Dieu, et puis lui parle, pendant une heure de suite, une langue étrangère à laquelle il ne comprit pas un mot, comme nous avons vu le duc de la Ferté autrefois, quand il avait un peu bu, parler anglais devant des Anglais. J'ai ouï dire : J'entends bien qu'il parle anglais, mais je ne comprends pas un mot de ce qu'il dit... Cela eût été difficile aussi à comprendre,

(1) *Avertissemens prophétiques*, p. 9, 25, 177.

car jamais il n'avait su un mot d'anglais. Cette fille parlait grec, hébreu de même (1)... »

— J. Dubois : « J'ai vu plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui , dans l'extase , prononçaient certaines paroles que les assistans jugeaient être une langue étrangère. Ensuite celui qui parlait déclarait quelquefois ce que signifiaient les paroles qu'il avait prononcées (2). »

On est habitué, dans plusieurs espèces de délire , à entendre des malades proférer des mots baroques et vides de sens ; les monomaniaques , qui se disent possédés par quelque esprit, croient surtout donner une très haute idée de la puissance de cette essence surnaturelle en créant des expressions qui n'appartiennent à aucun idiome connu ; mais cette marque de folie ne peut imposer à personne.

Les camisards avaient recours à des jeûnes répétés pour se procurer les premières *graces* de l'esprit ; une fois qu'ils avaient obtenu le don de prophétiser , ils se soumettaient souvent à des jeûnes prolongés , en croyant obéir aux ordres de l'Esprit-Saint.

— E. Marion : « Le soir du 4 novembre 1706 , étant à Londres , je reçus ordre , par une inspiration secrète , de jeûner trois jours , à commencer le lendemain... Je pensai que , pour obéir au commandement , je devais seulement m'abstenir de nourriture ; chaque jour , jusqu'au soir , pendant trois jours , de sorte que le lendemain cinq je ne mangeai que vers les huit heures du soir. Mais le sixième , au matin , comme je faisais ma prière , je fus saisi de l'Esprit , qui m'ordonna d'être précisément trois jours entiers , consécutivement , c'est-à-dire trois fois vingt-quatre heures ,

(1) *Vie du maréchal de Villars*, p. 325.

(2) *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 33.

comme je l'entendis, sans manger ni boire. Ce même jour donc, je commençai le jeûne qui m'était ordonné, et je fus dans une abstinence totale de nourriture jusqu'au huit. Pendant ces trois jours, j'assistai soir et matin aux exercices publics de dévotion.... Et j'agis comme à l'ordinaire, hors des heures de mes prières et méditations particulières, sans que dans tout ce temps-là je sentisse en moi aucune faiblesse ni désir de boire ou manger, ni altération de ma santé. Le soir du huitième, qui était la fin de mon jeûne, je soupai comme à l'ordinaire. Je jeûnai encore de la même manière, par un ordre secret de l'Esprit, le 23, le 24 et le 25 du même mois. Le soir du 25, avant que je mangeasse, je reçus une inspiration dans laquelle il me fut dit, entre autres choses, que j'avais à jeûner encore trois jours consécutifs, et que j'eusse à commencer le lendemain; je mangeai un peu ce même soir et j'exécutai l'ordre qui m'était prescrit. Pendant ces six jours d'un jeûne qui ne fut interrompu que par un petit repas, que je fis le soir du troisième, je n'eus aucune envie de manger, ni n'aperçus aucun changement en mon état. J'eus chaque jour mes inspirations, excepté le 23, avec des agitations qui furent pour le moins aussi violentes qu'à l'ordinaire. Et même le dernier jour, qui fut le 28, j'eus trois inspirations, ce que je ne crois pas qui me fût arrivé auparavant... Je dirai en passant que ces jeûnes furent pour précéder des choses extraordinaires. Le soir du 28, comme je finissais ce jeûne, je fus averti, dans l'inspiration, que j'avais encore trois autres jours à jeûner..., ce qui arriva le 10, le 11 et le 12 du mois suivant (1)... »

A tout instant nous voyons des monomaniaques se fon-

(1) *Théâtre sacré des Cévennes*, p. 82, 83.

der aussi eux sur quelque ordre, venu de Dieu, pour prétexter un refus de nourriture.

Plusieurs camisards, à la suite de leurs attaques convulsives, avaient l'air de dormir, d'être plongés dans une sorte d'assoupissement. Quelquefois ils commençaient à prêcher lorsqu'ils étaient encore étendus sur le sol; leurs yeux restaient souvent fermés, ou, s'ils étaient ouverts, ils se montraient peu sensibles à l'impression de la lumière. On a pensé que l'état cérébral de tous ces inspirés pouvait être comparé à celui des somnambules qui excitent de temps en temps l'admiration des magnétiseurs.

L'observation d'Isabeau Vincent, dite la bergère du Cret, a surtout donné lieu à établir cette comparaison. Isabeau avait commencé à faire partie de la troupe d'inspirés qui s'était formée dans les solitudes de Peyra. Dès l'âge de dix-sept ans, elle s'était rendue fameuse dans tout le Dauphiné par la fréquence de ses accès d'inspiration, et avait inoculé à elle seule *le don de l'Esprit* à des cantons entiers. Quand, après son arrestation, on la fit comparaître devant les magistrats, on l'entendit répéter qu'on pouvait bien la faire périr, mais que Dieu susciterait des troupes de prophètes qui diraient encore de plus belles choses qu'elle. Eh bien, cette curieuse prophétesse, qui se fit catholique quand elle eut perdu la faculté d'entretenir son délire, parce qu'elle fut forcée de prendre de la nourriture, du sommeil et du repos, était certainement sujette à des accès de somnambulisme.

Quelquefois elle paraissait comme ensevelie dans une léthargie profonde, dont on cherchait vainement à la retirer. Quand elle se trouvait dans ces dispositions, on pouvait l'appeler, la pousser, la secouer, la pincer, la brûler sans la faire sortir de son état apparent de sommeil. Sou-



vent, tout en ayant l'air de dormir, elle se mettait à chanter des psaumes d'une voix claire et intelligible. Les mouvemens de ses lèvres étaient modérés, exempts de spasme, ses gestes mesurés et couvenables. Après avoir chanté, on l'entendait improviser des prières, réciter de longs paragraphes de la Bible, commenter les saintes Écritures, apostropher les impies, débiter des sermons pleins de force.

Ce besoin de parler se déclarait pendant que la bergère reposait encore dans son lit. Au sortir de l'accès, « elle ne se souvient pas du tout de ce qui s'est passé ni de ce qu'elle a dit; elle soutient qu'elle a fort bien dormi, et ne paraît pas du tout fatiguée, quoiqu'elle ait parlé quelquefois trois, quatre et cinq heures de suite; car ses extases ne durent pas moins. Il est vrai qu'elle ne parle pendant ce temps que par intervalles, et que ses discours ne sont jamais suivis (1). »

L'analogie qui existe entre l'état où tombait cette inspirée et l'état où se trouvent la plupart des somnambules dont on provoque artificiellement les attaques est frappante; mais hâtons-nous de déclarer que très peu de prophètes ou de prophétesses ont offert des crises de somnambulisme aussi parfaites que la bergère du Cret. Le transport prophétique constitue réellement un état pathologique particulier que les camisards savaient très bien distinguer du somnambulisme proprement dit. Les somnambules, disaient-ils, parlent et gesticulent comme une personne qui est dans la rêvasserie. Les inspirés se sentent saisis par une puissance invisible, inconnue, qui s'empare de leur langue et de leurs lèvres, et qui leur fait pro-

(1) Jurieu, *Lettres théologiques*, p. 65. — Voyez aussi Fléchier, *Lettres choisies*, t. 1, p. 399.

noncer des choses qui ne viennent pas d'eux. S'ils oublient quelquefois ce que l'Esprit leur a fait dire, il leur reste la conscience des sensations qu'ils ont éprouvées quand l'Esprit a pris possession de leur corps. On conçoit toute l'influence que le souvenir d'impressions de cette nature pouvait exercer sur les conditions de la vie active, et on est bien obligé de reconnaître que cette cause devenait le principal aliment du délire. De tels malades ne peuvent pas être placés sur la même ligne que les somnambules que nous créons, et dont les idées et les déterminations ne se ressentent presque point, pendant la veille. du travail intellectuel qui a eu lieu pendant leur état de somnolence. Ce qui devra toujours faire dire que les prophètes calvinistes étaient des monomaniaques, c'est que la violence du mouvement ressenti, au moment du raptus, par les instrumens de la sensibilité physique et morale, concourait par sa répétition à maintenir ces fanatiques dans la persuasion qu'ils étaient favorisés par la présence de l'Esprit-Saint, et à entretenir indéfiniment chez eux la fermentation d'idées et de sentimens que n'éprouvent pas les personnes bien organisées.

Les convulsions, les chutes à la renverse, les gambades des calvinistes, les menaces incessantes qu'ils lançaient contre l'hydre de la corruption religieuse, égayaient beaucoup les catholiques; la théomanie ne laissa pas de se glisser, à différentes reprises, dans des familles opposées au protestantisme.... L'exemple du sieur de Mandagon, propriétaire d'une grande terre et maire d'Alais, atteste que dans cette espèce de contagion les plus fidèles papistes ne pouvaient pas toujours se préserver des atteintes du délire. M. de Mandagon, homme sage dans ses mœurs, père d'une famille très considérée, prit à tâche, à l'âge de près

de soixante ans, de faire revenir une prophétesse de son fanatisme. Bientôt on s'aperçut que cette fille, qui improvisait en langue étrangère, était enceinte. Le convertisseur, après s'être démis de toutes ses charges, annonça à qui voulut l'entendre et même à son évêque : « Que c'était par le commandement de Dieu qu'il avait connu cette prophétesse, et que l'enfant qui en naîtra sera le vrai Sauveur du monde (1). » Ce seigneur, au dire du maréchal de Villars, hors la folie de croire que Dieu lui avait donné l'ordre de connaître cette inspirée, était très sage dans ses discours, comme don Quichotte, hors quand il était question de chevalerie. M. de Mandagon avait été pendant un temps le subdélégué de l'intendant Basville, le plus redoutable ennemi des protestans. Qu'on juge de l'effet que produisit dans le public l'espèce de monomanie de ce personnage... Ainsi, nous verrons à Saint-Médard le fameux Fontaine scandaliser toute la cour par sa conversion au jansénisme et par la bizarrerie de ses convulsions. On raconte que les trois fils d'un fermier catholique se mirent à prophétiser, dans les environs d'Anduze, et qu'ils se rendirent bientôt aux assemblées des fanatiques... Chaque fois que les catholiques obéissaient à l'inspiration prophétique, ils déblatéraient contre la messe avec la même ardeur que les calvinistes... Une demoiselle de condition, réfugiée à Londres, assure qu'il passait pour certain, au Vigan, que les enfans du juge-maire, grand persécuteur, avaient été possédés de l'Esprit, et que cet accident avait apporté quelque modération à la violence de ce père. Il était bien plus fréquent encore de voir des protestans tomber subitement dans des attaques de convulsions et dans le délire extatique, après s'être

(1) *Vie du maréchal de Villars*, p. 325.

moqués de leurs coreligionnaires. Les camisards s'autorisaient de pareils exemples pour annoncer la conversion de tous les prêtres du pays aux croyances de la réforme.

L'abbé Grégoire, dont l'ouvrage sur les sectes religieuses est entre les mains de tout le monde, va me venir maintenant en aide, pour établir que la théomanie convulsive était très répandue, il n'y a pas encore très longtemps, parmi les méthodistes américains. Grégoire dit, en parlant de ces sectaires :

« Leurs prières sont bruyantes, et leur chant, quoique agréable, se fait remarquer par des élans successifs qui lui sont particuliers. Leurs ministres, au lieu d'annoncer avec calme la parole de Dieu, prêchent par exclamations, frappent des pieds et des mains, et se promènent avec une espèce de délire d'un bout à l'autre d'une petite galerie dont ils se servent au lieu de chaire..... Le prêche et les chants terminés, les plus zélés confrères viennent faire, à haute voix, les prières qui leur sont inspirées par la crainte de l'enfer, l'amour de Dieu, ou quelques autres motifs pieux. Alors la congrégation, entrant dans le sens de celui qui prie, témoigne l'impression qu'il lui fait partager. Assez ordinairement cette impression est graduelle. Les soupirs succèdent à de légers élans du cœur, les sanglots succèdent aux soupirs, les cris aux sanglots, après lesquels chacun s'abandonne sans réserve à tout ce que le délire peut lui suggérer. Dans le même instant l'assemblée est agitée de vingt sensations différentes. Ici l'on chante, l'on crie; celui-ci se frappe la tête ou la poitrine, celui-là se roule par terre avec des hurlemens affreux....

» Il y a peu d'années que quelques prétendus ministres de méthodistes, ayant jugé à propos de parcourir les parties les moins habitées de la Pensylvanie, firent un si grand

nombre de prosélytes que le gouvernement, effrayé, pour le bon ordre et pour les mœurs, des suites de ces courses religieuses, leur ordonna de cesser leurs fonctions. Le nombre des personnes qui les suivait était tel qu'elles ne pouvaient trouver à subsister. Les hommes et les femmes abandonnaient leurs maisons et leurs enfans pour courir après ces fanatiques qui prêchaient au milieu des champs et des forêts...

» Une lettre particulière donne des détails authentiques sur un camp, meeting, de méthodistes, ou assemblée tenue à *Dutchess-County*, état de New-York...

» Elle commença un lundi par quelques centaines de personnes. D'un côté on prêchait, on chantait; de l'autre, on entendait le bruit confus d'enfans, de femmes, d'hommes qui déployaient leurs bagages et dressaient leurs tentes... Bientôt on vit un assez grand nombre des assistans trembler, entrer en convulsions, s'agiter comme des forcenés, se rouler, écumer et tomber en poussant des cris aigus et des hurlemens. Toutes les folies ont une teinte de ressemblance; celles-ci se nomment, en Amérique, l'*œuvre*, comme chez les convulsionnaires de France... L'*œuvre* continuait pendant une partie des nuits; alors l'illumination, résultant d'une multitude de lanternes réparties dans la forêt, lui donnait un caractère romantique, saisissait l'imagination et causait une impression sentimentale dont il était difficile de se défendre.

» L'enthousiasme s'accrut journellement par l'arrivée de nouveaux inspirés dont le nombre s'éleva à quatre mille; ils se formèrent en groupes de quarante ou cinquante personnes, au milieu desquelles des hommes, des femmes surtout, et même des enfans de six à sept ans, retraçaient le spectacle qu'on vient de décrire et tombaient évanouis.... Le chaos de la tour de Babel devait être un modèle d'or-

dre et d'harmonie comparativement à la confusion et au tapage de ces assemblées; il est impossible... d'imaginer à quelles extravagances on s'y livre... Une jeune femme, dans son extase pieuse, se déshabille, se jette à la rivière et se noie; une autre est tellement pénétrée de la joie d'être régénérée, qu'à l'instant elle avorte.

• Les médecins, entre autres Sauvages, assurent que sur neuf enfans épileptiques, sept sont devenus tels par la peur. Les paroxismes convulsionnaires qu'éprouvent les enfans dans ces réunions ne sont-ils pas le prélude de la maladie dont nous parlons?

• Michaud fils, dans son premier voyage, parle comme témoin oculaire de ces rassemblemens dans les bois du Kentucky, où l'on se rend de très loin pour entendre des prédications qui durent plusieurs jours de suite... Chacun apporte ses provisions et passe la nuit autour du feu. Les ministres parlent avec véhémence, les têtes se montent, les inspirés, les femmes surtout tombent à la renverse en criant : *glory ! glory !* (gloire)... On les emporte alors hors de la foule, on les met sous un arbre où elles restent longtemps étendues en poussant des soupirs...

• L'estimable et véridique Michaud est revenu à la fin de 1808 de son troisième voyage en Amérique. Les relations verbales qu'il me communique prouvent que ces assemblées de méthodistes illuminés sont devenues plus fréquentes : ils y affluent en plus grand nombre; quelquefois elles réunissent six mille personnes venues de très grandes distances, qui parlent, chantent, rient, pleurent, sautent, soupirent... Par leurs contorsions d'énergumènes, on peut se faire une idée de ce qu'étaient les danses des ménades et des corybantes. Leur délire a pris des accroissemens tels que Bedlam, Saint-Luc et Charenton pourraient être

comparativement des asiles du bon sens... Les uns, à la suite d'un sermon, semblent écrire en l'air avec les doigts, tracer des lignes vers le firmament; d'autres se roulent, se lamentent, beuglent, rient, s'embrassent, se serrent affectueusement la main, les yeux élevés vers le ciel, en criant : Nous y serons, nous nous reverrons (1). »

On ne saurait nier les traits d'analogie nombreux qui se remarquent entre les symptômes observés sur les méthodistes et ceux qui avaient été tant de fois uotés sur les réformés d'Europe; mais si le délire des méthodistes est plus bruyant que celui des anabaptistes et des camisards, l'état nerveux de ces deruiers semble, sous plusieurs rapports, beaucoup plus compliqué que celui des théomanes américains.

En résumé, la folie prophétique fit son apparition dans le Dauphiné et dans le Vivarais en 1688; elle se répandit bientôt dans une infinité de localités, et persista sans interruption parmi les calvinistes pendant près de vingt années.

Ce fut surtout pendant le cours de l'année 1689 que les phénomènes de la théomanie excitèrent le plus d'étonnement et s'élevèrent à l'apogée de la violence. Les théomanes se comptaient alors par centaines; hommes, femmes, filles, garçons, jeunes enfans, tous se croyaient inspirés et pénétrés du souffle de l'Esprit Saint.

Le châtiment du feu, la roue, le supplice de la pendaison, les massacres exécutés par la troupe armée travaillant à exterminer les prétendus prophètes, les exécutions militaires, toutes les tortures qu'il fut possible d'inventer pour réprimer l'élan du fanatisme religieux, ne firent que fomenter la violence du mal qu'on se proposait de réprimer.

(1) Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, etc., t. 1, de la page 36 à 44.

Pendant les dernières années du dix-septième siècle, lorsqu'une apparence de paix semblait régner parmi les camisards, l'on put constater la persistance de la théomanie chaque fois que les calvinistes s'obstinèrent à se réunir par troupes pour écouter les prédicans, chanter des psaumes, et adresser leurs vœux et leurs supplications à l'Être suprême.

Lorsque, vers les premières années du dix-huitième siècle, les calvinistes se soulevèrent sérieusement pour constituer de petits corps d'armée, et pour disputer pouce par pouce le terrain qui leur avait donné le jour aux milices du roi, cette guerre d'extermination fut annoncée par l'apparition d'une sorte de nuée de prétendus prophètes et de prétendues prophétesses. Vers 1701, on fit conduire en même temps deux cents inspirés sur les galères de l'état.

On parla moins de la folie des théomanes pendant les années 1703 et 1704 qu'on ne l'avait fait auparavant; mais il est positif que toutes les bandes armées qui se mesurèrent avec les troupes royales pendant ces deux années ne marchaient jamais qu'à la suite de quelques célèbres inspirés, que les paroles de ces prophètes étaient écoutées comme si elles eussent émané de la bouche de l'Esprit Saint, que les inspirations de ces monomaniaques décidaient habituellement de la vie ou de la mort des catholiques qui tombaient au pouvoir des protestans, et qu'on voyait souvent alors le même personnage remplir parmi les camisards les fonctions de prophète et les fonctions de commandant.

Le maréchal de Villars ne fut chargé d'aucun commandement dans le Languedoc avant 1704; ce maréchal n'en vit pas moins des villes entières infestées de théomanes.



Fléchier répète sans cesse, dans des lettres datées de cette même époque, que les catholiques sont scandalisés des extravagances auxquelles beaucoup de prétendus inspirés s'abandonnaient en leur présence.

Quand, en 1704, on eut permis au fameux Cavalier de rassembler ses troupes à Calvisson, pendant qu'on débattait avec lui les conditions qu'il voulait mettre à une soumission qui devait décider du sort de plusieurs provinces, les soldats de Cavalier, chaque fois qu'ils se réunirent pour accomplir quelques cérémonies religieuses, ne laissèrent aucun doute aux assistans sur la persistance du délire prophétique chez le plus grand nombre de ces fanatiques. Partout où les troupes qui suivirent la fortune de Cavalier passèrent, en gagnant la frontière, pour se rendre à l'étranger, les populations qui allèrent à leur rencontre furent étonnées de la bizarrerie des démonstrations, des singularités de langage qu'elles observèrent sur les plus inspirés, pendant qu'ils se livraient à la prière. On sut un gré infini au chef de bande Joanny d'avoir livré à l'autorité, quelque temps après le départ de Cavalier, dix-huit prophètes ou prophétesses de renom, dont la maladie pouvait contribuer à fomenter de nouvelles invasions parmi les villageois qu'on s'efforçait de rendre à leurs occupations d'autrefois. Enfin, les calvinistes continuèrent à l'étranger à éprouver des tremblemens, des extases, des hallucinations, à parler comme malgré eux, et à déraisonner sur les sujets relatifs à la religion. Shaftesbury assure dans sa froide *Lettre sur l'enthousiasme* que les prophètes réfugiés qui abondaient en Angleterre en 1709 auraient bien voulu qu'on les emprisonnât, qu'on les pendit, qu'on leur brisât les os, comme on l'avait fait sur les bords de la Méditerranée, en ranimant leur goût pour le martyre par le feu d'une nouvelle

persécution. Il loue ses compatriotes de s'être montrés assez *inhumains* à leurs yeux pour user de tolérance et mépriser ces fanatiques; il exprime le vœu qu'on les couvre de ridicule pour les rendre à la raison; il applaudit à l'invention d'un bouffon qui a mis en scène des pantins agités de convulsions, et trouve que ce moyen est excellent pour déconcerter toute la secte des *voyans* : l'enthousiasme prophétique n'était donc pas éteint parmi les calvinistes à l'époque où Shaftesbury les traitait avec tant de dédain (1). Passé 1709, il devient de plus en plus difficile de suivre la trace des anciens théomanes français établis à l'étranger, et personne plus n'osa parler de ce qui se passait parmi les vaincus, dans les provinces où avait régné récemment la guerre civile. Il paraît certain cependant que la plupart des camisards qui embrassèrent franchement la religion des vainqueurs perdirent peu à peu l'habitude de succomber à l'exaltation prophétique, et cédèrent à la fin au besoin de se rattacher à un genre de vie moins excentrique.

## § II.

Aboiemens (maladie de laira) des filles du comté d'Oxford. Miaulemens épidémiques dans un couvent des environs de Paris.

1700.

L'espèce de monomanie qui avait atteint les femmes de la commune d'Amou, vers les premières années du dix-septième siècle, fut de nouveau observée, au commencement du dix-huitième, à Blackthorn, dans le comté d'Oxford. On crut dans le pays que c'était la première fois que

(1) Cooper Astley Shaftesbury, *Lettre sur l'enthousiasme*, traduite de l'anglais, 1709, in-12, p. 71, 72.

l'on entendait aboyer des malades, et que des accidens aussi singuliers attiraient l'attention des gens instruits. Nous savons ce qu'il faut penser d'une pareille opinion.

Le docteur Willis, désirant apprécier par lui-même l'état des malades d'Oxford, se rendit sur les lieux et rendit compte en ces termes des phénomènes qui avaient particulièrement excité son étonnement pendant son séjour à Blackthorn (1) :

« Dans la famille que j'allai voir il y avait cinq filles attaquées du mal qui faisait tant de bruit dans le pays. En arrivant dans le village, j'entendis de fort loin leurs cris, et lorsque je fus entré dans la maison où elles étaient, je remarquai qu'elles branlaient de la tête avec beaucoup de violence; il ne paraissait aucune convulsion sur leur visage, si ce n'est qu'elles bâillaient fort souvent. Elles avaient le pouls bon; on s'apercevait seulement qu'à la fin de leur mal il devenait un peu plus faible. Leurs cris ne ressemblaient pas tant au bruit que font les chiens quand ils aboient, qu'à celui qu'ils font quand ils hurlent ou quand ils se plaignent. Ils étaient aussi plus fréquens que ne le sont ceux des chiens; les malades poussaient comme autant de sanglots à chaque respiration. Elles étaient cinq sœurs à qui ce mal avait pris, quoiqu'elles fussent d'un âge très différent, car la plus jeune n'avait que six ans et la plus âgée en avait environ quinze. Quelquefois elles avaient de bons intervalles pendant lesquels elles pouvaient s'entretenir et alors elles avaient l'usage de tous leurs sens. Quelquefois le mal revenait tout à coup; elles se mettaient à hurler comme auparavant, jusqu'à ce que les forces leur

(1) Dans un moment de préoccupation, j'ai écrit, t. 1, p. 405, que Thomas Willis s'était montré dur pour un grand personnage atteint d'aliénation mentale. Il va sans dire que ce reproche ne peut s'adresser qu'à Francis Willis.

manquant, elles tombaient comme d'épilepsie sur des lits qu'on leur avait étendus par terre. Pendant quelque temps, elles demeuraient couchées dans un profond silence; puis les esprits venant à s'agiter de nouveau comme auparavant, elles se frappaient la poitrine et d'autres parties du corps, et tourmentaient celles qui étaient auprès d'elles... Je ne dis rien dont je n'aie été témoin, et sans cela je ne pourrais pas croire une chose si extraordinaire. La grande jeunesse de ces filles, le désintéressement de leurs père et mère, et leur état ne me permettent pas de soupçonner en cela aucun artifice (1). »

Cette maladie participait de la nature des affections spasmodiques et de celles de certaines aberrations impulsives de l'intellect. Friend, qui se rendit à son tour à Blackthorn dans l'espoir d'obtenir et de prendre des renseignemens sur la manière dont ce mal s'était primitivement déclaré et propagé ensuite, apprit qu'il s'était manifesté dans le principe dans deux familles unies par les liens de la parenté, et que les invasions avaient eu lieu d'une manière successive.

Dans le cas où la jeune fille qui céda la première à Blackthorn au besoin de pousser des hurlemens eût au contraire obéi à l'envie de proférer des blasphèmes, de mugir ou de siffler, il est présumable que celles de ses compagnes qui devaient se laisser impressionner par son exemple eussent contracté également cette autre forme de délire.

Raulin et Hecquet ont consigné dans leurs écrits le récit suivant : « Les filles d'une communauté très nombreuse se trouvaient saisies, tous les jours à la même heure, d'un accès de vapeurs le plus singulier et par sa nature et par

(1) *Journal de Trévoux*, année 1701, numéro de novembre, p. 261.

son universalité; car tout le couvent y tombait à la fois. On entendait un miaulement général par toute la maison, qui durait plusieurs heures, au grand scandale de la religion et du voisinage qui entendait miauler toutes ces filles. On ne trouva pas de moyen meilleur et plus prompt ou plus efficace pour arrêter ces imaginations blessées qui faisaient miauler toutes ces religieuses, qu'en les frappant d'une autre imagination qui les retint toutes à la fois; ce fut de leur faire signifier par ordre des magistrats qu'il y aurait à la porte du couvent une compagnie de soldats, lesquels, au premier bruit qu'ils entendraient de ces miaulemens, entreraient aussitôt dans le couvent et fouetteraient sur le champ celle qui aurait miaulé. Il n'en fallut pas davantage pour faire cesser ces ridicules clameurs (1). »

Les deux pathologistes qui viennent d'être cités ont cru, sur l'autorité de Nicole, que l'appréhension de la honte avait suffi pour contrebalancer sur les religieuses dont on vient de raconter l'histoire le penchant à miauler. On compte peu d'exemples de cures aussi promptes dans les maladies de cette espèce, tandis que la tendance contagieuse de cette sorte de délire impulsif n'est que trop bien confirmée.

### § III.

L'hystérie, l'extase, le délire de la théomanie règnent épidémiquement parmi les jansénistes *appelans*, à Paris.

**De 1731 à 1741.**

Le 2 mai 1727, l'on déposait, dans le petit charnier de

(1) Raulin, *Traité des affections vaporeuses*, 2<sup>e</sup> édit., p. 125. — Hecquet, *Réponse à la lettre d'un confesseur*, p. 30.

Saint-Médard, à Paris, les restes du très vertueux diacre Pâris, qui venait de succomber aux austérités d'une pénitence meurtrière, ou plutôt au long épuisement du suicide religieux le plus obstiné, le plus impitoyable de tous les suicides (1). Pâris avait quitté la terre comme il avait vécu en protestant avec énergie contre la bulle *Unigenitus* qui soulevait depuis treize ans l'indignation de Port-Royal et de tout le jansénisme. Les *appelans*, dont l'enthousiasme religieux était parvenu à ce degré d'exaltation où il devient susceptible d'exercer une réaction terrible sur les principaux actes de l'innervation, ne tardèrent pas à se porter en foule sur la tombe d'un mortel dont ils ne pouvaient se lasser d'admirer la sainteté. Bientôt l'on vit éclater quelques-uns de ces effets nerveux inattendus que le vulgaire croit miraculeux, mais qui ne paraissent surnaturels que parce qu'ils n'appartiennent point à l'ordre physiologique, et que les appareils de l'innervation ne s'élèvent qu'à de longs intervalles à ce degré d'orgasme maladif qui enfante d'apparens prodiges. Les pathologistes pourront approfondir, avec un intérêt mêlé d'étonnement, la cause des guérisons presque toujours désespérées qui s'effectuèrent en assez grand nombre sur le tombeau de Pâris et de quelques autres fervens jansénistes; pour notre compte, nous nous appliquerons à faire ressortir les principaux symptômes de l'espèce de théomanie extato-convulsive qui atteignit d'abord le troupeau des appelans, dans le cimetière de Saint-Médard, et qui finit ensuite par se répandre dans presque toutes les classes de la société, sans que toujours l'opposition des croyances religieuses constituât un titre d'exemption.

(1) *Vie de M. de Pâris, diacre du diocèse de Paris*, in-12, 1731.

Paris était mort depuis plus de quatre ans et l'éréthisme des centres nerveux ne s'était encore révélé, sur les malades que l'instinct du merveilleux attirait vers la tombe de ce prétendu thaumaturge, que par des modifications fonctionnelles profitables à l'organisme. Vers le milieu de 1731, un infirme, couché sur le marbre du vénéré diacre, éprouva tout à coup des attaques convulsives; à partir de cet instant les convulsions se manifestèrent d'une manière épidémique au sein de la capitale.

La plupart des sujets que la gravité de leurs maux engageait à se rendre au cimetière de Saint-Médard avaient à peine senti le contact du marbre de Paris, que leurs membres étaient agités de mouvemens tumultueux. Presque toujours les contractions se déclaraient en même temps au cou, aux épaules, dans les principaux muscles de la vie de relation. Les battemens du cœur ne tardaient pas à devenir précipités, et les malades, sans perdre absolument la conscience de ce qui se passait dans leur entourage, poussaient des cris violens et ressentaient habituellement quelque fourmillement dans l'organe qui s'éloignait le plus de l'état normal. Tantôt le patient en était quitte pour un accès convulsif chaque fois qu'il faisait un nouveau pèlerinage à Saint-Médard; tantôt il éprouvait une série d'accès dans l'espace de quelques heures. Le sol du cimetière était disputé par une multitude de filles, de femmes, d'infirmes, d'individus de tout âge qui se débattaient dans des convulsions. L'on rencontrait des convulsionnaires dans les rues voisines du cimetière, dans les cabarets où ils allaient chercher des rafraîchissemens; plusieurs femmes éprouvaient ensuite, dans leur famille, de nombreux accès de convulsions.

Par la suite, des personnes qui avaient depuis longtemps

recouvré la santé, à Saint-Médard, et qui y revenaient pour offrir des actions de grace au bienheureux diacre ; des dévots de profession que le bruit toujours croissant des miracles attirait dans le saint lieu ; des oisifs, qui suivaient instinctivement les pas de la foule, comme pour assister à la nouveauté du spectacle, des sceptiques, des anti-convulsionnaires, se sentirent subitement affectés d'un mal qui leur avait été jusque là complètement inconnu. « Des convulsions bien plus surprenantes que toutes celles qui avaient paru jusqu'alors prirent tout à coup à une multitude de personnes. Plusieurs miraculés, qui n'en avaient pas eu au tombeau, en furent saisis dans l'église de Saint-Médard, où ils rendaient grâce à Dieu de leur guérison... D'autres, qui les redoutaient si fort qu'ils n'osaient invoquer le bienheureux diacre pour être délivrés de leurs maladies, furent guéris comme malgré eux par les convulsions... Grand nombre en reçurent, en récompense, des actions de grâce, des prières qu'ils lançaient vers le ciel ; Dieu en envoya même à des enfans de l'âge le plus tendre (1). » Au bout de quelques mois le chiffre des convulsionnaires connus s'élevait à huit cents.

« Parmi cette multitude de personnes agitées tout à coup par des mouvemens convulsifs, accompagnés de prodiges, il y en eut quelques-unes très respectables, en tous sens, comme je le prouverai en son lieu. Mais il faut convenir qu'en général Dieu a choisi les convulsionnaires dans le commun du peuple ; que de jeunes enfans, principalement des filles, en ont composé le plus grand nombre ; que presque tous avaient vécu jusque là dans l'ignorance et l'obscurité, que plusieurs étaient disgraciés de la nature, qu'il y

(1) Carré de Montgeron, *la Vérité des Miracles*, etc., in-4<sup>o</sup>, 1737, t. 2, p. 58.



en avait qui, hors de leur état surnaturel, paraissaient même imbéciles (1). » On le voit, comme dans toutes les épidémies convulsives jusque là observées, la réaction des effets nerveux se faisait surtout sentir sur les sujets faibles ou valétudinaires, sur des enfans, des jeunes filles très faciles à impressionner, sur des êtres dont l'organisation cérébrale laissait beaucoup à désirer.

Les phénomènes musculaires offraient généralement une grande ressemblance avec ceux de l'hystérie ; mais il est à remarquer que sur les paralytiques, les sujets qui étaient affligés depuis la naissance ou depuis un grand nombre d'années d'une demi-immobilité ou d'un commencement de rétraction des membres, les secousses convulsives éclataient de préférence dans le côté du corps malade ; et l'espèce de travail critique qui s'opérait alors dans le lobe cérébral qui avait précédemment souffert ou qui était resté primitivement mal conformé tournait de temps en temps au profit de la guérison. Toutefois il ne faut pas oublier que les thaumaturges éprouvent aussi des mécomptes, et il est plus que présumable que plusieurs convulsionnaires qui entretenaient leurs appareils nerveux dans un état permanent de surexcitation finirent par succomber à des maladies cérébrales aiguës ; les observateurs éclairés manquaient en 1727 pour suivre la transformation des phénomènes morbides.

Pour l'ordinaire les malades restaient couchés ou assis pendant toute la durée de l'accès convulsif, et plusieurs accusaient au sortir de l'attaque un sentiment de bien-être difficile à définir. Jeanne Thénard, âgée de trente ans, se mit sur la tombe de Pâris le jour de la Toussaint 1731 ;

(1) *Ibid.*, t. 2, p. 58.

tout de suite elle fut agitée des plus violentes convulsions. « Elle élançait son corps en l'air avec tant de force, elle s'élevait si haut, quoiqu'elle fût couchée, se retournait et s'agitait avec tant de violence, que plusieurs personnes qui la tenaient pour l'empêcher de se briser contre le marbre ne pouvaient presque la retenir ; et elle les fatiguait si fort qu'elles étaient tout en nage et étaient obligées de se relayer l'une l'autre à tout moment..... Pendant que le cimetière fut ouvert, cette fille ne manqua pas d'y aller tous les matins... Les premiers jours ses convulsions n'éclataient que lorsqu'elle se mettait sur le tombeau ; par la suite elles continuaient sous les charniers jusqu'au soir et pendant tout ce temps elle lassait une infinité de personnes qui avaient la charité de lui prêter secours (1). Vers le milieu de décembre 1731, dit la fille Fourcroy (2), je voulus me faire conduire au tombeau de Pâris pour y faire mon action de grâce. Étant entrée dans le cimetière de Saint-Médard... je fus frappée d'épouvante des cris de douleur et des espèces de hurlemens qu j'entendis faire à des convulsionnaires dans le cimetière et sous le charnier, et je pensai m'en aller sans approcher de la tombe du diacre ; mais la personne qui m'accompagnait m'ayant encouragée, je fus m'asseoir dessus... Après y avoir resté environ un quart d'heure en prière, il me prit des mouvemens qui firent dire à tous ceux qui étaient auprès de moi que les convulsions m'allaient prendre. A ce mot de convulsion me rappelant les cris que j'avais entendus sous le charnier, en arrivant, je fus saisie de crainte et si vivement que je donnai de l'argent au suisse pour me faire passage et retirer ; et cette appréhension d'avoir des mouvemens

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 36.

(2) *Ibid.*, l. 2, p. 1 et suiv. de l'observation de la fille Fourcroy

convulsifs me donna des forces qui ne m'étaient pas ordinaires pour sortir au plus vite du cimetière... Néanmoins, le 20 mars 1732, au soir, me sentant prête à rendre l'âme, la peur de la mort que je voyais si proche l'emporta enfin sur la crainte des convulsions, et je priai qu'on m'allât chercher de la terre du tombeau de M. Pâris, pour en mettre dans le vin dont, de temps en temps, l'on me faisait avaler quelques gouttes. Le 21 à midi l'on me fit prendre du vin où l'on avait mis de la terre et je me mis en prière pour commencer une neuvaine. Presque dans le moment il me prit un grand frisson et peu après une grande agitation dans tous les membres, qui me faisait élaner tout le corps en l'air et me donnait une force que je ne m'étais jamais sentie, si bien que plusieurs personnes réunies avaient de la peine à me contenir. Dans le cours de ces mouvemens violens qui étaient de véritables convulsions, je perdis connaissance. Aussitôt qu'ils furent passés et que j'eus repris mes sens je me sentis une tranquillité et une paix intérieure que je n'avais jamais éprouvées et que j'aurais bien de la peine à décrire quoique je l'aie ressentie très souvent depuis à la suite de mes convulsions. »

La femme Geoffroy, cherchant à exprimer ce qui se passait en elle pendant ses accès hystériques, affirme que toujours ses convulsions commençaient, au tombeau de Pâris, par un engourdissement des nerfs, suivi par un tremblement de tous les membres. « Les mouvemens convulsifs que j'ai eus, sans perdre connaissance, raconte cette malade, m'obligeaient à battre des pieds la terre, les carreaux ou le marbre du tombeau. Je n'aurais pas pu empêcher ces mouvemens. Quelquefois la tête me branlait et tournait assez longtemps ; quelquefois mes bras se raidissaient avec une extrême force. D'autres fois, je les agitais de tous côtés,

et souvent mon corps se tournait et retournait comme sur un pivot... Les personnes qui me tenaient étaient obligées de suivre les mouvemens de la convulsion... Les douleurs que je souffrais étaient au delà de ce que je puis exprimer; elles me faisaient crier tantôt d'une voix aiguë, tantôt d'une voix plaintive... Il est arrivé quelquefois, la tombe étant couverte de malades lorsque je m'y présentais et n'y pouvant trouver place, qu'on m'a mise dessous, en me tenant par le milieu du corps avec une ceinture. Comme j'étais alors très gênée et dans un lieu trop étroit pour qu'on pût suivre le mouvement de mes convulsions, je souffrais plus qu'à l'ordinaire parce que mes genoux battaient le dessous du marbre avec violence... Les mêmes mouvemens se passaient à la maison avec cette différence qu'ils n'étaient pas si intenses. Lorsque j'étais seule dans ma chambre, je me couchais par terre et je m'éloignais du feu, de crainte d'accidens aussitôt que je sentais l'engourdissement qui précédait les convulsions, et c'est ainsi que souvent je les ai éprouvées seule, sans le secours de personne...

« L'on m'a assuré que dans le cours de l'accès où je perdais connaissance, mes yeux se renversaient, et que tous les mouvemens dont j'ai parlé ci-dessus avaient beaucoup plus de violence. Je sentais toujours quelque soulagement après les convulsions et ce soulagement était d'autant plus grand que les secousses avaient été plus marquées (1). »

« Le jour de la Saint-Marcel, dit la fille Bridan, je crus devoir faire effort pour approcher du tombeau, ce que je n'avais pas pu faire depuis ma première neuvaine, à cause de la grande foule. Je me penchai la tête sur la tombe pendant un quart d'heure pour y faire ma prière... Dans le moment

(1) Carré de Montgeron, t. 3, p. 57.

le tremblement me prit, je ne pus me relever; on fut obligé de me prendre à deux sous les bras, pour m'asseoir sur une chaise où je perdis la connaissance. Revenue à moi-même, il me prit des convulsions si terribles qu'il fallut trois ou quatre personnes pour me tenir... J'ai continué pendant vingt-deux jours à me mettre tous les jours sur la tombe, et chaque fois j'éprouvais les mêmes convulsions que la première, souvent même plus grandes et en plus grand nombre. Dans le fort de la convulsion je perdais la connaissance qui me revenait après la convulsion passée. Je les ai éprouvées aussi à la maison toutes les fois que je buvais de l'eau où l'on avait détrempe la terre du tombeau de M. Pâris, avec cette différence qu'elles n'étaient pas si violentes et qu'elles ne me faisaient pas perdre la connaissance... J'éprouvais de grandes douleurs lorsqu'elles me laissaient la connaissance; mais presque aussitôt que ces convulsions étaient cessées, mes douleurs cessaient aussi... Tantôt il me semblait qu'on me déchirait les jambes, d'autres fois qu'on m'ouvrait la tête; il me semblait quelquefois qu'on me tirait les bras à quatre chevaux (1)... »

Sur tous ces convulsionnaires, le dérangement de la portion du système nerveux chargée de la stimulation de la fibre musculaire succédait à un ébranlement moral. L'afflux des impressions vers l'encéphale, le tumulte des émotions, l'effervescence des sentimens et des idées qui avaient trait à la théomanie préparaient l'explosion des phénomènes spasmodiques.

Le 27 août 1731, l'on conduisit au cimetière de Saint-Médard une jeune fille sourde-muette depuis la naissance. Aussitôt qu'elle fut placée sur le tombeau, elle tomba dans

(2) D. Lataste, *Lettres théologiques*, etc., t. 2, p. 1272.

des convulsions effrayantes, accompagnées d'une sueur abondante, et témoigna par ses gestes qu'elle souffrait principalement dans la tête, dans la gorge et dans les oreilles. Après l'attaque, elle demeura comme morte et l'on fut obligé de la transporter dans le grand cimetière. Ayant un peu repris ses sens, elle donna à connaître par ses signes qu'elle souhaitait qu'on la mît de nouveau sur le tombeau, ce qui fut exécuté. Aussitôt les convulsions recommencèrent avec plus de violence qu'auparavant et on la mena une seconde fois respirer sous les charniers. On céda encore à l'empressement qu'elle témoignait pour revenir sur le marbre du diacre; les convulsions reparurent et on fut obligé d'emporter la patiente à son domicile où elle resta jusqu'à neuf heures du soir agitée par des mouvemens convulsifs.

Le 28 août 1731, second voyage au sépulcre de Paris, et retour des convulsions qui ne s'apaisent qu'à la fin du jour. Le 29 et le 30 août, à la suite d'une sorte d'évanouissement, la jeune malade se trouve en possession du sens de l'ouïe et articule, dit-on, sans en comprendre le sens, les mots dont le son frappe son oreille (1).

Dans ce cas tout exceptionnel, l'ébraulement des nerfs moteurs dut être provoqué par l'espèce de commotion que le spectacle des convulsionnaires gisans sur le sol imprima à l'ame de cette fille, et par la brusque révolution qu'un tableau aussi inattendu dut occasionner dans les idées de cette pauvre infirme. Il eût été beaucoup plus difficile d'obtenir des effets convulsifs si la sourde-muette eût été en même temps privée du sens de la vue; car pour susciter cette espèce de mouvement critique il fallait absolument faire parvenir à l'ame ou plutôt aux centres encéphaliques des

(1) C. de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 10 et suiv.

impressions capables d'en modifier les conditions fonctionnelles habituelles.

Le caractère hystérique est bien prononcé dans la maladie convulsive qui précéda la guérison de la fille Giroux, que des théologiens ont erue démoniaque. Cette fille eut aussi plusieurs fois tout de suite une hallucination qui lui fit dire qu'une voix s'était fait entendre dans l'intérieur de sa poitrine.

« Le 26 août 1732, disent les parens de cette convulsionnaire, vers les onze heures du soir, notre fille étant en convulsions et sur les épaules d'une personne de notre compagnie, cette personne ne pouvant plus la supporter à cause de ses violentes agitations, la jeta sur notre lit. Alors les convulsions furent si fortes et accompagnées de si grands cris, ce qui n'était jamais arrivé, que tous les assistans en furent saisis de frayeur et de crainte; son corps se pliait et repliait à chaque instant, ses yeux devinrent étincelans et rouges comme du sang. Nous étions tous autour du lit, et après quelques minutes passées dans cet état violent, nous l'entendîmes pronocer d'une voix extraordinaire, forte et perçante ces paroles: Je suis guérie... Au moment même ses convulsions cessèrent, et elle se mit à son séant. Revenue à elle, et ayant recouvré sa pleine connaissance, elle nous dit encore tranquillement: Ah! je suis guérie! Nous fûmes tous remplis d'une grande joie, et nous lui demandâmes avec empressement quelle preuve elle avait de sa guérison? — J'ai ressenti tout à coup, répondit-elle, d'effroyables douleurs dans mon estomac, et comme si une boule eût monté dans ma gorge et fût redescendue dans mon estomac où elle a crevé avec une telle violence, que j'ai erue que mon corps se déchirait en deux, et dès qu'elle a été crevée, j'ai entendu en dedans de moi comme une

voix forte et perçante qui a dit deux ou trois fois : Je suis guérie ; ce qui m'a causé une grande surprise (1). »

Il était arrivé plusieurs fois à cette malade de se rouler sur le carreau, de se faire traîner nu-tête et par les pieds sur le sol, de se faire porter sur les épaules d'un homme pendant dix heures consécutives, de se mettre en colère lorsqu'on lui refusait ce singulier plaisir. Ces écarts d'une volonté devenue capricieuse et incapable de résister aux suggestions de la maladie, ont été notés sur la presque totalité des convulsionnaires jansénistes.

Le 20 de septembre 1734, la veuve Thévenet, espérant se débarrasser d'une surdité incomplète, se décida à boire et but de l'eau tenant en suspension quelques molécules terreneuses provenant de la fosse de Paris ; le même jour elle se servit, pour humecter son oreille, d'un linge imprégné de cette même eau, et commença une neuvaine en l'honneur du feu diaere.

Le 21 de septembre, elle se sentit frappée de terreur à la vue de trois livres de prières qui lui furent apportés par une convulsionnaire.

Le 29, elle entreprend une seconde neuvaine en invoquant Paris ; les nuits suivantes, elle se sent agitée, émue, en proie à un saisissement et à une frayeur extraordinaires.

Le 1<sup>er</sup> octobre les dispositions nerveuses sont plus inquiétantes ; des tremblemens se joignent à l'anxiété morale ; la malade annonce qu'il se passe en elle des choses qui lui semblent tout à fait étranges.

Le 2 octobre, pendant une messe à laquelle elle assiste, elle perçoit dans toute son organisation une perturbation indéfinissable qui l'oblige à sortir dans un jardin où sa

(1) Dom Lalaste, ouvrage cité, t. 2, p. 967.



tête commence à être secouée sans la participation de sa volonté. Aussitôt qu'on l'a ramenée dans son appartement, elle se met à faire malgré elle de violens mouvemens des bras, des jambes, de toutes les parties qui sont susceptibles de mobilité, et se porte de rudes coups de poing sur les cuisses. Une femme qui cherche à la contenir est tellement impressionnée à la vue de ce spectacle qu'elle éprouve pour son compte un long frisson nerveux. Un frère de la veuve Thévenet, chanoine à Corbeil, s'épuise en efforts superflus pour empêcher sa sœur de se frapper; la figure de la malade devient vultueuse, ses yeux se tournent, elle répète qu'elle a le bonheur d'être convulsionnaire, qu'il faut remercier Dieu de cette faveur, et les coups qu'elle se porte se succèdent avec rapidité.

Dans certains moments elle fait des sauts violens, comme pour s'élever jusqu'au plafond; le désordre de ses vêtemens prouve qu'elle méconnaît tous les sentimens de pudeur; les mots qu'elle prononce avec rapidité sont inintelligibles et n'appartiennent à aucune langue connue.

On tente de lui faire prendre quelques alimens; elle cède au besoin de parler, de s'agiter, fait mille contorsions ridicules, interpelle d'une manière familière ses voisins et ses proches, leur frappe sur les membres, les regarde d'un air égaré, recommence à leur porter de légers coups, et continue à donner tous les signes d'une exaltation cérébrale alarmante.

On se décide à la faire mettre dans son lit; elle se prend à réciter des prières qui sont très en renom parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, et tombe dans des attaques convulsives qui font croire à ses familiers qu'elle s'élève en l'air tout d'un bond avec ses couvertures.

« Sur les cinq heures du même soir, Manon, convul-

sionnaire, servante des convulsionnaires Girard et Plessel, arriva chez la demoiselle Thévenet, et elles s'embrassèrent avec de grands cris de joie... Manon, se mettant à genoux, récita une oraison à Paris..., pendant lequel temps la dame Thévenet devint encore plus furieuse; elle sortit du lit et se mit à sauter, s'élevant à peu près jusqu'à la hauteur du plancher. Après quoi elle fit des contorsions de tête et des bras; et ses mamelles, sortant de son corps, tournaient d'elles-mêmes et s'entortillaient comme si quelqu'un les eût tordues avec la main; ce qui était accompagné de mouvemens indécens qui lui faisaient dire qu'elle souffrait des douleurs plus aiguës que si elle mettait un enfant au monde (1). »

La convulsionnaire Plessel, ayant réclamé la faveur de passer la nuit auprès de la veuve Thévenet, ces deux filles passèrent toute la soirée à parler, à sauter, à prêcher, à faire des actes de la dernière indécence.

« Vers une heure après minuit, la servante, entendant toujours des hurlemens dans la chambre des convulsionnaires, se leva, alla au jardin, monta sur une élévation d'où l'on aperçoit aisément ce qui se passe dans la chambre. Les volets étant ouverts et la fenêtre n'étant point couverte du rideau, elle les vit toutes deux nues et sans chemises, qui riaient et jetaient leurs bonnets de côté et d'autre (2)... »

Le 3 octobre, à sept heures du matin, lorsqu'on entra dans l'appartement de la veuve Thévenet, « on la trouva dans ses agitations ordinaires, faisant toutes sortes de mouvemens indécens, disant qu'il n'y avait aucune partie de son corps qui ne fût agitée : tantôt c'était les mamelles,

(1) Dom Lstas ouvrage cité, t. 1, p. 649.

(2) *Ibid.*

tantôt les yeux, tantôt la bouche; disant qu'elle avait encore ailleurs des mêmes agitations; ce qu'elle marquait par des mouvemens extérieurs qu'elle faisait et qui causaient de l'horreur... Cela ne vient point de moi, ajoutait-elle, je ne suis point maîtresse de ce que je fais et de ce que je sens. De temps en temps, elle prenait la main de la Charpentier pour lui faire voir la force de son bras, dont l'agitation était si extraordinaire que cette femme ne pouvait l'arrêter (1). »

Pendant le cours de cette même matinée, « elle continua ses contorsions et ses mouvemens, frappant toujours avec ses mains sur ses mamelles et les parties secrètes de son corps, en disant qu'il fallait mortifier la chair... Pendant toute cette journée elle sentit en elle-même de grands feux et elle but beaucoup. Elle s'écriait même quelquefois avec force qu'elle brûlait au-dedans, et les demoiselles Plessel et Bernard répondaient d'abord que c'était l'amour de Dieu qui la brûlait (2)... »

Pendant la nuit du 3 au 4 octobre, l'on crut que la veuve Thévenet allait expirer. Pendant près de quatre heures elle resta sans mouvement, les dents serrées, le visage et les mains glaciés, sans qu'on pût distinguer le souffle respiratoire; au sortir de cette extase, elle éprouva des mouvemens convulsifs.

Le 4 octobre, craignant elle-même une fin prochaine, elle supplia le chanoine Mariette, son frère, de la confesser, pendant qu'on irait chercher son confesseur habituel. A peine eut-elle commencé à accuser ses péchés, que les convulsions devinrent plus intenses, qu'elle perdit l'usage

(1) Dom Lataste, t. 1, p. 651.

(2) *Ibid.*, p. 652.

de la parole et qu'on crut qu'elle avait cessé d'exister. En revenant à la connaissance, elle s'écria qu'elle était une bienheureuse, une convulsionnaire, une prédestinée ! Son directeur de conscience, qui avait eu le temps d'arriver auprès d'elle, lui adressa quelques paroles pieuses. « Elle entra dans des agitations si horribles, qu'il en fut effrayé. Il la vit se donner des coups de poing sur les différentes parties du corps, même sur les plus secrètes, et sauter de son lit de plus de trois pieds de haut. » Le prêtre ayant dit à dessein que c'étaient là des mystères de Satan, la veuve Thévenet tomba dans les attaques convulsives les plus terribles. On vit aussitôt une autre convulsionnaire, qui se trouvait présente, branler la tête, les mains, les jambes et tout le corps, comme si ces parties eussent appartenu à un pantin...

Vers le milieu du jour, la veuve Thévenet présenta tous les signes de l'extase ; pendant ce nouvel état, elle récite les propositions du livre de Quesnel, et disserte sur *la grace triomphante* qui fermente dans son cœur. Le soir elle consent à remettre à son frère un *manuel* de piété dont la lecture provoque aussitôt le retour des paroxysmes convulsifs, et la nuit du 4 au 5 est exempte d'agitation.

Le mardi 5 octobre, dès le matin, le chanoine Mariette, son frère, lui ayant fait des représentations sur l'état affreux dans lequel elle était depuis plusieurs jours, elle se rendit totalement et ne demanda plus que son confesseur ordinaire, disant qu'autant elle l'avait eu en horreur, autant elle désirait le voir. Il vint ; dès qu'il fut présent, elle remit à son frère le portrait du diacre Paris, deux paquets de terre de son tombeau, un morceau de bois de son lit, qu'on jeta au feu ; puis elle fit profession de foi à l'Église

catholique... et elle n'éprouva plus ni agitation, ni mouvemens, ne conservant qu'un esprit sain (1).

La nuit du 5 au 6 octobre fut marquée par la persistance de l'insomnie; la malade, tourmentée par des scrupules religieux, obligea sa garde à prier pour elle, et elle lut elle-même plusieurs pages dans ses livres pieux. Vers les cinq heures du matin, elle donna des signes de frayeur, se fit asperger d'eau bénite, et éprouva une résistance difficile à vaincre quand elle tenta de sortir de sa chambre pour se rendre à l'église où son frère devait célébrer une messe en l'honneur de sa guérison.

Un sentiment de répulsion terrible enchaîna encore sa volonté quand elle chercha à franchir le seuil du saint lieu où elle était attendue; il fallut recourir encore à des aspersion d'eau bénite pour soutenir son courage. Pendant la messe elle éprouva de la transpiration et des transes mêlées de terreur. On chercha à la faire monter au tombeau d'un saint personnage très vénéré des fidèles; elle se sentit repoussée en mettant le pied sur les marches de l'escalier; à peine avait-elle fait quelques pas en avant, qu'elle rétrogradait en arrière. Enfin elle rentra dans ses habitudes de raison, ne conservant qu'une grande confusion de ce qui lui était arrivé, craignant beaucoup de retomber dans le même malheur et redoutant beaucoup aussi le retour d'une vision qui l'avait assiégée pendant la nuit du 3 au 4 octobre. Pendant cette terrible nuit, elle avait eu sous les yeux le spectacle d'un cadavre décharné, dont les regards semblaient ardens comme le feu et qui vomissait par la bouche une flamme étincelante (2)...

(1) Dom Lataste, I. 1, p. 655.

(2) *Ibid.*, p. 647 et suivantes.

L'observation de la femme Thévenet est une des plus intéressantes de toutes celles qui ont été recueillies sur les théomanes de Saint-Médard. On trouve réunis sur cette dévote, dont la conduite et la moralité avaient toujours passé pour irréprochables, les signes de l'hystérie, de l'extase, de la nymphomanie, de la théomanie, et une partie des accidens propres à la démonopathie. Les terreurs qui la bouleversent quand elle a pris le parti de renoncer au culte de Pâris, d'assister aux cérémonies du culte romain, ressemblent tout-à-fait aux terreurs qu'éprouvaient les démoniaques qui tentaient de prier, de se confesser, de se présenter à la sainte-table, en faisant des efforts pour se séparer de leurs prétendus démons ; mais la femme Thévenet déraisonne sur les miracles, sur les effets de la puissance suprême ; sous ce rapport elle ne saurait être comparée aux personnes qui attribuent à l'occupation des esprits déchus tout ce qui se passe d'extraordinaire en elles et autour d'elles. L'émotion violente et les autres effets nerveux qui éclatèrent sur la femme Thévenet et sur une autre convulsionnaire, lorsqu'on leur cria que le mystère de leurs attaques n'était qu'un effet diabolique, prouvent assez qu'il n'aurait fallu qu'un petit nombre de paroles imprudentes pour leur inoculer les idées qui font le désespoir des prétendus énergumènes. Finalement, comme d'habitude, les convulsionnaires de Saint-Médard n'étaient assistés que par des jansénistes qui, au lieu de parler d'exorcismes, de pactes et de démons, ne s'entretenaient que des avantages de la grâce, et des divines faveurs dont ils se croyaient comblés par le Saint-Esprit ; il s'en suivait de là que ces malades s'estimaient trop parfaits pour redouter les assauts du diable. Du reste l'histoire de la veuve

Thévenet et la peinture des actions inconvenantes, désordonnées, souvent obscènes, auxquelles elle se laissa entraîner malgré elle, pendant plusieurs nuits et plusieurs jours, le caractère de ses hallucinations et de ses discours, l'exaltation qui la privait de sommeil en entretenant la pétulance des mouvemens, pendant tout le temps que son cerveau demeura affecté, nous fournissent la meilleure preuve que les convulsionnaires jansénistes n'étaient pas plus exempts de délire, pendant l'intervalle des attaques hystériques, que les énergiques et les trembleurs protestans qui ont précédemment attiré notre attention. L'accès de folie de la veuve Thévenet, pour avoir été de courte durée, n'en offrit pas moins une grande intensité, et si toutes les précautions n'avaient pas été prises pour tempérer l'exaltation des sentimens religieux, l'hystérie et la théomanie auraient pu persister infiniment plus longtemps.

La conversion du secrétaire des commandemens de Louis XV au jansénisme s'annonça par un singulier genre d'agitation musculaire où se peint aussi la complication du délire religieux.... Ce personnage, nommé Fontaine, très opposé, comme presque toute la cour, à la cause des appelans : « Étant à Paris, au commencement de 1733, dans une maison où on l'avait invité à dîner avec une grande compagnie, il se sentit tout à coup forcé par une puissance invisible de tourner sur un pied avec une vitesse prodigieuse, sans pouvoir se retenir; ce qui dura plus d'une heure sans un seul instant de relâche..... Dès le premier moment de cette convulsion si singulière, un instinct qui venait d'en haut lui fit demander qu'on lui donnât au plus vite un livre de piété. Celui qu'on trouva le premier sous la main, et qu'on lui présenta, fut un tome des réflexions morales du père Quesnel, et quoique Fontaine ne cessât

pas de tourner avec une rapidité éblouissante, il lut tout haut dans ce livre tant que dura sa convulsion (1)...

» Cette convulsion continua pendant plus de six mois ; elle se fixa même régulièrement à deux fois par jour, et elle n'a quitté Fontaine que le 6 août 1733, dès qu'il eut achevé de lire, en tournant toujours d'une force prodigieuse, les huit tomes des réflexions du père Quesnel sur le Nouveau-Testament, ce que Fontaine accompagnait de plusieurs élévations de son cœur vers Dieu.

» La convulsion tournante du matin lui prenait tous les jours précisément à neuf heures, et durait une heure et demie ou deux heures tout de suite. Celle de l'après-midi commençait à trois heures et durait autant que celle du matin. Tous les jours, M. Fontaine se trouvait, en se levant, une si grande faiblesse dans les jambes, qu'il ne lui était pas possible de se soutenir ; ce qui durait jusqu'à neuf heures, que sa convulsion tournante le saisissait..... Pour lors, son corps se posait sur l'une de ses jambes qui, pendant l'heure et demie ou les deux heures que durait le tournoiement, ne quittait pas le centre où elle avait été placée, pendant que l'autre jambe décrivait un cercle avec une rapidité inconcevable, se tenant presque toujours en l'air et posant néanmoins quelquefois très légèrement par terre. Le tournoiement de tout le corps se faisait avec une vitesse si prodigieuse, qu'un grand nombre de personnes ont compté jusqu'à soixante tours dans une minute...

» Après que la convulsion tournante du matin était finie, Fontaine se trouvait en état de se soutenir un peu sur ses jambes ; mais elles ne reprenaient toute leur vigueur qu'après celle de l'après-midi, et pour lors il se sentait dans

(1) Carré de Montgeron, t. 2, p. 12 et 13.



une force et un état de santé parfaits jusqu'au lendemain matin (1). »

Quand l'espèce d'entraînement, qui obligea Fontaine à tourner sur un pied, commença à agir sur lui, on mit entre ses mains le livre de Quesnel, dont plusieurs propositions avaient encouru la censure du chef de l'Église. Il est donc probable que Fontaine se trouvait à dîner avec de fervens jansénistes, et l'on peut présumer, avec quelque vraisemblance, qu'on avait parlé avec enthousiasme devant lui des convulsions et des miracles qui étaient devenus à Paris l'aliment de toutes les conversations et de toutes les disputes. Quoi qu'il en soit, le cerveau du secrétaire de la cour subissait dans ce moment une modification fâcheuse.

« L'effet que l'instinct de cette convulsion fit sur son ame, suivant Carré de Montgeron, fut de changer tous ses sentimens par rapport à *l'appel*..., de lui faire regarder les réflexions morales (du père Quesnel) comme une source de lumières, de bénédictions, de graces, de le détacher entièrement de toutes les choses de la terre, de le porter à remettre sa commission, de lui faire donner des aumônes considérables, de se dépouiller de tout jusqu'à se réduire à l'état de pauvre, pour vivre dans la retraite, l'humiliation et la pénitence la plus austère (2)... »

Pour ne rien omettre, il faut ajouter à ce qu'on vient de lire que peu à peu Fontaine devint sujet à des extases, à des accès d'inspiration, qu'il se mit, comme tant d'autres, à prophétiser l'arrivée d'Élie, la réforme des abus, la conversion de tous les infidèles, à la manière de voir des jansénistes, et que finalement il en vint, comme les lypémaniques que nous faisons vivre, en leur injectant une

(1) Montgeron, l. 2, p. 13.

(2) Montgeron, *ibid.*

nourriture forcée, à s'imposer, par calcul, des jeûnes effrayans. Je laisse Montgeron nous faire lui-même le récit des austérités de ce nouveau converti.

« Le lundi 9 mars 1739, écrit Montgeron, Fontaine, forcé par sa convulsion de sortir du lieu de son domicile, alla, par l'effet de la même impulsion qui l'avait chassé de sa retraite, chez un solitaire de ses amis qui le reçut comme un envoyé de Dieu...

» Le lendemain matin, il fut contraint d'annoncer que tout le reste du carême il ne prendrait qu'un repas par jour, qu'il le ferait, au pain et à l'eau, à six heures du soir, mais que les dimanches il mangerait, à dîner, du potage et du pain, et, au souper, tout ce qui lui serait présenté, à l'exclusion du vin.... Tout cela fut exactement suivi.

» Après Pâques, il fut encore restreint au pain et à l'eau, sans pouvoir faire autrement, avec la liberté néanmoins de manger à midi et au soir et d'y joindre quelquefois douze olives; ce qui dura jusqu'au 19 d'avril, que l'impression de sa convulsion lui fit déclarer forcément qu'il passerait quarante jours de suite sans prendre aucune nourriture, mais sans spécifier quand commencerait ce terrible jeûne.

» L'impossibilité où il se vit dès le lendemain 20 avril de pouvoir rien porter à sa bouche, non plus que les jours suivans, malgré toutes ses tentatives, lui fit juger que le temps d'exécuter ce grand jeûne était venu, mais il se trompa; celui-ci, qui ne dura que dix-huit jours, n'en était que la préparation. Cependant si l'on fait attention à tout ce qu'il a été forcé de faire dans ce jeûne si singulier, on verra qu'il est aussi surnaturel que celui de la quarantaine et qu'il a été bien plus rigoureux par rapport aux effets.

» Non seulement Fontaine a été privé de toute nourriture

et de boisson pendant ces dix-huit jours, mais même il travaillait tout le jour à un ouvrage des mains... qu'il n'interrompait que pour réciter les offices aux heures canoniales, et il était forcé encore de passer les nuits presque entières à prier et à réciter des psaumes jusqu'à deux heures qu'il disait matines avec son compagnon de retraite ; ensuite de quoi , toujours entraîné par une impulsion contre laquelle toutes ses résistances étaient vaines , il était obligé d'aller à une messe qui se dit à quatre heures du matin à l'église de Saint-Eustache, dont il était assez éloigné.

» Mais ce qui l'a le plus épuisé, c'est un très étonnant gargarisme auquel l'instinct de sa convulsion l'a obligé, dès le cinquième jour de son jeûne, composé quelquefois avec du vinaigre très fort et tout pur, qui lui enlevait la peau de la bouche et de la langue, ce que néanmoins il fut forcé de continuer presque sans relâche le jour et la nuit jusqu'au dix-huitième jour de ce jeûne où il ne lui restait plus qu'un souffle de vie...

» Si ce tuant exercice se fût borné à l'affaiblir beaucoup, en le dégageant avec effort des eaux âcres et des sérosités de la tête, de la poitrine, de l'estomac, et à le débarrasser... des mauvais levains qu'il pouvait avoir, on n'en aurait été ni surpris ni alarmé, mais ce gargarisme meurtrier a bien produit un autre effet... Il a détruit tout ce qui donnait de la vigueur, il a absorbé la substance la plus spiritueuse du sang, il a consumé jusqu'à la moelle des os, suivant que l'assurait le convulsionnaire ; et après lui avoir ôté toutes ses forces, il l'a laissé presque sans mouvement et sans vie.

» Tant de pertes et de fatigues, jointes à une privation totale de nourriture et de boisson, l'exténuèrent enfin tellement, que dès le 4 mai, quinzième jour de son jeûne, il était d'un décharnement affreux ; déjà l'ardeur du feu qui

dévorait ses entrailles avait consumé le peu de chairs qui lui étaient restées. Il n'était qu'un squelette couvert d'une peau sèche et livide qui, étant collée sur ses os, en représentait toute la forme. On l'eût pris volontiers pour une de ces momies d'Égypte qui ne se conservent que par leur entier desséchement.

» Depuis ce jour-là, il baissait à vue d'œil; néanmoins le lendemain, 5 mai, il eut pouvoir à son ordinaire d'aller à la messe de quatre heures, comme il avait encore fait la veille, mais il fallut se contenter de la bonne volonté. Son ami, le voyant si faible, ne voulut point l'abandonner dans une aussi périlleuse entreprise. Ils partirent ensemble avant trois heures et demie du matin et ne rentrèrent qu'à plus de huit heures sans n'avoir pu faire que la moitié du chemin de leur maison à Saint-Eustache. Avant que le jour ne fût venu, il pria deux fois son conducteur de lui ramasser dans le ruisseau, avec une tasse de cuir..., de l'eau bourbeuse et croupie avec laquelle il se gargarisa. Lorsqu'on commençait à ouvrir les boutiques, il entra dans une où l'on vendait de la bière et en demanda pour se gargariser; le maître voyant qu'il la rejetait aussitôt qu'elle était dans sa bouche, frappé de sa figure étique et de voir qu'il ne pouvait presque se soutenir ni parler, le prit pour un ivrogne et le chassa honteusement... Mais sa convulsion le contraignit malgré lui d'entrer encore dans quatre autres boutiques, à deux desquelles on le traita à peu près de même.

» M. Fontaine, de retour chez son ami, ne put plus sortir. Il avait même de la peine à se tenir sur ses jambes. Il sentit mieux qu'il n'avait fait jusqu'alors, mais sans en être ébranlé, le terrible état où il était. Je suis, disait-il, une araignée desséchée, ma vie ne tient que par un fil. En effet, dès ce moment, et encore plus le lendemain 6 mai, dix-

septième jour de son jeûne, il tomba dans une extrémité désespérée, et l'impossibilité d'avalier une seule goutte d'eau persistait toujours. Tous ceux qui le voyaient ne trouvaient plus aucun milieu entre la mort et un miracle ; lui seul conservait un calme et une sécurité parfaite, qu'il faisait connaître non seulement par son air content et tranquille, mais aussi par ces paroles : Je vivrai et ne mourrai pas, *non moriar sed vivam*, les seules qu'il pût articuler alors, et qu'il répétait souvent.

» Il les dit encore en balbutiant le 7 mai, dix-huitième jour de son jeûne, à 7 heures du matin ; mais peu après il parut réduit à une défaillance si complète et à un tel anéantissement, qu'enfin on n'en espérait plus rien. Plus de parole, presque sans mouvement et sans pouls, un visage totalement défait, des yeux éteints, un râle avant-coureur de la mort, tout annonçait qu'elle était proche et qu'il allait rendre le dernier soupir... Les personnes qui le gardaient la nuit et qui lui mettaient dans la bouche de temps en temps quelques liqueurs qu'il rejetait aussitôt, s'aperçurent enfin que le passage se trouva tout à coup entièrement libre (1)... »

Le lendemain le moribond consentit à recevoir la visite et les soins d'un médecin ; l'usage d'un simple bouillon fut suivi d'un fâcheux dévoiement : les jambes s'enflèrent, la figure devint bouffie et de plus en plus pâle ; cependant trois semaines s'étaient à peine écoulées, à peine les forces de Fontaine commençaient-elles à se rétablir et à se relever, qu'il exécuta son jeûne de quarante jours, pendant lesquels, toutefois, il ne cessa jamais de satisfaire le besoin de la soif (2).

(1) C. de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 78, 79, 80.

(2) *Ibid.*, p. 80.

Les accès de tournoiement de Fontaine, son adhésion subite aux croyances des jansénistes *appelans*, son renoncement absolu aux avantages de la fortune et aux gloires du monde, ses extases fréquentes, ses prédictions comme inspirées, ses improvisations chaleureuses, ses longues abstinences, ses retours à la vie après dix-huit, quarante jours d'un jeûne plus ou mois rigoureux, d'épuisement et de marasme, durent, il faut en convenir, produire une grande impression sur l'imagination des partisans des miracles. Montgeron, en cherchant à nous édifier par le récit des exploits de Fontaine, fait à son insu un tableau fidèle, une description exacte autant qu'effrayante, de ce cruel délire qui tient de l'inspiration, et qui imprime trop souvent à la volonté de certains monomaniaques un degré de résistance qui semble dépasser les forces et le pouvoir de la nature humaine. Combien de fois ne nous arrive-t-il pas dans les hospices d'aliénés d'engager des luttes souvent désespérées contre des malades qui se foudent sur un ordre formel du Très-Haut pour braver toutes les angoisses de la soif et de la faim, et qui se feraient hacher par morceaux plutôt que de se départir de leur funeste résolution. En se privant d'alimens, Fontaine n'était mu par aucun vice de perception, mais il s'était figuré qu'il était l'emblème de l'église sur la terre; or comme il avait lu dans les livres saints que l'église, quelque affaiblie qu'elle soit, ne doit point succomber, il arguait de là qu'il pouvait s'exposer sans danger de mort au dernier degré d'épuisement. Il se serait donc laissé miner par l'excès de la souffrance et du besoin plutôt que d'abrèger d'une seconde la durée qu'il s'était cru obligé d'assigner à ses jeûnes.

Nous avons tous observé, à la suite d'abstinences prolongées, sur des mélancoliques qui avaient été négligés

dans leur famille, ou qui n'avaient reçu que des soins incomplets, des quasi-résurrections tout aussi inespérées que l'était celle de Fontaine pendant son premier jeûne. On ne peut dissimuler malgré cela que la plupart des aliénés qui s'obstinent à repousser pendant aussi longtemps les substances alimentaires nécessaires à leur existence finissent en général par succomber. Je ne serais donc pas éloigné de penser que la conviction de l'enthousiasme religieux a tourné au profit de la vie de Fontaine, et que la prolongation du jeûne pourrait bien n'avoir pas d'aussi prompts inconvénients sur les théomanes que sur des hommes sains d'esprit, par exemple, et qui voient les choses à travers le prisme d'une froide raison.

L'existence des principaux convulsionnaires de Saint-Médard ressemblait à une sorte de martyre continu et prolongé. Montgeron atteste qu'on observait sur presque tous les bons convulsionnaires, quel que fût leur âge, un singulier attrait pour les austérités de la pénitence, et que beaucoup de jeunes filles se livraient à des macérations dont l'idée faisait frémir. « Il n'est point de moyen, ajoute-t-il, dont elles ne s'avisent pour mortifier, pour abattre, pour affaiblir leur corps. La plupart, depuis qu'elles ont des convulsions, ne font presque plus usage de leur lit; elles se couchent tout habillées hiver et été, enveloppées seulement d'une couverture, les unes sur des planches, les autres à plate terre, d'autres sur des bûches, quelques-unes sur des chenets ou des barres de fer... »

« Quellerigueur dans les jeûnes des convulsionnaires! s'écrie aussi Montgeron. Ils les poussent tellement loin qu'ils passent souvent les forces de la nature. Quelques-uns, pendant le carême, ne mangent que les dimanches et les jeudis... J'ai une parfaite connaissance qu'il y a une con-

vulsionnaire qui, pendant tout un carême, n'a mangé chaque jour pour toute nourriture qu'un panais cru, se refusant jusqu'au pain (1)... »

« Il y a même des filles qui se donnent de violens coups de pierre précisément sur les endroits de leur corps où sont placés des instrumens de pénitence, de sorte que toutes les pointes (de fer) ne peuvent manquer d'entrer dans leur chair. Il est vrai que c'est en convulsion qu'elles se donnent ces coups; mais elles ne sentent pas moins dans leur état naturel la rigueur de toutes ces pointes qui, étant restées dans la chair, y enveniment sans cesse la multitude de petites plaies qu'elles y ont faites (2). »

Tous ces faits sont autant d'ombres ajoutées au tableau des maux qu'enfante le fanatisme religieux poussé jusqu'au degré de la monomanie. On s'aperçoit tout de suite de la ressemblance qui existe entre les habitudes des convulsionnaires jansénistes et celles de certains lypémaniques qui, bien que séquestrés, se mettent sans cesse en opposition avec les ordres de la médecine, qui s'étudient à éloigner le sommeil, à s'exposer au froid, qui refusent de changer de linge, de se coucher et qui se hâtent de se placer pieds nus sur les dalles humides, de s'agenouiller sur le carreau, de s'étendre sur la dure aussitôt qu'ils présument que l'activité de la surveillance a pu se ralentir autour de leurs personnes, et qui s'imaginent se rendre agréables à Dieu en se livrant à toutes ces extravagances. A la longue, ces pratiques insensées entraînent mille dangers; souvent aussi les théomanes de Saint-Médard recueillaient les tristes fruits de leur entêtement religieux, et ceux qui avaient abusé du jeûne étaient fréquemment

(1) C. de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 77.

(2) *Ibid.*, p. 82



exposés par la suite à des spasmes du pharynx et de l'œsophage qui ne permettaient plus l'introduction des alimens dans l'estomac. La mort, accompagnée de toutes les angoisses, de toutes les tortures de la faim, était la dernière conséquence de tant de folies. On sait que les monomaniaques qui ont refusé de manger pendant quelque temps affirment quelquefois ensuite, quand ils consentent à prendre de nouveau des alimens, qu'il leur est impossible de surmonter la constriction de leur gosier; les effets pathologiques s'enchaînent partout de la même manière sur les individus privés de bon sens.

Beaucoup de convulsionnaires devinrent aussi sujets à un état plus ou moins voisin de l'extase ou du somnambulisme.

L'occlusion des sens et la concentration du travail intellectuel semblaient poussées tellement avant, sur quelques malades, qu'il leur arrivait de rester plongés, plus ou moins longtemps, dans un état qui n'était pas sans analogie avec la catalepsie; dans leur langage, les convulsionnaires désignaient cette sorte de ravissement sous le nom d'*état de mort*.

D'après Montgeron, « l'état de mort est une espèce d'extase où le convulsionnaire, dont l'ame se trouve comme entièrement absorbée par quelque vision, perd quelquefois totalement l'usage de tous ses sens, et d'autres fois seulement en partie... » Quelques convulsionnaires, suivant ce même écrivain, « sont restés deux, ou même trois jours de suite les yeux ouverts, sans aucun mouvement, ayant le visage très pâle, tout le corps insensible, immobile et raide comme celui d'un mort(1)... »

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 83.

Montgeron, comparant cet état des convulsionnaires à celui de quelques saints mystiques, fait remarquer qu'il était très connu de sainte Thérèse. Thérèse dit : « L'ame, dans le ravissement, semble n'avoir plus son corps, et ne l'animer plus : la chaleur manque, la respiration cesse, en sorte qu'on ne saurait plus apercevoir le moindre souffle ni le moindre mouvement ; tous les membres deviennent raides et froids, le visage pâlit, et on ne voit plus que des apparences d'un corps mourant ou déjà mort. » Cette peinture caractérise parfaitement en effet l'immobilité cataleptiforme de plusieurs convulsionnaires de Saint-Médard.

Blosius rapporte que sainte Elisabeth de Spalberk était sujette à de fréquens accès extatiques ; que pendant ces attaques elle demeurait sans aucun sentiment, sans mouvement, pas même celui de la respiration ; que son corps était tellement raide, qu'on n'en pouvait remuer une partie que tout le reste ne suivît.

Marguerite du Saint-Sacrement devenait quelquefois raide comme un cadavre ; on ne pouvait remuer le bout de son pied sans remuer en même temps son corps.

Le cardinal de Vitri atteste que de son temps plusieurs saintes filles, enivrées par l'abondance de l'esprit de Dieu, demeureraient ravies hors d'elles-mêmes ; qu'elles étaient sans voix, sans aucun sentiment par rapport aux choses extérieures ; que la paix du Seigneur, qui les remplissait, ensevelissait tellement leurs sens qu'il n'y avait point de bruit capable de les éveiller, qu'elles ne sentaient ni les blessures qu'on leur faisait, ni les coups qu'on leur donnait.

Marie de l'Incarnation, fondatrice des carmélites en France, paraissait souvent comme morte pendant que son

ame ravie en extase recevait l'impression des choses divines.

Madeleine de Pazzi tombait quelquefois par terre et y demeurait jusqu'à cinq ou six heures dans une espèce de léthargie. En 1585, à partir de la veille de la Pentecôte, elle passa huit jours et huit nuits, tout de suite, sans être accessible aux impressions du monde matériel.

Marguerite de Cortone était quelquefois tellement aliénée de ses sens qu'elle semblait être véritablement morte.

« La même chose est arrivée à quelques convulsionnaires, qu'on piquait en cet état d'une manière très inhumaine sans qu'ils le sentissent (1).

» Mais la plupart des convulsionnaires n'ont pas eu ces sortes d'extases d'une manière si forte; plusieurs, quoiqu'ils restassent immobiles pendant plus d'un jour, n'ont pas continuellement cessé de voir ni d'entendre, et n'ont pas perdu entièrement toute sensibilité; et, quoique leurs membres devinssent fort raides, dans certains momens, quelquefois, peu après, ils ne l'étaient presque plus ou point du tout (2). »

Il est même certain que sur le plus grand nombre des extatiques de Saint-Médard, l'état de ravissement n'était point porté au point de rappeler, aux personnes présentes, l'idée de la catalepsie ou d'une mort apparente. Montgeron dit, en parlant des extatiques ordinaires : « Ils voient ordinairement les personnes présentes, ils leur parlent et ils entendent même quelquefois ce que ces personnes leur disent, quoique d'ailleurs leur ame paraisse presque absor-

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 87.

(2) *Ibid.*, p. 86.

bée dans la contemplation des objets qu'une puissance supérieure leur fait voir (1). »

Ce nouvel état pathologique, d'après tout ce qu'en rapportent une foule de témoins oculaires, ne peut que vivement piquer notre intérêt... Le passage que vous allez lire fait parfaitement ressortir la différence qui existe entre l'extase incomplète et le raptus extatique simulant le froid de la mort.

« Dans les accès d'extases imparfaites, je laisse parler Montgeron, dans celles du moins qui sont marquées aux traits les plus propres à faire juger du principe qui les produit, les convulsionnaires sont frappés tout à coup par l'aspect imprévu de quelque objet dont la vue les ravit ordinairement de joie.... Ils dardent avec avidité leurs regards et leurs mains en haut; ils s'élancent vers le ciel, ils semblent vouloir y voler. A les voir absorbés ensuite dans une contemplation profonde, on dirait qu'ils admirent les beautés célestes.... Leur visage est animé d'un feu vif et brillant, et leurs yeux, qu'on ne peut leur faire fermer tant que dure l'extase, demeurent toujours immobiles, ouverts et fixés sur ce qui les occupe. Ils sont, en quelque sorte, transfigurés; ils paraissent tout autres. Ceux mêmes qui, hors de cet état, ont quelque chose en eux de bas et de rebutant, changent si fort qu'à peine sont-ils reconnaissables; mais leur éclat alors n'a rien qui n'édifie, rien qui n'inspire de la piété, rien qui ne porte à Dieu.... Cet état surnaturel représente vivement, dans la personne qui y est, une ame dégagée de tout ce qui n'est que terrestre et passager, une ame qui n'aspire qu'au bonheur suprême, une

(1) C. de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 86.

ame qu'on dirait en jouir déjà. Aussi ne se laisse-t-on point de considérer un spectacle si pieux ; il semble que quelques rayons de la félicité sublime, que l'on croit voir dans le convulsionnaire, rejaillissent sur les spectateurs attentifs (1).»

Dans le ravissement cataleptiforme, comme dans la monomanie qui tient de la stupidité, les idées et les sentimens n'ont point d'enseigne au dehors ; l'attitude, les gestes, l'expression de visage des convulsionnaires dont Carré de Montgeron vient de peindre en dernier lieu les extases, trahissent déjà chez eux une grande exaltation des sentimens, des sensations et des idées qui ont trait à l'amour divin ; mais les improvisations qui échappaient à beaucoup d'extatiques font encore mieux connaître les conditions où se trouvaient alors l'intellect et le moral de ces prétendus inspirés.

Les convulsionnaires de Saint-Médard improvisaient, comme les camisards, sur les choses qui se rapportent aux matières religieuses. Les théomanes de Paris faisaient souvent aussi, comme ceux des Cévennes, des discours assez rapides et étendus. Les protestans annonçaient l'abolition prochaine du papisme ; les jansénistes de Saint-Médard se plaignaient de la perversion du clergé vulgaire et de la cour de Rome. Tous s'accordaient à annoncer la fin du monde, et la venue du prophète Élie sur la terre ; et ils pensaient que c'était le Saint-Esprit qui les forçait à faire leurs prédictions, à prononcer leurs sermons, à publier à son de trompe la conversion des Juifs et le règne universel du Christ ; mais la fameuse bulle dont les convulsionnaires étaient appelans excitait surtout le soulèvement de leur indignation.

« La conversion du peuple juif et la venue du prophète

(1) C. de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 48.

Élie, par qui le Tout-puissant doit l'opérer, ne sont pas les seules vérités que ce Dieu de bonté a fait publier aux convulsionnaires jusque sur les toits. Il leur a fait faire les tableaux les plus vifs des maux de l'Église, il leur a fait développer de la manière la plus lumineuse l'importance des vérités condamnées par la *bulle*... On les a vus représenter par les expressions les plus énergiques le prince des ténèbres se servant de cette *bulle* pour faire rejeter des vérités divines... On les a vus quelquefois les yeux baignés de pleurs déplorer de la manière la plus tendre et la plus touchante l'abus énorme que l'on fait aujourd'hui des sacrements. Ils mettaient pour ainsi dire sous les yeux des spectateurs, par une vive peinture, le corps vivant de Jésus livré entre les mains des prêtres sacrilèges... et comme jeté dans la gueule des éliens, excités par ces ministres téméraires à le venir dévorer aux pieds des autels, lors même que ces animaux immondes sont encore infectés de la puanteur de leurs crimes. Les convulsionnaires, effrayés des images terribles qui leur en étaient présentées, se prosternaient à terre, conjurant avec larmes tous les spectateurs de se mettre le visage dans la poussière, et de s'anéantir en esprit aux pieds de l'humanité divine, pour expier, autant qu'il était en eux, les outrages qu'on lui fait dans son Église, et tâcher... d'apaiser la colère d'un Dieu vengeur... On les a vus autrefois le visage et les yeux animés d'un feu qui paraissait tout divin, annoncer cette pluie abondante de bénédictions dont le Dieu de miséricorde inondera toute la terre par le ministère des Juifs qui rétabliront son culte par tout le monde, et qui, prêchant la plus pure morale, lui formeront... des adorateurs... dont les cœurs... brûleront du feu de la charité (1)... »

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 118.

On voit que les théomanes de Saint-Médard n'étaient pas moins emportés dans l'élan de leur fanatisme que les théomanes protestans. C'était souvent, du reste, ainsi que le prouve la citation qu'on va lire, pendant le transport extatique que certaines convulsionnaires parlaient avec le plus de véhémence, et prononçaient leurs plus notables prédictions (1). « L'auteur des *Vains efforts*, les *consultans*, et les autres qui ont écrit contre les convulsions, pour soutenir que ces discours et ces prédictions ne pouvaient venir de Dieu, se sont principalement fondés sur ce que les plus beaux discours et les principales prédictions des convulsionnaires étaient faits en extase... L'auteur des *Vains efforts* ose avancer avec sa confiance ordinaire que les pères, en écrivant contre les montanistes, ont convaincu leurs prophéties d'être fausses parce qu'ils parlaient dans l'extase... Les consultans donnent pour principal motif de leur décision par rapport aux prédictions et aux discours des convulsionnaires, que c'est dans des aliénations et des transports qui ne laissent pas à ces filles le libre usage de la raison et des sens, qu'elles font leurs prédictions et leurs déconventes (2)... » Tous les observateurs s'accordent donc à confesser que le souffle de l'inspiration prophétique gourmandait plus d'une fois l'esprit des convulsionnaires jusque dans leurs accès de véritables extases.

Cependant, plusieurs inspirés improvisaient sans présenter les signes du raptus extatique; l'explosion d'une simple crise hystérique suffisait pour les jeter tout à coup dans une sorte d'accès d'exaltation intellectuelle dont l'entraînement les contraignait à donner cours à leurs idées. Dans ces momens, la surexcitation des centres nerveux

(1) Carré de Montgeron, I. 2, p. 49.

(2) *Ibid.*

encéphaliques portait les théomanes à enfler leurs discours d'un flux d'expressions, d'une foule de figures, d'images qui ne laissaient pas de produire une vive impression sur la populace qui suivait les convulsionnaires à la piste. « En convulsion, leur ame est bien plus dégagée des sens que dans l'état naturel... Il est de notoriété publique que les convulsionnaires, en général, ont beaucoup plus d'esprit, de pénétration et d'intelligence lorsqu'ils sont en convulsion que dans leur état ordinaire. On voit jusqu'à des filles extrêmement timides, dont le fond n'est qu'ignorance, stupidité, basse naissance, qui, dès qu'elles sont en convulsion, parlent néanmoins très exactement, avec feu, élégance et grandeur de la corruption de l'homme par le péché originel, etc.... On pourrait rapporter une multitude de faits qui prouvent invinciblement que l'effet ordinaire de la convulsion est de donner à l'ame plus de lumière et d'activité, plus de facilité à concevoir les choses même les plus élevées... Une jeune enfant, hors de convulsion, était d'abord si timide et si farouche, qu'on ne pouvait tirer d'elle une seule parole, et qu'elle paraissait presque imbécile. Cependant, aussitôt qu'elle était en convulsion, elle répondait à tout avec tant de justesse, elle semblait avoir tant de pénétration, qu'on l'eût prise pour une personne qui aurait eu de grands talens naturels et l'éducation la plus parfaite (1)... »

Il est certain qu'on retrouve à chaque phrase, dans les discours des convulsionnaires, cette hardiesse d'expressions emphatiques qui constitue l'un des principaux caractères de la théomanie. Un convulsionnaire s'écriait, en parlant de l'Église, pendant l'éréthisme de sa convulsion :

(1) Carré de Montgeron, t. 2, p. 18, 19.



« Elle est couchée dans l'ordure et dans la poussière, les vers lui rongent la chair, la pourriture s'est mise jusque dans ses os, une odeur insupportable s'exhale sans cesse de la corruption qui l'enveloppe; venez donc à son secours, appliquez-y le fer et le feu, n'éparguez rien pour la guérir, coupez, tranchez, brûlez; il lui faut les remèdes les plus violens (1). » Plusieurs filles adressaient à Dieu, dans le feu de l'inspiration, les plus ridicules apostrophes, et ne craignaient pas de mettre sur le compte de l'Esprit-Saint les plus étranges familiarités de langage. La plupart des discours qui excitaient l'admiration des appelans ressemblaient beaucoup à l'improvisation dialoguée qu'on va lire, et qui a été prononcée pendant un paroxysme convulsif : « Mon père, voyez l'état de votre enfant, c'est un état de souffrance. — Non, ma chère sœur, ne craignez point, le Seigneur ne vous rejettera point... ne craignez donc point, ma chère sœur, vous avez affaire à un père qui vous aime et qui vous a toujours aimée. — Ah! Seigneur, que vous êtes bon de traiter cette sœur dans votre miséricorde! Seigneur, que vos desseins sont grands! — Ah! chère sœur, ne perdez point courage; Dieu vous fait boire dans son calice; demandez qu'il augmente votre foi. — Seigneur, soutenez-moi, fortifiez-moi, c'est pour elle que je souffre, etc. — Ne vous l'avais-je pas bien dit, chère sœur, que vous boiriez dans le calice de Jésus? Cet ennemi qui est sans cesse auprès de vous, pour vous faire succomber, ne vous vaincra pas, car Christ est votre force; allons, ma chère sœur, ne craignez pas; redoublez vos prières (2). » J'ai écrit, à Charenton, sous la dictée d'un théomane, plusieurs discours qui ne dépareraient point le

(1) Dom Lataste, ouvrage cité, t. 2, p. 926.

(2) *Ibid.*, t. 1, p. 121.

recueil des chefs-d'œuvre oratoires recueillis à Saint-Médard.

Quelques malades récitaient les prières les plus ordinaires sur le ton de l'inspiration, et le dérèglement de leur imagination donnait souvent à cet acte de piété toute l'apparence d'un acte de dérision ou de scandale. Voici ce que raconte l'auteur d'un écrit qui porte le titre de : *Avis aux fidèles* : « Une convulsionnaire récite le *De profundis* en français avec une piété affectueuse qui édifie; mais avant que de le réciter, elle veut qu'on lui mette la tête en bas, les pieds en haut, le corps en l'air. Après avoir récité, avec une démonstration singulière de piété, cette prière, elle veut qu'on lui fasse faire une culbute tonte en l'air, et s'embarrasse peu si ce sont des hommes qui lui font faire cette opération fort mal séante par elle-même. Enfin, elle dit hautement, prononce et déclare gravement que ce qu'elle vient de faire est un mystère sérieux qui représente que tout est renversé dans l'Église (1). »

Une convulsionnaire, nommée *l'Invisible*, chantait les louanges de Dieu en faisant la culbute... Poncet a vu une convulsionnaire qui faisait ses prières en tirant la langue comme une possédée, et dont le visage était décomposé par d'horribles contorsions... Il en a vu une autre dont l'exaltation semblait tenir du désespoir, qui était portée par la convulsion à se déchirer le visage avec les ongles et à se jeter par la fenêtre. Rien n'était plus criant, selon l'expression de Lataste, que la manière dont certaines convulsionnaires demandaient à Dieu des miracles. « Tantôt, en effet, d'après cet ecclésiastique, elles priaient Dieu en se faisant la barbe, pour imiter, disaient-elles, un

(1) *Avis aux fidèles sur le mélange, etc.*, n° 4.

saint; en mangeant de la soupe à vide, par la même raison; en faisant mille autres véritables folies dignes des petites maisons; tantôt en se faisant serrer le cou jusqu'à tirer la langue bien longue; en se faisant pendre à un clou à crochet, la corde au cou; en se faisant frapper sur le dos et sur le ventre jusqu'à lasser les spectateurs; en se livrant à des hommes qui les pressent, qui les secouent, qui les balancent; tantôt en se faisant tirailler les bras, les jambes, le sein; en se renversant la tête en bas, les jambes en l'air, et en donnant mille autres signes d'indécence en présence non seulement des personnes de leur sexe, mais d'hommes, même laïques, religieux, ecclésiastiques (1). »

« Comment priait-on à Saint-Médard ? s'écrie encore don Lataste; l'on y voyait et j'y ai vu des hommes qui priaient pour leur santé... en secouant rudement la tête, en frappant des mains, en ruant des jambes, en se tourmentant comme de vrais démoniaques. L'on y voyait, et j'y ai vu des femmes qui sollicitaient leur miraculeuse guérison, les unes en courant comme des folles ou comme des possédées; d'autres, assises sur les genoux des hommes, ou tout étendues sur le tombeau de Paris, situations où elles s'agitaient d'une manière qui déconcertait souvent la modestie des spectateurs... D'autres enfin, jeunes et bien faites, debout dans les charniers ou sur le tombeau, qui, après avoir fait entre les bras des hommes qui les tenaient par le milieu du corps, de violentes pirouettes, se reposaient de temps en temps de cette fatigue sur le visage de ces gardiens charitables... Faire des folies, commettre des indécences hors le temps même de la prière, c'est irriter

(1) D. Lataste, *Lettres théologiques*, etc., t. 2, p. 928, et t. 1, p. 111.

Dieu, c'est l'offenser grièvement, et il sera louable de le faire pendant qu'on le prie!... Où en sommes-nous? Que va devenir la religion (1)!... »

L'attitude, la tenue des improvisateurs n'étaient pas non plus toujours fort édifiantes aux yeux des personnes raisonnables... Un frère restait étendu par terre en débitant ses plus sublimes sermons; de temps à autre il élevait ses pieds qu'il posait sur le chef d'un autre convulsionnaire. « Les docteurs consultants font remarquer que c'est dans le moment même que les convulsionnaires font de beaux discours, des prières touchantes, des représentations édifiantes, qu'elles se prêtent à des culbutes indécentes, à des attitudes fort malhonnêtes qui ne sont que les expressions sensibles et les images naturelles des sentimens mêmes que les paroles annoncent (2). »

Plusieurs théomanes parlaient comme si les lèvres, la langue, tous les organes de la prononciation eussent été remués et mis en action par une force étrangère; dans l'abondance de leur faconde, il leur semblait qu'ils débitaient des idées qui ne leur appartenaient aucunement, et dont ils n'acquerraient la connaissance qu'au moment où leurs oreilles étaient frappées par le son des mots qu'ils se croyaient forcés d'articuler. Ils supposaient qu'une intelligence divine avait pris la place de leur ame devenue inerte; quelques-uns entendaient sortir de leurs poumons une voix autre que la leur; ils se comparaient à un écho ou à une personne qui ne dicte que ce qu'elle entend dicter. Montgeron s'exprime ainsi, en parlant de Fontaine : « Cet illustre convulsionnaire, qui est un de ceux qui a fait les plus beaux discours sur l'état présent de l'Église, sur la

(1) Dom Lataste, ouvrage cité, t. 1, p. 110 et 111.

(2) *Ibid.*, t. 2, p. 929, 930.

venue prochaine du prophète Élie, sur la conversion des Juifs, etc., prononce d'une manière forcée la plus grande partie de ses discours, de façon qu'il sent qu'une puissance supérieure remue sa bouche et forme ses paroles sans que sa volonté ait besoin d'y contribuer (1). Ce fameux appellant fait observer encore que lorsque la lumière, qui frappe les convulsionnaires, les oblige d'annoncer certaines prédictions, comme le retour du prophète Élie; que lorsqu'elle leur enjoint de s'imposer des jeûnes, des pénitences extraordinaires, et de les déclarer d'avance, afin qu'on sache qu'ils y sont obligés, qu'on les avertisse de les faire et qu'on les leur laisse exécuter lorsqu'ils sont rentrés dans leur état naturel, il arrive souvent que la bouche des orateurs prononcé une suite de paroles indépendamment de leur volonté, en sorte qu'ils écoutent eux-mêmes, comme font les assistans, et qu'ils n'ont de connaissance de ce qu'ils disent qu'à mesure qu'ils le prononcent... Ce prodige d'être forcé de prononcer des paroles dont ils ne comprennent le sens qu'à mesure qu'ils les disent, a eu de tout temps des exemples non seulement parmi les prophètes par état, mais même parmi ceux dont Dieu s'est quelquefois servi pour faire des prédictions, sans leur donner toutes les qualités ni l'autorité des prophètes. Le célèbre Tostat fait mention de ce prodige comme d'une chose assez ordinaire. De même, dit-il, que Dieu, par sa lumière prophétique, éclaire notre entendement malgré nous, il peut aussi remuer nos lèvres pour nous obliger de publier les choses que nous connaissons; et de même que ceux qui sont véritablement prophètes peuvent quelquefois être forcés de prononcer les choses qui leur sont révélées, ceux

(1) Carré de Montgeron, t. 2, p. 80.

aussi qui ne sont pas prophètes sont quelquefois contraints de dire les choses qu'ils ont conçues (1)... »

Les convulsionnaires qui entendaient dicter les termes de leurs discours, soit *intérieurement*, soit au dehors de l'oreille, ressemblaient à la plupart des somnambules ou à nos hallucinés. Montgeron a noté qu'ils n'étaient pas toujours contraints de répéter tout haut ce qu'ils s'entendaient dire par l'esprit qui leur adressait la parole... Les convulsionnaires, qui, en improvisant, croyaient obéir tout simplement à l'impulsion du souffle divin, méconnaissant jusqu'à leurs propres idées, différaient à peine de ceux qui s'imaginaient parler sous la dictée d'autrui. Vous remarquerez, en effet, que ce n'était que des idées à eux, méconnues par eux, et perçues par eux, sous la forme de sensations, que débitaient tout haut les improvisateurs hallucinés; mais enfin l'existence des hallucinations, sur quelques-uns de ces singuliers orateurs, ne pouvait que contribuer encore à les entretenir dans la conviction qu'ils n'étaient que des automates exprimant des idées qui ne leur appartenaient aucunement.

Vous allez voir maintenant que certains convulsionnaires, dans le cours de la même improvisation, parlaient tantôt comme s'ils eussent été livrés à leurs propres forces pour l'arrangement des idées, tantôt comme si on leur eût dicté les mots, tantôt comme s'ils eussent cédé à une puissance étrangère irrésistible; et il paraît que leur éloquence pâlisait tout à coup du moment où ils s'apercevaient que l'assistance de leur prétendu *souffle* divin commençait à leur manquer; mais elle se relevait aussitôt que le souffle donnait de nouveau, pour baisser encore si par hasard il se

(1) Carré de Montgeron, t. 2, p. 63, 64.

ralentissait. Leurs facultés offraient donc leur plus grand éclat pendant la période d'hallucination et pendant la période d'inspiration..... Telle est, je crois, l'interprétation qu'il faut donner au passage suivant : « Il leur arrive quelquefois, je transcris encore ici Montgeron, que dans la durée du même discours, ils éprouvent successivement ces trois différentes manières d'être conduits dans ce qu'ils doivent dire. Ils commencent, par exemple, un discours dans la seule vue de faire part, aux personnes présentes, des idées qui viennent de les saisir d'une manière qu'ils sentent être surnaturelle ; mais, après avoir exprimé, pendant quelques momens, ces idées le mieux qu'ils ont pu, en cherchant les termes dans leur esprit, tout à coup les *expressions leur sont dictées intérieurement* pendant quelque temps ; après quoi ils se voient derechef abandonnés à leur génie, et peu après ils s'étonnent de sentir que leur bouche parle sans consulter ni leur volonté ni leur intelligence ; ce qui ne dure ordinairement qu'un intervalle assez court ; ensuite de quoi ils sont encore quelquefois rendus à eux-mêmes, pour exprimer à leur manière le surplus des pensées qui leur ont été données (1). Beaucoup d'aliénés établissent ainsi, en parlant ou en écrivant, une distinction entre les pensées qu'ils jugent leur appartenir et celles qu'ils jugent provenir d'une autre source, et qui constituent tout simplement leurs hallucinations.

Il a été redit partout que plusieurs théomanes, pendant leurs extases ou leurs convulsions, priaient à Saint-Médard, chantaient des cantiques, improvisaient de longs discours dans des langues étrangères et jusque-là inconnues. Montgeron assure que la plupart de ceux qui ont

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 64.

écrit pour ou contre les convulsions ont avoué ou attesté que plusieurs convulsionnaires parlent en extase des langues inconnues et étrangères... Il rapporte que la demoiselle Lordelot, sœur d'un avocat au parlement, qui avait depuis sa naissance une assez grande difficulté à s'exprimer, prononçait néanmoins ses discours en langue inconnue avec toutes les grâces et la facilité possibles, bien que les mots qu'elle inventait fussent tellement rudes que toute autre personne n'aurait pu que difficilement les articuler... Il affirme que la demoiselle D..., qui n'avait jamais eu de voix, chantait dans la perfection des cantiques en langue inconnue, et que sa musique jetait tous ceux qui l'entendaient dans l'admiration. Mademoiselle Lordelot chantait aussi, dans une langue à part, tout à fait mélodieusement (1)...

» Une convulsionnaire du premier rang, dit un écrivain que j'ai déjà cité, tient de très beaux discours dans une langue inconnue; en même temps elle est placée dans une attitude que je vais décrire : le corps est plié en deux, en forme d'arc, à la renverse, la tête et le front touchant la terre comme pour aller chercher les talons... La même dit la messe d'un bout à l'autre avec une sorte de dignité; c'est toujours dans sa langue inconnue; mais comment se fait cette cérémonie? La personne est étendue par terre, sur le dos, s'agitant quelquefois si fortement qu'il faut qu'une personne soit à ses pieds pour veiller à prévenir toute indécence et pour tenir ses vêtemens (2)... »

Dans le plus grand nombre des cas, cette enfilade de mots baroques, que composent et récitent quelquefois des convulsionnaires et des théomanes en extase, avec une

(1) Carré de Monlgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 54, 55.

(2) *Avis aux fidèles sur le mélange, dans les convulsions*, n° 7.



rapidité à peine croyable, n'a très certainement, même pour eux, aucune signification déterminée. Saint-Paul est dans le vrai quand il avance que plusieurs de ceux qui prononçaient des discours prophétiques en langue inconnue ne les entendaient pas. Carré de Montgeron, tout en reconnaissant que les convulsionnaires de Saint-Médard ne savaient plus la signification de leurs discours aussitôt qu'ils avaient cessé leurs improvisations en termes inconnus, estime pourtant qu'ils en comprenaient le sens à l'instant et à mesure qu'ils les prononçaient. Une preuve, suivant lui, qu'ils attachent un sens aux mots qu'ils emploient, « c'est que, souvent, ils expriment de la manière la plus vive tous les différens sentimens contenus dans ces discours, non seulement par des gestes, mais même par l'attitude que prend le corps et par l'air de leur visage, sur lequel ces différens sentimens se peignent tour à tour par les traits et les caractères les plus frappans, en sorte qu'on est en état de pénétrer jusqu'à un certain point quels sont les sentimens qui les remuent, et qu'il a été facile à ceux qui ont examiné avec attention leurs divers mouvemens ou leurs différens gestes d'y reconnaître que la plupart de ces discours sont des prédictions détaillées de la venue du prophète Elie, des supplices qu'on lui fera souffrir ainsi qu'à ses disciples, de la conversion des Juifs et enfin de l'établissement de la religion par toute la terre (1). »

Ce raisonnement ne prouve rien ; il serait aussi par trop absurde de vouloir absolument que les sons qui s'échappent des lèvres soient l'expression des sentimens et des idées qui nous préoccupent et que traduit l'expression de la

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 54.

figure et des gestes. On peut blasphémer avec la bouche et exprimer avec le regard l'amour de Dieu caché au fond du cœur. Qu'on fasse apprendre à un enfant une vingtaine d'expressions détachées, appartenant à autant de langues différentes, qu'on lui persuade que cet assemblage de mots incohérens représente en grec la fable qu'il est habitué à réciter en français chaque matin, on peut avoir la certitude que le jour où cet enfant voudra réciter sa prétendue fable grecque, il s'exprimera avec les mêmes inflexions de voix que s'il répétait encore le texte français. Les convulsionnaires qui profèrent des mots inconnus créent ces mots tandis que l'ame, par un second travail, s'exerce sur un sujet de prédilection; mais je crois qu'il est faux que chaque assemblage de voyelles et de consonnes qui frappe l'oreille des auditeurs soit réellement pour le convulsionnaire la représentation d'une idée ou d'un sentiment.

J'ai souvent écrit à la hâte des tirades de mots baroques au fur et à mesure qu'ils s'échappaient de la bouche de certains monomaniaques habitués à se servir par instans d'expressions inusitées. Ces malades, pour la plupart, ne pouvaient pas indiquer la signification des mots qu'ils avaient proférés. Quelques aliénés traduisent, à dire vrai, quelquefois un certain nombre de mots qu'ils viennent d'inventer; mais si on leur demande de nouveau l'instant d'après le sens des expressions dont ils avaient si heureusement d'abord marqué la valeur, ils ne peuvent plus rien dire, ou improvisent un nouveau commentaire. En soumettant à la même épreuve des aliénés qui se servent pour écrire d'expressions que l'on ne connaît pas, l'on obtient presque constamment les mêmes résultats. Pour mon compte, il me paraît donc à peu près certain que le jargon des convulsionnaires de Saint-Médard ne représentait que

des sons vides de sens. J'avoue qu'un vieux théomane halluciné, habitué à réciter à demi-voix et dans une langue de son invention une sorte de prière qu'une voix partant de sa poitrine récitait, disait-il, avant lui, m'a constamment traduit de la même façon les expressions du reste très singulières dont il faisait usage; mais il est à remarquer que depuis plus de vingt-cinq ans ce monomane récitait les mêmes paroles; on conçoit qu'il avait pu finir à la longue par attacher à ses mots une signification certaine. Montgeron assure aussi que le fameux Fontaine a pu, ainsi que quelques autres extatiques, développer en français des improvisations qui avaient été primitivement récitées en langues inconnues; mais comme il a dit ailleurs qu'il n'a fallu, pour pénétrer le sens de certains discours, « que confronter les différentes expressions qu'on a vues sur le visage des convulsionnaires faisant leurs discours... avec des expressions semblables et des mouvemens pareils qu'on avait remarqués en eux lorsqu'ils prononçaient des discours français... » n'est-il pas présumable que c'est uniquement encore par l'expression de la mimique que Montgeron a jugé que les convulsionnaires développaient en français les idées qu'ils avaient une première fois émises en parlant une langue à eux? Je suis tout à fait tenté de croire qu'il ne s'est pas assuré autrement de la certitude du fait qu'il émet dans cette circonstance, et je maintiens que l'exemple du vieux théomane, dont j'ai parlé il n'y a qu'un instant, doit constituer un fait presque exceptionnel.

Sainte Thérèse, dont les accès extatiques avaient été si nombreux, déclare que lorsqu'une ame est revenue à elle après un ravissement, elle ne saurait rien raconter aux autres de ce qu'elle a vu, ni en conserver elle-même qu'une connaissance confuse et générale.

Il arrive souvent, selon la remarque du cardinal Bona, qu'on ne se souvient plus, après les extases, de ce que l'on a vu pendant l'accès, et qu'il n'en demeure qu'une idée confuse.

Le cardinal de Vitri assure que la bienheureuse Marie, dont il avait été le confesseur, ne se rappelait plus rien de ce qu'elle avait dit, lorsqu'elle se réveillait d'une sorte d'ivresse extatique à laquelle elle était sujette, ou que si par hasard elle se ressouvenait de quelque chose, elle se montrait fort étonnée de ce qui lui était arrivé.

Saint Augustin a vu des extatiques qui ignoraient ce qui les avait frappés pendant le ravissement; il en est d'autres, dit-il, qui ont conservé le souvenir de ce qu'ils ont vu.

Il est dit dans les livres saints que les vrais prophètes, après qu'ils étaient sortis de leurs extases, se ressouvenaient parfaitement de ce que Dieu leur avait enseigné, tandis que ceux qui n'étaient pas véritablement prophètes oubliaient souvent, en revenant à la vie active, qu'ils avaient été éclairés pendant un instant par une lumière insolite.

La plupart des théomanes *appelans* ignoraient, après le paroxisme convulsif, ou après la cessation du transport extatique, s'ils avaient cédé au besoin d'improviser, et quel avait été le sujet de leur improvisation, dans le cas où ils avaient prononcé quelque discours au fort de l'attaque; souvent l'exercice intellectuel paraissait languissant tout de suite après le réveil des sens. Montgeron reconnaît: que la plupart des convulsionnaires qui conservent toute leur intelligence pendant l'extase n'ont ensuite qu'un souvenir imparfait de ce qu'ils ont dit pendant l'accès; que s'ils se rappellent le fond de leurs discours, ils ne peuvent en rappeler d'un bout à l'autre les termes; qu'il faut venir au secours de leur mémoire et leur présenter leurs discours

écrits pour qu'ils en corrigent les fautes et pour qu'ils en remplissent les lacunes; que souvent, lorsqu'ils tentent, après l'accès, de reproduire les idées exprimées dans leurs improvisations, ils ne le peuvent faire que d'une manière simple, confuse ou grossière, tandis que pendant le transport ils employaient quelquefois des termes *magnifiques* et *sublimes*, des images remplies de grace et d'énergie (1)...

Mais, sur plusieurs convulsionnaires, sur quelques extatiques, le cerveau se comportait tout autrement; c'est ce qu'indique le passage que vous allez lire: « Tous ceux qui ont suivi cette *œuvre* savent, par expérience, qu'il y a grand nombre de convulsionnaires, et tous des meilleurs, qui ne perdent jamais la présence d'esprit pendant tout le cours de leurs convulsions, et qui se ressouviennent parfaitement de tout ce qu'ils ont fait et de tout ce qu'ils ont dit, lorsqu'ils sont revenus à leur état naturel; en sorte que lorsqu'on a écrit leurs discours pendant qu'ils les faisaient en extase, ils corrigent après leurs convulsions finies les fautes qu'ont pu faire ceux qui ont écrit avec précipitation ce qu'ils disaient, et ils remplissent les lacunes que la vitesse avec laquelle ils prononcent ordinairement leurs discours oblige souvent d'y laisser. Il y en a même plusieurs qui, lorsque leurs discours n'ont pas été écrits, se rappellent presque de suite ce qui y était contenu avec autant ou plus de facilité que pourrait le faire toute autre personne qui n'aurait point parlé en extase. Ils se ressouviennent même très distinctement des endroits de leurs discours qu'ils ont prononcés forcément, et dont ils n'ont conçu le sens qu'à mesure qu'ils les pronouçaient,

(1) Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 80.

en écoutant eux-mêmes leurs propres paroles ; comme si c'était un autre qu'eux qui parlât (1)... »

Les convulsionnaires de Saint-Médard tenaient infiniment à conserver, dans l'intervalle des accès extatiques, un souvenir complet des sensations et des idées qui avaient rempli leur cerveau pendant l'exaltation du transport ; cependant comme ils étaient véritablement alors dans une sorte de paroxysme de théomanie, il y avait de graves inconvénients à ce qu'ils restassent, pendant la période de la vie ordinaire, en présence des impressions malades qu'ils prenaient pour autant de divines faveurs. On voit des accès convulsifs, prédits par des sujets en extase, éclater sur eux-mêmes, presque à heure fixe, bien que, hors le temps du raptus, ils ne se soient pas doutés qu'ils dussent éprouver ces convulsions. Si les effets nerveux sont susceptibles de se succéder avec un pareil enchaînement, sur certains illuminés, lorsque l'action de la mémoire ne contribue en aucune façon à fomenter le trouble des fonctions encéphaliques, on doit s'attendre à voir éclater des lésions fonctionnelles bien plus multipliées dans le cerveau lorsqu'on a la certitude que l'activité de la mémoire réagit d'une manière incessante et funeste sur les opérations de cet organe. Il est de fait que ces lésions ne manquaient pas sur les convulsionnaires qui, après la cessation du transport, conservaient une grande fidélité dans les différentes espèces de mémoire ; et on s'aperçoit bientôt, en étudiant les raisonnemens et les actions de ces illuminés, qu'ils éprouvaient à peine une légère rémission dans leur délire pendant le temps qui séparait leurs accès de ravis-

(1) Montgeron, ouvrage cité t. 2, p. 80.

sement. En somme, plusieurs d'entre eux passaient leurs jours dans un état véritable de folie partielle ; et il est évident que l'activité de leur mémoire ne faisait qu'entretenir la direction vicieuse des idées.

J'ai vu des aliénés affectés de monomanie religieuse priant à genoux, et les mains jointes, pendant des heures entières, dans l'espérance d'obtenir la guérison immédiate de malheureux dont la raison était pour jamais dérangée. Beaucoup de médecins sont venus voir à Charenton un théomane qui avait la prétention de ressusciter les morts, et qui cherchait à assommer les vivans dans l'intention de les rendre ensuite à la vie d'une manière éclatante. Les convulsionnaires de Saint-Médard s'y prenaient de mille manières pour prouver aux incrédules qu'ils pouvaient, par une faveur spéciale de la divinité suprême, opérer les plus grands miracles, cicatriser les plaies, guérir rapidement les maladies les plus sérieuses et les plus intenses. Plusieurs d'entre eux mettaient tout en œuvre, pour agir vivement sur l'imagination des assistans, lorsqu'ils allaient tenter de faire une action d'éclat. La fille Lopin, surnommée l'aboyeuse, parce qu'il lui arrivait toujours d'aboyer, ainsi qu'à plusieurs autres de ses compagnes, pendant ses attaques hystériques, ayant promis de ressusciter un jeune enfant, se le fit apporter en grande cérémonie, et après avoir lavé le cadavre avec de l'eau puisée au puits de Paris, l'avoir frotté avec de la terre prise au tombeau de ce diacre, elle s'étendit à l'exemple d'Élie et d'Elisée sur le corps du nourrisson, et y resta collée jusqu'à ce que les chairs tombassent en putréfaction. Une jeune pensionnaire du Calvaire devenue sujette à des convulsions, voulant faire un miracle de guérison sur une sœur qu'elle affectionnait, commença par s'asséner de nombreux coups de poing sur

les os du crâne; après quoi elle sortit de sa chambre en rampant, descendit la tête en bas, les pieds en l'air, tous les escaliers qui conduisaient à l'infirmerie en se traînant sur le dos, s'approcha de la même manière de la malade qu'elle apostropha; enfin termina la scène en faisant une culbute, et restant dressée, les pieds en haut, tandis que la tête avait un appui sur le sol (1).

La fille Deisson, voulant dissiper l'état de souffrance de la Dubois, lui erie, en l'abordant : Que fais-tu là ; as-tu confiance en François Pâris, mon père ? Aussitôt après on la voit élever ses regards vers le ciel, placer ses bras en croix, et remuer les lèvres comme une personne qui prie. Au bout d'un instant, elle étend ses bras en arrière, courbe son corps en avant, et sans s'agenouiller, pose son front sur le sol, à quelque distance de ses pieds. C'était parfois au fort de l'extase que les convulsionnaires de Saint-Médard se donnaient ainsi en spectacle. Quelquefois aussi ils chantaient des hymnes pieux, pour préluder à la guérison des paralytiques et des sourds.

Le désir de se signaler, et la nécessité où ils se croyaient placés d'obéir à des impulsions qu'ils attribuaient à une volonté surnaturelle, quand ils ne cédaient qu'à l'influence toute spéciale d'un délire dont on connaît maintenant le degré de puissance, portaient quelques-uns de ces théomanes à sucer avec la bouche les ulcères les plus infects et les plus repoussans. C'étaient en général dans leurs extases qu'ils exécutaient ces dangereuses opérations.

Ces pansemens ont été si fréquens, et vus par un si grand nombre de personnes, dit Mongeron, qu'ils n'ont pas besoin d'être prouvés.....

(1) Dom Lataste, 16<sup>e</sup> lettre théologique.



Ils pansent, dit Poncet, des écrouelles ouvertes pleines de pus et horribles à voir ; ils les lèchent, ils en attirent le pus avec la langue, ils les sucent jusqu'à ce qu'ils aient parfaitement nettoyé les plaies ; ils l'avalent sans en recevoir aucune incommodité ; ils lavent les linges qui ont servi de compresses dans de l'eau qu'ils boivent ensuite. Il y en a plusieurs qui, avant d'entreprendre ces horribles pansemens, en ont toute l'horreur que nous en aurions nous-mêmes si nous étions condamnés à les faire ; mais cette horreur passe aussitôt qu'ils sont déterminés à obéir (1).

Le fait suivant est tout à fait propre à confirmer le témoignage de Poncet, concernant ces étranges pansemens.

« On apporte, je cite textuellement le récit de Mongeron, on apporte aux pieds d'une convulsionnaire une petite fille pâle, étique, et qui paraît moribonde. Aussitôt que la convulsionnaire l'aperçoit, la joie se peint sur son visage ; elle est intérieurement instruite par l'instinct de sa convulsion que cette jeune fille a une jambe pourrie par des écrouelles ; elle le déclare aux assistans, et elle remercie le Seigneur avec de vives actions de grâces de ce qu'il lui commande de la panser..... N'est-il pas juste, ô mon Dieu, s'écrie-t-elle tout haut, dans le transport qui l'anime, n'est-il pas juste qu'étant destinés à être tous ensemble les membres de votre famille, nous prenions part aux maux les uns des autres ? Non, mon Dieu, je ne crains point de prendre sur moi une partie du venin qui consomme cette enfant, et qui a déjà pourri un membre de son corps. Ne suis-je pas trop heureuse que vous daigniez m'employer à cette œuvre de miséricorde ? Votre puissance sans bornes ne tardera à nous guérir toutes deux.....

(1) Poncet, 7<sup>e</sup> lettre théologique.

» Elle prend avec empressement la jambe de cette petite fille, elle ôte toutes les bandes, dont elle est enveloppée, elle lève enfin un linge tout imbibé d'un pus rougeâtre et gluant qui découle sans cesse d'un grand nombre de trous qui percent cette jambe de tous côtés. Plusieurs de ces trous sont si larges et si profonds qu'ils font apercevoir l'os dont la noirceur est un signe qu'il est aussi corrompu que les chairs. Aussitôt tout l'air de la chambre est infecté d'une puanteur insupportable ; le cœur de tous ceux qui y sont se soulève, cette jambe leur paraît plutôt celle d'un cadavre à demi-pourri que d'un corps vivant.

» La convulsionnaire pâlit elle-même à la vue d'un objet si affreux et si dégoûtant ; elle ne peut s'empêcher de reculer d'horreur ; tout son corps frémit et tremble lorsqu'elle pense qu'il lui est ordonné de sucer toutes ces plaies. Elle paraît incertaine si elle pourra se résoudre d'obéir ; ses yeux versent des pleurs, son ame est troublée, tous ses mouvemens font connaître le combat qui se passe dans elle. Enfin, élevant ses regards vers le ciel, elle s'écrie : Venez à mon secours, ô mon Sauveur, dont la grace est toute-puissante ; vous voyez quelle est ma faiblesse ! Je vous bénissais de m'avoir destinée à panser cette jeune fille si digne de compassion ; mais à la vue de ses plaies, l'ardeur qui m'animait s'est tout à coup éteinte. Je sens que le cœur me manque, tout mon courage s'est évanoui. Ah ! si vous m'ordonnez une chose pour laquelle j'ai tant de répugnance, donnez-moi en même temps la force de l'exécuter. Ah ! bienheureux pénitent (Pâris), hâtez-vous d'être mon intercesseur ; je suis votre servante, je porte vos livrées, votre nom est gravé dans mon cœur, obtenez du Tout-Puissant que sa force surmonte ma faiblesse.

» On voit dans ce moment le visage de la convulsion-

naire reprendre ses couleurs naturelles ; le calme paraît avoir succédé au trouble qui l'agitait ; elle s'approche de la jambe infecte dont les chairs tombent en pourriture ; elle y présente sa bouche ; mais aussitôt elle la retire, elle n'est point encore maîtresse de son cœur, elle a besoin de jeter quelques regards vers le ciel. Enfin, pour forcer la résistance qu'elle sent en elle-même, elle prend tout à coup le parti de précipiter sa bouche ouverte sur la plus large de ces plaies. Dès qu'elle a commencé une première fois à la sucer, elle paraît n'y avoir plus de peine, et ses prières ne sont plus que des actions de grace de ce qu'il a plu au Seigneur de lui faire vaincre sa faiblesse.

» La petite fille, après avoir été pansée de cette façon pendant quelque temps, a été enfin parfaitement guérie de ses écrouelles (1). »

La succion a été pendant bien longtemps préférée à l'emploi des pansemens réguliers dans le traitement de certaines blessures. On lit dans la vie de Madeleine de Pazzi qu'un matin, après qu'elle eut communiqué, étant ravie en extase, elle courut au lit de la mère Orlandi, dangereusement malade d'une espèce de lèpre, qui occupait particulièrement la tête ; que d'abord qu'elle y fut, elle leva les linges qui couvraient la tête et la lécha tout entière, et particulièrement les oreilles, s'arrêtant aux lieux les plus infects, et semblant en vouloir tirer avec sa langue tout le venin.

Il est rapporté dans la bulle de canonisation de cette sainte : « que l'ardeur de la charité avec laquelle elle servait les malades était si grande, qu'il arriva une fois qu'elle nettoya avec sa langue la pourriture et les vers de deux

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 22.

plaies horribles, et comme elle léchait les cavités de ces plaies, elle s'écria : Oh ! que Jésus a beaucoup plus souffert que nous ! » Une autre fois, elle lécha de même, avec la langue, les croûtes d'une horrible gale que la sœur Barbe avait sur son corps, et qui n'était pas fort différente de la lèpre (1). »

Il ne serait pas impossible que les théomanes de Saint-Médard eussent cherché à imiter cette illustre thaumaturge ; dans tous les cas, Hecquet lui-même, bien que du reste très pieux et très fervent janséniste, ne voulut pas reconnaître comme surnaturelle la guérison obtenue sur la petite fille dont il a été parlé d'abord, prétendant que le contact et l'action détersive de la salive n'avaient pas dû contribuer pour peu à modifier favorablement les conditions de la jambe ulcérée ; mais Hecquet s'exposait à passer pour un réprouvé aux yeux de tous les inspirés (2).

Les convulsionnaires ne cherchaient pas seulement à édifier les pécheurs par le récit de leurs cures merveilleuses, ils s'efforçaient encore d'amollir les cœurs par le spectacle des douleurs qu'avait souffertes le Christ pour la rédemption du genre humain ; ils s'efforçaient de représenter par des signes significatifs les persécutions qui allaient bientôt, suivant eux, atteindre les prétendus disciples du prophète Élie ; ils cherchaient à dépeindre par l'expression de leurs traits les souffrances horribles de la damnation, l'enivrement sans fin que Dieu réserve à ses élus. L'impression que produisaient tous ces tableaux, toutes ces folles représentations sur l'imagination des personnes qui se pressaient autour de ces fanatiques acteurs, ne pouvait qu'achever de bouleverser leur raison.

(1) *Vie de Madeleine de Pazzi*, p. 845.

(2) *Le naturalisme des convulsions*, etc., 2<sup>e</sup> partie, p. 189.

« Souvent, après ses discours, le convulsionnaire devient lui-même le portrait vivant de la passion de Christ. Il tient ses bras en croix d'une manière immobile pendant tout le temps que dure cette représentation, et toute l'attitude de son corps prend celle d'un crucifié. Une douleur vive et tendre, supportée avec la patience la plus héroïque et la résignation la plus parfaite, se peint avec les traits les plus caractérisés sur son visage devenu plombé, dans ses yeux mourans et dans le tressaillement de son corps.

» Après être resté longtemps dans cet état, la pâleur de la mort couvre entièrement son visage, la couleur de ses lèvres desséchées devient noirâtre; ses yeux, à demi-fermés, paraissent tout à fait éteints; sa tête, ne pouvant plus se soutenir, tombe sur sa poitrine(1)... »

Quelques convulsionnaires allaient jusqu'à se faire étendre et lier avec des cordes, sur des croix de bois, qu'elles faisaient ensuite dresser, et restaient plus ou moins longtemps dans l'attitude du Christ mourant (2). Plusieurs d'entr'elles, assure-t-on, se firent traverser les pieds et les mains par d'immenses clous de fer, qui allaient ensuite se fixer dans les branches et dans l'arbre de la croix, et pendant cette espèce de martyre, trouvèrent la résignation nécessaire pour admonester les assistans. D'autres se faisaient percer la langue, et larder les chairs avec des épées... Ces tableaux, disait-on, faisaient ressortir la laideur du péché, qui n'avait pu être expié que par la souffrance d'une chair divine(3)!

Montgeron trouve que le surnaturel était bien plus marqué et plus frappant encore dans les tableaux vivans qu'ils

(1) Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 29.

(2) Dom Lataste, t. 2, p. 871.

(3) Dulaure, *Hist de Paris*, l. 7, p. 436.

mettaient sous les yeux, à propos des peintures des supplices qui devaient fondre sur les fidèles et sur les disciples d'Élie. Vous ne verrez dans toutes ces extravagances qu'un renforcement d'exaltation religieuse.

Fouillou rapporte l'histoire d'une convulsionnaire qui se faisait pendre par les pieds, la tête en bas, et qui demeurait trois quarts d'heure dans cette position. Un jour qu'elle était allongée sur son lit, deux hommes qui tenaient une serviette tendue en travers, derrière son dos, la relevèrent brusquement deux mille quatre cents fois tout de suite, tandis que deux autres individus, placés en avant, la repoussèrent autant de fois et violemment sur ses matelas. Un autre jour, quatre hommes l'ayant saisie par les extrémités, se mirent à tirer sur les membres de toutes leurs forces, et la tinrent écartelée pendant plusieurs minutes. Elle se fit lier, un jour qu'elle était couchée sur une table, les pieds et les poings derrière le dos, et, pendant que six hommes frappaient sans discontinuer sur le torse, un septième comprimait la trachée-artère.... Après cette dernière opération, qui dura environ une minute, la convulsionnaire resta sans mouvement, et sa langue enflée et bleuâtre sortait de la bouche de la longueur d'environ deux doigts (1).

Il est relaté dans l'histoire de la convulsionnaire Nisette ou Denise que le 9 mars 1833, à deux heures vingt-cinq minutes du matin, elle fut battue sur la tête avec une bûche, puis avec quatre bûches, puis qu'elle se fit tirer les quatre membres... « Ensuite, deux hommes sont montés sur elle, ensuite un seul homme sur son dos, deux autres lui ont tiré les bras en haut, on lui a donné l'estrapade. On lui a

(1) Fouillou, *Réflexions sur la requête de Nisette*.

tiré les bras et les jambes, une personne étant sur son estomac, on l'a suspendue par les pieds, ensuite balancée par les bras et les jambes, un homme étant sur son dos, puis on l'a tournée en broche, ensuite tirée par les quatre membres, deux personnes tirant aussi pardessus les épaules. Ce tiraillement a duré longtemps, parce qu'il n'y avait que six personnes à tirer... Ensuite on lui a redonné l'estrapade, la sape à la muraille à l'ordinaire, puis on l'a foulée aux pieds, quinze personnes à la fois (1). »

Le fameux Montgeron, dont l'ouvrage m'a été si utile pour peindre ces horreurs, voulant exprimer par un emblème significatif l'*amertume* où était ensevelie l'Église, décida une convulsionnaire à s'étendre dans un cercueil, recouvrit son corps, à l'exception de la tête, d'un enduit composé de terre pétrie avec du sable, et acheva de remplir ce tombeau de fort vinaigre (2) !

On ne finirait jamais si l'on voulait reproduire avec tous ses détails l'affligeant tableau des cruautés que l'homme, aveuglé par les suggestions du délire religieux, exerce partout et chaque jour sur sa propre personne. Anciennement, quand arrivait dans l'Inde la fête du Tirounal, les vrais dévots, pour complaire à leur divinité, se précipitaient avec une joie féroce sous les roues du char qui portait l'idole sacrée, et ils s'y faisaient écraser avec ce qu'ils avaient au monde de plus cher. Les pénitens indous, pour acquérir sur la terre des droits certains aux félicités et aux récompenses du monde à venir, s'imposent encore de temps à autre d'horribles châtimens. Les uns, tout à fait nus, la barbe et les cheveux en désordre, les ongles enfoncés profondément dans les chairs, restent quelquefois jour et nuit

(1) *Journal historique des convulsions*, p. 65.

(2) Dom Lataste, ouvrage cité, t. 2, p. 1144.

étendus sur des planches hérissées de pointes de fer; d'autres, enduits de bouse de vache, toujours debout, enchaînés par le torse ou par le cou à des troncs d'arbres, exposés à la frappe d'un soleil brûlant, vivent et dorment sur un pied; d'autres, enterrés dans des sortes de hottes en maçonnerie, ne hument l'air, ne reçoivent de nourriture que par un trou ménagé à dessein dans les parois de ces épouvantables tombeaux (1). Les théomanes de Saint-Médard semblaient avoir moulé leur fanatisme sur celui des plus extravagans fakirs..... En vain de sages jansénistes criaient à ces forcenés : On n'aperçoit sur vous tous que grimaces, contorsions, déconcertemens, indécences, grimcemens de dents, imitation de cris de bêtes, agitations de toute espèce, mouvemens effroyables, élancemens furieux, renversement de toute la machine et dérangement de la nature si total que si l'on veut peindre un insensé, un furieux, un possédé, l'on n'a qu'à peindre un convulsionnaire..... Est-ce ainsi qu'on représente la majesté divine? Est-ce ainsi qu'on retrace la sagesse éternelle vivant dans une chair mortelle? Est-ce ainsi que le Saint-Esprit, quand il anime les saints sur la terre, les agite, les déconcerte, les contrefait (2)? L'aveuglement du délire ne permettait pas aux convulsionnaires d'apprécier le but de ces remontrances et de ces courageuses apostrophes.

On a dit avec raison que ces théomanes se seraient fait ouvrir tout vivans, si l'idée qu'un pareil martyr pût être agréable à l'Être-Suprême se fût par hasard offerte à leur imagination. Ce ne fut pas sans quelque surprise, néanmoins, qu'on les vit dans le principe courir, par différens

(1) Sonnerat, *Voyage aux Indes-Orientales*, etc., 3 vol. in-4°, t. 1, p. 224 et suiv.

(2) Dom Lataste, t. 2, p. 790.



motifs, après les plus effrayantes tortures corporelles. Se serait-on résigné à croire jamais, si la population tout entière de Paris ne l'eût affirmé, que plus de cinq cents personnes du sexe aient poussé la rage du fanatisme, ou la perversion de la sensibilité, au point de s'exposer à l'ardeur du feu, de se faire presser la tête entre des planches, de se faire administrer sur l'abdomen, sur les seins, sur l'épigastre, sur toutes les parties du corps, des coups de bûche, des coups de pied, des coups de pierre, des coups de barre de fer ? Les théomanes de Saint-Médard affrontaient pourtant ces épreuves, tantôt pour prouver que Dieu les rendait invulnérables, tantôt pour démontrer que Dieu voulait les guérir par l'application de moyens propres à les assommer, s'ils n'eussent pas été l'objet de sa protection et de sa sollicitude, tantôt pour faire voir que des coups, habituellement douloureux, ne leur procuraient que de douces jouissances.

Le tableau des supplices auxquels les convulsionnaires se soumièrent comme par inspiration, afin que personne ne doutât, suivant l'expression de Montgeron, qu'il était facile au Tout-Puissant de rendre invulnérables et impassibles des corps aussi fragiles et aussi délicats que les leurs, tendrait à faire croire, si le contraire n'était pas aussi bien établi, que la rage de l'homicide et du suicide s'était emparée d'une grande partie de la secte des appelans. De Lan esquisse ce tableau dans le passage que je réimprime ici : « Des personnes jeunes et sans coiffure se heurtent avec violence la tête contre les murs, même contre le marbre ; elles se font tirer les quatre membres par des hommes très forts et quelquefois écarteler, donner des coups qui pourraient abattre les plus robustes, et en si grand nombre qu'on en est effrayé ; car je connais une personne qui

en a compté jusqu'à quatre mille dans une séance; c'est avec le poing ou avec le plat de la main, sur le dos et sur le ventre qu'on les leur donne. On emploie en quelques occasions de gros bâtons et des bûches; on leur frappe les reins et les os des jambes pour les redresser, dit-on, par ce moyen. Il ne paraît pas que cela les redresse beaucoup, mais ils en sont soulagés, au moins n'en sont-ils pas brisés. On les presse de tous les efforts de plusieurs hommes sur l'estomac, on leur marche sur le cou, sur les yeux, sur la gorge, sur le ventre, on s'y assied, on leur arrache le sein... Quelques uns s'enfoncent des épingle dans la tête, sans aucun mal; et paraissent avoir le dessein de se précipiter par la fenêtre, ce qu'on ne permet pas. Tel convulsionnaire a poussé le zèle jusqu'à se pendre à un clou à crochet, à vouloir être crucifié; la croix, les clous, la lance, tout était préparé (1)... »

Montgeron estime que près de quatre mille enthousiastes firent emploi de leurs forces pour piétiner, pour frapper sans relâche des infirmes, de toutes jeunes filles qui imploraient la violence de leurs coups. Il ne rougit point de soutenir que c'eût été méconnaître de pieux et charitables devoirs que de ne pas obtempérer, dans cette circonstance, aux désirs des convulsionnaires, tandis que les appels raisonnables répétaient tout haut qu'il n'y avait qu'une folie frénétique qui pût suggérer à ces filles l'idée d'affronter de pareils dangers, et faire excuser la barbarie criminelle de ceux qui avaient l'impudence de vanter les avantages d'un aussi scandaleux martyr, en consentant à faire l'office de bourreaux.

Un observateur ayant imprimé qu'une jeune fille, nom-

(1) *Dissertation théologique sur les convulsions*, p. 70, 71. — Dom Lataste, t. 2, p. 787.

mée Jeanne Mouler, s'était fait administrer jusqu'à cent coups de chenet sur le ventre, et qu'un *frère*, qui lui en avait donné un jour soixante, avait percé une muraille au vingt-cinquième coup, en répétant sur elle les mêmes manœuvres, Montgeron s'empressa de reconnaître l'exactitude de ce récit. « Je déclare sans peine, imprima-t-il à son tour, que c'est moi dont parle un auteur sous le nom d'un *frère* qui éprouva contre un mur l'effet que produiraient des coups pareils à ceux qu'il venait de donner à cette convulsionnaire. »

« J'avais commencé, suivant ma coutume, à ne donner d'abord à la convulsionnaire que des coups très modérés; cependant, excité par ses plaintes qui ne me laissaient aucun lieu de douter que l'oppression qu'elle ressentait dans l'estomac ne pouvait être soulagée que par des coups très violens, j'avais toujours redoublé le poids des miens; mais ce fut en vain que j'y employai à la fin tout ce que je pus rassembler de forces. La convulsionnaire continua à se plaindre que les coups que je lui administrais étaient si faibles qu'ils ne lui procuraient aucun soulagement, et elle m'obligea de remettre le chenet entre les mains d'un grand homme fort vigoureux... celui-ci ne ménagea rien. Instruit par l'épreuve que je venais de faire qu'on ne pouvait lui donner des coups trop violens, il lui en déchargea de si terribles, toujours dans le creux de l'estomac, qu'ils ébranlaient le mur contre lequel elle était appuyée.

» La convulsionnaire se fit donner tout de suite de cette force les cent coups qu'elle avait demandés d'abord, ne comptant pour rien les soixante qu'elle avait reçus de moi. Je repris le chenet et voulus essayer contre un mur si mes coups, qu'elle trouvait si faibles..., ne produiraient aucun effet; au vingt-cinquième coup, la pierre sur laquelle je

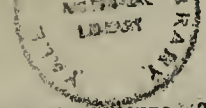
frappais, qui avait été ébranlée par les coups précédens, acheva de se briser : tout ce qui la retenait tomba de l'autre côté du mur et y fit une ouverture de plus d'un demi-pied de large (1). »

L'épreuve du caillou ne devait pas paraître plus rassurante pour beaucoup de spectateurs. Celui qui manœuvrait le caillou, dont le poids n'était pas de moins de vingt-deux livres, commençait par s'agenouiller auprès de la convulsionnaire qui se tenait allongée sur le parquet. Après avoir frappé quelques légers coups, il élevait cette masse aussi haut que possible, et la précipitant ensuite de toutes ses forces sur la poitrine, il en donnait cent coups à cette dévotion. L'appartement était ébranlé par le choc de cette masse, le parquet résonnait, les personnes présentes ne pouvaient pas s'abstenir de frémir en entendant le bruit que faisaient les coups en tombant sur le sein de cette forcenée (2).

« Un physicien, en entendant le récit de ces faits, soutint qu'ils ne pouvaient être vrais, attendu que selon lui ils étaient physiquement impossibles. Il objecta, entre autres choses, que la flexibilité, la mollesse et toutes les autres qualités qui composent essentiellement la nature de la peau et des chairs sont incompatibles avec une force et une résistance si extraordinaires... On le laissa faire ses démonstrations anatomiques, étaler toutes ses preuves, et à la fin, pour toute réponse, on lui dit : Venez, et constatez vous-même la vérité... Il accourt, et dès la première vue il est saisi d'étonnement. En croyant à peine ses yeux, il demande à administrer lui-même les *secours*... On lui met aussitôt entre les mains les instrumens de fer les plus forts

(1) Monlgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 44.

(2) *Ibid.*, p. 47.



et les plus propres à assommer ; il ne s'épargne pas, il frappe avec la dernière violence, il enfonce dans les chairs l'instrument dont il est armé, il le fait pénétrer jusqu'au fond des entrailles... Cependant la convulsionnaire rit de tous ses vains efforts ; tous les coups qu'il lui porte ne servent qu'à lui faire du bien sans laisser la moindre impression, la moindre trace, le moindre vestige, non seulement dans les chairs, mais même sur la peau (1). »

Une jeune fille couchée sur le dos se couvrait le ventre et la poitrine d'une planche, et supportait le poids de toutes les personnes qui voulaient bien monter sur son corps. L'on a vu souvent plus de vingt hommes rassemblés tous à la fois sur cette planche... Cependant, non seulement la convulsionnaire n'était pas oppressée, mais souvent elle ne trouvait pas que cela fût encore assez pesant pour faire cesser le gonflement qu'elle ressentait dans ses muscles (2). »

Une convulsionnaire se mettait en arc au milieu de la chambre, soutenue par les reins sur la pointe d'un bâton... Dans cette posture elle criait : biscuit, biscuit!... Il s'agissait d'une pierre pesant environ cinquante livres, attachée à une corde qui passait par une poulie fixée au plancher de la chambre. Lorsque cette pierre était élevée jusqu'à la poulie, on la laissait tomber sur l'estomac de la fille, à plusieurs reprises, ses reins portant toujours sur le pieu (3). Non seulement, ajoute Montgeron, la peau, les chairs de cette fille n'ont souffert aucune atteinte de douleur, mais elle criait sans cesse : Plus fort ! plus fort ! Ce qui voulait dire qu'on élevât encore la pierre plus haut,

(1) Carré de Montgeron, t. 2, p. 47.  
(2) *Ibid.*, t. 2, p. 47.  
(3) *Ibid.*, 1. 2, p. 49.

afin que l'impétuosité de sa chute fût augmentée, et qu'on donnât une plus grande force aux coups.

La sœur Scholastique avait des convulsions sans se faire administrer aucun secours... Dieu l'employait à annoncer la venue prochaine du prophète Élie, à prêcher la nécessité de faire pénitence. En 1734, il lui arriva de déclamer vivement contre les convulsionnaires qui demandaient des *secours*, et contre ceux qui voulaient bien leur en accorder... Par la suite, l'instinct de sa convulsion lui découvrit qu'elle ne guérirait d'une espèce de lèpre qui couvrait quelques parties de sa peau, d'un abcès qu'elle portait au sein et de violentes céphalalgies qui la tourmentaient, qu'après avoir rétracté tout ce qu'elle avait dit contre les *secours*, et qu'après en avoir reçu elle-même volontairement de terribles... Elle en reçut qui faisaient trembler, mais ce n'était pas encore assez... Après avoir longtemps hésité, se rappelant la manière dont les paveurs manœuvrent le pesant instrument dont ils se servent pour enfoncer leurs pavés dans la terre, elle fit lier et garrotter toutes ses jupes au-dessous du genou, se fit tenir en l'air, la tête en bas, les pieds en haut, et se fit précipiter la tête sur le carreau un grand nombre de fois (1).

« Tout Paris a vu Charlotte Delaporte se faisant frapper et serrer les côtes d'une force si prodigieuse que les os en auraient dû mille fois être brisés. Couchée à terre, elle se faisait fouler aux pieds par les hommes les plus robustes; encore avaient-ils beau faire tous leurs efforts pour enfoncer les talons de leurs souliers dans ses côtes, l'on ne pouvait trouver moyen de cette façon ni d'aucune autre de les presser suffisamment à son gré (2).

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, t. 2, p. 111 et 112.

(2) *Ibid.*, t. 2, p. 89.

Un partisan des miracles écrivait, en invoquant le témoignage de De Lan, son antagoniste : « On sait que plusieurs convulsionnaires ont eu, pendant des mois entiers, des convulsions qui exigeaient de trente à quarante mille coups de bûche sur le corps. Les coups violens qu'on continue encore à donner avec une bûche à un convulsionnaire noué, et qui, loin de l'épuiser depuis huit ou dix mois qu'il les exige, le soulagent au contraire beaucoup, ne doivent pas vous être inconnus (1). »

Sur la fin de l'année 1732, les convulsions de la fille Turpin firent encore naître de nouvelles impressions dans ses membres ; elle y ressentait des agitations violentes, et différens muscles s'enflaient, grossissaient l'un après l'autre. Elle fut obligée, par les douleurs que ces convulsions lui causèrent, de prier avec instances qu'on la frappât sur les muscles où elle éprouvait tant d'agitation.

Dans les premiers jours les coups timides, faibles et mesurés qu'on lui donna ne lui apportèrent qu'un soulagement bien léger. Elle avait beau conjurer avec instances, et même quelquefois avec larmes, de frapper avec plus de force aux différens endroits de son corps agités par la convulsion, on ne se déterminait qu'avec peine et avec crainte à lui donner des *secours* aussi extraordinaires. Mais l'expérience ayant appris peu à peu que cette fille n'était soulagée qu'à proportion de la force des coups, et ceux qui avaient la charité de les lui administrer l'ayant vue plusieurs fois tomber sans connaissance, pâle et défaite comme si elle était morte, lorsqu'ils refusaient de faire sur son corps les violentes opérations qu'elle demandait, ils comprirent que leur prétendue pitié était une cruauté réelle, et touchés

(1) Dom Lataste, t. 2, p. 869.

enfin d'une véritable compassion, ils se rendirent à ses instances....

Un des premiers *secours* qu'elle exigea fut d'être frappée sur le pli des reins et sur la crête des hanches dont les os étaient d'une grosseur prodigieuse. L'expérience ayant appris qu'on ne pouvait jamais frapper assez fort, on augmenta peu à peu la force des instrumens dont on se servait pour la frapper, et on en vint à la fin à le faire de toutes ses forces avec des bûches de chêne dont on avait réduit l'un des bouts en poignée afin de le tenir plus aisément, et dont l'autre bout, qui était celui avec lequel on frappait, offrait sept ou huit pouces de circonférence; en sorte que ces bûches étaient comme de petites massues. Encore fallait-il que celui qui frappait levât la bûche par-dessus sa tête et la fit retomber de toute sa force... Quand il n'y aurait rien eu autre chose d'extraordinaire dans les convulsions de la fille Turpin que de la mettre à même d'essuyer tous les jours des milliers de coups de cette force sans en ressentir le moindre mal, ce serait déjà un grand prodige : une statue de fer en aurait été brisée (1)...

Un voyageur qui nouvellement arrivé sur une terre lointaine apercevrait, en mettant le pied dans la principale cité du pays, un grand nombre d'habitans en proie à des accès de convulsions; qui verrait d'un autre côté beaucoup d'hommes, de femmes, mettre leur bonheur à se faire crucifier, à se faire suspendre la tête en bas, à se faire fouler aux pieds, à se faire tirer violemment par les quatre membres, à se faire presser le gosier jusqu'à l'asphyxie, à se faire donner sur les organes les plus sensibles et les plus délicats des coups de pavé, des coups de chenet, des coups

(1) Carré de Montgeron, ouvrage cité, l. 2, p. 83, 84.



de bâton et des coups de bûche, n'hésiterait pas à penser qu'il a fait rencontre d'un peuple d'épileptiques et de monomaniaques. Sa conviction ne ferait que s'accroître s'il entendait dire à quelques-uns de ces insensés que c'est le dieu de la contrée qui les porte à se mutiler les uns les autres pour mettre dans la plus grande évidence les effets de sa toute-puissance et de son inépuisable bonté. Les personnes éclairées qui observaient de près les théomanes de Saint-Médard, en parcourant les lieux où se passaient les scènes affligeantes dont nous venons de présenter un tableau abrégé, qui prêtaient une oreille attentive aux absurdes prédictions des convulsionnaires, aux commentaires qu'ils ne manquaient jamais de mettre en avant pour faire briller l'éclat de leurs prétendus miracles, pour expliquer à tout le monde le prétendu sens mystérieux de toutes leurs folles actions, s'apercevaient bien qu'une affection mentale épidémique régnait parmi les *appelans*. Tantôt on comparait l'abbé Bercherant, qui hurlait, qui se mordait lui-même pendant ses convulsions, à un enragé, à un énergioumené; tantôt on comparait l'abbé Vaillant, qui s'était persuadé, en se fondant sur des hallucinations, que l'ame d'Élie avait pris possession de son corps, à ces insensés qui prétendent avoir une tête de verre, qui se figurent qu'ils sont devenus coqs ou lapins. Souvent on répétait aux partisans de Pâris, pour leur donner à comprendre que les convulsionnaires avaient cessé de jouir du sens commun : Quand est-ce que Dieu a employé miraculeusement la voix ou la main d'une personne agitée de corps et troublée d'esprit? Quand est-ce qu'il a rendu des personnes folles pour manifester par elles sa puissance et sa volonté?... Quel est l'apôtre... qui dans le temps qu'il guérissait des malades... ait eu les sens agités et la raison égarée? Quel est l'homme... qui ait fait des

prédications ou des merveilles dans la fureur ou l'aliénation d'esprit? O temps! ô mœurs! les philosophes païens auraient donné à votre confiance le nom de fureur, de délire, de désespoir (1)!

Il fallait bien que le délire des convulsionnaires fût parvenu à un très haut degré de débordement pour que des évêques, des ecclésiastiques respectables en vinsent à leur adresser de semblables apostrophes. Ces rigides censeurs, ne possédant du reste aucune notion solide en pathologie mentale, n'ayant probablement que des idées très confuses sur les différens modes de manifestation de la folie mystique, se trouvaient dans l'impossibilité de démêler la part d'influence que les hallucinations, les fausses sensations, les conceptions erronées, l'hystérie, l'extase, pouvaient avoir dans l'expression des phénomènes morbides qui existaient chez les théomanes jansénistes; mais la description qu'ils nous ont laissée de toutes les extravagances des convulsionnaires sera toujours précieuse pour les pathologistes qui seront tentés d'approfondir l'étude de la monomanie religieuse. Qu'on me permette de transcrire encore le passage suivant, qu'un prieur plein de zèle pour les intérêts de la religion n'a pas pu s'empêcher de fulminer contre les faiseurs de miracles de son époque :

« Quoi! des ecclésiastiques, des prêtres, au milieu de nombreuses assemblées composées de personnes de tout sexe et de tout rang, quitter leurs soutanes, se mettre en culotte et en chemise pour être plus en état de faire les fonctions de bourreaux, jeter par terre des filles, les traîner ainsi pendant du temps le nez contre terre, et décharger sur elles tant et tant de coups qu'ils en sont réduits à

(1) Dom Lataste, p. 348.

l'épuisement, qu'il faut leur ramasser l'eau sur la tête ! Quoi ! des hommes qui se piquent d'avoir des sentimens de religion et d'humanité, porter à tour de bras des trente à quarante mille coups de lourdes bûches sur les bras, sur les jambes, sur la tête de plusieurs filles, et faire d'autres extrêmes efforts capables de leur briser le crâne ! Quoi ! des dames d'esprit, de condition et de piété, des docteurs en droit, civil et canonique, des laïques de caractère, des curés même, se taire à la vue de ce spectacle de fanatisme et d'horreur, ne s'y opposer point de toutes leurs forces, y applaudir par leur présence et peut-être par leur contenance et leurs discours ! L'histoire ne nous fournit aucun exemple d'excès en ce genre, qui aient été si scandaleux et si multipliés (1)... »

L'histoire de la folie religieuse fournit seule effectivement des exemples d'un pareil scandale.

Beaucoup de personnes témoignaient un grand étonnement, en entendant répéter aux filles hystériques de Saint-Médard qu'elles éprouvaient du soulagement et même du plaisir, lorsqu'on frappait sur leur ventre avec une certaine force. Montgeron ne manque pas de noter que c'était surtout lorsque les coups de cheuet qu'on administrait à la fille Mouler semblaient pénétrer jusqu'à la colonne vertébrale, qu'elle laissait percer sur son visage l'expression du contentement, et qu'elle s'écriait : oh ! que cela est bon, que cela me fait du bien ! Hecquet, beaucoup plus érudit, et plus versé dans les secrets de la nature que la plupart de ses contemporains, déclarait en termes peu honnêtes que le propre de certains états pathologiques, notamment de certains états maladifs des organes de la génération, sur

(1) Dom Lataste, ouvrage cité, t. 2, p. 878.

les personnes du sexe surtout, était de modifier la nature des impressions à un point tel que c'était surtout en cas pareils, en violentant les nerfs de la sensibilité, qu'on parvenait à faire naître dans le cerveau une sensation de jouissance ou de volupté. Les convulsionnaires avaient donc raison de dire que *l'instinct* de la convulsion les portait à réclamer des *secours meurtriers*.

La perversion de la sensibilité cutanée encourage sur quelques monomaniaques des actes de violence que le sentiment de la douleur eût peut-être prévenus. Un artilleur se porte dans l'abdomen un premier coup de couteau qui lui procure une sensation agréable; cette tentative de suicide est suivie de plusieurs tentatives nouvelles, et c'est toujours aux instrumens tranchans que ce militaire a recours pour attenter à sa vie. L'espèce d'acharnement que mettent certains aliénés à s'écorcher jusqu'au sang, à ronger leur propre chair, à pratiquer de profondes excavations dans leurs tissus, sur le trajet d'une artère, à la partie antérieure du cou, dans l'espoir de provoquer une hémorrhagie mortelle, employant à ces effroyables dissections un caillou tranchant, un clou, un morceau de verre, prouve suffisamment que ces malades ne jugent pas les impressions physiques à notre manière : c'est aussi ce que plusieurs d'entr'eux ne manquent pas de confesser. Souvent l'on découvre avec surprise des ligatures que des femmes lypémaniques s'appliquent sur les doigts de pied, sur le mamelon du sein; des ligatures que des maniaques serrent fortement autour de la verge, des testicules; parfois la tuméfaction, la chaleur de toutes ces parties fait supposer l'existence d'une souffrance qui, en réalité, est remplacée peut-être par une sensation d'une tout autre nature. Quelque chose d'analogue se passe pendant la

chaleur d'une bataille; ce n'est souvent qu'à la fin de l'action que les blessures commencent à devenir cuisantes. Les partisans des verges, des fouets armés de pointes, tels que les employaient ces bandes de flagellans, qui donnèrent au monde un spectacle si inouï dans le treizième et le quatorzième siècle, ne manquaient pas d'insister sur le mérite des douleurs que l'on s'impose volontairement en esprit de pénitence; mais il n'en est pas moins démontré que pour certains individus l'habitude du fouet est la source des plus condamnables jouissances. Les coups sur le siège, selon l'abbé Boileau, poussent des impressions au cerveau et y peignent de vives images de plaisirs défendus qui fascinent l'esprit et réduisent la chasteté aux abois. Les orties, les pointes acérées, les lanières de cuir macérées dans le vinaigre, deviennent pour des misérables des instrumens de plaisir. Cœlius Rhodoginus parle d'un homme qui se faisait cingler des coups de fouet jusqu'au sang, et qui savourait avec brutalité le charme de l'amour et des coups. Brunsfeld et Meibomius consignent dans leurs écrits beaucoup d'exemples d'une semblable perversion de la sensibilité physique. L'empressement avec lequel un certain nombre de filles et de femmes convulsionnaires couraient à Paris, après les épreuves d'un martyre apparent, se trouve encore en partie expliqué par l'état d'exaltation des organes génitaux. Au diapason où leur sensibilité se trouvait montée pendant le paroxysme hystérique, le plus grand nombre des convulsionnaires de Saint-Médard n'éprouvaient, en affrontant la violence des coups, habituellement les plus douloureux, qu'une sensation de plaisir. Ne soyons donc pas étonnés si beaucoup de convulsionnaires en vinrent, comme on l'a assuré, à se vautrer dans la débauche la plus criminelle, sans cesser toutefois de

mettre en avant les intérêts de la religion, et en assurant que c'était Dieu qui l'entendait ainsi, parce qu'il avait décidé que son Église, avant de subir la réforme qui était devenue nécessaire, passerait une fois encore par tous les degrés d'humiliation, par toutes les souillures.

L'énergique résistance qu'opposaient sur les convulsionnaires de Saint-Médard la peau, le tissu cellulaire, la surface du corps et des membres au choc des coups, est certainement faite pour causer de la surprise. Mais beaucoup de ces fanatiques se faisaient une grande illusion en se figurant qu'ils étaient invulnérables; car il a été vingt fois constaté que plusieurs d'entr'eux offraient, à la suite des cruelles épreuves qu'ils sollicitaient, de larges ecchymoses sur les tégumens et d'innombrables contusions sur les surfaces qui avaient supporté les plus rudes assauts. Du reste, les coups n'étaient jamais administrés que pendant la tourmente convulsive; alors le météorisme du ventre, l'état de spasme de l'utérus sur les femmes, du canal alimentaire sur tous les malades, l'état de contraction, d'éréthisme, de turgescence des enveloppes charnues, des plans musculaires qui protègent et recouvrent l'abdomen, le thorax, les principaux troncs vasculaires, les surfaces osseuses, devaient singulièrement contribuer à atténuer, à amortir, à annuler la violence des coups. N'est-ce pas en plaçant par la force de la volonté surexcitée tout l'organisme dans des conditions d'éréthisme à peu près analogues que les boxeurs et les athlètes se trouvent en état de braver jusqu'à un certain point le danger de leur profession? Il est à remarquer enfin qu'on se servait pour frapper sur le corps des convulsionnaires, de corps ou d'objets volumineux, à surfaces plates ou arrondies, à contours cylindriques et émoussés; or, l'action de pareils agens physiques

n'est pas à comparer, quant au danger qui s'y attache, à celle des cordes, des verges, des instrumens souples, flexibles, à arêtes prononcées. Au total, le contact et l'impression répétés des coups produisaient sur les convulsionnaires l'effet d'une sorte de massage salulaire, et rendait moins poignantes ou moins sensibles les tortures de l'hystérie. Il eût été préférable, sans aucun doute, d'adopter l'usage de secours moins meurtriers; la fureur de se signaler par un privilège comme miraculeux plus encore peut-être que le besoin instinctif d'un prompt soulagement, poussait les convulsionnaires théomanes à faire choix des moyens les plus propres à agir sur l'imagination d'une populace qui ne pouvait plus être tenue en haleine que par de continuels tours de force.

En parcourant les observations et les dissertations publiées par les jansénistes, sur les miracles effectués par la toute-puissance du diacre Pâris, l'on se sent d'abord porté à ajouter foi à un grand nombre de cures tout exceptionnelles, en attribuant à l'état d'exaltation de l'appareil nerveux, à l'état fébrile de l'imagination, aux effets des secousses convulsives et de la percussion, des guérisons tout à fait inespérées. En consultant au contraire les écrits émanés de la plume des anti-jansénistes, on acquiert la certitude que beaucoup de convulsionnaires qui se croyaient, dans la chaleur de l'enthousiasme, guéris d'une surdité, d'une douleur de tête, d'une gêne dans la progression, d'une douleur rhumatismale, ne tardaient pas à s'apercevoir, au bout de quelque temps, que cette prétendue guérison n'était qu'illusoire, ou si le fanatisme leur faisait soutenir qu'ils étaient débarrassés de toute infirmité, les observateurs qui les examinaient sans prévention jugeaient aussitôt qu'ils s'abusaient de la manière la plus complète.

En conséquence plusieurs théomanes donnaient encore une marque de folie de plus, en prônant des merveilles dont la fausseté était patente pour tout le monde, excepté pour eux, qui colportaient sérieusement partout le miracle de leur rétablissement.

Quelques convulsionnaires paraissaient contracter pendant leurs extases les dérangemens fonctionnels des malades qu'ils prenaient à cœur de rendre à la santé. « Je ne conçois pas, dit quelque part dom Lataste, qu'il puisse arriver naturellement que les convulsionnaires deviennent aveugles, sourds, muets, boiteux, paralytiques, estropiés, atteints de coliques, de maux de poitrine, de maux de tête, de fièvre..., qu'ils tombent dans l'épilepsie, et en aient tous les accidens et toute l'horreur; qu'ils vomissent le sang, qu'ils aient des pertes, selon que ceux pour qui ils prient tombent dans les mêmes accidens; qu'ils tombent même dans des états de mort lorsqu'on leur demande leurs prières pour des personnes mortes ou pour des malades qui ne doivent pas relever de leur maladie (1)... » — Cela peut pourtant se concevoir jusqu'à un certain point, comme nous l'expliquerons par la suite, quand on a étudié le mécanisme des fonctions de l'innervation et les effets de réaction possibles des différentes portions du système nerveux les unes sur les autres; mais les maladies que contractaient ainsi les convulsionnaires extatiques se dissipent habituellement aussi vite que le sentiment du désespoir ou de la fureur s'éclipse promptement sur les acteurs de mélodrames, par exemple, au sortir de la scène. En général donc ils n'acquiesçaient pas sérieusement les maux des individus qu'ils

(1) Dom Lataste, ouvrage cité, t. 2, p. 891.



avaient la prétention de guérir, et si ces derniers accusaient un soulagement pour eux certain, c'est qu'ils n'en jugeaient que d'après les modifications alors existantes dans leur cerveau, lesquelles s'évanouissaient bientôt, comme toutes les illusions de la sensibilité, avec l'apparence du mieux. Il a pu arriver que quelque convulsionnaire soit resté réellement épileptique après avoir imité l'épilepsie; on a vu quelquefois, dit-on, des acteurs devenir aliénés après avoir joué un rôle d'insensé; il a pu arriver qu'une femme impressionnable ait été rendue à la santé après avoir entendu une convulsionnaire se plaindre de maux analogues à ceux dont elle se sentait elle-même précédemment incommodée; mais tout bien pesé, la perte de la vue, la manifestation de la surdité ou de la paralysie sur les extatiques de Saint-Médard, à l'aspect d'un aveugle, d'un sourd ou d'un paralytique, n'avaient pour eux que des inconvéniens de très courte durée, et il était rare que cette complication d'accidens coïncidât avec le rétablissement des *frères* pour lesquels ils invoquaient l'assistance du saint diacre.

Plusieurs hystériques, vers la fin de leurs accès convulsifs, font entendre un ricanement puéril, imitent le parler des petits enfans, toussent, et soufflent avec affectation dans leur sein, font des paquets avec leurs hardes, semblent mettre de l'importance à passer pour imbéciles. Ces malades ont de la peine à recouvrer franchement leur connaissance; ils voient, entendent, parlent; mais il n'existe que du désordre et de l'irrégularité dans leurs perceptions et dans leurs idées, ayant l'air de rêveurs qui ne dorment cependant pas. Cet état semble tenir de la démence et du délire éphémère, de la rêvasserie qui succède à l'ingestion de certains narcotiques dans les voies diges-

tives. Les théomanes de Saint-Médard n'étaient pas exempts de ces accès de paraphrosynie ou de transport hystérique, dont ils étaient très fiers parce qu'ils avaient été remarqués, pendant les crises nerveuses, de plusieurs saintes femmes qui leur donnaient le nom *d'enfances spirituelles*. Ces états d'enfance passaient parmi les jansénistes appelans pour être symboliques, surnaturels, pour renfermer d'importantes leçons de sagesse ! On ne sera pas fâché de connaître l'opinion de Montgeron sur ce nouveau phénomène cérébral, et la manière dont il l'a envisagé dans ses écrits.

« Outre les puerilités que font quelques convulsionnaires, imprime-t-il, peut-être par leur propre penchant, et en suivant leur inclination et leur goût, il y a un état *surnaturel* d'enfance où plusieurs convulsionnaires, même d'un âge très mur, et quelques-uns d'un caractère très grave et très sérieux, se trouvent quelquefois... Que cet état soit surnaturel, au moins sur le plus grand nombre des convulsionnaires, c'est ce qu'on ne peut révoquer en doute, attendu que dans plusieurs il est marqué par des traits que l'artifice ne pourrait jamais parfaitement imiter. On voit un air enfantin se répandre tout à coup sur leurs visages, dans leurs gestes, dans le ton de leur voix, dans l'attitude de leur corps, dans toutes leurs façons d'agir ; et quoique l'instinct de leur convulsion leur fasse faire alors des raisonnemens à la manière des enfans, par rapport aux termes dont ils se servent, et à la façon simple, innocente et timide avec laquelle ils énoncent leurs pensées, néanmoins cet instinct leur fait souvent dire bonnement des vérités très fortes... et très instructives sur tout ce qui se passe aujourd'hui dans l'Église... Souvent, dans cet état, ils ont besoin des secours ( des coups ) les

plus violens et les plus terribles, ce qui prouve que leur corps est dans ce temps-là revêtu d'une force surnaturelle et miraculeuse qui ne peut venir que de Dieu (1)... »

Montgeron et les convulsionnaires prenaient feu quand on leur soutenait que l'état d'enfance constituait un état réel de folie, un délire honteux, parce qu'on voulait attribuer à la sagesse divine des pensées qu'un homme raisonnable rougirait d'avouer. Ils ripostaient : Ce phénomène, aujourd'hui si méprisé par l'orgueil humain, a déjà paru dans l'Église; on trouve dans la vie de plusieurs mystiques respectables que Dieu les a fait tomber surnaturellement dans des états d'enfance tout pareils à ceux des convulsionnaires d'à présent... Il est rapporté dans la vie de Marie de l'Incarnation qu'elle reçut la grace de l'enfance spirituelle dans un ravissement qui lui dura près de trois jours; qu'elle revint à elle avec la douceur et la grace d'un enfant de six ou sept ans; qu'on n'avait point vu d'enfant au visage et aux petits gestes duquel parût une si grande innocence; qu'on lisait dans la vie de la sœur Marguerite mille choses qui paraissaient tout à fait puérides et qu'elle fit dans une convulsion d'enfance qui dura pendant trois mois presque sans interruption (1)...

Que les convulsionnaires de Saint-Médard aient obéi au transport de la paraphrosynie; qu'ils aient encore disserté dans cet état sur les plaies de l'Église; qu'ils aient attribué cette nouvelle aberration des fonctions de l'entendement à une faveur du Saint-Esprit, c'est ce à quoi on devait s'attendre de la part de malades hystériques et affectés de théomanie. Mais il est à noter que sur ces dévots le caractère du délire s'est constamment maintenu le même dans

(1) Montgeron, t. 2, p. 88.

(2) *Ibidem*, t. 2, p. 89.

toutes les conditions où nous avons pris à tâche de sonder leurs pensées.

Les théomanes jansénistes semblaient souvent, dans leurs extases, lire dans la pensée d'autrui et comprendre le sens des mots qu'on croyait leur être le plus complètement inconnus. Poncet-des-Essarts s'exprime ainsi en relatant le pouvoir qu'il croit exister sur les convulsionnaires de pénétrer le secret des cœurs : si, étant chez un convulsionnaire, il vous eût dit les pensées les plus secrètes de votre cœur; qu'il vous eût averti d'une faute considérable où vous seriez tombé; qu'il vous eût marqué une occasion précise où vous aviez négligé de prendre le meilleur parti, celui que votre conscience vous indiquait pour lui en préférer un qui convenait moins, mais qui était plus selon votre goût..., si, dis-je, ce fait, qui est arrivé aussi bien que plusieurs autres aussi circonstanciés, était arrivé à vous-même, vous en seriez demeuré bien étonné (1)... On peut opposer à l'assertion qu'émet ici Poncet le témoignage d'une foule d'observateurs qui déclarent que souvent les convulsionnaires ne rencontraient pas plus juste en devinant les pensées des assistans qu'en proclamant d'avance la marche des événemens qu'ils croyaient entrevoir dans le lointain. Plusieurs faits m'ont cependant prouvé que les théomanes étaient très habiles à tirer des conséquences de la moindre expression des gestes, et c'est sans doute cette habileté qui les faisait passer pour des espèces de devins.

Voici, en définitive, comment se peuvent résumer les données, aujourd'hui difficiles à acquérir, que l'on parvient à rassembler, en dépouillant les principaux écrits

(1) C. de Montgeron, t. 2, p. 57.

qui traitent des événemens survenus à Saint-Médard après la mort de Pâris.

L'état morbide des agens de l'innervation avait éclaté, à Saint-Médard, dès le printemps de 1731, et n'avait pas cessé totalement en 1741.

Pendant huit mois, à peu près, il se traduisit surtout à l'extérieur par des accès convulsifs, et ces accès n'éclataient guère que dans le charnier des Innocens où l'afflux du peuple était continuel, et où l'on avait sous les yeux le tableau des infirmes qui se débattaient, sur le marbre tumulaire de Pâris, au milieu des convulsions.

Les phénomènes musculaires offraient souvent les caractères de l'hystérie; les femmes surtout avaient besoin d'être maintenues par des bras robustes, et leurs cris, leurs hurlemens s'entendaient au loin dans le champ lugubre de la mort.

Sur les infirmes, les demi-paralytiques, les convulsions prenaient parfois le caractère de tics, de mouvemens brusques de la tête, des épaules, de secousses saccadées, agitant le membre habituellement impotent. Quelquefois aussi les accidens spasmodiques devaient ressembler à des secousses épileptiformes répétées.

Pendant cette période, les rues voisines du cimetière étaient fréquemment encombrées de convulsionnaires qu'on cherchait à ramener à leur domicile, et dont les attaques recommençaient avec plus ou moins d'intensité, à chaque pas de leur course.

Les filles jeunes et chlorotiques, les femmes, les enfans du peuple, les personnes atteintes de maladies jugées incurables, les *appelans* les plus passionnés, payaient en plus grand nombre leur tribut à l'épidémie.

L'ordonnance royale qui fit fermer le cimetière de Saint-

Médard le 29 janvier 1732; le soin que l'on prit de faire enlever et conduire à la Bastille, à Bicêtre, dans beaucoup d'autres lieux de dépôt, les convulsionnaires les plus renommés; la défense que l'on fit aux tribunaux d'exercer des poursuites contre ces perturbateurs de l'ordre public, dans la crainte de fixer encore davantage l'attention des citoyens sur leurs personnes, s'ils eurent pour effet de diminuer d'abord le nombre des invasions et de préserver quelques oisifs du contact des impressions, ne purent pourtant point étouffer les convulsions; il arriva aux jansénistes ce qui était advenu aux camisards; ils s'assemblèrent en secret dans des lieux où la surveillance de l'autorité ne s'exerçait que très difficilement, et l'idée qu'ils étaient l'objet d'une persécution injuste concourut à augmenter rapidement des maux qu'on avait espéré de prévenir.

Le bruit s'étant répandu de tous les côtés, alors, qu'on guérissait de beaucoup de maladies, sous l'influence des convulsions, et que le diacre Pâris, si l'on avait recours à son intercession, à la vertu de ses reliques, ne refusait son assistance à personne, l'on vit éclater des phénomènes convulsifs dans une foule de localités; il y eut des convulsionnaires à Troyes, à Corbeil, dans beaucoup d'autres villes où l'exaltation religieuse se propageait avec la nouvelle des miracles du diacre Pâris.

Des faits nombreux démontrent qu'après la clôture du charnier, une multitude d'individus se rendirent convulsionnaires en priant à l'église de Saint-Médard, en buvant de l'eau recueillie dans le petit cimetière, en avalant un peu de terre provenant de la fosse où gisait le diacre, en appliquant sur leur estomac quelques lambeaux d'étoffe, quelques fragmens de bois provenant de la dépouille ou des

meubles de celui qu'on qualifiait de thaumaturge, en priant avec ardeur chez eux.

Dès 1732, l'hystérie se compliqua de phénomènes extatiques, de phénomènes cataleptiformes. Un bouleversement complet commença à régner dans les principales fonctions encéphaliques des convulsionnaires. Le délire de la théomanie mit le comble à tant d'accidens nerveux... Les plus ardents convulsionnaires *appelans*, à l'exemple des convulsionnaires calvinistes, s'excitèrent le cerveau par la prière, par la privation de sommeil, par la privation de nourriture, et il ne régna plus que du désordre dans leurs déterminations, dans leurs jugemens, dans leurs sensations, dans leurs sentimens religieux.

A partir de cette époque, les convulsionnaires de notre capitale se signalèrent par la fréquence des improvisations, par leurs prédietions prophétiques, par la prétention d'opérer des miracles, par la prétention de parler des langues inusitées, par un besoin impérieux d'imiter le Christ mourant, d'indiquer en se faisant écarteler, pendre les pieds en l'air, attacher par le cou à des pitons, d'indiquer, en se faisant crucifier, le genre de martyre qu'ils s'attendaient bientôt à souffrir.

La monomanie de ces fanatiques offrit successivement une grande diversité dans ses modes d'expression. Les uns, pour ne laisser aucun doute sur le renversement des lois de la nature humaine, opéré en leur faveur, et qui, selon eux, les rendait invulnérables, demandèrent des secours et des moyens de guérison à des furieux qui les exposèrent mille fois à périr sous le poids des coups qu'ils leur administrèrent... Les autres parcoururent les promenades, les places, les avenues publiques, en cherchant à reconnaître dans les groupes les Juifs dont ils annonçaient la conversion,

en cherchant du regard la figure du prophète Élie. D'autres organisent des missions et vont annoncer dans les provinces la réforme qui se prépare dans la chrétienté.... On voit d'un côté des convulsionnaires qui prophétisent au nom du Saint-Esprit, et que des ecclésiastiques écoutent à genoux; de l'autre on aperçoit des théomanes échevelées qui avouent qu'un instinct secret les porte à se prostituer devant tout le monde, pour donner la mesure de l'impureté où l'Église devait tomber avant sa régénération.... A tout cela se mêlaient les phénomènes de l'enfance, le délire des convulsionnaires qui couraient après le prêtre Vaillant, qu'ils prenaient pour le saint prophète, et mille autres traits de folie partielle.

Pendant le cours de la maladie des Cévennes, de sages calvinistes cherchaient, sinon à tempérer le glorieux élan qui portait leurs coreligionnaires à se battre pour leur foi et pour la liberté, au moins à les soustraire à l'illusion qui leur faisait soutenir qu'ils participaient aux lumières et aux faveurs de la divinité; beaucoup de sages jansénistes, après avoir payé un premier tribut d'admiration aux événemens qui frappaient leurs regards au tombeau de Pâris, s'aperçurent aussitôt que les intérêts et la dignité de la religion ne pourraient être que plus ou moins compromis par l'enthousiasme des partisans des miracles, et ils firent de grands mais inutiles efforts pour modérer l'effervescence du délire religieux. Plusieurs d'entre eux, après avoir même incliné à croire, dans le principe, que le Saint-Esprit avait bien pu favoriser quelques convulsionnaires de ses principaux dons, s'arrêtèrent à croire, vers la fin, en gémissant sur les actions scandaleuses des appelans, que le démon s'était emparé des enfans de l'Église. Montgeron avoue lui-même que les théomanes qui couraient après le prophète



Vaillant, après le frère Augustin, ne pouvaient obéir qu'aux suggestions du démon. Mais ce furent surtout les jésuites, et généralement tous les partisans de l'infaillibilité du pape, qui s'appliquèrent à prouver que les convulsionnaires de Saint-Médard ne pouvaient être que des possédés. Dom Lataste mit à profit toutes les ressources de la dialectique et de l'érudition pour faire voir aux fidèles que les théomanes jansénistes étaient autant d'automates agissant et parlant sous l'influence des esprits damnés.

« Comment ne vous apercevez-vous pas, disait-il dans ses apostrophes aux jansénistes, que vous êtes dupes des artifices de Satan, que vous ressemblez à Montan et à ses prophétesses ?

» Ce fanatique qui devait être le modèle de ceux d'aujourd'hui, mais que ceux d'aujourd'hui surpassent, saisi d'un esprit malin, commença tout à coup à s'agiter comme un furieux et un insensé ; il débita bien des choses au hasard, il dit quelques paroles en langue étrangère, il se mit enfin à prophétiser... La nouveauté de ce spectacle attira alors, comme il a attiré de nos jours, l'attention du public. Les uns, s'attachant aux règles prescrites pour discerner l'esprit d'erreur de celui de vérité, et se rappelant les ordres de Dieu, si précis et si sévères, de se tenir en garde contre les faux prophètes, justifèrent par leur jugement ce que nous pensâmes d'abord de vos prédicateurs enthousiastes et furieux... Ils condamnèrent Montan comme un fou et un démoniaque et lui défendirent de dogmatiser. Mais comme le fanatisme ne saurait subsister avec l'obéissance, jamais on ne vit de fanatiques portés à obéir. Ceux donc qui, frappés du même vertige qui vous trouble, messieurs, avaient pris sottement l'esprit séducteur qui parlait dans Montan pour l'Esprit-Saint, et les discours qu'il faisait

dans le transport pour des effets d'un don prophétique, s'obstinèrent à croire que ce fanatique était animé de Dieu, comme vous vous opiniâtes à révéler en plusieurs des vôtres l'opération divine... Aussi vit-on bientôt chez eux de vos Husson, de vos Rosalie, de vos Invisible..., je veux dire Priscille et Maximille, femmes de vertu médiocre, qui, à l'exemple de Montan, prononçaient des discours dans la fureur, et d'une manière extravagante, nouvelle et inconnue dans l'Église. L'illusion alla si loin qu'elle approcha de celle d'aujourd'hui; car on vit des extravagans qui semblaient trouver des délices dans leurs convulsions, qui en tiraient un motif de vanité, et qui enfin se repaissaient de promesses également flatteuses et chimériques. Comme aujourd'hui encore, vous auriez dit alors quelquefois que le diable était l'ennemi des vices, car il reprenait ouvertement ceux dont il connaissait par conjecture les péchés... C'est par la vertu du démon, selon saint Firmilien, qu'une convulsionnaire de son temps faisait des prédictions et des prodiges... C'est par l'inspiration du démon, qu'un rapport de saint Grégoire de Tours, un faux Christ connaissait et révélait beaucoup de choses cachées, etc., (1). »

Par bonheur, le menu peuple avait perdu l'habitude de craindre les démons, et l'accueil plein de suffisance et de mépris que les convulsionnaires opposaient à de semblables remontrances n'était pas difficile à prévoir. Ces théomanes, courbés sous le poids des fatigues, exténués par le jeûne et les privations, qui passaient leur vie à prier, à assister aux exercices du culte, à prêcher la charité et l'épuration de l'Église, à soigner des malades, à opérer de prétendus miracles, à imiter la passion du Christ, les sup-

(1) Dom Lataste, *Lettres théol.*, t. 2, p. 703, 704.

plices des martyrs, qui sentaient par instans en eux le souffle de l'inspiration divine, qui entendaient la voix de l'Esprit-Saint résonner dans leur poitrine, répondaient avec hauteur à leurs antagonistes : n'a-t-on pas vu cent fois des convulsions semblables aux nôtres éclater sur les tombeaux des plus grands saints ? Les mouvemens convulsifs, les extases, le don des langues, le don de prophétie, le don d'improvisation, n'ont-ils pas été l'heureux partage des meilleurs chrétiens ? Ce qui est survenu sur le marbre de saint Augustin de Cantorbéry, où une boiteuse sourde-muette fut prise de convulsions et guérie de ses infirmités, n'a-t-il pas pu s'effectuer aussi sur le marbre d'un saint tel que Pâris ? Nous tombons dans des extases, c'est vrai ; mais saint Paul, saint François-Xavier, cent autres bienheureux ont été sujets à des ravissemens. Les filles de Saint-Médard sont exposées sans aucun doute à des attitudes peu décentes ; mais sainte Marie d'Oignies, pendant ses crises nerveuses, se tordait les membres d'une manière affreuse, elle se frappait le corps à coups de poing ; sainte Ursule, fondatrice des théatins, se débattait pendant ses accès convulsifs avec tant de force que les assistans la crurent plus d'une fois vexée par des diables. Marguerite de Cordoue grinçait des dents, se roulait par terre, se tordait comme un ver, en pleine église, devant toute la populace. Sainte Thérèse, Catherine de Sienne s'agitaient si violemment pendant leurs extases, que leurs membres semblaient vouloir se séparer du tronc. Il n'y a donc point de honte à passer par ces épreuves. Vous êtes bien libres de nous traiter d'iusensés et de furieux, parce que nous prophétisons. N'est-il pas dit dans les Écritures que les amis d'Ezéchiël, choqués de l'inconvenance de ses gestes, le prirent pour un fou et qu'ils le garrottèrent avec des cordes ? Saint Au-

gustin n'avoue-t-il pas qu'Élisée et les autres prophètes n'obtenaient aucune marque de respect du peuple juif qui les qualifiait d'insensés? Clarus ne fait-il pas remarquer avec la même vérité que les méchans comparaient les prophètes à des aliénés, parce que souvent ils étaient privés de sentiment?

Quand des hommes et des femmes infatués ainsi de leurs perfections et de leur sainteté pullulent par milliers dans une cité, il faut se hâter de multiplier le nombre des asiles que l'on réserve aux maladies de l'esprit.

#### § IV.

La démonopathie compliquée de somnambulisme devient contagieuse dans la commune de Landes, près de Bayeux (1).

1732.

En 1732, au moment où l'épidémie convulsive de Saint-Médard atteignait à Paris un degré d'intensité qu'il eût été difficile de prévoir, la démonopathie reparaisait dans une bourgade de Normandie, avec les caractères qu'elle avait tant de fois présentés déjà sur les filles cloîtrées en différens pays. Ce furent, suivant la coutume, l'abus des pratiques religieuses, la mauvaise direction des idées et des sentimens qui se rapportent au salut, à l'accomplissement des devoirs de l'homme envers le Créateur, le désir immodéré d'atteindre à une excessive perfection de l'ame, l'exagération des terreurs de l'enfer, des craintes que peu-

(1) Consultez : *Le pour et le contre de la possession des filles de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux*, un volume in-8°. — La réalité de la possession est soutenue par le sieur de Laupartie, par le curé Heurtin; elle est attaquée par Ch. Gabriel Porée, prêtre.

vent inspirer à la créature les ruses du démon, qui donnèrent lieu à la monomanie des filles de Landes.

En 1723, un prêtre connu par l'intempérance de son zèle religieux, auquel ses supérieurs avaient interdit deux fois presque tout de suite l'exercice des fonctions ecclésiastiques, vint prendre possession de la cure paroissiale de Landes. Le sieur de Laupartie, seigneur de cet endroit, accueillit avec une satisfaction mêlée d'enthousiasme ce nouveau curé, sur lequel il avait depuis longtemps jeté les yeux comme sur l'homme le plus capable de former sa jeune famille aux pratiques d'une piété exemplaire. Dès le commencement du carême de 1724, la fille aînée du sieur de Laupartie, âgée seulement alors de dix ans, et que l'on désirait faire admettre à Pâques à la table de la communion, tomba tout à coup dans le plus affreux délire.

Cette petite fille n'avait donné jusque là à ses père et mère que des marques d'obéissance et de tendresse; son éducation morale et religieuse n'avait pas été un instant négligée depuis le berceau; cependant on l'entendit subitement proférer des paroles grossières, insulter ses proches, blasphémer contre la Providence et contre Dieu. Chaque fois qu'on l'exhortait à se rattacher à ses anciennes habitudes de piété, elle entraînait en fureur et s'abandonnait à des démonstrations difficiles à réprimer. Le sieur de Laupartie, désolé de la révolution qui venait de s'effectuer dans les habitudes morales de son enfant, n'hésita pas une seconde à attribuer ce funeste changement à une influence diabolique. Le haut clergé, s'associant à ses vœux, cédant à ses instances, décida que l'on tenterait sur cette petite énergumène l'emploi des secours spirituels. Ce fut dans le couvent du Bon-Sauveur, à Saint-Lô, que l'on procéda à la cérémonie des exorcismes. Un prompt succès parut

couronner les efforts du clergé : avant la fin de l'automne, la jeune malade, redevenue docile et traitable, put faire sa première communion et revenir au domicile paternel.

Au bout de huit années, explosion d'un nouvel accès de délire anti-religieux. La rebute qui vient d'atteindre cette jeune fille semble avoir été provoquée par la vue d'une sienne sœur qui a été subitement attaquée à son tour de convulsions et de démonopathie. A la vue de ces accidens, le sieur de Laupartie se persuade plus que jamais que le diable convoite la perte de sa famille. Le désespoir de ce père infortuné est porté à son comble lorsqu'il apprend que sa troisième fille et une femme attachée au service de sa maison sont également en proie au délire de la possession. Les progrès du mal n'en restèrent pas là; deux religieuses chargées de diriger l'éducation des enfans du peuple à Bayeux, la servante du curé de Landes et une jeune paysanne de ce dernier village subirent aussi l'influence de la contagion et participèrent aux tourmens qui caractérisent la démonopathie.

Les citations suivantes, que j'emprunte à un mémoire rédigé par le sieur de Laupartie, ne peuvent manquer de faire impression sur l'esprit de quiconque aime à approfondir la fragilité de notre nature; on lit dans cet écrit où les faits sont exposés avec une véritable candeur :

« Les filles de Landes font paraître fréquemment des mouvemens subits d'une aversion et d'une haine inconcevable contre Dieu, mais surtout contre le saint sacrement. Elles profèrent contre lui mille blasphèmes et mille exécutions qu'on aurait horreur de rapporter; elles y ont ajouté souvent de cracher sur le tabernacle, de le regarder avec des yeux horribles et de dire qu'elles souhaiteraient de tout leur cœur que quelque ennemi pût-en tirer le men-

songe qui y est enfermé et de réduire tout cela en cendre... ou de le leur donner pour le fouler aux pieds et se venger des tourmens qu'il leur faisait souffrir.

» Il faudrait voir pour croire jusqu'où va leur haine et leur mépris contre leurs pères et mères. Souvent elles ne peuvent les voir ni en entendre parler; elles leur refusent jusqu'aux termes de père et de mère, auxquels elles en substituent des plus injurieux et des plus méprisans. Il n'y a injures dont elles ne les accablent et mal qu'elles ne leur souhaitent; elles vont jusqu'à les frapper, déchirer leurs habits, les mordre cruellement, casser et briser tout, et font généralement tout ce qu'elles peuvent pour leur faire de la peine et les irriter. Elles excitent jusqu'aux domestiques à en faire autant. Si elles leur font quelque satisfaction dans les momens de liberté, leur donnent quelques marques d'honnêteté, de reconnaissance, ou prononcent les seuls mots de mon père, ma mère, elles tombent sur le champ en syncope, ou entrent un instant après dans une plus grande rage contre eux, et font voir un vif regret de leur avoir donné ce petit contentement.

» Elles ne paraissent respirer que le mal; elles font même paraître une joie extrême à le voir faire; il n'y en a point qu'elles ne se souhaitent ardemment et qu'elles ne souhaitent aux autres, pour le temps et pour l'éternité, comme : que le tonnerre ou la maison puisse tomber sur elles; que tout le monde pût périr et être damné avec elles... Elles chérissent encore les méchans; elles les traitent d'amis, de camarades, et en font un grand éloge.

» Elles paraissent, au contraire, dans une tristesse et une rage extrêmes de voir faire le bien, pratiquer la vertu et surtout de voir prier Dieu, chanter ses louanges, recevoir les sacremens, particulièrement la communion. Elles

crient aux communians qu'ils vont s'empoisonner, qu'elles seraient bien fâchées d'en faire autant... Elles ne peuvent supporter la compagnie de personnes vertueuses, ni qu'on en parle : elles les maltraitent souvent de paroles et de fait.... Leur aversion est encore des plus grandes contre les prêtres, mais particulièrement contre ceux dont la conduite répond à la sainteté de leur caractère.

» On a une peine infinie à les faire prier Dieu ou former quelque acte de religion. Elles entrent sur le champ dans des fureurs extrêmes, tombent à chaque instant en syncope, et au moindre mot qu'elles veulent en prononcer, elles disent qu'elles perdent la mémoire de tout ce qu'elles ont à dire, et ont la langue tellement liée qu'elles ne peuvent, après bien des efforts, que prononcer au plus la première syllabe, pendant qu'elles l'ont en même temps bien déliée pour prononcer mille juremens...

» Elles ont encore beaucoup de difficulté d'entendre la messe, l'office divin, le salut du saint sacrement, mais surtout le salut de la messe depuis la consécration jusqu'à la communion. Elles disent y souffrir de grands maux de tête et des oppressions d'estomac très violentes ; elles y ont des agitations affreuses, elles y profèrent mille blasphèmes exécrables contre le saint sacrement ; elles aboient en même temps, sifflent, erient, hurlent. Elles tombent pour l'ordinaire en syncope et à la renverse à la bénédiction du saint sacrement et à l'élévation de l'hostie, et ressentent assez souvent un grand mal de cœur à la communion du prêtre, à qui elles disent mille injures, particulièrement pendant ce temps.

» Elles n'ont pas moins de peine à se confesser qu'à prier Dieu. Dès qu'elles entrent au confessionnal, elles perdent pour ainsi dire la tramontane et entrent dans des



agitations extrêmes. Elles y font des cris, des hurlemens et des tintamarres effroyables. Elles y jurent et vomissent mille injures contre le confesseur qu'elles frappent même assez souvent. Elles s'y mordent les bras et les mains, déchirent leurs habits et tont ce qu'elles rencontrent; elles se plaignent d'y perdre la mémoire de leurs fautes et d'avoir la langue entièrement liée; ou elles tombent à la renverse et en syncope dès qu'elles veulent prononcer le moindre mot de leur accusation. On ne leur fait surmonter toutes ces difficultés qu'avec beaucoup de peine et de temps, et en les aidant par des commandemens au nom de Jésus, par l'application des reliques ou de l'étole.

» Rien n'approche de l'opposition et de l'horreur qu'elles font paraître pour la sainte communion.... On a toute la peine à les en faire approcher, malgré le désir ardent qu'elles marquent en avoir intérieurement. Elles sont saisies d'effroi, de tremblemens et d'agitations extrêmes. Elles pleurent, elles font des cris et des hurlemens effroyables; elles se frappent, se mordent cruellement; elles grincent les dents, aboient, jurent, blasphèment contre le saint sacrement. Elles lui tendent le poing, le regardent avec des yeux horribles, et sont comme des chiens enragés. Si elles font quelque effort pour recevoir la sainte hostie, elles sont renversées sur le champ avec violence par terre ou entre les bras de ceux qui les tiennent, et le plus souvent en syncope; on bien il leur survient une toux sèche, une soif ardente, un grand mal de cœur, une faiblesse extrême, une espèce de boule dans la gorge qui la gonfle considérablement et en bouche le passage. Enfin, ce n'est que par la persévérance et les commandemens réitérés que l'on fait cesser tous ces obstacles et qu'on leur fait rendre la liberté de recevoir la sainte hostie avec révérence et piété; après

quoi elles demeurent tranquilles pendant quelque temps...

» Les exorcismes leur sont aussi extrêmement terribles. Elles sont dans des agitations et une rage qu'on ne peut exprimer.... Elles y ajoutent les cris, les hurlemens, les blasphèmes les plus grands. Elles n'épargnent rien pour irriter le Christ, et leur audace va jusqu'à le défier de se venger de leurs insultes, désirant, et lui demandant même comme grâce de les abîmer plutôt en enfer que de les faire servir à sa gloire... Bien plus, toutes ces agitations, ces blasphèmes, ces fureurs redoublent extraordinairement aux endroits des exorcismes où l'on rappelle au démon l'idée de son ancien bonheur et de son malheur présent... ou qu'on lui commande de sortir...

» Quoiqu'elles aient peu de tranquillité et qu'elles soient presque toujours agitées ou extérieurement ou intérieurement, à ce qu'elles assurent, ce qui fait qu'elles ne peuvent travailler ni s'occuper presque à aucune chose de bien et d'utile, on remarque qu'elles le sont beaucoup plus les jours de pénitence et de fêtes, surtout aux grandes solennités; c'est pourquoi elles n'osent presque pas approcher de l'église ces jours-là...

» Les discours qu'elles tiennent quelquefois sur la religion font horreur. Elles en parlent en hérétiques, en athées, et elles excitent les autres à ne pas se gêner sur tout cela. Toutes les hérésies et la morale la plus relâchée sont fort de leur goût. Elles ajoutent même quelquefois que toute la religion n'est que mensonge, que c'est folie de croire qu'il y ait des diables et même un Dieu...

» Elles paraissent prendre un grand plaisir à mentir et à calomnier et elles le font avec une malice et une facilité des plus grandes. Elles disent encore les choses les plus désobligeantes à tout le monde qu'elles traitent par toi, et

avec le plus grand mépris, même les dignités les plus respectables... Quelques-unes ont été jusqu'à proposer de les adorer et de se donner à elles, de faire des pactes avec elles... Bien plus, une autre a eu l'audace d'ajouter dans un exorcisme qu'elle était celui qui est.

» Deux d'entre elles ont une inclination violente à aller très souvent en certains lieux.... où l'on est obligé de les suivre, et où elles ne sont pas plutôt arrivées, seules ou non, qu'elles tombent à la renverse et en syncope à l'aspect de certains objets, c'est-à-dire de certaines personnes qu'elles disent y voir. Elles disent encore que c'est par l'apparition de ces mêmes objets à l'église et à la maison qu'elles sont effrayées, renversées par terre et en syncope les yeux fixés vers eux. On reconnaît qu'elles les voyent pour l'ordinaire des yeux du corps en leur couvrant le visage; ce qui leur en ôte sur le champ la vue et les tranquillise; au lieu qu'elles les voyent également malgré ce moyen quand elles ne les voyent que par l'imagination....

» Elles sont accablées le plus souvent d'une tristesse et d'un désespoir extrêmes et cela sans aucun sujet. Elles en sont saisies subitement et délivrées de même sans qu'il en reste la moindre chose dans leur esprit. C'est particulièrement dans ces temps qu'elles disent être tentées de la manière la plus violente d'abandonner tous les devoirs de chrétiennes, de ne plus rendre à Dieu aucun culte, de renouer même formellement à lui et de se donner entièrement au démon.... La tentation de se détruire est même si violente qu'elles n'osent pas, souvent, s'approcher des fenêtres.... ni de l'eau, ni laisser sur elles des couteaux, des ciseaux ou autres choses semblables !

» Leurs colères et leurs fureurs sont sans bornes et véritablement diaboliques. Elles crient, jurent et font des

tintamarres effroyables. Elles cassent, brisent, déchirent jusqu'à leurs habits et tout ce qu'elles aiment le plus. Elles se frappent le visage à coups de poing, se déchirent à belles dents les bras et les mains ou se les coupent avec des ciseaux ; et font contre elles mille imprécations terribles. Elles en font autant à ceux qui veulent les approcher et les contenir ; de sorte qu'on est obligé de les lier très souvent. Elles vomissent alors les plus horribles blasphèmes contre Jésus ; elles se mettent pour la moindre chose , et souvent sans aucun sujet, tout à coup dans cet état qui finit aussi subitement... à l'application des reliques.

» Elles disent que les différentes impressions de haine, de colère, de désespoir qui se font tout à coup sur leur cerveau, leur y font ressentir comme un plomb très pesant, ou une chaleur, ou un froid extrême. Elles ajoutent qu'elles y ressentent encore très souvent des douleurs insupportables, de même que dans les bras et dans les jambes, et que tout cela passe dans l'instant d'une partie de la tête à une autre, d'un bras à l'autre ou d'une partie du même bras à une autre par l'application des reliques, ou à l'impression du signe de la croix sur ces parties..... et que cela cesse enfin après quelque résistance, si on y ajoute, surtout, des commandemens, au nom de Jésus...

» Quoique leurs agitations soient telles qu'elles ont duré quelquefois des trois-quarts d'heure sans discontinuer, et que quatre ou cinq personnes des plus fortes ne suffisaient pas quelquefois pour en contenir une, leur pouls était cependant aussi tranquille et aussi égal que dans le repos le plus parfait, ou s'il y arrivait quelquefois quelque altération, elle était si peu sensible qu'on peut la compter pour rien....

» On a dit qu'on était très souvent obligé de les lier

dans leurs fureurs, surtout une; mais c'est pour l'ordinaire fort inutilement à l'égard de celle-là; car quelque industrie que l'on emploie à la lier par le corps, les bras et les pieds dans son lit ou dans un fauteuil, tous les nœuds étant par dessous la couche ou derrière le fauteuil, les bandes et autres ligatures étant tellement serrées et entrelacées qu'elle ne peut remuer aucune partie de son corps, ... on n'est pas détourné... qu'elle se trouve déliée dans l'instant (1). »

En somme, toutes les aberrations fonctionnelles sur lesquelles on vient d'appeler notre attention consistent dans la perversion des sentimens religieux, des sentimens affectifs, dans la tendance au mal et dans l'aversion pour le bien; elles se trahissent à l'extérieur par le retour des hallucinations visuelles, par des alternatives de tristesse avec penchant au suicide, ou de fureur avec prédominance des idées relatives à la possession diabolique. L'on ne voit pas la nécessité de recourir à l'intervention des causes surnaturelles pour rendre raison d'accidens aussi vulgaires, et dont quelques-uns se reproduisent journellement sous nos yeux dans les maisons d'aliénés. Il suffit de ne pas perdre de vue que les sujets affectés de démonopathie se considèrent comme la représentation d'autant de diables incarnés pour expliquer les sentimens de haine, d'aversion et de mépris que les filles faisaient éclater chaque fois qu'on leur vantait la perfection du Christ; pour expliquer les tremblemens, les accès de rage, l'horrible désespoir qu'elles éprouvaient lorsqu'on s'obstinait à les conduire à l'église, au confessionnal, à leur faire réciter des prières; pour expliquer les cris, les vociférations, les aboiemens, les

(1) Ouvrage cité, depuis la page 8 jusqu'à la page 35.

blasphèmes, les juremens qu'elles proféraient pendant les exorcismes ou lorsqu'on exigeait d'elles qu'elles avalassent le pain de la communion; pour expliquer les morsures qu'elles se faisaient, les luttes violentes qu'elles engageaient contre ceux qui les poussaient à bout, enfin tout ce déploiement de force qui rendait inutile l'application des cordes et des ligatures les mieux disposées pour enchaîner leurs mouvemens et leurs efforts.

Les énérgumènes de la commune de Landes étaient sujettes à des accès extatiques, à des accès de somnambulisme. La persistance des idées malades pendant ce dernier état est indiquée par la nature des actes et des extravagances auxquels il arrivait parfois alors à ces malades de se laisser aller. Il est dit dans la relation des faits qui concernent ces filles : « Elles aboient comme des chiens, mais une entre autres le fait avec tant de force et ressemblance aux plus gros chiens qu'on aurait peine à distinguer ses aboiemens des leurs, si on n'en était pas témoin ou qu'on n'en fût pas prévenu, quoiqu'elle soit souvent pour lors tombée en syncope (dans le somnambulisme), le corps renversé en arrière et en arc; ce que les médecins qui en ont été témoins ont regardé comme une chose extraordinaire, et qui le paraît en effet, d'autant plus que leur corps est pour lors dans une contrainte extrême et qu'elles sont privées de tout usage de la raison et des sens. » Je lis dans un autre paragraphe : « Elles sont d'une hardiesse ou plutôt d'une témérité surprenante à s'exposer aux plus grands dangers, où elles périraient cent fois si Dieu ne les y conservait particulièrement, ou plutôt si la même force qui les y entraîne ne les y soutenait par un ordre spécial de Dieu. Une a marché plusieurs fois en arrière comme en avant sur un mur très haut, avec une

grande vitesse, sans faire le moindre faux pas. Elle s'est jetée plusieurs fois avec violence le corps dans un puits, sans autre appui que de se tenir suspendue au bord par les mains. Une autre a passé tout son corps par les fenêtres des chambres, des escaliers et des greniers, et s'y est exposée, de même que sur les puits, d'une façon qui fait trembler... Et elles sont l'une et l'autre, en tout cela, en même temps en syncope (dans le somnambulisme) (1). »

L'état tout spécial de l'appareil nerveux et des facultés intellectuelles qui président à l'exécution des mouvemens, à l'accomplissement des actes volontaires pendant le somnambulisme ordinaire, permet souvent alors aux somnambules de tenter impunément des entreprises que la veille rend périlleuses. On ne doit pas s'étonner, à plus forte raison, si des filles soutenues par l'exaltation du délire, soutenues par l'idée que le démon dont à leurs yeux la puissance est sans bornes préside au succès de leurs tours de force, sont quelquefois tentées, durant leurs accès de somnambulisme, d'affronter mille dangers, et si elles sortent quelquefois avec bonheur des entreprises les plus dangereuses et les plus téméraires; mais on n'en doit pas moins redoubler de surveillance autour des démoniaques que l'on sait enclins au somnambulisme, et disposés pendant cet état à courir sur les toits, à se suspendre sur l'ouverture des puits ou sur des abîmes.

Les prétendues énergomènes du diocèse de Bayeux éprouvaient les effets du somnambulisme chaque fois que des sensations réelles ou imaginaires les impressionnaient désagréablement, ou de manière à leur faire supposer que la patience de leur démon était mise à l'épreuve. L'aspect

(1) Ouvrage cité, p. 30 et p. 24.

d'un lieu saint, la vue d'une croix, d'une étoile, d'un autel, le son des cloches, les démonstrations du prêtre, au moment de la consécration du pain, de la bénédiction, la saveur de l'eau bénite, l'aspect de personnages imaginaires qui s'offraient par momens à leurs regards, suffisaient souvent pour provoquer le retour des accès extatiques; du reste la fréquence de ces accès était tellement répétée, qu'il n'était pas possible à beaucoup près de toujours découvrir la sensation ou l'idée qui avait suscité ce genre d'accident.

L'aliéné qui voit son ennemi gesticuler dans le lointain, qui se persuade qu'il met en jeu les batteries de la physique, ne tarde pas à ressentir dans l'intérieur du corps, sur le trajet des membres et des principales articulations, les effets les plus douloureux. L'aliéné qui se persuade qu'on lui apporte une nourriture empoisonnée n'a pas plutôt porté le premier morceau à ses lèvres, qu'il ressent déjà dans l'estomac et dans les entrailles des déchiremens cruels. L'aliéné qui prête l'oreille aux accens de la voix de Dieu, qui entend cette voix lui annoncer qu'il est condamné, pour le châtement de ses crimes, à une immobilité absolue, perd pour l'instant toute espèce d'empire sur ses mouvemens.

Les malades de la paroisse de Landes, convaincues que le démon ne veut pas qu'elles récitent des prières, qu'elles fassent des lectures pieuses, qu'elles écoutent la parole du prédicateur, deviennent parfois muettes lorsqu'on leur ordonne de répéter les oraisons, aveugles dès qu'elles ouvrent un livre d'église, sourdes dès qu'elles se recueillent pour entendre le sermon d'un prêtre; que si la phonation et l'exercice des facultés sensitives restent libres, une oblitération subite des facultés intellectuelles les met aussitôt



dans l'impossibilité de comprendre et de penser. L'application de l'eau bénite, des reliquaires, des objets saints, fait cesser la paralysie musculaire, l'occlusion des sens, la suspension des actes de l'intelligence; retenez bien que ces monomaniaques sont persuadées que le démon est contraint de faire sa retraite lorsqu'il perçoit le contact de ces différens corps. Une goutte d'eau bénite en tombant sur leur chair y a souvent excité des sensations cuisantes. L'étude de la folie offre l'explication des phénomènes qui causent le plus d'étonnement aux magnétiseurs.

La fille aînée du sieur de Laupartie, qui avait commencé l'étude de la langue latine, comprenait passablement les ordres que lui donnaient les exorcistes qui s'exprimaient en latin, pourvu qu'elle fût dans l'état de somnambulisme. En général, pendant la période extatique, la sensibilité tactile des démoniaques de Bayeux n'était même pas excitée par l'application des matières enflammées; les exorcistes affirment néanmoins qu'elles obéissaient alors à des pensées qu'ils s'abstenaient d'exprimer, qu'elles décrivaient exactement l'intérieur de maisons éloignées où jamais elles n'avaient précédemment porté leurs regards. Les sens probablement acquéraient à l'insu des exorcistes une pénétration exquise; le sens de la mémoire, par l'effet d'une surexcitation subite, devenait capable de reproduire des peintures qui n'étaient qu'oubliées; il semble plus probable encore que de pures hallucinations ont été prises chez ces malades, comme cela a eu lieu sur des milliers d'extatiques, pour la représentation d'objets matériels réels.

Je ne sache pas que les filles de la commune de Landes, à l'exception d'une seule, aient éprouvé de véritables convulsions hystériques; mais elles ont offert positivement par instans une foule d'accidens qui n'appartiennent qu'à l'hys-

térie. Les exorcistes attestent qu'elles accusaient de grandes oppressions d'estomac ; ils impriment : • ces oppressions redoublent surtout à l'église, ce qui les oblige pour l'ordinaire d'en sortir aussitôt... Elles ajoutent qu'elles sentent dans l'estomac comme une boule très pesante qui le leur fait gonfler extraordinairement, de même que la gorge, où elle monte et descend visiblement, et que ces oppressions cessent enfin entièrement par l'application des reliques. Une, en particulier, a encore des hoquets qui durent quelquefois deux ou trois heures sans discontinuer, et qui sont si violens qu'elle dit en avoir l'estomac brisé... Quelque faim et quelque soif qu'aient souvent quelques-unes d'entr'elles, il n'est pas possible de leur faire rien prendre, soit parce qu'elles sont saisies sur le champ de fureur, ou parce qu'il leur survient quelque chose dans le gosier qui bouche le passage ou le resserre, ou parce qu'elles tombent en syncope. Une, entr'autres, ne peut pas même depuis plus de huit mois se servir de ses mains pour porter ses alimens à sa bouche, ni de ses dents pour les mâcher sans tomber sur le champ en syncope, ce qui l'oblige, revenue à elle, de les avaler tels qu'on les met dans sa bouche, quelque solides qu'ils soient... ce qu'elle fait au reste avec la même facilité que s'ils étaient broyés, et sans aucun mouvement sensible du gosier (1). » Il est inutile d'insister davantage sur les caractères d'une affection morbide qui s'annonce par des étouffemens, des hoquets, la dilatation de l'abdomen, la sensation d'un corps volumineux qui semble remonter de l'épigastre au pharynx ; qui s'annonce par le spasme de l'œsophage, de l'arrière-bouche, qui fait que les alimens sont précipités par une contraction unique et subite

(1) Ouvrage cité, p. 27, 28, 29.

du gosier jusque dans l'estomac, bien qu'ils n'aient subi aucune espèce de division et de broiement, et dont la nature est aussi évidemment hystérique; mais ces phénomènes, sans rien offrir de diabolique, n'en constituaient pas moins un état pathologique digne d'un haut intérêt.

Finalement, les accidens qui se succédèrent sous une infinie variété de formes, sous tant de modes d'expression différens, sur les prétendues possédées de Landes, provenaient d'un dérangement de certaines parties de l'appareil nerveux qui jouent un rôle obligé dans l'accomplissement des fonctions sensitives, intellectuelles, morales et locomotives, et l'altération qui donnait lieu à la fureur, les différentes lésions auxquelles se rattachaient les idées fixes, les hallucinations, les sensations anormales, les spasmes, les phénomènes extatiques notés sur ces aliénées, ne pouvaient point être raisonnablement imputés à la malice du démon ou des démons. La plupart des théologiens, des évêques et des curés qui avaient d'abord émis l'opinion que les filles du diocèse de Bayeux devaient être classées parmi les énergumènes ne balancèrent pas, vers 1734, à la rétracter, et à se rattacher à la manière de voir des pathologistes qui soutiennent qu'à présent, au moins, le diable est étranger à la production de l'aliénation mentale; il fut aussi décidé que le curé de Landes, qui avait contribué par son fanatisme à faire naître la démonopathie dans sa paroisse, serait encore une fois suspendu de ses fonctions. Ce prêtre fut même incarcéré à l'abbaye de Belle-Étoile. D'après le conseil des médecins on prit aussi, mais bien tardivement, le parti de faire traiter dans des maisons religieuses séparées et convenablement tenues toutes les filles qui avaient présenté les symptômes du délire anti-religieux. J'ignore si cette mesure, d'ailleurs si sage, contri-

bua au prompt rétablissement de toutes ces monomaniaques; mais quand on songe que quatre prêtres et un grand vicaire furent occupés pendant toute une année à faire des conjurations, des exorcismes autour de la petite Claudine, dans l'espoir de la débarrasser des tourmens de son prétendu démon; que pendant l'année 1733 deux prélats, cinq grands vicaires et neuf curés déployèrent à tour de rôle toutes leurs ressources spirituelles pour dompter l'obstination et la rage des esprits qu'on disait installés dans le corps des deux plus jeunes sœurs de cette même jeune fille et dans le corps des autres prétendues énergumènes; qu'on mit tout en œuvre jour et nuit depuis le matin jusqu'au soir et depuis le soir jusqu'au matin pour amener des malheureuses en délire à prier, à prêter l'oreille à des exorcismes, à tenter de se rendre à l'église, à faire un effort pour s'approcher du confessionnal, pour recevoir le pain de la communion, nonobstant l'horreur que la nature de leur mal leur inspirait pour tous les actes qui avaient trait à la dévotion, on ne peut pas s'empêcher de blâmer l'imprudence d'un zèle qui n'avait d'autre effet que d'entretenir la persistance du désespoir et de la fureur sur les pauvres filles qu'on avait la prétention de soulager. Du reste, le clergé de Bayeux ne crut pas seul à la réalité de la possession des filles de Landes; Andry, Winslow, les deux Chomel, après avoir lu la relation des accidens observés sur ces malades, au lieu de déterminer et de caractériser, comme ils l'auraient dû faire, la nature des phénomènes morbides qui constituent le délire anti-religieux, n'hésitèrent point à certifier que les symptômes notés dans cette circonstance surpassaient les forces de la nature, et qu'on ne pouvait les rattacher à aucune lésion physique. Le conseil de la Sorbonne, renchérissant sur les conclusions

des médecins, persistait encore à affirmer en 1735 que les accidens qui avaient porté la désolation dans le sein de la famille Laupartie avaient positivement été occasionnés par la présence des esprits nuisibles. Ces deux déclarations, en donnant raison pleine et entière à la conduite des exorcistes, ne pouvaient que jeter de la défaveur sur la décision de l'évêque de Bayeux qui avait lui-même réclamé la séquestration du curé de la paroisse de Landes, et pris des mesures énergiques pour que les énergumènes fussent enfin dispersées et convenablement soignées ; elles pouvaient à la rigueur avoir pour effet de faire révoquer la lettre de cachet en vertu de laquelle le curé avait été enlevé de son domicile et de replacer les prétendues possédées entre les mains des partisans exclusifs des armes spirituelles, dans la mélancolie anti-religieuse. Il n'en fut point ainsi, grace à la fermeté d'un digne prélat ; mais l'on ne sait jamais à point nommé quand et comment doit se terminer la lutte de la raison lorsqu'elle se trouve aux prises avec l'ignorance.

#### § V.

La démonopathie s'empare quelquefois aussi des néophytes convertis au catholicisme par les missionnaires. Cas de possession prétendue observé en Cochinchine.

1733.

Aujourd'hui encore les ecclésiastiques qui font la traversée des mers pour aller répandre les lumières de la foi jusque dans les déserts des autres mondes sont souvent tout surpris de rencontrer des énergumènes parmi les néophytes dont se compose leur nouveau troupeau, tandis qu'il est rare, de leur propre aveu, que le démon prenne à

présent possession des fidèles au sein de la mère-patrie. La lettre que je vais rapporter, et qui fut adressée à Winslow en 1738 par un digne missionnaire, prouve que le délire de la démonopathie peut devenir partout le partage des âmes faibles et timorées (1).

Je ne puis enfin refuser à votre empressement, écrit le missionnaire, d'avoir par écrit le détail de ce qui s'est passé au sujet du Coehinchinois possédé dont j'ai eu l'honneur de vous parler. J'avais cependant résolu de ne le donner à personne, et je l'ai même refusé aux instances pressantes de mes amis. Nous sommes dans un temps si critique que ce qui devrait servir à notre édification a un effet tout contraire, tant l'esprit d'incredulité est devenu à la mode; mais ce que j'ai refusé à d'autres, je le dois à votre piété et aux bontés dont vous m'honorez. Voici donc le fait dans ses principales circonstances tel que je l'ai vu de mes propres yeux.

L'an 1733, environ le mois de mai ou de juin, étant dans la province de Cham, royaume de Coehinchine, dans l'église d'un bourg qu'on appelle Cheta, distant à une demi-lieue environ de la capitale de la province, l'on m'amena un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, chrétien, habitant d'un village qu'on nomme Dodo, situé dans la même province et éloigné de l'église où j'étais de sept à huit lieues environ. Sa mère et quelques uns de ses parens avec le catéchiste du lieu et quelques autres chrétiens étaient ses conducteurs, et me dirent qu'il était possédé du démon, m'assurant qu'ils avaient été obligés d'employer toutes leurs forces pour le conduire, et qu'à mesure qu'ils

(1) De la Ménarday, prêtre, *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*, etc., in-12, 1749, p. 415, 425.

approchaient de mon église, ses résistances redoublaient; qu'arrivés enfin au petit hôpital qui est voisin de l'église, ils avaient été obligés de l'y laisser, ne pouvant, avec tous leurs efforts, le faire passer outre. Un peu incrédule, je pourrais même dire à ma confusion trop pour lors, à cause de mon peu d'expérience dans ces sortes de choses, dont je n'avais jamais vu d'exemple, et dont néanmoins j'entendais souvent parler aux chrétiens, je les questionnai pour savoir s'il n'y aurait pas de la simplicité ou de la malice dans leur fait. Voici ce qu'ils me dirent : un mois auparavant, ce jeune homme, après avoir communié, on le vit sortir de l'église, et il disparut du village pendant trois semaines environ sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Un de ses concitoyens le trouva enfin lorsqu'il y pensait le moins, proche d'une montagne, extrêmement agité et répétant sans cesse : « Je suis Judas, j'ai vendu Jésus-Christ. » S'il voyait une pierre, il la prenait en main, disant que c'était pour casser la tête à *Judas*. S'il trouvait un bâton, c'était pour assommer *Judas*; un couteau, pour l'éventrer. Ils ajoutèrent que ce concitoyen étant allé chercher du monde, on l'avait conduit à l'église de son village, où le catéchiste, ayant rassemblé les chrétiens, ils se mirent tous en prière pour lui, et que plus ils priaient, plus il était agité de contorsions et de mouvemens convulsifs, et qu'enfin trois jours s'étant passés en prières inutilement, ils s'étaient résolus de me l'amener pour lui faire les prières de l'église.

Sur cet exposé, après quelques difficultés, je me transportai dans l'hôpital où était ce jeune homme, bien résolu de ne rien croire à moins que je ne visse des marques au-dessus des efforts de la nature; et au premier abord, je l'interrogeai en latin, dont je savais qu'il ne pouvait avoir

avec une teinte. Étendu qu'il était à terre, bavant extraordinairement et s'agitant avec force, il se leva aussitôt sur son séant et me répondit très distinctement : *Ego nescio loqui latinè*. Ma surprise fut si grande que, tout troublé, je me retirai épouvanté sans avoir le courage de l'interroger davantage, dans la crainte où j'étais que, n'étant point instruit sur ces sortes d'énergumènes, le démon ne m'embarrassât. Je recourus à mes livres, et n'y trouvant rien qui pût me donner aucune lumière pour la conduite que j'avais à tenir, je m'en tins à mon Rituel. Après avoir balancé longtemps si je l'entreprendrais, je m'y résolus à la fin dans la crainte de manquer à une occasion que la Providence faisait peut-être naître pour faire éclater la grandeur et la vérité de notre sainte religion qui donne le pouvoir à ses ministres sur les démons qui sont si redoutés par ces peuples gentils qu'ils les adorent et leur sacrifient pour qu'ils ne leur nuisent pas. Après les préparations indiquées par le Rituel, je l'envoyai chercher pour le conduire dans l'église où il s'était fait un grand concours de peuple, chrétiens et gentils. Inutilement s'efforça-t-on, on ne put le faire mouvoir de sa place; il jetait des hurlemens horribles. J'y fus donc avec mon surplis et mon étole, que je lui attachai au col; et au grand étonnement de tout le monde, il me suivit doux comme un agneau; mais à peine fut-il dans l'église, qu'il commença à s'agiter extraordinairement.

Je commençai par de nouveaux commandemens probatifs, observant toujours de lui parler latin que le jeune homme ignorait; et, ayant, entre autres, commandé au démon de le jeter par terre, sur le champ, je fus obéi dans le moment; mais il le renversait avec une si grande violence, tous ses membres tendus et raides comme une barre,



qu'on aurait cru, par le bruit, que c'était plutôt une pou-tre qu'un homme qui tombait.

Lorsque je lui présentais le crucifix, c'étaient des grimaces et des cris terribles.... Sa poitrine s'élevait en s'enflant de plus de quatre doigts et il écumait avec une rage qui épouvantait tout le monde. Ayant demandé au démon combien ils étaient, il me répondit douze, sans jamais varier dans la suite des exorcismes. Sur l'interrogation que je lui fis pourquoi ils étaient entrés, il ne me répondit jamais qu'en me disant qu'il était un Judas, qu'il avait trahi son maître; et toutes les fois qu'il répétait ces paroles, c'était avec des redoublemens de rage extraordinaires.... Lorsque j'en vins aux commandemens expulsifs, il se moqua de moi en me disant : 'Ticns, voilà que je sors, et, crachant, compte, me disait-il, en voilà un : et, recrachant, en voilà deux, continuant jusqu'à douze, et reculant à mesure à quatre pieds vers la porte : là, il embrasse les pieds d'un chrétien avec tant de force que ce chrétien ne put s'en débarrasser, et, en le serrant, il disait : C'est ici mon bon ami, et, après l'avoir répété plusieurs fois, il commença, devant tout le monde, le narré de sa vie passée, et aurait découvert tout ce qu'il avait fait de plus secret si je ne lui eusse imposé silence : ce qui effraya tellement tous les assistans qu'ils s'enfuirent tous hors de l'église et que pas un depuis n'osa assister aux exorcismes. Malgré la curiosité qu'ils avaient, ils se contentaient de se tenir aux portes et aux fenêtres, et à peine pouvais-je avoir un clerc.

Après huit ou dix jours d'exorcismes, lassé et confus, même devant les chrétiens, de ne rien avancer, je l'envoyai à deux autres missionnaires qui étaient dans la même province : l'un était un jésuite et l'autre un franciscain,

qui, s'étant assurés comme moi, par des signes certains, qu'il était véritablement possédé, me le renvoyèrent, refusant constamment de s'en charger.

Je commençai à comprendre qu'il fallait disposer l'énergumène par la confession et la pénitence, et, malgré qu'il fût intraitable, je m'y attachai, bien résolu de ne passer à aucun commandement expulsif qu'il ne fût réconcilié avec Dieu. La difficulté fut très grande, car le démon lui faisait oublier jusqu'au signe de la croix, et ce n'était qu'à force de commandemens réitérés que j'en pouvais tirer quelque chose. Je fus plus de huit jours à lui faire faire une confession générale tenant des séances de trois et quatre heures. Enfin, je crus être obligé de lui commander de dire publiquement, avant de communier, pourquoi il avait été saisi du démon ; voici ce qu'il dit : Le révérend père Philippe, c'est le franciscain dont j'ai parlé, étant venu dans notre église, pour y administrer ma mère, m'obligea malgré moi de me confesser et de faire ma première communion. Par honte, je cachai plusieurs péchés et fus le surlendemain à la sainte table en cet état. Aussitôt que j'eus reçu le corps de notre Seigneur sur la langue, je me sentis comme saisi et transporté hors de moi-même ; je sortis de l'église et je fus jusqu'au milieu du jour sans pouvoir avaler la sainte hostie, ne sachant pas même ce qu'elle est devenue, si je l'ai avalée ou non. C'est ainsi que Dieu m'a puni ; prenez exemple de moi. Il dit ces paroles avec tant de douleur que tout le monde fondit en larmes, et un moment après il communia avec assez de tranquillité ; car depuis qu'il eut reçu l'absolution, il avait des intervalles d'une paix profonde et des sentimens de piété et de pénitence qui étonnaient tout le monde.

Je recommençai les exorcismes expulsifs comme aupa-

ravant et je les continuai pendant plus d'un mois sans avancer autre chose, sinon que les bons momens d'intervalle devenaient plus fréquens et étaient plus longs. Lassé, je le dis à ma honte, et fatigué d'une si longue résistance, craignant même que les bonnes impressions qu'avaient faites aux assistans les premières obéissances à mes commandemens ne diminuassent, je pris la résolution de faire un dernier effort, ce fut d'imiter l'exemple de M. l'évêque de Tilopolis dans une pareille occasion.

Je m'avisai donc, dans un exorcisme, de commander au démon, en latin, de le transporter au plancher de l'église, les pieds les premiers et la tête en bas. Aussitôt son corps devint raide et, comme s'il eût été impotent de tous ses membres, il fut traîné du milieu de l'église à une colonne, et là, les pieds joints, le dos collé à la colonne, sans s'aider de ses mains, il fut transporté en un clin d'œil au plancher, comme un poids qui serait attiré d'en haut avec vitesse sans qu'il parût qu'il agit. Suspendu au plancher, les pieds collés, la tête en bas, je fis avouer au démon, comme je me l'étais proposé, pour le confondre, l'humilier et l'obliger à quitter prise, la fausseté de la religion païenne. Je lui fis confesser qu'il était un trompeur et en même temps je l'obligeai d'avouer la sainteté de notre religion. Je le tins plus d'une demi-heure en l'air, et, n'ayant pas eu assez de constance pour l'y tenir plus longtemps, tant j'étais effrayé moi-même de ce que je voyais, je lui ordonnai de le rendre à mes pieds sans lui faire de mal... Il me le rejeta sur le champ comme un paquet de linge sale, sans l'incommoder; et, depuis ce temps-là, mon énergumène, quoique pas entièrement délivré, fut de beaucoup soulagé, et, chaque jour, ses vexations diminuaient, mais surtout lorsque j'étais à la maison il parais-

sait si raisonnable qu'on l'aurait eru entièrement libre.... J'étais même le premier à me dire qu'il se croyait délivré. Cependant, lorsque le besoin des chrétiens m'appelait ailleurs, pendant mon absence, il était de temps en temps vexé, et, communément, on connaissait mon retour prochain par ses manières plus tranquilles et ses discours.... J'étais même sûr de le trouver toujours le premier à la porte pour m'accueillir. Il resta l'espace environ de cinq mois dans mon église, et, au bout de ce temps, il se trouva enfin délivré; et c'est, aujourd'hui, le meilleur chrétien, peut-être, qu'il y ait en Cochinchine.

Je n'en aurais peut-être jamais parlé en France si le petit Cochinchinois que j'avais amené avec moi, pendant mon séjour à Rome, ne l'eût raconté dans notre séminaire d'une manière assez peu intelligible à cause de son peu de facilité à parler français, ce qui obligea nos messieurs de me contraindre de leur en faire un récit plus juste.... M. l'abbé Bourguin, qui est revenu cette année de Cochinchine, et qui a appris le fait des chrétiens, peut rendre témoignage à la vérité de ce que je viens de vous avancer pour votre propre satisfaction et la plus grande gloire de Dieu auquel je vous prie de me recommander, ayant l'honneur d'être, etc. Delacourt, prêtre missionnaire apostolique. — Paris, 25 novembre 1738.

On doit savoir gré au frère Delacourt de n'avoir pas gardé le silence sur ce prétendu fait de possession, car ce missionnaire a décrié à son insu les phénomènes de la monomanie religieuse, et il est clair pour tout le monde aujourd'hui qu'il n'a exorcisé qu'un homme atteint de délire.... Espérons qu'une méprise pareille ne sera plus commise par les ecclésiastiques qui se vouent aux missions; car en répandant la crainte de la possession parmi

des hordes peu civilisées, ils s'exposeraient à inoculer le délire de la démonopathie aux nouveaux croyans.

### § VI.

Le vampirisme devient épidémique en Pologne, en Hongrie, en Moravie, etc.

#### De 1700 à 1740.

Pendant longtemps les hommes trompés par des hallucinations de la vue, de l'ouïe ou du toucher, ont cru que le diable possédait la faculté de ranimer momentanément certains corps morts. A chaque instant l'on entendait raconter autrefois qu'un trépassé s'était présenté en personne dans la maison d'un ami, d'un proche, et qu'il y avait tenu quelque propos menaçant, révélé sa présence par quelque acte de sinistre présage. Guillaume de Neubrige atteste qu'il arrivait souvent aux Anglais du douzième siècle d'être obsédés par des morts mal intentionnés qui sortaient la nuit de leurs tombeaux et semaient l'épouvante parmi leurs anciens voisins. Cet auteur raconte sérieusement qu'un particulier qui avait été enterré à Berwick sortait toutes les nuits de son tombeau et causait de grands troubles dans son voisinage. Comme on disait même, ajoute Guillaume, qu'il s'était vanté qu'il ne cesserait point d'inquiéter les vivans qu'on ne l'eût réduit en cendre, on choisit dix jeunes hommes hardis et vigoureux qui le tirèrent de terre, coupèrent son corps en pièces et le mirent sur un bûcher. Mais auparavant, quelqu'un d'entre eux ayant dit qu'il ne pourrait être consumé par le feu qu'on ne lui eût arraché le cœur, on lui perça le côté avec un pieu, et quand on lui eut tiré le cœur par cette ouverture, on mit le feu au

bûcher. : il fut consumé par les flammes et ne parut plus davantage(1)...

« Dans le territoire de Buckingham, un homme mort apparut en corps, comme vivant, à sa femme trois nuits consécutives, et ensuite à ses proches. L'on ne se défendait de ses visites effrayantes qu'en veillant et en faisant du bruit quand on s'apercevait qu'il voulait venir. Il se fit même voir à quelques personnes pendant le jour. L'évêque de Lincoln assembla sur cela son conseil qui lui dit que pareilles choses étaient souvent arrivées en Angleterre; que le seul remède que l'on connût à ce mal était de brûler le corps du revenant (2). »

Bartholin démontre que les anciens Danois, les Irlandais, beaucoup d'anciens peuples septentrionaux, étaient persuadés que les personnes nouvellement décédées apparaissaient souvent avec leur corps, et il rapporte quelques exemples de ces apparitions. Un Irlandais, nommé Hordus, voyait des spectres, des yeux du corps, leur résistait et se battait contre eux... On attaquait ces spectres dangereux qui infestaient et maltrahaient tous ceux qui avaient des champs aux environs de leurs tombeaux; on coupa la tête d'un nommé Gretter qui revenait ainsi. D'autres fois on leur passait un pieu au travers du corps et on les clouait en terre; d'autres fois on tirait le corps du tombeau et on le réduisait en cendre. On en usa de la sorte envers un spectre nommé Gardus qu'on croyait auteur de toutes les funestes apparitions qui avaient eu lieu pendant un hiver (3).

Il est clair, d'après tous ces témoignages, que la spectropathie était anciennement comme endémique dans les

(1) Dom Calmel, *Traité sur les apparitions, les esprits, etc.*, t. 2, p. 85.

(2) *Ibid.*, t. 2, p. 84,

(3) *Ibid.*, t. 2, p. 82. — Th. Bartholin.

contrées du Nord. L'idée que les vivans étaient exposés à être molestés par les morts était accréditée parmi les masses comme les idées relatives au sabbat étaient inculquées dans les imaginations méridionales ; et à tout bout de champ les illusions de la sensibilité semblaient prouver aux populations hyperboréennes la possibilité des revenans, comme elles avaient semblé confirmer parmi nous l'existence de la sorcellerie. La démonopathie a été cause que des milliers de sujets ont expiré dans les plus affreux tourmens. La spectropathie a été cause que la tombe des morts a été mille fois profanée.

Le vampirisme constitue à peine une variété de la spectropathie. On lit dans une publication qui remonte à l'année 1693 : Les oupires ou vampires se voient en Pologne et surtout en Russie. Ils paraissent depuis midi jusqu'à minuit et viennent sucer le sang des hommes vivans en si grande abondance qu'il leur sort quelquefois par la bouche, par le nez, et principalement par les oreilles... On dit que le vampire a une espèce de faim qui le porte à manger le linge qu'il trouve autour de lui dans son cercueil. Ce rédivive sorti de son tombeau, ou un démon sous sa figure, va la nuit embrasser et serrer violemment ses proches ou ses amis, et leur suce le sang au point de les affaiblir, de les exténuer et d'entraîner leur mort. Cette persécution ne s'arrête pas à une seule personne ; elle s'étend jusqu'à la dernière personne de la famille, à moins qu'on n'en interrompe le cours en coupant la tête ou en ouvrant le cœur du revenant, dont on trouve le cadavre dans son cercueil, mou, flexible, enflé et rubicond, quoiqu'il soit mort depuis longtemps (1).

(1) Dom Calmet, ouvrage cité, t. 2, p. 60.

En 1693, une jeune Polonaise était réveillée la nuit par un vampire; dans l'excès de la douleur elle poussait des cris aigus, appelait à son secours et affirmait que le spectre qui la molestait ressemblait trait pour trait à sa défunte mère. Cette malade maigrissait à vue d'œil et était menacée de marasme; l'on ouvrit le tombeau de la morte qui fut trouvée dans un état particulier de fraîcheur et de souplesse. La jeune fille se rétablit et recouvra son embonpoint aussitôt qu'on eut coupé la tête et incisé le cœur de sa mère (1).

Cette peinture du vampirisme indique que cette monomanie se fonde généralement sur des hallucinations de la vue et du toucher survenues le plus souvent pendant le sommeil et susceptibles d'affecter un certain nombre de sujets appartenant à la même famille ou à la même contrée. L'hérédité, la transmission des idées délirantes d'un village à l'autre, la nature des alimens dans des régions où le pain était composé en partie d'écorces moulues, l'ignorance la plus grossière, en confondant le météorisme d'un cadavre qui entre en décomposition avec la turgescence des individus vivans, contribuaient évidemment à éterniser les souffrances du vampirisme dans les états du Nord. Du reste ce devait être une tâche difficile de détromper l'imagination du peuple dans des pays où beaucoup d'habitans étaient persuadés qu'ils avaient reçu en personne la visite de tel ou tel vampire.

De 1700 à 1740 le vampirisme causa de fréquentes alarmes aux habitans des bourgs en Hongrie, en Pologne et en Moravie. Il arrivait souvent le soir, quelquefois en plein jour, que des femmes, des jeunes filles, des hom-

(1) Dom Calmet, ouvrage cité, t 2, p. 307.



mes jeunes et robustes, s'écriaient qu'un individu récemment enterré venait de leur apparaître, de s'asseoir à leur côté et de leur annoncer par un geste significatif qu'ils devaient se préparer à quitter la vie. Souvent aussi, au moment du sommeil, ces hallucinés se sentaient comme étreints par les bras du même revenant, et il leur semblait qu'un vampire, la bouche collée sur quelque partie de leur corps, y suçait le sang avec avidité. Quelquefois la personne qui se croyait ainsi molestée mourait subitement dans les transes d'une frayeur que rien ne pouvait apaiser; dans d'autres cas les attaques d'hallucinations continuaient pendant plusieurs nuits, et le sujet finissait par succomber à la tristesse et à un épuisement graduel. Il n'était pas rare de voir périr dans l'espace de quelques semaines plusieurs membres de la même famille, plusieurs habitans d'un même hameau. Les sujets qui survivaient à cette affliction morale ne se rattachaient en général que difficilement à l'espérance et aux habitudes de la vie.

Vers 1729, Arnold-Paul de Médreïga en Hongrie fut écrasé par la chute d'un chariot de foin. Trente jours après sa mort quatre personnes moururent subitement et de la manière dont succombent, suivant la tradition du pays, ceux qui sont molestés par des vampires. On se souvint alors que cet Arnold-Paul avait été tourmenté autrefois sur les frontières de la Servie par un vampire ture; or, comme il est reçu dans l'opinion que ceux qui ont été sucés de leur vivant sucent à leur tour aussitôt qu'ils sont descendus dans la tombe, le peuple et les autorités locales ne doutèrent pas qu'Arnold ne se livrât au vampirisme... Cet homme fut tiré de son sépulcre quarante jours après sa mort; le bailli du lieu, qui présidait à l'exhumation, fit enfoncer, suivant la coutume du pays, un pieu fort aigu

dans le cœur du défunt que l'on brûla après avoir coupé la tête. Après cela, l'on fit la même expédition sur les cadavres des quatre autres personnes récemment mortes du vampirisme... Ces précautions n'ont pas empêché qu'en 1734 ces funestes prodiges n'aient recommencé et que plusieurs habitans du même endroit n'aient fini leurs jours malheureusement. Dans l'espace de trois mois, dix-sept personnes de différent sexe et de différent âge sont mortes de vampirisme, quelques-unes sans être malades et d'autres après deux ou trois jours de langueur. On rapporte que la nommée Stanoska, qui s'était couchée en parfaite santé, se réveilla au milieu de la nuit toute tremblante en faisant des cris affreux et disant que le fils de Milo, mort depuis neuf semaines, avait manqué de l'étrangler pendant son sommeil. Dès ce moment elle ne fit plus que languir, et au bout de trois jours elle mourut... Les principaux du lieu, les médecins, les chirurgiens examinèrent comment le vampirisme avait pu renaître après les précautions qu'on avait prises quelques années auparavant pour s'en préserver... L'on crut découvrir que Milo fils avait mangé de la viande infectée par un vampire, et on le traita ainsi que seize autres cadavres comme l'on avait traité Arnold-Paul (1).

Il se trouvait au nombre des *vampires* auxquels le comte de Cabrerias fit couper la tête, en 1728, un homme mort depuis plus de trente ans, qui était revenu par trois fois dans sa propre maison à l'heure du repas, et avait sucé le sang au cou, la première fois à son propre frère, la seconde à un de ses fils, la troisième à un valet : tous les trois étaient morts sur le champ... Il fit brûler un troisième

(1) Dom Calmet, ouvrage cité, t. 2, p. 44.

vampire qui était enterré depuis plus de seize ans et avait sucé le sang et causé la mort à deux de ses fils (1).

Les soldats eux-mêmes se plaignaient quelquefois au milieu de l'armée des insultes des vampires; les malades se croyaient réellement en butte aux vexations des morts; préoccupés de cette idée ils accusaient les revenans de s'acharner sur leurs personnes comme nos monomaniaques accusent de prétendus ennemis de leur procurer des secousses électriques ou de mettre du poison dans leurs alimens. Enfin il suffisait qu'un halluciné eût éprouvé quelques visions pour qu'on répandit le bruit, si par malheur il succombait, qu'il avait été sucé ou étranglé par un vampire. Vers 1737, un habitant de Kisilova en Hongrie raconta à ses voisins que son vieux père que l'on avait enterré trois jours auparavant lui était apparu au milieu de la nuit et qu'il avait mangé en sa présence après s'être fait servir à souper. La mort de ce visionnaire survenue au bout de quarante-huit heures fut attribuée à la cruauté de son défunt père, et l'on se hâta de livrer le cadavre du vieillard à l'exécuteur public qui lui enfonça un pieu dans la poitrine et le brûla.

On ne voit pas sans étonnement les baillis, les ministres du culte, des commissions composées de magistrats, de littérateurs, de savans, d'officiers très haut placés dans les rangs de l'armée, présider à l'exhumation des malheureux que l'on accusait de faire le métier de vampire, et donner l'ordre au bourreau de mutiler, de brûler publiquement un certain nombre de cadavres. Il est très possible que des hommes, d'ailleurs très éclairés et très instruits, se soient laissé persuader par le témoignage des

(1) Dom Calmet, ouvrage cité, t. 2, p. 38.

malades et par le raisonnement que les trépassés jouissaient quelquefois du pouvoir de ressusciter momentanément pour molester les vivans. Les Bodin, les Delanere, les membres les plus influens de nos parlemens n'ont-ils pas ajouté foi à toutes les dépositions des sorciers? Est-il plus absurde de croire à la puissance des revenans qu'à la transformation de l'homme en chien ou en loup? Nullement. Du reste c'est peut-être avec intention que l'on brûlait avec un cérémonial imposant les restes des prétendus vampires, et peut-être avait-on expérimenté que c'était là le moyen le plus sûr de dissiper promptement la consternation que faisait naître parmi les villageois la crainte d'être tôt ou tard molestés par les revenans. Ce qui est au moins bien certain, c'est que le peuple menaçait d'évacuer les hameaux pour peu que l'on tardât à ouvrir le cercueil des individus que les hallucinés signalaient à la vindicte des habitans. En traversant l'île de Micon, les naturalistes français qui revenaient d'Orient en 1701 virent exhumer un citoyen que le retour des mêmes hallucinations avait rendu redoutable aux yeux de quelques insulaires. « Tout le monde, assure Tournesfort, avait l'imagination renversée. Les gens du meilleur esprit paraissaient frappés comme les autres; c'était une véritable maladie du cerveau aussi dangereuse que la manie et que la rage. On voyait des familles entières abandonner leurs maisons et venir des extrémités de la ville porter leurs grabats à la place pour y passer la nuit. Chacun se plaignait d'une nouvelle insulte et ce n'était que gémissemens à l'entrée de la nuit: les plus sensés se retiraient à la campagne (1). » On finit par comprendre, après qu'on a lu ce passage, l'empressement que l'on mettait en

(1) Tournesfort, *Voyage au Levant*, t. 1, p. 52.

Pologne, en Hongrie et en Moravie à sévir contre des corps privés de tout sentiment d'existence ; l'intérêt des vivans l'emportait sur la répugnance qu'on éprouve partout à manquer au respect qu'inspirent la sépulture et le repos des morts. Toutefois si l'on trouva quelque avantage à brûler devant tout le monde les restes des prétendus vampires, il est permis de penser que sous d'autres rapports cette conduite ne fut pas exempte d'inconvéniens. En exposant aux regards d'une populace ignorante des cadavres dont, à ce qu'il paraît, l'état de conservation était souvent remarquable, dont la barbe et les ongles avaient pris depuis le décès un accroissement notable, dont l'état emphysémateux était attribué par les rustres à la surabondance du sang dont ces malheureux étaient censés s'être gorgés, on contribuait certainement à entretenir dans les villages l'idée que la mort peut dans quelques cas n'être qu'apparente, et que l'avidité cruelle des vampires ne pouvait point être révoquée en doute.

J'ai rencontré, en poursuivant mes recherches sur la folie, une monomaniaque qui présentait les principaux symptômes du vampirisme. Tant que le soleil régnait sur l'horizon, cette dame n'accusait aucune sensation de douleur ou de crainte. A peine avait-elle cédé le soir au premier besoin du sommeil, qu'il lui semblait qu'un fantôme nu, posé sur sa poitrine, suçait avec avidité le sang de sa mamelle. Réveillée aussitôt comme en sursaut, et redoutant le même supplice, elle se tenait sur ses gardes et mettait tout en œuvre pour ne plus obéir au besoin du sommeil. Quelquefois il lui semblait que le même spectre rôdait autour de sa couche, et elle redoublait alors d'activité et de mouvemens pour le mettre en fuite, soufflant avec bruit, agitant ses draps et ses couvertures, secouant vingt fois

par minute ses rideaux de lit et ses hardes. La vue, si je ne me trompe, contribuait autant que le toucher à entretenir les idées fixes de cette aliénée dont la santé physique était du reste très florissante.

La démonomanie devient plus rare dans nos contrées au fur et à mesure que l'instruction tend à y répandre ses lumières; les symptômes du vampirisme tendent aussi à disparaître dans le Nord au fur et à mesure que la civilisation y répand ses bienfaits. On nomme *vampires actifs* les monomaniaques qui s'accusent d'avoir sué le sang de leurs amis ou de leurs proches. Je ne sache pas que cette forme de délire ait été observée en Pologne et en Moravie dans le cours du dix-huitième siècle. Mais les sorcières d'Italie qui se croyaient métamorphosées en chattes et qui passaient les nuits, à les en croire, à suer le sang de nouveau-nés, appartenaient à la classe des vampires actifs.

### § VII.

Le délire transitoire que produit parfois le magnétisme est méconnu par Mesmer, qui attribue à l'action d'un fluide universel les accidens convulsifs, les phénomènes sensitifs, toutes les modifications fonctionnelles qui prennent naissance autour de ses baquets. Sylvain Bailly fait justice, dans un rapport admirable, des prétentions de Mesmer (1).

#### De 1778 à 1784.

Les magnétiseurs ne veulent pas être comparés aux toucheurs, aux exorcistes, aux *salutadores*; ils ne renient pas la paternité de Mesmer; je ne sais pas pourtant si la logique des théologiens ne vaut pas celle de Mesmer. J'imprimais il y a longtemps, et je répète aujourd'hui :

(1) Bailly, *Rapport des commissaires de la Faculté et de l'Académie chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*, 1784.

« Il est dans la nature de certaines aberrations fonctionnelles de revêtir des formes extraordinaires, bizarres, qui en imposent au vulgaire dont elles excitent l'étonnement et la surprise. De ce nombre sont les phénomènes du magnétisme animal, si diversement interprétés par les gens du monde et par les philosophes ; de ce nombre sont des anomalies de la sensibilité physique et morale, des lésions de l'intellect, qui ont longtemps fait croire à la puissance des sortilèges, des charmes, des enchantemens, à la réalité de la possession, des visions, des apparitions ; mais il suffit de remonter à la source de ces phénomènes pour entrevoir aussitôt le rang qu'ils réclament parmi les infirmités de l'espèce humaine. Nul doute qu'il n'ait existé de nombreux convulsionnaires, une foule de malheureux tourmentés par les souffrances de la possession ou de l'obsession diabolique, des sujets qui croyaient fréquenter les assemblées des démons, qui apercevaient autour de leur personne des ombres, des spectres, toutes sortes de fantômes. Souvent encore nous voyons le délire et des maladies spasmodiques affecter les mêmes formes. Mais les convulsions éclatent par la présence d'un talisman, d'une amulette, d'un baquet magique, d'une sainte relique ; le diable, les ombres des morts apparaissent aux vivans après une mystérieuse évocation, des cérémonies ridicules ; celui-là se croit sorcier, changé en chien ou en loup, après qu'on lui a jeté un sort, qu'on l'a frappé d'une fatale baguette ; celui-là a besoin, pour tomber en extase, de tenir, dans un recueillement absolu, ses yeux fixés sur son nombril ; celui-là que l'on pratique devant sa figure, sur différentes parties de son corps, des gestes, des attouchemens méthodiques. Comment faut-il interpréter ce concours d'événemens et de circonstances ? Comment saisir,

dans tous ces cas, la liaison des causes aux effets (1)?...

Après avoir abordé ces questions, j'ajoutais : « Chacun sait que, dans l'état morbide comme dans l'état normal, nos dispositions affectives, l'exercice de la sensibilité, de l'intelligence, sont subordonnés aux conditions du système nerveux ; que tels sont l'agencement, la dépendance des diverses parties de ce système entr'elles, qu'à chaque instant, et par une réaction devenue mutuelle, il leur arrive de se modifier les unes les autres ; que ces modifications sont surtout suscitées par les impressions provenant de l'action des agens extérieurs sur les organes des sens et sur le cerveau ; qu'une lésion relative à la sensibilité peut en entraîner une seconde relative à l'intelligence et aux mouvemens, tandis que nos dispositions intellectuelles influent puissamment sur la nature de nos sensations purement physiques.... Chacun sait qu'eu égard à la diversité de sa conformation, le système nerveux est accessible, sur les enfans, les femmes vaporeuses, les sujets faibles et valétudinaires, à une foule de modifications qu'il est incapable de subir sur une personne adulte, saine, exempte d'un fol élan de l'imagination ; que la vue d'un objet, que des impressions sensoriales qui suffisent pour jeter dans les convulsions les plus étranges un sujet pusillanime et craintif, sont à peine susceptibles d'émouvoir un sujet différemment organisé ; que le temps, les lieux, le concours des circonstances contribuent puissamment à varier l'aspect des effets nerveux ; que les dispositions des agens de l'innervation ne restent point les mêmes en plein jour ou la nuit, dans un parterre ou dans un souterrain abandonné, un cimetière, un ancien champ de bataille, par

(1) *Dictionnaire de médecine ou répertoire général*, etc., en 39 volumes, t. 18.



exemple ; que les individus qui se sentent organisés pour exercer un grand empire sur la sensibilité des autres êtres, sont parfois capables d'imprimer à leurs gestes, à leurs traits, à leur regard, à leur langage, à la manifestation de leur volonté des modes d'expression qui influent certainement sur le sens des personnes qui en recueillent l'impression ; que cette impression est surtout toute puissante lorsqu'elle s'adresse à des êtres crédules, peu éclairés, qu'une grande espérance anime, qui courent au-devant de tous les genres d'ébranlemens nerveux ; qu'il est dans la nature de certaines lésions de la sensibilité physique, de la contractilité musculaire, de se propager d'un individu à l'autre, sous l'influence du contact, de la vue, de l'exemple, de l'imitation ; que, d'autres fois, au contraire, des phénomènes nerveux, qui s'étaient jusque-là constamment manifestés avec la plus grande facilité sur une ou plusieurs personnes, cessent tout à coup de se reproduire, et bien qu'en apparence les conditions extérieures n'aient pas cessé d'être les mêmes... Ce petit nombre de vérités contient l'explication d'une multitude de phénomènes qui semblent au premier abord s'éloigner complètement de l'ordre naturel (1). » Ces réflexions ne sont pas déplacées ici.

Si Mesmer eût cherché à se pénétrer de ces principes, à les avoir sans cesse présents à l'esprit, les effets obtenus par les magnétiseurs n'eussent point été attribués, comme ceux qu'avaient signalés les thaumaturges, les exorcistes, les toucheurs, les fascinateurs de tous les temps et de tous les pays, à je ne sais quelle influence mystérieuse et insaisissable. Vous allez voir si Mesmer, au seuil du dix-neuvième siècle, est pardonnable d'avoir introduit dans la

(1) Dictionnaire déjà cité, t. 18, p. 459 et suiv.

physiologie du système nerveux des élémens d'erreur que le défaut d'instruction du plus grand nombre des magnétiseurs ne tend que trop à accréditer.

En arrivant à Paris, sur la fin de 1778, Mesmer se pose comme un homme qui tient en main un agent jusque-là ignoré, un puissant modificateur de l'organisme, à l'aide duquel il peut effectuer les guérisons les plus inattendues. Pour prouver qu'il ne trompe personne, Mesmer ouvre sa maison à de nombreux malades, que séduit l'espoir d'un prompt soulagement si ce n'est d'un rétablissement total (1).

Les personnes que Mesmer se propose de soumettre à l'épreuve de son agent appartiennent en majorité au sexe féminin ; plusieurs d'entre elles sont sujettes à des accès de vapeurs, à des convulsions hystériques. Les hommes, pour la plupart, sont depuis longtemps dans un état de malaise et d'indisposition. Tous sont réunis pêle-mêle dans une salle où règne un silence en quelque sorte religieux, autour d'un baquet en bois dont le couvercle donne passage à des tiges de fer recourbées que l'on a soin de mettre en contact avec un certain nombre de patients. Tous communiquent entre eux à l'aide d'une corde qui sert à faire la chaîne, et qui leur ceint le corps. La communication s'établit encore par le secours des mains qui servent à presser à droite et à gauche les doigts des voisins. De temps à autre des accens de voix, les sons d'un piano, ceux de l'harmonica retentissent dans l'appartement. Le magnétiseur armé d'une verge de fer en dirige gravement la pointe de côté et d'autre ; souvent il impose ses mains sur le ventre, sur les hypocondres des malades ; il promène

(1) Mesmer, *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*.

ses doigts dans la direction du visage, de la nuque en fixant d'une manière particulière ses regards sur telle ou telle femme plus ou moins valétudinaire.

Pour peu que l'on possède la théorie, que l'on se rappelle la filiation possible des effets nerveux, dans une circonstance donnée, l'on doit s'attendre à voir éclater dans cette espèce d'autre sibyllin les aberrations fonctionnelles les plus variées. Parmi les personnes qui figurent autour des baquets de Mesmer, il en est qui se livrent à des pandiculations, qui bâillent, qui accusent du malaise, des douleurs vagues, un sentiment de chaleur sur tel ou tel point du corps ; d'autres tombent dans une sorte d'assoupissement, dans des convulsions hystériques extraordinaires par leur durée, par la violence des accès. Ces convulsions atteignent plus rarement le sexe masculin ; une fois qu'elles se manifestent sur une femme, la plupart des autres femmes en sont affectées dans un court délai. Il règne dans la salle où l'on expérimente du calme, de l'ennui, de l'abattement, des soupirs, des pleurs, de l'agitation, des élans sympathiques inexprimables ; les malades, comme s'ils étaient maîtrisés par la puissance et la volonté du magnétiseur, obéissent à sa voix, à ses gestes, à son regard, au moindre de ses signes ; une heure ou deux suffisent pour la production de cet ensemble de phénomènes. Souvent, à la longue, après que l'on a été plusieurs fois soumis à de semblables impressions, les maux dont on avait jusque-là supporté les inconvéniens semblent nuls ou plus légers.

Si l'on demande à Mesmer l'explication des accidens, des modifications auxquels sont assujétis la plupart des malades qui réclament ses soins, il répond : que l'univers est comme submergé par un fluide éminemment subtil,

qui doit être qualifié de fluide magnétique animal, parce qu'on peut le comparer au fluide de l'aimant ; que son fluide universel imprègne tous les corps auxquels il transmet l'impression du mouvement ; qu'il s'insinue, qu'il circule dans les filières du système nerveux qui en éprouve divers effets ; qu'il est susceptible de s'accumuler dans ses baquets, dans les instrumens de musique, dans les organes du magnétiseur, de se transmettre, grace à la communication établie entre les sujets que l'on magnétise, jusque dans la profondeur des tissus, qu'il se répand dans l'air avec le son de la voix, du forté-piano, de l'harmonica, qu'il peut être projeté à distance avec la main, par le mouvement imprimé à une baguette de métal, qu'il court, suivant les conditions où se trouvent placées les personnes qui se soumettent à son influence et à son action, à rétablir les forces physiques épuisées, à calmer les sensations douloureuses, à provoquer le sommeil, à exciter l'appétit, à dissiper l'hypochondrie, à prévenir le retour des crises hystériques, à faire cesser les spasmes, l'épilepsie, la migraine ; que s'il excite des convulsions passagères et momentanées, ces espèces d'efforts critiques de la nature doivent amener plus tard des effets consécutifs heureux, et conduire à une solution parfaite les plus graves lésions fonctionnelles.

Le système et les explications dont je viens de vous offrir un aperçu, et dont sans doute vous n'ignorez pas que vingt fois déjà précédemment l'idée fondamentale avait été tour à tour émise et repoussée, devaient s'écrouler sous les coups du premier physiologiste ou du premier physicien qui entreprendrait de les soumettre aux épreuves d'une vérification rigoureuse. L'Académie des Sciences de Paris ayant chargé quelques-uns de ses membres, en 1784,

d'approfondir, et de lui signaler, autant que possible, la nature des phénomènes qui éclataient autour des appareils mesmériens; de ne rien omettre pour sonder la solidité de la théorie qui faisait jouer un si grand rôle à l'agent prétendu magnétique, il arriva que cette théorie pâlit et s'éclipsa aussitôt, en présence de l'expérimentation instituée par les commissaires de l'Académie.

On ne saurait trop exalter l'importance du rapport qui fut rédigé dans cette circonstance par l'infortuné Bailly. Ce précieux document établit qu'au fond les effets nerveux qui causaient l'étonnement des premiers magnétiseurs ressemblaient en quelque sorte trait pour trait à la plupart de ceux qui avaient été observés à Loudun, à Louviers, et dans les autres épidémies convulsives; que Mesmer, pas plus que les théologiens, n'avait point soupçonné, en s'engageant dans la voie des suppositions et des hypothèses, la signification des phénomènes morbides qu'il contribuait aussi lui à produire.

Ce fut au traitement du docteur Deslon, auquel Mesmer avait dévoilé ses aperçus les plus secrets sur l'emploi de son prétendu fluide, que Bailly et ses collègues purent envisager, à loisir, le tableau des accès spasmodiques, des convulsions, des aberrations sensoriales et des autres anomalies de l'innervation dont on leur avait tant de fois déjà rebattu les oreilles... Ces savans ne purent manquer de se dire tout de suite à eux-mêmes : Depuis que l'on observe la nature humaine, et alors que personne, sans aucun doute, ne songeait à mettre en jeu l'action d'un fluide universel, des phénomènes semblables se sont cent fois, mille fois reproduits sous toutes les formes. De tous temps les philosophes, et surtout les physiologistes, n'ont-ils pas signalé dans l'homme un pouvoir qu'ils attribuent à l'imagi-

nation, c'est-à-dire à une disposition spéciale du système nerveux, qui fait que, sur un grand nombre de personnes, ce système est modifiable ou modifié par des circonstances accidentelles ou calculées ; qui fait que spontanément ou consécutivement à une impression interne ou externe, il peut réagir ou réagit sur lui-même, sur son ensemble, pour y faire surgir des lésions, des désordres insignifiants, quelquefois même bizarres, lorsqu'on les rencontre isolés, sous certaines apparences insolites, mais qui se montrent terribles lorsqu'ils se propagent comme la contagion, et qu'ils atteignent subitement des populations presque entières. L'explosion de l'enthousiasme, de la terreur, ne se fait-elle pas parmi les masses avec la rapidité de l'éclair ; les sentimens n'ont-ils pas leur mimique, leur physionomie qui les rendent aussitôt transmissibles et contagieux ? Ce fut en se mettant ainsi sur leurs gardes, que les commissaires de l'Académie arrêtèrent un plan d'expérience qui devait fixer l'opinion du monde savant sur l'existence ou la non existence du fluide magnétique animal.

Bientôt il fut démontré par une observation consciencieuse que l'existence du fluide mesmérrien ne pouvait point être établie par le témoignage, par le secours des sens ; que l'œil du physicien, placé dans les conditions les plus favorables pour recevoir les impressions de l'agent magnétique, ne voyait, ne distinguait absolument rien ; que le goût, l'odorat, le toucher, n'étaient pas davantage affectés par sa présence supposée ; que s'il arrive quelquefois que des malades se persuadent, pendant leurs accès hystériques, que les émanations du fluide magnétique scintillent devant leurs yeux, que l'odorat en apprécie l'odeur, que son passage à travers les tissus est douloureux, que son goût est reconnaissable dans les liquides qu'on leur pré-

sente pour se désaltérer; il en est d'autres, et en beaucoup plus grand nombre, qui, bien que placés à leurs côtés, faisant partie de la même chaîne, conviés à boire à la même coupe, ne perçoivent aucune lueur lumineuse, aucune impression tactile, rien de particulier à l'odorat et au goût; que ceux qui, dans de pareilles circonstances, accusent des sensations plus ou moins nombreuses, ne sont pas fondés pour cela à les rapporter à l'action du fluide magnétique; que ces sensations se rattachent à une aberration de la sensibilité; que cela est si vrai que chacun des malades ne prête point la même teinte aux étincelles qu'il estime voir; que plusieurs d'entre eux, après qu'ils ont les yeux bandés, prennent l'eau ordinaire pour une eau chargée de fluide magnétique; qu'ils ressentent souvent des secousses, des commotions, divers effets tactiles, lorsqu'on ne fait plus agir sur eux le pouvoir magnétique; qu'ils accusent des odeurs spéciales lorsque la baguette du magnétiseur n'est plus à portée d'agir sur le sens de l'odorat..... Quelle dut être la conclusion des commissaires en présence de pareils résultats? Que l'existence et l'action de l'agent admis par Mesmer n'étaient étayées par aucune preuve valide; que les effets attribués à l'influence de cet agent prétendu devaient émaner d'une autre source.

Au rang des faits qui concourent à démontrer que l'agent admis par Mesmer manque souvent son effet sur certains organismes, l'on peut surtout invoquer les suivans.

Beaucoup d'hommes fréquentaient des semaines, des mois entiers les appareils magnétiques de Mesmer, de ses disciples, sans jamais éprouver le moindre ébranlement des fonctions de l'innervation.

Une chambre et un baquet magnétique ayant été mis par Deslon à la disposition des huit commissaires chargés

de l'examen du fluide magnétique, ceux-ci s'y placèrent d'abord une fois chaque semaine, et y restèrent jusqu'à deux heures et demie tout de suite, la branche de fer appuyée sur l'hypocondre gauche, le corps entouré de la corde de communication, faisant de temps en temps la chaîne avec les pouces. Ils étaient magnétisés soit par Deslon, soit par un de ses élèves, tantôt avec le doigt et la baguette de fer présentés et promenés sur différentes parties, tantôt par l'application des mains et la pression des doigts. Aucun d'eux n'éprouva d'effets attribuables à l'action d'un agent spécial. Ils retournèrent jusqu'à trois fois en trois jours dans le sanctuaire préparé pour leurs expériences; leur insensibilité demeura la même (1).

Sept personnes furent magnétisées par Deslon dans l'appartement de Franklin, à Passy. La veuve Saint-Amand, asthmatique, dont le ventre, les cuisses et les jambes étaient enflés, et la femme Anseau, qui présentait une tumeur à la cuisse, ne ressentirent rien. Le petit Claude, enfant de six ans, intéressant et plus raisonnable que ne semblait le comporter son âge, mais scrofuleux, presque étique, dont le genou était gonflé, la jambe fléchie, l'articulation presque sans mouvement, n'éprouva également rien; il en fut de même de Geneviève Leroux, âgée de neuf ans, atteinte de convulsions et d'une maladie assez analogue à celle que l'on nomme danse de Saint-Guy (2).

Toute la série d'expériences que je vais maintenant passer en revue prouva sans réplique aux commissaires qu'ils n'avaient point besoin du secours de l'agent mesmérien, pour obtenir et développer, sur beaucoup de sujets, la

(1) Bailly, Rapport cité, p. 22

(2) *Ibidem*, p. 24.



plupart des lésions fonctionnelles que les magnétiseurs rapportaient à un fluide modificateur universel.

Un jour Deslon conduisit à Passy, chez Franklin, deux malades qu'il jugeait très accessibles à l'action du fluide magnétique. La dame P\*, dont les yeux étaient recouverts de taies, mais qui ne laissait pas d'y voir encore un peu, consentit à se couvrir les yeux d'un bandeau. On lui persuada qu'on avait amené Deslon pour la magnétiser et le silence fut recommandé autour de sa personne ; trois commissaires étaient présents, l'un pour l'interroger, l'autre pour écrire, le troisième pour représenter Deslon. On eut l'air d'adresser la parole à Deslon, en le priant de commencer ; mais on n'a pas magnétisé la dame P\* : les trois commissaires sont restés tranquilles, occupés seulement à observer ce qui allait se passer. Au bout de trois minutes la malade a commencé à sentir un frisson nerveux, puis successivement elle a senti une douleur derrière la tête, dans les bras et un fourmillement dans les mains. Elle se raidissait, frappait dans ses mains, se levait de son siège, frappait des pieds ; la crise a été bien caractérisée. Deux autres commissaires placés dans la pièce située à côté ont entendu à travers la porte les battemens des pieds et des mains, et, sans rien voir, ont été témoins de cette scène bruyante.

Ces deux derniers commissaires allaient éprouver la demoiselle B\*, sujette à des maux de nerfs. Cette fille fut assise, les deux yeux restant libres et à découvert, devant une porte fermée, et on lui persuada que Deslon situé de l'autre côté s'exerçait à la magnétiser. Il y avait à peine une minute qu'elle était placée devant cette porte quand elle commença à sentir du frisson. Après une autre minute elle a eu un claquement de dents et cependant elle ressen-

tait une chaleur générale; enfin après une troisième minute, elle est tombée tout-à-fait en crise. La respiration était précipitée; elle étendait les deux bras derrière le dos, en les tordant fortement et en penchant le corps en avant.

Le claquement des dents est devenu si bruyant qu'il pouvait être entendu du dehors; elle s'est mordu la main et assez fort pour que la marque des dents y soit restée visible (1).

Dans une autre épreuve, l'on constata combien la dame P... était dominée par son imagination. On voulait faire l'expérience de la tasse magnétisée, qui consiste à choisir dans un certain nombre de coupes une tasse que l'on magnétise, et à les offrir successivement à un malade sensible au magnétisme. Le malade doit tomber en crise, ou du moins éprouver des effets sensibles lorsqu'on lui présente la tasse magnétisée; il doit rester indifférent en présence des tasses qui ne sont pas chargées de fluide. Il faut seulement, d'après les idées de Deslon, que les tasses soient offertes à pôle direct, afin que celui qui présente la coupe ne magnétise pas le patient, et qu'on ne puisse avoir d'autre agent que celui qui est dans la tasse... Or, l'on a présenté à la dame P... plusieurs tasses de porcelaine qui n'étaient pas magnétisées; dès la seconde tasse, elle a commencé à s'évanouir; à la quatrième, elle est tombée tout-à-fait en crise (2).

On raconta aux commissaires que cette femme étant seule dans une anti-chambre où circulaient quelques personnes étrangères aux notions du magnétisme, tomba dans des accès convulsifs; qu'on lui avait fait observer que personne ne la magnétisait; que son imagination était telle-

(1) Bailly, Rapport cité, p. 47 et 48.

(2) *Ibidem*, p. 50.

ment frappée qu'elle avait répondu : si vous ne me faisiez rien, je ne serais pas dans l'état où je suis (1).

La demoiselle B..., ouvrière en linge, qui était tombée en crise chez Franklin après trois minutes de magnétisme, est attirée un jour dans une maison où on la magnétise à son insu pendant une demi-heure. Pendant tout ce temps, elle fait gaiement la conversation, et quand on l'interroge sur l'état actuel de sa santé elle répond librement qu'elle se porte bien... Aussitôt qu'on a eu cessé de la magnétiser ainsi, le médecin qui venait de tenter l'expérience arrive jusqu'à elle, lui parle du magnétisme et lui propose de se laisser magnétiser. Il commence, en observant comme dans le précédent essai, de se tenir à un pied et demi de distance, de n'employer que des gestes, les mouvemens du doigt index et de la baguette de fer; seulement en faisant la première expérience il magnétisait à pôle opposé, en suivant les règles recommandées par les fluidistes; au lieu que dans la seconde, il magnétisait à contresens et comme s'il n'eût dû produire aucun effet. Cependant, après trois minutes, mademoiselle B... a senti du malaise et de l'étouffement. Il est survenu successivement un hoquet entrecoupé, un claquement de dents, un serrement de la gorge et un grand mal de tête. Elle s'est agitée avec inquiétude sur sa chaise et s'est plainte des reins; elle frappait quelquefois le parquet de son pied, étendait ses bras derrière le dos, et les tordait fortement, comme dans une crise convulsive complète et parfaitement caractérisée (2).

On demanda à Deslon si un arbre que l'on imprégnerait de fluide magnétique jouirait de quelque influence sur l'organisme humain; il répondit par l'affirmative, ajoutant

(1) Bailly, Rapport cité, p. 52.

(2) *Ibidem*, p. 57.

que la personne sur laquelle on voudrait faire l'essai de la vertu d'un pareil arbre devrait toutefois jouir d'une grande sensibilité nerveuse. On proposa à Deslon de faire choix d'un malade dont il aurait éprouvé lui-même, et d'avance, la sensibilité au magnétisme; et Deslon fit choix d'un enfant de douze ans avec lequel il se rendit chez Franklin. On marqua dans le verger de ce dernier académicien un abricotier bien isolé et propre à conserver le magnétisme qu'on lui aurait imprimé; Deslon y fut conduit, le magnétisa, et se tint à une certaine distance, dirigeant toutefois sa canne et ses regards vers l'arbre chargé de fluide... Le jeune homme, ayant été conduit aussitôt dans le jardin, déclara, après avoir passé une minute auprès du premier arbre, qu'il suait à grosses gouttes; il a toussé, craché et s'est plaint de douleur de tête. Il se trouvait dans ce moment à une distance de vingt-sept pieds de l'abricotier magnétisé.

Au second arbre il se sentit étourdi; même douleur au sommet de la tête; intervalle de trente-six pieds entre cet enfant et l'arbre magnétisé.

Au troisième arbre, l'étourdissement et le mal de tête sont doublés; il dit qu'il croit approcher de l'abricotier dont il est cependant à environ trente-huit pieds.

Enfin, au quatrième arbre non magnétisé, à une distance d'à peu près vingt-quatre pieds de l'arbre qui l'a été, il tombe en crise. La connaissance est nulle, ses membres se raidissent; on est forcé de le porter sur une pièce de gazon où Deslon lui prodigue ses secours et ranime ses sens (1).

On applique sur les yeux d'un jeune homme un bandeau qui ne lui permet plus d'apercevoir les objets extérieurs,

(1) Bailly, Rapport cité, p. 44.

et on lui annonce qu'on le magnétise ; il accuse une sensation de chaleur générale et perçoit des mouvemens dans le ventre ; sa tête est pesante, il se sent assoupi et sur le point de s'endormir. On enlève le bandeau, on lui présente la baguette magnétique au front ; il se plaint de picotemens. On remet le bandeau ; on réitère le mouvement de la baguette , il n'éprouve rien ; on éloigne la baguette ; on lui demande s'il éprouve quelque sensation ; il affirme qu'il sent quelque chose passer et repasser suivant la largeur du front.

M. B... , homme instruit , et particulièrement en médecine, est soumis à une semblable épreuve. Il éprouve des effets lorsqu'on n'agit pas, il ne sent rien lorsqu'on agit. L'illusion est telle qu'avant d'avoir été magnétisé en aucune manière , mais croyant l'être depuis dix minutes , il éprouve dans les lombes une sensation de chaleur qu'il compare à celle d'un poêle.

Une femme qui a les yeux bandés et à laquelle on a imposé les mains sur les hypocondres y ressent aussitôt de la chaleur et au bout de quelques minutes elle se trouve mal. Lorsqu'elle paraît bien remise , on lui bande les yeux de nouveau et on éloigne le magnétiseur en faisant toutefois accroire à cette femme qu'elle est encore sous l'influence du magnétisme ; les effets sont les mêmes que tout à l'heure ; elle accuse de la chaleur , de la douleur dans les yeux et dans les oreilles (1).

Donc, d'un côté il y eut impossibilité absolue et constante pour les académiciens de constater le résultat d'une action nerveuse quelconque. D'un autre côté, lorsqu'il y eut des effets nerveux , force fut à eux de déclarer hautement qu'ils avaient été obtenus sans le secours du magné-

(1) Bailly, Rapport cité, p. 38, 40, 41.

tisme. Puisque la cause agissante était autre que celle qui avait été annoncée par Mesmer et ses adeptes, les commissaires ne purent que condamner leur théorie. Je crois qu'ils n'eurent pas tort de mettre sur le compte des attouchemens et sur le compte de la force de l'imagination la presque totalité des phénomènes dont ils avaient entendu parler et dont ils avaient été témoins; mais ne séparez pas l'imagination de l'arbre nerveux; retenez bien que peindre la puissance d'une semblable faculté, c'est peindre dans un langage particulier un certain flux et reflux de mouvemens intestins, qui proclament l'inconcevable habileté de l'ouvrier qui a calculé l'agencement d'un appareil tel que l'appareil de l'innervation. Vous verrez dans le rapport même de Bailly l'opinion qu'il exprime au sujet des attouchemens. Je ne puis résister au besoin d'insérer dans cet écrit le passage que voici, et où Bailly résume en maître les divers modes d'enchaînement des effets de l'imagination.

« Les pleurs, les ris, la toux, les hoquets, et en général tous les effets observés dans ce qu'on appelle les crises du traitement public, c'est Bailly qui parle, naissent, ou de ce que les fonctions du diaphragme (du plexus nerveux diaphragmatique) sont troublées par un moyen physique tel que l'attouchement et la pression, ou de la puissance dont l'imagination est douée pour agir sur cet organe et en troubler les fonctions.

» Si l'on objectait que l'attouchement n'est pas toujours nécessaire à ces effets, on répondrait que l'imagination peut avoir assez de ressources pour produire tout par elle-même, surtout l'imagination agissant dans un traitement public, doublement excitée alors par son propre mouvement et par celui des imaginations qui l'environnent. On

a vu ce qu'elle a produit dans les expériences faites par les commissaires sur des sujets isolés; on peut juger de ses effets multipliés sur des malades réunis dans le traitement public. Ces malades y sont rassemblés dans un lieu serré relativement à leur nombre; l'air y est chaud quoiqu'on ait soin de le renouveler, et il est toujours plus ou moins chargé de gaz méphitiques dont l'action se porte particulièrement à la tête et sur le genre nerveux; s'il y a de la musique, c'est un moyen de plus pour agir sur les nerfs et pour les émouvoir. »

Les commissaires ont reconnu que, même au traitement (public) « ce n'est le plus souvent qu'au bout de deux heures que les crises commencent... Peu à peu les impressions se communiquent et se renforcent, comme on le remarque aux représentations théâtrales où les impressions sont plus grandes lorsqu'il y a beaucoup de spectateurs, et surtout dans les lieux où l'on a la liberté d'applaudir; ce signe des émotions particulières établit une émotion générale que chacun partage au degré dont il est susceptible. C'est ce qu'on observe encore dans les armées un jour de bataille, où l'enthousiasme du courage comme les terreurs paniques se propagent avec tant de rapidité; le son du tambour et de la musique militaire, le bruit du canon, la mousqueterie, les cris, le désordre ébranlent les organes, donnent aux esprits le même mouvement et montent les imaginations au même degré. Dans cette unité d'ivresse, une impression manifestée devient universelle, elle encourage à charger ou elle détermine à fuir. La même cause fait naître les révoltes; l'imagination gouverne la multitude. Les hommes réunis en nombre sont plus soumis à leurs sens; la raison a moins d'empire sur eux, et lorsque le fanatisme préside à ces assemblées, il produit les trembleurs des Cévennes.

C'est pour arrêter ce mouvement si facilement communiqué aux esprits que dans les villes séditieuses on défend les attroupemens. Partout l'exemple agit sur le moral; l'imitation machinale met en jeu le physique. En isolant les individus, on calme les esprits; en les séparant on fait cesser également les convulsions toujours contagieuses de leur nature...

» On retrouve donc le magnétisme, ou plutôt l'imagination agissant au spectacle, à l'armée, dans les assemblées nombreuses, comme au baquet; agissant par des moyens différens, mais produisant des effets semblables. Le baquet est entouré d'une foule de malades; les sensations sont continuellement communiquées et rendues; les nerfs à la longue doivent se fatiguer de cet exercice; ils s'irritent et la femme la plus sensible donne le signal. Alors les cordes partout tendues au même degré et à l'unisson se répondent et les crises se multiplient; elles se renforcent mutuellement, deviennent violentes. En même temps les hommes, témoins de ces émotions, les partagent à proportion de leur sensibilité nerveuse; et ceux chez qui cette sensibilité est plus grande et plus mobile tombent eux-mêmes en crise.

» Cette grande mobilité, en partie naturelle et en grande partie acquise, tant chez les hommes que chez les femmes, devient habitude. Ces sensations une ou plusieurs fois éprouvées, il ne s'agit plus que d'en rappeler le souvenir, de monter l'imagination au même degré pour opérer les mêmes effets. C'est ce qu'il est toujours facile de faire en plaçant les sujets dans les mêmes circonstances. Alors il n'est plus besoin du traitement public; on n'a qu'à toucher les hypocondres, promener le doigt et la baguette de fer devant le visage: ces signes sont connus: il n'est pas même nécessaire qu'ils soient employés; il suffit que les malades,



les yeux bandés, croient que ces signes sont répétés sur eux, se persuadent qu'on les magnétise : les idées se réveillent, les sensations se reproduisent ; l'imagination, employant ses moyens accoutumés et reprenant les mêmes voies, fait reparaître les mêmes phénomènes. C'est ce qui arrive à des malades... qui tombent en crise sans baquet et sans être excités par le spectacle du traitement public (1). »

En citant à propos l'exemple de M. de Mandagors, maire d'Alais, qui contracta des idées fixes pour avoir fréquenté de trop près une jeune inspirée atteinte de théomanie, et celui des filles et des femmes d'une ville des Cévennes, qui, toutes, sous l'influence du fanatisme et de l'imitation, tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues, ressemblant d'après le maréchal de Villars à de véritables possédées, Bailly fait voir que l'observation des phénomènes morbides spontanés vient à l'appui de tous ses raisonnemens. Tout ce qu'il avance dans ses conclusions devra paraître bien plus frappant encore à ceux qui auront pris la peine de parcourir les faits que j'ai accumulés dans mes précédens chapitres. Écoutons une fois encore ce savant physiologiste parlant du danger des crises magnétiques.

« L'homme est sans cesse maîtrisé par la coutume ; l'habitude modifie la nature par degrés successifs ; mais elle en dispose si puissamment, que souvent elle la change presque entièrement et la rend méconnaissable. Qui nous assure que cet état de crise d'abord imprimé à la volonté ne deviendra pas habituel ? Et si cette habitude ainsi contractée reproduisait souvent les mêmes accidens, malgré la volonté et presque sans le secours de l'imagination, quel

(1) Bailly, Rapport cité, p. 67.

serait le sort d'un individu assujéti à ces crises violentes, tourmenté physiquement et moralement de leur impression malheureuse, dont les jours seraient partagés entre l'appréhension et la douleur, et dont la vie ne serait qu'un supplice dnrable? Ces maladies de nerfs, lorsqu'elles sont naturelles, font le désespoir des médecins. Ce n'est pas à l'art à les produire. Cet art est funeste, qui trouble les fonctions de l'économie animale, pousse la nature à des écarts et multiplie les victimes de ses déréglemens. Cet art est d'autant plus dangereux... que si le mal est contagieux, comme on peut le soupçonner, l'usage de provoquer des convulsions nerveuses et de les exciter en public, dans des traitemens, est un moyen de les répandre dans les grandes villes, et même d'en affliger les générations à venir, puisque les maux et les habitudes des parens se transmettent à leur postérité (1). »

Déjà, et avant même qu'il fût bien arrêté dans l'esprit de Bailly et de ses collègues que le principal art de Mesmer consistait à tourmenter le système nerveux pour y faire naître des hallucinations, des crises musculaires, toute une série d'aberrations voisines du délire, il existait des magnétiseurs qui obtenaient les mêmes résultats que Mesmer par le simple effet des gestes. Le docteur Jumelin était de ce nombre, ne se servant pour magnétiser que de ses doigts et d'une tige de fer. Il s'est trouvé par la suite des magnétiseurs qui ont soulevé de grandes perturbations dans l'appareil nerveux par la seule expression de leur mimique ou de leur volonté. Rien dans tout cela ne doit à présent être taxé d'extraordinaire; nous sommes las de redire, de répéter que certains êtres se laissent inoculer,

(1) Bailly, Rapport cité, p. 74.

en quelque sorte, les sensations et les idées qu'on désire transmettre à leurs centres nerveux. Mais les magnétiseurs de profession ont souvent besoin d'un interprète pour traduire en langage physiologique des résultats plus ou moins simples, qui leur semblent cependant miraculeux, et qu'ils expriment à leur manière dans un langage abstrait et comme sacramentel.

Les magnétiseurs répètent continuellement que tout le monde ne possède point au même degré la puissance magnétique, que les sujets doués d'une volonté ferme, d'une foi qui respire l'enthousiasme, dont la persuasion, l'activité intellectuelle ne redoutent aucun obstacle, dont la prestance, les formes extérieures en imposent comme la ferveur et l'énergie morale, dont le regard pénètre, maîtrise, subjugue et fascine, sont les plus propres à obtenir par le magnétisme des succès merveilleux; que la contrainte, le doute, l'hésitation, une contenance timide, la crainte d'échouer et de ne pas réussir, la présence d'un homme important dont le nom cause une préoccupation involontaire, suffisent pour priver le magnétiseur de sa force magnétique; de sorte que, le même magnétiseur, en opérant sur le même sujet, peut obtenir, suivant les jours, les résultats les plus opposés. Les magnétiseurs enseignent également que la capacité des sujets pour l'agent magnétique ou nerveux varie aussi suivant la disposition du caractère, la nature des idées, des réflexions qui absorbent maintenant l'attention du patient; que les neuf dixièmes des sujets bien portans résistent le plus souvent à l'action du magnétiseur; que d'autres, qui semblent accessibles d'abord à l'action de l'agent magnétique, paraissent ensuite n'en plus ressentir l'influence, etc. Ce langage confirme des vérités que nous sommes fatigués de commenter.

Il exprime l'influence diverse et bien connue des hommes les uns sur les autres, variable suivant les conditions réciproques de l'innervation ; il établit que le moral prête au physique un mode particulier d'expression qui réagit sur la sensibilité d'autrui ; que les dispositions qui font que l'on impressionne, que l'on est impressionnable, variant sans cesse, les effets doivent, en conséquence, offrir d'un instant à l'autre des différences qui peuvent être portées à l'extrême. C'est donc avec raison qu'on a dit que le magnétisme ne pouvait pas supporter l'épreuve d'un système régulier d'expériences ; car il peut arriver que, pendant le temps fixé pour l'observation des phénomènes, et eu égard à la fluctuation des dispositions nerveuses du patient ou du magnétiseur, de tous les deux peut-être, l'innervation ne puisse plus enfanter les phénomènes habituels dans les conditions analogues. C'est ce qui arrive assez souvent sur des hallucinés que les juges ont mission d'explorer, et dont les hallucinations se trouvent momentanément calmées par la présence de ceux mêmes qui cherchaient à les mettre en évidence et à sonder les écarts du délire.

Nous n'avons pas oublié que certains exorcistes étaient seuls assez puissans pour paralyser les membres, les muscles vocaux des énergumènes, pour les amener à prendre les poses les plus fatigantes, à exprimer tous les phénomènes de la catalepsie hystérique ; tous les ecclésiastiques n'étaient pas aptes à produire la somme des ébranlemens qu'il fallait accumuler pour exciter une semblable tourmente dans les appareils nerveux des convulsionnaires. L'on sait qu'il n'y a aussi que quelques magnétiseurs qui soient doués de la faculté de paralyser les organes vocaux, de suspendre l'influence de la volonté des magnétisés sur le système musculaire qui préside aux mouvemens de telle

on telle partie du corps, d'un doigt, du bras, de la jambe. Voici, selon Bailly, comment s'opère quelquefois le renforcement de la puissance dite magnétique.

« Souvent, fait-il observer, pour agir puissamment, l'imagination a besoin que l'on touche plusieurs cordes à la fois. L'imagination répond à tous les sens; sa réaction doit être proportionnée et au nombre des sens qui l'ébranlent, et à celui des sensations reçues. »

Voici comment il prouve ce qu'il a mis en avant. « M. JUMELIN avait parlé aux commissaires d'une demoiselle âgée de vingt ans, à qui il avait fait perdre la parole par le pouvoir du magnétisme; les commissaires ont répété cette expérience chez lui : la demoiselle a consenti à s'y prêter et à se laisser bander les yeux. »

On a d'abord tâché d'obtenir le même effet sans la magnétiser; mais quoiqu'elle ait senti ou cru sentir des effets du magnétisme on n'a pu parvenir à frapper assez son imagination pour que l'expérience réussît. Quand on l'a magnétisée réellement, en lui laissant les yeux bandés, on n'a pas eu plus de succès. On lui a débandé les yeux; alors l'imagination a été ébranlée à la fois par la vue et par l'ouïe; les effets ont été plus marqués; mais quoique la tête commençât à s'appesantir, quoiqu'elle sentît de l'embarras à la racine du nez, et une grande partie des symptômes qu'elle avait éprouvés la première fois, cependant la parole ne se perdait pas. Elle a observé elle-même qu'il fallait que la main qui la magnétisait au front descendît vis-à-vis du nez, se souvenant que la main était ainsi placée lorsqu'elle a perdu la voix. On a fait ce qu'elle demandait, et en trois quarts de minute elle est devenue muette; l'on n'entendait plus que quelques sons inarticulés et sourds, malgré les efforts visibles du gosier pour pousser

le son, et ceux de la langue et des lèvres pour l'articuler. Cet état a duré seulement une minute ; on voit que se trouvant précisément dans les mêmes circonstances, la séduction de l'esprit et son effet sur les organes de la voix ont été les mêmes. Mais ce n'était pas assez que la parole l'avertît qu'elle était magnétisée ; il a fallu que la vue lui portât un témoignage plus fort et plus capable de l'ébranler ; il a fallu encore qu'un geste déjà connu réveillât ses idées. Il semble que cette expérience montre merveilleusement comment l'imagination agit, se monte par degrés, et a besoin de plus de secours extérieurs pour être plus efficacement ébranlée (1). »

« La réflexion suivante est encore importante à noter. Ce pouvoir de la vue sur l'imagination explique les effets que la doctrine du magnétisme attribue au regard. Le regard a éminemment la puissance de magnétiser ; les signes, les gestes employés ne sont communément rien, a-t-on dit aux commissaires, que sur un sujet dont on s'est précédemment emparé en lui jetant un regard. La raison en est simple, c'est dans les yeux que sont déposés les traits les plus expressifs des passions ; c'est là que se déploie tout ce que le caractère a de plus imposant et de plus séducteur. Les yeux doivent donc avoir un grand pouvoir sur nous ; mais ils n'ont ce pouvoir que parce qu'ils ébranlent l'imagination. C'est donc au regard à commencer tout l'ouvrage du magnétisme, et l'effet en est si puissant, il a des traces si profondes, qu'une femme nouvellement arrivée chez Deslon ayant rencontré, en sortant d'une crise (d'un accès hystérique), les regards d'un de ses disciples, qui la magnétisait, le fixa pendant trois quarts d'heure. Elle a été

(1) Bailly, Rapport cité, p. 53.

longtemps poursuivie par ce regard ; elle voyait toujours devant elle ce même œil attaché à la regarder, et elle l'a porté constamment dans son imagination pendant trois jours dans le sommeil comme dans la veille. On voit tout ce que peut produire une imagination capable de conserver si longtemps la même impression, c'est-à-dire de renouveler elle-même et par sa propre puissance la même sensation pendant trois jours. »

Ainsi, dans ce dernier exemple, le magnétisme eugendre des hallucinations visuelles comme il a produit dans le précédent l'aphonie. Les démoniaques d'Allemagne entendaient le diable qui leur défendait de répondre aux questions des juges et elles devenaient alors muettes et tremblantes. Boguet nous a appris qu'après que la Duvernois eut confessé que la semence du diable lui avait paru froide, le malin esprit redoubla ses assauts sur elle, en lui fermant la bouche, de sorte qu'elle ne put plus parler que par signes ; les démoniaques interrogées par Delancre lui disaient, dès qu'elles pouvaient parler, que le démon, quand elles devenaient muettes, leur bouchait les organes de la parole avec quelque chose qui allait et venait dans le gosier comme une navette, comme une cheville que l'on enfoncerait brusquement dans le canal d'un tonneau pour intercepter l'écoulement du liquide.

Des hallucinations, des impressions internes attribuées par elles à la présence des esprits, agissaient sur toutes ces démoniaques comme une sorte de magnétisme. On se rappelle que dans l'épidémie du Labourd on rendait quelquefois la parole à ces muettes, par la perspective de la corde, du feu et du gibet. Barbare magnétisme ! Quand la puissance morbide ne permettait plus aux malades d'entendre à rien, ils s'étranglaient en bravant jusqu'à l'épou-

vaute des supplices. Qui est-ce qui parviendra à saisir les différens modes d'euchainement, la filiation possible, la réaction presque infinie des effets nerveux pour tout ce qui a trait au moral, à l'intellect, aux sensations viscérales, aux sensations provenant du monde extérieur, sur l'homme sain ou malade, sur les animaux comme sur la créature raisonnable !

Les bergers et les chiens auxquels le cœur a failli perdent parfois subitement la voix à l'aspect du loup ; l'oiseau avide de saug plane dans l'air, se balance un instant à une certaine hauteur en dardant son regard perçant sur la proie qu'il paralyse et dont il va bientôt se saisir ; le chien de chasse arrive, après mille détours, et se pose à sa manière en présence du gibier qu'il évente, et que sa vue cloue à la même place ; la belette si vive, si intelligente, si bien habituée aux luttes sanglantes qui supposent la force de la volonté et l'instinct du courage, ne sait plus que gémir, se plaindre, faire d'inutiles détours et venir se précipiter d'elle-même dans la gueule du serpent immobile qui la subjuge par l'expression de son œil de feu ; le crapaud, en apparence si stupide et si peu impressionnable, est lui-même vaincu par cette terrible fascination : vous n'avez pas besoin d'évoquer une force occulte et nouvelle, de créer un nouvel agent pour rendre raison de ces effets, pour les classer, leur assigner un rang parmi les données de la physiologie ou mieux de la pathologie ; tous les jours nous avons, sans y réfléchir, le tableau de semblables merveilles étalé sous nos yeux.

On demande souvent ; d'où vient que l'eau magnétisée peut exciter la diarrhée ? L'eau magnétisée, comme celle qui ne l'est pas, peut acquérir subitement la propriété de purger, si le magnétiseur annonce, et si le malade reste



convaincu qu'elle possède une vertu, une qualité purgative ; le cerveau modifié alors d'une certaine façon réagit par l'intermédiaire de la moelle spinale sur la partie de l'appareil nerveux qui préside aux sécrétions intestinales, et aussitôt le produit sécrété devient surabondant.

C'est ainsi qu'une impression de crainte fait naître quelquefois le besoin d'uriner, la colique, le besoin d'aller un grand nombre de fois à la garde-robe ; c'est ainsi qu'un rêve voluptueux détermine l'action sécrétoire des glandes séminales ; la modification est purement cérébrale chez le sujet magnétisé qui avale de l'eau en affirmant qu'il savoure un vin exquis.

Les magnétiseurs observent qu'il leur est souvent possible d'attirer vers le coude, vers le genou, une douleur qui était dans le principe fixée vers l'épaule, vers le bassin ; qu'ils parviennent, dans quelques circonstances, à expulser cette douleur par l'extrémité des doigts ou des orteils. Par le fait la douleur se calme en présence du magnétiseur comme un mal de dents se calme quelquefois à l'aspect du dentiste, et si le magnétisé accuse dans le bras, l'avant-bras, la main, dans la cuisse, le jarret ou la jambe, une sensation qui lui fait croire que la douleur est expulsée par un point déterminé, c'est encore dans les centres encéphaliques qu'il faut placer le point de départ de cette aberration sensitive. Les sujets qui sentent lorsqu'on les magnétise, ou qu'on est censé les magnétiser, le fluide magnétique couler de haut en bas dans la direction des membres comme un flot d'eau chaude, offrent un exemple de sensation illusoire du toucher.

Les magnétiseurs qui sont menacés de lipothymie, qui perçoivent à l'épigastre une sensation douloureuse, qui attribuent ces effets pathologiques à l'action d'un fluide vicié

provenant de la personne qu'ils magnétisent, qui obtiennent du soulagement en recourant à l'action d'un collègue qui a le soin, à la suite de chaque passe de sa main, de secouer les doigts, comme pour en détacher un fluide qu'il aurait soutiré, raisonnent comme les sujets qui soutiennent que l'atmosphère d'un crapaud est vénéneuse, parce qu'ils se sont trouvés mal, qu'ils ont vomé à la vue de ce reptile; quelques gestes, quelques gouttes d'une eau spiritueuse placée à la portée de l'odorat suffisent pour remédier à tous ces prétendus empoisonnemens. En définitive, peu à peu, avec le temps, l'étude de la physiologie fera disparaître le vocabulaire des magnétiseurs vulgaires.

### § VIII.

Les disciples de Mesmer provoquent sur quelques malades une sorte de somnambulisme extatique, qu'ils attribuent aussitôt à l'action d'un agent magnétique. De nouvelles erreurs menacent la pathologie encéphalique et la pathologie mentale.

1784.

Nous avons cent fois constaté, depuis le commencement de ces études, que le somnambulisme spontané se déclare principalement sur les femmes hystériques, les sujets disposés à la catalepsie extatique, sur les personnes exaltées par la continuité des veilles, par l'habitude de la prière, de la contemplation et du recueillement; il est certain aussi que les différences qu'il peut présenter dans ces modes d'expression tiennent souvent à la diversité des circonstances qui lui ont donné naissance.

Sauvages place avec raison le somnambulisme dans la classe des délires; c'est à tort qu'il indique l'occlusion de tous les sens extérieurs comme un symptôme constant dans cet état maladif. Du reste, le nosologiste de Montpellier

prouve qu'avant 1742 le somnambulisme avait été l'objet de ses remarques et de ses méditations.

On lit dans la *Nosologie méthodique*, que Sauvages eut à traiter la femme d'un médecin de Rivesaltes, que les procédés d'un homme grossier avaient rendue malade en l'impressionnant vivement pendant la période menstruelle. Cette dame, âgée seulement de vingt-quatre ans, était devenue sujette, à partir de ce jour, à un état maladif singulier, qui revenait périodiquement, augmentait sous l'influence de chaque nouvelle émotion, et dont les accès duraient pour l'ordinaire une demi-heure ou une heure environ. Cette malade, dit Sauvages, était tout à coup privée de sentiment, comme dans la catalepsie avec délire; mais il existait ici cette différence, que depuis le commencement jusqu'à la fin de l'accès elle ne cessait de rêver, de parler entre les dents, de faire beaucoup de gestes et d'indiquer par des signes extérieurs la nature des idées dont son ame était affectée. Elle se tenait assise sur son lit, et s'imaginant voir son ennemi dans la personne d'un chirurgien qui avait été appelé dans son appartement, elle sauta sur lui. Elle se fâchait et s'emportait contre son ombre qu'elle apercevait sur le mur, vis à vis de son lit, poursuivant avec ardeur cette image qu'elle voyait suivre les mouvemens de la chandelle. Elle ne voyait ni n'entendait son mari quand il lui adressait la parole, et de quelque façon qu'on la piquât, elle ne donnait aucun signe de sensibilité. Ces accès revinrent pendant un mois. La saignée ne produisit aucun effet salutaire; on ne retira aucun avantage de l'emploi des bains rafraîchissans; la malade se porta mieux quand elle fut éloignée de l'objet de son aversion. D'abord les accès reparurent plus rarement; la promenade et la dissipation terminèrent sa cure. Pendant l'attaque, les doigts,

la main, les membres, conservaient la position qu'on leur avait, à dessein, donnée (1).

Le même auteur rapporte qu'en 1737 il existait à l'hôpital général de Montpellier une cataleptique nommée Madeleine Valette, qui, à la suite de nombreux chagrins, présenta les plus étranges phénomènes. Pendant le premier mois, la catalepsie se montra exempte de complications. On pouvait placer Madeleine sur la pointe des fesses, les bras et les jambes élevés, et elle se maintenait ainsi en équilibre, privée de tout sentiment et immobile comme une statue de cire.

Le mois suivant, les accès nerveux de Madeleine représentaient une scène où l'on pouvait distinguer trois actes : d'abord la malade tombait en catalepsie ; quelques minutes après, elle paraissait revenir à elle, et faisait tout ce qu'on eût pu attendre d'elle en pleine santé : elle était gaie, ingénieuse, dans un contentement parfait. Cependant elle n'était point différente d'une statue quant aux sens extérieurs, et ressemblait en tout point à l'une de ces marionnettes que les baladins montrent aux enfans. Elle chantait, sifflait, parlait plaisamment, semblait transportée de joie, et courait dans sa chambre, quoiqu'elle fût privée de la vue, de l'ouïe, du tact, de l'odorat, du goût, comme cela fut prouvé par des expériences positives. Au bout d'une demi-heure, la scène était fermée par un accès de catalepsie parfait.... Madeleine, ayant été abandonnée des médecins, recouvra cependant la santé, et put, au bout de deux ans, se placer comme domestique. Ses accès revenaient cependant encore de temps à autre ; mais les attaques étaient moins intenses. Si la crise se dé-

(1) Sauvages, *Nosologie*, t. 2, p. 661.

clarait pendant qu'elle était occupée à balayer, ou à pétrir le pain, elle n'interrompait pas néanmoins son travail, mais elle perdait presque la vue et l'ouïe, et n'entendait que faiblement ceux qui l'environnaient comme si elle eût été dans la somnolence(1).

En 1760, on fut porté à attribuer à l'obsession du diable une série d'accidens qui persistèrent pendant plus de six mois sur deux paysannes d'Argenton en Berry, toutes deux hystériques et âgées de vingt ans, du reste fort amies. 1° Quoiqu'on les eût renfermées dans des maisons différentes, chacune d'elles présageait trois ou quatre jours d'avance ce qui lui devait arriver, ainsi qu'à son amie. 2° Elles imitaient assez bien la voix d'un chat, d'un chien, ou d'une poule. 3° Elles avaient une très bonne mémoire, et un génie beaucoup plus vif qu'à l'ordinaire ; elles se moquaient des assistans et leur donnaient des noms d'emprunt. 4° Elles tombaient ensuite dans un sommeil si profond que, piquées, pincées ou brûlées, elles ne donnaient aucune marque de sensibilité. 5° Elles s'éveillaient ensuite d'elles-mêmes, en criant qu'elles avaient mal à la cuisse ou à la jambe, et il semblait même qu'on avait égratigné et rendu livide la partie qu'elles avaient nommée, bien qu'aucun des assistans n'y eût touché.

L'accès présentait trois temps : dans le premier, les deux malades se possédaient entièrement, et ayant présent à l'esprit le souvenir de ce qu'elles avaient précédemment fait, elles s'en affligeaient en rougissant. Dans le second, elles étaient en délire, et dans des convulsions si considérables, que quatre hommes robustes avaient de la peine à les contenir ; c'est alors qu'elles prédisaient ce qui devait arri-

(1) Sauvages, *Nosologie*, t. 2, p. 331.

ver, quant au temps et à la durée de l'accès. Enfin, elles tombaient dans l'assoupissement, éprouvaient une abolition totale des sens, et s'éveillaient à l'heure et à la minute qu'elles avaient indiquées, sautant souvent de leur lit en criant : grand Dieu ! qu'est-ce qu'on a eu la cruauté de me faire à la jambe ou à la cuisse ? Cette scène se répétait tous les jours ; les règles étaient supprimées, les malades dans un état languissant et disposées aux défaillances (1).

Hélène Renaud, âgée de dix-sept ans, et sa sœur aînée, nommée Olive, devinrent sujettes à des attaques hystériques, à la suite de la suppression de leurs règles. Olive se trouva guérie après le sixième accès, ayant fait usage de remèdes anti-hystériques et emménagogues. Ces moyens ne firent que du mal à Hélène qui devint cataleptique après avoir éprouvé douze accès de vapeurs. Elle sentait l'esprit de sel ammoniac qu'on tenait à deux pieds de distance, et portant alors la main au nez pour boucher ses narines, elle se mettait sur ses gardes. Si on lui mettait par force cet esprit sous le nez, à l'aide d'une barbe de plume, elle poussait des cris horribles, et se mettait dans un état de fureur tel, que trois hommes avaient de la peine à réprimer ses mouvemens, tandis qu'avant l'expérience elle paraissait faible au point de ne pouvoir pas parler.

Les accès de catalepsie revenaient plus de dix fois par mois ; souvent ils étaient précédés d'une anxiété de la respiration. L'immobilité cataleptique paraissait à mesure que l'oppression allait en diminuant. La fin de l'attaque était annoncée par un vertige, et la malade tombait alors étendue sur son oreiller.

Quelquefois cependant la dyspnée hystérique était accom-

1) Sauvages, I, 2, p. 713

pagnée d'un accès d'épilepsie auquel succédaient des attaques convulsives violentes, compliquées d'un délire ingénieux tel qu'on n'eût pu l'attendre d'une pareille malade. Hélène rêvait alors de la même manière que Madeleine, jeune cataleptique affectée de somnambulisme. On avait du plaisir à considérer Hélène assise sur son lit, le tronc immobile, la tête baissée, les yeux tournés suivant la volonté des assistans, les bras fléchis et tenus en l'air comme ceux d'une statue, tandis qu'elle s'exerçait à parler et à rire. Après l'accès, elle se sentait saine et ne redoutait aucunement le retour des mêmes accidens. Une frayeur légère, une nouvelle désagréable, l'impression d'une odeur nauséabonde telle que celle de la rue ou du castoreum, la plus légère affection de l'ame, suffisaient pour rappeler aussitôt la catalepsie (1).

On voit que sur la femme de Rivesaltes l'occlusion des sens n'était que relative ; la malade ne sentait pas, n'entendait et ne voyait point son mari, mais elle apercevait le chirurgien qui entrait dans sa chambre, l'ombre qui changeait de place sur la muraille placée à son côté ; quant aux filles d'Argenton, elles imitaient comme les démoniaques les cris et la voix des animaux, parce qu'on leur avait dit que le démon les rendait cataleptiques. Finalement si, dans toutes ces histoires, l'on fait abstraction des symptômes qui appartiennent en propre à l'hystérie et à la catalepsie, il ne reste plus qu'un ensemble de phénomènes en tout semblables à ceux qu'on note journallement dans le somnambulisme artificiel simple. Les faits que je viens de citer prouvent donc que les disciples de Mesmer, comme tous les individus doués de quelqu'instruction, n'avaient en quelque

(1) Sauvages, t. 2, p. 327.

sorte qu'à regarder devant eux pour se familiariser avec les phénomènes du somnambulisme spontané.

En 1784, cependant, lorsque le rapport des commissaires de l'Académie des sciences, sur les effets du magnétisme animal, n'était pas encore connu, quelques magnétiseurs perdaient presque la tête à force de surprise et d'étonnement, à la vue des phénomènes qui constituent le somnambulisme, et ils se persuadèrent que le fluide émané des appareils mesmériens avait seul le pouvoir de produire des merveilles qu'ils qualifiaient presque de surnaturelles. Le marquis de Puységur ayant, par hasard, déterminé un accès de somnambulisme sur un villageois nommé Victor, qu'il traitait par le magnétisme, et ayant vu le même état se reproduire à l'instant même où il s'avisa de mettre cet homme en contact avec une corde aboutissant à un arbre magnétisé, se crut véritablement transporté dans un monde idéal ; qu'on lise plutôt, pour ne me pas taxer d'exagération, la lettre écrite par ce magnétiseur à un membre d'une société mesmérionale, à la date du 8 mars 1784, laquelle se termine par ces lignes : « Je l'avoue, monsieur, la tête me tourne de plaisir en voyant le bien que je fais. Madame de Puységur, la compagnie qu'elle a chez elle, mes gens, tout ce qui m'entoure ici, éprouvent un saisissement mêlé d'admiration qu'il est impossible de rendre, et je vous avouerai encore que je crois qu'ils n'éprouvent que la moitié de mes sensations. Sans mon arbre, qui me repose, et qui va encore me reposer davantage, je serais dans une agitation, je crois, contraire à ma santé : j'existe trop, s'il est permis de se servir de ces expressions (1). » Il est bien clair pourtant que s'ils eussent mieux connu, mieux com-

(1) De Puységur, *Mémoires de 1784*, t. 1.



pris surtout, les lois de l'animalité, les disciples de Mesmer se fussent contentés de noter dans cette circonstance que l'homme, à l'aide de certaines pratiques, acquiert quelquefois le pouvoir d'exciter le somnambulisme; mais ils ne purent pas s'empêcher, pour la plupart, de crier au miracle, ainsi que l'avaient fait les prophètes du Vivarais et les jansénistes de Saint-Médard.

Cette exaltation, cette sorte d'effervescence fiévreuse de l'enthousiasme, chez les magnétiseurs, contrastent avec le sang-froid dont on a sans cesse besoin, je ne dis pas seulement pour interpréter, mais pour noter, avec quelque exactitude, les aberrations phénoménales du somnambulisme artificiel. Les symptômes qui appartiennent à cet état pathologique sont en effet si mobiles, si sujets à varier d'une seconde à l'autre sur des malades différens, sur la même personne, qu'il devient difficile d'observer avec certitude, d'établir et de multiplier les termes de comparaison, de saisir et de donner la véritable explication des phénomènes réels ou apparens.

Parmi les individus qui tombent dans le somnambulisme, sous le prestige des efforts du magnétiseur, il en est qui semblent à peu près étrangers d'abord à toutes les impressions extérieures. Bientôt leurs sens entrent en exercice, et ils peuvent apercevoir les objets, distinguer les couleurs, prêter l'oreille à une conversation, quelle que soit la personne qui leur parle, exercer le toucher, le goût, l'odorat, comme dans l'état de veille. D'autres ne sont en rapport, par les sens, qu'avec une seule personne ou avec un certain nombre d'objets, de sorte qu'ils ne répondent point aux interpellations du premier venu, qu'ils peuvent être impressionnés, par exemple, par l'aspect d'une table ou d'une

chaise, sans apercevoir à côté un autre meuble, un livre qui s'y trouvent placés. Il arrivera à celui-ci d'être impressionné par le bruit de la pluie, par le son d'une pendule ou d'une horloge, et il n'entendra pas l'explosion d'une arme à feu, le son perçant du cor qu'on fera retentir avec intention à ses oreilles... Celui-là apprécie par le tact les formes des corps qu'il a sous la main, indiquant jusqu'à leur température, et il ne sent pas la douleur d'une piqûre, le rude attouchement d'un corps qui le blesse. Un troisième boit avec plaisir un vin délicat qu'il reconnaît, flaire avec bonheur un parfum qu'il aime, et ne soupçonne pas un instant après qu'on dépose une substance amère sur sa langue, qu'on brûle du soufre, ou qu'on répand des vapeurs ammoniacales sous son nez. Quelques somnambules concentrent leur attention sur les mouvemens intestins de leur organisme, en restant constamment étrangers à tout ce qui s'agite autour de leur personne, et parviennent à avoir la conscience d'une foule de sensations viscérales habituellement cachées pour le cerveau. Il en est aussi qui éprouvent de continuelles hallucinations de la vue, de l'ouïe, du goût, du toucher, décrivant, comme s'ils les voyaient en réalité, des objets qui se trouvent placés maintenant à dix, quinze, cent lieues de distance, et qui souvent n'y existent pas du tout, rapportant des propos imaginaires qu'ils croient entendre proférer par la bouche d'un ami absent, accusant au palais la sensation d'un médicament désagréable dont ils ont actuellement le souvenir ; ressentant à la peau l'impression d'un liquide qui les glace, ou d'un métal qui les brûle. Il en est qui se méprennent sur la nature des sensations réelles, qui boivent de l'eau pour du vin, du vin pour de l'eau, qui confondent le sifflement de l'air avec

les accens de la musique ; on juge facilement qu'un physiologiste peut seul, si on peut le dire, procéder au triage de tous ces effets nerveux, soit naturels, soit anormaux.

Mais que de choses à noter encore dans le somnambulisme ! Cet état singulier, loin d'exclure l'exercice de certaines facultés intellectuelles et affectives, peut, comme l'on sait, déterminer une exaltation momentanée de ces facultés. La mémoire de certains somnambules acquiert une étendue, une vivacité, une promptitude insolites ; les images d'objets depuis longtemps oubliés affluent maintenant dans la pensée avec une rapidité admirable. Le somnambule peut converser sur des sujets qui lui étaient presque étrangers ; il s'exprime avec un choix de mots qui ne lui est pas habituel ; il rappelle des langues qu'il a étudiées à peine, récite des vers oubliés depuis l'enfance, entrevoit souvent les rapports probables qui lient le présent à l'avenir, calcule avec une certaine précision l'écoulement du temps, invente des termes pour représenter momentanément ses idées, influe sur son organisme de manière à y faire naître des changemens remarquables, s'approprie les symptômes des maladies qui le frappent, pénètre avec un tact exquis les pensées, les moindres intentions de certains personnages qui attirent son attention, saisit assez bien sur autrui l'expression des maladies vulgaires, est susceptible de s'abandonner à des sympathies entraînantes, à des antipathies non équivoques, de rapporter au toucher les perceptions de la vue, à la vue les perceptions du toucher ; et, quand le somnambulisme est provoqué par artifice, toute cette série de sensations vraies, fausses, imaginaires, d'impressions viscérales, toute cette succession d'idées, de sentimens, d'opérations morales et intellectuelles, semblent n'être que le résultat des modifications physiques survenues d'abord aux extrémités,

ensuite dans les masses centrales et dans les plexus du système nerveux, sous l'influence des opérations du magnétiseur. La spécialité d'action, toujours si admirable, de l'appareil où naissent et s'accomplissent de tels effets fonctionnels, peut donner à quelques uns d'entr'eux une apparence d'étrangeté ; mais c'est là un motif de plus pour qu'on cherche à en dégager les erreurs d'ailleurs très précieuses, qui s'y sont mêlées en si grand nombre, depuis que les magnétiseurs ont entrepris d'étudier et d'exposer les principaux phénomènes du somnambulisme artificiel.

Il faut bien retenir d'abord que la manifestation du somnambulisme artificiel n'est point produite, comme l'enseignaient dans le principe beaucoup de disciples de Mesmer, par l'action d'un fluide spécial. Si le patient est prévenu d'avance, s'il a déjà éprouvé quelques attaques de somnambulisme, l'on peut provoquer le retour de l'accès en s'agenouillant et en priant, en lui intimant l'ordre de fermer les yeux, de se recueillir et de tomber en extase, en le regardant fixement à une certaine distance, en lui adressant un geste du doigt ou de la main, en ne faisant rien du tout, ponrvu qu'il se persuade qu'on agit sur sa personne pour exciter une crise. Assurément dans chacun de ces cas, le fluide de Mesmer n'intervient point pour la production de ce nouvel état ; nous l'avons dit, à propos des attaques convulsives observées chez Deslon, soit que l'on accumule autour des croyans des baquets mystérieux, qu'on les influence par l'aspect d'une baguette métallique, qu'on pratique sur eux des attouchemens, qu'on passe et repasse la main à une certaine distance de leur visage, en affectant de donner à sa propre mimique une expression qui frappe, l'on ne tend jamais à autre chose, en déployant tous ces moyens, qu'à faire naître dans l'appareil affecté à

L'exercice de la sensibilité physique, de la sensibilité morale, un genre de travail spécial, un concours d'ébranlemens d'où résultent les effets du somnambulisme, et, comme l'a très bien fait remarquer Bailly, en parlant des moyens d'action préconisés par les magnétiseurs, il arrive souvent, sous l'influence de l'imagination et de l'habitude, que les poses, les passes, les signes, les gestes, les effets de mimique qui étaient primitivement indispensables pour susciter l'état de somnambulisme, ne sont plus par la suite nécessaires pour en provoquer le retour, la réaction de la pensée, ou de certaines causes intestines inaperçues, devenant suffisante pour déterminer de nouvelles invasions. Quand les choses s'opèrent de la sorte, le somnambulisme, de factice qu'il était au commencement, devient spontané sur la fin. L'on s'aperçoit bien vite, après quelques secondes d'examen, que la plupart du temps c'est pareillement ainsi que tout se passe dans le somnambulisme accidentel et purement maladif. Presque constamment, en effet, le premier accès de ce mal se déclare sous l'influence de quelque commotion subite de l'appareil nerveux, tandis que par la suite le même état pathologique se reproduit sans que les nerfs soient influencés par un ébranlement extérieur. Beaucoup de nonnes hystériques ne ressentaient les premières atteintes du somnambulisme qu'après avoir été violemment impressionnées par les crises et par les convulsions de leurs propres compagnes; plus tard, le retour des accès de somnambulisme avait lieu au milieu de l'isolement, et du calme le plus absolu. La femme du médecin de Rivesaltes devint d'abord somnambule à la suite d'une vive commotion morale; les attaques se déclarèrent constamment, ensuite, d'une manière spontanée. L'on pourrait accumuler presque à l'infini de semblables termes

de comparaison. Mais les magnétiseurs, qui ne voulaient pas se départir de l'idée que le jeu du fluide mesmérien causait seul la manifestation des effets observés sur leurs somnambules, se gardaient bien d'établir les rapprochemens que nous venons de signaler à votre attention.

L'on retiendra bien, en second lieu, que ceux-là n'ont émis que de pures erreurs qui ont soutenu que l'agent magnétique conférait à des malheureux dont l'appareil auditif, l'appareil visuel était détruit, le pouvoir d'entendre et de contempler de nouveau le monde réel, dès l'instant où ils tombaient dans le somnambulisme. Il n'est rien moins que vrai non plus que les somnambules soient doués de la faculté de voir au travers les murs, de décrire à dix, vingt, cent lieues de distance, une scène qui se passe actuellement dans un endroit où ils n'ont jamais mis le pied, d'entendre ce qui s'y dit, de raconter en détail les événemens qui s'y accomplissent. Les somnambules ne lisent pas davantage dans la pensée des personnes qui se trouvent maintenant éloignées d'eux, à moins que cette pensée ne leur ait été indiquée par une manifestation extérieure significative. L'on aura beau répéter qu'un aveugle endormi par un magnétiseur s'extasiait sur la beauté des fleurs d'un parterre, que certains somnambules ont décrit tout l'ameublement de châteaux où jamais ils n'avaient pénétré, que la double vue des peuples d'Irlande n'est plus contestée par personne, que l'agent mesmérien a permis à des extatiques d'explorer jusqu'au domaine de la lune, que c'est un fait notoire que les convulsionnaires lisaient dans l'organe de la pensée de leurs exorcistes; je répondrai que des milliers de pareilles citations ne sauraient me persuader que c'est parce qu'il distingue de son appartement une touffe de camomille ou de petite cen-

taurée dans l'officine d'un pharmacien, ou parmi les herbes de la prairie, qu'un somnambule se prescrit à lui-même l'usage de ces plantes; ne sauraient me persuader que chez les extatiques de telles sensations se fondent sur l'existence de modifications cérébrales provenant d'impressions perçues par l'organe encéphalique. S'il me paraissait démontré qu'un seul somnambule eût pu, sans quitter son siège, décrire les mouvemens d'un corps d'armée opérant contre l'ennemi et tracer, à la distance de dix lieues, le tableau d'une bataille aussi fidèlement que si l'action se fût réellement passée sous ses yeux dans l'état de veille, il ne me répugnerait aucunement d'ajouter foi aux assertions de Torralba, de Madeleine de Cordoue, des démonolâtres du Labourd, des possédés de Loudun, de Louviers, des extatiques des Cévennes et de Saint-Médard, des visionnaires de tous les pays; mais avec une pareille persuasion il faudrait aussi se hâter de jeter au feu tous les écrits composés par les modernes sur l'aliénation mentale; car ils ne pourraient plus être considérés que comme autant de pitoyables romans.

On peut regarder comme un fait certain, que les premiers magnétiseurs n'accordèrent pas assez ou qu'ils accordèrent beaucoup trop à l'exercice, à la puissance des sens intérieurs et extérieurs pendant l'état semi-extatique des somnambules, et que de ces deux sources ont découlé les erreurs principales où sont tombés les écrivains qui ont divagué sur le somnambulisme.

D'abord l'on inféra à tort de l'occlusion momentanée et évidente des sens extérieurs sur quelques somnambules, que sur tous ces malades les sens étaient incapables de recueillir et de porter au cerveau la moindre impression provenant du dehors, si ce n'est lorsque le ma-

gnétiseur prenait soin d'établir, à l'aide de son fluide, des rapports calculés, mais secrets, de communication entre l'encéphale du sujet magnétisé et le monde extérieur ; c'était sans aucun fondement que l'on établissait de la sorte que, dans les circonstances habituelles, le somnambule se trouvait isolé par l'inertie des sens du monde physique. L'on oubliait l'exemple de certains somnambules qui avaient joui de la faculté de voir, d'entendre, de pratiquer spontanément le toucher, presque aussi librement que dans l'état de veille, sans qu'aucun magétiseur s'occupât de leurs personnes, eût songé à régler leurs rapports avec les hommes et les choses. L'on ne s'apercevait pas que cette objection, que souvent quelques secondes plus tard leur tympan n'était plus ébranlable par l'explosion d'une arme à feu, constituait une objection insignifiante, attendu que les sens des somnambules peuvent être alternativement fermés, alternativement ébranlables. Il suffisait pourtant, pour constater cette dernière vérité, d'examiner avec quelque attention un certain nombre de somnambules, de jeter les yeux sur les observations de somnambulisme publiées par les partisans de la théorie mesmérisme eux-mêmes ; cette étude des faits eût appris aussitôt que beaucoup de somnambules s'écrient spontanément que l'on frappe aux portes, que le bruit des voitures, l'impression de la chaleur ou du froid les importunent, que leur chaise les blesse, que le sol sur lequel ils marchent est raboteux et inégal, que la chaleur du foyer leur fait du bien ; toutes ces impressions dénotent une certaine activité actuelle des sens. L'on peut donc supposer par induction que, de même que souvent un homme qui repose est susceptible de percevoir beaucoup d'impressions, qu'il ne manifeste cependant pas toujours à ceux



qui l'examinent, et dont il ne laisse pas pourtant de tirer parti dans son esprit pour combiner ses idées, de même, à plus forte raison, la plupart des somnambules perçoivent à notre insu des sensations qui les instruisent de ce qui se passe autour de leur personne. Voilà ce qu'on ne voulut pas voir, et comme la généralité des magnétiseurs ne se tenait point en garde contre la pénétration des sens des sujets endormis, que l'on parlait, que l'on agissait devant les somnambules comme s'ils eussent été absens, il s'en suivait de ce défaut de prévoyance que lorsque l'occlusion des sens n'était que momentanée, qu'imparfaite ou limitée, l'on initiait bonnement les malades à la connaissance des secrets et des choses qu'on avait l'intention et la prétention de tenir cachés. L'aveuglement était poussé ici d'autant plus loin, que le somnambule qui est habitué à concentrer dans chacun de ses accès toute la force de son action sur la personne qui le magnétise, avec laquelle il a sans cesse de nouvelles communications, finit promptement par acquérir vis-à-vis d'elle un tact tellement exquis, que la moindre expression manifestée sur la figure du magnétiseur, le moindre geste de sa part peuvent être saisis et interprétés par le magnétisé, et que les assistans peuvent se persuader que celui-ci lit dans la pensée, devine les intentions non manifestées de son semblable; l'on sait maintenant ce qu'il faut entendre par la faculté divinatoire de certains somnambules.

Un magnétiseur, que jamais du reste l'amour des sciences et de la vérité n'a cessé d'enflammer, a de notre temps encore contribué à donner du crédit à cette opinion, que les sens des somnambules ne sont plus susceptibles de percevoir les ébranlemens corporels, et que le fluide de Mesmer, introduit par des voies exceptionnelles, contribue

seul, comme par une sorte d'illumination, à mettre le cerveau de ces malades en rapport avec les êtres et les choses. Il est dit dans *l'Histoire critique du magnétisme animal* : « Le somnambule a les yeux fermés et ne voit pas par les yeux, il n'entend pas par les oreilles, mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé. Il ne voit et entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde, et il ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention... Dans l'état de veille, l'impression reçue à l'extérieur est transmise au cerveau dans lequel s'opère le phénomène de la sensation. La lumière frappe nos yeux, et les nerfs dont la rétine est tapissée, en propageant jusqu'au cerveau l'ébranlement qu'ils ont reçu, y font naître la sensation de clarté. Dans l'état de somnambulisme, l'impression est communiquée au cerveau par le fluide magnétique; ce fluide, d'une extrême ténuité..., n'a pas besoin de passer par le canal des nerfs pour parvenir au cerveau. Ainsi le somnambule, au lieu de recevoir la sensation des objets visibles par l'action de la lumière sur les yeux, la reçoit immédiatement par celle du fluide magnétique qui agit sur l'organe interne (encéphalique) de la vision. Ce que je dis de la vue peut s'appliquer à l'ouïe, et voilà pourquoi le somnambule voit et entend sans le secours des yeux et des oreilles, et pourquoi il ne voit et n'entend que les objets qui sont en rapport avec lui, ou qui lui envoient le fluide magnétique (1). »

C'est bien certainement par le secours des nerfs affectés à l'exercice de la sensibilité, par l'intermédiaire de ces espèces de filières où, dans l'état fonctionnel habituel, les impressions cheminent, pour ainsi dire, de la périphérie

(1) Deleuze, *Histoire critique*, etc., t. 1, p. 174.

vers les masses nerveuses centrales, que les somnambules sont maintenus en rapport avec le monde matériel, quand ce rapport n'est pas purement illusoire. Quoi! ce somnambule se dirige spontanément vers une porte à laquelle il ne touche pas; d'abord il revient sur ses pas, parce que la porte est maintenant fermée; quelques secondes plus tard il sort sans hésiter, parce qu'on a ouvert tandis qu'il était lui-même occupé à chercher la clé, et vous dites que la vue ne l'a pas guidé! En arrivant dans le jardin, il s'extasie sur l'éclat des étoiles, la pureté du firmament, il frissonne en se plaignant du froid que vous ressentez comme lui; enfin il revient s'asseoir auprès du foyer en ranimant le feu; et les sens, dites-vous, demeurent inactifs pendant tout ce temps! Cet autre, auquel on met dans la bouche des dragées qu'il convoite, remercie en exprimant sa satisfaction; il est mécontent parce qu'on lui donne à boire un verre d'eau quand c'est un verre de liqueur qu'il croyait porter à ses lèvres; il est heureux enfin quand on a accédé à son premier désir; le goût, dites-vous, serait nul sur un pareil sujet! Un troisième se plaint du bruit étourdissant des cloches, du vacarme des rues; il flaire avec plaisir son tabac, une fleur qui se trouve sur son passage; et vous ne voulez pas que l'ouïe, que les nerfs olfactifs aient prêté leur concours pour ces actes de perception! Je ne puis pas approuver une pareille manière de raisonner en physiologie. Défenseurs du fluide magnétique, combinez vos expériences avec habileté, assurez-vous d'une manière sérieuse qu'aucune impression physique n'agit actuellement sur les appareils sensitifs de vos somnambules, et vous verrez si, nonobstant ces précautions, leur cerveau continue à jouir de la faculté de juger de l'état et des qualités du monde matériel, où je soutiens, en me servant de

vosre langage, que pour cette fois ils seront bien réellement isolés.

L'exagération de la puissance des appareils sensitifs, pendant le somnambulisme, se peint dans le langage des magnétiseurs, qui affirment que le fluide magnétique, placé comme un agent intermédiaire entre le tympan, la rétine, le sens de l'odorat, du goût et du toucher, et le monde corporel, permet aux somnambules d'être impressionnés à la distance d'une ville, d'un pays à l'autre; la sphère d'action des nerfs de la sensibilité ne comporte pas une pareille extension de ses limites. Des hallucinations méconues, l'exaltation non soupçonnée des facultés de la mémoire ont seules donné lieu à penser que l'éloignement ne constituait point un empêchement sérieux à l'exercice de l'ouïe, de la vue, du toucher, sur les extatiques. Il est donc bien entendu que la théorie de l'extension illimitée ou presque illimitée du pouvoir sensitif dans certaines maladies nerveuses, n'est pas plus admissible que la théorie de l'occlusion nécessaire et permanente des sens sur les somnambules. Vous trouverez pourtant dans les récits des magnétiseurs une foule d'anecdotes qu'on dit propres à prouver la possibilité du transport de l'ouïe, de la vue et des autres sens, à des distances prodigieuses. Cette vieille erreur, que nous avons tant de fois réfutée, ne nous en imposera pas plus dans les écrits des magnétiseurs qu'elle ne l'a fait dans ceux des démonographes et des exorcistes. Il est incontestable, sans doute, que dans le somnambulisme, comme dans le délire sensorial d'une foule d'aliénés, les sourds peuvent entendre, que les aveugles peuvent voir, que les individus, tout en ayant l'air de dormir, peuvent tracer des descriptions magnifiques de la nature ou de la campagne; mais c'est le cerveau à

lui tout seul qui enfante ces prodiges, le monde corporel ne concourt en rien, quant à présent, à la production de ces effets ; ces malades jouissent simplement d'un privilège commun à tous les hallucinés. Sans aucun doute, un arbre peut se trouver à la place où ils l'aperçoivent pendant le somnambulisme ; il peut très bien se faire que la peinture qu'ils font de votre mobilier ou de votre appartement diffère peu de la réalité ; mais s'il leur arrive une fois de rencontrer juste, soyez sûr que dans ce cas exceptionnel, c'est l'inspiration de la mémoire, et non des impressions venues du dehors, qui les met à même de faire preuve de cette apparente clairvoyance. Au demeurant, tous les magnétiseurs qui ont admis la réalité de cette clairvoyance ne l'ont point attribuée à la perfection momentanée des sens des somnambules ; quelques-uns ont préféré supposer à leur tour que l'ame elle-même s'était élancée au-devant des impressions corporelles ; que des intelligences infernales ou célestes avaient pu se charger de faire naître dans l'ame ou dans le cerveau des somnambules des impressions qui ne s'y forment d'habitude qu'en présence des objets matériels eux-mêmes. On devait s'attendre à voir quelques-uns des partisans du magnétisme animal tomber tôt ou tard, faute d'avoir appris à distinguer les hallucinations d'avec les sensations réelles, dans l'ornière de cette fâcheuse théorie qui, de conséquence en conséquence, avait entraîné nos ancêtres à tant de déplorables excès. En effet, au fur et à mesure qu'ils ont étendu le cercle de leurs connaissances, les magnétiseurs ont fini par comprendre que les facultés exceptionnelles dont ils croyaient devoir doter leurs somnambules ressemblaient trait pour trait à celles dont les inquisiteurs, les exorcistes et les théologiens prétendaient avoir constaté l'existence

sur les énérgumènes, les démonolâtres, les extatiques, les faiseurs de miracles et jusque sur les anciennes pythonisses de l'antiquité. Or, puisque tout le monde avait cru anciennement que la clairvoyance des extatiques et des convulsionnaires était due à l'action des êtres surnaturels sur le cerveau, on devait s'attendre à voir quelques magnétiseurs enthousiastes attribuer la clairvoyance de leurs somnambules à une influence surnaturelle : tel fut effectivement, comme je l'ai dit tout à l'heure, le genre d'explication auquel on ne craignit pas de s'arrêter dans certaines localités. Mais encore une fois l'étude des facultés exceptionnelles attribuées aux crisiaques de tous les temps et de tous les pays n'offre d'intérêt que pour la pathologie mentale.

Il est arrivé souvent, dans le somnambulisme artificiel, que des malades ont pu prédire, plus ou moins longtemps d'avance, des attaques de nerfs, des saignemens de nez, des évacuations critiques, qui ont eu lieu, tantôt sur eux, tantôt sur d'autres, précisément à l'heure qu'ils avaient indiquée. Quelques magnétiseurs ont encore cru pouvoir s'appuyer sur de tels exemples pour soutenir que des extatiques possèdent la faculté de lire dans leurs propres viscères, et dans l'organisme des autres hommes. Mais, en méditant les faits recueillis par d'habiles magnétiseurs, en se reportant à ce que nous avons dit de la puissance des effets de réaction de l'appareil nerveux, soit sur lui-même, soit sur celui d'autrui, l'on s'aperçoit bientôt que si, dans de semblables cas, les prédictions des somnambules s'accomplissent ponctuellement, cela tient, non à ce que les extatiques voient les mouvemens qui se préparent à présent, soit dans leurs organes, soit dans les organes des autres, mais bien parce que l'action du cerveau est pour

ainsi dire reflétée par l'intermédiaire des nerfs sur telle ou telle partie, soit de leur machine, soit de celle d'autrui. C'est donc parce que le somnambule est convaincu maintenant qu'il aura un certain jour la migraine, des attaques convulsives, qu'il a réussi à persuader qu'on aura des coliques, des évacuations alvines, qu'en réalité tous ces accidens surviennent à point nommé. Toutefois, l'on s'expliquerait mal ici encore, en disant que le somnambule était guidé dans ses avertissemens par des pressentimens. L'interprétation que nous venons de donner de ces renvois sympathiques aide à comprendre comment il se fait que quelques somnambules contractent les souffrances qui existent sur les malades qu'on leur présente. Ces accidens, qui sont pour l'ordinaire de courte durée, se rattachent à des modifications, que des impressions perçues par le somnambule, et souvent à l'insu de tout le monde, ont fait naître dans son cerveau, et dont le contrecoup s'est ensuite réléchi sur des organes subordonnés à l'action de ce puissant agent. En continuant à analyser ainsi tous les phénomènes du somnambulisme provoqué, on ne peut pas douter qu'ils ne fussent promptement réduits à des vérités très simples ; mais il est temps de mettre fin à la tâche que j'ai poursuivie à travers les difficultés de quatre siècles.

The first part of the book is devoted to a general history of the United States from its discovery by Columbus in 1492 to the present time. It covers the early years of settlement, the struggle for independence, the formation of the Constitution, and the growth of the nation to its present boundaries. The author discusses the various political, social, and economic changes that have shaped the country over the centuries.

The second part of the book is a detailed account of the American Revolution. It begins with the first stirrings of discontent in the colonies and leads to the final victory at Yorktown in 1781. The author examines the causes of the revolution, the role of the Continental Congress, and the impact of the war on the young nation. He also discusses the signing of the Declaration of Independence and the subsequent years of struggle to establish a new government.

The third part of the book is a history of the United States from 1789 to the present. It covers the early years of the Republic, the expansion of the nation, the Civil War, and the Reconstruction period. The author discusses the various political parties and the role of the President in the government. He also examines the social and economic changes that have taken place in the United States since the end of the Civil War.

The book concludes with a chapter on the future of the United States. The author discusses the various challenges that the nation faces in the years ahead and offers his own views on the best way to meet these challenges. He believes that the United States has a bright future ahead of it if it remains united and committed to the principles of liberty and justice for all.



---

---

# TABLE GÉNÉRALE ET RAISONNÉE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

---

(N.-B. Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes la page.)

---

### A.

- ABADIE (Jeanne). — Ses hallucinations lui font croire qu'elle se prostitue à des diables, I, 436, 450.
- Croit voyager par l'air, I, 436.
  - Assure que les démonolâtres se nourrissent de chair humaine, I, 460.
- ABOIEMENS épidémiques à Amou, près d'Acqs, I, 503.
- Épidémiques à Oxford, II, 310.
  - Ont été imités dans plusieurs possessions devenues épidémiques, II, 410, 155.
- ACEDIA, ou spleen des cloîtres. — Engendre des suicides, I, 119.
- ADRIEN IV. — Son bref contre les démonolâtres de la Lombardie, I, 219.
- ALCIAT. — S'élève contre la doctrine des inquisiteurs, et soutient que la secte du démon n'existe point en réalité, I, 188.
- ALLEMAGNE (la haute). — Le délire de la sorcellerie y cause des maux cruels, I, 153.
- Les malades soutiennent qu'ils égorgent des enfans, I, 154.
  - Les matrones y sont surtout redoutées, I, 156.
  - Une matrone s'accuse de crimes atroces, I, 156.
  - Une autre sage-femme fait des aveux tout aussi peu croyables, I, 157.
  - Les démonolâtres croient avoir le don de soulever des tempêtes, I, 159.

- ALLEMAGNE (la haute). — Les femmes croient partager leur couche avec des incubés, I, 160.
- Elles se tuaient en grand nombre dans les prisons, I, 161.
  - Caractères principaux de leur folie, I, 162.
- AMBROISE PARÉ. — Embrasse la doctrine des théologiens relativement au pouvoir des esprits sur le corps de l'homme, I, 175.
- Croit aux incubes, I, 176.
  - Cite un fait de possession déjà décrit par Fernel, I, 176.
- AMOU, commune près d'Acqs. — L'hystérie et le mal de laira ou d'aboi y font de grands ravages, I, 503.
- La maladie est attribuée à l'influence des sorciers, I, 506.
  - Des malades et des innocens y sont punis de mort, I, 508.
- AMSTERDAM. — Le délire de la possession éclate parmi les orphelins de cette ville, I, 265.
- ANABAPTISTES. — Sont atteints de théomanie, II, 245.
- Ont des extases, des convulsions, des inspirations, II, 247.
  - Prophétisent, II, 247.
  - Leurs hallucinations, II, 248.
  - Supportent les supplices avec résignation, II, 248.
  - Veulent opérer des miracles, II, 250.
  - Versent le sang par esprit de pénitence, II, 251.
- ANNE (de la Nativité), atteinte de démonopathie, II, 85.
- Ses hallucinations, II, 88 et suiv.
- ANTIQUITÉ païenne. — A multiplié le nombre des puissances supérieures à l'homme, I, 93.
- ANTOINE (Saint). — Ses apparitions, I, 99.
- APÔTRES (Les) du Sauveur. — Parlent souvent des bons anges, I, 93.
- APPARITIONS de diables. — Sont fréquentes dans la démonopathie, I, 163, 248, 489, II, 26, 85 et suiv.
- Fréquentes dans la démonolâtrie, I, 146, 287, 344, 427, 470, 499.
  - De morts. — Ont lieu dans le vampirisme, la démonopathie, I, 172, II, 9, 85, 431.
  - D'anges, fréquentes dans la théomanie, I, 127, 232, II, 258, 266.
  - Du Christ, I, 294, 518, II, 126, 258.

- APPENZELL. — Les filles de ce pays sont atteintes de théomanie, II, 246.
- ARTOIS. — La sorcellerie y cause de grandes calamités, I, 481.  
— Les juges s'y conduisent indignement, I, 150.
- ASPILCOUETTE (Marie). — Dépeint les plus étranges sensations morbides, I, 448.
- AUGUSTIN (La sœur). — Est atteinte du délire de la démonopathie.  
— Ses accès de catalepsie, II, 115.
- AUPETIT, prêtre. — Délire sur la sorcellerie, brûlé vif dans le Limousin, I, 345.
- AUXONNE. — Le délire de la possession se manifeste dans un cloître de cette ville, II, 132.  
— Les religieuses et les autres malades délirent sur la démonopathie, II, 133.  
— Sont sujettes à des contractures bizarres, II, 136.  
— Sont sujettes à des accès extatiques, II, 134.  
— Semblent lire dans la pensée des exorcistes, II, 137.  
— Semblent douées du pouvoir de suspendre localement le battement des artères, II, 139.
- AVIGNON. — Dix-huit démonolâtres sont condamnés à mort dans cette ville, I, 291.

## B.

- BAGLIVI. — Attribue la choréomanie à l'action d'un venin, accuse la tarentule et les scorpions de produire ce genre de délire, II, 165.
- BAILLOU. — Fait preuve d'un jugement sûr et droit dans l'étude des affections encéphaliques; s'attache à la doctrine des anciens et à l'étude des faits, I, 361.
- BALBAN. — Nom du diable qui servait d'époux à Madeleine de Cordoue, I, 251.
- BARÉ, curé à Chinon, incarcéré pour avoir contribué à exciter le délire de la démonopathie, II, 46.
- BARTON (Élisabeth). — Son délire se rapporte à la théomanie, II, 253.  
— Se fait condamner à mort, II, 254.
- BASILIDE. — A une apparition, I, 98.

- BASTAN.** — La démonopathie fait des progrès dans ce pays, I, 470.  
 — Sabbat de ce pays, I, 472.  
 — Messe des démonolâtres, I, 473.  
 — Accouplemens des démonolâtres, I, 474.  
 — Empoisonnemens des démonolâtres, I, 475.  
 — Repas de chair humaine des démonolâtres, I, 476.  
 — Leurs prétendus homicides, I, 482, 483.  
 — Sont condamnés au feu et à d'autres peines, I, 484.  
 — Donnent lieu à un fameux auto-da-fé, I, 485.
- BAVAN** (Madeleine), religieuse à Louviers. — Délire sur la démonopathie, II, 114.  
 — Est condamnée comme magicienne, II, 119.  
 — Fait plusieurs tentatives de suicide, II, 120.  
 — S'accuse de démonolâtrie, II, 123 et suiv.  
 — Fait condamner Boullé et le cadavre du curé Picard au feu, II, 129.
- BAYLE** (François), médecin à Toulouse. — Son rapport sur les phénomènes nerveux qui éclatèrent en 1681 à Toulouse, II, 171.
- BAYLE**, le philosophe. — Son opinion sur le délire des Abdéritains et sur la contagion des maladies morales, II, 181.  
 — Considère les inspirés et les théomanes comme des fous, II, 255, 258.
- BÉATE** de Salamanque. — Se croit mariée à Jésus-Christ; est poursuivie par l'inquisition; son délire, I, 232, 233.
- BÉATES.** — Se eroient mariées à des esprits, I, 248, 332, 529.
- BELFIED** (Jeanne de), prieure des ursulines de Loudun. — Est affectée de démonopathie hystérique, II, 10.  
 — Cherche à se suieider, II, 14.  
 — Nature de son délire, II, 18.  
 — Ses contorsions pendant les exorcismes, II, 23.  
 — Ses hallucinations, II, 25, 26.
- BÉNÉDICTINES** de Madrid. — Sont affectées de démonopathie, II, 1.
- BERAUD.** — Description de son accès de théomanie; se fait écraser par des soldats, II, 268.
- BERGÈRE** de Cret. — Son histoire; phénomènes de ses extases, II, 300.

- BERGÈRE de Cret.** — Ses improvisations, II, 270.
- BERNE.** — L'anthropophagie n'a point régné dans ce pays, I, 135.
- On a cru à tort que les Vaudois mangeaient leurs propres enfans, I, 139.
  - Les démonolâtres ne sont point intéressés à faire bouillir des cadavres d'enfans, I, 140.
  - Depuis Adam on a cru sans fondement que les sorciers mangeaient de la chair humaine, I, 142.
  - Prétendus agapes des ehrétiens et des gnostiques, I, 145.
- BODIN.** — Ses ouvrages ont fait à l'humanité plus de mal que ceux des inquisiteurs, I, 179.
- A reueilli des matériaux précieux pour l'étude de la folie, I, 180, 181.
  - Partage toutes les erreurs des théologiens, I, 182.
  - Croit aux incubes, à la possession diabolique, à la séparation de l'ame et du corps, aux crimes des sorciers, I, 182 et suiv.
- BOERHAAVE.** — Sa théorie des fonctions encéphaliques, II, 195.
- Place l'incitation qui provoque le mouvement volontaire dans un point limité du cerveau, II, 197.
  - Étudie les sensations qui tiennent à l'action d'un excitant extérieur, II, 198.
  - Explique les hallucinations, II, 198, 199.
  - Admire les effets des passions affectives, II, 201.
  - Cherche à localiser les sensations, les idées, les sentimens, etc., II, 204.
- BOGUET, juge à Saint-Claude.** — Son ouvrage sur les sorciers, I, 310.
- Ses principes sur la démonolâtrie, I, 311.
  - Se vante d'avoir fait périr plus de six cents lycanthropes, I, 311.
  - Rassemble des faits qui sont importans pour l'étude de la folie, I, 314, 315, 316, 320, etc.
- BONET (Théophile).** — Rassemble un nombre considérable de faits relatifs aux maladies de l'encéphale, I, 407.
- Entraîne les médecins sur le terrain de l'anatomie pathologique, I, 408.
  - Mérite d'être étudié à cause de l'importance qu'il attache à l'état des viscères abdominaux dans la folie, I, 409.

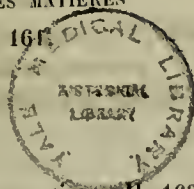
- BONET** (Théophile). — Faits de nymphomanie avec autopsie cadavérique, I, 411, 412.
- BORDEAUX**. — Procès de lycanthropie jugé dans cette ville, I, 416.
- BOSROGER**, capucin. — A tracé l'histoire entière de la maladie des filles de Sainte-Elisabeth, à Louviers, et cherché à prouver que les malades étaient réellement possédées, II, 78 et suiv.
- BOULLÉ**, prêtre dans les environs de Louviers. — Est accusé de magie par les énergumènes de Sainte-Élisabeth, II, 125.  
— Brûlé vif à Rouen, II, 129.
- BRANDEBOURG**. — Le délire de la possession devient épidémique dans ce pays, I, 296.
- BRASSAVOLE**. — Observe quelques cas de folie, I, 204, 206.
- BRESSON**. — A entendu un enfant âgé de trois ans prophétiser, II, 275.
- BRIGITTE** (Couvent de Sainte-). — Maladies des religieuses de Sainte-Brigitte, à Lille, I, 511.  
— Des nonnes aliénées font condamner plusieurs de leurs compagnes à la prison, I, 512.  
— Elles délirent sur la démonolâtrie, I, 519.  
— Elles croient avoir commis de nombreux homicides, I, 515.  
— Elles improvisent sur le sabbat, sur l'antéchrist, I, 525.  
— Elles ont contracté le germe de leur monomanie chez les ursulines d'Aix, I, 524.
- BROSSIER** (Marthe). — Se dit possédée. — Son histoire, I, 349.  
— Pouvait très bien ne pas simuler les convulsions hystériques, I, 355.  
— Expériences tentées sur sa personne, I, 551, 552.  
— Condamnée à habiter à Romorantin, I, 353.  
— Inspire des craintes sérieuses à Henri IV, I, 254.
- BRUEYS**. — A recueilli beaucoup de faits sur la théomanie des calvinistes français, II, 268, 271, etc.  
— Prouve que les théomanes peuvent se croire invulnérables, II, 267.
- BRUIGUIER**. — A vu des enfans âgés de trois ans prophétiser, II, 274.
- BRUTUS**. — Halluciné, I, 96.

- BURBOT**, lycanthrope. — Croit avoir commis des homicides et couvert des louves, I, 235.  
— Brûlé vif à Poligny, I, 238.

## C.

- CALAHORRA**. — Trente démonolâtres y sont condamnées au feu, I, 218.
- CAMBRAI** (Moineses de). — Sont atteintes de démonopathie, I, 163.  
— L'une d'elles est condamnée à la prison, I, 163.
- CAPEAU** (Louise), ursuline à Aix. — Est affectée de démonopathie. — Contribue à la perte du curé Gaufridi, I, 490, 498.  
— Fait condamner au feu l'aveugle Honorée, I, 502.
- CARDAN** (Jérôme). — Croit à la possibilité des apparitions d'esprits, I, 173.
- CASMAN**. — Son traité de l'angélographie, I, 217.
- CATALEPSIE**. — Fréquente sur les possédées de Loudun, de Louviers, de Bayeux. (*Voyez ces mots.*)
- CATROU** (Le père). — Décrit les phénomènes qui constituent le délire des théomanes anabaptistes, II, 246 et suiv.
- CAVALIER** (Jean). — Décrit les accidens de la théomanie et les phénomènes de l'inspiration, II, 289, 290.
- CÉSAIRE**. — Raconte des faits qui prouvent la fréquence du délire dans les anciens cloîtres, II, 75.
- CHALONS** (L'évêque de). — Croit les monomaniques d'Auxonne possédées, II, 132.
- CHAMAN**. — A entendu prophétiser un enfant de cinq ans, II, 273.
- CHASSE AUX LOUPS-GAROUX**, autorisée par le parlement de Dôle, I, 279.
- CHAUVET**, lieutenant-civil à Loudun. — Tombe dans la lypémanie après la mort de Grandier, II, 70.
- CHINON**. — Les filles de cette ville sont atteintes de démonopathie, II, 45.  
— Le curé de la ville contribue à ce malheur, II, 46, 47.
- CHORÉOMANIE**. — Variété de délire, II, 159.  
— Signalée par Vincent de Beauvois, II, 160.  
— Règne épidémiquement en Allemagne, II, 160.

- CHORÉOMANIE. — Décrite par Sauvages, II, 161.
- Est souvent épidémique, II, 161.
  - Atteint les Abdéritains, II, 161.
  - Observée dans la Souabe, II, 162.
  - Décrite par Sennert, II, 162.
  - Connue de Mathiolo sous le nom de tarentisme, II, 163.
  - Connue de Ferdinand-Épiphanie. II, 164.
  - Décrite par Baglivi, II, 165.
  - Décrite par Mead, II, 167.
  - Complique souvent la théomanie, II, 168.
- CHRÉTIENS de Rome. — Sont accusés de boire du sang, de faire des repas semblables à ceux du sabbat, I, 145.
- CLAUDA (Jean-Guillaume). — Est atteinte de lycanthropie et croit avoir tué beaucoup d'enfants, I, 320.
- Meurt par le feu, I, 323.
- CLAUDA (Jean-Prost). — Est affectée de lycanthropie, croit avoir commis plusieurs homicides. — Meurt par le feu, I, 321, 322.
- CLAUDE (Saint-), dans le Jura. — Délire des habitans de ce pays, I, 312. 313.
- Les malades y sont surtout en proie à la lycanthropie, I, 314, 315, 319, 320, etc.
  - Sont condamnés au feu en grand nombre, I, 323.
  - Parcouraient les montagnes pendant les paroxysmes de lycanthropie, I, 314, 316.
  - Croient subir des métamorphoses, I, 315, 319, etc.
  - Se vantaient d'avoir mis plusieurs enfans à mort, I, 319, 322.
  - Offraient quelquefois des symptômes analogues à ceux de la démonopathie, I, 329.
- CLUSETTE. — Est atteinte de délire à Toulouse, II, 172.
- Effet que produit sa vue sur un certain nombre de jeunes sujets, II, 173.
  - Conduite du parlement de Toulouse à l'égard de quelques jeunes filles qui commencent à se croire possédées, II, 173.
  - L'hystérie, qui joue le principal rôle chez ces malades, tend à devenir épidémique, II, 173, 174.
  - Action des exorcismes simulés sur les convulsionnaires, II, 175.





- CLUSETTE. — Deux médecins expliquent dans un savant rapport la manière dont les affections encéphaliques deviennent épidémiques, II, 179.
- COLAS (Antide) — Croit cohabiter avec le diable par une fistule qu'elle porte à l'ombilic ; est condamnée au feu, I, 320, 321.  
— Se dit battue par Satan. — A de curieuses hallucinations, I, 321.
- CONSTANTIA. — Sa vision, I, 99.
- CORDOUÉ (Madcleine de). — Atteinte de théomanie, puis de démonopathie, I, 249.  
— Croit partager son lit avec un ange ou avec un incube, I, 249.  
— Condamnée par l'inquisition, I, 251.  
— Avait passé pour une sainte, I, 248.
- CYPRIEN. — Sa vision, I, 98.

## D.

- DAGUERRE (Marie). — Peint les organes sexuels du diable, I, 440.
- DANEAU (Lambert). — Décrit les phénomènes de la sorcellerie survenus à Valery, I, 283.
- DAVID (George). — Atteint de théomanie ; est brûlé après sa mort, II, 255.
- DELACOURT. — Prend un monomane pour un possédé, en Cochinchine, II, 417.
- DELANCRE, conseiller au parlement de Bordeaux. — Se montre aussi cruel que Bodin envers les démonolâtres, I, 358.  
— Compose des écrits précieux pour l'étude de la folie, I, 359.  
— Décrit les symptômes de la sorcellerie du Labourd, la maladie des femmes d'Amou ; compile les procès faits par divers parlemens, I, 414, 429.  
— Fait périr par le feu beaucoup de malheureux, I, 429 et suiv.
- DEL RIO. — Son traité de la démonologie devient classique parmi les théologiens, et mérite d'être étudié par les manigraphes, I, 360.
- DÉMONOLATRIE. — Fait croire aux hommes qu'ils adorent le diable, I, 83.  
— Cause la perte d'innombrables monomaniaques, I, 124.

DÉMONOLATRIE. — Règne en Suisse, I, 135.

- Règne en Artois, I, 148.
- Règne dans la haute Allemagne, I, 152.
- Règne en Espagne, I, 218, 241.
- Règne en Lombardie, I, 219.
- Règne à Valery, I, 283.
- Règne en Languedoc, I, 286.
- Règne à Avignon, I, 291.
- Règne en Lorraine, I, 300.
- Règne dans le Labourd, I, 427.
- Règne dans le Bastan, I, 470.
- Règne à Lahaye-Dupuis, II, 143.
- Si elle pousse à l'homicide, I, 142.
- Si elle pousse au suicide, I, 161, 288, 305.

DÉMONOPATHIE. — Sa description, I, 83.

- Est sujette à se compliquer de convulsions, de somnambulisme, I, 85.
- A régné épidémiquement dans les cloîtres d'Allemagne, I, 234.
- A sévi sur les religieuses d'Aix, I, 489.
- A atteint les religieuses de Madrid, II, 1.
- A atteint les ursulines de Loudun, II, 7.
- Attaque les nonnes de Louviers, II, 73.
- Attaque les nonnes d'Auxonne, II, 132.
- Attaque les filles de Bayeux, II, 400.
- Persuade aux malades que le diable est et parle dans leurs cavités, II, 13, 26, 27.
- Atteint souvent les exorcistes, II, 54.
- Atteint à Loudun Lactance, Surin, Tranquille, Lucas, II, 54, 56, 64, 68.

DESMAREST-SAINT-SORLIN. — Est atteint de théomanie, et provoque la condamnation de Simon Morin, II, 257.

DIEU. — Théomanes qui se disent fils de Dieu, II, 246, 254, 255, 256.

- Femmes qui croient avoir le fils de Dieu pour époux, I, 229, 232, 248.

DINDART (Marie). — Nature de ses nombreuses hallucinations, I, 438.

- DION** de Syracuse. — Halluciné, I, 96.
- DOJARTZABAL**. — Fille hallucinée. — Peinture de ses sensations malades, I, 439.
- DÔLE** (L'ermite de). — Est atteint de lycanthropie et de monomanie homicide. — Sa condamnation au feu, I, 279, 282.
- DOM CALMET**. — Méconnaît le délire qui constitue le vampirisme, et croit que les morts peuvent venir sucer le sang des vivans, II, 426.
- Rassemble plusieurs faits propres à caractériser la spectrophathie, II, 427 et suiv.
- DOM LATASTE**, prêtre. — Attribue au démon les miracles de saint Médard, II, 398.
- S'aperçoit tout de suite que les appelans sont aliénés, II, 382.
- DONA THÉRÈSE**, prieure des bénédictines de Madrid. — Est affectée de démonopathie, II, 3.
- Est poursuivie par l'inquisition, II, 3.
- DUVERNOIS** (Rolande). — Se croit possédée; ses exorcismes, ses confessions, son supplice, I, 329 et suiv.

## E.

- EDELIN**, sorbonnien. — Délire sur la sorcellerie; sa condamnation, I, 147.
- ELSE KAM**. — Atteinte de folie convulsive. — Est brûlée à Kintorp, ainsi que sa mère, I, 260.
- ÉNERGUMÈNES**. — On donne ce nom aux aliénés atteints de démonopathie. (*Voyez* Démonopathie.)
- ENFANS** du Labourd. — Sont atteints de démonolâtrie, I, 434.
- Des Cévennes. — Sont atteints de théomanie, II, 273 et suiv.
- D'Amsterdam. — Sont atteints de démonopathie, I, 264.
- De Hoorn. — Sont atteints d'hystérie, II, 155.
- EPIPHANE** (Saint). — Croit aux homicides des gnostiques, I, 145.
- ERNOUF**. — Atteint de délire et d'épilepsie, II, 144.
- Donne lieu au procès de Lahaye-Dupuis, où beaucoup de villageois sont condamnés à mort, II, 143.

ERNOUF. — Cause un procès; le bannissement est substitué à la peine capitale par ordre de Louis XIV, II, 151. §

— Remontrance du parlement de Normandie, II, 152.

— La démonolâtrie cesse d'être punie de mort, II, 155.

ESPRIT (Saint-). — Beaucoup de théomanes se disent possédées par le Saint-Esprit. (*Voyez* Théomanie.)

— Est censé parler par la bouche des inspirés, II, 290, 293, 295, etc.

ESPRITS déchus ou non déchus. — Jouent un rôle incessant dans les théories des théologiens et des philosophes des quinzième et seizième siècles, I, 90. (*Voyez* Anges, Démons.)

ESTELLA. — Cinquante femmes dites sorcières sont condamnées à la prison et au fouet dans cette ville, I, 241.

EXORCISTES (Les). — Sont très exposés à contracter la démonopathie, II, 54 et suiv.

EXTASE. — Fréquente dans la théomanie et la démonopathie. (*Voyez* ces mots.)

## F.

FERDINAND (Épiphanie). — Parle de la choréomanie et de son traitement, II, 164.

FINCEL. — Rappelle le cas d'un lycanthrope qui tua plusieurs villageois, et fut indignement mutilé par des paysans auxquels il avait persuadé qu'il portait du poil sous la peau, I, 202.

FLÉCHIER. — A recueilli des faits relatifs au délire des théomanes calvinistes, II, 265.

— Apprécie les causes qui ont excité le délire religieux dans le Midi, II, 279.

FLEMYNG. — Son opinion sur le siège de l'hypocondrie, II, 208.

FOLIE (La). — Doit être peinte plutôt que définie, I, 1.

— Ses élémens fonctionnels, I, 3 et suiv.

— Son caractère peut varier suivant les idées qui préoccupent les peuples, I, 123.

— Offre au quinzième siècle l'empreinte des idées théologiques, I, 125.

— Confondue avec l'hérésie, et punie de mort à tout bout de champ par les inquisiteurs, I, 125.

- FONTAINE.** — Fameux théomane janséniste, II, 331.  
 — Sa convulsion tournante, II, 332.  
 — Ses jeûnes extraordinaires, II, 334.  
 — Ses improvisations pendant l'extase, II, 359.
- FRÉVILLE (De).** — Trouve la description des symptômes de la sorcellerie dans les manuscrits du quinzième siècle, I, 526.  
 — Son opinion sur un arrêt relatif à la lycanthropie, I, 279.

## G.

- GANDILLON (Antoinette).** — Ses hallucinations, sa mort, I, 317.
- GANDILLON (George).** — Affecté de lycanthropie, sa mort, I, 315.
- GANDILLON (Pernette).** — Tue un enfant dans un accès de lycanthropie, I, 314.  
 — Mise en pièces par le peuple, I, 314.
- GANDILLON (Pierre).** — Affecté de lycanthropie, sa mort, I, 314.
- GARCIA (François).** — Est poursuivi par l'inquisition pour avoir contribué à exalter l'imagination des bénédictines, à Madrid, II, 3.
- GAUFRIDI, prêtre.** — Brûlé vif à Aix, I, 490.  
 — Accusé de magie par les ursulines d'Aix, I, 490.  
 — Délire sur la démonolâtrie, ses confessions, I, 499.  
 — Est accusé d'avoir dévoré des enfans, I, 498.
- GÉNIE.** — De Torralba, I, 242.  
 — D'un ecclésiastique, à Lima, I, 247.
- GEORGES, l'anabaptiste.** — Était atteint de théomanie, II, 247.
- GERTRUDE, nonne.** — Atteinte de folie et de convulsions, croit partager son lit avec un incube, I, 263.
- GNOSTIQUES.** — Crimes atroces qu'on leur reproche, I, 145.
- GOIBOURU, démonolâtre.** — Dit avoir mangé son propre fils et plusieurs cadavres humains, I, 482.
- GORTER.** — Sa manière d'envisager l'hypocondrie, II, 210.
- GRACIENNE, démonolâtre.** — Ses homicides, ses festins de chair humaine, I, 483.
- GRANDIER (Urbain), curé à Loudun.** — Est accusé de magie par les ursulines de Loudun; sa condamnation, son supplice, II, 32, 37, 41.

- GRANGERON. — Son rapport sur les possédés de Toulouse, II, 171.
- GRÉGOIRE (L'abbé). — Décrit certaines variétés de délire, et notamment la choréomanie, II, 168.
- Cite des exemples de théomanie pris parmi les méthodistes anglais et américains, II, 304 et suiv.
- GRÉGOIRE de Toulouse. — Décrit les maux de la sorcellerie du Languedoc, I, 287.
- GRENIER (Jean). — Jeune imbécile affecté de lycanthropie à Bordeaux, I, 416.
- Ses dépositions devant la justice, I, 420, 421.
- Condamné à une séquestration perpétuelle, I, 422.
- Description de son individu ; sa mort, I, 422.

## H.

- HACQUET (Guillaume). — Est atteint de théomanie, II, 254.
- Est condamné à mort et écartelé, II, 255.
- HALLUCINATIONS. — Leurs caractères, I, 4.
- De la vue, de l'ouïe, observées sur des aveugles, sur des sourds, I, 5.
- Affectent souvent plusieurs sens à la fois, I, 6.
- De l'ouïe, I, 7.
- De l'ouïe sur des extatiques, I, 10.
- De la vue, I, 10.
- De la vue pendant l'extase, I, 12.
- De la vue pendant le sommeil, I, 13.
- De l'odorat, I, 21.
- Du goût, I, 21.
- Du toucher, I, 23.
- Conduisent à de faux jugemens, I, 34.
- Existents souvent avec des sensations fausses, I, 36.
- Peuvent n'affecter d'abord qu'un seul sens, I, 36.
- Prêtent souvent au délire la teinte qui leur est propre, I, 39.
- Peuvent cesser, bien que les autres symptômes du délire n'aient pas encore disparu, I, 40.

- HALLUCINATIONS.** — Entraînent facilement la perversion des sentimens affectifs, I, 41.
- HERVILLIERS (Jeanne).** — Brûlée à Ribemont, I, 287.
- Son procès frappe d'étonnement Bodin qui se décide à composer son livre de la démonomanie, I, 288.
  - Délire sur la sorcellerie; se croit mariée à un diable, I, 288.
  - Désire sortir de la vie, ainsi que d'autres monomaniaques de la même époque, I, 290.
- HÉSIODE.** — Admet l'existence des êtres incorporels, I, 92.
- HESSE (Mont de).** — Les nonnes du couvent de Brigitte y sont atteintes d'hystérie et passent pour possédées, I, 157.
- HOMÈRE.** — Ses idées sur les êtres spirituels, I, 92.
- HOMICIDE (Monomanie).** — A été observée au seizième siècle, I, 140, 141, 193, 196, 197, etc.
- A-t-elle régné parmi le plus grand nombre des démonolâtres? I, 155, 157.
  - Semblerait avoir causé la mort de beaucoup d'enfans, d'après les aveux des anciens monomaniaques, I, 135, 152, 513; II, 124.
  - A été observée sur des lycanthropes, I, 202, 279, 314.
  - A été observée sur des théomanes, II, 250.
  - A-t-elle régné dans le pays de Vaud? I, 130 et suiv.
  - A-t-elle régné en Allemagne, en Italie? I, 156, 220.
- HOORN.** — Les orphelins de cette ville sont atteints d'hystérie, II, 155 et suiv.
- Ils passent pour possédés et imitent les cris des démoniaques, II, 156.
  - Se trouvent guéris dès qu'ils sont dispersés, II, 157.
- HUTTER.** — Était atteint de théomanie, II, 246.
- HYSTÉRIE.** — Elle a souvent compliqué la folie, I, 83, 86.
- S'est montrée autrefois sous des dehors si effrayans, qu'elle était attribuée à l'action des démons sur l'organisme, I, 176, 182, 190.
  - Atteint Madeleine de Cordoue, I, 248.
  - Règne dans les couvens d'Allemagne, I, 234.
  - Atteint les orphelins d'Amsterdam, I, 264.
  - Atteint les enfans de Hoorn, II, 155.
  - Tourmente Madeleine de Mandol, I, 491.

- HYSTÉRIE.** — Atteint Nicole Obry, I, 264.  
 — Règne dans le Brandebourg, I, 294.  
 — Attaque Marthe Brossier, I, 394.  
 — Règne parmi les femmes de la commune d'Amou, I, 503.  
 — Attaque les ursulines de Loudun, II, 7.  
 — Atteint les nonnes de Louviers, II, 108.  
 — Règne parmi les théomanes calvinistes, II, 243.  
 — S'empare des théomanes jansénistes, II, 313.

## I.

- IDÉES fixes.** — Débutent quelquefois subitement dans la folie, I, 43.  
 — Contribuent à aliéner ou à modifier les sentimens affectifs, I, 46.  
 — Influent sur la nature des hallucinations, I, 48, 49, 50.
- IDIOTIE.** — Sa définition, I, 66, 67.  
 — Ses symptômes, I, 97.  
 — Ses variétés, I, 70, 71, 72.
- IDIOTS.** — Rencontrés à l'état sauvage, I, 73.
- IMPROVISATEURS.** — Sont communs dans les pays où règnent la théomanie et la démonopathie. (*Voyez* Loudun, Louviers, Cévennes, Médard.)  
 — Croient qu'une voix étrangère parle par leur bouche, II, 352, 392, etc.  
 — Parlent souvent pendant le raptus extatique, II, 294, 360.  
 — Se servent souvent de termes inconnus, II, 297, 356.
- INCUBES.** — Des sensations utérines ont fait dire à une foule de femmes qu'elles avaient cohabité avec ces démons, I, 149, 163, 248, 287, 303, 320, 416, 463, 464.  
 — Leur prétendu commerce était puni de mort, I, 152, 287, 416, etc.  
 — Étaient accusés parfois de sodomie, I, 146, 163, 167, 248; II, 124.  
 — Leur prétendu penchant à la bestialité, I, 324, 517; II, 124.
- INNOCENT VIII.** — Autorise les frères prêcheurs à exterminer les démonolâtres de la Haute-Allemagne, I, 152.



INQUISITEURS délégués. — Font brûler beaucoup de mélancoliques en Italie, I, 219.

IRIARTE, démonolâtre. — Dit avoir tué neuf enfans, I, 483.

## J.

JEAN, faux saint Jean. — Est brûlé à Toulouse ; était atteint de théomanie, II, 256.

JEANNE. — Décrit les organes sexuels du diable ; affirme qu'ils sont en écaille, I, 462.

JEANNE-D'ARC. — Est atteinte de théomanie, I, 127.

— Doit sa gloire à la nature de ses hallucinations, I, 128.

— Eût été exposée à être brûlée, quand bien même elle n'eût pas cessé d'appartenir à la vie privée, I, 133.

— Ses émules, I, 134.

JEUNES. — Provoquent, en se prolongeant, l'extase et des hallucinations, II, 74, 339.

— S'observent dans la monomanie religieuse, II, 268, 298, 334, 339, 340.

JUIVES converties. — Sont atteintes à Rome de convulsions et de délire, I, 262.

JULES II. — Autorise les frères inquisiteurs à exterminer les démonolâtres de certaines provinces d'Italie, I, 219.

JULIEN l'Apostat. — Est halluciné, I, 97.

JURIEU (Le ministre). — Soutient que les théomanes calvinistes sont inspirés par le Saint-Esprit, II, 271.

## K.

KINTORP. — Les nonnes de cet endroit sont atteintes de convulsions et de démonopathie, I, 258, 269.

— Elles accusent de magie deux femmes qui sont brûlées, I, 260, 272.

KLOEKOF. — Son opinion sur le siège de l'hypocondrie, II, 208.

KOTTERUS. — Prophétise ; est atteint du délire de la théomanie, II, 258.

KUHLMAN. — Est atteint de théomanie et exécuté, II, 258.

## L.

- LABOURD ou pays basque. — La démonolâtrie y cause des maux cruels, I, 429.
- A été plusieurs fois infecté de démonolâtres, I, 465.
  - Un tribunal extraordinaire fait périr par le feu un grand nombre de femmes basques, I, 430.
  - Accidens observés sur des malades mis à la torture, I, 432.
  - Cruautés auxquelles on se livre parfois sur les victimes qui vont au supplice, I, 433.
  - Hallucinations qui persuadent aux femmes que les condamnés ne sont pas morts, I, 433.
  - Les enfans sont atteints de délire et gardés à vue nuit et jour dans les églises, I, 435.
  - Les hallucinations les assiègent ordinairement pendant le sommeil, I, 435.
  - Les jeunes malades accusent certaines femmes de les emporter par l'air, I, 436, 437.
  - Les démonolâtres affirment que le diable leur ouvre les portes des prisons et qu'ils vont au sabbat, bien qu'ils soient détenus dans les fers, I, 430.
  - Les hallucinés voient le diable sous les formes les plus extraordinaires, I, 440, 441.
  - Peinture que font certains malades du sabbat, I, 444, 445, etc.
  - Les filles croient cohabiter avec Satan, I, 450, 462, 463, 464.
  - Elles sont heureuses de mourir, de souffrir le martyre pour le diable, I, 453.
  - Elles croient posséder des poisons et manger de la chair humaine, I, 453, 454, 460.
  - Elles accusent plusieurs prêtres de célébrer la messe du diable et les font condamner à mort, I, 465, 466, 467.
  - Soutiennent que Satan leur imprime sa marque, I, 447, 457.
  - Ne faisaient point usage de frictions narcotiques, I, 441.
  - Se figuraient que les crapauds représentaient des démons déguisés, I, 433, 461.

- LACTANCE (Le père). — Exorciste à Loudun, contracte la démonopathie, I, 54.
- LANDES, près de Bayeux. — La démonopathie règne dans ce pays, II, 400.
- La folie n'attaque que des femmes jeunes, II, 401.
  - Elle est exaspérée par les exorcismes, II, 416.
  - Elle se complique de somnambulisme, II, 410.
  - Degré de violence des hallucinations et du délire anti-religieux, II, 405.
  - Séquestration des malades, II, 416.
- LANGÉ (Jean). — Cite l'observation d'un monomane qui a les entrailles remplies de corps étrangers; accuse le diable, I, 174.
- LANGON (Anne). — Atteinte d'hystéro-démonopathie, I, 257.
- LEBRETON (Jean). — Veut prouver que les religieuses de Louviers sont réellement possédées, II, 76.
- Peint bien la lésion des sentiments religieux, II, 77 et suiv.
- LELOYER. — A méconnu souvent les hallucinations, a rassemblé des faits innombrables, I, 184.
- Attribue à la présence des esprits la plupart des hallucinations, I, 185, 186.
  - Croit à la possession diabolique, à l'accouplement des esprits avec les femmes, à l'obsession, I, 185.
  - Admet que la folie tient presque toujours à une influence diabolique sur l'organisme, I, 187.
  - Rapporte des exemples de manic spontanée, I, 193.
- LEMNIUS (Levinus). — Émet des idées passablement saines sur les maladies nerveuses, I, 188.
- LÉONARD, anabaptiste. — Égorge son frère pour imiter le sacrifice d'Abraham, II, 251.
- LÉPINE (Barthélemi de). — Soutient que les sorciers sont des sectaires du diable, I, 168.
- Sa doctrine sur l'extase, les sabbats, les métamorphoses des stryges, I, 169.
- LEPOIS (Charles). — Est à la hauteur des éloges de Boerhaave, I, 377.
- Décrit exactement l'hystérie violente; mérite encore d'être médité sérieusement, I, 379.

- LEPOIS (Nicolas). — Compose un ouvrage de médecine remarquable, I, 208.
- Décrit l'amnésie, la manie, la mélancolie, les convulsions, avec un soin scrupuleux ; possède des idées saines sur les affections du système nerveux, I, 211.
  - Marche à la tête de son siècle, I, 212.
  - N'ose pas nier l'existence de la folie démoniaque, I, 211.
- LIEUTAUD. — Son *Synopsis* contribue à faire ressortir les avantages de l'anatomie pathologique dans l'étude des maladies nerveuses, II, 235.
- LOMBARDIE. — Mille démonolâtres sont brûlés par an dans ce pays, I, 219.
- Des femmes s'y croient changées en chattes, et s'accusent de faire périr les enfans en suçant leur sang, I, 221.
  - Les stryges sont en proie au délire de la zoanthropie, I, 221.
  - Ne font point usage des végétaux somnifères, I, 228.
  - Tombent dans une sorte de ravissement spontané, I, 229.
- LORRAINE. — La démonolâtrie règne épidémiquement dans ce pays, I, 300.
- Neuf cents démonolâtres sont brûlés dans les états du duc, I, 301.
  - Nicolas Remy, grand juge, interroge les malades et expose les symptômes de leur délire, I, 301.
  - La propension au suicide est très marquée parmi les démonolâtres, I, 303, 305, 306.
  - Le mal semble héréditaire dans les mêmes familles, I, 307, 308.
  - Ces malades croient dérober les morts à la terre pour en faire des pommades, I, 309.
- LORRY. — Décrit la mélancolie humorale, II, 237.
- La mélancolie nerveuse, II, 237.
  - La mélancolie spasmodique, II, 238.
  - Les spasmes qui peuvent compliquer la mélancolie, II, 240.
- LOUDUN. — La démonopathie, l'hystérie, etc., se déclarent parmi les ursulines et les séculières, dans cette petite ville, II, 7 et suiv. (*Voyez Ursulines.*)
- LOUISE (de l'Ascension). — Son délire roule sur la démonopathie, II, 111.
- Ses convulsions, ses contractures, II, 111.

- LOUVIERS.**— Les filles de Sainte-Élisabeth sont atteintes dans cette ville de démonopathie, d'hystérie, de catalepsie, II, 73.
- Causes de ces accidens, II, 74.
  - Symptômes principaux de la maladie, II, 75, 76.
  - Horrible perversion de tous les sentimens religieux, II, 77 et suiv.
  - Détails sur les bizarres hallucinations des religieuses, II, 84 et suiv.
  - Fureur pendant les paroxismes, actes désordonnés, II, 104 et suiv.
  - Caractères extraordinaires des convulsions, II, 110, 111, 112.
  - Renvoi des effets nerveux d'une possédée à une autre, II, 113, 114.
  - Effets attribuables à la catalepsie, II, 113.
  - Les malades accusent de magie l'une de leurs compagnes et deux prêtres, II, 118.
  - Condamnation de Madeleine Bavan à la prison, II, 119.
  - Exhumation du cadavre du curé Picard, II, 122.
  - Accusation du curé Boullé, qui est brûlé vif, ainsi que le cadavre de Picard, II, 128.
- LUCAS, religieux.** — Est pris d'un accès de fureur à la vue du père Tranquille mourant, II, 68.
- LUTHER.** — Sa dispute avec le diable; a eu des visions; croit aux apparitions d'esprits, I, 173.
- LYCANTHROPIE.** — Sa description, I, 86.
- Observée à Paris, I, 202.
  - Observée à Poligny, I, 232.
  - Observée à Dôle, I, 279.
  - Observée à Angers, I, 336.
  - Observée à Bordeaux, II, 416.
  - Epidémique dans le Jura, I, 310.
  - Constitue quelquefois une monomanie homicide, I, 202, 279, 314.
- LYON.** — La démonopathie règne dans ses environs, II, 182.

## M.

- MABERTHE.** — Béate hallucinée, I, 529.
- Se croit mariée au fils de Dieu, I, 530.

- MABERTHE.**— Donne à penser qu'elle cohabite avec un incube, I, 531.  
— Est sur le point d'être traduite en justice, et accuse son confesseur d'adorer le dieu du mal, I, 532.
- MAGNÉTISME animal.** — Description et explication des phénomènes qu'il produit, II, 434 et suiv.  
— Engendre souvent des hallucinations, des idées fausses, une sorte de délire transitoire, II, 458.
- MANDOL (Madeleine de), ursuline à Aix.** — Se croit possédée par des démons, I, 491.  
— Est atteinte de démonopathie, d'hystérie, de nymphomanie, avec propension au suicide, de catalepsie, I, 491 et suiv.  
— Accuse Gaufridi de magie et le fait condamner au feu, I, 498.  
— A-t-elle été violée par ce prêtre? I, 491.
- MANIE.** — Sa description, I, 75.  
— Ses caractères, I, 76, 77.  
— Furieuse, I, 78.  
— Variable quant au type, I, 79.  
— Commune autrefois dans les pays chauds, I, 194.  
— Observée dans le seizième siècle, I, 203, 204, 206, 207.  
— Décrite par Nicolas Lepois, I, 210.  
— Décrite par Félix Plater, I, 370, 371.  
— Décrite par Sennert, I, 381.  
— Décrite par Thomas Willis, I, 389.  
— Décrite par Vieussens, I, 192.  
— Étudiée par Sauvages, I, 232, 233.
- MANNOURI, chirurgien à Loudun.** — Son délire après la mort de Grandier, II, 69.
- MARESCOT.** — Sa conduite dans l'expertise de Marthe Brossier, I, 252.
- MARIE.** — Décrit les organes sexuels du diable; croit qu'ils sont en écaille, I, 463.
- MARIE (de Jésus).** — Est atteinte de démonopathie; s'identifie avec son démon en improvisant, II, 115.
- MARIE (de Saint-Nicolas).** — Est affectée de démonopathie; ses hallucinations, II, 85.
- MARIE (du Saint-Esprit).** — Est atteinte de démonopathie, II, 115.  
— Ses nombreuses hallucinations, II, 94 et suiv.

- MARIE** (du Saint-Esprit). — Ses accès de catalepsie, II, 112.  
 — Ses emportemens furieux, II, 104.  
 — Ses actes extravagans, II, 107.
- MARIE** (du Saint-Sacrement). — Est affectée de démonopathie; ses hallucinations, II, 94.
- MARIE VOLET**. — Est affectée de démonopathie à Lyon, II, 183.  
 — Guérie par Rhodes, II, 184.
- MARIGRANE**. — Croit que les organes sexuels du diable sont en fer, I, 463.
- MARION** (Elie). — Ce qu'il éprouve dans le délire de la théomanie, II, 291.  
 — Son improvisation, II, 295 et suiv.
- MATTHIOLE**. — Décrit la choréomanie et l'attribue à l'action du venin de la tarentule, II, 163.
- MÉDARD** (Paroisse de Saint-), à Paris. — Devient le théâtre de la théomanie, II, 313.  
 — Convulsions des théomanes parisiens, II, 315, 316.  
 — Convulsions et délire de la femme Thévenet, II, 324.  
 — Convulsions et délire du théomane Fontaine, II, 331.  
 — Extases des théomanes jansénistes, II, 341.  
 — Improvisations des théomanes jansénistes, II, 345.  
 — Ces malades se figurent que le Saint-Esprit se sert de leurs organes pour parler, II, 352.  
 — Quelques théomanes entendent l'Esprit-Saint parler dans leur poitrine, II, 354.  
 — Ils se servent en improvisant de termes inconnus, II, 356.  
 — N'attachent le plus souvent aucun sens à leurs mots, II, 358.  
 — Les théomanes y opèrent-ils des miracles? II, 363.  
 — Ils sucent les plaies pour effectuer des guérisons miraculeuses, II, 365.  
 — Représentent la passion du Christ, II, 369.  
 — Se font attacher à des croix, II, 369.  
 — Se font torturer de mille manières, II, 370.  
 — Ressemblent aux fakirs indous, II, 371.  
 — Se croient invulnérables et se font donner des coups capables de donner la mort, II, 373, 374, etc.  
 — Étaient aiguillonnés aussi par l'instinct de la volupté, II, 384.

- MÉDARD** (Paroisse de Saint-). — Les théomanes doivent à la tympanite et à la contracture des muscles de résister à l'effet des coups, II, 388.
- Sont sujets à la paraphrosynie hystérique, II, 389.
  - Passent pour des énergumènes, II, 396.
  - Se comparent à certains saints et aux prophètes, II, 399.
- MÉLANETHON**. — Croit aux revenans, aux spectres, I, 172.
- MÉLANEOLIE**. — Connue des inquisiteurs, I, 119, 122.
- Attribuée souvent à l'action des démons sur l'organisme, I, 181, 189.
  - Observée par plusieurs médecins du seizième siècle, I, 206, 207.
  - Déerite par Nicolas Lepois, I, 211.
  - Déerite par Sennert, I, 329.
  - Déerite par Félix Plater, I, 367.
  - Déerite par Thomas Willis, I, 390.
  - Déerite par Sauvages, qui la divise en espèces, II, 222 et suiv.
- MESMER**. — Examen de ses théories et des effets qu'il parvient à produire, II, 441 et suiv.
- MIAULEMENS**. — Deviennent épidémiques dans un couvent de femmes, II, 313.
- MICHAELIS**, inquisiteur. — Rapporte le procès des démonolâtres d'Avignon, I, 291.
- Dénonce Gaufridi au parlement d'Aix, I, 490.
  - Trace jour par jour les faits qui concernent le délire de Madeleine de Mandol, I, 491 et suiv.
  - Figure dans le procès des filles possédées à Lille, I, 510.
  - Croit à tout ce que racontent les énergumènes, I, 491 et suiv.
- MICHEL**. — Il se dit roi des sorciers, eût avoir mangé des cadavres et tué des enfans, I, 482.
- MILAN**. — Trente religieuses se croient possédées dans cette ville, I, 294.
- Les malades éprouvent de bizarres hallucinations, I, 294, 295.
- MIRON**, évêque. — Ses expériences sur Marthe Brossier, I, 35.
- MISSIONNAIRES**. — Ont méconnu et méconnaissent encore la démonopathie, II, 417.



- MISSIONNAIRES.** — Le fait de possession observé en Cochinchine prouve que les missionnaires ont besoin d'étudier les affections mentales, II, 424.
- MOHRA**, en Suède. — Le délire de la sorcellerie y devient épidémique, II, 140.
- Un tribunal exceptionnel y fait brûler quatre-vingts sujets en délire, II, 141.
- MONOMANIE.** — Sa description, I, 80.
- Ses principales espèces, I, 81.
- Théomanie, I, 82.
- Théomanie extatique et convulsive, I, 83.
- Démonolâtrie, I, 83.
- Démonopathie, I, 85.
- Démonopathie avec catalepsie, I, 85.
- Démonopathie avec phénomènes convulsifs, I, 86.
- Zoanthropie, I, 86.
- Décrite partout sous le nom de mélancolie, I, 206, 207, 211.  
(*Voyez* Mélancolie.)
- MONTAIGNE.** — Prend la défense des démonolâtres, I, 212.
- Ne prévient pas les inconvéniens qui résultent de la propagation des doctrines théologiques dans tous les rangs de la société, I, 215.
- MONTGERON** (Carré de). — A décrit tous les phénomènes de l'épidémie de Saint-Médard, et composé plusieurs volumes pour prouver que les restes de Paris opéraient des miracles (*voyez* Médard), II, 313 et suiv.
- MORGAGNI.** — Cherche à rattacher les troubles qui constituent la folie à une modification morbide des centres nerveux encéphaliques, II, 212.
- Repousse l'emploi des moyens violens dans le traitement des aliénés, II, 213.
- MORIN** (Simon). — Son délire se rapporte à la théomanie; brûlé à Paris, II, 257.

## N:

- NANTES.** — La révocation de l'édit de Nantes contribue à rendre la théomanie épidémique dans le midi de la France, II, 263.

- NAZARETH (Couvent de).** — Les filles de Nazareth près de Cologne passent pour possédées, sont atteintes d'hystérie et de démonopathie, I, 263.
- NECATO, démonolâtre.** — Mise à mort dans le Labourd, accusée d'avoir préparé des poisons, I, 454.
- NÉRON, halluciné,** I, 96.
- NIDER.** — A recueilli dès le quinzième siècle plusieurs observations de monomanie, I, 119, 120, 121.  
— A cru à l'anthropophagie des habitans de Berne, I, 136.
- NONNAINS d'Allemagne.** — Sont atteintes en grand nombre d'hystéro-démonopathie, I, 254.

### O.

- OBRY (Nicole), dite la possédée de Vervins,** I, 264.  
— Est atteinte d'hystéro-démonopathie, I, 265.  
— Exorcisée publiquement en présence d'un flot de peuple, I, 265.
- OFFICIERS de Louis XIV.** — Sont étonnés du fanatisme des prophètes calvinistes, II, 266.
- ORLÉANS.** — Plusieurs individus affectés de démonolâtrie y sont condamnés soit à mort, soit au bannissement, I, 526.
- ORPHELINS de Hoorn.** — Sont atteints d'hystérie, II, 155.  
— D'Amsterdam. — Sont atteints d'hystéro-démonopathie, I, 264.
- OXFORD.** — Aboiemens des femmes de ce pays, II, 310.

### P.

- PAGET (Thiévenne).** — S'accouple avec le diable; décrit ses organes sexuels, I, 319.
- PARIS, diacre.** — Succombe à la privation d'alimens, II, 314.  
— Suffit-il de toucher à la pierre de son tombeau, à un morceau de ses habits, de boire sur la terre de sa fosse, pour éprouver des accès convulsifs? II, 315, 319, etc.
- PARLEMENT d'Aix.** — Fait brûler le curé Gaufridi et l'aveugle Honorée, I, 502.
- PARLEMENT de Bordeaux.** — Condamne le lycanthrope Grenier à la prison, I, 422.

- PARLEMENT de Bordeaux. — A condamné à mort des démonolâtres sortis du Labourd, I, 470.
- PARLEMENT de la Franche-Comté. — Permet la chasse aux loups-garoux, I, 279.
- Condamne à mort l'ermite de Saint-Bonnot, I, 282.
- PARLEMENT de Normandie. — Fait brûler le cadavre du curé Picard et passer le curé Boullé par les flammes, II, 129.
- Condamne à mort un grand nombre d'accusés à Lahaye-Dupuis, II, 143.
- Sa remontrance à Louis XIV, II, 152.
- PARLEMENT de Paris. — Condamne au feu une femme hallucinée pour avoir cohabité avec un incube, I, 425.
- Confine Marthé Brossier dans la ville de Romorantin, I, 354.
- Juge que le lycanthrope Roulet ne doit pas être mis à mort et le condamne à une séquestration de deux années, I, 342.
- Donne la liberté à des démonolâtres, d'après l'avis de Pigray, I, 290.
- PARLEMENT de Toulouse. — Fait exécuter à mort quatre cents démonolâtres, I, 286.
- Charge Bayle et Grangeron d'examiner de prétendus éner-gumènes, II, 171.
- PARSIS (Les). — Admettaient l'existence d'un grand nombre d'êtres incorporels, I, 92.
- PAUSANIAS, halluciné, I, 96.
- PAUVRES de Lyon (Les). — Déliraient parfois sur la démonolâtrie, I, 526.
- PÉRICARD, évêque d'Évreux. — Croit à la possession des religieuses de Louviers, II, 117.
- Fait jeter dans un égout le cadavre d'un ancien prêtre, II, 122.
- PIC DE LA MIRANDOLE (François). — Croit aux incubes, aux apparitions, à l'obsession des diables, I, 171.
- PICARD, curé. — Est considéré comme illuminé, II, 73.
- Est accusé de magie, et exécuté; son cadavre est jeté dans l'égout de la voirie, II, 122.
- Est jugé après sa mort, et son squelette est brûlé par sentence du parlement, à Rouen, II, 130.
- PICARD (L'adamite). — Est affecté de théomanie, II, 243.

- PICARD (L'adamite). — Ses sectaires sont massacrés par les soldats de Zisca, II, 243.
- PIGRAY. — Fait rendre à la liberté quatorze démonolâtres condamnés à mort, I, 290.
- PLATER (Félix). — A étudié sérieusement les affections mentales, I, 362.
- Ses idées sur la faiblesse d'esprit, I, 363.
  - Ses idées sur la démence, I, 364.
  - Ses idées sur l'idiotisme, I, 365.
  - Décrit la lésion des sentimens, I, 366.
  - Décrit la folie d'amour, I, 367.
  - Ses idées sur la mélancolie triste, I, 367.
  - Sa description de la manie, I, 370.
  - Décrit la choréomanie, I, 371.
  - Ses idées sur l'épilepsie, I, 375.
  - Se montre très habile dans l'application des moyens de traitement, I, 374.
  - Admet une espèce de délire causée par la présence des démons, I, 375, 376.
- PLOTIN. — Soutient l'existence des génies familiers, I, 111.
- Prête l'appui de son autorité aux théologiens qui ont recours aux êtres surnaturels pour faire l'office de causes occasionnelles, I, 111.
- POLIGNY. — Procès et condamnation des lycanthropes de ce pays, I, 235.
- POMME. — Son opinion sur les affections dites nerveuses, II, 211.
- PONIATOVA (Christine). — Son délire se rapporte à la théomanie, II, 259.
- PONZINIBIUS. — A soutenu que les démonolâtres étaient fous, qu'il ne fallait pas les punir, que la doctrine des théologiens était absurde, I, 187.
- POSSÉDÉS ou éner gumènes. — On nommait ainsi les malades affectés de démonopathie. (*Voyez ce mot.*)
- Étaient communs chez les Juifs, I, 104, 105.
- POTHIÈRE (Jeanne). — Accusée de se prostituer au diable, I, 163.
- POUILLE (La). — La choréomanie qui règne parfois dans ce pays doit-elle être attribuée au venin de la tarentule? II, 163.

- PROPHÈTES. — Beaucoup de théomanes prennent le titre de prophètes, II, 247, 248, 254, 255, 258, etc.
- Entendent souvent l'Esprit-Saint parler par leur bouche, II, 265, 293, 295, 354.
  - Bravent les dangers avec fanatisme, II, 265, 266, 267, 369, 371.
  - Tentent d'opérer des miracles, II, 363.
  - Annoncent les événemens futurs, II, 247, 254, 256, 258.
  - Improvisent, soit en termes connus, soit en se servant de mots baroques, II, 289, 290, 295, 297, 356.
  - Sont sujets aux extases et aux convulsions, II, 247, 283, 284, 360.
  - Sont souvent hallucinés, I, 127, 529; II, 256, 269, 293.
  - Ont été mis à mort en grand nombre, I, 127; II, 249, 252, 253, 256, 266.

## R.

- RALDE (Marie de la). — Croit voyager par l'air, I, 437.
- RANFAING (Élisabeth). — Atteinte d'hystéro-démonopathie, I, 529.
- Accuse le médecin Poirot et Anne Bouley, qui sont brûlés à Nancy, I, 529.
- RHODES (Le docteur). — Observe les phénomènes de l'hystéro-démonopathie à Lyon et dans le Forets, II, 182.
- Cite le cas de cinquante dévotes affectées de monomanie à Chambon, II, 183.
  - Décrit le délire de Marie Volet, II, 183 et suiv.
  - Marie offre tous les signes d'une violente monomanie, II, 181.
- ROULET. — Imbécile atteint de lycanthropie à Angers, I, 336.
- S' imagine avoir tué un enfant, a peut-être mangé de la chair humaine, I, 342.
  - Ses confessions devant les magistrats, I, 339.
  - Condamné à mort; sa peine est commuée en celle de la réclusion, I, 342.

## S.

- SABBATS. — Fêtes imaginaires décrites par les démonolâtres, I, 148, 283, 310, 344, 427, 470, 510, 526; II, 128, etc.

SAGES-FEMMES. (*Voyez* Matrones.)

SAINS (Marie de), religieuse. — Est atteinte du plus affreux délire, I, 513.

— Croit avoir tué de nombreux enfans, I, 516.

— Sa cruauté envers ses compagnes, I, 522.

— Condamnée à la prison, I, 521.

SARRA, prophétesse ou théomane calviniste. — Croit renverser des bataillons avec son souffle, II, 268.

SARRAGOSSE. — L'inquisition y fait périr par le feu plusieurs démonolâtres, I, 241.

SATURE, martyr. — Ses visions, I, 98.

SAUVAGES. — Sa classification des désordres qui constituent la folie, II, 215.

— Ses hallucinations, II, 217.

— Ses bizarreries, II, 217.

— Ses lésions de l'entendement, II, 217.

— Ses vues sur la nymphomanie, II, 222.

— Ses vues sur la mélancolie dansante, II, 222.

— Ses vues sur la paraphrosynie causée par les poisons narcotiques, II, 223.

— Décrit l'effet des hypnotiques sur les bayadères dans l'Inde, II, 224.

— Décrit la calenture, II, 224.

— Décrit la démence, II, 224.

— Décrit l'influence d'un froid excessif sur les facultés de l'entendement, II, 225.

— Décrit l'érotomanie, II, 225.

— Décrit la mélancolie religieuse, II, 225.

— Ses vues sur la mélancolie triste, II, 227.

— Décrit la folie par orgueil, II, 227.

— Décrit la stupidité, II, 228.

— Décrit la folie des Scythes, qui se croient changés en femmes, II, 228.

— Décrit la mélancolie anglaise avec penchant au suicide, II, 229.

— Décrit la mélancolie vagabonde, II, 229.

— Décrit la zoanthropie, II, 230.

— Décrit la mélancolie d'inspiration, II, 230.

- SAUVAGES. — Décrit la démonomanie, II, 230.  
 — Décrit la rage homicide ou de l'hamuc, II, 232.  
 — Décrit la manie, II, 232.  
 — Décrit l'hystérie, II, 233.  
 — Décrit l'extase, II, 233.  
 — Traite des phénomènes convulsifs attribués aux puissances surnaturelles, II, 234.
- SAUVEUR (La sœur du). — Est affectée de démonopathie, II, 100.  
 — Ses accès de convulsions ou plutôt de contracture, II, 111.
- SAVONAROLA, bénédictin. — Sujet à des hallucinations, I, 172.
- SCHACHT. — Sa théorie sur la mélancolie et l'hypocondrie, II, 209.
- SÉCRETAIN (Françoise). — En proie au délire de la sorcellerie ; se tue probablement dans sa prison, I, 327.
- SÉCULIÈRES de Loudun. — Contractent la maladie des ursulines, II, 42.
- SENNERT (Daniel). — Ses idées sur la démence et la faiblesse d'esprit, I, 379.  
 — Décrit les phénomènes de la mélancolie, I, 380.  
 — Décrit le délire amoureux, I, 381.  
 — Décrit la manie, I, 381.  
 — Croit à l'influence des esprits déçlus sur les fonctions de l'organisme, I, 383.
- SENSATIONS (fausses). — Diffèrent des hallucinations, I, 14.  
 — Exemples de fausses sensations des différens sens, I, 15, 16, 17, 18, 19, 23.  
 — Font croire aux aliénés qu'ils sont en butte à mille persécutions, I, 30, 31, 32.
- SENTIMENS affectifs. — Leurs lésions, I, 51.  
 — De jalousie, I, 51, 52.  
 — Leur influence sur les déterminations dans la folie, I, 54.  
 — D'orgueil dans la folie, I, 56.  
 — Religieux lésés, I, 57.  
 — De crainte exagérés, I, 59.  
 — Influent sur la nature des actes, I, 60, 61, 62.
- SIBYLLES. — Ressembloient à nos théomanes, II, 272.  
 — Faisaient parfois usage de potions enivrantes, II, 224.

- SIÈCLE (quinzième). — Est dominé par les théories les plus étranges, I, 89, 90.
- SIÈCLE (seizième). — Théories qui ont cours pendant cette période parmi les savans, I, 167 et suiv.
- SOMNAMBULISME, II, 462.
- Constitue un état plus ou moins comparable au délire, II, 462.
  - Fréquent dans la démonopathie. (*Voyez* Aix, Bayeux, Loudun, Louviers.)
- STÉPHANIE, démonolâtre. — Prétend avoir tué sa propre fille et commis de nombreux homicides, I, 483.
- STORK (Nicolas). — Aliéné et théomane, II, 244.
- STRAGIRE. — Bizarrerie de ses hallucinations, II, 84.
- SUCCUBES. — Démons femelles avec lesquels des monomaniaques ont prétendu avoir cohabité, I, 170, 174, 182, 431.
- SUICIDE (Penchant au). — Fréquent dans la démonolâtrie, I, 161, 288, 305.
- Observé souvent dans les cloîtres, I, 496; II, 14, 75, 120.
- SURIN (Le père), exorciste à Loudun. — Est atteint de démonopathie; peint par lui-même sa maladie dans une lettre pleine d'intérêt, II, 56, 57.
- SYLVIVS DELEBOÉ. — Étudie les fonctions de l'innervation, I, 383.
- Étudie l'imbécillité, I, 384.
  - Définit le délire, I, 385.
  - Raisonne sur les lésions du mouvement, I, 387.
  - Accorde la plus grande importance à l'application des moyens thérapeutiques, I, 387.

## T.

- TÉMOIGNAGE des sens. — Paraissait suffisant pour établir autrefois la certitude des apparitions et du commerce des esprits avec les créatures humaines, I, 95 et suiv.
- TESTAMENT (Ancien). — Il y est souvent parlé du rôle et de l'apparition des anges, I, 92.
- THÉÂTRE sacré des Cévennes. — Ouvrage unique pour l'étude de la théomanie, II, 284, 299.



**THÉODORE (Sartor).** — Était atteint de théomanie ; ses hallucinations, II, 243.

**THÉOLOGIENS** du quinzième siècle. — Leur doctrine sur le rôle des esprits, I, 101.

— Croient que les démons se forgent des corps à volonté, I, 102.

— Qu'ils apparaissaient réellement aux hallucinés, I, 103.

— Qu'ils cherchent à cohabiter avec des vierges, I, 103.

— Qu'ils jouent le rôle de succubes, I, 103.

— Qu'ils opèrent sur tous les sens pour produire des illusions, I, 104.

— Qu'ils s'insinuent dans l'organisme, I, 104.

— Qu'ils peuvent posséder les animaux, I, 105.

— Qu'ils font horriblement souffrir les énergumènes, I, 106.

— Qu'ils emportent leurs adorateurs par l'air, I, 107.

— Qu'ils font paraître les hommes sous l'aspect d'animaux, I, 109.

— Plusieurs théologiens admettaient la possibilité d'une folie spontanée, I, 119.

— Les théologiens pouvaient, sans se mettre en opposition avec l'Écriture, se dispenser de mettre les esprits en cause, I, 112.

**THÉOMANIE.** — Ses caractères, I, 81.

— Observée sur Jeanne-d'Arc, I, 127.

— Atteint Maberthe, I, 529.

— Observée autrefois en Palestine, II, 242.

— Observée sur les adamites, II, 243.

— Commune parmi les manichéens, II, 244.

— Commune parmi les anabaptistes, II, 245.

— Se complique souvent de penchant à l'homicide, II, 250.

— Inspire les Hacquet, les Barton, les Kotterus, les Kuhlman et autres prétendus prophètes, II, 253.

— A fait condamner à mort beaucoup d'aliénés, II, 255 et suiv.

— Devient épidémique en France sous le règne de Louis XIV, II, 262.

— Est souvent occasionnée par la persécution des croyans, II, 262.

- THÉOMANIE.** — Persuade aux inspirés des Cévennes qu'ils sont invulnérables, II, 265.
- Fait de grands ravages parmi les femmes et les enfans des Cévennes, II, 272.
  - Porte des enfans à peine habitués à parler à prophétiser, II, 273, 274.
  - N'était point feinte dans l'épidémie qui désola le midi de la France, II, 280.
  - Était renforcée par les pratiques religieuses auxquelles on se livrait dans les assemblées des calvinistes français, II, 282.
  - Débutait par certains phénomènes nerveux, II, 283.
  - S'accompagne souvent de convulsions, d'extases, d'hallucinations, du don de prophétiser, II, 284.
  - Caractères des phénomènes convulsifs qui la compliquent, quelquefois, II, 286, 287, 288.
  - Caractères de la période extatique des théomanes calvinistes, II, 288.
  - Caractères de la période d'improvisation, II, 288.
  - Persuade aux inspirés calvinistes que le Saint-Esprit a pris possession de leur corps, II, 294.
  - Porte les inspirés à s'exprimer dans une prétendue langue inconnue, II, 297.
  - Atteint parfois les individus qui ne croient point aux prophètes, II, 303.
  - Règne encore quelquefois parmi les méthodistes américains, II, 304.
  - Régna à Paris après la mort du diacre Paris, II, 313. (*Voyez Médard.*)
  - Atteint les fakirs, II, 371.
  - A été attribuée à la possession des démons, I, 127; II, 397.
- THÉORIE physiologique des hallucinations,** I, 112, 113, 114.
- THÉVENET.** — Fameuse dans l'épidémie de Saint-Médard; son délire et ses accès nerveux sont bien caractérisés, II, 324 et suiv.
- TORRALBA (Le docteur).** — Croit avoir un génie à son service et voyager par l'air, I, 242.

- TORRALBA (Le docteur).** — Est poursuivi par l'inquisition d'Espagne et condamné à la prison, I, 246.
- TORREBLANCA.** — A composé un ouvrage où tous les principes reçus en matière de sorcellerie sont clairement exposés, I, 359.
- TORTURE.** — Produit parfois la stupeur ou des hallucinations, I, 160, 432.
- TOULOUSE.** — La démonolâtrie y fait de grands ravages : quatre cents malheureux y périssent par le feu ; d'autres y sont condamnés à des peines temporaires, I, 286.
- TOWNSHEND, colonel.** — Parvient, par la force de la volonté, à suspendre les battemens de son cœur, II, 139.
- TRANQUILLE (Le père), exorciste à Loudun.** — Est atteint du délire de la démonopathie, II, 64.
- TREMBLEURS.** — On nommait ainsi les théomanes inspirés des Cévennes, II, 234.

## U.

- URSULINES d'Aix.** — Sont affectées de démonopathie, I, 489.
- Accusent Gaufridi, curé à Marseille, de magie, I, 498.
  - Le font condamner au feu, I, 490.
  - Accusent et font condamner à mort la fille Honorée, I, 502.
- URSULINES de Loudun.** — Sont affectées de démonopathie, de catalepsie, d'hystérie, etc., II, 7.
- Leur maladie est annoncée par des hallucinations, II, 9.
  - Nature de leurs convulsions, II, 10, 11.
  - Symptômes de leurs attaques de catalepsie, II, 12.
  - Entendent parler le démon dans leur poitrine, II, 18.
  - Croient sentir des diables dans leur tête, leur poitrine, leurs entrailles, II, 12.
  - Leurs blasphèmes, leur aversion pour l'Être suprême, leur perversion morale, II, 17.
  - Leurs exercices de batelage pendant les exorcismes, II, 23, 26.

URSULINES de Loudun. — Accusent Grandier, II, 32.

— Leur fureur lorsque Grandier leur est présenté, II, 37, 38, 39.

— Sont accusées de contrefaire la folie, II, 9, 17.

UYERTET. — Les religieuses de ce pays sont atteintes de folie démoniaque et d'hystérie, I, 255, 266.

## V.

VALERY, en Savoie. — On y brûle quatre-vingts démonolâtres, I, 283.

— Tous les condamnés déraisonnent sur les matières relatives à la sorcellerie, I, 284.

VAMPIRISME. — Espèce de monomanie qui fait croire aux malades qu'ils sont sucés par des revenans, II, 425.

— A régné épidémiquement en Pologne, en Hongrie, en Moravie, II, 425.

— Repose sur des hallucinations et éclate surtout pendant le sommeil, II, 427, 428.

— Portait les habitans et les autorités locales à mutiler les cadavres, II, 429.

— Jetait l'épouvante dans les hameaux, II, 430.

— A régné aussi parmi les Turcs, II, 432.

VERDUNG (Michel). — Affecté de lycanthropie, brûlé vif à Poligny, I, 234.

VIEUSSENS. — Donne dans les explications de l'humorisme, II, 190, 191.

— Comment explique la manie, II, 191.

— Comment conçoit la catalepsie, l'hystérie, la nymphomanie, II, 192, 193.

VILLARS (Le maréchal). — A vu des villes entières peuplées de théomanes, II, 272.

— A vu une prophétesse qui improvisait en termes inconnus, II, 297.

VINCENT DE BEAUVOIS. — Attribue la choréomanie à la puissance des démons, II, 160.

VINCENT (Isabeau), II, 300.

— Contribue à répandre la théomanie en France, II, 270.

## W.

- WIER. — Est très versé dans la science qui concerne les êtres surnaturels ; fait de grandes concessions aux théologiens, I, 189.
- Attribue l'hystéro-démonopathie à la présence des démons dans l'organisme, I, 189.
  - Fait jouer un rôle aux esprits déçus dans la plupart des cas d'hallucinations, I, 190.
  - Étudie cependant avec soin les affections mentales ; soutient que les fous sont abusés par Satan et qu'ils ne doivent pas être crus, parce qu'ils délirent à leur insu, I, 191.
  - Rassemble de nombreuses observations de folie ; décrit différentes épidémies de délire et de convulsions ; mérite d'être étudié à fond par les manigaphes, I, 192.
- WILLIS (Thomas). — Embrasse avec une véritable supériorité l'étude des affections nerveuses, I, 387.
- Donne dans des explications absurdes, I, 388.
  - Rapproche la manie et la mélancolie, I, 389.
  - Sa description de la manie, I, 389.
  - Décrit la mélancolie, I, 390.
  - Apprécie ses causes, I, 392.
  - Admet une mélancolie humorale, I, 394.
  - S'occupe de l'appréciation des moyens de traitement, I, 395, 403.
  - Cherche à localiser les fonctions du cerveau, I, 395.
  - Attache une grande importance à la conformation du cerveau dans la folie, I, 396.
  - Étudie l'idiotie, I, 397.
  - Confond souvent l'idiotie avec la démence sous le nom de stupidité, I, 398.
  - Étudie les affections convulsives, I, 400.
  - Pratique avec soin des ouvertures de corps, I, 402.
  - Se montre partisan des moyens de violence dans le traitement de certains fous, I, 405.

WILLIS (Thomas). — Croit à l'action des démons sur l'entendement et sur l'encéphale, I, 407.

## Z.

ZISCA. — Extermine des théomanes à Thabor, II, 243.

ZOANTHROPIE. — Sa description, I, 86.

— Épidémique en Allemagne, I, 219. (*Voyez* Lycanthropie.)

ZUZAYA, démonolâtre. — Croit cohabiter avec un démon; ses autres hallucinations, I, 481.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

## ERRATA.

Tome I, page 1, ligne 12, lisez : *dément* et non *démente*.

Tome I, page 86, ligne 27, lisez : *Aniou* et non *Ammon*.

Tome I, page 145, ligne 5, lisez : *déraisonnaient* et non *déraisonnent*.

Tome I, page 286, ligne 22, lisez : *temporaires* et non *temporelles*.

Tome I, page 370, ligne 24, lisez : *lubricité* et non *salacisme*.









19th  
cent  
RC 601  
1845C  
2

